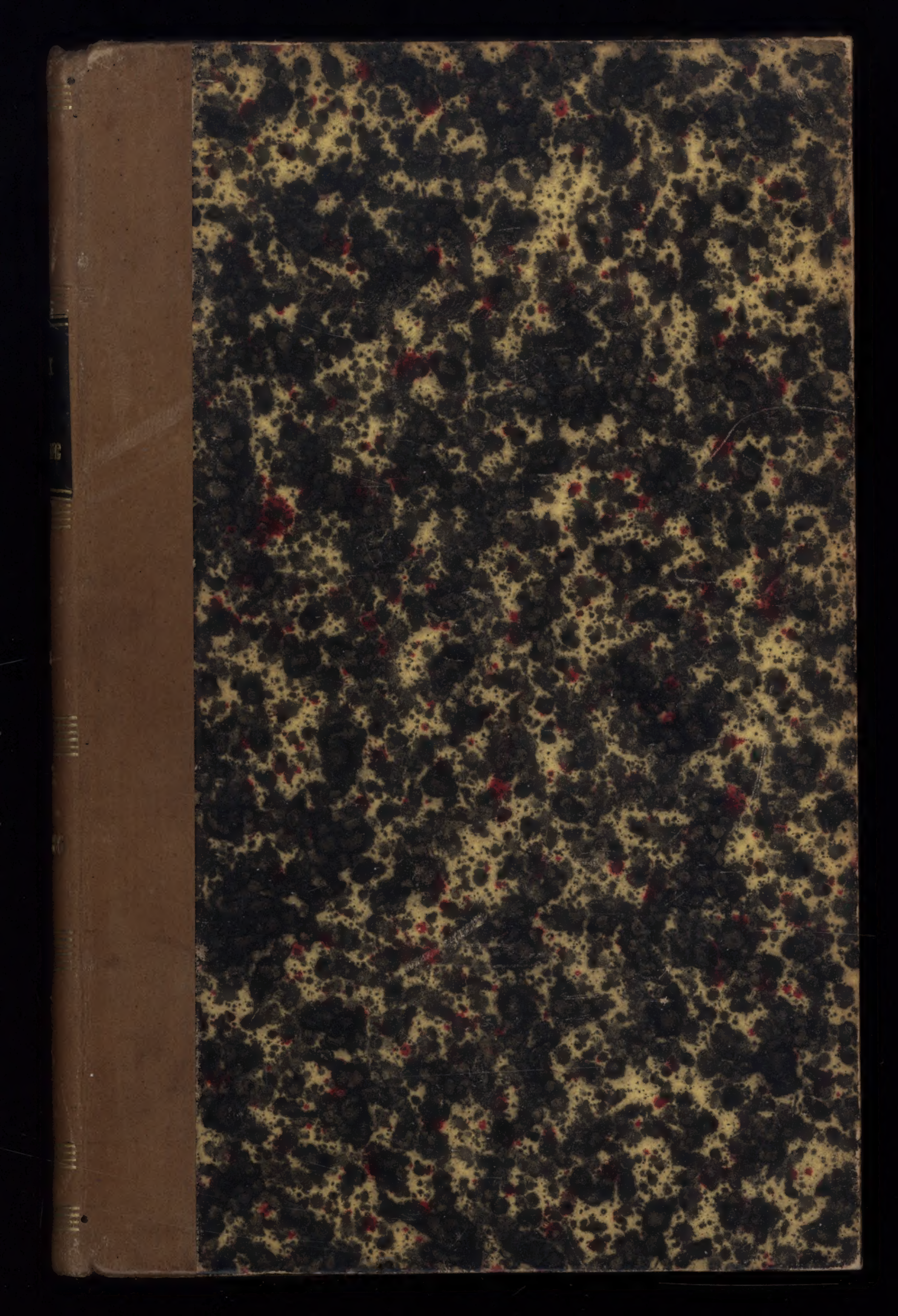


LA VOIX
DE NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL MENSUEL EN L'HONNEUR DE MARIE,

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868.

VIRGINI·PARITVRÆ

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal. c. IV., 19.)

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident : on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr. l'Ev. de Poitiers 31 mai 1863.

3 fr. par an pour la France.

5 fr. par an pour l'Etranger.

Notre-Dame de Sous-Terre.

Invocation — O VIERGE Immaculée, QUI DEVEZ ENFANTER à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous, pour que je ressemble à Jésus.

XXIXe ANNÉE

1er NUMÉRO. — JANVIER 1885

S'adresser pour les abonnements, à M. le DIRECTEUR de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de CHARTRES (Eure-et-Loir).

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

BULLETIN MENSUEL DE L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME OU DES VOCATIONS PAUVRES, ET DE L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE.

Vingt-neuvième année d'existence

La Voix de Notre-Dame de Chartres est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'Œuvre des Clercs de Notre-Dame a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever pour le service de l'Eglise, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Eglise ; ils aident l'Œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Eglise des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Eglise et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune ; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de sous-terre le *25 de chaque mois* et *le samedi de chaque semaine;* ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'Association ; 2° à l'article de la mort ; 3° le jour de la Nativité de la sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que de plus les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie, ou, s'ils ne le peuvent, leur *propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite, aux fêtes : 1° de saint Joseph (19 mars) ; 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin) ; 3° de la Présentation de la sainte Vierge (21 novembre) ; 4° des saints innocents (28 décembre).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours, à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME DE LORETTE)

La Voix de Notre-Dame de Chartres paraît au commencement de chaque mois.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste**. Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

La date de l'abonnement est fixée pour chacun au 1er *du mois qui suit celle de son inscription.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

Les demandes de rectification d'adresse après le 18 du mois, arrivent ordinairement trop tard pour le mois suivant.

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

1er NUMÉRO — JANVIER 1885

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

PÈLERINAGE DE SON EXC. LE NONCE APOSTOLIQUE
A NOTRE-DAME DE CHARTRES
FÊTE de l'IMMACULÉE CONCEPTION, 8 Décembre 1884

Le récit du pèlerinage de Son Exc. le Nonce apostolique à Notre-Dame de Chartres, doit occuper une place d'honneur dans nos *Annales*. C'est un évènement glorieux pour l'Eglise Chartraine, comme le furent les pèlerinages de ses éminents prédécesseurs : de Monseigneur Chigi, en 1873 et de Monseigneur Meglia, en 1876.

La fête de l'Immaculée-Conception, toujours grandiose dans notre basilique, a retiré de cette heureuse circonstance un surcroît d'éclat.

Monseigneur di Rende, archevêque de Bénévent, Nonce du Saint-Siège en France, était arrivé de Paris dans la soirée du 7 décembre; il était accompagné de Mgr Averardi, auditeur de la nonciature. A la descente du train, Son Excellence fut reçue par Monseigneur l'Evêque de Chartres qui, malgré son grand âge, avait voulu se rendre à la gare au devant de l'illustre visiteur. Les vénérés Prélats furent conduits ensemble au palais épiscopal où tout était prêt pour la plus aimable hospitalité.

Le 8, durant toute la matinée, les paroissiens de Notre-Dame se pressaient dans les chapelles de la cathédrale et de la crypte pour y suivre les messes basses. Les communions fort nombreuses devaient être le grand hommage de la journée à Jésus-Hostie dont la Vierge Immaculée a reçu sa gloire.

A 10 heures, office pontifical. Monseigneur l'évêque de Chartres assistait au saint sacrifice célébré par le Nonce. Il y avait affluence d'ecclésiastiques et de fidèles. Le célébrant, personnage de haute et noble stature, attirait tous les regards ; on aimait à voir sa digne attitude dans les cérémonies et à entendre sa voix puissante et sympathique. Le séminaire et la maîtrise, formant un chœur harmonieux et bien nourri, firent entendre une magnifique messe de Gounod ; nous savons que Monseigneur di Rende s'intéresse particulièrement aux compositions de ce grand maître. Le chant liturgique proprement dit eut aussi sa belle part dans cet admirable office du matin.

Entre messe et vêpres, eut lieu à l'évêché, une réunion de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Les membres de la Conférence clôturaient leur retraite prêchée par M. l'abbé Durand, vicaire de Saint-Pierre. Son Excellence daigna honorer de sa présence cette réunion édifiante et, après une allocution du prédicateur de la retraite et la lecture du rapport sur les œuvres de la Conférence, elle adressa une exhortation gracieuse et touchante aux pieux Sociétaires dont le Président, M. Chevallier-Letartre, fut autrefois son condisciple au petit séminaire de La Chapelle, près d'Orléans.

Les vêpres ne furent pas moins solennelles que la messe. L'assistance remplissait les nefs de l'immense édifice. Après le *Magnificat*, Son Excellence et Monseigneur de Chartres se rendirent au banc-d'œuvre, à travers la foule qui s'inclinait sous leur bénédiction. C'était l'heure du sermon. Un vicaire de la cathédrale, M. l'abbé Pichot, était en chaire. Le prédicateur a captivé l'attention générale par une instruction solide et éloquente sur le mystère du jour. Après avoir exposé, avec ses raisons et ses convenances, l'insigne prérogative de la Vierge sans tache, il nous a dépeint les joies causées par l'Immaculée-Conception au ciel et à la terre. L'univers catholique attendit dix-huit siècles la proclamation du dogme ; quelle explosion d'allégresse accueillit partout, il y a trente ans, cet événement si désiré ! Chartres se rappelle ce que fit alors son vénéré Pontife en l'honneur de l'Immaculée dame et maîtresse de notre

pays. A ce souvenir local habilement évoqué, bien des cœurs tressaillirent dans l'auditoire. A la fin de son discours, l'orateur se fit l'interprète de l'assemblée, pour louer avec respect et délicatesse le successeur des Fulbert et des Yves, aussi bien que l'ange de Bénévent.

Puis les suaves modulations de l'orgue annoncèrent la reprise de l'office pour les complies et le salut. Le célèbre *o fons pietatis* d'Haydn ouvrit la belle série de prières chantées qui, au salut, devaient précéder la bénédiction du Saint-Sacrement.

Déjà les illuminations se complétaient dans l'église. Les reflets de mille flambeaux avaient remplacé les teintes sombres surtout aux parois du chœur. Croix, étoiles, couronnes, fac-simile de la Sainte-Tunique, autant de formes données aux faisceaux de lumières qui jaillissaient du sanctuaire au trifo-rium. Enfin le Prélat officiant prend l'ostensoir à l'autel, et la grande bénédiction du Dieu eucharistique plane sur l'assistance silencieuse. Les litanies de la Sainte Vierge sont entonnées au chœur ; la procession va commencer.

La procession aux flambeaux dans la cathédrale et le pourtour de la crypte est un des principaux sujets d'admiration que présente le pèlerinage chartrain. Le 8 décembre comme le 15 septembre, innombrables en sont les témoins.

Dans ces galeries souterraines aux chapelles variées et aux riches décorations, les flots de lumière opèrent des merveilles d'optique. La perspective y est imposante ; le sentiment religieux s'y donne large carrière au milieu des souvenirs laissés par nos pieux ancêtres. Comment ne pas être ému devant ce sanctuaire où trône la Vierge druidique, où tant de générations ont prié ?

Les vénérés prélats s'arrêtèrent quelques instants au pied de l'autel de Notre-Dame et offrirent l'encens à la Madone, pendant que les hymnes en l'honneur de Marie continuaient à retentir sous les voûtes antiques. Les rangs formés par les congréganistes de la Sainte Vierge, les séminaires, les prêtres de la ville et de plusieurs paroisses rurales, le chapitre et le cortège des évêques défilèrent de là vers la partie sud de la crypte. On remonta par l'escalier de la chapelle du Calvaire à l'église

supérieure et la procession finit aux pieds de Notre-Dame du Pilier. La circulation des fidèles qui avaient suivi le clergé en masses compactes ne cessa qu'une demi-heure après. Les cérémonies étaient achevées au saint temple.

Après l'office, MM. les chanoines, les membres du Conseil de Fabrique et quelques amis personnels de Monseigeur di Rende étaient réunis à l'évêché pour le repas du soir qui fut suivi d'une réception générale. Tout le clergé de Chartres put jouir, au salon épiscopal, de la présence et de l'aimable conversation de Son Excellence le Nonce apostolique. C'est pendant cette réunion que le Direcleur de la Maîtrise présenta aux vénérés prélats un groupe d'enfants de chœur parés de leur beau costume d'église, et leur fit chanter une cantate composée pour la circonstance.

Couplets chantés par les Clercs de la Maîtrise.

Chantons en chœur !
Nous, humbles clercs, rendons hommage
A Monseigneur
Du Pape Ambassadeur !
Béni, béni soit son pèlerinage !

I

Les anges, descendant sur terre
Sont bien les Nonces du bon Dieu
L'ange visible du Saint Père,
C'est vous, Excellence, en ce lieu. — Chantons, etc.

II

Rome vous envoie à la France,
Au pays qui vous vit enfant.
De quels droits, de quelle puissance,
Là vous êtes représentant ! — Chantons, etc.

III

Près de notre Madone aimée
Vous voici, pieux pèlerin,
Confiant à l'Immaculée
Les vœux de votre Souverain. — Chantons, etc.

IV

Vos désirs sont aussi les nôtres.
Oui pour le règne de Jésus,
Et la gloire de ses apôtres,
Les cœurs à Chartres sont émus. — Chantons, etc.

V

Que Notre-Dame de Sous-Terre
Réjouisse de ses faveurs
Ceux qu'à nommés notre prière :
Léon treize avec Nos Seigneurs! — Chantons, etc.

Le mardi, 9, Monseigneur di Rende voulut célébrer la sainte messe à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre, si souvent invoquée par les catholiques chartrains pour les intérêts de la Sainte Eglise et de son auguste chef..... Après l'action de grâces il parcourut une partie de la crypte et put y observer de près les détails les plus intéressants pour l'archéologie et l'histoire.

Il visita ainsi la cathédrale et ensuite la superbe église de Saint-Pierre où Monsieur le curé, entouré des prêtres de sa paroisse, le reçut solennellement, au son des cloches et aux accents harmonieux de l'orgue.

Son Excellence passa les dernières heures de son pèlerinage auprès de Monseigneur de Chartres et lui exprima à plusieurs reprises une vive satisfaction de tout ce qu'elle avait vu durant son séjour dans la ville de Marie.

Monseigneur di Rende se sépara de son hôte vénérable et quitta notre ville à deux heures de l'après-midi.

L'abbé GOUSSARD.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

PAUL GRANGER, de la Compagnie de Jésus (1)

La beauté d'un parterre ne consiste pas seulement dans l'éclat et le nombre des fleurs qu'il renferme, il faut aussi qu'on y rencontre la variété des formes et des couleurs.

Voila pourquoi le parterre de l'Eglise composé de ces milliers de fleurs épanouies au soleil de la foi, ravit les regards en leur présentant les *Vierges* avec leur blanche parure ; les *Martyrs* tout empourprés de leur sang; les *confesseurs*, les *apôtres* le front illuminé d'une céleste auréole ; tous les âges enfin ayant un différent aspect et répandant de délicieux parfums ! . . .

Chacune de ces fleurs a un charme qui lui est propre et elles

(1) D'après l'intéressante notice du R. P. Dufour, ancienne maison Le Clère, rue Cassette, 29, Paris.

forment dans leur ensemble un magnifique bouquet digne d'être présenté au Divin époux..... Nous en détacherons aujourd'hui une petite branche qui exhale une virginale senteur... Point d'épines sur sa tige flexible, peu de fleurs épanouies ; mais de charmants boutons qui s'entr'ouvent chaque matin pour recevoir la rosée du ciel. Tout en elle plaît sans éblouir ; le cœur devine sa présence et les yeux la contemplent avec amour.

Ces quelques mots étaient nécessaires pour initier tout d'abord nos lecteurs aux doux secrets de l'existence de PAUL GRANGER, l'angélique jeune homme dont nous allons leur redire la vie si courte, si paisible, si différente de celle du vénérable Cottolingo, et cependant si pleine aussi de mérites devant Dieu.

Cet enfant prédestiné naquit le 26 décembre 1825, à Bonneval (diocèse de Chartres), de M. Jules Granger, alors notaire, et d'Héloïse Chautard.

Le petit Paul se montra, dès son plus jeune âge, accessible aux impressions d'une tendre piété. Il n'avait pas encore sept ans, qu'assis sur les genoux de sa mère, il l'entretenait de ses naïves pensées. « N'est-ce pas, lui disait-il, en lui montrant le firmament ; n'est-ce pas là un grand voile bleu qui nous cache la maison du Seigneur ? Mais les étoiles qui brillent là-haut sont des fenêtres lumineuses par où les anges et les saints nous regardent et nous appellent. »

Il y a dans ces paroles une poésie que l'on s'étonne de rencontrer sur des lèvres enfantines.

Le saint nom de Marie, nom d'heureux présage pour l'enfant qui entre en ce monde, comme pour le vieillard prêt à le quitter, fut prononcé souvent autour du berceau de Paul, et son cœur s'ouvrit sans effort à l'amour de la très sainte Vierge. « Vous m'aimez beaucoup, disait-il, à celle qui lui avait donné le jour, mais j'ai une autre mère au ciel qui me chérit encore davantage. »

Paul était la joie du foyer domestique : cependant l'âge des études étant arrivé, ses parents le firent entrer au collège de Chartres, séparation bien dure pour leurs cœurs. L'enfant y vécut trois années innocent et joyeux, rapportant intactes, quand il revenait en vacances, toutes ses heureuses pensées, son

ouverture de cœur et surtout son angélique pureté ; ce furent là les présents qu'il offrit au Seigneur à l'époque de sa première communion.

Un grand sinistre devait émouvoir fortement le jeune étudiant. Le 4 juin 1836, un épouvantable incendie éclata tout à coup au sommet de la cathédrale. De l'une des fenêtres de son dortoir, il put assister à ce terrible spectacle dont il rappela plus tard le lugubre souvenir dans des strophes remplies d'une telle inspiration, qu'on les prendrait volontiers pour le jet poétique d'un grand maître.

En voici quelques-unes qui suffiront pour donner une idée des autres.

4 Juin, veille de la Fête-Dieu.

Un beau soleil couchant de ses reflets d'opale
Inondait ce soir là les vitraux du Saint-Lieu ;
Eclairant à demi la sombre cathédrale,
Il semblait aux rayons de sa lueur pâle,
Lui laisser un dernier adieu

. . . .

Pendant qu'avec espoir le peuple attend l'aurore
Un effroyable cri fait trembler le Saint-Lieu :
Au feu, courez au feu ! dit une voix sonore,
Et le tocsin funèbre, et la voix dit encore :
Au feu ! Chartrains, courez au feu

. . . .

Les poutres s'embrasent
Sous le toit brûlant,
Affaissent, écrasent
La voûte en tombant.
Sa flamme écumeuse
Bondit furieuse,
Comme une eau houleuse
Sur un sable ardent.

Les flots qui bouillonnent
Par le vent chassés,
Roulent, tourbillonnent
Sur les murs froissés ;
Et la voûte entière
N'est plus qu'un cratère
Dont la flamme altière
Bat les flancs brisés.

Le feu plus avide
Qu'emporte le vent,
Sur la Pyramide
Tombe en flots mouvants ;
A voir sa tiare
Dont le feu s'empare,
On dirait un phare
Sur un cap brûlant.

. . . .

Tout va périr . . . . Arrêtons ici nos citations.

Les tristes prévisions du poète ne se sont pas réalisées, le soufle de Marie aidant, les courageux pompiers ont pu arrêter les ravages du redoutable élément. La célèbre charpente en bois appelée la forêt, fut cependant entièrement consumée ! (1).

Paul venait d'achever sa *septième* lorsque M. Granger, renonçant à ses fonctions de notaire, se retira dans le Blésois pour y prendre un repos exigé par sa santé. Il s'établit à Vendôme, à la fin de 1836, et, dès lors le collège de cette ville remplaça pour Paul celui de Chartres. Le nouvel élève eut bientôt conquis l'estime et l'affection de tous par son excellente conduite, son charmant caractère et la modeste réserve dont il entoura toujours sa vertu.

Le Dieu des cœurs purs a voulu, dans sa bonté, que l'innocence rayonne sur le front du jeune homme comme une auréole sacrée que le vice ne peut jamais contrefaire. Paul Granger possédait à un haut degré ce privilège si attractif, on l'aimait en le voyant, et ce qu'on aimait en lui, c'était l'innocence et la douceur dont il porta sur ses traits jusqu'à sa mort, la suave empreinte !

Paul suivait comme externe les cours du collège. Quoique plus libre que les pensionnaires, toutes ses occupations avaient leurs heures, et le seul moment qu'il reculât volontiers était celui du repos. Il consacrait chaque jour quelques bons moments à ses chers parents pour jouir de leur entretien ou leur faire une lecture intéressante. « Il n'avait connu aucune de ces voies obliques par lesquelles l'enfant s'écarte peu à peu de la confiance aveugle, du simple abandon, sauvegardes de l'amour filial. N'ayant rien à dissimuler aux yeux de son père, rien à redouter de la vigilance de sa mère, rien ne venait contrarier en lui l'expansion du sentiment naturel ; et nous verrons plus tard, dans la grande lutte de la vocation, que la grâce de Dieu put seule le déterminer à contrister par son départ, le cœur de ses chers parents. »

Les études littéraires de la classe de *seconde* révélèrent en lui un talent précoce pour la poésie ; mais il ne s'en prévalut

(1) Elle a été remplacée par une charpente en fer, la plus belle qui existe en Europe.

jamais ; sa belle âme avait compris qu'étant fille du ciel, ses accents devaient être dignes de son origine : aussi prenait-il pour objets de ses chants lyriques des sujets religieux, ou bien, par le courant de ses pensées, il tournait à la gloire de Dieu les sujets indifférents, les choses qui dans la nature avaient frappé ses regards. C'est ainsi que revenant d'une excursion qu'il avait faite avec son père dans les Pyrénées, il composa cette charmante pièce du *Ver-luisant*, qui obtint l'année suivante au concours des jeux floraux, un *lis* réservé ! Il n'avait alors que seize ans !

Paul Granger ayant terminé en 1842 sa philosophie, ses parents lui laissèrent toute liberté pour choisir une carrière. La poésie qu'il avait si bien comprise, et qui lui avait procuré de si douces heures, lui apparut la première, comme pouvant occuper son avenir. Paul avait assez de verve et de talent pour traiter avec elle et lui demander à bon droit une réputation littéraire ; mais il eut fallu pour cela se mettre en quête de suffrages, chercher la publicité ; et puis était-ce bien des inspirations pures de tout alliage des passions humaines, qui, à cette époque, pouvaient avoir cours en France? Après de sérieuses réflexions mûries dans la prière, « Paul congédia la poésie et s'arrêta à la magistrature, dans laquelle il entrevoyait le calme des vertus privées, l'influence morale pour la propagation du bien, enfin la sécurité politique : » si elle ne s'y trouve guère de nos jours, c'est que depuis 1842 le temps a marché, et la Révolution a fait son œuvre. Il fut donc convenu avec les parents de Paul qu'il irait à Paris pour y commencer son droit.

Tout le monde connaît les séductions multipliées qui circonviennent le jeune homme à son arrivée dans la capitale ; on sait aussi quels nombreux moyens de défense elle lui présente pour se préserver du mal. L'un des plus puissants est la Société de Saint-Vincent-de-Paul, affiliation admirable contre le respect humain, contre le doute, contre la corruption, sous la tutélaire bannière de la charité.

Paul devait naturellement trouver place dans cette Société

bénie. Le Seigneur, qui avait sur lui des desseins particuliers, lui fournit, un jour qu'il était à la Sorbonne, la rencontre d'Alexandre de L***. Ce jeune homme ressentit aussitôt pour lui une indéfinissable sympathie ; il lui indiqua une pension bourgeoise fréquentée par de bons jeunes gens, lui promit de s'asseoir à ses côtés à la prochaine séance, s'informa de son adresse, alla le visiter dans son petit réduit ; et, chose toute providentielle pour notre jeune étranger, il parvint à le faire admettre sans délai dans la Société de Saint-Vincent dont il était un des membres.

Que de grâces de choix découlèrent pour Paul de cette bienheureuse rencontre ! Associé à la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse Saint-Sulpice, il apporta à cette œuvre si belle, tout l'héroïsme du dévouement. A l'école de son nouvel ami, Paul connut mieux et en plus grand nombre les pratiques de *conseil ;* son attachement pour la religion en devint plus solide ; sa dévotion envers la très Sainte Vierge, encore plus filiale et plus tendre..., il connut les prières qu'elle aime le mieux. Le chemin qui conduit à Notre-Dame-des-Victoires (le sanctuaire aux miracles), lui fut désormais familier, et par suite la flamme d'amour qui avait toujours brûlé dans son cœur pour Marie, prit une nouvelle ardeur... Flamme toute céleste qui fut pour lui le sceau de l'élection.

Paul confia la direction de son âme au Père Gamard, de la Cie de Jésus. Celui-ci en quittant Paris laissa son jeune pénitent aux soins du R. Père Lefèvre. Sous un tel guide il fit de rapides progrès dans les voies de la perfection. Le monde ne lui offrait aucun charme ; l'étude de la jurisprudence lui était antipathique et l'œil de son âme se portant plus haut, la vie religieuse lui apparaissait comme seule capable de satisfaire les aspirations de son jeune cœur ; mais avant d'être réalisés, ses ardents désirs devaient passer par le creuset de la souffrance afin d'y recevoir la sanction du ciel.

(A suivre). UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

LOIGNY — 14me anniversaire de la bataille.

Au service funèbre célébré le 2 décembre dernier à Loigny pour les braves tombés en 1870 sur ce champ de bataille, M. l'abbé Beauchet, professeur de rhétorique à l'Institution Notre-Dame de Chartres, a prononcé un remarquable discours qui va paraître prochainement.

Le prédicateur montra d'abord dans les différentes circonstances de la bataille qu'il y avait là un sacrifice national, volontaire et saint. Puis, après avoir dépeint en un émouvant récit les faits les plus héroïques de cette journée mémorable, il se place devant l'ossuaire où sont recueillis les ossements des victimes, et il continue ainsi son discours :

« . . . . . Pendant que je m'incline avec le respect le plus patriotique devant ces ossements desséchés, je ne sais quel frémissement intime s'empare de moi ; ma pensée s'agite inquiète ; elle se précipite dans l'avenir pour y lire leur destin futur ; elle ressent le trouble d'Ezéchiel en sa vision prophétique lorsque l'Esprit de Dieu le plaçant en face des ossements desséchés des guerriers d'Israël, lui révélait la restauration du royaume : « *Putasne ossa ista vivent ?* » Crois-tu que ces ossements vivront ?

Telle est la question qui se pose devant ma pensée, comme une énigme terrible. Ces ossements vivront-ils ? Recevront-ils longtemps les patriotiques hommages que nous leur rendons ? Continueront-ils à faire entendre avec succès des leçons de courage et de dévouement à la patrie ? Sans doute, à l'abri de ce monument impérissable, il semble qu'ils n'aient rien à craindre de l'injure du temps. Mais ce n'est pas là une vie pour ceux qui ne sont plus. La vie pour eux, elle est dans le culte intime que les vivants leur consacrent ; elle est dans la puissance du souvenir qui s'impose à la reconnaissance et à l'admiration ; elle est surtout dans la puissance de l'exemple qui se fait comprendre, aimer, imiter. A ce prix, M. F., les restes glorieux de ces morts vivront-ils ? Ecoutez.

A l'heure présente, il s'est établi chez nous un courant de doctrines qui n'est pas nouveau, car il remonte aussi loin que la passion humaine, mais qui a tout le fracas d'un torrent et semble entraîner à sa suite une partie considérable des intelligences. Ces doctrines sont variées dans leurs formes. Mais grossièrement matérialistes et sensuelles, ou délicatement enveloppées dans des systèmes plus rationnels, ou encore dissimulées sous des institutions humanitaires, elles sont en plein accord pour restreindre à la vie présente la destinée humaine, et pour inviter l'homme à y chercher l'entière satisfaction des instincts de sa nature. Mais du même coup qu'elles brisent le lien qui rattache les aspirations humaines à des réalités d'un autre monde, et cela, malgré les atténuations de l'honnêteté instinctive et les inconséquences de la droiture du cœur, ces doctrines détruisent la loi du sacrifice, c'est-à-dire ce qui fait la force indispensable des sociétés. Elles aboutissent fatalement à la loi dissolvante de l'individualisme et préparent le règne désastreux de l'égoïsme universel.

Si vous supprimez la religion dans le cœur de l'homme, vous enlevez la base du sacrifice ; et, sans l'esprit de sacrifice, que devient le patriotisme, aux heures où il est le plus impérieux ? Dites, tant que vous voudrez, que l'effort du patriotisme n'a pas toujours pour levier le sentiment re-

ligieux. Je vous réponds : la sève survit à la chute de l'arbre et produit les brillants phénomènes de la vie sans qu'il y ait une cause apparente. Je vous réponds : — Il y a sur les champs de bataille, nos aumôniers l'ont constaté avec bonheur, des réveils soudains de pensée chrétienne qui expliquent la bravoure d'un grand nombre et consolent leur noble trépas.

Quoi qu'on puisse prétendre, quoi qu'on puisse alléguer par des exemples contraires qui seront toujours l'exception, c'en est fait du patriotisme, si les doctrines égoïstes viennent à pénétrer les masses. C'en est fait de vous, restes précieux des victimes du patriotisme : on se détournera de vous parce qu'on méconnaîtra la sainte folie du sacrifice qui vous a jetés dans la mort. Vous ne vivrez plus ni dans la reconnaissance, ni dans les hommages, ni bientôt dans le souvenir de vos concitoyens. Ce rien glorieux qui subsiste de vous périra à son tour. La cause à laquelle vous vous êtes sacrifiés sera elle-même bien près de disparaître.

Telle est, M. F., la triste solution de l'enigme qu'on pourrait entrevoir à n'envisager que les symptômes du jour. Certes ils sont graves, ils commandent la crainte mais non le désespoir. En effet, à l'encontre de ce torrent grossi dont le fracas retentissant menace d'engloutir les grandes traditions du passé, il y a un immense courant opposé, parti des hauteurs du Calvaire et sorti de la source du sacrifice divin. Il s'est creusé à travers les siècles un lit profond que rien ne saurait combler ; il a inondé tour à tour les peuples de ses eaux bienfaisantes, porté en tous lieux la fécondité sainte, développé le germe des vertus privées et sociales, et en particulier l'amour du sacrifice. Contrariez tant qu'il vous plaira, endiguez, resserrez ce courant : à un moment ou à l'autre, il rompra ses digues et emportera les obstacles. Ses bienfaits n'en seront que plus grands, et son action plus féconde. La violence même des digues qui l'entravent aura grandi sa force. Non, M. F., la religion ne périra pas ; et la religion a fait passer dans notre pays son principe d'immortalité. Nous avons encore trop de vertus chrétiennes, même ceux qui ne veulent pas s'en rendre compte, pour que l'amour de la patrie vienne à disparaître.

Et maintenant vous avez la réponse cherchée et le secret de l'avenir. « *Putasne ossa ista vivent ?* » Ces ossements desséchés vivront-ils ? Oui, M. F., ils vivront parce que la religion vivra, et avec elle et par elle le patriotisme. Car la religion dira toujours : « Aimez vos frères et votre famille, aimez la patrie, véritable famille agrandie : Dieu lui-même n'accepte qu'à ce prix l'amour des créatures humaines . . . . . »

Une vocation ecclésiastique extraordinaire due à l'AVE MARIA

M. l'abbé Tuckwel a été un des personnages les plus remarqués au dernier Congrès catholique du Nord. Il y a parlé des *Missions de la Nouvelle-Zélande.* Né à l'île Maurice, de parents anglais et protestants, M. Tuckwel nous offre en sa personne, un exemple bien touchant des miséricordieuses prévenances de la grâce. A l'âge de six ans il entendit réciter l'*Ave Maria*, le retint et le répéta devant sa mère. Elle le gronda et l'avertit de ne plus jamais répéter ces louanges à Marie ; qu'elles étaient l'une des superstitions des papistes.

L'enfant obéit ; mais à quelque temps de là, précédant ses parents dans une voiture préparée pour les conduire au temple, il y trouva une Bible, l'ouvrit et tomba sur le passage de saint Luc, qui raconte la salutation de l'Ange à Marie. L'enfant courut à sa mère et lui demanda comment l'on pouvait taxer de superstition ce qui se trouve dans la Bible, règle de foi des protestants. Sa mère ne sut que répondre, et l'enfant, en secret du moins, se reprit à réciter l'*Ave Maria*.

Vers l'âge de treize ans, les mêmes prévenances divines lui firent lire, dans l'évangile de saint Luc, le *Magnificat*. Il fut particulièrement frappé de cette prédiction : « Toutes les nations m'appelleront bien heureuse. » Et un jour que, dans le salon de sa mère, des protestants déclamaient contre le culte que les catholiques rendent à la T.-S. Vierge, l'enfant leur dit : Quelle est donc votre contradiction ! Vous dites que la Bible est le fondement et la règle de notre religion ; pourquoi alors ne l'écoutez-vous pas lorsqu'elle vous dit, à vous comme à toutes les générations, de glorifier Marie et de l'appeler bienheureuse ? Entendant cela, sa mère se leva et dit avec une violente émotion : « Cet enfant sera notre honte, il se fera catholique. »

Dès qu'il fut libre, en effet, M. Tuckwel se fit instruire et embrassa le catholicisme. Un jour qu'il sollicitait sa sœur de le suivre, elle lui dit en lui montrant ses enfants : « Tu vois ces enfants, tu sais si je les aime ; mais je leur plongerais un poignard dans le cœur plutôt que de les laisser entrer dans cette religion. » Marie voulut aussi triompher de ce cœur, et elle le fit. M. Tuckwel vit un jour sa sœur plongée dans la plus grande désolation : ses deux enfants avaient le croup et la mort les attendait. « Dis avec moi l'*Ave Maria* et Marie les guérira. » Vaincue par la douleur, la mère s'agenouilla et dit avec son frère : Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous maintenant, pour nous, pauvres pêcheurs, » et ses enfants furent guéris.

M. Tuckwel quitta alors sa charge d'officier de douanes anglaises à l'île Maurice et alla retrouver à Aire Mgr Delannoy, qu'il avait connu à l'île Bourbon, pour lui demander l'ordination sacerdotale.

LE CONCILE DE MACON ET L'AME DE LA FEMME

Respectueuses observations à un Député.

Monsieur le Député,

Vous êtes spiritualiste, spiritualiste militant ; malheur à qui, devant vous, révoquerait en doute l'existence de l'âme ; nous en sommes heureux et fiers. Bientôt, nous l'espérons, votre parole autorisée saura confondre et convertir vos amis de la Chambre — et ils

sont nombreux — qui n'ont pas l'honneur de penser aussi bien que vous. Que ne ferez-vous pas pour rectifier les idées des vivants, vous qui montrez tant de zèle à l'endroit des morts !

Maintes fois vos sympathiques électeurs vous ont entendu stigmatiser ces évêques du VI[e] siècle, qui n'eurent pas honte de mettre en discussion si la femme avait une âme, et ne lui accordèrent ce privilège qu'à la maigre majorité de quatre voix.

Rien de mieux, assurément, et votre bonne volonté mériterait tout éloge s'il suffisait de frapper fort.....; seulement, il faut aussi frapper juste ; et il sera bien permis à un vieux professeur d'histoire de vous soumettre quelques rectifications.

I. — Vous citez les Conciles d'Autun, de Mâcon, les prenant l'un pour l'autre par suite d'une inadvertance excusable chez un grand homme. Mais seriez-vous assez bon pour indiquer le volume, la page où se trouve le débat incriminé ?... C'est trop vous demander ; d'autres ont feuilleté, vous n'êtes que le porte-voix... Eh bien ! ces autres, ce sont des farceurs, et vous êtes dupe de votre bonne foi. Parcourez de la première page à la dernière les énormes in-folio qui renferment la collection des Conciles, nulle part vous ne trouverez ni décret, ni délibération, ni question se rapportant à l'âme de la femme ; encore moins ce vote si drôlatique avec ses quatre voix de majorité... Plaisanterie d'un goût douteux, bonne tout au plus à faire rire de naïfs auditeurs et à provoquer quelques bravos de mauvais aloi. Ainsi, Monsieur le Député, vous paraissiez et vous pensiez sans doute faire de l'histoire, et tout simplement vous serviez au public un ridicule canard.

II. — Et vous plaît-il de savoir ce qui fut l'occasion de tant de sottises débitées depuis Bayle jusqu'à Aimé Martin et même au-delà? Voici. Un chroniqueur raconte qu'au temps du fameux Concile, en dehors des sessions officielles, un évêque, remarquez bien, *un seul* émit relativement à la femme une opinion qui, tout aussitôt et unanimement, fut repoussée par ses collègues.

Monsieur le Député, dans le siècle de la plus parfaite civilisation, à Paris, la Ville-Lumière, dans cette collection choisie d'esprits éminents qu'on nomme la Chambre, garantiriez-vous que pas une idée excentrique, horripilante ne se fait jour à la buvette ou dans les couloirs ? Et qui donc songerait à rendre la Chambre ou la France responsable des originalités d'un Gagne quelconque ? Il faudrait n'avoir plus un grain de bon sens, n'est-ce pas ? Or, Monsieur le Député, savez-vous qu'on pourrait bien vous demander en quoi il serait plus raisonnable d'imputer à l'Eglise les bévues d'un évêque, d'un seul évêque des temps barbares ? Prenez donc garde : c'est le conseil d'un ami.

III. — Mais il y a plus... La bévue de l'évêque est moins forte que celle de ses accusateurs. Nous rions du singe qui prit le Pirée pour un homme ; comment ne pas éclater à la vue des prétendus savants qui s'en viennent nous présenter comme un grave débat philosophique ce qui ne fut qu'une simple question de mots. On se rappelle la riposte de cette vieille ivrognesse ; aux reproches qui lui étaient adressés, elle répondait : — Eh ! que voulez-vous, ON EST HOMME, on a ses faiblesses. Avait-elle le droit de s'exprimer ainsi ? Le mot *homme* en général peut-il être employé pour désigner une femme ?... Telle était précisément la difficulté qui tourmentait, et

très innocemment, l'esprit de notre bon évêque Burgonde. Mais, de l'âme de la femme, de sa supériorité ou de son infériorité par rapport à l'homme, jamais il n'en fut dit un mot.

Je m'arrête à cette troisième et formidable erreur que l'on vous a fait commettre très innocemment aussi, j'en suis sûr. Peut-être même allez-vous trouver que je vous ai retenu un peu longtemps. C'est que, voyez-vous, la réputation de mon Député m'est chère, je la voudrais sans tache et sans reproche. Et puis, en ce temps d'instruction obligatoire, vous qui avez qualité pour la recommander et l'imposer, vous pourrez désormais vous montrer convenablement instruit sur un sujet traité si souvent par vous et avec tant de complaisance.

Avec le respect dû à votre haute situation, je crois avoir fait mon devoir. J'ose dire : à vous maintenant de faire le vôtre. Vous n'êtes pas, certes, de ces hommes qui mettent en pratique la maxime de Voltaire : « Mentons, mentons impudemment, il en restera toujours quelque chose ! » La vérité, une fois connue, votre loyauté ne sait que la saluer et la proclamer : C'est là ce que nous attendons de vous.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, les hommages d'

Un ancien Professeur.

Extitit enim in hâc synodo quidam ex episcopis (un seul), qui dicebat mulierem hominem non posse vocitari (question de dénomination non de prééminence), sed tamen ab episcopis ratione acceptâ, quievit eo quod sacer veteris testamenti liber edoceat quod, in principio, Deo hominem creante, ait : Masculum et feminam creavit eos ; vocavitque nomen eorum Adam quod exponitur homo terrenus, sic utique vocans mulierem ceu virum, *utrumque enim hominem dixit* (Question de mots : le mot homme en général peut s'appliquer aussi bien à la femme qu'à l'homme ; et voici qui est encore plus clair.) Sed et Dominus Jesus Christus ob hoc vocitatur filius *hominis* quod sit filius Virginis, id est *mulieris*..... Où donc, voudrait-on bien nous le dire, est-il parlé de l'âme de la femme ? où donc la suppose-t-on inférieure à l'homme ? Tout au contraire les dernières paroles de Grégoire de Tours se rapportent à la Vierge Marie, en qui le consentement unanime de la tradition catholique, proclame la femme élevée au-dessus de toute créature, au-dessus des hommes et des anges eux-mêmes. (Grégoire de Tours. Edition Migne, 462.) X.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le centenaire de la fondation des Congrégations de la T. S. Vierge a été célébré avec une solennité extraordinaire dans les principales églises de Rome, notamment à St-Ignace, où est établie la *Prima Primaria* ou Congrégation centrale des Enfants de Marie. A l'occasion de ce centenaire, le Souverain Pontife a reçu en audience spéciale une députation de la *Prima Primaria* qu'il a puissamment encouragée à réparer par des actes éclatants de piété envers Marie, les outrages et les blasphèmes dont la Bienheureuse Mère de Dieu est l'objet jusque dans la ville Sainte.

Saint-François de Sales à Thonon. — Les habitants de la ville de Thonon (Savoie) ont conçu le dessein d'élever une belle église, com-

me monument en l'honneur du Doctorat de Saint-François de Sales. Monseigneur l'évêque d'Annecy a reçu du Saint-Père, à cette occasion, un bref qui loue et encourage cet heureux projet.

— *L'Immaculée-Conception à Lyon* a été fêtée avec le même enthousiasme que les années précédentes. Le dimanche 7, plus de 4,000 hommes pèlerins au sanctuaire de Fourvières; le 8, pèlerinage de dames plus nombreuses encore. Grandes illuminations le soir sur toute la colline.

Avignon. — Le dimanche 30 novembre, on a célébré, dans la chapelle des Pénitents Gris d'Avignon, le 451e anniversaire du miracle qui protégea, contre les flots de l'inondation, le Saint-Sacrement exposé dans cette chapelle. Les Pénitents, dit la *Semaine religieuse*, à la suite de l'édifiante retraite prêchée par le R. P. Defour, S. J., sont venus en grand nombre dans la chapelle miraculeuse et, suivant l'usage traditionnel, se sont approchés de la Sainte-Table pieds nus et la corde au cou. Dans leurs rangs, plus pressés encore que l'année précédente, se trouvaient confondus les nobles de la cité, avec les jeunes gens du peuple et les travailleurs, tous revêtus des livrées de la pénitence. A l'évangile, Mgr l'archevêque a prononcé une éloquente allocution.

Le Budget des Cultes. — La Chambre des Députés au sujet de la discussion du budget des cultes, a donné libre cours à sa haine librepenseuse. Elle a réduit de 45,000 fr. à 15,000 fr. le traitement de l'archevêque de Paris, et voté une diminution de 72,000 fr. sur le chiffre alloué aux curés; 3,500 fr. ont été retirés au vicaire général de Besançon chargé du territoire de Belfort, ce lambeau d'Alsase resté Français! Le Chapitre de St-Denis a été également sacrifié.

Les mesures votées contre les chapitres cathédraux, etc., auront pour effet, si elles sont ratifiées par le Sénat, de rendre sur nombre de points le service du culte presque impossible et de réduire à la misère en violation d'engagements contractés, un nombre considérable de prêtres.

Ajoutons enfin à ces odieuses spoliations, qui attendent le suffrage des sénateurs pour devenir, oui ou non, des faits accomplis, la circulaire du Ministre de la Guerre réduisant d'un trait de plume à 600 fr. le traitement des aumôniers militaires, à partir du 1er janvier prochain.

Socialisme et Franc-Maçonnerie. — En parcourant les discours prononcés au Congrès de Lille, tous fort utiles au moins comme excitation au zèle ou protestations en faveur des droits du catholicisme, nous avons remarqué surtout deux citations à faire.

M. Gustave Théry a parlé sur le Socialisme d'Etat. « Le socialisme, tel que l'entendaient les *partageux* en 1848, n'est pas le plus à craindre: il est impraticable. Le socialisme d'Etat, au contraire, entre peu à peu dans les mœurs gouvernementales. L'Etat fait du socialisme lorsqu'il lève des contributions qui ne doivent pas être employées pour le bien public; il en fait encore quand il crée des monopoles qui bientôt feront du pays une immense usine où l'Etat franc-maçon distribuera tout travail et tout salaire; c'est encore du socialisme qu'il fait, lorsqu'il remplace la charité chrétienne par l'assistance officielle publique.»

M. Grousseau, professeur à l'Université catholique de Lille, a exposé *le plan conçu et déjà mis à exécution par les francs-maçons pour la formation de l'homme sans Dieu.* Ce plan est de s'emparer, sous prétexte de patriotisme, des jeunes gens de treize à vingt ans, période placée entre l'école obligatoire sans Dieu et la caserne obligatoire d'où Dieu

est également banni. Les sociétés de tir, d'exercices militaires et de gymnastique, encore facultatives aujourd'hui, et qui seront obligatoires demain, ont été créées en vue de réaliser ce plan.

A l'Université de Louvain. — Les élèves de l'Université catholique de Louvain, réunis au nombre de dix-huit cents ont décidé, à l'unanimité, que toutes les maisons de commerce notoirement radicales, ou même soupçonnées de radicalisme, seraient frappées d'interdit, et qu'à l'avenir aucun étudiant ne pourrait, *sous peine de mise en quarantaine,* se nourrir, se loger, se vêtir, acheter ses cigares ou aller au café des radicaux ! C'est assez logique !

Confrérie de Notre-Dame-du-Suffrage. — La Confrérie de Notre-Dame-du-Suffrage fut établie dans l'église Saint-Jean, de Troyes, et érigée canoniquement en date du 1er décembre 1856. Elle fut affiliée a l'Archiconfrérie romaine du même nom, par un rescrit du Souverain Pontife, daté du 16 décembre 1859.

C'est une association de personnes pieuses qui s'efforcent d'accomplir toutes les bonnes œuvres, prières, aumônes, communions, etc., capables d'attirer les grâces de Dieu sur les âmes du purgatoire, et de hâter la délivrance de ces âmes. Les associés font inscrire leurs noms de baptême et de famille sur les registres de la confrérie, à la sacristie de l'église Saint-Jean ; ils font une offrande proportionnée à leurs ressources, pour l'acquit des messes dites pour tous les confrères vivants ou décédés. (Pour plus de renseignements, écrire à M. le curé de Saint-Jean de Troyes (Aube) ou à l'un de ses vicaires. On recevra, en réponse, une petite feuille indiquant le but et les pratiques de la Confrérie.)

Paris. — Il vient d'être fondé à Paris une société, sous le titre de Société de Saint-Thomas d'Aquin. Elle a pour objet de répondre aux intentions du Saint-Père, qui a exhorté les catholiques instruits à combattre les erreurs d'une fausse science et à travailler au développement de la philosophie chrétienne. Les membres de la Société de Saint-Thomas d'Aquin s'appliqueront à remettre en honneur le véritable spiritualisme chrétien.

La Société de Saint-Thomas aura des réunions mensuelles ; les travaux de ses membres y seront lus et discutés. Les mémoires, qui auront été jugés dignes d'être publiés, seront insérés dans les *Annales de philosophie chrétienne.* On fait appel à tous les catholiques, qui s'intéressent au renouvellement de la science chrétienne dans notre pays, non seulement aux philosophes et aux théologiens, mais à tous les amis du haut savoir, surtout aux médecins, dont le concours est si utile aujourd'hui pour éclairer, l'une par l'autre, la psycologie et la physiologie.

Président : Mgr d'Hulst, vicaire général, recteur de l'Institut catholique de Paris. Les communications adressées à la Société seront reçues par M. l'abbé Pisani, secrétaire, 74, rue Vaugirard ; il communiquera les statuts à tout catholique, qui désirera en prendre connaissance.

Tunisie. — M. l'abbé Cœur, de la congrégation de Citeaux, directeur de la colonie de Saint-Genest-Lerpt, part pour la Tunisie, où il va organiser une colonie agricole pénitentiaire.

Afrique. — Une partie des Trappistes, expulsés de l'Allemagne par suite de la persécution religieuse se sont rendus dans le pays des Cafres.

Il existe en ce moment, dans ces pays sauvages de l'Afrique, un établissement de Trappistes, comptant quatre-vingt membres, en partie

prêtres et en partie frères laïcs. Ces bons religieux ne s'occupent pas seulement de l'évangélisation des Cafres, mais convertissent les déserts en des contrées fertiles, et apprennent aux Cafres les arts de la civilisation européenne. Le gouvernement anglais est tellement convaincu de la haute valeur de l'action bienfaisante, qu'il les protège de toutes manières, et accorde, sur ses bateaux à vapeur, des prix de transport excessivement réduits à ceux des Trappistes, qui veulent quitter l'Europe, pour aller fortifier cette colonie chrétienne.

L'action providentielle n'est-elle pas admirable ? Voici encore une fois que le vent de la persécution n'a servi qu'à disperser les semences de la foi au sein des peuples jusqu'à ce jour étrangers aux lumières de la religion.

Algérie. — Les *Missions catholiques* disent que la société des Missionnaires d'Alger prépare le départ de deux caravanes nombreuses, l'une pour le Nyanza, l'autre pour le Tanganika, ayant chacune à leur tête le prélat respectif de ces deux vicariats.

Elles ajoutent qu'à ses deux caravanes se joindront les premiers médecins arabes élevés par les soins de l'Em. cardinal Lavigerie, et qui ont fait leurs études en France à l'Université catholique de Lille. On espère beaucoup pour l'avancement de la Mission de la présence de ces jeunes docteurs chrétiens, dans un pays où les maladies sont affreuses et où les grands chefs estiment au dessus de tout l'art médical qui peut les guérir.

Chine. — Les missionnaires de Chine vivent dans une inquiétude continuelle. Ça et là des églises sont pillées et mises sous scellés. Les chrétiens, hommes, femmes, jeunes filles, enfants, sont en fuite, laissant après eux leurs maisons incendiées ou menacées,

Le catéchiste de Lô-té-hien a été tué après avoir reçu plus de cent coups de couteau. Avant d'expirer, il s'est relevé deux fois à demi et il a essayé de joindre les deux mains sur sa poitrine. « Mon Dieu ! a-t-il dit, je vous rends grâce de mourir martyr dans le lieu saint dont j'ai dirigé les constructions ! Mon Dieu ! pardon pour mes péchés : je remets mon âme entre vos mains. » A peine a-t-il prononcé ces belles paroles, qu'il retombe à terre et rend le dernier soupir.

Une décision de la S. C. de l'Inquisition sur le duel. — A Mgr l'évêque de Poitiers, la Sacré-Congrégation romaine et universelle de l'Inquisition a donné la réponse suivante, relative aux médecins et confesseurs qui assistent à un duel :

1° Un médecin mandé par des duellistes peut-il, sans encourir l'excommunication expressément réservée au Souverain-Pontife, assister au duel avec l'intention de hâter la fin du combat, ou simplement de panser et soigner les blessures ?

2° Peut-il au moins, sans être présent au duel, se tenir dans une maison voisine, ou dans un lieu non éloigné, prêt à porter, s'il est besoin, ses soins aux duellistes ?

3° Quel est le cas du confesseur dans les mêmes conditions ?

Les Emes Pères Inquisiteurs généraux ont renvoyé ces questions à l'examen de la Congrégation générale qui s'est tenue le mercredi 28 mai dernier, et, après mûre réflexion, ils ont jugé qu'il fallait répondre :

A la première, que ce n'est pas possible, et qu'on encourt l'excommunication ;

A la seconde et à la troisième, que, tant que l'on se tient dans ce qui est dit, c'est également impossible et l'on encourt l'excommunication.

La VOIX, interprète des Clercs de Notre-Dame de Chartres, exprime aujourd'hui leurs vœux de nouvel an à toutes les personnes qui soutiennent leur œuvre par des prières et des offrandes, à tous les associés de l'Archiconfrérie. Ces vœux, Notre-Dame les connaît et certainement les bénit.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lampes. — 108 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en décembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 86 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint Joseph, 3. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 210.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 184.

Nombre de visites faites aux clochers : 116.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En décembre on été consacrés 34 enfants, dont 15 de diocèses étrangers.

— Nous avons donné, au commencement du présent numéro de la *Voix*, un récit détaillé sur la fête de l'Immaculée-Conception, en l'église de Notre-Dame de Chartres.

La chapelle de Notre-Dame de la Brèche a solennisé cette fête par l'ouverture d'une mission qui, nous l'espérons, sera très fructueuse pour les âmes. Deux religieux rédemptoristes sont venus, évangéliser spécialement les quartiers de la ville basse qui entourent ce sanctuaire. Les habitants se sont rendus en bon nombre aux exercices de la mission, heureuse préparation à la fête de Noël.

— Une lettre de Monseigneur l'évêque de Chartres a prescrit une quête le jour de Noël, afin de subvenir aux besoins du Souverain Pontife. Sa Grandeur parle de ces besoins dans les termes suivants :

« Les Evêques Préfets apostoliques, les missionnaires destinés à évangéliser les contrées lointaines tournent leurs regards vers le Souverain Pontife comme vers leur Providence visible ; surtout aujourd'hui que le gouvernement Italien, après s'être emparé des biens ecclésiastiques des Etats pontificaux, vient de mettre la main sur les immeubles de la Propagande : cette grande Institution, fruit des largesses d'une multitude de bienfaiteurs de tous les pays, de sorte qu'elle était en quelque manière le Domaine des nations catholiques. Privé de ce précieux secours, le chef de l'Eglise pourra-t-il, comme par le passé, accomplir la mission qu'il a reçue de Jésus-Christ, lorsqu'il a dit : « Allez, prêcher l'Evangile à toute créature.»

Léon XIII le fera sans doute ; c'est pour lui un devoir sacré, mais il sera contraint de le faire avec réserve ; et il attend notre aide et notre concours.

» A cette grande œuvre de l'enseignement chrétien, Léon XIII veut joindre l'exercice persévérant d'une charité ardente : récemment il a manifesté son intention d'élever à Rome un vaste hôpital, il veut que l'édifice touche son palais, ou plutôt sa prison du Vatican, afin d'aller visiter lui-même les vieillards, les malades qui y trouveront un abri ; il désire parer à toutes les éventualités que l'invasion du choléra en Italie lui faisait appréhender pour la ville de Rome. »

— La fête de N.-D. de Lorette, 10 décembre, ne s'est point passée à la crypte sans une commémoration toute spéciale, sans hommages pieux en rapport avec la circonstance. L'affiliation de l'église de N.-D. de Sous-Terre à la basilique de Lorette, et par suite la participation aux mêmes avantages spirituels, est un fait trop important pour être oublié par les personnes désireuses de ces grandes faveurs.

— La fête de Saint-Aignan, dans la paroisse de ce nom, a été célébrée très dignement, comme toujours. L'officiant était M. l'abbé de Kercadio, du diocèse de Chambrai. Le prédicateur, M. l'abbé Canuel, vicaire de la cathédrale, a donné un excellent sermon sur le rôle de nos anciens évêques dans les Gaules et le dévouement que nous devons à l'église pour imiter leur exemple.

— Les sermons de l'Avent, à la cathédrale, ont été suivis avec un vif intérêt. Nous avons déjà nommé le prédicateur du premier dimanche : M l'abbé Brière, curé de Hanches. Le bonheur de posséder la foi, et le zèle pour la communiquer par l'apostolat de la prière et de l'aumône, comme les missionnaires le font par l'apostolat de la parole : tel était le sujet que M. Brière a traité avec un bel ordre d'idées et une diction parfaite. — Le second dimanche, M. l'abbé Leroy, curé de Marville-Moutiers, a prêché sur la bonté, et il en a montré l'existence et l'action dans l'église ; les dév eloppements de sa thèse ont été très favorablement appréciés. — Le troisième dimanche, c'était le sermon de charité pour les pauvres soutenus par la Société de Saint Vincent-de-Paul. Le prédicateur, M. l'abbé Gibier, vicaire de Saint Paterne, à Orléans, a charmé son auditoire en commentant dans un discours clair et animé le texte de Saint Paul : Ne vous laissez pas vaincre par le mal, mais triomphez du mal par le bien. — Au moment où nous mettons sous presse, nous n'avons pas encore entendu le sermon du quatrième dimanche qui sera prêché par M. l'abbé Bourgine, vicaire de Dreux, ni celui de Noël qui sera prêché par M. l'abbé Lemoine, aumônier du collège.

— La fête de l'Adoration, en janvier, est fixée au 22 dans l'église

de Notre-Dame de Sous-Terre. Celle du 18 décembre, à l'Hôtel-Dieu, a répondu à notre attente par la dignité des cérémonies, la convenance du chant et la décoration du saint lieu. Les paroles de foi et d'amour tombées de la chaire étaient bien celles qui conviennent au disciple de Saint Vincent-de-Paul ; le supérieur des Lazaristes d'Orléans, M. Delporte a su remuer les âmes et les élever vers l'eucharistie.

— La station de l'Avent, dans l'église Saint Louis-des-Français, à Rome, est prêchée cette année par un prêtre de Chartres, Mgr Foucault, de l'Institution Notre-Dame.

— Monseigneur l'évêque de Chartres, a ordonné, le 20 décembre, à la Crypte un prêtre : M. l'abbé Toury, professeur au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou ; dix diacres et deux sous-diacres.

— M. l'abbé Lemoine, aumônier du collège, a été installé chanoine honoraire, le 8 décembre.

— Le R. P. Gilles a succédé au R. P. Gay, comme supérieur des Maristes à Chartres. Le R. P. Gay est maintenant de la résidence de Paris ; il a laissé à Chartres les meilleurs souvenirs ; nous le suivons de nos vœux dans ses nouvelles fonctions.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Veuillez faire brûler pendant deux mois une lampe devant l'une des deux Madones. — Mon fils devait subir une opération dangereuse ; je l'ai recommandé à N.-D. de Chartres ; elle a exaucé nos prières et obtenu une prompte guérison pour mon cher malade. Reconnaissance à Marie ! (C. d'A. à B., diocèse d'Autun).

2. Dans de grandes angoisses et peines, j'ai invoqué N.-D. de Chartres. Elle a bien voulu venir à mon secours. Pour sa protection manifeste en de si graves circonstances, je veux lui rendre grâces. Qu'Elle daigne me continuer ses bienfaits !

(A. B., diocèse du Mans.)

3. Merci à ma bonne Mère ! Depuis longtemps je sollicitais deux grâces par son entremise, et je perdais courage dans une longue attente. Enfin elle a eu pitié de ma situation pénible et j'ai été exaucée. (F. T. de M., diocèse d'Orléans.)

4. Nous nous étions recommandés à N.-D. de Chartres pour obtenir, par son intercession maternelle, la guérison d'une malade bien aimée, ou du moins, si elle devait mourir, sa préparation à une mort bien chrétienne. C'est cette dernière grâce que le bon Dieu a voulu accorder. Notre chère malade qui d'abord ne se résignait point à quitter ce monde, s'est trouvée convertie dans ses idées ; puis de bon cœur elle s'est disposée à la réception des derniers

sacrements ; elle s'est endormie du sommeil des justes dans la paix et l'espérance. (E. H. de B., diocèse de Verdun.)

5. Il y a quelques temps je sollicitais une neuvaine de prières pour la guérison d'une jeune mère de famille très gravement malade. Grâce à Dieu, les prières ont été pleinement exaucées et la malade a été promptement remise sur pied. C'est du fond du cœur que je remercie la bonne Notre-Dame de nous avoir obtenu ce bienfait. (N. de L. à M., diocèse de Poitiers).

6. Grandes actions de grâce à rendre à cette bonne Mère Notre-Dame de Chartres pour la réussite d'une affaire fort grave !
(Un enfant voué à N.-D. de Chartres, H. L. à B., diocèse de Chartres).

7. Une jeune fille de ma paroisse étant dangereusement malade, ses parents promirent à N.-D. de Chartres, de faire publier sur la *Voix*, le bienfait de sa guérison, si elle daignait le lui accorder. La guérison est complète ; donc je vous prie d'insérer cette grâce dans la *Voix*, dans les termes que vous voudrez.
(Signé L. S. de B., diocèse de Chartres).

8. Je viens rendre mes actions de grâces à Notre-Dame de Chartres. J'avais de grandes souffrances et la maladie aurait pu devenir très grave. J'ai invoqué Notre-Dame et ma guérison, au grand étonnement du médecin, a été bien plus prompte qu'on n'osait l'espérer. Je vous envoie une petite offrande pour les clercs.
(E. M., diocèse de Dijon).

9. Au mois de septembre, un enfant était très malade d'un commencement de méningite, il était presque condamné par le médecin ; nous lui donnâmes de l'eau de Lourdes et promîmes, s'il guérissait, d'aller à Chartres à pied remercier la Sainte Vierge et de vous faire part de la guérison. A peine eut-il bu l'eau de Lourdes, qu'un changement se produisait ; le surlendemain l'enfant était guéri. Or, notez bien, Monsieur, que pendant cet intervalle, il n'a été donné *aucun médicament* à l'enfant.

Nous avons fait hier le voyage promis et je m'empresse de m'acquitter de la seconde partie de nos engagements. Que le nom et la puissance de N.-D. de Chartres soient connus et loués par toute la terre ! (E. P. à O., diocèse de Versailles).

Nécrologie. — *M. l'abbé Ferron.*

Le lundi 1er décembre, la paroisse de Souancé rendait ses derniers devoirs à M. l'abbé Ferron (Jean-Pierre-Alphonse), son vénérable curé, décédé le 28 novembre, à l'âge de 60 ans. A ses obsèques, l'église paroissiale était remplie comme aux grandes solennités. Plus de trente prêtres étaient venus de Nogent et des environs témoigner de leur estime pour leur confrère et de leurs regrets pour sa mort.

M. l'abbé Percebois, curé de Saint-Hilaire de Nogent, a prononcé l'oraison funèbre. Il a fait ressortir, avec justesse, le zèle que M. l'abbé Ferron a déployé, pour la gloire de Dieu et le bien des âmes, dans les paroisses de Baigneaux, de Prunay-le-Gillon et de Souancé, qu'il a successivement occupées.

Au cimetière, M. le maire de Souancé a honoré la mémoire du bon curé par un discours qui rappelait le dévouement du défunt pour les pauvres et les infirmes, son zèle envers les enfants et les vieillards, les petits et les grands. L'assistance a été fort touchée des paroles chrétiennes d'adieu et d'espérance prononcées par M. le maire sur la tombe du bon pasteur.

Nous recommandons aux prières M. l'abbé Ferron ; puis deux autres associés de l'Archiconfrérie de N.-D. de Sous-Terre, qui ont toujours porté de l'intérêt à notre œuvre : M. le chevalier de Maynard, ex-conseiller de préfecture, vénérable octogénaire décédé en Vendée, et M. Blottière (du Mans), sculpteur bien connu pour ses travaux d'églises, chevalier de l'ordre de St Grégoire.

BIBLIOGRAPHIE

Institutions canoniques données dans les écoles du séminaire pontifical romain et du collège urbain, par l'illustre professeur De Camillis. Traduites en français par M l'abbé Condis (du diocèse d'Agen), et augmentées de notes complémentaires mettant en rapport le droit canonique avec le droit civil actuellement en vigueur en France ; et d'un supplément renfermant les lois ou ordonnances qui ont trait aux affaires ecclésiastiques. Trois volumes in-12, prix 9 fr. — *Franco*, 10 fr. 50.

— **Traité des censures**, en français, d'après le droit nouveau établi par la Bulle Apostolicæ Sedis de Pie IX, par M. l'abbé Condis (du diocèse d'Agen). Un volume in-12, prix 2 fr. 50. — *Franco*, 2 fr. 80. Cet ouvrage, ainsi que le précédent, est honoré de recommandations élogieuses venant de plusieurs évêques

Le *Traité des censures* et les *Institutions canoniques* sont en vente chez l'auteur, à Mesquières (Lot-et-Garonne) L'auteur qui vient d'avoir son traitement supprimé pour avoir soutenu la bonne cause, fait appel à tous ses vénérés confrères pour qu'ils lui viennent en aide en achetant ses ouvrages.

— **Quelques heures avec les Saints**, par le R P. Anderdon, de la Compagnie de Jésus, traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur, par Madame de Lépine. 1 beau volume in-12 broché 3 fr. (Librairie Oudin, à Poitiers).

— **Journal des Enfants de Marie**, fondé par le R P Huguet, de la Société de Marie, et continué par des Pères de la même Société, avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique S'adresser au Directeur, à Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône.) Prix de l'abonnement pour la France : 2 fr. 50. — (20 fr. pour dix abonnements).

JANVIER 1885.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois DE JANVIER 1885.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1er janvier, jeudi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie et de St Joseph.

2, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.

3, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du St Sépulcre et de la Terre Ste, au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.).

4, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du Rosaire ; 2° p. le scap. bleu ; 3° p la Conf. de N. D. de Chartres.
5, lundi. — Ind. pl.: 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales.
6, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du St C. de Marie (visite d'église — j. au ch.).
7, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
8, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.).
9, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
10, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. de Rome, au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.).
11, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. l'Arch. de St Joseph ; 2° p. les objets indulg.
12, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales.
13, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. C. de Marie (visite d'église — j. au ch.).
14, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.).
15, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.).
16, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
17, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du St Sép. et de la Terre Ste, au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.).
18, dimanche. — Ind. pl. p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).
19, lundi. — Ind. pl. p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
20, mardi. — Ind. pl. p. les Tert. Fr. (j. au ch.).
21, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
22, jeudi. — Ind. pl. p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
23, vendredi. — Ind. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. la récit. quotid. de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.).
24, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. de Rome, au scap. bleu (visite à la Ste V. — j. au ch.).
25, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. l'Arch. du S. C. de Marie ; 2° p. la récit. du chapelet brigitté : 3° et de l'Imm. Conc. (j. au ch.).
26, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la récit. quotid. du trisagion *Sanctus* (j. au ch.).
27, mardi. — Ind. pl p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.).
28, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.).
29, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales : 2° p. la récit. quotid. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
30, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
31, samedi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

2e NUMÉRO — LA VOIX — FÉVRIER 1885

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

PAUL GRANGER, de la Compagnie de Jésus (1)

(Suite.)

Paul Granger fut atteint dans le courant de l'année 1845, d'une violente pleurésie. Les soins qu'il reçut de ses amis, dans sa petite chambre d'étudiant, ne pouvaient complétement remplacer les industries maternelles; aussi, ne se releva-t-il jamais entièrement de cette première attaque : germe funeste d'un mal qui devait, si jeune encore, le conduire au tombeau !

C'est à Vendôme que Paul passa le temps de sa convalescence. Le moment était venu pour notre pieux jeune homme de mettre ses parents dans la confidence de ses projets d'avenir. Sa mère en fut la première instruite. Il comptait sur son entremise pour faire savoir à M. Granger sa résolution de se consacrer à Dieu dans la Cie de Jésus. Chose remarquable, bien que le sacrifice de la séparation soit bien déchirant pour une pauvre mère, c'est presque toujours à elle que la fille, ou le fils qui veut se vouer au Seigneur, en fait la première confidence. C'est que son âme renferme des abîmes insondables de tendresse, dans lesquels elle puise le dévouement et l'abnégation qui forment la trame de sa vie. S'oubliant toujours elle-même, elle ne songe qu'au bonheur de son enfant, et, pour le rendre heureux, elle ne recule devant aucune souffrance, devant aucune immolation. Aussi « les *grandes eaux* des tribulations » ne pourront jamais éteindre les flammes brûlantes qui s'échappent du cœur d'une

(1) D'après l'intéressante notice du R. P. Dufour : ancienne maison Le Clère, rue Cassette, 29, Paris.

mère, ce foyer incandescent des plus pures affections, et après l'amour de Dieu, du plus saint de tous les amours !

M. Granger, en apprenant la résolution de son fils, en éprouva un profond chagrin. Il mit tout en œuvre pour détourner son cher Paul d'un projet qui renversait toutes ses espérances; mais *Dieu avait parlé,* et, devant cet appel divin, toutes les objections du père restaient sans effet sur la volonté du jeune homme ; néammoins, cédant à ses supplications désolées, il consentit à terminer ses études de droit ; il lui restait pour cela une dernière épreuve à subir, celle de la thèse. Il la soutint brillamment, après quelques mois de préparation, et s'empressa d'en donner la nouvelle à son père. Il lui disait dans la même lettre que ses idées de vocations religieuse, bien loin de disparaître s'étaient tellement affermies, qu'il désirait les mettre promptement à exécution.

La missive de Paul ne laissait plus à son père aucune objection possible. Toutes les ressources étaient épuisées. M.Granger ne répondit pas : c'était comme le dernier effort de sa tendresse blessée. Six jours après vint une seconde lettre, ardente comme le zèle, respectueuse comme l'amour filial ; le père la lut mais n'y répondit pas davantage.

Paul demeura ferme dans cette épreuve ; l'exemple des saints l'y excitait ; la volonté de Dieu était manifeste. Le *Veni* divin s'était fait entendre en son cœur ; parole si douce et si forte à la fois qu'elle subjuguait son âme, qui ne pouvait que répondre à cet entraînant appel : « me voici Seigneur, me voici. »

Ceux qui l'ont entendue cette voix chérie ne s'y méprennent pas. Écho de la grâce, elle ravit l'âme de l'élu du Seigneur et lui fait goûter à l'avance le centuple de bonheur promis par le Sauveur lui-même à tous ceux qui, pour le suivre, quitteraient les êtres les plus chers (1). Ah ! ce centuple de joie intérieure, ils en ont aussi une part, les généreux parents qui, dans les tortures du jardin de l'agonie, prononcent le *Fiat* vainqueur des révoltes de la nature : l'ange des divines consolations recueille leurs larmes dans un calice d'or, et les présente au Très-Haut, qui les transforme en une céleste et rafraîchissante rosée !

(1) (Saint-Marc) X, 29 et 30.

Le père de Paul devait l'éprouver un jour, mais l'heure de la résignation n'était pas encore venue pour son âme troublée.

Une troisième lettre de son fils, dans laquelle celui-ci redoublait ses protestations d'affection et sollicitait la bénédiction de ses bien-aimés parents, eut le sort des précédentes.

Paul, fortifié dans cette lutte héroïque par ces paroles du Divin Maître : « *celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi,* » (1) passa outre. Son âge lui servait d'autorisation légale ; ses instances respectueuses, pour suivre une vocation inspirée par Dieu même, l'autorisait aussi devant sa conscience qui goûtait, malgré ces orages, une ineffable paix: il réalisa donc son petit avoir d'étudiant et partit de Paris pour Gênes où, par suite des événements, le noviciat des Jésuites d'Avignon avait été transféré (7 août 1846).

Toujours fidèle aux devoirs de la piété filiale, l'exilé volontaire adressa de Marseille à ses parents un adieu débordant de tendresse, leur promettant de prier pour eux et de les aimer toujours.

Après avoir passé quelques mois à Gênes, Paul rentra en France et fut envoyé par ses supérieurs à Issenheim, jolie bourgade de l'Alsace, située à vingt lieues environ de Strasbourg, entre les montagnes des Vosges et le cours du Rhin. La maison du noviciat où le *Frère Granger* devait achever ses deux années de probation occupait l'emplacement d'une ancienne abbaye possédée, jusqu'à la Révolution, par des religieux Antonins.

Le jeune novice se trouvait heureux dans cette paisible demeure. La cordialité qui régnait entre les frères ; les *exercices* si bien combinés pour former l'âme à l'amour de Dieu et à la pratique de la vie religieuse, les *sacrifices* sur soi-même pour vaincre la nature jusque dans ses derniers replis, accomplis avec tant de générosité et de liberté d'esprit ; tout était pour lui un sujet d'édification ; tout l'affermissait dans sa sainte vocation. Jamais il ne connut ces défaillances, filles de l'amour-propre, que font naître dans les âmes éprises d'elles mêmes leurs imperfections journalières ; le Frère Granger d'ailleurs ne cher-

(1) (Saint-Mathieu) X, 37.

chait qu'à s'effacer : bien loin de se prévaloir de ses talents, de ses connaissances acquises, il gardait le silence sur les questions qui lui étaient les plus familières, et s'il consentit à donner encore un cours à ses inspirations poétiques, ce fut pour chanter les louanges de la Vierge Marie ! . . .

Le nouveau novice fut bientôt aimé de tous ses Frères ; sa douce modestie, sa physionomie ouverte et tranquille, sa simplicité candide et sa tendre piété, la réserve prudente de ses entretiens inspiraient pour lui affection et respect; son amour pour l'adorable Eucharistie se reflétait sur son doux visage quand il revenait de la Sainte-Table. Il avait demandé au bon Dieu de l'aimer plus que tous les autres, « mais *sans le savoir*, de peur de se croire meilleur qu'eux. »

Sa dévotion pour la Sainte Vierge était devenue proverbiale au noviciat d'Issenheim. Les anciens de la maison disaient aux nouveaux venus. «Avez-vous entendu le Frère Paul parler de la Sainte Vierge ? Essayez une fois d'amener l'entretien sur ce sujet, vous verrez comme il s'animera, comme il vous parlera avec effusion, comme il vous dira des choses admirables de sa mère, comme au nom seul de Marie son visage s'illuminera d'une joie toute céleste ! . . . »

L'aspect des montagnes l'avait toujours fortement impressionné. Une lettre qu'il écrivit à sa mère au mois de juin nous montre combien l'aspect de la belle nature remuait son âme et l'élevait vers l'auteur de toutes ces magnificences.« Je voudrais, chère mère, que vous vissiez l'Alsace dans ce moment ; impossible de trouver une plus riche végétation que celle qui embellit nos montagnes. Dans la Beauce on ne voit en cette saison qu'une mer immense d'épis ; ici, lorsque l'on veut gravir quelque sommet des Vosges, on domine bientôt sur un océan de verdure grossi par d'immenses forêts.

« Rien n'est plus majestueux ni plus riant. Les environs de Notre-Dame de *Thierbach* surtout présentent ce magnifique spectacle. Nous avons le bonheur d'y aller de temps en temps passer la journée auprès de la Sainte Vierge, et c'est toujours une grande fête pour nous. »

Dans une autre lettre il épanchait son âme dans le cœur de ses bien aimés parents avec un abandon tout filial. « Je pense à vous, leur disait-il, dans toutes mes prières. Oh ! puisse Marie vous protéger toujours au milieu de ces tempêtes qui grondent, comme elle me gardera moi-même tant que je serai fidèle ! Puisse-t-elle surtout en ce moment exaucer les vœux ardents que je forme pour mon bon père au jour de sa fête(1)! Oh! mes bien chers parents, puisque je vous ouvre en ce moment mon cœur, je veux vous dire que je me trouve souverainement heureux d'être consacré à Dieu, surtout en ces temps de bouleversements et d'orages. Que d'avenirs brisés parmi les jeunes gens, que de fortunes ébranlées ! Où donc y a-t-il quelque chose de sûr et de solide si ce n'est en Dieu ? Que peuvent les révolutions contre celui qui a tout quitté et qui n'a plus rien en ce monde?... Réfléchissez, je vous en conjure, à toutes ces choses et vous souhaiterez, j'en suis certain, que je demeure fidèle dans ma sainte vocation. »

Tandis que la mère de Paul lui écrivait de temps à autre, son père ne s'était point départi d'un mutisme si pénible pour son fils, quand, sur le bruit d'une dispersion possible du noviciat d'Issenheim, il rompit le silence pour proposer au Frère Paul de revenir prendre son ancienne place au foyer de la famille.

Notre novice n'était pas de ceux qui regardent en arrière : cette lettre le toucha sans l'ébranler. Il répondit que la Compagnie de Jésus ne perdrait jamais par la persécution les droits sacrés qu'elle avait à sa foi ; qu'il était prêt à suivre ses frères partout où l'orage pourrait les jeter, fut-ce même en Amérique; que d'ailleurs il s'était lié avec Dieu et que rien au monde ne le détacherait de sa vocation.

Les deux années de noviciat étant terminées, Paul Granger fut admis à prononcer ses vœux le jour de l'Assomption de la très sainte Vierge (15 août 1848). Il avait averti ses parents de cet acte solennel dans des termes où se peignait la reconnaissance la plus vive envers le Dieu si bon qui l'avait choisi entre tant d'autres pour faire partie de sa garde d'honneur.

(1) Saint-Pierre et Saint-Paul, 29 juin 1848.

Les Jésuites avaient à Brugelette, en Belgique, un florissant collège et un scolasticat ; logement séparé où les jeunes Jésuites, au sortir du noviciat, se préparent en commun à l'enseignement ou à la théologie, par des études philosophiques et littéraires. Paul y fut envoyé par ses supérieurs.

La rentrée des élèves vint bientôt repeupler les salles d'étude, les cours, les jardins, d'une jeunesse riante et laborieuse. Pères et enfants, chacun reprenait sa place dans cette grande famille; et les rapports accoutumés d'affection et de respect de dévouement infatigable et de confiance intime, régnèrent promptement entre eux. Paul, l'ancien écolier des lycées, était vivement frappé de tout ce qu'il voyait. « Frère, que c'est beau ! disait-il à l'un de ses compagnons, à la suite de ces communions générales et de ces grandes fêtes chrétiennes auxquelles tous les écoliers prenaient part. « O mon Frère, que ces enfants sont heureux !» Et il demandait à Dieu avec ferveur de leur conserver longtemps ce bonheur avec la joie et la paix dont ils jouissaient.

Nous touchons en ce moment à la dernière période de la vie de Paul Granger.

Semblable au voyageur qui s'arrête quelques instants au pied d'une montagne afin de la gravir ensuite avec plus de facilité, arrêtons nous ici, pour qu'il nous soit donné de pouvoir suivre notre angélique jeune homme dans son ascension du Calvaire, dont le sommet devait être pour lui le marchepied du ciel.

(A suivre). UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

DÉVOTION de CHRISTOPHE COLOMB
envers NOTRE-DAME de l'IMMACULÉE CONCEPTION

Six cents quinze évêques ont adhéré au *postulatum* présenté à la Cour de Rome pour la béatification de Christophe Colomb.

Pie IX avait chargé M. le comte Rosely de l'Orgue d'écrire pour la première fois une vie de ce grand homme qui mit en relief le grand chrétien.

Après M. Rosely de l'Orgue, un autre écrivain catholique, M. Léon Bloy a soutenu la même thèse par les mêmes arguments et plus d'éloquence encore. Mais ce que les lecteurs de la *Voix de Notre-Dame* n'apprendront pas sans intérêt, c'est que l'un des titres les plus émi-

nents de la piété de Christophe Colomb était la dévotion à Marie Immaculée, dévotion qu'il tenait avant tout de sa grande pureté de cœur, mais peut-être aussi qu'il avait reçue de l'Espagne sa seconde patrie, et de l'ordre de Saint-François dont il était tertiaire.

La première des îles où il planta la Croix, il l'appela *Saint-Sauveur* afin de marquer le caractère chrétien de sa mission, mais la seconde fut appelée *Sainte-Marie de la Conception*, parce que ce premier voyage de Colomb avait été entrepris sous les auspices de Celle qui s'est appelée l'étoile de la mer.

A son second voyage, il parsema le nom de Marie sur la mer des Antilles en imposant son nom à la plus grande partie des îles qu'il découvrait. Ce fut : *Sainte-Marie l'Ancienne* (Antigoa), la *Gracieuse Marie* (Maria Galande), *Sainte-Marie de la Rotonde*, *Montserrat* et la *Guadeloupe* qui rappelaient les sanctuaires les plus célèbres de l'Espagne et aussi les lieux où la Sainte Vierge était particulièrement honorée.

Comme les fils de Saint Dominique en leur couvent de Valladolid, invoquant dans leurs prières cette immortelle beauté, répétaient à chaque fois qu'ils touchaient une des roses de sa couronne : *Ave Maria;* ainsi Christophe Colomb, ce navigateur qui prît pour rosaire les Antilles brillantes, à chaque fois qu'il touchait une de ces îles en fleurs qui s'arrondissent en guirlande sur l'azur de l'océan, la saluait du nom cinquante fois répété de la mère du Christ.

« Il semble, dit M. Léon Bloy, dans son ouvrage dont nous ne » saurions trop recommander la lecture, que cet apôtre ait voulu » préparer l'évangélisation des peuples nouveaux par le même procédé » divin qui servit à préparer pendant quatre mille ans la rédemption » du genre humain. »

« Chaque soir il faisait chanter sur ses trois navires l'hymne de la » Vierge. La merveilleuse tendresse de cette dévotion répandait sur » toute cette existence fracassée et gigantesque la suave douceur d'une » poésie céleste. La Vierge sans tache le conduit presque visiblement » de ses mains lumineuses à travers tous les écueils de l'océan et du » monde, dans les nuits sereines de l'Atlantique, sous la bénigne clarté » des constellations australes. L'azur profond de ce firmament nouveau » pouvait paraître au contemplateur du Verbe comme le manteau » étoilé de la reine des cieux étendu pour le protéger sur l'immensité » des flots, et, dans les angoisses de la tribulation suprême, c'est elle » encore qui descendait pour fortifier son serviteur, non plus dans le » bleu constellé de sa gloire, mais dans le sombre vêtement de la » mère douloureuse, avec le cadavre d'un Dieu sur ses genoux, et les » sept épées plantées dans le cœur ; mais c'est elle toujours, dans le » calme ou dans la tempête ; et la plus belle grandeur, après tout, de

» l'inventeur du Nouveau-Monde, du candide précurseur de l'oblation » perpétuelle, c'est d'avoir accompli dans sa plénitude, après quatorze » cents cinquante neuf ans, la troisième parole de Notre-Seigneur » Jésus-Christ mourant sur la croix, sous les yeux de sa mère, pour le » salut du monde entier. »

(Léon Bloy, le *Révélateur du Globe*), chez Vaton, rue du Bac, 41.

Il existe à Haïti une grande plaine nommée la Végareal. Elle était dominée par une colline sur laquelle Colomb planta une croix et bâtit une forteresse qui porte le nom de Conception. Il paraît établi par la tradition que la croix, après la mort de Colomb, aurait été l'occasion de nombreux miracles. Elle portait en Amérique le nom de vraie croix. C'est d'elle qu'est venu le nom de deux villes : Sainte-Marie-du-Port et Sancta-Crux.

Le Père Charlevoix, dans son histoire de Saint Dominique, raconte que les indigènes idolâtres voulurent brûler cette croix. Ils amoncelèrent tout autour une énorme quantité de branches sèches. Les flammes s'élancèrent très haut, enveloppèrent la croix ; mais quand la fumée fut dissipée et la flamme éteinte, les Indiens la virent exempte d'atteinte. Seulement vers le pied se trouvait une marque noire, comme si l'on eut trop approché une chandelle. Quand ils voulurent recommencer, ils aperçurent, dirent-ils, une Dame d'un port et d'un regard plein de majesté, assise sur l'un des bras de la croix, qui rendait tous leurs efforts inutiles. Dès lors ils ne passaient plus devant la croix sans s'incliner humblement.

Le même fait est rapporté par Oviedo y Valdés (coronica de las indias, lib. III, chapitre 5.)

C'est ainsi que Notre-Dame récompensait celui qui avait voulu faire du Nouveau-Monde un paradis dont elle fut la porte. Après que les puissances ingrates de ce monde eurent fait mourir Colomb de misère et de dégoûts, elle fit se lever sur sa tombe oubliée l'aurore du surnaturel.

Florentin LORIOT
av. à Alençon.

LE ROSAIRE

PROTECTION DANS LE MALHEUR. FORCE DU SOLDAT

Nous réunissons dans un même article deux traits récents bien propres à fortifier notre confiance dans la récitation pieuse du chapelet.

Le 20 juin, l'entrée d'une mine s'effondrait à 100 mètres de profondeur au village de Schwientochlowisz dans la Haute-Silésie. Quarante-trois mineurs s'y trouvaient enfermés. Un immense amas de décombres obstruait l'entrée de la galerie. Chacun crut les pau-

vres ouvriers à jamais perdus, parce qu'il semblait impossible de remuer une masse si énorme de terre et de pierres avant que les malheureux enterrés tout vivants fussent morts de faim et d'asphyxie.

Après un pénible travail de six heures on réussit à découvrir l'entrée de la galerie. Les ouvriers les plus proches pénètrent dans le rayon de la mine. Les quarante-trois malheureux s'y trouvaient étendus immobiles ; ils vivaient encore, mais on pouvait à peine retrouver sur leurs lèvres un souffle de vie. On s'empressa de les transporter à l'air libre et de leur prodiguer les secours nécessaires, à la suite desquels la plupart des ouvriers ne tardèrent pas à se rétablir. Ils racontèrent que, pendant leur long séjour sous la terre ils n'avaient presque jamais cessé de réciter le Rosaire et d'invoquer Sainte-Barbe, patronne des mineurs. — Leur foi, comme on l'a vu, fut dignement récompensée.

Lorsque le dernier des quarante-trois ouvriers eût été retiré de la mine, M. le directeur Aeusan invita les trois mille personnes présentes à rendre à Dieu de publiques actions de grâces ; aussitôt la foule entonna le *Te Deum* en allemand avec une ferveur et une expression qui tiraient les larmes de tous les yeux.

Les deux Chapelets. — Lettre d'une dame Orléanaise (1)

« . . . Pardonnez-moi si je ne vous parle aujourd'hui que de nos tristesses. Paul, notre cher enfant, est parti pour la Nouvelle-Calédonie ; il sera quatre mois sur mer et plus de trois ans à Nouméa. C'est une longue séparation, et dans une longue séparation, n'y-a-t-il pas quelque chose des amertumes de la mort ? Ma douleur est pourtant bien adoucie par cette pensée que mon fils a conservé la foi ; qu'il l'a gardée, défendue même au milieu de l'impiété de nos troupes et de la licence de nos armées. Ah ! on s'étonne de nos défaites ; mais sans Dieu qui donc a jamais parlé de victoire ? La France ne connaîtra plus de triomphe tant qu'elle restera éloignée de son Dieu. Est-elle encore digne, cette patrie abaissée, que nous lui fassions le sacrifice de nos enfants ? Oui, pour une mère chrétienne, il y a une douleur au dessus de celle de voir tomber son fils sur le champ de bataille, il y a la douleur de lui voir perdre la foi. Eh bien, grâces à vous, mon Dieu, ce martyre m'a été épargné, vous avez compris qu'il dépassait mes forces.

» Paul, au moment où nous allions nous séparer, m'a remis deux chapelets.— « Veuillez, ma mère, m'a-t-il dit, les conserver toujours ; pour moi ils sont des trophées de victoire. Un jour, j'entendis dans la caserne un tumulte étrange, je m'approche et que vois-je ? Quinze à vingt soldats jouant avec un chapelet trouvé dans la poche d'un

(1) Nous empruntons cette lettre aux *Annales religieuses* d'Orléans.

jeune volontaire. Leurs plaisanteries grossières, leurs blasphèmes infâmes, leurs paroles impies me révoltèrent. Donnez-moi ce chapelet, m'écriai-je ; comment ! vous avez la lâcheté de le mépriser, lui, arrosé si souvent des larmes de nos mères ! Donnez-le moi, vous dis-je. — A ce moment, ce fut un tonnerre de jurements et d'imprécations. Tous se jetèrent sur moi, et l'un d'eux menaça de me tuer ; peu m'importe, disais-je en moi-même, c'est une gloire de mourir pour la France ; mais mourir en défendant l'honneur du rosaire, n'est-ce pas plus glorieux encore ? et je fus assez heureux pour arracher de ces mains l'un de ces deux chapelets. »

» L'autre, savez-vous où je l'ai trouvé ? — Attaché au cou d'un chien en guise de collier ; et comme je l'enlevais avec indignation du cou de ce pauvre animal, un de mes camarades en passant se prit à sourire, de cet ironique sourire de l'impie. Va, lui dis-je, tu peux m'en croire, on défend plus bravement le pays un chapelet dans sa poche que l'insulte sur les lèvres..... »

» N'est-ce pas que je suis une mère heureuse ? Qu'est-ce que l'éloignement, qu'est-ce même que la mort, lorsqu'on peut se dire : Je ne le vois plus ; mais je le sais au ciel !

» Oh ! non, non, Notre-Dame du très saint Rosaire, vous m'épargnerez un sacrifice par trop cruel, je reverrai mon enfant, j'en ai la ferme et inébranlable conviction. Ah ! vous le savez, déjà je pleure sur deux tombes... Mère de Dieu, vous obtiendrez au jeune soldat qui sauva l'honneur de votre chapelet, de revoir sa mère et la France ! »

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Une députation de la jeunesse catholique au Vatican. — Le 6 janvier, fête de l'Epiphanie, le Souverain Pontife a reçu en audience, deux cents délégués de la Société de la jeunesse catholique d'Italie ; douze cardinaux étaient présents.

Le Saint Père a félicité les jeunes catholiques de leur zèle à appliquer les moyens de salut et régénération sociale indiqués par l'Encyclique *Humanum genus.*

Il leur a vivement recommandé la diffusion des vérités religieuses et le dévouement aux œuvres de la charité, dont il a montré la supériorité sur la philanthropie ; il a proclamé une fois de plus cette vérité, que l'Eglise seule offre une solution satisfaisante à ce qu'on appelle la question sociale.

Sa Sainteté a exhorté la jeunesse à vaincre le respect humain, elle a dit combien fausse et injuste est l'accusation de ceux qui prétendent que les catholiques n'aiment pas leur pays. Les ennemis de leur pays, ce sont les ennemis de l'Eglise, surtout en Italie où en combattant la Papauté, ils combattent la plus grande et la plus belle des gloires italiennes.

En terminant, le Saint Père a déclaré qu'au milieu des amertumes et des difficultés sans nombre de l'heure présente, il se sentait soutenu et

consolé par le dévouement des catholiques et plus particulièrement de la jeunesse.

Compagnie de Saint-Sulpice. — Les archevêques de New-York, Philadelphie et Chicago (Etats-Unis), viennent de proposer à la Compagnie de Saint-Sulpice de lui confier leurs grands séminaires. En France, les Sulpiciens ont pris cette année la direction du grand séminaire de Luçon. C'est là le plus bel éloge de cette Compagnie aussi savante que modeste, qui forme depuis longtemps de bons et saints prêtres.

Orléans.—Premières communions.— Les *Annales religieuses* donnent des détails très touchants sur l'œuvre de la première communion, établie dans cette ville en faveur des petites filles vagabondes. Nous donnons un passage du rapport de M. le vicaire général :

Voici ce qui a été imaginé pour constater et encourager ces efforts :

Aux approches de la première communion, les futures premières communiantes font, chaque jour, quelque sacrifice d'obéissance, de travail, de piété, par amour pour l'eucharistie. Ces sacrifices sont comptés, et les maîtresses déposent, dans une urne destinée à cet usage, un nombre de grains de blé égal à celui des actes méritoires accomplis pendant la journée. La semaine de la première communion, ces grains de froment sont réduits en farine, et cette farine devient la matière des hosties qui sont consacrées au jour béni de leur première communion. Ainsi, ce sont de pauvres enfants qui achètent, au prix de leurs actes de vertu, la matière de l'eucharistie qu'elles recevront pour la première fois.

Pour un verre d'eau. — Sur la ridicule accusation d'un franc-maçon, une religieuse du diocèse de Nevers, qui avait jeté un verre d'eau à la figure d'un enfant, a été condamnée à trois jours de prison, après avoir subi vingt-neuf jours de captivité préventive. La courageuse Sœur Reine, qui a rendu en 1870-71 les plus grands services aux ambulances de Belfort, a purgé sa condamnation : elle a souffert pour Dieu les injustices des hommes.

A sa sortie de prison, elle a reçu une lettre pleine de sympathie et d'encouragement de Mgr l'Evêque de Nevers.

D'un autre côté, les populations lui ont fait une ovation dont la *Semaine religieuse* a rendu compte comme il suit :

« Condamnée par le tribunal de Clamecy à trois jours de prison, Sœur Reine Marchal a immédiatement subi sa peine. Mardi dernier, à midi, elle a été mise en liberté. Juste retour des choses d'ici-bas : de nombreuses marques de la sympathie la plus vive et la plus touchante lui ont été prodiguées dans la ville de Clamecy, où elle avait tant souffert. Le lendemain, à son arrivée à Corbigny, nouvelle manifestation. Les familles les plus honorables des environs, les dames de la ville et un assez grand nombre de messieurs l'attendaient à la gare. Elle descend du train, accompagnée de l'assistante générale de la congrégation. Les messieurs se découvrent respectueusement sur son passage et l'accueillent par des vivats, les dames lui serrent affectueusement les mains, tous la félicitent. Profondément émue, Sœur Reine répond à toutes ces marques de sympathie par une parole de foi, et prend place dans la voiture de Mme de Neuilly, qui était venue à sa rencontre. La foule lui fait un cortège d'honneur et témoigne un seul regret, celui de voir s'éloigner si promptement celle qui était l'objet d'une ovation si chaleureuse. »

Toujours contre les Congréganistes. — Il y a quatre ans, la Chambre

frappait d'un droit de 2 °/o les revenus des congrégations religieuses. Cette clause vient d'être agravée par le vote d'un nouvel article de loi de finances. Aux termes de l'article 13, voté le 20 décembre, les associations religieuses, autorisées ou non, réalisant des bénéfices ou subissant des pertes, acquitteront un impôt de 3 °/o, calculé à raison de cinq pour cent de la valeur brute des biens meubles et immeubles qu'elles possèdent ou qu'elles occupent. M. de Mackau s'est élevé avec énergie contre cette vexation et a victorieusement défendu la cause du droit et de l'équité. C'est bien comme il l'a dit une loi de confiscation qui a été votée. Ce n'est plus le revenu seulement qui est frappé d'impôt, c'est le capital lui-même qui est frappé d'une taxe dévorante. Après cela, il ne reste plus, en vérité, qu'à s'approprier purement et simplement ces biens, en les déclarant la chose de la République.

Catéchismes à Niort. — Puisque les enfants ne peuvent plus apprendre le catéchisme dans les classes, il faut bien s'ingénier pour trouver un moyen de les instruire.

Or, voici ce qui se fait à Niort :

A sept heures et demie, tous les matins, les enfants arrivent des quatre coins de la ville, se rendent dans une maison, prêtée gratuitement pour cet usage, et sous la présidence d'un excellent homme, qui veut bien les garder, étudient leur catéchisme pendant une demi-heure. Le premier quart d'heure est consacré à apprendre la lettre du catéchisme, et pendant le second quart d'heure les chefs de bancs font réciter la leçon apprise par leurs camarades. A huit heures, tout ce petit monde se rend en classe.

M. Coinquet, maire de Niort, avec l'assentiment de son conseil municipal, a organisé lui-même le mode d'enseignement, que nous venons de décrire.

Les pères de famille témoignent hautement leur reconnaissance à M. le maire.

Castres. — Bourses de séminaire. — Le Conseil municipal de Castres a pris, dans sa séance du 28 décembre, une résolution qui mérite d'être notée, ne serait-ce que pour la rareté du fait.

Il a créé dix bourses d'externes, de 100 francs chacune, au petit séminaire de Castres. Elles seront mises à la disposition des habitants peu aisés de la commune qui voudront faire élever leurs enfants au petit séminaire, et seront décernées au concours, dans les mêmes conditions que celles accordées pour le collège.

Le Denier des Expulsés. — Quatre ans sont écoulés depuis qu'au mépris de tous les droits les Religieux ont été chassés de leurs couvents.

La conscience de la France s'est révoltée alors contre cette scandaleuse iniquité, et la charité catholique est spontanément venue au secours des saintes victimes de la persécution.

Maintenant le régime de l'injustice et de la violence dure encore, et les besoins des Expulsés s'accroissent avec la dureté de leur exil ; les Noviciats plus particulièrement, qui tous ont été transportés à l'étranger, ne peuvent se soutenir que par les aumônes venues de la mère-patrie.

Le Comité de l'œuvre du Denier des Expulsés, répondant à toutes les demandes, a pu envoyer des secours à vingt-cinq Ordres qui se sont adressés à lui.

Mais si large que se soit montrée la générosité, combien de souffran-

ces sont restées sans soulagement ! Combien de proscrits vivent d'une vie précaire et mal assurée !

Il faut donc continuer à envoyer des offrandes, toujours si nécessaires à l'existence des Noviciats établis sur la terre étrangère ; car empêcher l'extinction des grandes familles religieuses vouées au service de l'Eglise, à la prédication de l'Evangile, à l'enseignement de la jeunesse, c'est sauver l'honneur et l'avenir de la France catholique, c'est travailler efficacement à la propagation de la foi.

Prière d'adresser les offrandes à M. le comte GEORGES DE BEAUREPAIRE, secrétaire du Comité, 5, *rue de la Chaise, Paris, ou à* M. DE LUBRIAT, *rue Muret, à Chartres.*

Le pouvoir temporel. — Le *Journal de Rome*, qui avait émis l'idée de la formation d'une *Ligue du pouvoir temporel*, destinée à poursuivre la restauration du pouvoir temporel, s'y est trouvé encouragé et comme sollicité par le discours de Léon XIII au Sacré-Collège, à l'occasion de la Noël ; aussi vient-il de la constituer définitivement. La *Ligue du pouvoir temporel* établira des comités dans tous les pays du monde ; l'un d'eux aura son siège, à Paris 12, rue de Louvois. Elle aura pour mission, comme nous venons de le dire, de créer un mouvement d'opinion par la propagande, la presse, le discours, en faveur de l'indépendance du Pape ; mouvement qui devra aboutir au rétablissement, par la voie diplomatique ou par toute autre, du pouvoir temporel du Pape, de la restitution du domaine de saint Pierre.

Chine. — Nos Missionnaires. — Les Missions catholiques publient une lettre du Père Durandière, missionnaire à Orcho-Keang-Nan, province de Fou-Tcheou, racontant les mauvais traitements que lui ont fait subir, le 10 octobre, une bande de lettrés secondés par tous les vauriens de la localité.

La mission a été pillée et saccagée de fond en comble. Le Père Durandière et un de ses confrères, ont été frappés, bousculés, leurs vêtements ont été mis en lambeaux et enlevés par les Chinois. Ils ont été chassés de la ville, finalement abandonnés sans ressources dans la campagne. Après avoir erré pendant quelques heures pour trouver un abri, les missionnaires ont adressé une requête aux mandarins qui tous, depuis le Taotai de Fou-Tcheou jusqu'au moindre fonctionnaire, ont refusé de leur rendre justice. Voilà un trait, entre bien d'autres, de la persécution qui s'est étendue dans les provinces chinoises, depuis la guerre du Tonkin. On croit là se venger de la France en faisant souffrir les chrétiens.

Catastrophes en Espagne. — D'épouvantables tremblements de terre se sont produits en Espagne à la fin de décembre dernier. Ces effrayantes catastrophes qui semblent se multiplier depuis quelques années peuvent être regardées dans les circonstances actuelles, comme les avertissements de la justice de Dieu.

La province d'Andalousie, où a pris son principal développement l'abominable société dite la *Main noire*, les provinces d'Alméria et de Séville ont été particulièrement éprouvées. On compte par milliers les morts et les familles sans asile et sans ressources.

Le souverain Pontife, profondément ému de ces calamités, dit le *Journal de Rome*, a fait parvenir au gouvernement espagnol, par l'entremise de son Nonce à Madrid, la somme de quarante mille francs, pour venir en aide aux malheureux que le tremblement de terre a réduits à une affreuse misère.

L'Œuvre de Dom Bosco. — Elle vient de s'établir à Paris. Une maison de Salésien y a commencé le 1er janvier. Envoyer les offrandes pour cette œuvre à M. le comte de Franqueville, secrétaire-trésorier au château de la Muette (Paris-Passy), où à M. Bellamy, directeur de l'établissement, rue Boyer, 28, Ménilmontant-Paris. M. l'abbé Bellamy est un prêtre de Chartres entré, il y a deux ans, dans la congrégation de Dom Bosco.

Un nouvel et royal hommage à Son Em. le cardinal Pie. — Le *Journal de Rome* a publié récemment une lettre inédite du comte de Chambord à Son Em. le cardinal Pie ; nous en donnons le texte à nos lecteurs, heureux que nous sommes de reparler, une fois de plus, des brillantes vertus de l'illustre défunt.

21 mai 1879.

Monsieur le Cardinal,

Si, dans ma longue vie d'exil, un de mes regrets les plus amers a été de ne pouvoir faire usage de cette insigne prérogative de la souveraineté royale, qui m'eût permis de pourvoir, en accord toujours parfait avec le Saint-Siège, aux vacances épiscopales et aux grandes fonctions ecclésiastiques, j'éprouve, aujourd'hui, en recevant la lettre de Votre Eminence, un vif sentiment de joie et de véritable consolation.....

Léon XIII, plus heureux que son immortel prédécesseur, a pu obtenir, d'un gouvernement révolutionnaire, ce que Pie IX avait si ardemment souhaité, et tous les vrais catholiques avec lui. Gloire à Dieu, qui, dans le gouvernement de son Eglise, se joue à ce point des prévisions humaines, et révèle sa providence par des coups presque toujours inattendus !

C'est du plus profond de mon âme que je remercie « Celui qui règne dans les cieux..... » d'avoir permis que, à l'heure même de la nouvelle persécution suscitée contre l'Eglise de France, la pourpre romaine soit le partage de l'un de ses plus dignes évêques, de celui qui tient le plus haut et le plus ferme, en face de la Révolution et du libéralisme contemporain, le drapeau immaculé de la doctrine catholique ; de celui qui a livré tant de signalés combats pour cette intégrité de la vérité qui brille depuis trente ans dans la chaire de Poitiers, comme au temps de saint Hilaire ; de celui qui a parlé, comme on ne l'a fait dans aucune langue, de Benoît Labre, de Jeanne d'Arc et de saint Louis ; et, pourquoi ne l'ajouterai-je pas ici ? de l'évêque qui n'a jamais refusé son adhésion spontanée et totale à la revendication de mes droits et aux conseils que je donnais à mes amis.

Ma femme désire, Monsieur le Cardinal, que je vous dise quelle a été sa joie en apprenant cette bonne nouvelle. C'est dans un commun sentiment de confiance et de gratitude que nous vous renouvelons l'expression sincère de nos vœux et que nous vous demandons, plus instamment que jamais, le secours de vos prières.

HENRI.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 2 plaques de marbre portant inscrit un témoignage d'action de grâces. — 2 vases à fleurs pour le sanctuaire du Pilier.

Lampes. — 105 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Janvier, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 82 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3.

A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 270.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 129.

Nombre de visites faites aux clochers : 83.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Janvier ont été consacrés 30 enfants, dont 16 de diocèses étrangers.

— Les fêtes de Noël et de l'Epiphanie ont été magnifiquement célébrées dans la cathédrale de Chartres comme tous les ans ; mais cette fois il n'y a pas eu de messe de minuit à la Crypte. Le prédicateur du jour de Noël a été M. l'abbé Lemoine, chanoine honoraire, aumônier du collège. Il a commenté ce texte : « Voilà le signe auquel vous le reconnaîtrez ; vous trouverez un enfant couché dans une crèche. » L'Homme-Dieu venant guérir le monde, la situation morale de ce monde qu'il voulait sauver, le remède que venait apporter au monde sa miséricordieuse puissance ; ces trois réflexions ont fait le partage d'un bien solide et bien intéressant discours.

— A la fête des Saints Innocents, chant et cérémonies par les enfants de chœur. Excellent sermon, à la Crypte, par M. l'abbé Courtois, professeur au Petit-Séminaire de Saint-Cheron. Le courage dans la vie chrétienne, résolution à prendre en présence des petits martyrs, premières victimes immolées pour la cause de Jésus-Christ ; tel fut son sujet.

— Le 11 janvier, assemblée de charité à la cathédrale, entre vêpres et complies, en faveur des jeunes filles pauvres secourues par l'Œuvre des Jeunes Economes. Sermon par M. l'abbé de Gibergues, vicaire de la paroisse Notre-Dame d'Auteuil. Nous avons entendu de très bonnes considérations sur l'apostolat de la prière et de la charité.

— Le 19, trois sœurs de Saint-Paul ont fait leurs adieux à N.-D. de Chartres et sont parties pour un de leurs établissements de la Guyane (Amérique).

— Le célèbre bénédictin, Dom Pothier, a donné au grand séminaire une conférence sur l'exécution du plain-chant. Nous n'avons pas à expliquer ici son système que les amateurs peuvent étudier dans des livres spéciaux. Ce qu'il importe de constater une fois de plus, à cette occasion, c'est que le chant liturgique est une chose d'assez haute importance pour qu'à notre époque encore beaucoup d'esprits éminents l'aient jugée digne de faire l'objet de leurs études pendant une notable partie de leur carrière.

— Le 22 janvier, nous avons eu, dans l'église de N.-D. de Sous-Terre, une bien touchante fête d'Adoration. Dès la première heure

du jour, une foule de pieux fidèles assistaient à l'exposition du Saint-Sacrement, et s'approchaient du banquet eucharistique. Les chœurs de chant de la Sainte Famille, de la maison du Saint Cœur de Marie et de l'ouvroir Saint Michel, se sont succédé aux messes d'heures. Le soir, la Maîtrise faisait entendre à son tour motets et cantiques. Quelle affluence considérable pour le sermon et le salut ! Le prédicateur a été M. l'abbé Darsonville, curé de Garnay, ancien élève de la Maison des clercs. M. l'abbé Darsonville est licencié en théologie. Nous pouvons dire qu'il a fait honneur à son titre par son instruction si substantielle et si complète sur l'Eucharistie considérée au point de vue de la présence réelle de Notre-Seigneur dans le sacrement, et de la nourriture qu'elle apporte aux âmes.

— La fête d'Adoration mensuelle aura lieu le 26 février dans l'église de Saint-Pierre.

— Le 25 janvier, c'était la fête annuelle de la Confrérie de N.-D. de Chartres. Le sermon a été prêché, au salut du soir, par M. l'abbé Piauger, aumônier de l'Hôtel-Dieu ; sa parole éloquente a excité la confiance en Marie, refuge des pécheurs. La Confrérie de N.-D. de Chartres voit toujours s'accroître le nombre de ses associés. Ceux de la ville s'étaient donné rendez-vous à la fête du 25 avec l'empressement auquel on devait s'attendre. Le lendemain un service funèbre a été chanté pour les associés défunts.

— Le 21, a été dite à la Crypte une messe commémorative de la mort de Louis XVI.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je vous avais demandé, par télégramme, des prières et une lampe devant Notre-Dame pour obtenir la guérison d'un enfant qui avait fait une chute de cheval. Nous avons été exaucés. La petite fille, après avoir été plusieurs heures sans connaissance et deux jours dans un assoupissement complet, est maintenant guérie. On redoutait la mort ou au moins la perte des facultés intellectuelles. La Très Sainte Vierge a conservé cette enfant, et l'a conservée *tout entière*. Aidez-nous à remercier la Bonne Mère et veuillez faire célébrer à son autel une messe d'actions de grâces.

(A. V. à M., diocèse de Bayonne.)

2. Nous rendons grâces au Seigneur et à N.-D. de Chartres pour une nouvelle faveur obtenue. (R. T. à C., diocèse de Reims.)

3. Je vous prie de m'abonner à la *Voix* de Notre-Dame de Chartres. Je viens de célébrer mes noces d'or au Sacré-Cœur, le jour de Saint Thomas, 22 décembre. Veuillez dire pour moi un *Ave Maria* à la Crypte de N.-D. de Chartres en actions de grâces, des 19,420 messes que j'ai célébrées. (C., Curé de C., diocèse de Versailles.)

4. J'ai l'honneur de vous adresser trois francs en un mandat sur la poste pour mon abonnement de 1885 à la *Voix* de Notre-Dame de Chartres. J'ai le bonheur de vous annoncer la conversion d'une âme que je vous ai recommandée plusieurs fois. Avec une conduite assez régulière en apparence, cette personne vivait loin du bon Dieu. La Sainte Vierge vient de la ramener à lui.

(C. M., diocèse d'Orléans.)

5. Nous étions dans une mortelle angoisse, notre famille était en désaccord ; l'amitié semblait être perdue à jamais. Nous eumes recours à Notre-Dame de Chartres et à St Joseph, et aujourd'hui nous voilà consolés. La réconciliation est opérée Gloire à N.-D. de Chartres ! (X. à B., diocèse de Chartres.)

6. Je suis heureuse de venir vous faire part d'une grâce que j'ai obtenue par l'intercession de la Bonne Mère. Une malade à laquelle je devais vivement m'intéresser était désespérée des médecins. Je l'ai recommandée à Notre-Dame de Chartres et j'ai promis, en cas de guérison, l'insertion du fait dans la *Voix* de N.-D. La guérison a eu lieu. Aidez-moi à accomplir ma promesse.

(M. B., diocèse du Mans.)

7. Une famille chrétienne et dévouée à Notre-Dame de Chartres vous envoie son abonnement à la *Voix* et une offrande pour l'Œuvre des Clercs, voulant ainsi témoigner à la T.-S. Vierge sa reconnaissance pour ses bienfaits et obtenir la continuation de sa maternelle protection. (A. à A., diocèse de Versailles.)

8. Permettez-moi, en vous adressant mon abonnement à la *Voix* de Chartres, de vous demander une prière toute particulière pour celui que nous pleurons et que le Seigneur a rappelé à lui le 6 de ce mois. Recommandez-nous en même temps, mes chers enfants et moi, nous avons grand besoin de la grâce du Seigneur, pour mériter une sainte mort comme celle de mon cher mari. Il s'est vraiment endormi dans la paix du Seigneur après avoir édifié pendant sa douloureuse maladie de 20 mois. Il parlait sans cesse et ce n'étaient qu'élans d'amour de Dieu. Il reportait souvent sa pensée vers N.-D. de Chartres ; il la saluait et l'invoquait avec amour.....

(V. B. à P., diocèse de Paris.)

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières plusieurs personnes défuntes et particulièrement celles qui font l'objet de la présente nécrologie.

1° **M. l'abbé Pecheteau.** — On a bien voulu nous adresser sur cet honorable chanoine l'article suivant :

Le jeudi 8 janvier, les Séminaires, la Maîtrise, le Chapitre de

Notre-Dame, un grand nombre de prêtres, venus des paroisses les plus éloignées du diocèse, conduisaient à sa dernière demeure, au cimetière de Saint-Cheron, le corps de M. l'abbé Pecheteau, décédé dans la nuit du lundi, chanoine honoraire et aumônier de la Visitation de Chartres.

M. l'abbé Pecheteau est né à Nottonville, le 16 mai 1811, d'une famille de cultivateurs, dont l'esprit et les mœurs patriarcales formaient le caractère distinctif. Le jeune Jean-Baptiste Pecheteau prit donc de bonne heure, dès ses premières années, au milieu des siens, les habitudes pieuses et les vertus qui devaient un jour le conduire au sacerdoce.

Nous ne dirons qu'un mot du temps de ses études, de son séjour à Terminiers, où il commença ses humanités, de son séjour au séminaire, où il continua et acheva ses études ecclésiastiques ; ses contemporains se rappellent qu'il fut un élève et plus tard un séminariste pieux, édifiant, appliqué à tous ses devoirs.

Celui qui a écrit ces lignes était enfant et enfant de chœur, quand M. Pecheteau était au séminaire et passait ses vacances auprès de M. Gatineau, lui aussi, de pieuse mémoire, décédé dernièrement, curé de Bouville. Pendant ses vacances, le séminariste avait des manières si bonnes, une conversation si édifiante, une attitude si religieuse à l'église pendant les offices, il s'approchait de la table sainte avec tant de modestie et de piété, qu'il lui inspirait le désir de lui ressembler et d'aller, lui aussi, au séminaire. L'abbé Pecheteau fut donc par ses bons exemples un des fils conducteurs de sa vocation au sacerdoce. Nous demandons à Dieu qu'il l'en récompense et l'en glorifie dans le ciel !

M. Pecheteau fut ordonné prêtre en 1834 et nommé successivement curé à Boissy-en-Drouais et à Laons.

Il fit dans ces deux paroisses tout le bien qu'il était possible d'y faire. Au point de vue matériel il embellit la maison de Dieu, améliora, puis reconstruisit le presbytère. Au point de vue spirituel, quel zèle ne montra-t-il pas pour la gloire de Dieu et la sanctification des âmes! Il succédait à Laons à deux curés qui moururent l'un et l'autre en odeur de sainteté, M. Béranger à Nogent et M. Payé à Maintenon. Ces saints prêtres étaient ses exemplaires, il s'appliquait à marcher en tout sur leurs traces. L'âge étant venu et avec lui l'expérience, les confrères de M. Pecheteau envers lesquels il pratiquait si franchement, si charitablement l'hospitalité, le consultaient presque tous pour la direction de leur conscience et le gouvernement de leur paroisse.

Monseigneur le nomma en 1861, économe de ses Séminaires et chapelain de la Visitation de Chartres. Ces nominations qui eussent

été pour plusieurs une satisfaction, un sujet de joie, ne furent pour notre vénéré défunt qu'un sacrifice, et, nous le savons, un grand sacrifice qui lui fut imposé par l'obéissance.

M. l'abbé Pecheteau aimait la vie du curé de campagne, auprès de son église, dans son modeste presbytère, au milieu de ses paroissiens, ses enfants spirituels, dont il partageait les joies et les tristesses ; il aimait, quand les occupations du ministère le lui permettaient, à visiter, à recevoir ses confrères qu'il vénérait et affectionnait en Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'était là pour lui l'apogée du bonheur du prêtre. Que de fois nous l'avons entendu développer ces idées et avec quel sentiment de conviction ne le faisait-il pas ! A Chartres, les distinctions vinrent le trouver, il fut nommé chanoine honoraire en 1864. Tout cela ne l'empêcha jamais de regretter sa chère cure de campagne autant que l'obéissance, qui a fait son sacrifice, peut regretter quelque chose.

M. Pecheteau se livra de tout cœur, avec toute sa foi, à ses nouvelles fonctions. Esprit positif et essentiellement pratique, il avait, suivant nous, tout ce qu'il faut pour faire un bon économe. Mais c'est surtout comme aumônier de la Visitation que nous l'avons tous connu, que nous l'avons tous visité.

Ce qu'il fit de bien, dans l'intérieur du monastère, aux saintes filles de la Visitation, par ses conseils détrempés de foi, de zèle et de charité, c'est le secret de Dieu et celui des âmes qui en ont profité. Mais ce que nous savons, ce que nous pouvons affirmer, c'est que M. l'abbé Pecheteau possédait l'esprit de saint François de Sales. Cet esprit d'indifférence pour les choses de la terre ; cet abandon entre les mains de la Providence ; se contenter du poste que Dieu, par la voix du supérieur, a donné ; ne rien demander, ne rien désirer, ne rien refuser, vouloir ce que Dieu veut ; ce sont là les maximes du saint fondateur de la Visitation ; telles sont aussi les règles de conduite que M. Pecheteau s'appliquait et que nous l'avons souvent entendu recommander aux autres.

Voilà comment nous avons connu M. l'abbé Pecheteau.

Quand il célébra ses noces d'or avec tant de bonheur, nous lui avions souhaité de longs jours encore. Dieu en décida autrement ; il le trouva mûr pour le ciel. Le pieux aumônier mourut de mort subite, mais non pas de mort imprévue. Sa vie toute entière fut une longue préparation à ce grand passage du temps à l'éternité. Puis Dieu, dans sa bonté, depuis quelque temps, lui faisait pressentir sa fin prochaine. Sa santé s'affaiblissait ; ses forces diminuaient ; il pouvait à peine marcher ; mais ce qui ne s'est jamais affaibli en lui c'est son amour pour Dieu et sa charité pour ses biens aimés confrères. Il s'est endormi dans le Seigneur et dans la pratique habituelle de ces vertus.

L'abbé Rivierre,
curé de Prunay-le-Gillon.

2° **M. l'abbé Benjamin Goussard.** — Le mercredi, 21 janvier, une nouvelle cérémonie funèbre s'accomplissait à la cathédrale pour les obsèques de M. l'abbé Goussard (Adolphe-Henri-Benjamin), curé d'Amilly, décédé à Chartres, le 19, dans sa famille où la maladie l'avait contraint de rester depuis quelques semaines.

Une belle couronne d'ecclésiastiques entourait la dépouille mortelle du jeune prêtre. Parmi les fidèles très nombreux qui suivaient le clergé, on a pu remarquer des représentants des trois paroisses où M. Benjamin Goussard passa, comme vicaire ou curé, en faisant le bien. Monseigneur était présent.

Malgré la réserve qu'un deuil personnel semblerait devoir imposer au frère du défunt, qu'on lui permette de garder ici son rôle de chroniqueur ordinaire de la *Voix*. Sa situation particulière en cette circonstance serait-elle une raison suffisante pour priver les lecteurs de détails édifiants et le défunt d'un hommage auquel a droit sa mémoire ? Du reste, quand l'éloge arrivera sous notre plume, ce sera avec des paroles empruntées à autrui.

Né à Corancez de parents généreusement pieux, douzième enfant d'un instituteur qui, avant de mourir, a remercié Dieu des vocations ecclésiastiques ou religieuses accordées à sept des siens, M. Goussard reçut en même temps à la maison paternelle les premières leçons de la vertu et celles de la grammaire. Il quitta, dès l'âge de neuf ans, l'école de Corancez pour aller étudier à la Maîtrise de Chartres, auprès de son frère aîné professeur.

Un extrait de correspondance reproduit ici suffira pour montrer quels étaient les sentiments de l'enfant de chœur de Notre-Dame : « Il nous a toujours édifiés par sa piété, vient de nous écrire un de ses anciens condisciples, je me rappelle encore l'époque où ensemble nous allions servir la messe à Saint-Paul. Pendant le trajet de la Maîtrise à la Communauté, il me demandait à dire le chapelet ; il faisait de même quand le soir, en attendant le salut, nous allions nous promener dans le jardin ou sur les remparts. »

Sa vie de séminaire, digne continuation des douces années passées à la maison des clercs de Notre-Dame, nous est ainsi dépeinte par un autre condisciple : « J'ai assisté, depuis le commencement jusqu'à la fin à sa formation sacerdotale, et en admirant son angélique piété, son amour pour l'Eglise et pour la *sainte liturgie*, je me disais en moi-même : celui-là fera un saint prêtre. Et comment ne le serait-il pas devenu, ayant toujours été un fervent séminariste ? »

Au sortir du grand séminaire (1873), le jeune abbé fut professeur d'abord à la Maîtrise, puis, un an après, au petit séminaire de Nogent-le-Rotrou. Il était depuis environ trois mois dans cet établissement lorsqu'il fut rappelé à Chartres pour l'ordination. Il reçut la prêtrise et célébra sa première messe à l'église de N.-D. de

Sous-Terre (décembre 1874) ; puis, il reprit à Nogent ses fonctions qu'il ne devait quitter qu'après épuisement de ses forces (mai 1877). La maladie dont alors on le reconnut atteint était déjà trop développée pour permettre l'espoir d'une guérison complète. Il avait lutté contre elle en se dévouant sans mesure à l'exercice de sa charge. Aussi l'un de ses collègues de professorat nous le montre-t-il avec admiration dans ce poste. De sa lettre nous détachons ces deux lignes : « Quel brave, digne et courageux enfant avait en lui Notre Mère de Chartres !...... Excusez mon enthousiasme : il repose sur des souvenirs que je conserverai précieusement. »

Dans l'impossibilité de se livrer désormais à l'enseignement, M. Goussard entra dans le ministère paroissial. Deux ans vicaire de Courville, quatre ans curé de Fruncé, et dix-huit mois curé d'Amilly, on l'a toujours vu le même : l'homme de la règle et du dévouement. Un ami qui a pu l'observer de près dans ces différents lieux s'exprime ainsi : « Je ne puis oublier les beaux exemples de vertu sacerdotale que nous a tant de fois donnés notre bien-aimé confrère. Que de ferveurs dans ses prières ! Quel zèle ardent uni à une charité et une bienveillante commisération pour les pauvres pécheurs ! Quelle amabilité pleine de tact pour ses frères dans le sacerdoce ! » Au milieu de ses souffrances qui, on peut le dire, furent continuelles avec une plus ou moins grande intensité, il ne relâcha jamais rien de sa fidélité au règlement particulier, de ses soins minutieux pour la tenue de l'église et la convenance des offices, de son application aux catéchismes. Nous savons quelles appréciations favorables ont portées ses paroissiens sur son ministère vis-à-vis des enfants.

Il fallut pourtant s'arracher à ces habitudes saintes et laborieuses de la charge pastorale. « Je ne puis plus travailler pour mes paroissiens ; au moins je souffrirai pour eux. » Tel fut le langage du bon curé à un intime confident, quand il se vit condamné par les progrès de la maladie à une inactivité qu'il avait tant redoutée.

C'est à Chartres, nous l'avons dit plus haut, qu'il vint attendre l'achèvement de sa passion. Le jour de Noël, il fit d'héroïques efforts pour se traîner à la crypte encore une fois et y célébrer la sainte messe ; il y trouva une grande consolation, mais au prix de quelle fatigue ! il ne devait plus remonter à l'autel. Par obéissance, il se résigna aussi à une autre peine ; on voulait qu'il s'abstînt de la récitation du saint office. « Pauvre bréviaire ! s'écriait-il tout ému trois jours avant sa fin, je ne le dirai plus ! » Le 15 janvier, la violence des crises indiquant l'imminence du danger, on lui donna les sacrements de la sainte Eglise qu'il reçut avec un vrai bonheur. Il ne cessa, depuis lors, d'envisager la mort comme une prochaine

délivrance : « J'avais espéré travailler plus longtemps, dit-il à son vénérable évêque qui le visitait le 18, mais le bon Dieu ne l'a pas permis. Que sa sainte volonté soit faite ! » Il avait aussi de ces touchantes paroles pour sa mère, pour ses parents édifiés. Le soir, il essaya de chanter la prière : *In manus.* Il commença ainsi dans la prière une nuit qui devait terminer son exil. A deux heures du matin, son âme s'était envolée vers le Seigneur, Dieu des miséricordes.

3° **Sœur Basilisse.** — Sœur Basilisse (Adèle-Modeste Cintract), née le 13 juin 1817, à Sours (Eure-et-Loir), appartenait à une famille respectable et nombreuse.

Elle entra à la Communauté de Saint-Paul de Chartres, dans sa dix-septième année, le 27 mars 1835 et, professe après trois ans de noviciat, se dévoua généreusement pour l'œuvre des Colonies où l'appelaient tous ses désirs. Elle exerça son zèle à la Guadeloupe pendant 14 ans, puis revint en France pour refaire sa santé. Elle y passa dix ans et fut nommée Supérieure à l'Asile d'Aligre.

Le 12 octobre 1862, elle s'embarqua de nouveau pour la Guadeloupe, où elle se remit à l'œuvre, comme si elle n'avait encore rien fait. En 1870, elle fut nommée Supérieure principale de la Colonie, et exerça dignement ses fonctions jusqu'au 22 juin 1880. Alors son état de santé l'ayant obligée à demander le retour en France, elle vint se reposer à la maison-mère. Là, dans le silence et le recueillement, elle se prépara à ses derniers moments que plusieurs petites attaques lui faisaient pressentir. Ce fut le 8 janvier 1885 qu'elle rendit sa belle âme à Dieu, elle avait 67 ans d'âge et de religion 50, moins 2 mois. La Colonie de la Guadeloupe conserve bon souvenir des services qu'elle a rendus pendant 32 ans. Sœur Basilisse emporte les regrets de la Communauté de Saint-Paul, qu'elle aimait tant et dont elle fut tant aimée.

4° **Un vieux serviteur d'évêque.** — En 1857, la *Voix* de Notre-Dame a publié une belle notice biographique sur Monseigneur Clausel de Montals, évêque de Chartres, qui venait de mourir. L'auteur de cette notice, M. l'abbé Brière, y a consacré une page sur les rapports du Prélat avec ses domestiques, surtout avec Joseph, le valet de chambre, vrai trésor, vrai type dans son état. Joseph (Roullier) « le modèle de probité, de prévoyance, de discrétion, d'attentions ; homme de sens, plus propre mille fois à diriger les finances et la maison de son maître que son docte maître lui-même » a survécu vingt-huit ans à Monseigneur de Montals, et l'on s'intéressait à la vieillesse de ce chrétien fervent, témoin de toute une histoire épiscopale. Le bon Dieu l'a laissé sur terre jusqu'à l'âge de 90 ans, et Il vient de l'appeler à l'autre vie.

BIBLIOGRAPHIE

— **Manuel pratique des Indulgences** accordées par le Saint-Siège, aux Prières, Dévotions, Confréries, Tiers-Ordres, Bonnes Œuvres, etc.
S'adresser à la Librairie Bray et Retaux, éditeurs, 82, rue Bonaparte, Paris. Prix : 1 vol. in-18, broché, 1 fr. 25 ; relié toile, 2 fr.

— **Le Rosaire illustré**, par le R. P. Vasseur, S. J. — Un charmant volume in-16, avec titres et encadrements rouges, contenant plus de *cinquante gravures.* — Prix : 1 fr. l'exemplaire ; 20 fr. les 25 exemplaires, et 60 fr. le cent. — *franco.*
Librairie H. Oudin, Poitiers, et à Paris, 17, rue Bonaparte.

— **Le Manuel du Chrétien**, publié pour la première fois en gros caractères (1). Edition du Chanoine Gaume, approuvée à Rome et autorisée par Mgr l'Archevêque de Paris. — 3 vol. in-12 : 8 fr. (Paris, Gaume et Cie, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye).

Il y a trois livres que les fidèles doivent avoir toujours sous la main, et que l'on appelle pour cela le MANUEL DU CHRÉTIEN : c'est le *Nouveau Testament*, le *Psautier* et l'*Imitation de Jésus-Christ*

Si l'on veut vivre en la compagnie de Notre-Seigneur et de ses Apôtres, il faut lire le matin quelques pages des Evangiles et des Epîtres, les méditer en travaillant, et en faire la règle de sa conduite. C'est le moyen de sanctifier ses actions et de se tenir en la présence de Dieu, dont on conserve en son cœur la parole. Mais l'Eglise ne permet de lire cette divine parole, confiée à sa garde, que dans une *Traduction approuvée* ou *autorisée*, et accompagnée de *Notes explicatives* conformes à la tradition. La Traduction donnée par M. le chanoine Gaume réunit ces conditions.

Il en est de même du *Psautier*, que nos pères lisaient dès l'enfance, et qu'ils savaient par cœur parce qu'ils en récitaient chaque jour une partie. C'est la prière par excellence.

M. Gaume a traduit le *Psautier*, qu'il enrichit de notes non moins nécessaires, et qui fut autorisé aussi par l'Ordinaire. Il y joignit l'Imitation de Jésus-Christ de M. L Moreau, dont la traduction, une des plus parfaites, est la seule qui ait été complétée par les plus beaux passages des Pères, des Saints et des plus grands Maîtres de la Vie spirituelle.

— **Indicateur musical** à l'usage des collèges, pensionnats, écoles, orphéons, etc. Tonalisateur métrologe — Par M. l'abbé Geistpiz, maître de chapelle de la métropole de Paris. Paris, librairie Ch Delagrave, 15, rue Soufflot Prix : 0,25 centimes. Les trois tableaux que portent ces feuillets peuvent faciliter singulièrement l'étude souvent aride et trop longue des principes de lecture musicale.

— **Annuaire de l'Enseignement libre** ; 10me année — Paris — Gaume et Cie libraires, 3, rue de l'Abbaye.

— **Les droits sacrés de nos prêtres**. — Très bon petit ouvrage rempli d'actualité, in-12 de 235 p.

— **La Vie**. — Ce livre convient spécialement aux personnes pieuses, il est écrit avec cœur comme tout ce qui sort de la plume de l'auteur, dont nous regrettons de ne pouvoir trahir l'anonyme

Ces deux publications dues à la même plume, se trouvent chez Levé, 17, rue Cassette (Paris).

FÉVRIER 1885.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois DE FÉVRIER 1885.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1er février, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour le scapulaire bleu ; 3° pour le rosaire ; 4° pour les associés à la conf. de Notre-Dame de Ch. assistant à la procession.

2, lundi. — Ind. plén. : 1° pour la conf. du S. C. de Jésus ; 2° pour l'Archic. du S. C. de Marie ; 3° de St Joseph : 4° pour le rosaire ; 5° pour le scap. bleu ; 6° pour le scap. du Carm. ; 7° pour les Tert. Fr. et Domin. ; 8° pour ceux qui possèdent des crucifix, chapelets et médailles indulg. ; 9° pour avoir récité pendant un an les litan. de la S. V. (visite.)

3, mardi. — Indulg. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte pour le scap. bleu, moyennant une prière à un autel de la S. V. (j. au ch. des fid.)

4, mercredi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. du Carmel.

5, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour avoir récité devant le S. Sacrement la prière : *Regardez Seigneur ;* 3° pour l'Œuvre de S. François de Sales.

6, vendredi. — Ind. plén. : 1° p. la Conf. du S. C. de Jésus ; 2° p. le scap. r.

(1) Le même ouvrage en petit caractère, 1 vol in-32 : 3 fr. 30. Reliure de luxe pour les deux formats.

7, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des Basiliques de Rome pour le scap. bleu (comme au 3 février. — Jour au choix des fid.)
8, dimanche. — Indulg. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour avoir récité pendant un mois : *Doux Cœur de Marie*, etc. (j. au ch. des fid.)
9, lundi. — Ind. plén. : 1° pour l'Archic. du S. C. de Marie ; 2° pour avoir récité pendant un mois : *Saint, Saint*, etc. (jour au choix des fid.)
10, mardi. — Indulg. plén. : 1° pour la Prop. de la Foi ; 2° pour avoir récité pendant un mois l'*Angelus* (jour au choix des fid.)
11, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carm. ; 2° pour l'Archic. de St-Joseph. (mercredi au ch. des fid.)
12, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour l'Apostolat de la prière ; 2° la prière suiv. récitée pendant un mois : *Loué et remercié* (j. au ch. des fid.) ; 3° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales.
13, vendredi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. et Domin. ; 2° p. le scap. r.
14, samedi. — Ind. plén. : 1° pour la Confr. du S. C. de Jésus (jour au choix des fidèles) ; 2° pour les Tert. Domin.
15, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour l'Apost. de la prière (j. au ch. des fid.) ; 2° pour les Tert. Fr.
16, lundi. — Ind. plén. : 1° pour la Propag. de la Foi (j. au ch. des fid.) ; 2° pour les Tert. Fr.
17, mardi. — Ind. plén. : 1° pour l'Archic. du S. C. de Marie ; 2° pour la récit. quotid. de la prière : *Angele Dei, Ange de Dieu* (j. au choix des fidèles).
18, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carm. ; 2° pour les Tert. Domin.
19, jeudi. — Ind. plén. et part. du S. Sép. et de la Terre S. p. le scap. bleu (comme au 3 fév. — j. au choix des fid.) ; 2° p. les Tert. Fr.
20, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge ; 2° pour la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch. des fid.) ; 3° pour l'Œuvre de S. Fr. de Sales.
21, samedi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu ; 2° pour les Tert. Franc.
22, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour la récit. quotid des Actes de Foi, d'Espérance et de Charité (j. au ch. des fid.)
23, lundi. — Ind. plén. et part. nombr. des Basiliques de Rome pour le scap. bleu (comme au 3 février. — Jour au choix des fid.)
24, mardi. — Ind. plén. pour ceux qui possèdent des crucifix, chapelets et méd. indulg.
25, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carm. ; 2° pour l'Archiconf. de St Joseph. (mercredi au ch. des fid.)
26, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour avoir pendant un mois récité le chapelet brig. ; 2° et fait un quart-d'heure d'orais. ment. (j. au choix des fid.) ; 3° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales.
27, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge ; 2° pour l'Apost. de la prière (vendredi au ch. des fid.)
28, samedi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu ; 2° pour avoir récité pendant un mois le chap. de l'Immaculée-Conception (jour au choix des fidèles) ; 3° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

3e NUMÉRO — LA VOIX — MARS 1885

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

NOTRE-DAME DE CHARTRES. — LA BONNE MÈRE

Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis.

Mes petits enfants, que j'enfante de nouveau, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous. (S. Paul aux Galat, IV, 19).

C'est ainsi que l'Apôtre des nations exprime son amour des âmes, les pénibles labeurs auxquels il s'est consacré pour elles, le but de son apostolat.

Il y a vingt-huit ans que la *Voix de Notre-Dame de Chartres* rappelle, chaque mois, ce même texte à ses lecteurs, pour indiquer la mission de la *Bonne Mère* au milieu de nous. Cette mission nous semble de mieux en mieux comprise, à en juger par le nombre des recommandations aux prières dans son sanctuaire privilégié. Depuis le commencement du Carême, sur combien d'âmes n'a-t-on pas appelé déjà son intercession puissante, surtout en vue de conversions à obtenir et de la préparation aux pâques ! Pour exciter davantage encore la confiance en Notre-Dame, qu'on nous permette ici quelques considérations sur l'épigraphe de nos modestes annales.

I. *Filioli...* Mes petits enfants. — Cette appellation convient à merveille sur les lèvres d'une telle mère. C'est le terme ordinaire d'une vive tendresse. Marie n'est-elle pas la mère du bel amour, *mater pulchrœ dilectionis?* L'amour de Dieu et l'amour du prochain suivent dans les cœurs une progression parallèle d'accroissement ou de diminution. Or le cœur de Marie, qui a été en contact avec celui de Jésus, ce cœur imma-

culé plus ardent que celui de tous les séraphins ensemble, doit être aussi tout feu vis-à-vis des âmes, surtout lorsque dans ces âmes elle voit des enfants d'adoption. « Le fruit béni qui est » sorti de votre sein, ô Mère pleine de compassion, vous a » laissée remplie d'une charité inépuisable. Né de vous dans le » temps, habitant en vous pour l'éternité, il fait couler du » jardin scellé de votre virginité les eaux abondantes de » l'amour qui vont jusqu'à nous et s'épanchent sur le monde » entier. » — Et pour exprimer cette suave dilection, nous pouvons ajouter avec l'Epoux des Saints Cantiques « vos paroles » ont la douceur du lait, *lac sub linguâ tuâ* (Cant. 4, 11) ; » vos lèvres sont semblables au rayon qui distille le miel, » *favus distillans labia tua* (Cant. 4, 14).

Filioli... C'est quelque chose comme ce mot gracieux qu'auront entendu sans doute tant de saints qui ont aimé à converser avec Notre-Dame dans son temple chartrain. Ainsi le pieux Olier qui sortait de cette splendide église, le cœur délivré de toutes peines et embaumé du parfum des conseils de Marie. Ainsi le docte Faillon, homme de sainte mémoire, qui là, dans un de ses pèlerinages, crut avoir reçu une inspiration directe sur certaines circonstances de son avenir. Ainsi bien d'autres. Mais surtout un de nos grands évêques du moyen âge, Saint Fulbert, guéri d'une grave maladie par Notre-Dame elle-même qui lui apparut, selon une de nos traditions antiques, et qui, dans cette apparition, l'aura peut-être favorisé d'une confidence maternelle.

Oh ! les humbles et dévots serviteurs de Marie, voilà ses chers petits enfants : *Filioli*. Nous ne sommes pas les fils de l'esclave, dit S[t] Paul, mais de la femme libre, et c'est Jésus-Christ qui nous a donné cette liberté ! La femme libre, nous la saluons dans la Vierge-mère, la Vierge sans tache qui a échappé à tout lien de Satan ; et en reconnaissant avec joie son admirable maternité, nous devons nous souvenir de l'avis des Saintes Lettres : « Vous êtes tous des enfants de lumière et des enfants du jour ; nous ne sommes point enfants de la nuit, ni des ténèbres » (1. Thess. 5-5). Les ténèbres, c'est le péché ; la

vie de péché, ce serait la plus désastreuse des folies, ce serait la douleur de notre mère, comme l'indignation de Dieu notre père : *Ira patris, filius stultus*, et *dolor matris quœ genuit eum* (Prov. 17-25.)

II. *Quos iterùm parturio*... Que j'enfante de nouveau. Pour comprendre cette parole, rappelons-nous celles que Notre-Seigneur en croix adressait à Marie et à saint Jean : « Voici votre fils ; voici votre mère. » Ce n'est pas seulement une maternité d'amour que le Seigneur lègue à Notre-Dame dans ce testament de son cœur.

Il est bien vrai, dit un saint Docteur, que Dieu le Père, ayant fait partager à Marie sa fécondité par laquelle Il engendre son Fils de même nature que lui, appelait également la Vierge Immaculée au partage d'une autre fécondité sur le Golgotha, savoir : celle d'après laquelle il embrassait et recevait comme siens les enfants rachetés par le sang de J.-C. Il est bien vrai que tous morts en Adam et avec Adam par le péché, nous renaissons tous à la vie en J.-C. sur l'abre précieux de la croix et avec le concours de la nouvelle Eve, véritable mère des vivants.

Le corps très saint de Jésus, en qui notre *vieil homme* a été crucifié et détruit pour être remplacé par l'homme nouveau, cette chair très pure dont la souffrance abolit notre condamnation, appartenait tout entière à Marie, puisqu'elle est le fruit de ses entrailles. Or non seulement elle a fourni la victime, mais elle l'a offerte elle-même, en conformant sa volonté à celle de son Divin Fils.

Ainsi remonte à Jésus-Christ et à sa Mère tout à la fois la génération spirituelle que semble avoir annoncée Isaïe : « Qui a jamais entendu une telle chose ? Qui a jamais vu rien de semblable ? La terre produit-elle son fruit en un seul jour ? et tout un peuple est-il engendré en même temps ? Cependant Sion a été en travail, et elle a enfanté ses enfants en même temps. » (Is. 76. 8.)

Notre-Dame, voilà cette mystérieuse Sion qui, d'un seul enfantement, engendre un peuple entier.

Ce surnaturel enfantement avait commencé au jour de l'Incarnation ; car alors la Mère du Verbe nous porta dans son cœur compatissant comme membres du corps mystique de son Fils — Il continuait au jour de la Présentation ; car alors Marie offrit pour nous à Dieu ses douleurs futures prédites par Siméon ; et, dans cette circonstance, dit Arnold de Chartres, le cœur de Marie et le corps de J.-C. formaient comme deux autels : le Fils immolant son corps et la Mère immolant son âme — Enfin cet enfantement fut consommé au Calvaire, quand le glaive prédit transperça le cœur de Marie, comme la lance celui de Jésus. De la double blessure comme d'une double source sortit la génération nouvelle, la génération des enfants de Dieu, des enfants de Marie.

(*A suivre.*) L'abbé Goussard.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

PAUL GRANGER, de la Compagnie de Jésus [1]

(*Suite et fin.*)

Malgré un apparent retour à la santé, Paul Granger avait toujours conservé le germe de son affection de poitrine ; germe qui prit un tel développement qu'en décembre 1848 il fut contraint d'interrompre ses études. Il sut bientôt que son mal était incurable, et cependant, s'étant un peu remis. Il reprit ses travaux avec la même ardeur que s'il avait eu la certitude d'en profiter pendant une longue vie. L'une de ses plus douces distractions, avant qu'il ne fut contraint de rester à l'infirmerie, était de diriger ses pas vers le célèbre pèlerinage de Tongres, situé à une lieue de Brugelette ; et, quand il dut se priver de ce bonheur, il conjurait ses frères d'aller porter en son nom leurs plus ferventes supplications à la Vierge, salut des infirmes. C'est une chose digne de remarque qu'ayant passé la plus grande partie de sa vie en cinq demeures différentes, Paul ait habité quatre fois auprès d'un pèlerinage dédié à Marie — *Notre-Dame de Chartres* sa mère et sa souveraine, *Notre-Dame des Victoires*,

(1) D'après l'intéressante notice du R. P. Dufour : ancienne maison Le Clère, rue Cassette, 29, Paris.

Thierbach et Tongres, où l'on alla prier pour lui jusqu'à sa dernière heure ; comme si la Sainte Vierge s'était fait une joie d'abriter son enfant chéri à l'ombre de l'un de ses sanctuaires privilégiés.

Différentes phases de mieux et de plus mal, aboutirent enfin à une sorte de rétablissement ; quant à Paul, toujours abandonné à la sainte volonté de Dieu, il acceptait avec une entière soumission ce qu'il plaisait au Seigneur de lui envoyer. Son âme sortit plus forte, plus résignée, plus aimante de cette longue épreuve. Ellle s'était vue si près de l'éternelle dilection !

Cependant le moment n'était pas encore venu pour Paul d'aller prendre sa place *d'ange* au paradis ; le divin Maître lui réservait l'immense joie de faire auparavant, du bien sur la terre à des frères maleureux. En voici l'occasion. Au premier signal de la grande révolution européenne, en 1847, les révolutionnaires de Suisse, d'Italie et d'Allemagne, avaient été d'un seul bond sonner l'alarme autour des maisons et des collèges de la C[ie] de Jésus. Comme leurs devanciers, ils croyaient indispensables de tinter l'agonie des Jésuites avant celle du pouvoir. Tant que la violence avait respecté l'inviolabilité du domicile, les flots de colère débordés au dehors contre les enfants d'Ignace, s'étaient brisés contre les portes de leurs cellules ; la paix y demeurait avec la joie. Il fut enfin donné à la tempête de forcer ce dernier retranchement, et l'émeute, qui eut fait volontiers des martyrs, se contenta de faire des exilés.

Vers le commencement de septembre 1849, une vingtaine de jeunes religieux étrangers arrivèrent à Brugelette où ils trouvèrent la plus cordiale hospitalité.

Paul Granger qui avait recouvré assez de santé pour reprendre le courant ordinaire de sa vie, multipliait autour de ses chers hôtes les attentions les plus délicates ; il recherchait de préférence leur conversation, se plaisait à les mettre au fait des usages, à courir au devant de leurs moindres désirs ; il les comprenait à demi-mot, il ne souriait même pas des fautes de langage qu'ils commettaient à chaque instant. Aussi quelle tendre reconnaissance lui avaient-ils tous vouée : on pourrait

faire un chapitre *polyglotte* des témoignages unanimes qu'ils en ont donnés alors que Dieu l'eut rappelé à lui.

Ces jeunes étudiants ne furent pas les seuls exilés qui visitèrent la Belgique. Les événements y conduisirent également le R.P. Roothaan, supérieur général de la Compagnie de Jésus. Il arrivait auprès de ses enfants de Brugelette, joignant à l'autorité de sa charge celle de l'âge, de la sainteté et du malheur. Dans ces graves circonstances, il avait double grâce pour instruire ses religieux. Paul comprit l'insigne valeur de ses paroles et se fit un devoir de les conserver toutes dans son cœur et de les relater dans ses notes spirituelles.

Nous ne rapporterons que celles-ci qui sont devenues depuis la devise du blason des enfants de Marie.

» Dieu seul en vue;

» Jésus-Christ pour modèle;

» Marie en aide,

» Et moi toujours en sacrifice. »

— Moi toujours en sacrifice ! — Depuis longtemps déjà l'immolation avait commencé pour Paul. Dieu l'avait dépouillé peu à peu de ce qu'il avait en ce monde : le temps approchait ou l'holocauste devait être consommé.

Le saint jeune homme le pressentait, et redoubla de ferveur pendant la grande retraite qu'il entrevoyait devoir être pour lui la dernière. Son confesseur lui avait interdit l'usage des mortifications corporelles, la souffrance remplaçant chez lui avec usure ces armes empruntées.

Il était d'ailleurs ingénieux à saisir les occasions que présente la vie commune pour pratiquer les petites vertus sous leur forme les plus diverses, surtout pour le malade. C'est la croix du travail au moment de la fatigue, celle du bruit au moment du repos, celle des visites au moment où l'on voudrait se taire, celle du froid, celle de l'imagination qui s'effraie, celle du cœur qui s'affaisse, celle de la volonté qui murmure. Paul ne laissait perdre aucune de ces occasions de donner le change à la nature. Moissonneur infatigable, il recueillait dans le champ de la mortification tous les épis qu'il rencontrait, et cela modes-

tement, sans se faire valoir, à *petit bruit :* soigneux de se cacher; il croyait que l'on ne s'apercevait pas de ses pieuses industries : semblable à ces enfants qui s'imaginent que lorsqu'ils ferment les yeux, on ne les voit pas... Mais ses frères les découvraient facilement et s'édifiaient de ses vertus.

A l'amour de la Très Sainte Vierge, Paul joignait celui de Saint Joseph. La veille du mois de mars 1850, il lui écrivit une lettre des plus touchantes dans laquelle il exprimait le désir de glorifier, par sa vie ou par sa mort, la Très Sainte Vierge Marie dans le mystère ineffable de son Immaculée Conception. La dernière de ces grâces devait être exaucée dans un avenir prochain.

Dans les premiers jours de mai, une toux opiniâtre le contraignit à garder la chambre : il dut donc renoncer à se rendre à la chapelle pour servir la sainte messe et recevoir son Dieu ; mais Jésus-Hostie vint souvent le trouver sur son lit de douleur. Combien de fois dans la pieuse attente de cette visite divine, ne s'informait-il pas de l'heure de la sainte communion? Dès qu'il apercevait son Sauveur adoré, son visage amaigri s'enflammait aussitôt, comme si le Dieu des âmes pures lui eût visiblement ouvert son cœur !

Ses compagnons, les jeunes scolastiques de Brugelette qui lui étaient si profondément attachés, réclamèrent l'insigne consolation de se relever à son chevet pendant cette phase suprême de sa maladie ; ils retenaient toutes ses paroles et les redisaient ensuite aux absents pour l'édification commune ; mais ce que l'on ne pouvait rendre, c'était l'aimable sourire qui les accompagnait, et qui prenait une expression ravissante, lorsqu'après avoir subi un douloureux accès de toux, il baisait son crucifix et jetait des yeux pleins d'amour sur l'image de la Sainte Vierge attachée au rideau de son lit !

Paul avait écrit à ses parents, au commencement de mai, une lettre pour leur faire part de son état ; mais il ne la fit partir que le 22, douze jours avant sa mort. Cette lettre débordait d'amour de Dieu, d'attachement et de reconnaissance pour la Compagnie de Jésus « qui ne s'était point lassée pendant ses

longues souffrances de lui prodiguer les soins les plus touchants. »

Il remerciait aussi ses chers parents de toutes leurs *ineffables* bontés et les conjurait de ne vivre que pour le ciel : « car la mort vient bien vite ; mais elle n'est point amère quand on s'est déjà donné à Dieu. »

— Le 26 au soir, fête de la sainte Trinité, M. et Mme Granger arrivaient à Brugelette. Peu d'instants après ils étaient introduits auprès de Paul par le R. P. Recteur.

Quel spectacle pour leur tendresse ! Quel coup pour ce père, pour cette mère surtout, de voir leur fils chéri étendu sur sa pauvre couche, portant déjà la mort écrite sur un front pâle et sur ses joues tristement colorées. Debout l'un et l'autre à côté du malade, il ne trouvaient ni expression pour lui dire leur amour, ni larmes pour traduire leur douleur !

Il ne restait pas à Paul la force de pleurer ; il salua ses parents de son sourire angélique et de quelques unes des paroles célestes qui, sorties de ses lèvres, touchaient si profondément les cœurs. M. et Mme Granger en subirent l'irrésistible influence ; les espérances et les consolations de la foi si vivement empreintes dans les entretiens et la physionomie de leur enfant, enlevaient à cette cruelle épreuve quelque chose de son amertume. L'âme embrasée du jeune religieux mourant réchauffait celle de ses parents ; et ce père, naguère si opposé à la vocation de son fils, donnait tout bas et comme malgré lui une adhésion entière à la volonté divine. Après une assez longue entrevue, M. et Mme Granger se retirèrent « les yeux remplis de larmes mais le cœur *en haut*. »

Paul manifesta, après cette visite, la pensée de demander à Dieu sa guérison miraculeuse, au nom de l'Immaculée-Conception de Marie, et pour le triomphe de cette vérité dans l'Église universelle (1). Cette pensée, une fois connue, devint le désir de tous. Un pèlerinage général fut organisé à N.-D. de Tongres. Tous les cœurs étaient ouverts à la piété, en même temps qu'à l'amour de Marie. Les parents de Paul, au milieu de leur douleur, surabondaient de consolations célestes. C'était là une de

(1) Ce mystère n'avait pas été encore défini comme dogme de foi.

ces heures après lesquelles on ne peut plus oublier Dieu !

En rentrant à Brugelette, un seul cri sortit de toutes les lèvres : « le Frère Paul est-il guéri ? »

Non, il n'était pas guéri..... Les anges du ciel avaient fini de tresser sa couronne. Marie l'attendait pour la déposer sur son front, comme le gage d'une bienheureuse Immortalité...

Le cher malade avait été administré le 24 mai ; le 4 juin, comme il ne lui restait plus qu'un souffle de vie, les religieux de Brugelette se rassemblèrent autour de lui pour réciter les prières des agonisants aux quelles il put encore s'unir.....

« Mon Dieu je vous consacre mon cœur, mon esprit, mon âme, ma vie et ma MORT, » dit ensuite Paul d'une voix presque éteinte.

Ce furent ses dernières paroles. L'image de Marie eut ses derniers regards, et son crucifix ses derniers baisers ! Son père et sa mère se tenaient discrètement debout derrière son lit, versant des larmes silencieuses et priant avec ferveur, tandis que l'âme si pure de leur enfant s'élançait vers le céleste séjour !

Il était alors midi et demi. Paul Granger avait vingt six ans, cinq mois et huit jours.

La terre de Beauce doit s'honorer d'avoir été le berceau de ce saint jeune homme qui rappela si bien par ses vertus les Louis de Gonzague, les Stanislas de Kotska, les Berkmans, ces gloires juvéniles de la Compagnie de Jésus. C'est aux pieds de Notre-Dame de Chartres, c'est à l'ombre de son béni sanctuaire que s'est épanouie cette dévotion si tendre, si filiale envers la Très Sainte Vierge qui fut pendant sa vie le palladium de son innocence, et à sa mort une suprême consolation !

(Fin). UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

UN MANTEAU de la STATUE de NOTRE-DAME de SOUS-TERRE

Dans son beau livre sur les *Origines chrétiennes de la Gaule Celtique,* (1) M. l'abbé Hénault consacre plusieurs pages à la description et à l'historique d'un objet important qui lui a servi d'indice pour fixer l'âge de la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, à Chartres. C'est un manteau qui a revêtu cette statue de la Vierge druidique au moyen-âge et qui est la propriété des Carmélites de Chartres depuis leur éta-

(1) Voir l'annonce, à la Bibliographie, fin du présent numéro.

blissement dans notre ville. M. l'abbé Hénault a eu le bonheur de le rencontrer au Carmel, lorsqu'il se livrait à la recherche de documents pour son ouvrage. Après avoir donné tous les détails du riche dessin de cette robe précieuse, tel qu'on le voit gravé en fac-simile dans son livre, l'auteur continue ainsi :

— Nous avons dit qu'elle servait à parer la statue de Notre-Dame de Sous-Terre au XIIe siècle. Produisons ici les documents qui en font foi. Voici le premier par ordre et le plus ancien par l'écriture avec son orthographe :

« Authentique. La première robe de l'image miraculeuse de la » Sainte-Vierge soubs terre de nostre Dame de Chartres qui a servi » plus de cinq cens ans à laditte Sainte Image, a fait des miracles, elle » a esté donnée à ce couvent par Monsieur Boüette, Doyen de l'Eglise » Cathédrale de Chartres, qui la tira du Trésor pour nous en gratifier » au commencement de la fondation de ce monastère. »

La seconde pièce répète ce que dit la première en y ajoutant quelques détails tirés de Sébastien Rouillard sur l'origine de la statue. La troisième qui relate deux guérisons est plus complète. Elle s'exprime ainsi :

« Authentique. De la première robbe qui a servi à l'image de la » Sainte-Vierge de soubs terre de nostre Dame de Chartres, qu'elle a » bien eüe l'espace de cinq cents ans, et de la doublure d'une bande » d'hermine qui estait dessus, on en a donné un morceau à un de nos » couvents, qui a fait un grand et signalé miracle d'une sœur laquelle » avait un mal au visage comme de lèpre et si infect qu'il la fallait » séparer de la communauté. On mit tremper un peu de cette sainte » relique dans de l'eau de laquelle on luy lava le visage, et au mesme » instant elle demeura saine. Une petite servante d'une des amies du » mesme couvent estant demeurée percluse de paralysie, fut guérie » prenant de la mesme eau. Cette Sainte Robe a esté donnée a ce » couvent des Religieuses carmélites de Chartres par feu M. Boüette, » Doyen de Léglise Cathédrale de Chartres qui la tira du Trésor pour » nous en gratifier au commencement de la fondation. »

Il n'entre pas dans notre plan d'invoquer les faits surnaturels pour donner plus de poids à nos preuves. Encore moins avons-nous l'intention de qualifier de miracles, dans le sens théologique du mot, ceux que nous rapportons ici à titre de renseignements. Voici néammoins deux guérisons complètes et presque subites de maladies rebelles à l'art médical, opérées à l'aide d'un breuvage qui n'avait aucune vertu par lui-même. Faut-il les attribuer uniquement à la foi des personnes malades et à leur confiance dans la Sainte-Vierge ? Ou peut-on dire que le vêtement de son image miraculeuse a été la cause intermédiaire et comme l'agent surnaturel de ces guérisons ? On en jugera par la

lecture de la relation suivante, tirée d'une lettre autographe écrite par une Mère prieure d'un couvent de Troyes à celle du Carmel de Chartres, en 1644. Nous en respectons l'orthographe et la ponctuation, nous n'y changeons que les u en v, là ou c'est nécessaire.

» Ma Révérende et très bonne Mère,

» . . . . Nous avons receu les morceaux de la Robe de la Sainte » Image avec grande joie, je n'ai pas esté digne d'en recevoyr deffeyst » qui soyst marqué, pour ma santé néanmoins je suys un peu myeux, » meys sitost que le froyst ou les grands vens ou autres changements » de temps reviennent, je retombe, parce que tous les médecins tien- » nent que c'est leyr de Champagne qui est extresmement contraire à » ma complexion. Dieu nous veylle donner le bon eyr du ciel, etc.

» . . . . Il faut vous dire pour la gloire de la digne Mère de Dieu » patronne et vreye mère et prieure de l'ordre, que la Relique que » m'avez fayct le bien de nous envoyer a fect 2 miracles le premier a » une servante d'une dame de nos amis qui estayst entre les meyns » des médecins pour une sorte d'ulcère,...nous lui bayllasmes de l'eau » dans laquelle avoyst trempé ceste Relique, l'obligent de fayre quelque » desvotion à la Sainte-Vierge et de boyre un peu de la dite eau quitant » tous autres remèdes, dès le premier jour elle sentit notable amen- » dement et 2 ou 3 jours après tout afayst guéri.

» L'autre est une de nos sœurs du couvent de la ville, grande ser- » vante de Dieu. Il lui vint un mal au visage ou les mesdecins firent » tout ce qu'ils pensèrent de seygnez, purgations, onctions, et tout ce » qu'ils se purent aviser, enfin le mal empyroit toujours. Il y avait un » si grand feu et le mal parayssait être quelque chose de dangereux, » au dire des médecins, j'entens si mauvais, qu'il fust fallu séparer je crois » de la communauté. La Mère prieure en estayst fort en peine, la pauvre » sœur encore plus, elles nous en escrivirent. Nos sœurs d'issy se » mirent en prière, car ceste bonne sœur est fort eymable et fort eymée...

» Je leur envoyé de ce que votre bonté nous avayst envoyé et mandé » qu'on fist tremper de ceste bénite Relique dans de l'eau, qu'elle en » bust pendant quelque jours et en mist sur son mal, elle nous a mandé » qu'elle sentist une grande joye en son cœur, et à l'instant ce grand » feu cessa, et ne lui resta que la marque du mal, et si peu que rien, » sans aucun autre remède, et se porte très bien grâces à Dieu, auquel » soyst honneur et gloire, etc. »

» Votre très humble et très obligée servante
» Sœur Marie de la Sainte-Trinité
» R^se^ C. I.

» Ce 25 Juillet 1644,
» A Notre-Dame-de-Pitié des Carmélites de Troyes. »

Comme ce témoignage respire la bonne foi et cette sincérité qui gagne la confiance ! Cette Révérende Mère de Notre-Dame-de-Pitié, souffrante elle-même avait essayé du remède extra-naturel, et elle avoue en toute simplicité qu'il ne lui a guère réussi. Avec une bonne grâce charmante, elle aspire après le bon air du ciel, qui seul la remettra des incommodités que lui cause l'air de Champagne. Puis elle raconte les deux guérisons obtenues, sans détails inutiles, sans surcharges, comme des faits très ordinaires. Nous croyons à la vérité de ce récit, à l'intervention particulière, dans ces deux cas, de la Vierge aux Miracles honorée à Chartres, et par conséquent à l'authenticité du vêtement dont elle s'est servie pour manifester sa puissance, et qui couvrait son antique statue de la crypte depuis cinq cents ans.

SAINT-JOSEPH PRÉSERVE DU NAUFRAGE UN NAVIRE EN PÉRIL !

Le mois de mars ramène chaque année sous notre plume un souvenir particulier pour Saint Joseph auquel ce beau mois est consacré. Aussi n'essayerons-nous pas aujourd'hui de rappeler ses douces vertus, de parler de ses ineffables grandeurs, d'énumérer ses sublimes prérogatives ; non, toutes ces choses sont connues de nos lecteurs, nous allons donc tout simplement reproduire le récit d'un missionnaire apostolique du St Esprit et du St Cœur de Marie (1), qui prouve une fois de plus combien St Joseph est puissant pour tirer du plus imminent danger ceux qui espèrent en lui.

Le 24 octobre dernier, (c'est le missionnaire qui parle), nous quittions le port de Hell-Ville-Nossi-Bé, sur l'*Argo*, beau steamer des Messageries de la mer des Indes, et le 25 au matin, le navire allait s'échouer sur un banc de rochers au nord-ouest de Madagascar.

Pour renflouer le navire, la machine fonctionna à toute vapeur, et l'équipage et les passagers, qui étaient très nombreux, travaillèrent toute la journée et firent, mais en vain, des efforts inouïs.

Le capitaine, M. J Roussel, pour alléger le navire et le remettre à flot, fit jeter à la mer 91 bœufs, du charbon, du lest, etc., en tout plus de 200 tonneaux, 200,000 kilos de marchandises : mais tout fut inutile, le navire ne remuait pas.

Le vent était fort, la mer grosse et la terre bien loin. Nous nous trouvions dans une position bien critique. Le navire pouvait d'un moment à l'autre s'entr'ouvrir. Des marins disaient que sur cent navires dans une position semblable, à peine si on pourrait en sauver un seul. Tous les passagers étaient saisis de crainte, et il y en eut qui tombèrent malades de frayeur.

Le soir, vers les huit heures et demie, le capitaine, qui n'avait ni bu ni mangé de toute la journée, descendit dans le salon pour prendre quelque chose Il était tout défait et harassé de fatigue « Je lui dis : courage, commandant ! Les Sœurs (deux religieuses de Saint Joseph de Cluny) et moi, nous avons bien prié la Sainte Vierge et Saint Joseph ! Je suis certain qu'ils vont nous venir en aide, et que nous arriverons à bon port ! »

Ah ! dit le capitaine, Saint Joseph, c'est mon patron ! Il n'eut pas le temps d'en dire davantage, car sur ces entrefaites le mécanicien entra et lui dit : Commandant, la machine ne fonctionne plus ! Il y a quelque chose de dérangé ! Alors, éteignez les feux, répondit le capitaine, visiblement affecté.

Il n'y avait donc plus, humainement parlant, de chance de salut, puisqu'on ne pouvait plus compter sur la vapeur. C'était le moment que Saint Joseph avait choisi, pour se montrer.

Le capitaine, après être resté quelques instants soucieux et sans mot dire, se lève va à l'arrière du steamer et crie : « les hommes au treuil ! »

Dans la matinée, on avait à grand' peine et en courant de grands dangers, transporté au loin, en mer profonde, une ancre retenue par une longue chaîne de fer, à

(1) D'après le Messager de Saint Joseph publié par les Pères de cette Congrégation.

laquelle, pour l'allonger encore, on avait ajouté trois gros câbles tout neufs, et la machine avait fonctionné à toute vapeur, pendant toute la journée, mais en vain, pour renflouer le navire qui n'avait même pas bougé.

Dès lors que pouvaient faire quatre hommes au treuil! Mais Saint Joseph était là!

Bientôt le navire s'ébranle; le fer crie et grince sur les rochers! Encore un peu de temps et le navire est à flot.

Le lendemain matin, 26 octobre, avant le point du jour, le navire était en haute mer et nous étions sauvés.

Reconnaissance et amour à Saint Joseph! . . . . .

Nous sommes tous des passagers qui naviguons péniblement sur l'océan de la vie, prions Saint Joseph de diriger lui-même notre faible esquif: avec son tutélaire secours, nous sommes assurés d'éviter les naufrages et d'aborder sûrement aux paisibles rivages de la bienheureuse éternité.

C. de C.

LE PAPE et LES TERTIAIRES FRANCISCAINS

Dernièrement, lorsque les délégués des RR. PP. Capucins furent reçus par le Souverain Pontife pour lui présenter un exemplaire de la vie de St François d'Assise, Sa Sainteté leur adressa les paroles suivantes :

Saint François, dont vous êtes les vrais fils, est grand dans l'Eglise, à laquelle son Ordre, répandu dans tous les royaumes, dans toutes les villes, a toujours été d'un secours puissant. Tous les Ordres religieux doivent être et sont dévoués à la sainte Église, mais vous, enfants de Saint François, vous devez être tout particulièrement animés de ce dévouement, parce que vous l'avez reçu en héritage, par le testament de votre Père.

Aussi nous avons trouvé dans l'œuvre de Saint François un remède aux maux qui affligent les temps malheureux que nous traversons. Vous tous qui portez la tunique franciscaine, vous devez être partout de vrais apôtres pour travailler à l'extension du règne de Jésus-Christ sur la terre. Vous y travaillerez par votre vie religieuse parfaitement pratiquée dans le cloître. Vous y travaillerez au dehors par votre ministère pour le salut des âmes et tout particulièrement en propageant le Tiers-Ordre. En multipliant les tertiaires dans les lieux que vous habitez et où vous passez, vous rétablirez dans le monde entier des centres de vraie vie chrétienne. Nous avons élargi la voie en diminuant les obligations de la Règle. Je me suis senti irrésistiblement poussé par Dieu à publier cette Constitution : de tous côtés on m'apprend que les fidèles s'enrôlent en bon nombre dans le Tiers-Ordre et c'est pour nous une grande consolation, car nous comptons beaucoup sur tous ceux qui portent l'habit franciscain.

Il y a dans la Règle des pratiques déterminées : la récitation quotidienne de douze *Pater*, *Ave*, *Gloria*, la confession et la communion chaque mois, etc. Ce sont des pratiques positives, mais il y a aussi

des pratiques négatives très importantes : la fuite des occasions dangereuses, des bals, des théâtres, des soirées mondaines, etc. Une âme qui fera tout cela sera sûrement sauvée.

Oui, j'ai toujours eu une grande dévotion à Saint François et je l'ai reçue tout petit enfant de mon père. En 1872, je suis allé faire mon pèlerinage au mont Alverne et j'ai pieusement visité tous les sanctuaires, tous ces lieux sanctifiés par Saint François. Le jour de mon départ, après ma messe à laquelle tous les religieux avaient assisté, je me suis senti pressé de dire quelques mots, tant mon cœur était rempli. Mais bientôt l'émotion me gagna, je me mis à pleurer et tous les bons religieux pleuraient avec moi. Alors je me rendis à la sacristie et je pris mon bâton pour descendre à Bibbiena. Et je continue à prier Saint François : chaque jour, avant de dire la sainte messe, je récite mes douze *Pater*, *Ave*, *Gloria*, du Tiers-Ordre.

FAITS RELIGIEUX

Notre-Dame de Lourdes. — Le mois de février a amené une série de fêtes au sanctuaire de N.-D. de Lourdes : c'étaient les anniversaires des apparitions de 1858.

Hôpital français à Jaffa. — L'inauguration a eu lieu le 29 janvier, présidée par le patriarche de Jérusalem. C'est à la charitable bienfaisance d'un négociant lyonnais qu'est due cette splendide fondation. Le pacha de Jérusalem s'est fait représenter à la cérémonie. Voilà encore une de ces œuvres françaises, comme tant d'autres qui concourent à fixer l'attention sur la Terre-Sainte.

Rome. — Léon XIII, comme Pie IX continue, par la plus noble des résistances, à assurer à l'Eglise les triomphes de la foi. Ainsi, dès que l'on a su dernièrement que le Souverain-Pontife allait protester (comme il l'a déjà fait, d'ailleurs, dans son discours de Noël au Sacré-Collège), contre l'inique projet de loi sur l'introduction du divorce en Italie, — aussitôt l'épiscopat et les fidèles ont fait écho à la voix auguste de leur chef, et dans tous les diocèses de la Péninsule, les sociétés catholiques organisent un grand plébiscite de protestations à présenter à cet effet au Parlement. D'après les calculs de la Société primaire romaine des intérêts catholiques on évalue déjà à près de *deux millions* le nombre des signatures recueillies dans ce but, et toutes de catholiques majeurs d'âge, capables de montrer quels sont les véritables sentiments du pays et combien ils sont dénaturés par les soi-disant représentants du peuple.

— M. le comte R. de Mun, frère de M. le comte Albert de Mun, associé comme lui à la direction de la grande œuvre française des *Cercles catholiques d'ouvriers*, a eu l'honneur d'être reçu le samedi 7, par le Pape, avant le service anniversaire célébré pour l'âme de Pie IX à la chapelle Sixtine. Le Pape s'est informé longuement de l'œuvre des Cercles, dont le généreux visiteur déposait à ses pieds les fidèles hommages. Il a vivement encouragé les travaux de l'œuvre, confirmant à cette vaillante phalange le nom d'*armée de Dieu* que lui avait déjà donnée Pie IX. A trois reprises, Léon XIII a renouvelé le bien-

fait de la bénédiction apostolique pour l'œuvre, pour ceux qui ont mission de la conduire, et spécialement pour le frère du noble pèlerin, M. le comte Albert de Mun, secrétaire général de l'œuvre, député de Morbihan, que le S. Père a daigné nommer « le vaillant capitaine. »

— Le *Journal de Rome* a encore été saisi une 5e et 6e fois pour des articles publiés sur les premiers résultats de la *Ligue* en faveur du pouvoir temporel. Nouvelle preuve de la nécessité de ce pouvoir temporel, puisque, dans cette Rome où le Pape devrait être souverain, on ne peut plus même défendre ses droits, qui sont ceux de l'Eglise et du monde catholique.

— Arrivée de Paris à Rome, le 21 février, de 115 chefs d'usine français. Ces pèlerins étaient délégués de l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, et mandataires d'un millier d'autres industriels ; ils représentaient ainsi devant le Pape au moins 100,000 ouvriers.

— S. E. le Cardinal Chigi, ancien nonce du Saint-Siège à Paris, décédé à Rome, le 16 février. Quelques jours auparavant, décès à Dublin (Irlande), du cardinal Mac-Cabe. Ce sont deux grandes pertes pour l'Eglise.

— La *Semaine Religieuse d'Autun* signale en ces termes la marche du Gouvernement dans les affaires ecclésiastiques. — QUELQUES PAS EN AVANT. — *Premier pas : Suppression de plusieurs vicariats légalement établis.* Quatre diocèses viennent d'être frappés par ce nouveau mode de persécution déguisée...

Deuxième pas : Aliénation d'immeubles diocésains. — Le conseil d'Etat a prescrit récemment l'aliénation de plusieurs immeubles appartenant à l'évêché du Mans et employés à différents services religieux.

Même prescription vient d'être faite contre deux immeubles donnés autrefois à l'évêché de Verdun et n'appartenant pas à l'Etat : l'un donné par un prêtre du diocèse abritait l'œuvre des Fourneaux économiques et permettait de distribuer 35,000 rations aux pauvres de la ville ; l'autre établissement, payé et dirigé par les Frères, fournissait l'instruction gratuite à 250 enfants. — Mais qu'importe le soulagement des pauvres ! qu'importe l'instruction du peuple ! Il faut avancer dans la guerre contre l'Eglise : on avance.

Troisième pas : Réparations des grands séminaires imposées aux diocèses. — Par une circulaire du 26 janvier dernier, M. le Ministre de la justice et des cultes annonce à NN. SS. les Evêques que l'Etat cesse de faire face aux frais d'entretien et de grosses réparations des grands séminaires.

Voici quelques pas projetés, mais différés. C'est M. Paul Bert qui se charge de tracer la marche. Il proposait, il y a quelques jours, cet article de loi :

« Les biens domaniaux affectés à des services des cultes non concordataires seront immédiatement désaffectés. Ceux qui ne pourront être utilisés pour un service public seront mis en vente, et le produit de la vente sera versé à la Caisse des lycées et maisons d'école. »

Catholiques, vous êtes avertis. Pour combler le déficit de *la caisse des lycées et des écoles* où la neutralité fait la guerre à Dieu, on vendra les biens donnés par votre piété à l'Eglise pour les besoins religieux ou les œuvres de charité.

Prions le Seigneur d'arrêter les pas de ses ennemis.

— On nous apprend que les notaires de la ville de Verdun ont refusé

de prêter leur concours à la vente des deux immeubles dont il est parlé plus haut. Nos vives félicitations à ces hommes de cœur.

— A Paris, S. E. le cardinal Guibert a béni récemment l'hospice St Joseph, qui vient d'être construit aux frais de la charité catholique. A bientôt le grand hôpital chrétien actuellement en construction.

Un grand appel en faveur des Hautes Ecoles catholiques. — Monseigneur d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris, résumait ainsi un éloquent discours prononcé en séance solennelle.

« La société est mise en péril par l'extinction des croyances ; les croyances périssent sous le coup de la science athée ; elles ne peuvent revivre que sous la protection de la science humaine ; la vraie science humaine est celle qui s'élabore dans les foyers chrétiens ; ces foyers ne peuvent être que les *Hautes Ecoles catholiques.* Donc ces écoles sont une des formes principales et nécessaires de l'œuvre du salut social.

« Cette conclusion est inévitable ; mais elle en appelle une autre. L'œuvre du salut social intéresse tous les chrétiens ; donc tous les chrétiens doivent y concourir. »

Ecoles laïques et Franc-maçonnerie. — Le département du Nord vient de s'enrichir d'une nouvelle loge. C'est à Valenciennes que les Francs-maçons ont établi ce nouveau foyer d'impiété et de démoralisation.

Le discours d'inauguration prononcé par le F.·. Desmons contient ces aveux : « Vous naissez au moment où la lutte entre la Franc-Maçonnerie et son ENNEMI SÉCULAIRE (l'Eglise catholique) est la plus vive. L'appel désespéré du Pontife romain a été entendu jusqu'aux confins les plus reculés de la catholicité. La lutte engagée est une lutte sans trève ni merci : il faut que partout où apparaît l'homme noir (le prêtre) apparaisse le Franc-maçon.

« C'EST NOUS QUI DEVONS FAIRE LE RECRUTEMENT DES ÉCOLES LAIQUES. C'est à nos loges qu'il appartient de lutter pied à pied contre la propagande cléricale, en étudiant les moyens de développer nos œuvres laïques d'enseignement, en créant avec la ligue française, que l'on a appelée avec raison la LIGUE MAÇONNIQUE DE L'ENSEIGNEMENT, les œuvres du Sou des écoles et du Denier des écoles. » (Extrait de la *Chaîne d'Union* de janvier).

Cambodge. — M. Guyomard, jeune missionnaire, vient d'être martyrisé au Cambodge, il était né à Baud au diocèse de Vannes.

Chine et Tonkin. — Les chrétientés continuent à être l'objectif de la haine des Chinois. Quand les nations civilisées forceront-elles la Chine à respecter les droits de l'humanité ? — Au Tonkin, la prise de Langsong et de Kiloa par les français n'a pas terminé la guerre. Prions pour nos soldats !

Conférences de Notre-Dame de Paris. — *L'Année Dominicaine*, dans son numéro du 1er février, a indiqué les questions qui doivent être traitées cette année, à Notre-Dame de Paris, par le T. R. P. Monsabré. Le sujet général des conférences est le sacrement de Pénitence : voici l'ordre dans lequel se feront les développements : — 1° Le repentir. — 2° La confession ; sa nécessité. — 3° La confession ; ses effets réparateurs. — 4° La satisfaction. — 5° Les pénitents. — 6° L'extrême-onction. — Les discours de la retraite pascale auront pour thème : Les pratiques de la Pénitence.

IVe Pèlerinage de pénitence à Jérusalem. — *Départ de Mar-*

seille le vendredi 3 avril. — Retour à Marseille vers le 4 juin. — Le pèlerinage populaire de pénitence à Jérusalem a pour but de prier pour l'Eglise, pour la France et pour toutes les intentions du Souverain Pontife. Les mérites expiatoires doivent être offerts pour le repos des âmes du Purgatoire.

Prix des places tous frais compris : 1er groupe (Nazareth). — Caïffa — Nazareth — Mont-Thabor — Naïm — Cana — Caïffa — Jaffa — Jérusalem. — 1re cl., 735 fr. — 2e cl., 585 fr. — 3e cl., 435 fr.

2e groupe (Tibériade). — Caïffa — Nazareth — Mont-Thabor — Tibériade — Capharnaüm — Cana — Caïffa — Jaffa — Jérusalem. — 1re cl., 775 fr. — 2e cl., 625 fr. — 3e cl., 475 fr.

3e groupe (Samarie). — Caïffa — Nazareth — Mont-Thabor — Tibériade — Capharnaüm — Cana — Naïm — Djenine — Naplouse (Sichem) — Béthel — Beeroth — Jérusalem. — 1re cl., 835 fr. — 2e cl., 685 fr. — 3e cl., 535 fr.

Demander le programme au Secrétariat des Pèlerinages, 8, rue François Ier, à Paris.

On danse. — A propos des explosions qui ont eu lieu à Londres et des crimes qui ensanglantent les autres pays, la *Revue d'Annecy* écrit:

Jours d'épreuves! jours de périls où la haine secoue les âmes comme la tempête courbe et brise les arbres!

Et les hommes qui n'ont point ces fureurs, les hommes qui veulent conserver, sauver la société, que font-ils donc pendant l'intervalle d'une explosion à une autre explosion, d'un écroulement à un autre écroulement?

Ce qu'ils font? Ils dansent, ou ils passent à travers des cerceaux sur le dos d'un cheval lancé au galop.

— C'est bon pour Paris, nous dira une bonne âme; mais dans vos provinces, dans vos villes si honnêtes, au milieu de ces familles patriarcales, comme l'on doit prier, se faire grave, travailler pour le bien public!

— Chez nous? — l'on danse.

Ecole de catéchismes à Nort. — On nous écrit de Nantes :

Monsieur le Directeur,

Rendons à César ce qui est à César, etc.

Votre dernier numéro de la *Voix* de Notre-Dame, février 1885, à la page 36, cite avec raison le fait d'une école de catéchismes organisée dans une commune par les soins d'un maire, avec l'assentiment de son conseil municipal. C'est très exact. Seulement, le fait ne se passe pas à Niort, mais bien à Nort (Loire-Inférieure), jolie petite ville, chef-lieu de canton, située à 6 lieus de Nantes, sur les bords de l'Erdre. M. Coinquet, maire de Nort, qui est d'ailleurs un artiste distingué, se montre par là — ce qui vaut bien mieux, — un esprit vraiment chrétien et un administrateur aussi intelligent que soucieux de l'avenir et des vrais intérês moraux de sa commune.

Puisse son exemple être suivi dans beaucoup de communes où le catéchisme n'est pas enseigné à l'école.

Un lecteur de la Voix *de Notre-Dame.*

Bel exemple de générosité. — Le *Courrier des Etats-Unis* annoncé que miss Mary Caldwel, de New-York, qui était à Baltimore pendant la session du concile, a offert une somme de 300,000 dollars pour la fondation d'un université catholique. L'offre ayant été acceptée, le concile a désigné, pour prendre la direction de l'aflaire, un comité de

douze évêques et de laïques sous la présidence de Mgr Gibbons, archevêque de Baltimore. La nouvelle université sera établie à New-York ou dans le voisinage.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 4 cœurs. — 2 bijoux pour la Sainte-Châsse.

Lampes. — 103 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Février, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 82 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 290.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 103.

Nombre de visites faites aux clochers : 62.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Février ont été consacrés 38 enfants, dont 16 de diocèses étrangers.

— Le mandement de Monseigneur l'Evêque de Chartres pour le saint temps du Carême 1885 a été lu en chaire et affiché dans les églises. Le sujet de la lettre pastorale est *la prière*, le grand devoir de l'homme, le lien qui nous unit à Dieu ; la prière tant recommandée par N.-S. J.-C. qui nous en a donné l'exemple et au nom de qui nous invoquons son Père ; la prière dont les Francs-maçons voudraient détourner le peuple et particulièrement les enfants destinés par la secte à former un peuple d'athées. Monseigneur conjure les pères et mères de famille d'établir dans leur maison la prière, comme fondement des devoirs qui nous rattachent à Dieu et à son culte. Sa Grandeur leur rappelle en termes éloquents les efforts à faire pour la conservation de la foi dans les enfants, puis encourage les instituteurs honnêtes et religieux qui ne perdent pas de vue qu'ils sont les représentants et les mandataires des pères de famille, et qu'aucune puissance humaine ne peut les dispenser d'inspirer la crainte de Dieu à l'enfance et à la jeunesse ; maîtres prudents et circonspects, il le faut sans doute, mais ne faisant rien qui soit contraire à ce que leur dicte la conscience.

— Les membres de l'œuvre du Saint-Sacrement ont eu leur réunion générale à l'évêché le 8 février. Monseigneur présidait. Une allocution a été prononcée par le R. P. Gay.

— La réunion générale de la Conférence de Saint Vincent de Paul a eu lieu à l'évêché, le 22, sous la présidence de M. le chanoine Levassor.

— Le sermon pour l'œuvre des pauvres malades a été prêché à la cathédrale, le 8 février, par le R. P. Delaporte, supérieur général des Pères de la Miséricorde. La grandeur de l'œuvre et les conditions auxquelles elle peut atteindre pleinement son but, tel fut le partage d'un discours qui a été fort goûté par l'auditoire.

— Le prédicateur du Carême à la cathédrale est le R. P. Flavien, de l'ordre des Capucins On a été heureux de le revoir dans la chaire qu'il occupa avec succès pendant le mois de Marie de 1873, et les jours du Pèlerinage national.

— Une mission a commencé, le dimanche 22, dans l'église de Saint-Pierre de Chartres ; elle est prêchée par des Pères Rédemptoristes. C'est le R. P. Gavillet, chef de la mission, qui a prêché le sermon de la fête de l'Adoration mensuelle dans cette même église, le 26 février.

— La fête d'Adoration en l'église de Saint-Aignan est fixée au 12 mars. Prédicateur : le R. P. Flavien.

Œuvre des pauvres malades dans la paroisse de la Cathédrale. — Le dernier rapport présenté sur cette œuvre à Monseigneur et lu devant les dames associées, renferme de consolants détails sur le bien qu'elle opère. En 1884 les dames visiteuses ont assisté 685 malades et le nombre des visites a été de 2,772. « Combien, dit le rapporteur, combien sont fructueuses pour le salut, ces démarches persévérantes, imposées par la charité fraternelle et guidées par une prudence remarquable !

A la suite de ces soins affectueux et délicats prodigués à nos chers malades, nous voyons s'opérer les prodiges annoncés par Notre-Seigneur ; les démons sont délogés, et après un siège poursuivi quelquefois longtemps par nos anges précurseurs, nous arrivons, nous ministres du Seigneur, pour recevoir les clefs de la place, et y introduire le Maître plein de douceur et de grâce qui revient en prendre possession, à la grande joie de tous et surtout du pécheur heureusement vaincu.

Cette consolation nous a été donnée plusieurs fois dans le cours de cette année.

Dans le mois d'août, nous avons rencontré une de ces âmes rebelles, qui deviennent hélas ! plus nombreuses aujourd'hui. La cause n'en est que trop connue. Longtemps malade et inabordable au ministre de Jésus-Christ, ce frère égaré fut touché, dit le rapport mensuel, par les prières ardentes des charitables visiteuses, j'ajouterai de mon chef, aussi par leurs douces paroles, assurément, par leurs suaves attentions, par cet ensemble de précautions que Notre-Seigneur a renfermées dans cette parole . *Curate.* Bref, la grâce de

Dieu opérant de son côté et vivifiant tous les efforts réunis, cet homme fut transformé. La foi rentra dans son âme et avec elle l'amour divin ; il put savourer les douceurs que l'Église épanche par ses sacrements, et il s'endormit en paix, nous laissant l'espérance de son salut éternel. S'il a été le plus récalcitrant, il n'a pas été la seule conquête à faire ; d'autant plus que, cette année, le nombre des hommes appelés au tribunal de Dieu s'est trouvé presque le double de celui des femmes.

Tous, grâces à Dieu, ne présentent pas les mêmes oppositions, mais pour le plus grand nombre, il faut les préparer à ce grand passage, et les industries charitables de nos dames visiteuses, si j'osais je dirais leurs charmantes importunités, remportent toujours une victoire célébrée par les anges. Car de nos quinze décès, il n'en est pas un qui ne nous ait laissé un espoir bien fondé, aucun n'ayant eu lieu sans avoir été sanctifié par les secours de la religion. Presque tous s'en vont consolés et tranquilles sur l'avenir qui s'ouvre devant eux. Combien n'était-il pas touchant de voir (en octobre) cette jeune mère éplorée regrettant si vivement d'abandonner ses deux petits enfants, calmer ses anxiétés et accepter plus facilement son arrêt de mort en voyant ses chers orphelins adoptés par d'autres mères dont la tendresse lui était connue.

Mais de nos malades assistés ainsi par la charité, tous ne quittent pas cette terre d'épreuves ; sur ces 685 infirmes qui se sont partagé les moments de nos pieuses Missionnaires, plusieurs ont heureusement recouvré les forces et la santé, conservant, nous en avons la confiance, un souvenir reconnaissant de ces douces entrevues ; d'autres sont restés sur leur couche de douleurs, sans pouvoir lasser jamais la constance de leurs anges consolateurs..... »

Les associées décédées en 1884 sont : Mmes Rimbert, Guérard, Beaufre, Noël mère, Gouache, Fresneau, Servant, Bicque, Romain, et Melles Garreau et Cécilia Turner.

Œuvre de St François de Sales. — Les associés de l'œuvre de St François de Sales à Chartres ont célébré dignement la fête de leur saint patron. L'assistance était nombreuse et recueillie à la messe dans l'église de N.-D. de Sous-Terre. Après le saint sacrifice, M. l'abbé Clerval, professeur au grand séminaire, a pris la parole, et, dans une solide et savante instruction, il a développé la nécessité et les avantages de cette œuvre qui s'appuie sur la foi et le dévouement, et qui, venant à son heure, est appelée à faire un grand bien à notre pauvre pays.

Il serait à désirer que dans chaque paroisse du diocèse, même dans les plus pauvres, le pasteur s'y enrôlât et pût s'adjoindre au moins un associé. La bénédiction du grand apôtre du Valais, du

pieux Évêque de Genève qui pendant sa vie convertit 80,000 hérétiques, planerait sur la paroisse et, Dieu aidant, amènerait des conversions.

L'œuvre du reste répand largement les secours dans le diocèse. Durant l'année 1884, elle a accordé 1,300 fr. à 6 écoles libres et 370 fr. à 4 patronages ; de plus elle a envoyé des livres à 7 bibliothèques paroissiales. Elle donne beaucoup, mais elle demande ; car elle ne peut donner que ce qu'elle reçoit. Donnons lui donc, et nous recevrons ; pour les uns, ce sera un secours ; pour les autres ce sera la joie d'avoir aidé au bien, et la grâce qui récompense la foi opérant par la charité.

Mutations dans le clergé. — M. l'abbé Domien, précédemment curé de Lumeau, remplace à Viabon M. l'abbé Delorme qui, pour cause de santé, a demandé à quitter le ministère paroissial.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Pendant cinq ans j'ai été très souffrante ; les secours de la médecine ne parvenaient pas à me donner le moindre répit dans la maladie. Enfin j'ai mieux connu la dévotion à Notre-Dame de Chartres, et, en son honneur, j'ai voulu porter la sainte chemisette, qui rappelle votre insigne relique ; depuis lors ma position s'est améliorée ; je n'ai ressenti que de légères souffrances. C'est avec une grande joie et une vive reconnaisance que je viens lui rendre hommage par votre intermédiaire.

(M. M. à L. C., diocèse de Luçon).

2. Je suis chargé de vous transmettre des nouvelles du petit malade recommandé. Le mieux a été si sensible et si étonnant que le père et la mère y ont vu l'effet des bonnes prières adressées pour lui à Notre-Dame de Chartres. Soyez l'interprète de leur reconnaissance. (L. M. à J., diocèse de Chartres).

3. J'ai l'honneur de vous adresser, avec le prix de mon abonnement à la *Voix*, une offrande pour deux messes à N.-D. de Chartres. Je m'étais fait recommander à cette Bonne Mère pour deux choses et, sur ces deux points, malgré des apparences d'abord contraires, j'ai vu mon désir exaucé. Remerciements à Marie !

(J. B. à M., diocèse de Saint-Claude).

4. J'étais bien malade depuis deux mois. On a invoqué avec moi et pour moi N.-D. de Chartres et St Joseph. Le Seigneur a exaucé nos prières et a daigné me conserver à mes chers enfants. Je promets avec la protection d'En-Haut, de les élever dans l'amour du bon Dieu. (E. J., de Chartres).

5. Je viens m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers N.-D. de Chartres et St Joseph pour deux grâces obtenues : la guérison d'une jeune fille et la réussite d'un procès.

J'avais promis à la Ste Vierge, si elle m'exauçait, de le faire insérer dans le prochain n° de la *Voix* de Notre-Dame et de faire dire une messe en actions de grâces.

Louange et reconnaissance à notre bonne Mère !

(Sr M. R., diocèse de Chartres).

6. En reconnaissance d'une grâce obtenue par l'intercession de Notre-Dame de Chartres, je vous envoie une offrande pour l'œuvre des Clercs et je demande une neuvaine d'actions de grâces que j'ai promise. (Une lectrice de la *Voix* de Notre-Dame de Chartres, au B., diocèse de Laval).

BIBLIOGRAPHIE

Origines Chrétiennes de la Gaule Celtique. — **Recherches historiques sur la fondation de l'Église de Chartres au Ier siècle** *et conjointement des Églises de Sens, de Troyes et d'Orléans, suivies d'un appendice sur la Vierge druidique.* — Par l'abbé A. C. Hénault, chapelain des Sœurs de la Providence, conservateur de la Bibliothèque de Chartres. — Prix : 6 fr. S'adresser à l'auteur, rue Serpente, Chartres.

Plusieurs revues ont annoncé cet ouvrage avec de grands éloges. Voici comment la *Semaine de Sens* a terminé une série d'articles consacrés à l'analyse de cet important travail :

« Nous nous faisons un devoir de féliciter très sincèrement M. l'abbé Hénault et de le remercier pour l'immense service qu'il a rendu à la bonne cause. Il peut dire de son livre, comme le poète : *Exegi monumentum.* Oui, c'est un vrai monument qu'il a élevé à la gloire de nos illustres apôtres sénonais et des Eglises qu'ils ont fondées ; monument remarquable par l'ordonnance du plan, l'ampleur des proportions, la mise en œuvre des matériaux et l'harmonie parfaite de l'ensemble. Aussi nous n'hésitons pas à dire, — et nous avons entendu plusieurs membres distingués du clergé de Sens exprimer la même opinion, — que son œuvre est appelée à un brillant succès. Elle sera lue avec un profond intérêt par MM. les ecclésiastiques, qui y trouveront consignés les titres de noblesse authentiques de l'église sénonaise, et aussi par tous ceux qui aiment à s'occuper des questions historiques locales. Ce livre est un manuel précieux, dans lequel les défenseurs de l'apostolicité iront chercher des arguments irréfutables.

Ou plutôt nous nous trompons : cette question de l'apostolicité n'en est plus une ; le docte écrivain l'a définitivement tranchée, et c'est à son beau travail que les quatre églises de Sens, de Chartres, d'Orléans et de Troyes sont redevables de cette solution si glorieuse pour elles. »

— On annonce pour la fin de mars : **La vie du Cardinal Pie**, par Mgr Baunard, 2 forts volumes in-8°. Prix : 15 francs. C'est une bonne nouvelle pour tous les amis de

l'histoire ecclésiastique contemporaine, et particulièrement pour les admirateurs du grand évêque, enfant de N.-D. de Chartres. Nous reviendrons sur ce sujet, comme nos lecteurs doivent s'y attendre

— **Philosophie du droit social,** par Monseigneur Hugonin, évêque de Bayeux et Lisieux. Prix : 6 fr.; franco 6 fr 60. — En vente à la librairie Chénel.

— **Le quart d'heure de chaque jour pour Dieu et notre âme.** — Méditations extraites de Saint Alphonse de Liguori, par le Père de PLADYS, rédemptoriste. — Fontainebleau, chez Pouyer, imprimeur, 19, rue de la Paroisse. 4 vol. gr. in-32, prix : 3 fr et 3 fr 75, *franco* par la poste.

Cet ouvrage, divisé en quatre parties, embrasse toute l'année liturgique : il s'adresse spécialement aux personnes du monde. N'ont-elles pas, en effet, aussi bien que les Religieux, *une âme à sauver ; un enfer à éviter ; un Ciel à mériter, et surtout un Dieu à servir et à* AIMER ? — Ces pages, tout imprégnées d'un souffle de foi et de piété, rappelleront aux fidèles de Chartres, en particulier, les instructions du Père de Pladys sur l'art *mystique* de l'oraison, et leur en facilitera la pratique.

— **Chapelet et rosaire** — Doctrine, pratique, documents épiscopaux, etc., par le chanoine Elie Redon. (Avignon, chez Seguin frères, 13 rue Bouquerie).

— Gaume et Cie, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris. — **Manuel du brevet supérieur** (1re *période triennale*), par Frédéric Godefroy, 7 fascicules in-12 : 8 fr. 70. Ce Manuel, publié à la demande de MM. les Directeurs des Ecoles primaires les plus importantes, *comprend* chacun des ouvrages exigés par le programme avec toutes les *études*, toutes les *notes* et tous les *éclaircissements* qu'il comporte.

MARS 1885.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois DE MARS 1885.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1er mars, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour le scap. bleu ; 3° pour le rosaire ; 4° pour les associés à la conf. de N.-D. de Chartres assistant à la procession mensuelle.

2, lundi.— Ind. pl.: 1° pour les Tert. Domin.; 2° pour l'Apostolat de la prière (j. au ch. des fid.) ; 3° pour l'Assoc. de St Fr. de Sales.

3, mardi. — Ind. pl. et part. nombr. des sept Basiliques de Rome, pour le scap. bleu, moyennant une prière à un autel de la Ste Vierge (j. au ch. des fid.).

4, mercredi. — Ind. pl : 1° pour le scap. du Carmel ; 2° pour l'Archiconfrérie de St Joseph.

5, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° en récitant devant le S. Sacr. la prière : *Regardez, Seigneur.*

6, vendredi. — Ind. pl. : 1° pour la Conf. du S. C. de Jésus ; 2° p. le scap. rouge ; 3° p. les Tert. Fr. ; 4° p. le rosaire (vend. au ch. des fid.).

7, samedi. — Ind. pl. : 1° pour le scap. bleu ; 2° pour les Tert. Domin.

8, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour l'Arch. du S. C. de Marie (j. au ch. des fid.).

9, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. : 2° pour la Propag. de la Foi (j. au ch. des fid.) ; 3° pour l'Assoc. de St F. de Sales.

10, mardi. — Ind. pl. et part. nombr. du St Sépulcre et de la Terre-Sainte, pour le scap. bleu (comme au 3 mars. — J. au ch. des fid.).

11, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour l'Arch. de St Joseph ; 3° pour le scap. du Carmel.

12, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour la Confr. du S. C. de Jésus ; pour avoir récité pendant un mois : *Loué et remercié* (j. au ch. des fid.).

13, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge ; 2° pour l'Apost. de la prière (vend. au ch. des fid.).

14, samedi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu ; 2° pour la prière suivante récitée pendant un mois : *Doux cœur de Marie* (j. au ch. des fid.).
15, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour avoir récité pendant un mois l'*Angelus* (j. au ch. des fid.).
16, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour la Prop. de la Foi (j. au ch. des fid.) ; 3° pour l'Assoc. de St Fr. de Sales.
17, mardi. — Ind. plén. et part. nombr. des Sept Basiliques de Rome, pour le scap. bleu (comme au 3 mars. — J. au ch. des fid.).
18, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; 2° pour l'Archic. de St Joseph.
19, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la Confr. du S. C. de Jésus de Jésus ; 3° pour l'Archic. du S. C. de Marie ; 4° de St Joseph ; 5° pour le scap. du Carmel ; 6° pour le scap. bleu ; 7° pour la Ste Enfance en priant pour son accroissement ; 8° pour les poss. de crucif., chap., méd. indulg.
20, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge ; 2° pour le rosaire (vend. au ch. des fid.).
21, samedi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu ; 2° pour le *Memorare* réc. pend. un mois (j. au ch. des fid.).
22, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour le scap. bleu.
23, lundi. — Ind. plén. : 1° pour l'Archic. du S. C. de Marie ; 2° pour avoir réc. pend. un mois les actes de Foi, d'Esp. et de Char. (jour au ch. des fid.) ; 3° pour l'Assoc. de St Fr. de Sales.
24, mardi. — Ind. plén. : 1° pour le scap bleu ; 2° pour la récit. pendant un mois de la prière : *Angele Dei* (j. au ch. des fid.).
25, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour la Conf. du S. C. de Jésus ; 3° pour l'Archic. du S. C. de Marie ; 4° de St Joseph ; 5° pour le scap. du Carm. ; 6° pour le scap. bleu ; 7° pour le rosaire ; 8° pour la prop. de la Foi ; 9° pour la récit. quotid. des litanies de la Ste Vierge ; 10° pour les poss. de crucif., chap. et médailles indulgenciés.
26, jeudi. — Ind. plén. et part. nombr. du St Sépulcre et de la Terre Sainte pour le scap. bleu (comme au 3 mars. — J. au ch. des fid.).
27, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour l'Arch. du S. C. de Marie ; 2° pour le scap. rouge ; 3° et le scap. bleu.
28, samedi. — Ind. pl. : 1° pour le scap. bleu ; 2° pour avoir fait chaque jour un quart d'heure d'oraison mentale (j. au ch. des fid.).
29, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. : 2° pour la récit. pendant un mois du trisagion : *Saint*, etc. ; 3° et du chap. brig. (j. au ch. des fid.).
30, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour avoir récité pendant un mois le chapelet de l'Imm. Conception (j. au ch. des fid.) ; 3° pour l'Assoc. de St Fr. de Sales,
31, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. : 2° pour ceux qui ont suivi les exercices du mois de St Joseph.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-NEUVIÈME ANNEE

4e NUMÉRO — LA VOIX — AVRIL 1885

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

NOTRE-DAME DE CHARTRES. — LA BONNE MÈRE

(*Suite*).

Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis.

Mes petits enfants que j'enfante de nouveau, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous (S. Paul aux Gal. IV, 19).

Le surnaturel enfantement ici indiqué s'est donc accompli dans la souffrance. Quel tissu d'angoisses que l'existence de Marie ! C'était plutôt une mort qu'une vie, car elle était en proie à une douleur plus cruelle que la mort. Elle avait sans cesse présente à l'esprit la passion de son Divin Fils, condition suprême de sa maternité vis-à-vis des hommes. C'est sans doute ce qui a inspiré à un artiste du XVe siècle la pensée de représenter la Sainte Vierge montrant un crucifix à l'enfant Jésus. Cette composition de Van Mécheln, critiquée parfois comme anachronisme, ne s'explique-t-elle pas suffisamment par les vues prophétiques de l'incomparable Mère ?

Depuis l'Incarnation, la très Sainte Vierge nous portait dans son cœur en même temps qu'elle nourrissait dans son sein le Verbe fait homme, et c'est avec de bien vives ardeurs qu'elle poursuivait l'œuvre de notre salut. Ainsi parle saint Anselme. Nous aimons à citer cet évêque docteur, comme pèlerin de Notre-Dame de Chartres ; il a peut-être médité dans son long séjour auprès de l'autel druidique ses plus beaux écrits en l'honneur de Marie.

Les saintes ardeurs de Notre-Dame s'enflammaient de plus

en plus à l'approche du grand sacrifice. La perspective lointaine du Calvaire avait été pour elle un long martyre, sans épuiser son courage. Au Calvaire, près de l'auguste Victime, elle offrit elle-même son Fils selon la nature ; offrande qui confirma ses droits maternels sur nous. Du haut de la croix l'Homme-Dieu la récompensa en nous proclamant ses enfants selon l'amour.

La pensée que nous venons d'exprimer a servi souvent de thème aux orateurs et aux écrivains ecclésiastiques. Ils ont essayé de peindre la lutte sublime engagée dans le cœur de la Sainte Vierge au Calvaire. N'était-elle pas violemment placée entre deux désirs : celui de la conservation de son Jésus à la vie, et celui de notre rédemption qui réclamait la mort de Jésus ? Ce dernier désir eut sur le premier une telle prépondérance que Marie, torturée par la *peine*, vit pourtant l'holocauste à la justice divine avec une *joie* secrète, à cause des avantages qui en résulteraient pour nous. Cette antithèse d'expressions en rapport avec une situation si émouvante nous est encore fournie par un des plus illustres pèlerins de Notre-Dame de Chartres, Saint Bernard. *Lœtabatur dolens quod sacrificium offerebatur in redemptionem omnium.*

Elles manquent donc de vérité les représentations de la Sainte Vierge au pied de la croix dans l'attitude de la défaillance. C'était le mode adopté généralement par les peintres et les sculpteurs à une époque de notre histoire. Ces artistes, justement émus d'ailleurs de l'immense douleur de la Sainte Vierge, ne se sont point assez préoccupés du courage de Marie, consentant à l'immolation de son Bien-aimé et, par le nouveau *Fiat* prononcé du moins dans son cœur, aidant au salut du genre humain. Ils interprétaient mal les grandeurs de la Mère de Dieu, et ils oubliaient les consolations de la Mère des hommes.

Marie, notre Mère ! nous la reconnaissons mieux dans les peintures du douzième et du treizième siècle que la basilique chartraine offre à notre admiration. L'observateur de nos splendides verrières y admirera plus d'une fois la crucifixion traitée avec plus ou moins de détails, mais toujours suivant les meilleures inspirations.

Au-dessous de la grande rose occidentale, au vitrail de la Nouvelle-Alliance, au tympan de la fenêtre dans la chapelle de Vendôme, Notre-Dame est debout dans la scène du Calvaire. Elle entend la voix qui consacre sa nouvelle maternité et lui assigne un autre fils. Ce fils, c'est Saint Jean, c'est nous. Voilà le prix du sang de la grande Victime ; et ce sang, il est recueilli dans un calice ici par Adam lui-même (1), devenu, avec toute sa postérité, l'objet des divines miséricordes, là par des anges qui protestent contre l'impiété déicide en rendant hommage au Crucifié. Voilà aussi le prix des larmes de Marie ; et ces larmes du cœur attestent en même temps son amour pour nous et sa compassion pour Jésus. Elle était debout, commandant à sa nature, la plus délicate des Vierges, la plus patiente, pleine de larmes, plongée dans la douleur. *Stabat disciplinata, verecunda Virgo, lacrymis plena, doloribus immersa* (S. Anselme).

La Sainte Vierge, mère des hommes ! Un chef-d'œuvre iconographique autre que les étincelantes verrières nous semble exprimer aussi complètement cette prérogative chère au cœur de Marie. C'est l'un des groupes historiés de la clôture du chœur. Il se trouve en face de la Madone du Pilier. Il n'en fait que mieux ressortir la mission spéciale de Notre-Dame de Chartres, telle que nous l'étudierons plus tard.

La *Légende dorée* dit que la Sainte Vierge visita fréquemment les différents endroits témoins de la Passion. L'imagier du moyen-âge a voulu par la sculpture retracer à nos regards une de ces visites. Voyez cette grande croix fixée dans le sol ; la couronne d'épines et les clous y sont attachés ; tout près est agenouillée Notre-Dame en compagnie de Saint Jean et des saintes femmes. Quelle pieuse attitude ! Quelle ferveur de prière ! C'est qu'elle est auprès du Seigneur l'avocate du genre humain tout entier ; c'est qu'elle implore pitié pour d'innombrables misères sur le plus grand théâtre des pardons divins, et devant le bois sacré, témoin le plus irrécusable de l'Infinie Miséricorde.

Depuis qu'elle nous a engendrés de son sang, en nous

(1) Ce détail précieux a malheureusement disparu de la verrière brisée ; nous espérons bien le revoir après la restauration attendue.

donnant Jésus, comme Dieu devint notre Père en nous donnant son propre Fils, pour employer le langage d'un profond théologien, Marie continue avec amour son intercession puissante en faveur des enfants d'Adam, désormais les siens. L'artiste a mis au pied de la croix le crâne et les ossements d'Adam, en souvenir d'une antique tradition qui place le tombeau du premier homme précisément au-dessous du calvaire. Nous aimons ce rapprochement ; il nous fait penser aussi à la première Eve ; et nous disons : Adam, réveille-toi du sommeil de la mort, contemple maintenant la mère des vivants, la véritable Eve qui répare tout ce qu'avait gâté ta compagne de l'Eden, comme le Christ a racheté tout ce que tu avais aliéné et perdu : *Restauratur per Mariam quod per Evam perierat ; per Christum redimitur quod per Adam fuerat captivatum.* (S. Jean Chrys.)

(*A suivre.*) L'abbé GOUSSARD.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

CHRISTOPHE COLOMB

Avant d'entrer dans le récit de la vie du glorieux *ambassadeur du Christ* dans le Nouveau-Monde, nous allons donner un aperçu de sa mission providentielle à laquelle se rattache la pieuse espérance de sa future béatification.

Aux yeux du vulgaire et de plus d'un érudit, Christophe Colomb n'était qu'un homme intrépide doué d'un grand génie d'observation qui, de calculs en calculs, de déductions en déductions, avait conclu que la terre était ronde et que dès lors, à l'opposite de notre hémisphère devait se trouver un autre monde. C'est à cette conviction profonde que l'on rapportait généralement ses merveilleuses découvertes. Quelques uns même de ces esprits étroits qui rabaissent toujours ce qui est grand, parce qu'ils ne peuvent atteindre ce sublime niveau, attribuaient au vil moteur d'une ambition effrénée ses gigantesques labeurs.

Le Souverain Pontife Pie IX, le premier de tous les pontifes romains qui ait visité le Nouveau-Monde, profondément frappé

du rôle providentiel de Christophe Colomb et en même temps de l'abaissement auquel sa mémoire était réduite, témoigna le désir qu'un auteur catholique écrivit l'histoire de *Celui* dont il pressentait la *sainteté*. Histoire qui n'avait été jusqu'ici racontée que par des plumes protéstantes.

Il appartenait à l'auteur du « *Christ devant le siècle* », de relever ce héros laissé dans la poussière de l'oubli, ou placé seulement dans la pléiade des *marins célèbres*, et de le présenter aux regards comme étant l'homme choisi de toute éternité, par le CRÉATEUR DES MONDES, pour être le révélateur du Globe ; le premier admirateur des merveilles du VERBE dont il proclamait l'empire sur ces *Iles de la mer*, et sur ce lointain continent ignoré jusqu'alors. Son travail de chrétien et de savant étant achevé, l'illustre écrivain le présenta au Souverain Pontife qui daigna lui adresser un Bref (1) des plus flatteurs, renfermant un éloge du *Grand amiral de l'Océan* qui, sortant de cette bouche auguste, est pour ainsi dire une canonisation anticipée.

« Parmi vos œuvres, écrit de Sa Sainteté, il en est une » qui tourne autant à l'honneur de la religion qu'au lustre de » l'Italie, c'est votre très riche histoire de la vie et des actes de » Christophe Colomb qui, enflammé de zèle pour la foi catho- » lique, résolut, en entreprenant la plus audacieuse des navi- » gations, de découvrir un Nouveau-Monde, *non point pour* » *ajouter de nouvelles terres à la souveraineté de l'Espagne;* » *mais afin de placer de nouveaux peuples sous le règne du* » CHRIST, *ce qui veut dire l'Eglise.* »

Ce magnifique ouvrage fit une grande sensation en Europe, détruisit bien des préjugés, et valut à son auteur l'insigne honneur d'être nommé *Postulateur de la cause en béatification de cet incomparable serviteur de Dieu.*

La plus grande gloire de Christophe Colomb, c'est d'avoir été le porte-flambeau de la foi dans des régions *couvertes des ombres de la mort:* rendant ainsi à la sainte épouse du CHRIST les nombreux enfants que lui avaient enlevé le schisme et l'hérésie, et réalisant dans toute leur saisissante vérité, ces paroles

(1) 28 avril 1863.

du prophète Isaïe : « Lève la tête Jérusalem et tressaille d'allé-
» gresse, les nations marcheront à la lueur de ta lumière et
» les rois à la splendeur de ton aurore. Regarde autour de toi,
» tous ceux que tu vois assemblés ici viennent pour être à toi. »
Le voyant royal ajoute encore :

« Qui sont ceux-ci qui sont emportés dans les airs comme
» les nuées et qui volent comme des *Colombes* revenant vers
» leurs nids ? *Car les îles m'attendent ;* et il y a déjà longtemps
» que les vaisseaux sont prêts sur la mer pour faire venir vos
» enfants de loin, pour apporter avec eux leur or et leur argent
» et le consacrer au Seigneur votre Dieu, le saint d'Israël qui
» vous a glorifiée. »

Jésus, fils de Sirach, confirme dans l'*Ecclésiastique* les consolantes prophéties d'Isaïe. Malachie avait aussi affirmé que
« depuis le lever du soleil jusqu'au couchant, on offrirait en tout
» lieu au Seigneur *une victime pure et sainte.* »

N'est-ce pas Christophe Colomb qui, par son immortelle découverte a été *l'élu* choisi de Dieu pour accomplir toutes ces solennelles prédictions de la catholicité de l'Eglise du Christ, et de sa souveraine domination sur l'universalité des nations ?

N'est-ce pas à *lui* que s'appliquent les légendes sculptées ou peintes, relatives au SAINT GÉANT « *qui transporte le Christ à travers les flots ?* » Car sans *lui*, dit son historien, il est impossible d'expliquer cette légende si énigmatique et cependant si répandue.

S'appuyant sur tant de titres à la religieuse admiration des peuples, plus de six cents Evêques du monde catholique ont envoyé leur adhésion particulière à M. Roselly de Lorgues pour obtenir l'introduction en cour de Rome de la *cause par voie d'exception,* de ce sublime MÉCONNU. Tout fait espérer que le titre de *vénérable* viendra dans un temps qui n'est point éloigné de nous, exciter la pieuse confiance des fidèles en ce héros de la Foi, afin d'obtenir par sa médiation de miraculeuses faveurs; cette sanction du ciel étant nécessaire pour qu'il soit mis, par la sainte Eglise, au rang des BIENHEUREUX.

. . . .

A une demi-heure de Palos, petit port de l'Andalousie, en vue de l'Océan, s'élève un promontoire rapide et sec, jadis entouré d'une ceinture de vignobles parsemés de figuiers et couronné d'un bois de pins. Dans cette solitude il y avait au 15e siècle un couvent de religieux de saint François, appelé *Santa Maria de la Rabida* (1). — C'était en juillet 1485, un pauvre étranger, qui marchait à pied, mais dont la distinction contrastait avec son dénuement, se présenta à la porte du couvent et demanda un peu de pain et d'eau pour son fils. Interrogé par le Père gardien, Juan Perez, de la Marchenna, il répondit très simplement, qu'il allait à la cour voir les rois d'Espagne afin de leur communiquer un important projet. — Le Père gardien, vivement intéressé, engagea le voyageur à entrer dans le cloître le priant de vouloir bien lui raconter son histoire : ce qu'il fit avec un abandon que les manières si cordiales du religieux lui inspiraient.

« Il y a près d'un demi siècle, lui dit-il, naissait à Gênes, d'une famille pauvre, mais noble et profondément chrétienne, un enfant qui fut appelé Christophe au saint baptême. Les armes de ses parents figuratives de leur nom étaient trois colombes sur fond d'azur avec ces trois mots pour devise : FOI, ESPÉRANCE ET CHARITÉ !

Le père de cet enfant (qui n'est autre que moi-même), exerçait le métier de cardeur. Il m'éleva, ainsi que mes frères, dans l'amour de Dieu et de la sainte Eglise.

Après avoir étudié à l'Université de Pavie, suivant l'impulsion d'une irrésistible vocation pour la marine, j'entrai sur un navire en qualité de mousse : j'avais alors quatorze ans.

Je naviguai longtemps dans les eaux du Levant, sur les côtes de l'Egypte et de la Syrie. Devenu officier, j'élargis le cours de mes explorations. Je franchis le détroit de Gibraltar, et, doublant les côtes d'Espagne je me trouvais près du Portugal, lorsque l'incendie du navire que je montais me contraignit à me jeter dans les flots. Une énorme distance me séparait de la côte : je la franchis à la nage, invoquant Dieu et la Vierge Marie dans mon cœur. Le Seigneur daigna mettre mes forces à la hauteur du péril ; je pus gagner la terre ; et de là, atteindre le port de Lisbonne.

(1) Presque entièrement détruit, il a été restauré en 1855 par les ordres du duc de Montpensier

Me voilà donc jeté dans un pays étranger ; sans ressource, sans appui, sans crédit ; mais Dieu veillait sur moi. La noble et pieuse fille d'un marin, ancien gouverneur de l'île de Porto-Santo, m'ayant vu fréquenter les saints offices, me fit proposer sa main ; je l'acceptai, et, par cette honorable union, je me trouvai allié à deux familles de navigateurs favorablement admises à la Cour...

Ce mariage, en m'apportant les joies du cœur, me fournissait le moyen d'accroître mes connaissances ; mais il me laissait dans une gène relative étant obligé pour soutenir l'honneur de ma maison, de copier des livres, de tracer des sphères et des cartes marines. Au milieu de ces labeurs quotidiens, une pensée se dressait incessamment devant moi, celle d'arriver au rachat ou à la conquête du Saint-Sépulcre. Pour se procurer les trésors qu'exigerait l'avidité des Musulmans, je tournai mes regards vers les régions inconnues du globe que, d'après tous mes calculs, je suppose être situés au midi et à l'ouest par delà l'Atlantique.

Ces pensées, ce vaste projet, j'allai les proposer à la république de Gênes ma patrie. On traita mon offre de rêverie. Venise l'accueillit de même. — J'étais quitte désormais envers l'Italie. — Sans me décourager, je continuai de naviguer.

Franchissant l'Océan germanique, j'entrai dans les mers du Nord, et au mois de février 1477, je me trouvai à cent lieues par delà l'Islande.

Je rentrai ensuite à Lisbonne, où je repris mon existence de labeurs..... Permettez-moi mon Père de suspendre ici mon récit. Ce qui me reste à vous confier nous entraînerait trop loin, et je ne veux pas abuser de votre bienveillante attention. — Le Père Juan Perez avait compris la grande âme de Colomb, son estime et sa protection lui étaient désormais assurés! . . . . .

(A suivre). Un humble servant de Marie.

LA DÉVOTION A SAINT JOSEPH — Sa première statue, etc.

Dans un charmant discours sur Saint Joseph, le R. P. Flavien, notre prédicateur du carême à la cathédrale de Chartres, a fait

l'historique de la dévotion au Chef de la Sainte Famille et prouvé son crédit auprès de Dieu. Après avoir montré cette dévotion commençant aux Saintes Fiançailles de Marie et de Joseph, et se continuant à Nazareth, l'éloquent capucin est entré dans quelques détails fort intéressants que nous sommes heureux de publier. Nous reproduirons le texte même.

...... « Joseph a rendu le dernier soupir, et voici que, pendant de longs siècles, le père nourricier de Jésus devient comme inconnu et presque oublié dans le christianisme. Assurément, il y eut toujours des âmes pieuses pensant et recourant à Joseph ; mais l'Église ne lui rendait aucun culte officiel, spécial et public ; on eût dit qu'elle s'ingéniait à tenir cachée l'éclatante sainteté de cet incomparable favori de Dieu. Elle semblait le confondre dans la foule des saints et même lui en préférer d'autres, qui lui sont inférieurs en mérites et surtout en dignité.

Mes frères, n'en soyons pas scandalisés. L'Église n'oubliait pas Saint Joseph. Non, elle n'oublie rien. Quand Dieu le lui inspire, elle explique, elle développe, elle complète, elle perfectionne ; mais jusqu'au moment marqué par la Providence, elle garde un silence prudent. C'est ainsi que nous la voyons dans l'histoire, de temps à autre, quand l'époque marquée par Dieu est arrivée, définir, même comme articles de foi, des vérités sur lesquelles la prudence l'avait empêchée de se prononcer pendant des siècles. Gardienne de la vérité, elle entendait certains hérétiques, comme Cérinthe et autres, prétendre que Joseph était le Père véritable de Jésus-Christ, enlevant ainsi à Marie, l'auréole de sa Virginité et la gloire de sa divine Maternité. Le culte rendu à Joseph n'aurait-il pas accrédité l'erreur ?

L'Église le craignait ; mais le temps des hérésies est passé, elle va se dédommager de la longue contrainte qu'elle s'est imposée. Joseph, Joseph, il y a douze siècles que vous attendez le culte qui vous est dû. Patience, voici venir Celui qui va entreprendre de vous sortir de votre obscurité et de vous associer aux honneurs rendus à Jésus et à Marie. C'est un pauvre mendiant, le plus pauvre des mendiants. Sa pauvreté doit vous être chère, vous avez tant aimé cette vertu. C'est un séraphin dans un corps mortel. Pour comprendre votre cœur, il ne faut pas moins qu'un séraphin.

François d'Assise, le pauvre de Jésus-Christ, l'homme séraphique éclairé des lumières divines, a compté que le temps est arrivé ; le jour du triomphe sur la terre, va luire pour Saint Joseph ; François, le héraut de Dieu, va en sonner la première heure.

Ecoutez, mes Frères, ce naïf récit de nos pieuses chroniques :

« Une fois, estant proche de la ville de Grécio, François se déli-
« béra de faire célébrer la feste de Noël d'une nouvelle façon, pour

« exciter la dévotion des fidèles. Ainsi, en ayant obtenu la permission du Pape, pour ne point causer du scandale, il fit apprester une grande estable et un portique ancien, où il fit mettre du foin et une crèche, puis conduire un bœuf et un âne, et assembla là tant de ses religieux qu'ils estaient presque davantage que les habitants du lieu. Mais d'autant qu'il avait fait publier cette solennité, tous les habitants des lieux circonvoisins y accoururent comme à l'envy, avec des flûtes, cornemuses et d'autres divers instruments de musique, tellement que toutes les montagnes d'alentour résonnaient d'harmonie; toute la nuit ils ne cessèrent d'entonner et de se resjouir devant cette estable dedans laquelle François et grand nombre de ses religieux priaient devant trois figures de bois qui représentaient Notre-Seigneur Jésus-Christ, la Vierge-Marie et Saint Joseph, devant lesquelles images on avait allumé grande quantité de lumières qui étaient agencées à dessein d'un bel artifice. » (Chronique des Frères-Mineurs, tome I, liv. 1, ch. xcv.) »

Voilà, mes Frères, la première statue de Saint Joseph qui aît été faite et exposée à la vénération des fidèles. La voilà avec les lumières qui brillent devant elle ; avec les religieux prosternés à ses pieds, avec les chants et les prières. Cette dévotion se répandra dans tout l'univers. Aujourd'hui il n'est pas une église, une chapelle, que dis-je ? une maison chrétienne qui n'ait sa statue ou son image du chef de la Sainte-Famille.

Mais ce n'est pas assez des statues. Jusque là aucun saint n'a porté le nom de Joseph ; maintenant on les comptera en grand nombre. A elle seule la famille Franciscaine en a près de vingt. En 1339, les Frères-Mineurs, puis les Carmes célébreront la fête de saint Joseph. Ils seront imités par d'autres ordres religieux et plusieurs églises particulières. En 1471, le pape Sixte IV étendra cette fête à l'Église universelle. Jusqu'à ce qu'enfin le Souverain Pontife Pie IX, déposant sur le front de Joseph la plus magnifique couronne, le proclame : Patron de l'Église universelle.

Et pendant ce temps tous les arts ont offert à notre Saint leurs hommages. Pour lui la poésie a trouvé ses chants suaves ; la musique a modulé ses concerts harmonieux ; l'architecture, la peinture présentent leurs magnifiques conceptions. La dévotion à saint Joseph s'est établie solidement dans le cœur de tous les vrais fidèles. Un grand nombre d'Associations se sont formées en son honneur. A la tête de toutes ces Associations je salue l'admirable Archiconfrérie qui compte aujourd'hui par centaines les confréries affiliées et qui a déjà fait le tour du monde.....

Ah ! Joseph, votre oubli de douze siècles est vengé !.....

UN MISSIONNAIRE CHARTRAIN A MALACCA

Nous avons annoncé, il y a quelques mois, le départ d'un clerc de Notre-Dame de Chartres, devenu missionnaire, pour la presqu'île de Malacca (Asie). Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en publiant la lettre par laquelle le P. Barillon annonce à ses anciens maîtres son arrivée en ce lointain pays.

Pénang, 25 Janvier 1885.

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

. . . . . Vous attendez sans doute de mes nouvelles avec une certaine impatience. Enfin je puis vous écrire. Ah ! c'est que depuis le 3 et le 7 décembre nous avons fait du chemin. Vive Dieu ! et vivent les âmes ! La toute aimable Providence, dont le missionnaire est l'enfant gâté par excellence, a vraiment veillé sur nous avec la tendresse d'une mère.

Notre traversée a été on ne peut meilleure. Pendant notre court séjour à Marseille, le mistral semblait nous présager de fortes houles pour la Méditerranée ; il n'en fut rien : rarement on avait vu la Méditerranée aussi calme. Il en fut à peu près de même pour le reste du chemin, à part quelques mauvais quarts d'heure dans la mer Rouge et l'Océan Indien. Ces grands voyages en mer n'ont rien de bien intéressant, je vous assure. Nous ne nous sommes point arrêtés à Naples pour n'y pas subir la quarantaine. — Quant à Port-Saïd et à Aden, on a répété bien souvent que ce sont de tristes pays et je trouve qu'on n'a rien exagéré sur ce point. Il y a pourtant des missionnaires et des sœurs qui y sont établis ; et ce n'est pas une mince consolation de s'y pouvoir prosterner aux heures de halte devant un autel où réside le Saint-Sacrement. Voilà les grandeurs de l'Église catholique. Mais avançons.

Colombo après Aden ; c'est, au point de vue humain, un délicieux paradis, après un paysage d'enfer. — Pour la première fois nous contemplions un magnifique échantillon de ce luxe de végétation orientale. Ce n'est partout et toujours que verdure, fleurs et fruits. Je dis partout, car non seulement Ceylan, mais encore les plus petits îlots que nous rencontrâmes ensuite sur notre route, étaient autant de bouquets de verdure. Je dis toujours, car vous savez bien que dans ces pays, l'été dure toute l'année. — Plus riche encore de végétation est cette presqu'île de Malacca, que nous cotoyâmes quelques jours après.

Enfin Singapore ! Pour moi et plusieurs de mes confrères, c'était l'arrivée. C'était aussi l'entrée dans ma mission. — Notre vaisseau, beau vapeur à trois mâts, et de 130 mètres de long, le Djemnah y jeta l'ancre vers onze heures et demie du matin du 2 janvier. — Il y avait un mois que nous avions quitté Paris. — Je ne vous dirai pas si mon cœur battait plus fort qu'à l'ordinaire, quand je mis le pied sur le sol de ma nouvelle patrie. Dieu soit loué à jamais ! Mille actions

de grâces soient rendues à Notre-Dame de Chartres, la Reine et la Mère des Apôtres !

Cependant Singapore ne devait pas être mon poste. Huit jours après, je repris la mer et remontai le détroit pour aborder à Pénang. En passant, le bateau s'arrêta à Malacca, et j'y pus célébrer la sainte messe dans l'église de saint François-Xavier.

Pénang est une charmante île. — C'est là qu'est établi le collège général de la Société des Missions Étrangères, c'est là aussi que réside le Provicaire de la mission, avec qui je vais faire mes premières armes. — Je commence par étudier le kek, dialecte chinois. — Cette langue digérée, on se mettra à d'autres.

Je ne connais pas assez pour en parler les lieux où je suis nouvel arrivé, ni cet étonnant mélange d'Européens, de Chinois, de Malais, d'Indiens, qui les peuplent ; ce sera pour plus tard. — Une chose que l'on remarque assez facilement, c'est qu'il y fait un peu chaud. Ordinairement 30 degrés dans les maisons. — Mais froid ou chaleur qu'importe ? qu'importe de quelle manière se consume le missionnaire, pourvu que ce soit à la gloire de Dieu. Je me porte fort bien.

Je vous serai bien reconnaissant, de vouloir bien faire part de cette lettre à tous ces Messieurs de la Maîtrise, afin que je puisse encore une fois, à cette occasion, leur offrir mes respects et ma reconnaissance. Je suis bien heureux ici, sur cette terre lointaine où la main de la Providence m'a conduit, de porter la chemisette de clerc de Notre-Dame de Chartres. La première image que j'ai distribuée ici, à un petit catéchumène a été une image de Notre-Dame de Chartres. — La Bonne Mère, j'en suis sûr, bénira mes débuts dans la carrière apostolique. — Elle le peut, et j'oserai dire qu'elle le doit. — Mon frère en Notre-Dame de Chartres, du Cambodge, le cher P. Pianet m'écrivait tout dernièrement que sa santé était toujours excellente et qu'il avait pu cette année baptiser 213 catéchumènes. — Voilà qui est beau ! — Ah ! quand donc ma langue se déliera-t-elle pour pouvoir parler de Dieu à ces pauvres âmes !..... Priez et faites prier pour moi...

Je suis toujours, M. le Supérieur,

Votre enfant en N.-D. de Chartres.

E. BARILLON

Missionnaire apostolique.

DEPUIS CINQ ANS

Monseigneur Isoard, évêque d'Annecy, a dressé dernièrement un catalogue des mesures dirigées par la République contre l'Eglise en France. Voici comment se résume cette lugubre histoire depuis cinq ans :

« Le dernier trimestre de 1879 a vu naître quatre mesures dirigées contre l'Eglise : les curés sont chassés des commissions des

hospices et des bureaux de bienfaisance. Les fabriques sont astreintes, pour leur comptabilité, à des formules spéciales. Les communes sont déchargées, au détriment des fabriques, de l'indemnité de logement. Le ministre commence à chicaner avec les évêques sur les heures consacrées à l'enseignement du catéchisme.

» *En 1880.*— Neuf manœuvres : La personnalité civile est enlevée aux diocèses. — La loi sur l'enseignement supérieur est modifiée. — La Compagnie de Jésus est dissoute. — Les Congrégations non reconnues sont astreintes à la déclaration. — Les chefs de la magistrature sont invités à ne plus mener leurs compagnies aux cérémonies publiques. — L'aumônerie est abrogée. — Le repos du dimanche cesse d'être légal. — Un nouveau règlement scolaire est adopté. — — Des entraves sont mises à l'instruction religieuse dans l'enseignement secondaire des filles. — A noter pour mémoire l'exécution des décrets de la violation des couvents.

» *En 1881.* — Cinq manœuvres : Les crédits accordés aux maîtrises sont réduits. — On interdit aux fabriques le droit de recevoir des libéralités pour fonder et entretenir des écoles. — La terre des cimetières est enlevée à l'Eglise.— L'enseignement religieux devient facultatif dans les lycées.— Interdiction aux instituteurs de prendre part aux cérémonies du culte.

» *En 1882.* — Sept manœuvres : Difficultés apportées à l'exercice du culte dans les lycées. — Loi sur l'enseignement qui expulse le catéchisme et enlève aux prêtres le droit de surveillance sur l'école. — Les maires sont autorisés à interdire les cérémonies extérieures. — Le gouvernement s'arroge le droit de supprimer les succursales. — Main mise sur les meubles et objets d'art des églises. — Suppression des crédits alloués aux maîtrises des cathédrales. — Réduction des bourses des séminaires.

» *En 1883.*—Trois manœuvres : Assimilation à une cérémonie extérieure de toute cérémonie célébrée sous le porche de l'église. — Le gouvernement s'arroge le droit de supprimer les traitements ecclésiastiques —Introduction de la morale civique et des Manuels dans les écoles.

» *En 1884.* — Nouvelle loi sur l'enseignement primaire, dirigée tout entière contre l'immixtion de la religion dans l'école. — Projet de loi militaire supprimant les dispenses ecclésiastiques. — Loi municipale qui met l'église et le clocher à la disposition du maire. — Mesures préparatoires de spoliation des biens des congrégations. — Les legs de propagande ou de bienfaisance religieuses sont déclarés nuls.— Suppression des bourses des séminaires, du chapitre de Saint-Denis, etc., réductions du traitement des archevêques et évêques, des chanoines, etc.

» Nous passons encore pour mémoire la laïcisation des hospices. »

FAITS RELIGIEUX

Le discours du Souverain Pontife au Sacré-Collège, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, a produit une profonde impression, non seulement parmi les membres du corps diplomatique et dans toutes les classes de la société romaine, mais aussi et d'une façon particulière dans les cercles du Quirinal. On y sent, en effet, toute la force d'une protestation que rien ne saurait étouffer et qui s'accentue de plus en plus, précisément parce que la situation du Saint-Siège s'aggrave à mesure qu'elle se prolonge. Ce n'est point la parole du Pape qui est violente, mais l'usurpation rendant nécessaire ce cri de la victime.

— Par un rescrit de la S. Congrégation de la Propagande, en date du 20 juillet 1884, le Souverain Pontife a daigné valider toutes les réceptions invalides des divers scapulaires, pourvu cependant que ces réceptions aient été faites de bonne foi.

Les fidèles qui auraient reçu d'une manière irrégulière quelque scapulaire, avant le 20 juillet 1884, pourront donc désormais gagner les indulgences propres à chaque scapulaire.

La bonne odeur de « l'Ave Maria ». — Une pauvre femme, maîtresse de son temps, affectait de passer plusieurs fois par jour, dans une rue assez écartée de son travail.

Pourquoi, lui dit quelqu'un, cette course inutile ?— Oh ! fit-elle simplement, il y a là une personne malade qui ne veut pas se réconcilier avec le bon Dieu, et je vais, tant que je puis, jeter devant sa porte quelque *Je vous salue Marie !* Je ne sais si je pense bien, mais je me figure qu'il en est des prières comme des gouttes *d'eau de senteur* qui, jetées sur le sol, répandent jusqu'au haut de la chambre leur bonne odeur ; je crois que mes *Je vous salue Marie !* finiront par convertir cette pauvre âme. Pendant deux mois, j'ai fait cela devant une autre maison, et celui qui était là-haut malade s'est confessé avant de mourir.

C'est toute une révélation que ces simples paroles : semer des prières autour des âmes afin de les embaumer et de les empêcher de se gâter.

La récitation du Chapelet dans les cortèges funèbres. — Le but principal des cérémonies funèbres, dans la sainte Eglise catholique, est de hâter par nos prières l'éternel bonheur des défunts. Assister à une messe de morts, se joindre à un cortège uniquement pour témoigner de notre estime et de nos regrets, c'est ne mettre aucune différence entre nous et les protestants ou même les solidaires.

Ne voyons-nous pas le spectacle inconvenant que présentent les obsèques, dans les grandes villes surtout ? Les hommes parlent beaucoup : combien peu sont en prière ! Unissons-nous donc à quelques personnes plus dévouées aux âmes du Purgatoire, et que le trajet de la maison mortuaire à l'église et de l'église au cimetière soit occupé, non plus par des causeries, mais par la récitation du *Rosaire*, pour le repos de l'âme du défunt !

Encore le doigt de Dieu. — Dans le diocèse du Mans où la pratique religieuse est heureusement encore en vigueur, un fait étrange vient de se passer, qui a fait dans toute la contrée une profonde impression.

Un jeune homme, appartenant à une excellente famille, avait puisé dans de mauvaises lectures l'habitude de déverser le blasphème sur tout ce qu'il avait appris dans son enfance à respecter et à aimer.

Le jour de son tirage au sort, notamment, il s'était surpassé devant les autres conscrits par de stupides injures contre Jésus-Christ et la Sainte Vierge. Plus d'une fois on l'avait vu insulter et souiller les croix sur son passage.

C'en était trop, la mesure était comble, et un châtiment épouvantable devait arrêter ce malheureux dans le cours de ses bravades insensées ; car si Notre-Seigneur laisse parfois impunies les insultes qui lui sont adressées, il venge toujours d'une façon exemplaire celles qui attaquent l'honneur de sa Sainte Mère.

C'est ce qui a eu lieu : le samedi, jour consacré à la Sainte Vierge, dans l'octave de l'Epiphanie, qui nous rappelle les honneurs rendus par les Mages à ceux que notre jeune impie avait si souvent injuriés, les habitants apprenaient avec consternation qu'il s'était pendu. Rien, en effet, ne faisait prévoir pour lui cette fin tragique de Judas.

Afrique. — *Les missions catholiques dans l'Afrique.* — Nous sommes heureux d'apprendre que l'œuvre de l'évangélisation de l'Afrique centrale y marchera bientôt de pair avec l'œuvre de la civilisation. Un des Pères des missions catholiques africaines, le P. Bastian, a récemment donné, à ce sujet, une conférence à Cologne.

Comme le rappelle le P. Bastian, les maisons allemandes de Hambourg n'ont, jusqu'ici, autorisé que les missionnaires protestants à pénétrer dans leur territoire, mais, en revanche l'Association internationale, loin de se montrer hostile aux missions catholiques, les a toujours favorisées.

Les missionnaires catholiques ont maintenant devant eux un vaste champ d'évangélisation ; ils ont à convertir au catholicisme le vicariat de Dahomey, la Côte-d'Or, la Côte des esclaves, le Niger et le Delta du Nil. Ces districts possèdent une population d'environ 20 millions d'habitants encore plongés dans les ténèbres de la barbarie et de l'idolâtrie.

Une longue veille. — Il est raconté au IIe livre des Rois que Respha, fille de Aïa, ayant vu ses deux fils crucifiés sur la montagne des Gabaonites, ne voulut pas s'éloigner de leurs corps. Sur une pierre elle étendit un silice pour s'en faire une couche de deuil, et elle ne quitta plus le pied du gibet ni le jour ni la nuit. Le jour elle défendait ses fils contre les oiseaux, la nuit contre les bêtes féroces. Rien ne put l'éloigner de là, elle y resta sous la pluie depuis le commencement de la moisson jusqu'à l'hiver. Cette veille héroïque dura six mois, jusqu'à ce que David admirant ce courage eût fait donner une sépulture royale aux fils de Saül

« Ainsi fait l'Eglise ; seulement, ce que cette mère défend contre les vautours et les loups, ce ne sont pas les cadavres inanimés de ses fils, mais leurs âmes immortelles. Ainsi ne quittera-t-elle pas sa garde vigilante : Elle restera à son poste et luttera sans trève jusqu'à ce qu'elle ait fait son œuvre de salut, dût-elle y mettre des siècles. »

(Mgr Baunard).

Mgr Freppel à Rome. — S. G. Mgr Freppel a été reçu le 5 mars par le Souverain-Pontife. Léon XIII a daigné faire l'accueil le plus cordial, le plus tendre à l'illustre évêque d'Angers, qui soutient avec un incomparable talent et une indomptable énergie les droits de l'Eglise devant la Révolution, et qui, par son attitude à la Chambre des députés, fait tant d'honneur à l'épiscopat français.

L'entretien s'est prolongé pendant plus d'une heure et demie. Le Pape s'est enquis avec une paternelle sollicitude de la situation de la

France, de ses misères et de ses gloires, sachant bien que nul, mieux que Mgr Freppel, n'était à même de Lui donner des renseignements certains, connaissant aussi la sûre et profonde doctrine du prélat.

Le Budget des Cultes. — On sait de quelles discussions il a été l'objet à la Chambre des députés et au Sénat à propos du traitement des archevêques, évêques, chanoines, etc....., et des bourses de séminaires. D'incroyables suppressions ou réductions ont été adoptées sur des crédits absolument nécessaires. La justice et la religion ont été noblement vengées par les orateurs de la droite.

Martyrs en Chine. — Les *Missions catholiques* ont publié récemment une lettre annonçant que des massacres ont eu lieu à Kieou-Ya-Pin, ville du Yunnan voisine de la province de Sutchuen.

Tous les chrétiens qui n'ont pu fuir ont été massacrés. On évalue le nombre des victimes à plusieurs centaines. Les néophytes ont montré l'invincible fermeté des néophytes. On ne compte que deux familles qui aient eu le malheur d'apostasier. Les autres chrétiens, sans distinction d'âge et de sexe, ont préféré la mort. Un grand nombre ont été déjà immolés, le reste a fui dans des régions sauvages où ils souffrent la faim, le froid et sont exposés à toutes les intempéries des saisons.

L'influence française par les religieux. — Un rédacteur du *Journal des Débats*, M. Gabriel Charmes, peu suspect de cléricalisme, a fait paraître dernièrement un *Voyage en Palestine*, remarquable par le talent du style et l'élévation des idées. Il y atteste sincèrement l'action bienfaisante et toute française que les Institutions catholiques exercent sur le pays. Il déplore l'insuffisance des secours que donne le gouvernement français, tandis que les autres puissances font, pour leurs établissements, des sacrifices considérables.

Citons un curieux passage du *Voyage en Palestine :*

« Après les événements de 1860, Fuad-Pacha disait au consul de Syrie : « Je ne crains pas les quarante mille baïonnettes que vous avez à Damas. Je crains les soixante robes que voilà. » Et il lui montrait des Jésuites, des Lazaristes et des Franciscains. « Pourquoi ? lui demanda le consul. — *Par ce que ces soixante robes font germer la France dans ce pays.* — M. G. Charmes, qui tient le mot du consul lui-même, ajoute : « Rien de plus vrai. »

« Je me rappelle, dit-il encore, l'étonnement que j'ai éprouvé en plein désert, dans les environs de la mer Morte, en rencontrant une femme bédouine qui parlait couramment le français : « Où donc avez-vous appris le français ? — Chez les Sœurs de Saint-Joseph », me répondit-elle. La langue qu'elle avait apprise, elle l'apprenait maintenant à ses enfants. Les services qu'ont rendus à l'influence française ces modestes petites sœurs de Saint Joseph, à peine connues en Europe, sont incalculables. Partout elles ont fait aimer notre nation, en même temps qu'elles ont enseigné sa langue. *Les indigènes nous jugent d'après quelques religieux et quelques religieuses qui passent leur vie à répandre des bienfaits autour d'eux.* »

Quel magnifique éloge ! Nous n'ajouterons rien à ce loyal aveu d'un libre-penseur.

— Monseigneur l'archevêque de Rouen a décrété la prochaine consécration de son diocèse au Sacré-Cœur dans toutes les églises et chapelles. — Cette consécration a eu lieu déjà pour tous les autres diocèses de France.

— La pratique du Pèlerinage spirituel à N.-D. de Lourdes va être renouvelée en 1885. Unir toutes les prières de l'univers catholique à la prière de l'Immaculée-Conception de la Grotte pour faire violence au cœur de Dieu, par l'intercession toute puissante de sa Mère, tel est le but du Pèlerinage spirituel. Fêtes avec neuvaine préparatoire : 25 mars, 16 juillet, 8 septembre, 8 décembre. Aumône d'au moins dix centimes pour l'église du Rosaire en construction à Lourdes.

Cause de Jeanne d'Arc. — Les *Annales religieuses* d'Orléans, du 31 janvier, publient le communiqué suivant de l'évêché :

Mgr l'évêque d'Orléans est sur le point d'entreprendre un procès additionnel au procès informatif déjà fait pour l'introduction de la cause de Jeanne d'Arc. Le but de ce procès est de recueillir les traditions orales qui seraient conservées sur Jeanne d'Arc.

Déjà un questionnaire a été adressé sur ce sujet aux prêtres du diocèse, qui se sont empressés de répondre et de signaler les faits venus à leur connaissance. Mais si, parmi nos lecteurs il s'en trouvait qui connussent certaines traditions prouvant la réputation de sainteté de Jeanne d'Arc, certains faits démontrant la puissance d'intercession dont jouit Jeanne d'Arc près de Dieu, nous les prions de faire connaître ces traditions et ces faits. Les indications peuvent être transmises au secrétariat de l'évêché d'Orléans.

Toulouse. — Un bel acte de charité. — M. Gustave Domeng, ancien adjoint au maire de Toulouse, a laissé une somme d'environ 600,000 fr. pour de bonnes œuvres, non compris les immeubles. Il a donné 50,000 fr. à l'église de la Daurade, sa paroisse ; 100,000 fr. à la Propagation de la Foi ; 30,000 fr. à l'église Saint-Aubin ; 150,000 fr. aux pauvres, orphelins, aveugles, sourds-muets, malades des hospices, etc. ; 16,000 fr. aux églises Saint-Etienne, Saint-Sernin et la Daurade pour fondations de messes, etc.

Messes pour les défunts. — Depuis longtemps les fidèles qui s'intéressent aux âmes du Purgatoire font célébrer des messes de St Grégoire ou *Trentain Grégorien*, c'est-à-dire pendant trente jours de suite à l'exemple de St Grégoire le Grand.

Des hommes éminents ayant eu des doutes au sujet de cette pratique, le Général des Camaldules a provoqué une décision de Rome. La Sacrée Congrégation des Indulgences a répondu, en réunion générale au Vatican le 11 mars 1884, que la confiance des fidèles en cette dévotion comme spécialement efficace pour la délivrance d'une âme du Purgatoire est *pieuse* et *raisonnable*. N. S. P. le Pape a ratifié cette réponse le 15 du même mois.

— Nous avons déjà annoncé le **Pèlerinage populaire de pénitence à Jérusalem,** sous le patronage du grand Mendiant et Pèlerin saint Benoît-Joseph Labre, à bord de la *Bourgogne*. Départ de Marseille le vendredi 24 avril, retour à Marseille vers le 4 juin.

Demander le programme aux Pères de l'Assomption (8, rue François Ier, Paris.) Envoyer à la même adresse les offrandes pour faciliter le pèlerinage à des ecclésiastiques pauvres.

C'est pour la quatrième fois que la France pénitente va reprendre le chemin de l'Orient, le berceau de la foi, et répondre ainsi au vœu ardent et perpétuel de la Papauté.

Ce pèlerinage a pour but, la prière, la pénitence et l'expiation pour le triomphe de l'Eglise et du Pape, le salut de la France, la conversion des pécheurs et le salut des pèlerins, la délivrance des âmes du purgatoire.

Le pèlerinage avec ses quatre cents membres exerce aux yeux des Orientaux un véritable prestige ; seul il peut contrebalancer l'influence des pèlerinages Russes dont le but avoué est d'arriver à mettre le schisme en possession exclusive des Lieux-Saints. On attend chaque année en Palestine l'arrivée des Français et s'ils veulent garder leur influence, il faut qu'ils y viennent. C'est la vieille pensée des Croisades : Croix et Chapelet au lieu d'épée.

— Les Sœurs de St-Vincent de Paul de Saint-Jean-de-Luz ont été sommées par la police de sortir de l'hôpital de cette ville. Plus de 700 personnes assistaient à leur départ, en les saluant de leurs vifs regrets.

Avis à nos abonnés. — *Le 1er avril est une date de fin d'abonnement marquée sur un grand nombre de bandes. Nous nous permettons de rappeler cette échéance surtout aux personnes qui doivent plusieurs années.*

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 2 cœurs.

Lampes. — 122 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Mars, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 73 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 31. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 230.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 206.

Nombre de visites faites aux clochers : 121.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Mars ont été consacrés 57 enfants, dont 21 de diocèses étrangers.

— La quête annuelle pour les séminaires est fixée au jour de Pâques. Elle aura lieu dans toutes les églises du diocèse. L'aumône pour les séminaires a été recommandée par la lettre pastorale de Monseigneur. Les circonstances actuelles en font certes sentir la nécessité.

— Le R. P. Flavien que nous avons annoncé au dernier numéro de la *Voix* comme prédicateur de la station de carême à la cathédrale, a donné une série d'instructions fort utiles et bien goûtées sur la *Parole de Dieu*, la grandeur et l'importance de cette parole, les biens qu'elle nous apporte, et les obstacles qu'elle rencontre souvent dans les âmes. Le vendredi, 13 mars, se conformant à un désir exprimé par Monseigneur, le Rév. Père a prêché sur l'*Alliance catholique* pour le rétablissement des droits de N.-S. J.-C. Cet intéressant discours a dû exciter beaucoup d'âmes à faire partie de

cette œuvre qui s'applique surtout à montrer et à glorifier la croix. Nous savons que l'Alliance catholique s'étend de plus en plus dans la ville et le diocèse.

— La fête de Notre-Dame de la Brèche, retardée d'un jour à cause de l'occurrence du dimanche qui tombait le 15 mars, a été célébrée avec tout l'éclat que demande une solennité si chère aux Chartrains. La procession de la cathédrale à la ville basse a été favorisée par un beau temps. La gracieuse chapelle de Notre-Dame de la Victoire attire, en pareille circonstance, les personnes pieuses de tous les quartiers de la cité.

— La fête de Saint Joseph a été à l'église de Notre-Dame de Sous-Terre spécialement, l'occasion d'une belle manifestation de confiance au Bien-aimé patriarche. L'affluence aux messes du matin et au salut a été considérable. Du reste chaque jour du mois de mars, la chapelle de Saint Joseph et la partie de la nef qui l'avoisine débordaient d'assistants, surtout le mercredi qui est le jour particulièrement consacré au culte du Chef de la Sainte Famille.

— L'adoration mensuelle de l'église Saint-Aignan a eu lieu, comme de coutume, le jeudi de la mi-carême.

Le R. P. Flavien avait bien voulu en être le prédicateur. En découvrant le mystère d'amour renfermé dans l'institution de la divine Eucharistie, l'orateur a su profondément captiver l'attention de son nombreux et pieux auditoire.

L'illumination splendide du chœur, et des motets bien exécutés au salut, couronnèrent dignement cette belle et touchante cérémonie.

— La prochaine fête d'Adoration aura lieu le 16 avril dans la chapelle de la Maison du Saint Cœur de Marie.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Le 6 janvier je vous ai ecrit pour demander une neuvaine de prières. La grâce que j'implorais par l'intercession de Notre-Dame de Chartres intéressait au plus haut point ma famille. Cette grâce nous a été accordée. Veuillez nous aider à remercier notre Bonne Mère. (D. à S., diocèse d'Évreux.)

2. Notre dernière neuvaine a été couronnée d'un plein succès. En outre nous venons d'obtenir une conversion inespérée. Veuillez faire brûler un cierge en actions de grâces.
(H. B. à Ch., diocèse de Chartres.)

3. La jeune fille recommandée a ressenti immédiatement les effets de la neuvaine faite à son intention ; elle remercie Notre-Dame de Chartres de sa guérison. (A. T. de T., diocèse de Chartres.)

4. Merci à Notre-Dame de Chartres que j'ai invoquée pour le succès d'une affaire désespérée. Elle a bien voulu venir à notre secours, et tout a réussi. Pour sa protection manifeste en cette circonstance, je veux lui rendre grâces. Qu'Elle daigne me continuer ses bienfaits ! (L. A. C., à Paris.)

5. Gloire à Notre-Dame de Chartres et à Saint Joseph qu'on n'invoque jamais en vain ! Nous avons eu une preuve bien visible de leur protection à la dernière session des examens.

(G. J. L., diocèse de Soissons.)

6. Un jeune homme remercie Notre-Dame de Chartres du succès obtenu à l'examen du baccalauréat. (L., de Chartres.)

7. Notre-Dame a exaucé nos prières pour la conversion de notre cher malade. Il a reçu de son mieux les derniers sacrements pendant la neuvaine. Il en a éprouvé une vive consolation. Il s'est montré patient dans la souffrance et a accepté la mort avec une résignation vraiment chrétienne. Nous recommandons son âme à Notre-Dame de Chartres qui l'a ainsi préparé à son éternité.

(A. A. à T., diocèse d'Orléans.)

8. Je désirerais faire brûler pendant un mois une lampe au sanctuaire du Pilier, une autre devant l'autel principal de la crypte, et une troisième devant la statue de Saint Joseph. C'est afin de remercier Notre-Dame de Chartres de la protection qu'elle a accordée à mon fils durant son année de volontariat. Il lui avait été recommandé sans cesse ; et, toute l'année, une lampe avait été entretenue à l'église de Sous-Terre dans cette intention. (D. B., à Paris.)

Œuvre du Vœu national dans le diocèse de Chartres

Nous nous reprochons de ne pas parler plus souvent à nos lecteurs de l'œuvre du Vœu national dans notre diocèse, et cependant les heureux résultats qu'elle y donne sont de nature à réjouir les âmes chrétiennes.

Chaque année, malgré des besoins nouveaux et pressants représentés par le *denier* de Saint-Pierre, du Culte, des Expulsés, des Écoles — sans parler des grandes œuvres de la Propagation de la foi, de la Sainte-Enfance, des Séminaires de plus en plus appauvris, — les dons pour l'Église du Sacré-Cœur à Montmartre, loin de diminuer, ne font que s'accroître.

Au mois de février dernier, une somme de 8,516 fr. a encore été versée. A la fin de l'année dernière le total des offrandes du diocèse s'élevait à 90,159 fr., dont 7,483 fr. pour un pilier dans la crypte.

Ce pilier qui porte le n° 22 a été concédé au diocèse depuis longtemps déjà ; il est placé à l'entrée de la chapelle du chevet, dédiée

à la Ste Famille. Il doit porter, avec les armes de Monseigneur, une inscription qui rappellera la dévotion des diocésains à Notre-Dame de Chartres et leur dévouement filial au Sacré-Cœur de Jésus. En voici le texte :

Sacratissimo Cordi Jesu
In amorem et memoriam
Virginis Parituræ.
De donis Carnutum.

Chartres, le plus ancien, et l'un des plus célèbres pèlerinages du monde catholique, ne pouvait manquer d'être représenté dans cet ex-voto de la France. La Très Sainte-Vierge, honorée dans la magnifique cathédrale de Chartres bâtie sur la grotte druidique, devait avoir sa colonne dans la crypte de la basilique de Montmartre, consacrée au Cœur de son divin Fils.

Ce persévérant concours du diocèse de Chartres dans cette œuvre réparatrice est édifiant et propre à ranimer notre confiance. Certainement N.-S. lui épargnera bien des maux, pour tenir ses promesses au sujet du culte de son Cœur Sacré.

— *Mission à l'Église de Saint-Pierre.*— La mission qui a eu lieu du 22 février au 15 mars dans l'église de Saint-Pierre de Chartres a été admirablement suivie et a donné de très heureux résultats. Le R. P. Gavillet, supérieur des Rédemptoristes, de la maison de Paris, et le R. P. Béthune, religieux de la même maison, s'étaient partagé les prédications quotidiennes. Le R. P. Béthune prêchait ordinairement le matin à la réunion des personnes de piété, et le P. supérieur donnait l'instruction du soir. C'est à celle-ci que se rendait un concours extraordinaire d'auditeurs, parmi lesquels plusieurs centaines d'hommes. Il y en eut bien 600 hommes aux deux réunions spéciales où ils furent convoqués à l'exclusion des femmes. La parole du R. P. Gavillet saisissait l'auditore et le maintenait sous le charme de la plus sûre doctrine clairement et énergiquement exposée. L'église était comble, surtout aux jours de cérémonies plus solennelles, comme il est d'usage d'en organiser pendant les missions. Ainsi la fête pour une bénédiction de Notre-Dame de perpétuel secours, celle de l'amende honorable au Saint-Sacrement, celle de la consécration de la paroisse a la Sainte Vierge, la cérémonie funèbre en souvenir des défunts de la paroisse. Ajoutons la solennité de l'Adoration mensuelle dont nous avons déjà parlé.

Le Seigneur a béni les efforts des zélés missionnaires et les prières qui les secondaient. Beaucoup d'âmes ont répondu à la grâce et sont revenues à la pratique des devoirs religieux. On peut juger, par la généralité des appréciations recueillies dans le public, que l'ensemble des assistants a été favorablement impressionné par la parole de Dieu.

Nous apprenons qu'un ex-voto commémoratif de la mission va être placé prochainement dans l'église de Saint-Pierre. C'est un vitrail représentant Notre-Dame de perpétuel secours. Les paroissiens, pauvres comme riches, se sont empressés de concourir à la souscription qui doit en payer les frais.

— **Nominations**. — M. l'abbé Laîné, curé de Sours, et M. l'abbé Rivierre, curé de Prunay-le-Gillon, viennent d'être nommés chanoines honoraires de la cathédrale de Chartres. Que ces respectables ecclésiastiques veuillent bien agréer nos sincères félicitations !

M. l'abbé Belane, précédemment curé de Saussay, a été nommé curé de Lumeau.

M. l'abbé Lelièvre, curé de Dampierre-sous-Brou et M. l'abbé Petit, curé de Meaucé, sont *démissionnaires* pour cause de grand âge et de maladie.

BIBLIOGRAPHIE

— **LA SOMME DU CATÉCHISTE.** Cours de religion et d'histoire sacrée à l'usage des universités catholiques et des séminaires, colléges, institutions et catéchismes de persévérance, par M. l'abbé Regnaud, vicaire à Saint Eustache. S'adresser à l'auteur (Paris, 4, impasse Saint Eustache) ou à la librairie catholique de Victor Palmé, 76, rue des Saints-Pères.

I. — **Cours de religion**. (Nouvelle édition) Les 4 volumes (in-12), dont ce Cours est composé, ont pour objet : le 1er, le *Dogme*, XVIII-31*-816 pages. — Le 2e, la *Grâce* (avec la *Prière* et les *Sacrements*) XVIII-900 pages — Le 3e, la *Morale*, XX-964 pages. — Le 4e, la *Liturgie*, XVIII-1020-12*-LXXVI pages. *Prix de chaque volume :* 4 fr. *Par la poste :* 5 fr.

II. — **Cours d'histoire sacrée.** Les 4 volumes parus dans ce Cours comprennent l'*Histoire Sainte* sous l'Ancien Testament en LII livres. Prix de chaque volume: 4 fr. (Par la poste : 5 fr.) Le cinquième volume est sous presse. Chaque volume est d'environ 900 pages.

M. l'abbé Regnaud a reçu, pour ses diverses publications, deux brefs de Pie IX et de Léon XIII et cinquantes lettres approbatives de NN. SS. les Archevêques et Evêques.

— **Précis d'Histoire ancienne** (Orient - Grèce - Rome), à l'usage des écoles primaires, par M. l'abbé V. Huguenot, rédacteur en chef du *Journal des Religieuses institutrices et des Frères instituteurs*. (Cours supérieur. Programme de 1882) Paris, Gaume et Cie, éditeurs, rue de l'Abbaye, 3. Un volume in-18 : 80 cent. Conditions : 25 °/o et 14/12.

L'enseignement de l'*Histoire ancienne* étant devenue obligatore pour les écoles primaires comme pour les classes élémentaires des institutions secondaires, ce précis a été composé pour opposer un résumé chrétien à ceux qui sont hostiles ou simplement neutres, ce qui est à peu près la même chose pour le résultat moral.

— **GRACIOSA, simple histoire.** Un beau volume in-12, de 360 pages, avec couverture illustrée. Prix : 3 fr , par poste : 3 fr. 50. (S'adresser chez M l'abbé W. Moreau, ch. hon., près Sainte-Radégonde, Poitiers). — « M. l'abbé Moreau, le *maëstro* bien connu, écrit comme il chante, lisons-nous dans une lettre adressée à l'occasion même de *Graciosa* et ce n'est pas peu dire. »

Le sujet de cette simple histoire est d'ailleurs aussi touchant que plein d'intérêt. C'est le récit de la conversion d'une jeune dame anglaise dont la vie accidentée fut abreuvée d'amertumes sans nom, qu'elle supporta toujours avec une résignation admirable. Cette conversion fut, d'autre part, ménagée par tant de circonstances *providentielles* et vraiment extraordinaires que l'on dirait un *Roman* plutôt qu'une histoire, et cependant, affirme l'auteur, dans son épître dédicatoire, tout dans ce récit est absolument vrai J'en connais l'héroïne ainsi que la plupart des personnages qui doivent y figurer, etc.

— **DÉVOTION des SEPT DIMANCHES** en l'honneur des sept douleurs et des sept allégresses de Saint Joseph. Dévotion approuvée par trois Papes et enrichie de sept indulgences plénières, très agréable à Saint Joseph et reconnue très efficace. Nouvelle édition complétée par l'exercice des sept semaines de prières pour le salut

de la France et de l'église. Prix : 10 c. l'unité; 75 c. la douzaine, *franco :* 90 c ; 3 fr. le demi cent, *franco-poste :* 3 fr 75 ; le cent, net : 6 fr., 7 fr. 50 par la poste et 7 fr. par chemin de fer.

Editeur : M Tournemire, directeur de l'*Œuvre d'Actualité*, Apostolat catholique et patriotique à Riom (Puy-de-Dôme).

N. B. — Cette Œuvre, une des meilleures qui existent, comprend à la fois l'Apostolat de la bonne presse, la Prière et les Œuvres pies, c'est-à-dire tout ce qui peut contribuer au salut de la France et de l'Eglise. Prière de la signaler et de la recommander.

— **LA MÈRE INSTITUTRICE** ou l'éducateur de l'enfance. Nouvelle encyclopédie du premier âge, par H.-A. Tournemire. Ouvrage approuvé et récommandé. Nouvelle édition. Prix : 1 fr. 80 cartonné (*franco-poste*) En vente chez l'auteur, à Riom (Puy-de-Dôme). 4 exempl., prix : 6 fr. net et franco ; 10 exempl. expédiés par chemin de fer, net : 12 fr. payables en mandat-poste. Un volume relié coûte : 2 fr. 50 cent, franco : 2 fr. 80.

— **Les Saintes Huiles**. Cérémonies du Jeudi-saint, de la Confirmation et de l'Extrême-Onction (Evreux. Impr. Odieuvre, rue du Merlet, 4 bis.

— Nous recommandons d'une manière toute particulière à la jeunesse chrétienne, dans le double but de lui être agréable et utile, *le Mois de Marie de la Sainte Famille*, approuvé par l'Ev. de Limoges — Lefort, Lille — Paris, rue des Saints-Pères, 30. Prix : 80 cent.

AVRIL 1885.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois D'AVRIL 1885.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1er avril, mercredi. — Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel ; 2° pour le scapulaire bleu.

2, jeudi-saint. — Indulg. plén. : 1° pour la Conf. du Sacré Cœur de Jésus ; 2° pour le scap. bleu ; 3° en récitant devant le S. Sacrement la prière : *Regardez Seigneur ;* 4° en visitant aujourd'hui ou demain le S. Sacrement au reposoir.

3, vendredi-saint. — Indulg. plén. : 1° pour la Conf. du S. C. de Jésus ; 2° pour les Tert. Franc. ; 3° pour les scapulaires rouge et bleu ; 4° p. une demi-heure au moins d'oraison mentale ou voc. en l'honneur de la Compassion de Marie, faite d'aujourd'hui à 3 heures, à demain 10 heures du matin.

(La Ste Communion du jeudi-saint ou du jour de Pâques suffit pour gagner les indulg. du vendredi et du samedi).

4, samedi-saint. — Indulg. plén. : 1° pour les Tert. Franc. ; 2° pour le scapulaire bleu.

5, dimanche, PAQUES. — Indulg. plén. : 1° pour les Tert. Franc. et Dominic. ; 2° pour la Conf. du S. C. de Jésus ; 3° pour le scap. bl. ; 4° pour le Rosaire ; 5° pour l'Archiconfrérie de St-Joseph ; 6° pour les possesseurs de chapelets, médailles et crucifix indulg.

6, lundi. — Indulg. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. la Propag. de la Foi (jour au ch. des fidèles).

7, mardi. — Indulg. plén. et part. nomb. du S. Sépulcre et de la Terre Sainte, pour le scap. bleu, moyenn. une prière à un autel de la Ste Vierge (j. au ch. des fidèles).

8, mercredi — Indulg. plén. : 1° pour le scap. du Carm. ; 2° p. l'Arch. de S. Joseph (merc. au ch. des fid.)

9, jeudi. — Indulg. plén. : 1° p. l'Arch. du S. C. de Marie (j. au choix des fidèles) ; 2° pour l'Assoc. de St Franç. de Sales.
10, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge ; 2° pour l'Apost. de la prière (vend. au ch. des fidèles).
11, samedi. — Ind. plén. et part. nomb. des sept basiliques de Rome, pour le scapulaire bleu (comme au 7 avril. — J. au ch. des fid.)
12, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Franc ; 2° pour le scapulaire bleu.
13, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Dominicains ; 2° pour avoir récité pendant un mois : *Loué et remercié* (j. au ch. des fid.)
14, mardi. — Indulg. plén. : 1° pour l'Apost. de la prière ; 2° pour av. récité pendant un mois : *Doux cœur de Marie* (j. au ch. des fid.)
15, mercredi. — Ind. plén. pour le scap. du Carmel.
16, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Franciscains ; 2° pour avoir récité pendant un mois l'*Angelus* ou le *Regina* (j. au ch. des fid.)
17, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge ; 2° pour l'Ass. de St Franç. de Sales.
18, samedi. — Ind. plén. et part. nomb. du S. Sépulcre et de la Terre sainte pour le scapulaire bleu (comme au 7 avril. — J. au ch. des fid.)
19, dimanche. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires Franciscains ; 2° pour l'Archiconfrérie du Saint Cœur de Marie (j. au ch. des fid.)
20, lundi. — Ind. plén. et part. nombreuses des sept basiliques de Rome, pour le scapulaire bleu (comme au 7 avril. — J. au ch. des fid.)
21, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Dom. ; 2° pour la Prop. de la Foi ; 3° p. avoir réc. pendant un mois le *Memorare* (j. au ch. des fid.)
22, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; 2° pour l'Arc. de S. Joseph (mercr. au ch. des fid.)
23, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Franciscains ; 2° pour avoir récité pend. un mois les Actes de Foi, d'Espér. et de Charité (j. au ch. des fid.)
24, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Franc. ; 2° pour le scapulaire rouge.
25, samedi. — Indulg. plén. : 1° pour avoir récité pendant un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception (j. au ch. des fid.) ; 2° pour l'Ass. de S. Franç. de Sales.
26, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour l'Archic. de St Joseph.
27, lundi. — Indulgence plénière pour avoir fait chaque jour pendant un mois un quart d'heure d'oraison mentale (j. au ch. des fid.)
28, mardi. — Ind plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. av. réc. pend. un mois *Angele Dei* (j. au ch. des fid.) ; 3° p. l'Ass. de S. Franç de Sales.
29, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel ; 2° pour avoir récité pendant un mois le chapelet brigitté (j. au ch. des fid.)
30, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour la Conf. du S. C. de Jésus ; 2° pour avoir récité pendant un mois le trisagion : *Saint, Saint, Saint* (j. au ch. des fid.)

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

5e NUMÉRO — MAI 1885

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

CHRISTOPHE COLOMB

(Suite).

Le voyageur acheva, dans un autre entretien, de révéler au vénérable religieux toutes les tristesses de son âme. Il lui confia comment s'étant présenté devant Jean II, à son avènement au trône de Portugal, il en avait été d'abord favorablement écouté ; mais comment aussi, ses conditions ayant été rejetées par ce monarque, il dut renoncer à son concours. Toutefois, ce que ne dit pas Colomb, dans son héroïque charité, c'est que le roi auquel il avait remis ses plans, les livra secrètement à des navigateurs de sa nation qui partirent à la découverte, sans laisser soupçonner le vrai but de leur expédition, et que l'effroi les ayant saisis quand ils se virent dans les régions de l'Atlantique, ils étaient revenus honteusement aux rivages de la patrie. — Faut-il s'en étonner? Pour réussir dans cette providentielle entreprise il fallait non des hommes sans mandat divin, mais *la personne de Celui* qui portait inscrite jusque dans son nom cette miraculeuse vocation.

« Soutenu par l'invincible certitude de la réussite de mes projets, ajouta l'étranger, si les moyens matériels m'étaient donnés pour les accomplir, je quittai Lisbonne avec mon jeune fils, (Dieu ayant rappelé sa pieuse mère au ciel) ; et je retournai à Gênes où je ne fus pas mieux accueilli que la première fois. J'eus alors l'inspiration de me rendre en Espagne. Le Seigneur a béni ma traversée et, en me conduisant dans votre demeure

hospitalière, il a relevé mon courage et ravivé mes plus chères espérances.» Seul peut-être dans toute la péninsule, Juan Perez était apte à comprendre de prime abord la hauteur des vues du messager *de la bonne nouvelle*, et capable de le seconder avec succès. Une sainte intimité s'établit donc entre ces deux hommes que l'histoire ne séparera plus... En ouvrant les portes de son couvent à l'AMBASSADEUR DE DIEU, l'humble Franciscain, le Père gardien de Notre-Dame de la Rabida s'est immortalisé.

Christophe Colomb fut associé par le cordon des tertiaires aux grâces spirituelles de l'ordre séraphique dont il devint une des gloires.

Dans le recueillement du cloître, sa vertu grandit ; dans l'étude des livres saints, son âme puise des lumières surnaturelles qui éclairent sa voie. Après ce bienfaisant repos, Christophe Colomb, laissant son fils aux religieux, quitte la Rabida, muni par le Père gardien d'une petite somme et d'une pressante lettre de recommandation pour le confesseur des deux rois, qui était aussi membre du conseil privé. Mais cet important personnage, prenant les idées du protégé du Père Juan pour des songes creux, opposa à leur réussite une résistance opiniâtre.

Christophe Colomb seul, abandonné dans la ville de Cordoue, perdait l'espoir de pénétrer jusqu'à la Cour, quand l'assistance romaine lui vint en aide et répara en peu de jours le temps consommé en efforts inutiles. L'ancien nonce Antonio Géraldini, entretint de son projet, dont il avait eu connaissance et apprécié l'incommensurable portée, le grand cardinal d'Espagne Mendoza, premier ministre. Ce prince de l'Eglise admit aussitôt en sa présence le plus désintéressé des solliciteurs, le comprit, le jugea, et lui obtint une audience des deux Souverains.

Malgré sa pauvreté et son accent étranger, Christophe Colomb parut devant eux avec une noble assurance.

Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille, que leurs sujets et l'Europe contemporaine désignaient déjà sous ce seul nom magnifique conservé par l'histoire : *les Rois catholiques ;* l'écoutèrent avec attention.

Sa taille élevée convenait à ce type réalisé de l'ancienne pro-

phétie du PORTE-CHRIST : « cet homme noble et d'autorité avait, » dit Oviedo (1), ce que ne donne nulle éducation et nulle » *superbe,* c'est-à-dire ce très grand air qui tire soudainement » un homme du milieu de cent mille », comme si la main du Seigneur apparaissait tout à coup sur lui lumineuse, éblouissante, irrésistible : et cependant ses yeux d'un bleu clair et empreints de la dilection contemplative avaient une incomparable douceur, ses cheveux blanchis avant l'âge faisaient à son vaste front une couronne d'honneur... Tout son être enfin était empreint d'une incomparable dignité.

Isabelle qui, elle aussi, avait le sentiment du beau et du grand tel que le donnent les inspirations de la Foi, fut frappée de l'attractive grandeur de l'étranger, et, remplie de confiance envers cet homme extraordinaire, venant avec la sainte audace du génie chrétien, leur demander leur concours pour une entreprise « qui, en faisant service à Notre-Seigneur, immortaliserait leur « règne. » Ferdinand, de sa nature défiant et soupçonneux, voulut, avant de se prononcer, soumettre le projet de Colomb au jugement d'une commission d'érudits.

Il y eut à cet effet grande réunion à Salamanque ; on discuta beaucoup : la grande entreprise eut quelques partisans, et de nombreux adversaires. Survint la guerre avec les Maures, qui acheva de faire traîner les choses en longueur. Six ans se passèrent ainsi pendant lesquels Colomb souffrit avec une merveilleuse patience bien des affronts, et de poignants dédaims.

Cependant le Seigneur réservait à cette âme aimante une bien grande consolation. Malgré ses quarante neuf ans, son veuvage, sa paternité, son dénûment, sa qualité d'étranger, une jeune fille de grande noblesse, Béatrix Enriquez, voulut devenir sa compagne. Il en eut un second fils.

Toujours animé d'une foi qui ne pouvait demeurer inactive, il s'engage comme volontaire dans l'armée des mahométans et prend part au siège de Baza. Eh bien ! cet homme qui voit sa vie s'épuiser dans de stériles efforts, sans pouvoir atteindre le but sublime de tous ses vœux ; cet homme depuis si longtemps

(1) Fut d'abord page de l'Infant, et plus tard Archichronographe impérial.

en butte à la raillerie des uns, à la pitié des autres, sera demain, s'il le veut, grand amiral de l'Océan, vice-roi du Nouveau-Monde, ayant une Cour aux Indes et un palais à Lisbonne.

Le roi de Portugal, Jean II, le rappelle, l'assure de toute sa faveur, lui écrit de sa main et va même jusqu'à lui donner le titre d'*ami* sur la suscription de sa lettre.

Devant la plus grande tentation du génie, LA GLOIRE, que fera donc cet homme dont l'existence renferme un insoluble problème?... Ce qu'il fera? Il résistera aux instances du monarque, à toutes les splendeurs qui lui sont offertes, parce qu'en lui refusant précédemment *la part de Dieu*, on s'est montré indigne à ses yeux de concourir à l'œuvre de la foi, de prendre possession d'un Nouveau-Monde pour NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Il restera donc volontairement dans l'obscurité, livré aux incertitudes les plus poignantes plutôt que d'associer son apostolat à la duplicité de la politique humaine.

D'un autre côté, la lutte héroïque et les succès inouïs de l'Espagne contre l'Islamisme apparaissaient au Missionnaire inspiré, comme un signe d'élection divine sur un peuple de héros...

Cependant son projet avait été soumis, sans succès, une seconde fois à l'examen d'une autre commission La Reine toujours bien disposée, lui assigna la fin de la guerre pour s'en occuper de nouveau.

L'âme navrée de ces nouveaux délais qui menaçaient de lui rendre impossible la délivrance du Saint-Sépulcre et, craignant que par ces interminables délais l'Espagne ne fut déshéritée de l'honneur qu'il lui réservait, Colomb partit, voulant se rendre en France. Mais avant il se rendit au couvent de la Rabida. Le Père Juan Perez reçut dans ses bras l'ami découragé, le consola, cimenta de sa généreuse charité la constance de ce grand cœur, et adressa un message à la reine dont il connaissait la grandeur d'âme, ayant été autrefois son confesseur. Isabelle lui répondit en l'appelant près d'elle et sans retard. Le Franciscain se mit en route la nuit à travers des pays infestés par les Maures. Il arriva au camp de Santà-Fé où la Cour suivait les opérations du siège de Grenade.

On fit venir Colomb, et, après les fêtes qui suivirent la reddition de cette ville, on voulut connaître quelle part il s'attribuerait pour prix de ses découvertes.

Cette part était grande comme ses desseins, magnifique comme devait l'être celle qu'il appelait *la part de Dieu*. Ces fières conditions, il ne les modifiera jamais. Pour exercer sa mission providentielle sans contrôle et avec autorité, il faut qu'il domine sur terre et sur mer; de là les titres et les dignités qu'il réclame de *Vice-Roi des Indes* et de *Grand Amiral de l'Océan*.

Pour arracher aux mains sacrilèges des fils de Mahomet le tombeau du Sauveur il lui faut des richesses; plus que cela, il lui faut des trésors, et voila pourquoi il demande à percevoir *sa dîme royale* sur tous les objets d'importation et d'exportation dans l'étendue de sa juridiction.

Vainement la reine lui fait offrir d'autres arrangements très avantageux pour lui. Exempt de toute ambition, de toute vue personelle, ne voulant travailler que pour le roi des rois,Colomb demeure inflexible, et, quittant Santà-Fé, il se dirige vers Cordoue, avant d'aller en France, où il veut présenter son projet à la fille aînée de l'Eglise.

Mais c'est assez :

L'épreuve a été complète : le vaillant du Seigneur a fidèlement satisfait à la volonté du Maître... La grâce agira maintenant. Un prodige moral va s'opérer. Tandis que prosterné devant le Tabernacle, le Père Juan Perez implore le Sauveur par ses plaies adorables, deux serviteurs zélés d'Isabelle, animés d'une sainte ardeur pour la gloire de Dieu et la grandeur de leur nation, vont trouver leur Souveraine, et osent lui remontrer quelle perte un tel départ sera pour l'Espagne et quelle honte en rejaillira sur la couronne de Castille.

Tout à coup une illumination subite se fait dans l'esprit de la reine. Dieu éclaire son entendement. Un de ses officiers, expédié à toute vitesse, parvient à rejoindre le fugitif à deux lieues de Grenade.

Il revient, Isabelle le reçoit avec de grands honneurs, accepte toutes ses conditions, et, muni des ordres royaux, Christophe

Colomb se livre avec activité, dans le port de Palos, aux préparatifs du grand voyage.

Cette héroïque *Postulation* de la plus sainte des causes avait duré dix-huit ans.

(A suivre). UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

NOTRE-DAME de CHARTRES et le SAINT-VOILE -- (Poésie)

Voici une fleur de mai. La poésie suivante a été composée comme *cantique national* résumant les gloires prophétiques de Notre-Dame de Chartres. Ces strophes peuvent être chantées sur l'air : *Pitié mon Dieu !*

Virgo Pariluræ, Galliarum Patrona Velata
ora pro nobis peccatoribus.

I

« Pitié, ma Mère ! . . a dit la Gaule antique :
» Je m'abandonne au sacrificateur. . .
» Apportez-nous, ô Vierge prophétique (1),
» Dans votre sein, l'unique Rédempteur ! . . . »

Vierge féconde,
Au Dieu vainqueur,
Enfantez le vieux monde (2),
Au nom du Sacré-Cœur ! . . .

II

— « Pitié, ma Mère ! . . ont dit les Trois Apôtres (3) ;
» Il est venu, le Premier-Né des morts. . .
» Et ses Gaulois sont à jamais les vôtres. . .
» Le sang du Christ est le sang des Saints-Forts (4) ».

Vierge féconde, etc.

III

Pitié, ma Mère ! . . A la Rome chrétienne,
Vous avez fait renaître ces mourants. . .
C'est là son peuple, afin qu'il la soutienne :
Et vos aînés s'appelleront les Francs ! . . .

Vierge féconde, etc.

(1) On sait qu'à Chartres le culte de la Sainte Vierge *Virgini pariture* a commencé avant l'ère chrétienne.

(2) La coopération de Marie au renouvellement du monde par la grâce a été expliquée par les Saints Docteurs ; et cette grâce que nous a méritée le Sacré-Cœur, est l'objet spécial des prières à N.-D. de Chartres, *Virgini Pariluræ.*

(3) St Potentien, St Altin et St Eodald envoyés par St Savinien, de Sens à Chartres, au 1er siècle.

(4) On appelle ainsi à Chartres, les premiers chrétiens martyrisés dans le sanctuaire même de Notre-Dame.

IV

Pitié, ma Mère !.. Ils vont à vos batailles,
Sauvant l'Église, à Tolbiac, à Poitiers...
Mettez leur âme en vos chastes entrailles...
Unissez les à leur Dieu, tout entiers !...

Vierge féconde, etc.

V

Pitié, ma Mère !.. Ah ! donnez votre Voile,
Pour ombrager nos martyrs à l'Autel !..
Et, quand, des cieux s'éclipsera l'étoile,
Il gardera notre espoir éternel...

Vierge féconde, etc.

VI

Pitié, ma Mère !.. Il est mort, Charlemagne...
Et des Normands voici tous les assauts...
De votre Voile, ah ! couvrez la montagne (1) !..
Rollon s'arrête... Ils seront nos vassaux !

Vierge féconde, etc.

VII

Pitié, ma Mère !.. A votre Cathédrale
Donnez la grâce et la force des cieux...
L'Enfer, en flamme, a soufflé sa rafale ;..
Mais vous restez l'abri de nos aïeux...

Vierge féconde, etc.

VIII

Pitié, ma Mère !.. Aux siècles des Croisades,
Les Rois chrétiens surgissaient à vos pieds...
Que n'ont-ils pas aux Sarrasins nomades
Gardé le poids de leurs inimitiés ?..

Vierge féconde, etc.

IX

Pitié, ma Mère !.. Ils attaquent l'Église ;
Et vos autels sont même renversés...
De l'Hérésie arrêtez l'entreprise ;
Et, sur la *Brèche* (2), en Reine, apparaissez !..

Vierge féconde, etc.

(1) Défaite des Normands à Chartres (en 911) Rollon leur chef, cessa l'attaque, à l'aspect du saint Voile apporté par l'Evêque sur les hauteurs de la ville.

(2) Défaite des Protestants à Chartres en 1568. Les Chartrains ont élevé, sur l'emplacement de leur miraculeuse victoire, la chapelle de Notre-Dame de La Brèche.

X

Pitié, ma Mère !.. Oh ! sacrez Henri Quatre (1) !..
La Paix viendra, dès que vous règnerez...
Car saint Michel est là, prêt à combattre ;
Et, c'est par lui, que vous triompherez !..

Vierge féconde, etc.

XI

Pitié, ma Mère !.. Élevez la bannière
Qui nous rendra nos antiques vertus (2),
Celle, que Jeanne éleva la première...
Votre saint Voile... et le Cœur de Jésus !..

Vierge féconde, etc.

XII

Pitié, ma Mère !... Au Dieu du Sacrifice
Offrez l'amour de sa Paternité !..
Rome et la France, au milieu de la lice,
Dans votre Cœur ont leur éternité !..

Vierge féconde,
Au Dieu vainqueur,
Enfantez le vieux monde,
Au nom du Sacré-Cœur !..

H., de Paris.

« CELUI QUI M'AIME ME SUIT (3) »

Le premier mai de l'année 188... une femme d'un extérieur modeste, tenant à la main un jeune enfant, se présentait à l'école des Frères d'une localité voisine de Paris, demandant qu'ils voulussent bien recevoir son fils au nombre de leurs élèves. Quel âge a-t-il? demanda le Frère directeur « — Cinq ans et demi ». — « — Il est bien jeune et nos écoliers sont si nombreux, que nous ne pouvons l'admettre pour le moment. La mère attristée exposa au Frère que son refus allait l'obliger à se séparer d'un enfant qu'elle aimait tant pour l'envoyer chez ses grands parents : « car, dit-elle, je ne veux à aucun prix que mon Charles aille dans une école laïque : Exposer le pauvre petit à vivre sans Dieu, lui si pieux et qui prie si bien la bonne Vierge !... oh, jamais ! jamais !... et des larmes

(1) Le sacre du roi Henri IV a eu lieu à Chartres, et ce fut un gage de paix pour la France.

(2) Sur la blanche bannière de Jeanne d'Arc, libératrice de sa patrie, on voyait l'image du Sauveur tenant le monde entre ses mains, puis les noms de Jésus et de Marie.

(3) D'après un récit publié *in extenso* par le bulletin de la *Jeunesse catholique* sous le titre de l'enfant héroïque.

couvrirent la voix de la pauvre mère. Charles pleurait aussi... Le bon Frère, tout attendri, consentit à recevoir l'enfant. Le cher petit, joignait à une piété ravissante, une intelligence précoce. Six semaines s'étaient à peine écoulées depuis son entrée, que déjà il pouvait lire, écrire sans faire trop de fautes et savait même les trois premières règles de l'arithmétique.

Le dimanche, 22 juin, l'idée, ou plutôt l'inspiration lui vint de demander à sa mère de le faire tirer en photographie. « Tu verras maman, lui dit-il, que tu seras contente d'avoir mon portrait ! ... » Et voilà que trois jours après le petit Charles tomba malade, il était atteint du croup. Le Frère directeur, appelé par la mère, accourut aussitôt : L'enfant, tout joyeux de sa venue, se leva sur son petit lit et lui tendit la main. « Hélas ! dit la pauvre mère, ce soir vers cinq heures, deux médecins doivent venir et une opération douloureuse sera probablement nécessaire. » — « Je ne veux pas, dit aussitôt l'enfant, non je ne veux pas que l'on me coupe la gorge. » Le Frère directeur lui dit : « si l'on décide d'en venir là, mon enfant, ce sera pour vous guérir. » Eh ! bien alors, reprit le bon petit malade, on fera ce que maman voudra.

Les deux médecins attendus étant arrivés, la cruelle opération fut déclarée indispensable. « Jamais je n'y consentirai, s'écria la mère éperdue. — Dans ce cas, avant deux heures, votre enfant ne sera plus, répondirent les médecins... La mère céda... On voulut endormir Charles. « Non, non, reprit-il vivement, je ne veux pas me laisser endormir » et, désignant du doigt son crucifix. — « Maman, montre moi *mon bon Dieu*, ajouta-t-il, je le regarderai et cela me suffira. » Le cher petit ! il avait compris que dans Jésus-Christ sur la croix, il y a pour les plus atroces douleurs un calmant divin.

Pendant toute la durée de l'opération, l'héroïque supplicié demeura immobile, les yeux attachés sur l'image de Jésus souffrant, sans proférer la moindre plainte.

Les médecins étaient confondus d'un tel courage ; la mère s'associait, en retenant ses larmes, aux tortures de son pauvre enfant.....

A partir de ce moment le petit Charles dut recourir à l'écriture pour traduire ses pensées.

Le Frère, qui lui faisait la classe, vint le voir le lendemain de l'opération ; il remit au malade une image de la très sainte Vierge. qu'il reçut avec bonheur. Cette image représentait Marie tenant entre ses bras l'enfant Jésus. Au bas étaient inscrits ces simples mots : « *Celui qui m'aime me suit.* »

Quand le Frère fut parti, Charles se mit à écrire : « Maman, j'aime beaucoup la très sainte Vierge, aussi *je veux la suivre.....* » Quelque temps après, l'enfant voyant le visage de sa mère baigné de larmes,

fit un dernier effort et traça d'une main mourante ce touchant adieu : « Ne pleure pas, maman, je t'en supplie : je prierai le bon Dieu pour toi et pour papa. Je m'en vais avec la Sainte Vierge. Embrasse-moi...... » Charles, après avoir embrassé sa mère, jeta un regard d'ineffable tendresse sur la pieuse image de Marie, la porta affectueusement à ses lèvres et demeura immobile.

Son âme d'ange avait pris son vol vers les Cieux !

L'image donnée par le bon Frère est devenue pour la pieuse mère de Charles comme une relique et le plus précieux des souvenirs.

Ah ! Messieurs de la *libre-pensée*, dites le nous, sortira-t-il jamais un enfant héroïque comme le petit Charles, de vos écoles sans Dieu ?

C. de C.

LES MENSES ÉPISCOPALES [1]

On entend par *mense épiscopale* l'ensemble des biens-fonds ou des rentes que les archevêques et évêques possèdent en vertu de leur *titre*. La conservation et l'administration de ces biens sont réglementées, au point de vue civil, par le décret du 6 novembre 1813 ; elles sont aussi l'objet de certaines dispositions du droit canon. Ces biens sont destinés à augmenter en quelque sorte la fortune des titulaires, et ceux-ci les détiennent comme des usufruitiers, c'est-à-dire qu'ils n'ont à rendre compte à personne de l'emploi des fruits et revenus qu'ils en retirent.

Il résulte de cette notion que si l'évêque ne peut *disposer* des biens de la mense en vertu des prescriptions du droit canon et du serment qu'il fait le jour de son sacre, son droit de *jouissance* est aussi absolu que celui d'un usufruitier quelconque. Il peut user de ses revenus comme bon lui semble ; il peut affecter les immeubles composant la mense à tel usage qu'il lui plaît, comme pourrait le faire un particulier, en se conformant aux lois. Il peut se servir des revenus mobiliers pour favoriser telle œuvre, telle entreprise qu'il croit bonne et à laquelle il s'intéresse.

Il n'y a pas bien longtemps encore, la jurisprudence reconnaissait et avait mille fois raison de reconnaître aux *diocèses* le caractère de personne civile, en vertu duquel ils avaient le droit d'acquérir et de posséder. Depuis, un Avis — rédigé en 1880 — leur a retiré et ce caractère et ce droit ; c'est là une monstruosité juridique, mais il paraît que c'est légal en république. Les biens précédemment possédés par le *diocèse* ont été attribués à la *mense* épiscopale qui s'est vue enrichir d'un certain nombre de biens affectés à des services charitables, à des fondations pieuses, à des œuvres d'enseignement.

(1) Beaucoup de Revues diocésaines ont déjà donné sur les menses épiscopales des explications devenues nécessaires. A notre tour, nous devons publier quelques renseignements d'après l'*Univers, les Semaines d'Arras et du Mans* etc.

Si l'on s'en fût tenu là, l'évêque diocésain se serait mis en possession de tous ces établissements et les aurait fait vivre sous son autorité et sous son administration, conservant religieusement les affectations créées par des actes de donation ou par des testaments. Usant de son droit d'usufruitier, il aurait entretenu dans ses *immeubles*, soit une école, soit un hospice, soit une maison de secours. Mais une pareille solution ne pouvait convenir à l'administration des cultes.

Après avoir fait tomber tous les biens donnés aux diocèses dans la mense épiscopale, l'administration civile émet cette doctrine étrange que le but de la mense est « d'augmenter le bien-être personnel des évêques successifs » et que dès lors tout ce qui ne rentre pas dans cette destination bien précise est illégal, tout ce qui est possédé dans un autre but est illégalement possédé. Avec ce système qui est du domaine du plus pur arbitraire, qui ne repose sur rien, ni sur un texte, ni sur une interprétation de loi, ni sur le raisonnement, mais sur un caprice de l'administration, on vend tous les immeubles appartenant aux archevêques et évêques, même ceux qui ont de tout temps appartenu à la mense, si, par suite de leur affectation, aux yeux de l'administration des cultes, *ils sont réputés ne pas concourir au bien-être matériel et personnel des évêques*. Nous lisons, en effet, dans un rapport de l'administration des cultes : « La jurisprudence est aujourd'hui parfaitement établie et l'*établissement ecclésiastique*, mense ou autre, auquel un immeuble est légué ne peut plus l'accepter qu'à la charge de le vendre et d'en placer le prix en rentes sur l'Etat, à moins que le dit immeuble ne concoure directement au but en vue duquel la capacité civile a été reconnue à l'établissement lui-même. »

Mais ici une difficulté se dresse. Qui vendra ces immeubles ? Si l'évêque est autorisé par l'article 8 du décret de 1813 à provoquer l'aliénation des biens de la mense et à la faire autoriser par décret, sa conscience le lui défend en lui rappelant le serment fait le jour de son sacre. Il n'y a donc pas à compter sur lui et, cependant, il faut son consentement formel. C'est pourquoi fut inauguré le système inique de l'aliénation des biens des menses *pendant la vacance des sièges*, en vertu du prétendu droit de régale et par l'intermédiaire du commissaire délégué, autorisé par décret à cet effet ; comme si un laïque, accrédité par le pouvoir civil, pouvait ce que ne peut un évêque en vertu des canons. A mesure qu'un évêque disparaît, on fait un relevé des biens de la mense, accrue de tous les établissements donnés ou légués au diocèse ou à l'évêché ; puis on procède à la vente de ces immeubles, et on en place le produit en rentes sur l'Etat *au profit de l'évêque*. Cela s'est passé dans divers diocèses et se fera dans tous, à mesure que les sièges deviendront vacants.

Quels seront les résultats de ce système administratif et quel but poursuit-on ?

Quand on aura converti une assez grande quantité d'immeubles en rentes sur l'Etat *au profit des évêques* on se vantera d'avoir remis dans la circulation un nombre considérable de biens de main-morte, et d'avoir étouffé des œuvres religieuses qui se développaient sous l'autorité et la protection des évêques.

Mais voici le véritable danger. On aura inscrit au nom des archevêques et évêques de France une quantité de revenus en rentes sur l'Etat, on en produira le chiffre avec une indignation profonde et on s'élèvera contre le bien-être matériel du clergé. De là à diminuer, puis à supprimer l'indemnité payée aux évêques en vertu du Concordat, pour confisquer ensuite ces rentes constituées de la main même du gouvernement, il n'y a qu'un pas, et tel journal d'avant-garde semble indiquer qu'on pourrait bien ne pas tarder à le faire.

UN MISSIONNAIRE CHARTRAIN AU CAMBODGE

LETTRE DU P. PIANET

Nos abonnés ont lu certainement avec intérêt, dans le dernier numéro de la *Voix*, la lettre du jeune missionnaire de Penang. Le P. Barillon terminait cette lettre par quelques mots sur le P. Pianet, comme lui clerc de N.-D. de Chartres et comme lui missionnaire dans l'Extrême-Orient. Il ne pouvait pressentir que son confrère, bien éloigné de lui, était alors à la veille d'une affreuse catastrophe.

Voilà que le P. Pianet vient d'écrire à son tour à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs, pour se recommander avec ses chrétiens aux prières des enfants de Notre-Dame de Chartres.

Le Cambodge, où il exerce l'apostolat, a passé comme le Tonkin et la Chine, par l'épreuve de la persécution. Notre cher missionnaire qui, dit-il « ne croyait pas sa vie si précieuse qu'on cherchât à la lui dérober », est toujours au milieu de grands périls et en présence de grandes misères. Pour mieux faire connaître sa situation, nous reproduirons, au lieu du récit trop court adressé à ses amis de Chartres, la relation complète qu'il a envoyée à Monseigneur Cordier, son vicaire apostolique, et qui a été livrée par Sa Grandeur à la publicité.

Vinh Loi, 21 février 1885.

Monseigneur,

Voici le récit des faits qui se sont passés dans le district de Banam et dans le mien, pendant que j'étais seul chargé de l'administration de l'un et de l'autre.

Le samedi 31 janvier, nous apprenions le massacre du P. Guyomard et de nombreux chrétiens annamites ; je vous en informai aussitôt. Le lendemain dimanche, une barque que j'avais envoyée aux informations revenait au bout de quelques heures jeter l'effroi dans la population. Les chrétiens de Trâ-Bèc près Banam avaient été massacrés, le village pillé et livré ensuite aux flammes.

Un témoin oculaire m'a dit que les rebelles se sont jetés à l'improviste sur cette chrétienté dans la journée du samedi 21 janvier. Le grand nombre a pu échapper au danger par une fuite précipitée; dix seulement ont été saisis. Amenés devant le chef de la bande cambodgienne, ils ont confessé leur qualité de chrétiens, les rapports qu'ils avaient avec le Père.; après cet aveu généreux, huit sur dix furent massacrés. Celui qui me raconte ces détails fut épargné avec un autre. N'étant que catéchumène, il crut pouvoir se permettre une réponse évasive, c'est probablement ce qui l'a sauvé. L'église, le village, tout devint ensuite la proie des flammes.

Il y avait quelques heures à peine que j'avais appris ces tristes évènements, quand M. Sandré me fit appeler en sa nouvelle résidence de Bacmé. C'était pour me dire qu'ayant voulu pousser une reconnaissance dans l'intérieur, il avait été rencontré dans la nuit par une colonne de huit cents rebelles, forcé de rebrousser chemin, de se jeter à la nage pour sauver sa tête, abandonnant au pouvoir de l'ennemi quatorze de ses gens, vingt-huit fusils et toutes ses munitions. « Nul doute, me disait-il, qu'avant la fin de la journée, nous ne soyons attaqués de nouveau, ici ou plus bas dans les derniers villages.» Les bruits les plus alarmants circulaient à Bac-mé ; un de mes chrétiens de Vinh-phuoc, disait-on, avait été saisi à Sroc-càs par les Cambodgiens rebelles et massacré comme chrétien. Toutes ces nouvelles, arrivées coup sur coup et amplifiées encore par les nombreux fuyards qui descendaient du haut Cambodge vers la Cochinchine, avaient jeté la terreur parmi nos gens. Il était impossible de défendre à la fois Banam et les chrétiens en aval de ce village ; je laissai donc ces derniers se retirer en lieu sûr, pour donner tous mes soins à Banam, où le nombre des bras et quelques armes permettaient d'organiser une résistance.

En quelques heures, un retranchement, formé d'une double haie de bambous, fut improvisé à l'entrée du village. Le lendemain, nous étions effectivement attaqués de ce côté par une troupe de trois cents Cambodgiens armés de piques, de coutelas et d'un seul fusil ; quant à nous, nous disposions, comme moyen de défense, de vingt-cinq fusils et des canons, qui, une fois déjà, ont sous vos ordres sauvé Banam. Les chrétiens s'en souvenaient, et, si votre présence n'eût dépendu que de leurs vœux, vous eussiez encore une fois été à notre tête pour nous commander et nous défendre.

Les munitions nous manquaient, aussi nos moyens de défense étaient-ils plus apparents que réels ; cependant, après Dieu, c'est à ce déploiement de forces que nous sommes redevables de notre salut. Au moment de l'attaque, assiégeants et assiégés poussèrent de grands cris, puis les cris cessèrent tout à coup du côté de l'ennemi,

qui parut prendre conseil avant d'avancer. Les chrétiens profitèrent de ce moment pour penser à Dieu et à leur âme. Un notable récita à haute voix une prière à la Sainte Vierge, tout le monde y répondit avec ferveur, puis chacun vint à moi décharger sa conscience. Un grand nombre, du reste, salutairement conseillés par la peur, avaient profité de la nuit précédente pour se confesser. Ils s'étaient souvenus de Dieu au moment du péril, Dieu se souvint aussi et combattit pour eux.

Les rebelles, nous croyant sans doute plus nombreux et mieux armés que nous ne l'étions, disparurent successivement dans les bambous, et bientôt on ne vit plus que l'immense incendie allumé par eux dans les maisons en dehors du cercle protégé par nous. J'eus l'idée alors que, repoussés de Banam, les assaillants trouveraient dans les chrétientés situées plus bas une proie trop facile pour échapper à la persécution.

Mes pressentiments ne me trompaient pas et l'enfer, pour les réaliser, nous suscitait un autre ennemi aussi implacable que les rebelles. L'occasion était belle, en effet, pour les païens d'assouvir leur vieille haine contre les chrétiens ; ils en profitèrent.

Pendant plusieurs jours la sentinelle, postée sur une hauteur à l'entrée de l'arroyo de Banam, n'annonça qu'incendies sur les deux rives. Les quelques barques arrivées ces jours-là m'apportèrent les détails de la destruction complète des chrétientés confiées à ma garde. Les PP. Janin, Lavastre et Valour arrivèrent sur ces entrefaites, me prêtant le secours de leur courage, de leurs lumières et de leur bonne amitié. J'appris d'eux que la frontière du royaume était infestée de pirates, qui, profitant du désordre général, pillaient et frappaient odieusement les fuyards.

C'était donc pour nos chrétiens, ennemis de toutes parts, dangers de toutes sortes ; et ces malheureux, que l'enfer poursuit ainsi de sa rage, ne sont, comme à Trà-Hô, que des néophytes dans la foi. Dieu voudrait-il passer au crible ses élus, ou veut-il seulement enseigner par la pratique à toutes ces nouvelles recrues de la milice chrétienne que le royaume du ciel est aux vaillants ?

L'arrivée des Pères ranima le courage de tout le monde, et la confiance revint quand on vit les troupes françaises s'engager dans l'intérieur à la poursuite des rebelles. Ma présence n'étant plus nécessaire à Banam, je pris avec moi quelques jeunes gens armés et je descendis le fleuve pour aller constater nos pertes.

A Vinh phuoc, toute la partie basse du village a été détruite par les flammes. Un incendiaire a été saisi la torche à la main dans l'église ; elle a dû sans doute sa conservation à la précaution que j'avais prise d'enlever le chaume qui la couvrait. A Vinh Loi, en

une seule nuit, on a brûlé toutes les maisons que les chrétiens avaient abandonnées pour fuir. J'ai constaté d'autre part, là comme ailleurs, que tout ce qui appartenait aux païens a été épargné sans exception. De l'église et de ma maison je n'ai trouvé que des ruines et quelques débris qui fumaient encore. J'ai perdu dans ce désastre la moitié de mes ressources.

A Qui-Da, l'église et quelques maisons ont été brûlées. Il était nuit quand je passai à Vinh-Thânh. J'essayai vainement de réunir quelques chrétiens, tous avaient fui, abandonnant à la destruction leur petite église et leurs maisons qui n'étaient plus que cendres. Je me plaignais de ma pauvreté, mais aujourd'hui ma pauvreté d'autrefois serait richesse. Plus d'églises, plus de maisons, mes chrétiens morts ou dispersés sur tous les chemins de Cochinchine ; leurs maisons brûlées, leurs biens pillés, leurs récoltes dévastées, leur petit commerce anéanti. Je crains, en outre, que, pressés par la nécessité, ils ne contractent chez les paysans des dettes à gros intérêts, que la charité chrétienne devra ensuite éteindre pour les ramener au bercail.

Voilà, en quelques mots, la situation de mon district et la mienne. Croyant interpréter vos intentions, je travaille en ce moment à réunir mon troupeau dispersé, parce qu'un trop long retard pourrait entraîner se ruine. La chrétienté de Vinh-Loi est la plus exposée ; je m'y suis donc installé avec les vingt fusils que M. le représentant m'a envoyés par votre entremise. Nous n'avons plus de riz, et il n'est plus possible à nos gens de pénétrer dans l'intérieur pour y faire leurs échanges habituels. Puissé-je, Monseigneur, m'autoriser de votre voix pour obtenir de la charité chrétienne les secours dont j'ai besoin afin de continuer l'œuvre de Dieu au milieu de l'orage et des ruines !

ALEXANDRE D'ALÈS (gloire d'une famille Beauceronne)

Les parents d'Octave de Brisay, de Denonville, désiraient le faire recevoir chevalier de St Jean de Jérusalem ; mais pour cela il fallait donner des preuves de noblesse depuis cent ans, et remonter à la quatrième génération.

Des commissaires de l'Ordre étaient délégués spécialement pour examiner ces preuves qui étaient, soit testimoniales, soit littérales, soit locales.

La mère d'Octave était Louise d'Alès, fille de René d'Alès, seigneur de Corbet, paroisse de Membrolles (Loir-et-Cher).

Pour fournir donc les preuves locales maternelles, les commissaires se transportèrent à Corbet, le 19 novembre 1658.

Et dans la chapelle du château ils trouvèrent un tableau « portrait et effigie d'Alexandre d'Alès, issu de l'antique famille d'Alès. »

Au bas de ce tableau était écrit :

« C'est le bienheureux Alexandre d'Ales qui fust sy devost à la saincte Vierge quil ne refuza jamais rien des choses que lon luy demanda pour ce sainct nom. Et en lan mil deux cens quarante et un,

il fust conjuré par un frère questeur de lordre de St François dAzise au nom de la mère de Dieu de ce mettre parmy eulx et quitter la Sorbonne ou il estoit premier docteur ; ce quil fist a l'heure mesme, quelque instance que la Sorbonne fist pour le retenir. Estant cordelier il fust maistre de S. Bonaventure et donna mesme a St Thomas dAcquin les belles lumières qu'il avoit dans les sciences. Il a fort escrit des principaux poincts de nostre religion et fort travaillé sur la philosophie. Il est nommé le Docteur irréfragable. Et par le commandement du Pape Innocent IV il fist une sincère déclaration et litteralle exposition de la roygle du St Francois ou il réusit avec ladmiration de son siècle et celle de celuy cy. Sa vie fut dans une continuelle presence de Dieu, une ardente charité et une sy entière religion de sa propre volonté quil mérita par les voix des saincts Pères Grégoire et Innocent IV le nom de Bienheureux. Il mourut en lan mil deux cens cinquante deux et est enterré au grand couvent des Pères Cordeliers de Paris dans le milieu de la nef proche la porte du cœur avec une epigramme digne de sa saincteté. »

(Tiré des archives du château de Denonville).

Certifié pour copie conforme :

Denonville, le 8 mars 1885.

HERMELINE, *c. de Den.*

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Rome vient de s'enrichir d'une nouvelle Congrégation, particulièrement attentive à mettre de plus en plus en lumière tous les grands souvenirs de l'antiquité chrétienne. Léon vient d'appeler une colonie de Trappistes qui sera chargée de la garde et de l'exploration des Catacombes. Venue d'un monastère du diocèse de Cambrai, elle a à sa tête un ancien capitaine des zouaves pontificaux, un héros de Mentana et de *Loigny*, qui a échangé son brillant uniforme contre la robe de bure, et sa croix de la Légion d'Honneur contre celle du Trappiste.

— Quinze évêques irlandais viendront bientôt à Rome. Ils se proposent de fixer, d'accord avec la Propagande, les principaux points des travaux de leur prochain concile et, en outre, de soumettre humblement au Souverain-Pontife leur liste de candidats pour le siège primatial de Dublin.

— Récemment, les membres de la Sacrée Congrégation des Rites se sont réunis en séance dite ordinaire pour procéder à l'examen de diverses causes, entre autres pour statuer sur la validité et l'importance du procès canonique fait par l'Ordinaire de Belley sur la renommée de sainteté, sur les vertus et miracles en général du vénérable Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars. Une solution favorable a été donnée à cette question.

Réparation des outrages à la Sainte Vierge. — A Rome, malgré la pluie presque incessante, les illuminations du samedi, 4 avril, conseillées par le Souverain Pontife, pour réparer les outrages faits à la sainte Vierge par un journal local, ont réussi au delà de toute espérance. Les journaux radicaux et les journaux ministériels n'ont pu s'empêcher de le reconnaître et d'en exprimer leur mécontentement. Tous les catholiques ont tenu à rendre à la sainte Vierge un éclatant hommage. Les édifices du gouvernement n'étaient point illuminés. Il ne s'agis-

sait pourtant pas de politique, mais d'une question de pure religion. Le gouvernement a voulu ainsi prouver, sans aucun doute, que non seulement il ne veut pas poursuivre les obscénités répandues par des feuilles criminelles, mais qu'il est et qu'il entend rester complice de pareilles turpitudes.

Lyon. — Réparation des outrages à la Croix. — Le 27 mars, M. le Maire de la ville de Lyon faisait enlever furtivement les croix de tous les cimetières.

Les catholiques lyonnais ont voulu témoigner par une imposante manifestation de la douleur que leur inspirent ces profanations. Durant l'après-midi du dimanche des Rameaux, près de dix mille hommes, appartenant à toutes les classes de la société, mais dont la plus grande partie était composée d'ouvriers, sesont rendus au cimetière Loyasse, où l'emplacement de la profanation a été couvert de fleurs et baisé pieusement par la foule. On a chanté le *Parce Domine*, *O Cruxave*, *Miserere*.

Le Vendredi-saint, *trente mille femmes* chrétiennes ont gravi la colline à leur tour pour une cérémonie d'amende honorable.

L'Œuvre de l'hospitalité de nuit à Paris. — Jeudi, 19 mars, a eu lieu à la maison de Lamaze, boulevard de Vaugirard, 14, Paris, l'assemblée annuelle de l'Œuvre de l'hospitalité de nuit. Nous trouvons les détails suivants dans l'édifiant rapport présenté par M. le baron de Livois.

L'Œuvre de l'hospitalité de nuit, fondée en 1878, et dont le siège est à Paris, 59, rue de Tocqueville, a pour but d'offrir un *abri gratuit et temporaire* pour la nuit, *sans distinction d'âge, de nationalité ou de religion*, aux personnes sans asile, et de soulager, dans la mesure du possible, leurs besoins les plus urgents. Elle a été reconnue comme établissement d'utilité publique et déclarée digne d'éloge par Sa Sainteté Léon XIII.

Elle a reçu en 1884, la somme de 75,000 francs et a secouru plus de 50,000 malheureux.

Les 50,000 pensionnaires ont couché pendant 133,000 nuits dans les maisons de l'Œuvre. Cette dernière a délivré 91,000 bons de pain et de fourneau, 1,037 paletots, 988 pantalons, 1,242 chemises, et près de 5,000 paires de chaussures. L'Œuvre recueille les malheureux de de toute nature : ouvriers, employés, négociants, marins, professeurs, journalistes, architectes, etc.

S. Ém. Mgr Lavigerie. — S. Em. Mgr le cardinal Lavigerie, indignement privé par les Chambres de toute ressource, pour les grandes œuvres qu'il a entreprises en Algérie, en Tunisie, à Carthage et dans l'Afrique équatoriale, œuvres aussi françaises que religieuses, annonce dans une lettre d'une touchante éloquence, qu'il va prendre le bâton de pèlerin et de frère quêteur, et venir, malgré le mauvais état de sa santé et son peu de forces, implorer la charité publique. Qui refusera son aumône à ce noble quêteur ?

A propos du ministère tombé. Coïncidence de dates. — C'est à la date du 29 mars 1880 que M. Ferry inaugura par les décrets l'ère de la persécution religieuse. L'odieuse loi contre l'enseignement chrétien, qui fut son œuvre principale, porte la date du 28 mars 1882. C'est le 28 mars 1885, que la situation de M. Ferry fut ébranlée dans des conditions telles que tous les esprits clairvoyants pressentirent sa chute à bref délai ; et c'est le 29 mars que sont arrivées les funestes nouvelles qui devaient le lendemain le précipiter du pouvoir.

Orléans. — C'est Monseigneur Langénieux, archevêque de Reims, qui est annoncé comme devant prononcer le panégyrique de Jeanne d'Arc, à la grande fête du 8 mai.

Pèlerinages. — Voilà qu'ils recommencent dans le midi de la France avec la même ardeur que les années précédentes. Un chrétien de Toulouse a eu l'initiative d'un pèlerinage à pied de Toulouse à Lourdes (au moins trente lieues de distance) et une grande caravane s'organise pour suivre son exemple. — A *N.-D. de Capimont* ce sont de nombreux groupes de tertiaires franciscains qui se rendent de plusieurs points du diocèse de Montpellier, sous la conduite du R. P. Jules du Sacré-Cœur, et il en est beaucoup qui voyagent à pied de nuit et font ainsi sept ou huit heures d'une marche pénible.

—Le pèlerinage de pénitence à Jérusalem a quitté Marseille le 24 avril.

— Les fêtes de Saint Benoît Labre ont été bien suivies à Marçay, près Vivonne, diocèse de Poitiers, du 14 au 23 avril, et il y aura encore une autre solennité le 7 mai. — A Amettes, diocèse d'Arras, et à St Roch, de Paris, grande fête aussi en l'honneur du même saint.

La persécution en Pologne. — On nous écrit :

Je crois devoir vous communiquer pour les lecteurs de votre si édifiante revue la lettre ci-après que je viens de recevoir de M. le comte Ladislas Plater.....

Emile CLARISSE (de Saint-Omer).

Villa Braclberg, 20 avril 1885.

Vous recevrez sous peu de jours le compte-rendu de notre Œuvre d'assistance des prêtres polonais exilés en Sibérie et ailleurs, vous y verrez retracés les nouveaux actes de persécution inouïe du Catholicisme en Pologne par le gouvernement Russe. Je crois devoir appeler en ce moment votre attention, cher Monsieur, et celle des journaux catholiques sur l'exil brutal de l'Evêque de Wilna, suivi de celui de l'abbé Havarinouikâ et du chanoine Majauki, choisis par l'évêque pour le remplacer pendant son exil. Il avait désigné deux administrateurs du diocèse en prévision de l'exil du premier. Ils sont maintenant tous les trois déportés dans l'intérieur de la Russie, dans des contrées insalubres où ils sont privés de ressources. Il est évident que le gouvernement Russe spécule sur la mort prématurée de ces zélés serviteurs de l'Eglise. On ne saurait donc donner trop de publicité à cette monstrueuse violation de la convention conclue avec le Saint-Siège. Les journaux semi-officiels Russes prédisent la *suppression* de l'important évêché de Wilna, et une nouvelle soi-disant église catholique dirigée par le gouvernement. — La situation des Uniates ne fait qu'empirer, elle est affreuse en Podlachie où on compte tant de martyrs. — Recevez, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments aussi affectueux que reconnaissants.

Comte L. PLATER.

N. B. — Les lecteurs de la *Voix* de N.-D. sont priés d'adresser les *moindres* offrandes pour venir en aide aux prêtres polonais exilés, à M. Emile Clarisse, propriétaire, correspondant de M. le comte Ladislas Plater ; à M. le chanoine Bastien, à St-Nicolas du Port (Meurthe-et-Moselle) ; à M. Charles Boisleux, docteur en médecine, rue d'Assas, 134, à Paris.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 2 cœurs. — Une jolie garniture pour nappe d'autel.

Lampes. — 93 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Avril, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 68 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 5. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 225.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 297.

Nombre de visites faites aux clochers : 262.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Avril ont été consacrés 53 enfants, dont 17 de diocèses étrangers.

— Notre dernière chronique finissait avec le commencement de la semaine sainte. Les instructions spéciales pour les hommes réunis en grand nombre autour du prédicateur de la station, les longues et touchantes cérémonies des trois derniers jours, le sermon de la Passion suivi de la quête pour l'asile des Petites-Sœurs des Pauvres, tels sont les faits principaux de la grande semaine. La fête de Pâques a été magnifique comme le demandaient l'importance d'une telle solennité et la splendeur du religieux monument où l'on était heureux de la célébrer : cérémonies et chants sacrés, tout était d'un imposant effet dans la superbe cathédrale. La multitude des communiants aux premières messes était un spectacle plus agréable encore pour les âmes de foi.

Pèlerinages. — Deux groupes importants de personnes étrangères à notre ville ont ouvert la série des grands pèlerinages à Notre-Dame de Chartres, le lundi de Pâques. L'un était composé des maîtresses d'une pieuse institution qui fait depuis longtemps l'admiration d'une paroisse de Paris. — L'autre était une députation de la paroisse Saint-Vincent, d'Orléans. M. l'abbé Sauvegrain, curé de Saint-Vincent et M. l'abbé Houard, son vicaire, avaient amené devant les Madones Chartraines cinquante personnes faisant partie, pour la plupart, d'une œuvre de Persévérance. Les Religieuses de Sainte Marie-de-la-Forêt, dont la maison sert de centre à cette œuvre, étaient là aussi, participant à cette manifestation d'amour filial pour Notre-Dame. A la messe de communion et au salut, dans l'église de N.-D. de Sous-Terre, on a été fort édifié de la ferveur des prières et de la beauté des chants.

Tous les jours nous remarquons au sanctuaire béni des pèlerins, ecclésiastiques ou simples fidèles. Le motif de leur démarche nous est quelquefois connu, et souvent ce n'est pas sans émotion que nous pouvons l'apprendre. Ainsi nous avons vu des mères qui

venaient pour recommander des fils officiers ou soldats dans les expéditions lointaines. Une de ces pauvres mères avait franchi une bien longue distance et fait de vrais sacrifices pour un tel voyage.

— Le Gouvernement a demandé, pour le soin de nos militaires malades au Tonkin, des Religieuses de la Congrégation de Saint-Paul de Chartres. Cinq sœurs ont été choisies parmi celles qui sollicitent, comme faveur, cet exercice de la charité, et se sont embarquées à Toulon. D'autres vont partir pour Saïgon.

— La santé de S. Em. le cardinal Guibert, archevêque de Paris, a donné pendant plusieurs semaines de vives inquiétudes. Des prières publiques ont été adressées au ciel pour sa guérison dans les églises de la capitale. A Chartres, notre évêque a voulu recommander lui-même son métropolitain, et a fait chanter le *Salve regina* en sa présence à l'issue de la messe capitulaire, pour attirer sur le vénérable malade la protection de Notre-Dame.

— Le prédicateur annoncé pour le Mois de Marie, à la cathédrale de Chartres, est le R. P. De Laroière, dominicain, prieur de Flavigny.

— La Fête de l'Adoration mensuelle sera célébrée dans l'église de Saint-Martin-au-Val (faubourg St-Brice) le jeudi 28 mai. Celle du 16 avril à la Communauté du Saint-Cœur de Marie n'a cédé en rien aux précédentes soit pour l'empressement des fidèles à faire leurs visites pieuses, soit pour le charme de la cérémonie. Le chœur de chant de la maison a donné avec bonheur et succès sa grande part d'hommages au Saint Sacrement. Le R. P. Gilles, supérieur des Maristes, a parlé en apôtre sur la dévotion eucharistique.

— A moins d'obstacle inattendu, le pèlerinage de la paroisse St-Sulpice de Paris à Chartres aura lieu le lundi de la Pentecôte.

— Quatre curés du diocèse de Chartres font partie de la caravane qui s'est embarquée le 24 avril pour Jérusalem, sous la direction des Pères de l'Assomption. Nous suivrons de nos vœux et de nos prières quotidiennes le pèlerinage de Jérusalem.

— Nous avons appris avec joie la réouverture, à Châteaudun, de l'école des Frères des écoles chrétiennes.

Le Mois de Marie de Notre-Dame Chartres. — (Franco, 1 fr., chez le concierge de la Maison des Clercs) est un charmant petit livre bien connu. Nous n'avons pas besoin de le recommander de nouveau. Parmi les prières que l'auteur, l'abbé Bulteau, a eu la bonne pensée de placer après la lecture de chaque jour, nous conseillons de redire souvent, parce qu'elles sont tout à fait de circonstance, la prière pour les soldats, page 126 — celle pour l'enfance, p. 268 — et celle contre la mauvaise presse, p. 214.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Que Notre-Dame de Sous-Terre veuille bien agréer mon action de grâces et mon offrande! Souffrant depuis un an d'un mal de jambe, je me suis recommandée à sa protection et j'ai été guérie. (C. D. de H., diocèse de Cambrai).

2. En présence d'une grande difficulté, j'ai eu recours à N.-D. de Chartres et lui ai promis un double témoignage de reconnaissance, si j'étais exaucée. La Sainte Vierge a béni nos prières. Je viens m'acquitter de ma promesse, en remerciant cette bonne Mère qu'on n'invoque jamais en vain. (V. Ch., à Chartres).

3. J'avais sollicité le secours de Notre-Dame de Chartres en faveur d'un membre de ma famille. Elle nous a obtenu la guérison de ce cher malade. Veuillez offrir en notre nom, dans son sanctuaire, l'expression de notre reconnaissance. (F. G., de Chartres).

4. Notre-Dame de Chartres nous a protégés en des circonstances bien difficiles. Mon enfant portera les couleurs de Marie jusqu'à l'âge de sept ans. Nous voulons prouver notre reconnaissance. (C. C. à B., diocèse de Cambrai).

5. Je remercie N.-D. de Chartres des grâces qu'Elle m'a obtenues, et je prie cette bonne Mère de prendre sous sa protection celui qu'elle a si merveilleusement sauvé. (X., de Chartres).

6. La faveur que notre Révérende Mère sollicitait, il y a quelque temps, par l'entremise de Notre-Dame de Sous-Terre, a été obtenue, et un heureux succès a couronné les examens au sujet desquels nous nous écrivions, il y a aujourd'hui huit jours. Mille actions de grâces à Notre-Dame de Sous-Terre! (Sœur M. D. C., le Mans).

7. A partir du jour où une messe a été célébrée dans le sanctuaire de Notre-Dame de Chartres pour le complet rétablissement de ma santé, bien ébranlée, j'ai été chaque jour de mieux en mieux, et me trouve en ce moment aussi bien que possible et bientôt en état de reprendre mes nombreuses occupations. Grâces en soient rendues à N.-D. de Chartres qu'on n'invoque jamais en vain! (Sœur X, de Paris).

8. Je reçois à l'instant la visite de la mère d'un de nos élèves malade depuis le mois de novembre dernier. A la suite de violents maux de tête, ce pauvre enfant, âgé d'environ 10 ans, ne pouvait plus se tenir sur ses jambes; tous les remèdes du médecin étaient impuissants. La pauvre mère me le conduit un jour soutenu par deux personnes; il faisait peine à voir. Je lui remets aussitôt les n^os de la *Voix* (janvier, février, mars) l'engageant à faire une neuvaine à Notre-Dame de Chartres. Une de ses amies, qui habite Chartres, s'est chargée des recommandations au sanctuaire. La neuvaine a été faite et l'enfant a été guéri *subitement.* Voici à peu près le récit que m'en a fait cette heureuse mère. « Le mardi, 10 mars, Louis me dit: « Maman, je ressens un bien être indéfinissable; il me semble que je reviens de l'autre monde, je crois que je suis guéri. » Ce disant, il se lève de son petit fauteuil, et se met à marcher. J'ai failli me trouver mal; j'étais bouleversée, la très Sainte Vierge a guéri mon cher enfant. Le soir seulement, je lui ai dit que j'avais fait une neuvaine à son intention. « Oh! maman, que tu as bien fait! Comme je vais aimer la Sainte Vierge.»

Depuis ce temps, l'enfant continue à bien marcher. Cette mère chrétienne ira plus tard avec son cher enfant remercier Notre-Dame de Chartres. En attendant, elle vous prie de l'abonner à la *Voix*.

(Fr. N., à Orléans).

9. J'avais beaucoup invoqué et fait prier Notre-Dame de Chartres pour obtenir que mon neveu, jeune homme bien nécessaire à sa famille, fut exempté du service militaire.

Ayant obtenu cette faveur si désirée, je viens adresser à Notre-Dame le témoignage d'un cœur reconnaissant. (C. B., de Chartres).

10. Reconnaissance à vous, ô Marie, qui m'avez fait connaître ma vocation, et bénissez l'union de deux cœurs chrétiens qui veulent travailler ensemble à la gloire de Dieu et au salut des âmes !

(A. F., enfant de Marie, du Mans).

Meslay-le-Grenet. — La mission préparatoire aux pâques, prêchée à Meslay-le-Grenet, par le R. P. Ambroise, capucin de Versailles, a eu d'admirables résultats. Le *Courrier d'Eure-et-Loir* en a donné un compte-rendu fort édifiant.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières, M. l'abbé Besnard, Joseph, curé de Guillonville, décédé le 23 avril à l'âge de 32 ans. A Fontenay-sur-Conie, où il débuta dans le ministère, comme à Guillonville où il n'a passé que peu de temps, sa piété, son zèle et sa bonté, lui ont mérité l'estime de tous. Il avait quitté le séminaire en 1876 avec une santé très délicate. Depuis lors il a vécu dans un état de fatigue habituelle ; enfin il a cédé à la maladie, pour aller recevoir l'éternelle récompense.

BIBLIOGRAPHIE

— **LA COCHINCHINE RELIGIEUSE**, par M. Louvet, missionnaire apostolique de la Congrégation des Missions étrangères de Paris

2 volumes in-8°. Prix : 12 francs Ouvrage orné de 2 cartes de la Cochinchine et du Tonkin (1er vol) et de la Cochinchine française (2e vol). Au Bureau des Etudes Ecclésiastiques, 71, rue de Vaugirard, *Paris*.

En ce moment la Cochinchine, devenue la base et le pivot des opérations militaires où nous sommes engagés contre la Chine et le Tonkin, attire l'attention de tous les esprits. L'occasion est favorable pour l'étudier et la mieux connaître ; il est temps de savoir comment, à l'origine, la terre annamite a été évangélisée et par quelle suite d'événements providentiels elle se trouve une des possessions les plus légitimes de la France. Ce qu'on veut aujourd'hui sur la Cochinchine, c'est une histoire proprement dite, suivie, complète, bien coordonnée, et qu'on puisse lire avec intérêt et plaisir. Telle est précisément l'œuvre que vient d'accomplir avec un remarquable talent et un rare bonheur M. Louvet, prêtre de la Société des Missions Etrangères, missionnaire à Saïgon.

L'auteur, il faut le dire, était plus que tout autre compétent pour entreprendre une tâche pareille et la mener à bonne fin. Il a séjourné de longues années en Cochinchine, exerçant le ministère apostolique sous toutes ses formes . . . Il a composé et rédigé son livre sur les lieux mêmes, près de Saïgon, à Tan-Dinh où il a encore sa résidence habituelle. De plus, écrivain émérite attaché à la revue hebdomadaire des *Missions catholiques*, M. Louvet possède un style excellent, plein de noblesse et de clarté, correct, élégant, le bon style de l'histoire. Enfin, mettant sa plume au service de sa foi et de sa patrie, qu'il ne sépare point dans ses écrits, pas plus que dans son cœur d'apôtre, il a voulu marquer le récit des événements au coin d'une rigoureuse impartialité et de l'exactitude historique la plus entière.

— *Le petit* **mois de Marie** *et neuvaine préparatoire aux principales fêtes de la Sainte-Vierge — Considérations — Histoires — Prières pour tous les jours du Mois de Marie, par l'abbé d'Ezerville*, est un excellent opuscule de propagande ; prix : 15 c. l'exemplaire, 1 fr. 50 la douz. franco.

Se trouve à la Société de Saint-Charles-Boromée, Lille, rue de la Barre, 104.

— Nous recommandons encore tout spécialement *le* **Mois de Marie** *de la Sainte-Famille*, par l'Ev. de Limoges, aux pensionnats et à la jeunesse chrétienne; prix : 80 c. — Lefort, Lille — Paris, Charles Muyssart, rue des Saints-Pères, 30.

— **QUELQUES GRAINS DE BON SENS à propos du Dimanche** (ouvrage bénit par S. S. Léon XIII). Prix : *franco*, 15 cent. et 25 exempl., 2 fr. 25 ; 50 exempl., 5 fr. ; 100 ex., 8 fr. S'adresser à M. Tournemire, directeur de l'Œuvre de l'Apostolat. Rue Grenier, 4, à Riom (Puy-de-Dôme).

— **AVIS**. — M. l'abbé Guyot, prêtre du diocèse de Moulins, ancien curé de Saint-Paul de Montluçon, vient, avec l'autorisation de Monseigneur son Evêque, d'établir à **Vichy**, à proximité du grand Etablissement thermal, une maison d'une tenue irréprochable et à des prix modérés dans le but unique de donner satisfaction à MM les ecclésiastiques et aux familles chrétiennes qui suivent le traitement des eaux. Les prêtres auront la facilité de célébrer la Sainte Messe dans la maison même

L'établissement, qui porte le nom de **Villa et Chalet des Lilas**, est situé **Boulevard Victoria**.

— Les annonces purement industrielles et commerciales n'entrent point dans le cadre habituel de la *Voix*. En publiant l'annonce suivante, nous avons en vue l'intérêt du culte.

A vendre un **ORGUE de 20 jeux répartis sur 3 claviers**, buffet style ogival. Prix : 6,000 fr. Pour les renseignements, s'adresser 92, rue de Vaugirard, à Paris, ou chez MM. Abbey, 12, rue de la Chancellerie, à Versailles.

MAI 1885.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois DE MAI 1885.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego*.

1er mai, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour la Conf. du Cœur de Jésus ; 2° pour le scap. rouge ; 3° pour les possess. de croix, chap. et méd. indulgenciés.

2, samedi. — Indulg. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre Sainte, pour le scap. bleu, moyennant visite à un autel de la Ste Vierge (jour au ch. des fid.).

3, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr ; 2° pour la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° pour le scap. bleu ; 4° pour le rosaire ; 5° pour la Propagation de la Foi ; 6° pour la Confrérie de Notre-Dame de Chartres.

4, lundi. — Indulg. plén. : 1° pour l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch. des fidèles) ; 2° pour l'Assoc. de St Franç. de Sales.

5, mardi. — Ind. plén. : 1° pour l'Apost. de la pr. ; 2° pour suivre les exercices du mois de Marie (j. au ch. des fid.).

6, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; 2° pour l'Arc. de St Joseph (mercr. au ch. des fid.).

7, jeudi. — Ind. plén. pour récit. dev. le S. Sacrem. la pr. : *Regardez, Seigneur*.

8, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge ; 2° pour l'Apost. de la prière (vendr. au choix).

9, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des sept Basiliques pour le scap. bleu (comme au 2 mai).

10, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du S. C. de Jésus.

11, lundi. — Ind. plén. : 1° pour la Propag. de la Foi ; 2° pour l'Ass. de St Franç. de Sales.
12, mardi. — Ind. plén. pour la Conf. du S. C. de Jésus (j. au ch.).
13, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour av. récité pend. un mois : *Loué et remercié* (j. au ch.).
14, jeudi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. et Dominic. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. le scap. bleu ; 4° p. le rosaire ; 5° p. l'Arch. de St Joseph ; 6° p. les possess. de croix, chap. et méd. indulg.
15, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
16, samedi. — Ind. plén. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. la pr. suiv. récitée pendant un mois : *Doux cœur de Marie* (j. au ch.).
17, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. av. récit. pendant un mois le *Regina* (j. au ch.).
18, lundi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Arch. du S. C. de Marie (j. au ch.).
19, mardi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Prop. de la Foi (j. au ch.).
20, mercredi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. et Domin. ; 2° p. le scap. du Carmel.
21, jeudi. — Ind. plén. : 1° p. avoir pendant un mois fait un quart d'heure d'orais. ment. ; 2° et récité le trisagion, *Saint, Saint, Saint* (j au ch.).
22, vendredi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. rouge ; 3° p. l'Assoc. de St Franç. de Sales.
23, samedi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° plén. et part. nombr. des Sept basiliques, p. le scap. bleu (comme au 2 mai).
24. dimanche. — Ind. plén. ; 1° p. les Tert. Fr. et Dom. ; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3 p. le scapulaire bleu ; 4° p. le rosaire ; 5° p. les possess. de croix, chapelets et médailles indulg.
25, lundi. — Ind. plén : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. av. récit. pend. un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (j. au ch. des fid.).
26, mardi. — Ind. plén. : 1° p. av. réc. pend. un mois le *Memorare* ; 2° et l'*Angele Dei* (j. au ch.).
27, mercredi. — Ind. plén. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.) ; 3° p. l'Assoc. de St Franç. de Sales).
28, jeudi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. et Dom. ; 2° p. avoir récité pendant un mois le chap. de l'Imm. Conc. (j. au ch.).
29, vendredi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. rouge ; 3° p. avoir récité pend. un mois le chapelet brigitté (j. au ch.).
30, samedi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° plén. et part. nombr. du St Sépulcre et de la Terre S., p. le scap. bleu (comme au 2 mai).
31, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. le scap. bleu ; 4° p. les possess. de croix, chap. et médailles indulg.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

6e NUMÉRO — JUIN 1885

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

Nous apprenons à la dernière heure que M. l'abbé LEGUÉ Em., curé de Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou, est nommé vicaire-général de Mgr l'Évêque de Chartres.

N.-D. DE CHARTRES. — LA BONNE MÈRE (*Suite.*)

Mes petits enfants que j'enfante de nouveau, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous (S. Paul aux Gal. IV, 19).

Au Calvaire, la très sainte Vierge proclamée mère des hommes, reçut à ce titre une surabondance de grâces. Le cœur divin fit jaillir sur son cœur maternel des flots de tendresse qu'elle avait hâte d'épancher sur nous, comme sur nous a coulé le sang purificateur du Crucifié.

Nous l'avons dit, plus puissante sera désormais la prière de Marie pour les hommes. Oh ! quelle large part n'aurons-nous pas eue déjà au suave colloque dont la fit jouir au plus tôt Jésus ressuscité. Saint Ambroise et d'autres docteurs ont parlé de cette visite consolatrice ; les sculpteurs du moyen-âge nous l'ont racontée à leur manière dans la cathédrale de Chartres ; c'est le sujet d'une scène naïve dans certains détails mais émouvante. Le Sauveur sorti du tombeau se présente à sa mère qu'il trouve agenouillée avec un chapelet sur son prie-Dieu ; et sa mère lui tend les bras. On devine que Jésus va essuyer ses larmes, lui adoucir, par des prédictions encourageantes, les perspectives de la vie et accroître en elle, au-delà de toute mesure par nous appréciable, le désir de notre salut.

Maintenant que les Apôtres accourent auprès de Marie ! Qu'ils saluent en elle leur guide et leur bienfaitrice ! Jadis sous

leurs yeux son crédit auprès du Seigneur a été confirmé par les miracles qui suivaient ses demandes ; maintenant ils la savent dépositaire des paroles de l'Homme-Dieu, confidente de ses desseins pour le gouvernement de la société chrétienne qui naît et va s'étendre. Sa toute-puissance suppliante se révèle complètement ; mais ce qui rayonne avec plus de force et plus de transparence dans les communications que leur fait l'auguste Vierge, c'est l'amour, l'amour maternel.

Voyons-la au Cénacle après l'Ascension. Dans la série de ses merveilles sculpturales, la basilique chartraine nous offre aussi ce spectacle touchant dans un groupe de la clôture du chœur.

Les disciples bien aimés sont debout et lèvent les yeux au ciel ; Marie est assise au milieu d'eux ; c'est la reine des apôtres. Le livre ouvert posé sur ses genoux indique qu'elle est aussi la reine des docteurs. N'est-elle pas l'héritière de l'école et de la chaire du divin Maître, selon le langage de saint Thomas de Villeneuve ? « *Scholas et cathedram suam reliquit Mariæ.* » Elle joint les mains parce qu'elle est en prière, attendant une grande effusion des dons célestes. Le feu visible, qui doit symboliser ces dons, se reposera d'abord sur la tête de Notre-Dame, ainsi du moins l'ont pensé M. Olier et d'autres saints personnages, et se divisera ensuite en langues de flammes destinées à chacun des hôtes du Cénacle. Autrefois le divin Paraclet était figuré par une colombe suspendue à la voûte de la niche qui contient l'admirable groupe.

Constatons-le en passant, les artistes de la cathédrale ont ainsi plus d'une fois associé l'Esprit-Saint et Notre-Dame dans leurs chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture. Ici, dans un grand vitrail, une blanche colombe semble parler à l'oreille de la Sainte Vierge, et c'est au moment de l'Annonciation. Là, Notre-Dame, dite de la *Belle Verrière,* assise sur un trône avec la majesté royale, offre son Jésus à nos adorations, et le Paraclet plane au dessus de la Mère de Dieu. Ailleurs, dans une rosace consacrée à Marie, siège de la Sagesse, nous apparaît sur le cœur maternel Jésus enfermé dans une magnifique auréole qu'entourent sept colombes nimbées.

Nos aïeux ne pouvaient donc penser à Notre-Dame, sans célébrer l'incomparable honneur de son alliance avec l'Esprit-Saint qui la choisit pour épouse, comme le Verbe voulant s'incarner la choisit pour Mère.

Et, à la Pentecôte, cette alliance se manifesta aux cent vingt disciples, lorsqu'ils contemplèrent Marie inondée de ces feux figuratifs descendant du ciel. La voilà plus que jamais préparée à sa sublime mission. « A cette heure, dit un écrivain ecclésiastique, la sainte Eglise est *enfantée* par elle ; Marie vient de mettre au jour l'Epouse de son Fils, et de nouveaux devoirs l'appellent. Jésus est monté dans les cieux ; il l'a laissée sur la terre, afin qu'elle prodigue à son tendre fruit ses soins maternels. Qu'elle est touchante, mais aussi qu'elle est glorieuse cette enfance de notre Eglise bien-aimée, reçue dans les bras de Marie, allaitée par elle, soutenue de son appui dès les premiers pas de sa carrière en ce monde ! »

Sous les regards, sous les auspices de Notre-Dame fut inauguré l'apostolat des disciples honorés du sacerdoce. Par eux et avec eux, elle travailla constamment à la culture des âmes. Sa pensée, son désir, c'était d'accomplir la parole divine : « *In electis meis mitte radices* (1). Jetez les racines de toutes vos vertus dans mes élus, afin qu'une vie surnaturelle croisse en eux. »

Ce n'est pas seulement à Jérusalem ou à Ephèse, c'est-à-dire aux lieux où se consuma son existence terrestre, que ses douces paroles et ses intercessions efficaces fécondèrent l'opération du Saint-Esprit dans les âmes. Au loin, bien loin d'elle, son action maternelle portait déjà des fruits visibles de salut. Les messagers de la vérité, se dispersant pour obéir à leur mandat : « Allez, enseignez toutes les nations, » joignaient partout au nom du Sauveur celui de sa Mère, et, grâce à cette direction bénie d'En-Haut, les cœurs se portaient en même temps vers l'adorable Rédempteur et vers la très honorée Coopératrice de la Rédemption. La connaître, n'était-ce pas l'aimer ? A distance, lorsqu'elle était encore sur terre, comme plus tard elle le fit du haut du ciel, Marie versait sur les prosélytes de ses chers apô-

(1) Eccli, 24, 13.

tres les trésors d'espérance et de grâces dont Dieu a mis en elle la plénitude. Ainsi dans le sol arrosé des sueurs de Pierre, de Jean, des autres membres du collège apostolique ou de leurs successeurs, purent entrer aisément ces racines de foi et de vertu qui devinrent une germination de saints. *In electis meis mitte radices.*

Et quelle terre était mieux préparée que la cité chartraine, à ce *renouvellement des âmes* par l'apostolat ? Il n'est pas besoin de refaire ici tout l'historique des préludes et des premiers développements du christianisme au pays des Carnutes. On l'a écrit tant de fois et si bien ! Il est pourtant nécessaire d'en rappeler quelque chose pour montrer l'influence mille fois bénie de la Bonne Mère au milieu de nous, la réalisation si tôt commencée du : *Quos iterùm parturio.*

(A suivre.) L'abbé GOUSSARD.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

CHRISTOPHE COLOMB

(Suite).

Malgré les efforts de Colomb et les ordres royaux, le grand voyage à travers cet océan inconnu que les plus audacieux navigateurs avaient nommé la *mer ténébreuse*, effrayait à tel point les marins qu'ils se cachaient pour ne pas être forcés d'en faire partie. Ces difficultés, en apparence insurmontables, le Père Juan Perez, très considéré des gens de mer et très aimé du peuple, comme le sont ordinairement les fils de Saint François, devait les surmonter. Par ses assurances et ses exhortations il ramena les calfats et les charpentiers à l'ouvrage, et parvint à décider l'armateur pilote Martin Alonzo Pinzon et ses deux frères, officiers de marine, à tenter l'entreprise, avec leurs deux caravelles, *la Pinta* et *la Nina*. Une troisième, *la Gallega*, qu'un commissaire du Roi avait pu saisir, compléta l'équipage.

Tout en surveillant les progrès de l'armement de ces trois navires, Christophe Colomb se préparait au couvent de la Rabida, dans le recueillement, la mortification et la prière, à la grande

expédition religieuse qu'il allait entreprendre. L'âme remplie de cette sublime pensée, avant d'arborer son pavillon sur son navire, l'amiral-apôtre le fait bénir, le place sous l'invocation de la mère du Rédempteur, et l'appelle la SAINTE MARIE. Il annonce ensuite, en des paroles chaleureuses, à tous les hommes décidés à le suivre, l'honneur auquel il les convie ; les engage à se confier en Dieu, à se mettre en état de grâce et à implorer le secours du Très-Haut, du Maître divin *des mondes ;* puis, à un jour convenu, il se rend processionnellement avec eux, des navires au couvent de Sainte-Marie de la Rabida, où ils reçoivent ensemble la sainte Eucharistie. Après cette solennelle action, Colomb consigne tout le monde à bord et revient au milieu des religieux, ses frères, pour y attendre le vent favorable.

Ce vent se lève enfin dans la nuit du vendredi 3 août 1492 Ce jour qui fut celui de la Rédemption, de la prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon, de celle de Grenade, le dernier boulevard du mahométisme en Occident, paraît d'un favorable augure au *messager de l'Évangile.* Il entend la sainte messe, reçoit pour viatique le pain des anges de la main du Père Juan Perez, et descend avec lui sur le port.

Celui qui tenait du ciel le mandat sublime et surhumain de porter le Christ au-delà des flots, voulut aussi en porter l'image sur son navire. Au lieu de la simple croix qui figurait sur le pavillon des deux autres caravelles, il avait fait peindre, au milieu de l'étendard royal de l'expédition, NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST sur la croix ; ce fut au nom de NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST que, montant à son banc de quart, il commanda de déployer les voiles ; ce fut également par ce nom divin, qu'il inaugura son journal de bord.

— Tout pour LE CHRIST : tel est son mot d'ordre à lui, son signe de ralliement !..... Et Dieu, qu'il veut seul servir, bénit sa gigantesque entreprise et le soutient au milieu des plus grands périls. — C'est ainsi qu'il échappe, comme par miracle, aux vaisseaux du roi de Portugal envoyés dans les parages de l'Ile de Fer pour le saisir ; et, quand la navigation se prolongeant, son équipage découragé par la crainte de ne plus revoir

la patrie, méconnaît ses ordres et réclame impérieusement le retour, Colomb crie vers le Seigneur, lui demandant de toucher ces âmes aigries par la peur, et aussitôt ces mutinés s'apaisent et rentrent dans le devoir... Cependant, un danger plus grand encore le menace. La longueur de la navigation, l'étendue de mer qui les sépare de l'Europe terrifient les officiers eux-mêmes ; un complot s'ourdit dans l'ombre : d'heure en heure le danger s'aggrave, l'exaspération des marins est au comble. Vers la nuit, le 10 octobre, les trois caravelles étant rapprochées, les plus déterminés entourent l'amiral et, le fer levé sur sa tête, lui signifient qu'il ait à revenir en Espagne.

Ses serviteurs, ses officiers, ses parents mêmes se joignent aux rebelles pour obtenir l'abandon de l'entreprise. Colomb se trouve seul contre tous ; néanmoins ni les menaces, ni les supplications n'ébranlent son courage, et, en *admonestant de toute la hauteur de sa mission évangélique*, ces esprits égarés, l'AMBASSADEUR DE DIEU dit aux rebelles avec une héroïque intrépidité : « Vos plaintes ne serviront à rien, je suis parti pour « aller aux Indes et je poursuivrai mon voyage jusqu'à ce que je « les trouve par l'assistance de NOTRE-SEIGNEUR. » A ces simples paroles, les glaives s'abaissent, les murmures cessent, et chacun reprend son poste en se disant : « cet homme est vraiment inspiré de Dieu. »

Plusieurs de ceux qui entendent parler du projet de canonisation de Christophe Colomb, demandent des faits surnaturels pour croire à la sainteté de ce grand serviteur de Dieu : en voilà de bien saisissants qui frappèrent ses ennemis eux-mêmes lorsqu'ils s'accomplirent. Le lendemain, dès l'aube, des signes heureux ranimèrent de plus en plus le courage des matelots. Le soir, lorsque les trois navires se furent rapprochés pour la prière que terminait toujours le *Salve Regina*, Christophe Colomb, rassemblant les équipages, leur rappelle les faveurs dont le Seigneur les a comblés durant la traversée. « Elevez vos cœurs vers lui, ajoute-t-il, priez et veillez toute la nuit, je vous annonce une grande nouvelle, demain avant le jour, nous découvrirons la terre. »

Cette nouvelle qui ravive toutes les espérances, l'amiral l'avait reçue en songe, dans la nuit du 9 octobre, comme une messagère de paix, pour le soutenir dans le plus rude des combats ! Ne doutant pas de la vérité de cette révélation, il donne l'ordre de diminuer les voiles passé minuit. A deux heures du matin un coup de canon parti de la caravelle de Martin Alonzo, (*la Pinta*), bonne voilière qui marchait en avant, annonce l'approche de la terre.

A ce signal retentissant qui fait bondir de joie tous les cœurs, Christophe Colomb tombe à genoux, et, les mains levées vers le ciel, il entonne ce chant de l'allégresse reconnaissante « *Te Deum laudamus, te Dominum confitemur.* »

Le vendredi, 12 octobre 1492, l'amiral, suivi de ses officiers, et tenant déployée l'image du Rédempteur peinte sur l'étendard royal de l'expédition, aborde cette terre inconnue. Il s'y prosterne avec adoration, et baise par trois fois, en l'arrosant de ses larmes, ce sol où l'a conduit la divine bonté.

Tous ceux qui l'accompagnent se joignent à ses actions de grâces : l'ÉLU DE LA PROVIDENCE adresse alors au Très-Haut cette invocation sublime que l'histoire a recueillie avec respect et qui fut ensuite répétée, par ordre des souverains, dans les autres découvertes. « Seigneur, Dieu éternel et tout-puissant, » qui par ton Verbe sacré as créé le firmament et la terre et la » mer, que ton nom soit béni partout, et partout glorifié! Qu'elle » soit exaltée la divine Majesté qui a daigné permettre que, par » ton humble serviteur, ton nom sacré soit connu et prêché dans » cette autre partie de l'univers.» Puis, tirant son épée il déclare prendre solennellement possession de cette terre pour la couronne de Castille *qui allait étendre la foi de* JÉSUS-CHRIST *dans ces nouvelles contrées*, et il impose à cette île, située dans le groupe qui fut depuis appelée *les Lucayes*, le nom de SAINT-SAUVEUR. L'amiral érige en ce lieu une très grande croix, la soutient de ses mains et, en sa qualité de légat naturel du Saint-Siège, prononçe les paroles de la liturgie qu'il fait suivre du *Vexilla Regis prodeunt.*

Les habitants de l'île, à l'arrivée des étrangers, s'émeuvent

d'abord, puis ils s'avancent timidement et voyant qu'ils reçoivent un bon accueil de l'amiral et des espagnols qui l'accompagnent, ils se rassurent en pensant que « ces hommes sont descendus du ciel. »

Christophe Colomb se remet bientôt en mer poursuivant ses recherches : la première île qu'il découvre ensuite est appelée par lui MARIE DE LA CONCEPTION !

Porté par les brises dans un gracieux archipel, il donne le nom de *Mer de Notre-Dame* aux flots baignant ces innombrables îlots. Partout où il aborde, le premier soin du *Précurseur* est de parler de l'Evangile aux indigènes, de leur faire épeler le nom du Sauveur, de leur apprendre à vénérer la croix, à se prosterner devant ce signe de salut et de miséricorde qu'il a soin de planter partout où il s'arrête, non dans un but politique, comme signe de possession prise, « *mais en l'honneur du* VERBE DIVIN *et de la chrétienté.* »

Le premier il parvient à leur enseigner *le Pater*, *l'Ave Maria*, *le Salve Regina*, et à les réciter les mains tendues vers le Père céleste.

Tout pénétré de son mandat, après avoir découvert *Cuba*, la reine des Antilles, et déclaré, par une illumination intérieure, que « cette île est la plus belle qu'aient vue les yeux de l'homme, » » il écrit aux rois que, son entreprise ayant pour but la gloire » de JÉSUS-CHRIST, il importe de faire partir au plutôt des mis- » sionnaires, pour réunir à l'église des peuples si nombreux :» il recommande aussi à Leurs Majestés de n'envoyer aux Indes « que des Espagnols sincèrement catholiques » et disposés à traiter avec douceur et mansuétude ces indigènes qui accourent à eux avec tant de confiance et d'abandon. Il rappelle en même temps aux souverains sa condition formelle d'employer au rachat du Saint-Sépulcre, l'or provenant de sa conquête. Durant cette première exploration de l'inconnu, Christophe Colomb découvre les deux plus grandes Antilles, « contrées opimes de l'Atlantique, posées vers les approches du grand courant équatorial comme les sentinelles avancées du Nouveau-Monde. » L'amiral fit construire dans la magnifique baie d'Hispa-

nola, avec l'autorisation du cacique Guacanagari, devenu son ami, un petit fort dont il confia la garde à un corps d'Espagnols qui s'offrirent eux-mêmes à rester dans le pays; puis, monté sur la *Nina* il repartit pour le continent. Comme ils approchaient du Vieux-Monde, une effroyable tempête devait, selon toute apparence, engloutir navire et matelots. Mais écoutant l'inspiration de l'amiral, ceux-ci firent plusieurs vœux à l'*Etoile de la mer* qui les préserva de la mort.

Le vendredi 15 mars, Colomb arrivait dans le port de Palos! Il y avait 7 mois qu'il l'avait quitté. La population le reçut avec un enthousiasme indescriptible, et l'accompagna en procession jusqu'à l'église où il se rendit avec ses matelots, pour rendre grâces à Dieu et accomplir le vœu de la détresse. L'*Amiral de l'Océan*, le *Vice-Roi des Indes*, peu soucieux des éloges des *puissants* de la terre, alla aussitôt demander à sa chère cellule de la *Rabida*, d'y abriter sa gloire; mais toujours enflammé du désir de procurer celle de Dieu, il écrivit de sa solitude aux souverains, leur proposant de solliciter du Pape Alexandre VI, une bulle autorisant l'Espagne à porter le double flambeau de l'Evangile et de la civilisation chrétiennes, dans les contrées qu'il découvrirait. C'est également dans cette pieuse retraite que, sous une éclatante impulsion de l'Esprit-Saint, afin de prévenir les conflits ultérieurs entre la Castille et le Portugal, il traça sur la carte du globe, encore inexploré, la célèbre ligne de démarcation qui fut aussitôt acceptée et imposée par le Saint-Siège comme étant inspirée d'En-Haut.

Sur l'ordre absolu de Ferdinand et d'Isabelle, Christophe Colomb se rendit à Barcelonne où était alors la Cour. — L'AMBASSADEUR DE DIEU, en faisant le récit de son voyage, en précisant le but évangélique de la découverte, produisit une telle explosion de sentiment chrétien dans les âmes de ses auditeurs, qu'irrésistiblement la reine, le roi, les grands tombèrent à genoux, remerciant le Seigneur avec des larmes de gratitude. Tandis que le joyeux *Te Deum* s'échappait de leurs lèvres, la voix du peuple s'y unissant du dehors, en prolongeait le retentissement dans toute la grande cité qui accla-

mail, par des *vivats* mille fois répétés, l'ÉLU DE LA PROVIDENCE.

La suite de cette histoire nous montrera qu'il viendra un jour où le *Crucifige eum* remplacera, pour le fidèle disciple du divin Maître, le triomphal *Hosanna* !....

(A suivre). UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

Prochain Pèlerinage de la Paroisse Saint-Aignan à Montmartre

Quelques mots sur l'origine du mois du Sacré-Cœur

L'année dernière, en écrivant le compte-rendu du pèlerinage de la paroisse Saint-Aignan à la Basilique du Vœu national, nous émettions le désir que l'année suivante ce pieux élan devînt général, non seulement dans Chartres, mais encore dans tout le diocèse ; nous ignorons si cette pensée a germé dans l'âme de nos lecteurs, mais nous croyons cependant répondre à l'attente d'un bon nombre de fidèles, en leur apprenant que ce pèlerinage se renouvellera cette année, et que la date en est fixée au 22 juin prochain. Il couronnera dignement ainsi le Triduum en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, qui commencera le mercredi 17 et sera prêché par le R.P. Flavien.

Toutes les personnes qui désireraient prendre part à ce pèlerinage sont priées de vouloir bien se faire inscrire le plus tôt possible au presbytère ou à la sacristie de l'église Saint-Aignan. — A moins de changements imprévus, le départ aura lieu de Chartres à 5 h. 25 m. du matin le lundi 22 ; et celui du retour à 6 h. 55 m. du soir (gare Montparnasse).

Le mois de juin est heureusement choisi pour accomplir ce grand acte de réparation et d'amour envers le Sacré-Cœur de Jésus. Cette fête, est on peut le dire, d'institution Divine, puisque c'est Notre-Seigneur lui-même qui a désigné à la bienheureuse Marguerite-Marie le vendredi, après l'octave du Saint-Sacrement, comme devant être le jour où elle serait célébrée. Or ce jour béni se trouve toujours dans le mois de juin, déjà sanctifié par la solennité sans pareille du CORPUS DOMINI. Cependant la dévote coutume de ne laisser passer aucun des 30 jours qui le composent sans offrir des hommages et des prières au cœur de Jésus, a une origine toute moderne ; on en trouve l'intéressant récit dans la vie d'Angèle de Sainte C***, élève des Religieuses du Sacré-Cœur (1). Cette jeune fille dont le naturel ardent, impétueux, fut en quelque sorte transformé par l'amour des pauvres et la dévotion envers la Très Sainte Vierge, avait passé plus de huit ans au couvent sans avoir pu obtenir le seul titre qu'elle ambitionnât : celui d'enfant de Marie. On était au mois de mai de

(1) Poussielgue, éditeur Paris.

l'année 1834. Angèle va trouver un jour l'une des dames qui avait toute sa confiance, la conjurant de lui indiquer ce qu'elle pourrait faire pour obtenir son entrée dans la congrégation. — « Il me semble, répondit la pieuse maîtresse, qu'un moyen de plaire au cœur de Marie est d'honorer celui de Jésus : le faites-vous ? » Oui ma mère, et je dois vous avouer que, avec la grâce d'être enfant de Marie, je n'ai pas demandé autre chose à la Sainte Vierge, pendant le cours de ce mois, qu'une grande dévotion au Sacré-Cœur de son divin Fils. Ce matin même, dans mon action de grâces après la sainte communion, je me suis dit : pourquoi n'y aurait-il pas un mois du Sacré-Cœur comme il y a un mois de Marie ? — « Rien ne s'y oppose, mon enfant, répondit la religieuse, mais pour introduire ce nouveau mode d'honorer le cœur de Jésus dans le pensionnat, il faut une autorisation de l'archevêque. » Or, par une favorable coïncidence, Mgr de Quélen devant venir, le 20 mai, offrir les saints mystères dans la chapelle des Enfants de Marie. La supérieure de la maison, à laquelle Angèle avait aussi confié ses désirs, lui donna toute permission d'en parler à Sa Grandeur. « L'entreprise est toute vôtre, lui dit-elle, je vous la laisserai conduire toute seule. »

Le 20 mai, l'archevêque de Paris se rendit au couvent ainsi qu'il l'avait promis. Encouragée par un signe de la supérieure, Angèle s'avança modestement et d'une voix émue exposa le sujet de sa requête. Elle fut accueillie au delà de ses espérances. Non seulement Mgr de Quélen ne se fit point prier ; mais il autorisa le nouveau mois avec cette grâce, avec ces expressions bienveillantes qui tombaient si naturellement de sa bouche. « Nous le ferons, ajouta-t-il, pour la conversion des pécheurs et le salut de la France. »

Inutile de dire avec quel redoublement de ferveur maîtresses et pensionnaires célébrèrent *le mois du Sacré-Cœur.*

Pour nous qui avons l'usage de cette douce dévotion, prions aussi pour la conversion des pécheurs, la fin des maux de l'Eglise ET LE SALUT DE LA FRANCE.

C. de C.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le dimanche 3 mai, le Souverain-Pontife a reçu en audience, dans la salle ducale, le pèlerinage allemand. Un millier d'allemands, dont quatre cents pèlerins, étaient présents.

— Le 25 mai, 8me centenaire de Grégoire VII. Fêtes en Italie. Le nom de ce grand pape rappelle la lutte du bien contre le mal, de l'Eglise contre l'oppression de princes persécuteurs.

— Notre Saint-Père le Pape vient de nommer spontanément à la dignité de Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, M. le Comte A. de Mun, le vaillant défenseur de toutes les bonnes causes au Parlement français, le secrétaire-général de l'Association des Œuvres ouvrières.

Les missionnaires et les religieuses prisonniers au Soudan. — Les prêtres de la Congrégation fondée à Vérone par Mgr Comboni, de sainte mémoire, ont reçu du Souverain-Pontife la mission du Soudan. Depuis lors ils ont fondé plusieurs établissements avec un zèle admirable. La plupart de ces apôtres, et Mgr Comboni, leur évêque, ont succombé à leurs fatigues. Parmi les survivants qui continuaient héroïquement leur apostolat, plusieurs sont devenus les prisonniers du mahdi : 3 prêtres, 6 religieuses, 2 frères sont en captivité ; 1 prêtre, 2 sœurs et 1 frère sont morts de fatigue et de misère.

Un des missionnaires, évadé de Khartoum, a été envoyé par son évêque, Mgr Sogaro, successeur de Mgr Comboni, pour solliciter des aumônes destinées à procurer quelques subsides aux prisonniers, et, s'il est possible, contribuer à leur rachat. Plusieurs centaines d'indigènes chrétiens, hommes, femmes et enfants, sont prisonniers avec les missionnaires, et subissent un rigoureux esclavage ; une partie des aumônes est destinée à alléger leurs souffrances.

Les offrandes peuvent être adressées au R. P. L. Hanriot, rue Oudinot, 27.

Paray-le-Monial. — Les Membres de l'*Alliance catholique* et du *Tiers-Ordre de St-François d'Assise* de la province de Lyon, vont se rendre en pèlerinage à Paray-le-Monial, pour la fête même du Sacré-Cœur de Jésus, les 11 et 12 juin. Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, a bien voulu accepter la présidence de ces fêtes. (M. le chanoine Jos. Lémann, Montée Balmont, 1, Lyon, est l'organisateur des groupes du pèlerinage).

De tous les points de la France, des pèlerins iront s'unir aux membres de l'Alliance et du Tiers-Ordre de la province ecclésiastique de Lyon.

« C'est une consolation à offrir à la T. S. Vierge Marie qui est venue dire à Lourdes : Pénitence, et qui la verra se faire sérieuse au sanctuaire devenu l'ostensoir du Cœur de son divin Fils et pour la cause des droits de son Fils. »

Naples. — Le 2 mai, fête de la translation des reliques de saint Janvier, Naples était en fête. Le miracle de la liquéfaction, qui s'y opère depuis quinze siècles, s'est encore opéré ce jour-là.

Ce n'est qu'à la seconde procession, celle du soir, que le miracle a eu lieu.

Pèlerins de Jérusalem. — Ils ont fait une heureuse traversée. Leurs voyages à travers la Syrie et la Palestine ont été remplis de douces et pieuses émotions. On leur a fait à Jérusalem un solennel accueil. Parmi leurs cérémonies les plus touchantes on a cité l'exercice du *Via Crucis* sur le chemin du Calvaire avec la grande croix apportée de France, puis la messe de minuit à la grotte de la Nativité.

Le cardinal Lavigerie à Paris. — Des foules considérables ont été entendre à Marseille, à Lyon, à Paris, à Lille, à Rouen, etc., l'éminent cardinal Lavigerie, sollicitant la charité pour ses œuvres dépouillées par la suppression des crédits affectés au service du culte en Afrique. (Suppression de cinq cent mille francs.) Il n'est pas douteux que de riches offrandes auront été le résultat de la quête que Son Eminence a voulu faire elle-même à travers les rangs des fidèles.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans. — Les fêtes de Jeanne d'Arc ont été célébrées, suivant l'usage, avec une grande solennité et le panégyrique qui est prononcé chaque année à cette occasion l'a été cette

fois par Son Exc. Mgr Langénieux, archevêque de Reims. L'éloquent prélat, en raison de la question de la canonisation de Jeanne d'Arc, actuellement pendante devant la cour de Rome, s'est surtout attaché à établir tout ce qui milite en faveur de l'inscription de l'héroïne sur le catalogue des saints.

Montpellier. 19 mai. Fêtes de Saint-Roch. 20,000 étrangers. — Plusieurs archevêques et évêques. Enthousiasme général.

Notre-Dame de Bon-Secours à Rouen. — L'église de N.-D. de Bon-Secours a reçu enfin, le mardi 19 mai, la consécration attendue depuis quarante ans qu'elle est construite.

La présence de Monseigneur le Nonce apostolique a été un nouveau témoignage de l'intérêt que le Saint-Siège porte à l'antique et illustre sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours, dont il a couronné, il y a cinq ans, la vénérable image.

Australie. — Quatorze Carmélites du monastère d'Angoulème vont, sur l'appel des Maristes, apôtres de l'Australie, se rendre à Sydney où sont déjà les *Servantes de Marie* de Saint-Brieuc.

Chine. — *Les persécutions en Chine.* — Le ministre d'Espagne en Chine s'est rendu à Shangaï pour demander des indemnités pour les préjudices causés aux missionnaires espagnols depuis deux ans.

Les *Missions catholiques* continuent à enregistrer des actes de violence commis par les mandarins contre les missionnaires et les chrétiens indigènes, au mépris des décrets impériaux. Dans un pauvre village du Quang-Si, appelé Kou-Tsin, le Père Barrier a été attaqué, le 23 février, par les satellites du mandarin, lesquels, après avoir pillé sa maison, allaient le jeter à l'eau quand les habitants engagèrent la lutte pour sauver M. Barrier. Il y eut échange de coups de couteau. Les satellites, voyant qu'ils avaient à compter avec les habitants, conclurent un traité de paix et se retirèrent après avoir extorqué à ces malheureux une somme d'argent assez ronde.

Une nouvelle caravane pour l'Afrique équatoriale. — De nouvelles caravanes de missionnaires d'Alger ont été préparées, dans ces derniers temps, pour les quatre vicariats apostoliques que le Saint-Siège lui a confiés dans le centre du continent africain.

« Le jour de Pâques, quatorze missionnaires ayant à leur tête Mgr Livinhac, évêque de Pacando et vicaire apostolique du Nyansa, et Mgr Charbonnier, vicaire apostolique du Tanganika, ont fait, dans la cathédrale d'Alger, leurs adieux au clergé et à la population catholique. »

Auch. — *La Semaine religieuse* d'Auch, du 25 avril, nous informe d'un vote qui s'est produit au Conseil général dans la séance du 15 avril 1885. Sur la proposition de plusieurs de ses membres et sur le rapport de M. de La Roque, un crédit de trois mille francs a été voté en faveur du petit séminaire.

Nouvelle-Calédonie. — Le premier numéro de la *Revue catholique du vicariat apostolique de la Nouvelle-Calédonie* vient de paraître Cette Semaine religieuse, dont nous tenons à signaler la fondation, s'adresse en France aux familles chrétiennes qui ont des membres dans notre lointaine colonie.

Institut catholiqne. — Aux derniers examens de licence à Paris, 69 candidats, dont 34 ont été déclarés admissibles et 30 définitivement admis. Dans ce nombre, l'école des Carmes, séminaire de

l'Institut catholique de Paris, présentait *onze* candidats ecclésiastiques ; *neuf* ont été admissibles et *huit* admis. On voit par là que le clergé fait assez bonne figure dans ces concours publics.

Bordeaux. — Le maire de Bordeaux, M. Daney, vient d'interdire la fête des francs-maçons, qui se proposaient de manifester sur la voie publique avec leur bannière et leurs attributs maçonniques.

La Confiance en Marie. — Le R. P. Chevallier, missionnaire de Madagascar, raconte dans le dernier numéro des *Missions catholiques* le lamentable naufrage du navire l'*Oise*, brisé par la tempête sur les côtes de l'île, devant une foule nombreuse qui, sur la plage, assistait impuissante à porter secours.

La lettre du R. P. renferme ce touchant épisode de confiance en la Sainte Vierge :

« Laissez-moi vous raconter brièvement un trait que je regarde comme l'effet d'une protection céleste. Vers trois heures et demie du soir, se trouvait à genoux dans l'église un jeune officier qui versait des torrents de larmes ; il suppliait à haute voix la patronne des marins de sauver son frère, officier de l'*Oise*. Un Père qui récitait alors son bréviaire, entendant ses soupirs, s'approche de lui, le console, lui promet la protection de la Très Sainte Vierge, et se met à réciter le chapelet avec lui. Après l'avoir terminé, le jeune homme veut se confesser : la grâce du sacrement remplit son âme de confiance ; il se lève et court vers le lieu du sinistre. Quelle n'est pas sa surprise, quand il remarque que la mer est moins agitée, quand il aperçoit un nouveau câble qui rejoint le navire à la terre et des hommes qui font le sauvetage de l'équipage. Il arrive sur la plage, et après une courte attente, il a le bonheur d'embrasser son frère. Celui-ci et un autre officier avaient, de leur côté, fait vœu de célébrer à Sainte-Anne-d'Auray une messe d'action de grâces s'ils échappaient au naufrage. Leur reconnaissance ne s'est pas bornée à des remerciements stériles ; ils ont voulu s'approcher des sacrements, en attendant qu'il leur soit donné d'aller à Auray s'acquitter de leurs promesses sacrées. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une garniture pour l'autel de N.-D. du Pilier. — Un cœur pour le même sanctuaire. — Une étole pour le chapelain.

Lampes. — 131 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Mai, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 107 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 4.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 290.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 611.

Nombre de visites faites aux clochers : 480.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Mai ont été consacrés 37 enfants, dont 21 de diocèses étrangers.

Les prédications du mois de Marie ont été très goûtées du public

religieux qui fréquentait habituellement l'église de Notre-Dame de Chartres. Le R. P. de Laroière a bien choisi et éloquemment traité ses sujets. S'il nous fallait citer quelques uns de ceux qui ont le plus frappé l'attention générale, nous rappellerions ses beaux discours sur la prédestination de la Sainte Vierge, sur l'obligation de garder et de prouver sa foi, *depositum custodi*, sur les caractères de la vraie piété qui met au premier rang les devoirs *essentiels* envers Dieu, au second les devoirs de son état, et au troisième certaines pratiques de dévotion. Cette station laissera beaucoup d'utiles souvenirs.

— Le lundi de la Pentecôte, le P. Coquerel, missionnaire d'Afrique a prêché à la cathédrale en faveur des Œuvres du cardinal Lavigerie dont nous avons parlé plus haut. C'est une cause qui intéresse toute la chrétienté et spécialement la France. Le bon missionnaire est autorisé et encouragé à continuer ses quêtes dans le diocèse.

— Fête de la Sainte-Enfance, le jeudi 28. Quelle charmante réunion d'enfants au milieu de la basilique ! Que leurs familles respectives aient à cœur de les garder toujours ainsi sous la bénédiction de Jésus ! Nous ne pouvons faire de meilleurs souhaits pour elles et pour eux.

Pèlerinages. — Les principaux pendant le mois de Mai ont été :

1° Ceux de différentes institutions et communautés de Chartres.

2° Ceux des premiers communiants venus de diverses paroisses du diocèse, de Chartainvilliers, du Thieulin, etc.

3° Le pèlerinage venu de Dreux, le 7. Le tiers des pèlerins appartenait au florissant pensionnat des Frères ; les établissements des Sœurs avaient aussi fourni leur contingent ; de pieux laïques de la paroisse complétaient le nombre de trois cents, chiffre de la totalité. M l'abbé Leroy, curé de Dreux, a présidé les belles cérémonies qui ont eu lieu à la Crypte ; il avait près de lui plusieurs prêtres de Dreux et des environs. Avant le salut, chanté en musique par l'orphéon des élèves des Frères, un excellent sermon sur la gloire de N.-D. de Chartres : *Virgo potens* a été prêché par M. l'abbé Piauger, aumônier de l'Hôtel-Dieu. Les pèlerins ont terminé leur fête par une procession de la Crypte à la Cathédrale et un acte de consécration que M. le curé de Dreux a prononcé devant N.-D. du Pilier.

4° Le pèlerinage des Pères du Saint-Sacrement qui ont amené de Paris à N.-D. de Chartres environ 70 de leurs associés au culte eucharistique. Le R. P. Chanuet présidait ce groupe, comme les années précédentes ; il a suivi le même programme ; et c'était pour nous le même sujet de grande édification.

5° Le pèlerinage de la paroisse Saint-Sulpice de Paris. Le clergé modèle qui dirige cette paroisse, une des plus chrétiennes de Paris, revient fidèlement chaque année aux pieds de N.-D. de Chartres avec des centaines de fidèles toujours aussi fervents et d'un aussi bel exemple pour notre cité. M. l'abbé Méritan, curé de Saint-Sulpice, a célébré le saint sacrifice ; deux autres prêtres ont donné la communion en même temps que lui. Les chants de la messe et du salut ont été ce que l'on pouvait attendre de l'un des meilleurs chœurs de la capitale. Une très pieuse allocution a été prononcée par M. l'abbé Vasseur un des vicaires. Parmi les 530 pèlerins, nous avons remarqué une vingtaine de jeunes gens portant des insignes particuliers ; c'était la chorale des Belges de la mission Flamande (rue de Charonne.)

6° PÈLERINAGE DES NANTAIS A NOTRE-DAME DE CHARTRES

— Le jeudi, 21 mai, vers 9 heures du matin, 750 Nantais faisaient leur entrée dans la cathédrale de Chartres, présidés par leur vénérable évêque Monseigneur Le Coq. Ils venaient de la capitale où les avaient conduits la dévotion au Sacré-Cœur et à la Sainte-Vierge ; où leur pèlerinage à Montmartre, à Notre-Dame de Paris, à Notre-Dame des Victoires et à Sainte-Geneviève avait grandement édifié. Le pèlerinage à Notre-Dame de Chartres était dans le programme du retour en Bretagne. Beaucoup de personnes le savaient dans notre ville ; aussi accourut-on à la basilique pour être témoin de cette belle manifestation de la foi bretonne. Si l'annonce de ce fait eût été plus tôt répandue, il y aurait eu des milliers de témoins, et le profit spirituel, déjà bien grand, eût été immense. Qu'il était beau le spectacle offert par ces centaines d'hommes (car il n'y avait que des hommes) groupés autour du premier pasteur de leur diocèse dans le chœur de notre cathédrale et dans les premières travées de la grande nef ; tous animés d'un même désir : celui de glorifier le Seigneur et Notre-Dame par une protestation pacifique mais vraiment pieuse contre l'irréligion stupide et pour tant menaçante !

Monseigneur l'évêque de Chartres assista à la cérémonie, entouré d'une partie de son chapître. Des chanoines et beaucoup d'autres ecclésiastiques nantais, environ cent cinquante, étaient dans les rangs des pèlerins.

Monseigneur l'évêque de Nantes a célébré la sainte messe au maître-autel et donné la communion. Pendant ce temps d'autres messes se succédaient à tous les autels de l'église supérieure et de l'église inférieure ; et les chants continuaient sans interruption avec cette puissance d'effet que doit produire un parfait ensemble de plus de sept cents voix d'hommes.

Avant le salut du Saint Sacrement qui devait suivre la sainte messe, Monseigneur Le Coq adressa à l'assistance une chaleureuse allocution. Sa Grandeur rappelait les gloires de Notre-Dame de Chartres et le but particulier de l'acte solennel accompli en ce moment par ses chers diocésains dans cette église, l'une des plus belles et des plus illustres du monde entier.

Tous les auditeurs étaient certainement hommes à comprendre la parole épiscopale qui les exhortait à la prière pour l'Église et pour la France, puis à la promesse toujours renouvelée de se montrer constamment vrais chrétiens.

Aussi, quelques instants après, on les vit défiler processionnellement dans les nefs de l'église supérieure et dans l'église de Notre-Dame de Sous-Terre, en chantant avec un incroyable entrain le cantique : *Nous voulons Dieu* et cet autre si populaire adressé à la Vierge Marie :

Entends du haut du ciel, ce cri de la patrie :
Catholique et Breton toujours !

L'office était terminé. Les pèlerins jetèrent un dernier regard d'admiration sur la cathédrale bâtie au moyen-âge par les *logeurs du bon Dieu* qui, nous dit l'histoire, comptaient dans leurs rangs une compagnie de Bretons ; puis il fallut se préparer à la reprise du voyage annoncé pour midi et demi, par un repas suffisamment réparateur d'une longue fatigue. Un certain nombre le prirent en ville ; mais la plupart trouvèrent leur table d'hôte au grand séminaire, selon les conventions faites avec MM. les organisateurs du Pèlerinage.

On a admiré l'organisation de ces agapes offertes à tous ces aimables visiteurs. Une salle était particulièrement ornée, avec écussons et oriflammes ; c'était celle où devaient prendre place Monseigneur l'évêque de Nantes et, près de lui, Monseigneur l'évêque de Chartres. A la fin du repas, les deux Prélats, prenant successivement la parole, exprimèrent à haute voix les sentiments inspirés par l'évènement du jour. Les centaines de convives accueillirent par des *vivats* répétés cet échange de hautes félicitations et de souhaits, comme ils avaient salué de leurs applaudissements la cantate très bien exécutée, quelques minutes auparavant, par les séminaristes. Une circonstance particulière ajoutait encore au charme de cette cantate que nous allons reproduire, et le vénérable évêque de Nantes l'apprit lui-même à l'assistance avec un bonheur visible : c'est que le sous-diacre chartrain, qui a composé les vers, M. l'abbé Joseph Lejard, fut, dans son enfance, le paroissien et l'enfant de chœur de Monseigneur Le Coq, alors curé de Saint-Jean de Caen.

Hommage aux Pèlerins Nantais

Refrain : Présentons notre hommage aux fils du Sacré-Cœur,
Hommes de foi, dignes de leur pasteur,
Peuple du Christ et de Marie,
Toujours à Dieu pour la patrie.
Salut, salut à vous ! Chartres voit votre ardeur.
De votre foi nous sentons la présence,
Et la foi, c'est notre espérance.
Salut, salut, ô chrétiens de la France !

I

Ils ont du Sacré-Cœur baisé le sanctuaire
Ils viennent à Marie offrir aussi leurs vœux ;
Car le cœur de Jésus et le cœur de sa mère
Sont unis ici-bas comme ils le sont aux cieux.

II

Prélat cher aux Nantais, quand la foi le demande,
Notre-Dame aussitôt voit venir vos enfants ;
Des monts à l'océan, Lourdes, La Délivrande
Retentissent encor de vos chants triomphants.

III

De la Bretagne encor, du travail de ses pères
Chartres reconnaissante a gardé souvenir ;
Jadis ils sont venus, et leurs mains, leurs prières
Ont fait ce monument qui brave l'avenir.

IV

Si de tels souvenirs rappellent leur passage,
O vous, notre pasteur, sans doute confiant,
Vous attendiez des fils ce beau pèlerinage ;
Où le père a passé devait passer l'enfant.

V

Unis en ce moment aux pieds de Notre-Dame,
Fidèles et pasteurs, dans un même désir,
Nous espérons au ciel revoir ainsi notre âme
En Marie, en Jésus qui viendront nous bénir.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Impuissant à remercier N.-D. de Chartres, qui a entendu ma prière, je fais des vœux pour qu'elle soit de plus en plus connue et aimée, et je lui dirai toujours ma reconnaissonce qui est la mémoire du cœur. (G. D., du diocèse d'Orléans.)

2. On remercie N.-D. de Chartres, de sa protection spéciale accordée pour une heureuse délivrance et la guérison d'une petite fille, abandonnée des médecins et qui s'est trouvée mieux dès qu'on a invoqué pour elle Notre-Dame de Chartres.

(X., du diocèse de Chartres.)

3. Mon dernier enfant, mon petit René, voué depuis quelque temps à N.-D. de Chartres était très gravement malade, si malade que je lui ai fait sa toilette croyant que c'était pour la dernière fois. L'idée bien naturelle me vint de m'adresser à N.-D. de Chartres dont il devait porter les couleurs sept ans ; et en même temps je promis de faire dire une messe d'action de grâces si j'obtenais la guérison. Aussitôt un mieux très sensible s'est déclaré.

(J. C. M. de N., diocèse d'Autun.)

4. Veuillez faire acquitter neuf messes d'action de grâces. C'est pour l'heureux retour d'un voyageur de ma famille. Pendant qu'il était aux Indes, sachant qu'il avait été atteint d'une grave maladie et désolée de ne plus en avoir de nouvelles, j'avais fait deux promesses à Notre-Dame de Chartres, si elle ramenait vers nous sain et sauf le jeune voyageur. Il est enfin revenu complétement guéri et après avoir échappé à beaucoup de dangers. Je remplis avec bonheur mon double engagement.

(A. de M. à C., diocèse du Mans.)

5. Nous avions demandé à N.-D. de Chartres plusieurs grâces spirituelles et temporelles avec une promesse dont l'accomplissement pouvait intéresser sa gloire. Cette bonne Mère m'a exaucée pour deux choses demandées avec instance. Maintenant nous la prions de vouloir bien nous exaucer pour le reste. (M. A. de C.)

— C'est le R. P. Stouflet, supérieur des Rédemptoristes, qui a prêché la fête d'Adoration, le 28, à l'église de St Martin-au-Val. Il présidait alors une retraite à la communauté des Sœurs de Bon-Secours de Chartres. La solennité eucharistique, ordinairement très belle à l'hospice du faubourg Saint-Brice, ne pouvait qu'emprunter un attrait de plus à cette parole éloquente et sympathique du R. P. Stouflet. La prochaine fête d'Adoration sera célébrée à la Maison-Mère de la Congrégation de Saint-Paul, le 25 juin.

— Les nouvelles reçues de nos pèlerins de Jérusalem ont été jusqu'ici excellentes. Un des détails que nous avons remarqués avec plaisir dans les récits du journal *La Croix*, c'est la dédicace de l'un des autels du navire à Notre-Dame de Chartres.

— Nous avons annoncé au mois dernier le départ des cinq sœurs de St Paul de Chartres embarquées le 30 avril pour les ambulances du Tonkin. Le 7 mai, deux autres sont parties pour les établissements de Saïgon.

— Ordination du 30 mai : sept prêtres : MM. Gaubert, Blanvillain Bouillet, Chauvin, Monier, Pavard et Verret. La retraite d'ordination a été prêchée par le R. P. Bioret, dominicain de Lille.

— On lit dans la *Semaine de Sens*, n° du 23 mai :

« Nous apprenons que la Société archéologique de l'*Orléanais* vient d'accorder à M. l'abbé Hénault, aumônier des Sœurs de la Providence, à Chartres, *une médaille d'argent hors concours*, pour son beau et savant travail, intitulé : *Recherches historiques sur la fondation de l'Eglise de Chartres, et des Eglises de Sens, Orléans et Troyes.* Toutes nos félicitations à ce vénéré et docte confrère. »

— Par une coïncidence imprévue et dont les pèlerins bretons ont béni la Providence, une personne appartenant à l'une des plus honorables familles de la Bretagne prenait le saint voile au Carmel de Chartres, le jour même de leur passage en cette ville. C'était la nièce de la supérieure du monastère, Mademoiselle Goldie de Kersabiec.

Nécrologie. — Au commencement du mois une lettre de l'évêché nous informait de la mort de M. l'abbé Besnard (Gilles-Frédéric), ancien curé de Germainville, décédé à Broué le 29 avril 1885, à l'âge de 77 ans et 7 mois. — Une nouvelle perte pour le diocèse nous a été signalée, il y a quelques jours, en la personne de M. l'abbé Parard (Marie-Eugène-Henri), curé du Coudray, décédé en son presbytère, le 20 mai, dans sa 36e année. M. l'abbé Parard a succombé à une fluxion de poitrine, qu'il a gagnée en affrontant, malgré un rhume violent, les fatigues des Rogations et de l'Ascension. Les paroissiens du Coudray ont été vivement émus de la mort rapide du zélé pasteur qui aimait son ministère au milieu d'eux : ils ont assisté nombreux à la cérémonie des obsèques, auprès des parents désolés. Vingt-deux prêtres entouraient le catafalque. M. l'abbé Durand, vicaire de Saint-Pierre, a chanté la messe. M. l'abbé Vassard, curé du canton, a prononcé en termes touchants l'éloge du défunt.

— Le 7 mai, un service funèbre a été célébré dans la chapelle du Couvent des Sœurs de Saint-Paul de Chartres, pour le premier anniversaire du décès de M. le vicaire-général Barrier, leur regretté supérieur. Monseigneur était présent et a donné l'absoute ; la messe a été chantée par M. l'abbé Bordier, chapelain de l'hospice de Saint-Brice. Beaucoup de religieuses attachées à divers établissements de la Congrégation étaient venues joindre leurs prières à celles du personnel ordinaire de la maison. Plusieurs chanoines assistaient à la cérémonie.

Nominations. — M. l'abbé Caplet, précédemment vicaire de Senonches, a été nommé curé de Guillonville. — M. l'abbé Thibault (Louis) remplace à la Ferté-Villeneuil M. l'abbé Delaunay, et il est remplacé par lui à Meslay-le-Vidame.

Avis. — *Nous apprenons que le pèlerinage qui doit se rendre de*

Chartres au mont Saint-Michel est en bonne voie d'organisation. (Départ le 11 juillet au soir et retour le 13 au soir). M. le curé de la cathédrale conduira ce pèlerinage. Nous sommes heureux de penser que la ville de Marie enverra une nombreuse députation au sanctuaire de l'Archange protecteur de la France (Continuer d'adresser les inscriptions à M. l'abbé Guérin, vicaire de la Cathédrale). Prix : 1re classe, 50 fr. ; 2e cl., 25 fr. ; 3e cl., 16 fr. 50.

BIBLIOGRAPHIE

LE SAINT ÉVANGILE

OU LA VIE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST
SELON LES QUATRE ÉVANGÉLISTES
HARMONISÉE EN UN SEUL RÉCIT
AVEC NOTES EXPLICATIVES
PAR
P. M. LABATUT
Chanoine honoraire, Curé-Archiprêtre de Penne
AVEC APPROBATION DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'AGEN

Beau volume in-8, texte orné d'un cadre rouge, papier teinté glacé, illustré de 80 bois hors texte dessinés par F. Kollarz et gravés par Henri Knofler sous la direction de l'abbé Donin, 8 fr. Reliures en demi-chagrin et autres. Edition populaire sans gravures in-18, 2 fr. Sur papier teinté, 3 fr. Editeur Lethielleux, Paris, 4, rue Cassette.

L'actualité de cette publication, que son titre fait suffisamment connaître, frappera l'attention des amis de la sainte Eglise. En présence des efforts haineux de l'impiété, de ses attaques persévérantes, de ses cruautés impitoyables, le meilleur préservatif de la foi dans les âmes sera de leur faire de plus en plus connaître et aimer Jésus-Christ. « On ne peut édifier sur aucune autre base, » dit Saint Paul (I Cor. III, 11.)

Et cette base où la trouve-t-on si ce n'est dans le saint évangile ? Mais ce livre divin est-il aussi connu des chrétiens qu'il devrait l'être ? Hélas non ; un grand nombre de fidèles se contentent des extraits contenus dans leurs *paroissiens ;* voilà leur *évangile à eux*, il suffit à leur foi et à leur piété.

D'autres ont bien eu entre leurs mains le Nouveau Testament ; mais ils disent que la lecture successive des évangélistes qui se répètent ou se complètent, ne les intéresse pas autant que ne le ferait la vie de Notre-Seigneur présentée sans interruption, tout en reproduisant intégralement le texte sacré. C'est justement ce qu'a fait le docte archiprêtre de Penne, et son consciencieux travail a cela de remarquable et qui lui est propre, **de faciliter la connaissance et l'étude du saint évangile, en offrant dans un récit continu l'ensemble de la vie, des miracles et des enseignements du**

législateur divin. Le charme de ce récit que ne vient pas interrompre la distinction versiculaire, entraîne l'esprit du lecteur. Ce charme est encore doublé par une représentation pieuse et intelligente des scènes principales si nombreuses dans l'édition illustrée.

On est parfois embarrassé pour trouver un livre capable de décider et de préparer doucement certains malades à recevoir les derniers sacrements. **La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ**, avec ses intéressantes gravures, et l'onction surnaturelle qui s'échappe de ses pages divinement inspirées, réunit tout ce qui peut émouvoir et convertir les cœurs. Ce bel ouvrage peut être aussi offert en cadeau ou en prix dans les catéchismes, les institutions religieuses et les patronages. **L'édition populaire** est publiée dans les conditions les plus réduites pour en faciliter la propagande.

Ah ! si le **Saint Évangile** venait occuper la place d'honneur qui lui est due dans toutes les familles chrétiennes, **s'il pouvait pénétrer dans la demeure du riche comme dans celle du pauvre, dans l'atelier de l'ouvrier, la ferme du cultivateur, comme dans les salons du châtelain**, notre chère France serait bientôt relevée de l'abaissement moral où l'entraînent invinciblement les écoles *sans Dieu*, et l'on y verrait refleurir de nouveau ces grandes et nobles vertus qui ne s'épanouissent jamais qu'aux vivifiants rayons du soleil de la Foi !

C. de C.

MARIE IMMACULÉE et LA FEMME CHRÉTIENNE, d'après le plan divin, l'évangile et l'histoire ou le remède à nos maux. Un beau volume in-8 de 450 pages. Prix : 3 fr. 50. — Avec belle photographie, carte-album extra, de N.-D. de la Providence, 4 fr , par M. le curé de Digoin (Saône-et-Loire).

Ce livre dont toutes les pages rappellent le rôle de Marie et de la femme chrétienne dans le monde, arrive à son heure.

La conclusion finale de la première partie, c'est que Marie, universelle, espérance de la terre, depuis soixante siècles, est notre spéciale espérance et providence. Son triomphe sera le triomphe de Jésus-Christ, la restauration du règne divin parmi nous.

La conclusion finale de la deuxième partie, c'est que les femmes chrétiennes, étant aussi, *d'ordre divin*, l'espérance de la famille et de la société, doivent présentement s'employer au bien de toute l'ardeur de leur foi et de tout l'empressement de leur charité, en vraies filles et collaboratrices de Marie. Il est important qu'elles se rappellent leur sublime mission, leur beau rôle alors que l'on rêve leur abaissement, en ne voulant faire d'elles que des libres-penseuses Ce livre leur donnera d'utiles renseignements. Si la doctrine qu'il contient était mise en pratique, la France serait bientôt renouvelée ; elle serait la France de Saint-Louis et de Saint-Vincent de Paul.

— **Mois de Marie des Litanies aux Sanctuaires de France**, par M. Martial Séré, curé à Loubières, par Foix (Ariège). (Un vol. de 500 pages. Prix : 3 fr. 50). S'adresser à M. l'abbé Lapalus, curé de Digoin (Saône-et-Loire). — Nous arrivons bien tard pour recommander cet ouvrage. Mais l'intérêt qu'en offre la lecture ne cesse pas avec le mois de mai ; il est de tous les temps. On y trouve, à la suite de considérations savantes et pieuses, un historique bien fait et bien édifiant du culte de Marie dans ses principaux sanctuaires. (Prix de cet ouvrage et du précédent demandés ensemble : 5 francs 60 c.).

— **Impedimentorum matrimonii Synopsis** *seubrevis expositio ad usum seminariorum, auctore* G, Allègre, *doctore in S Theologia et in jure canonico necnon S. Basilicæ Lauretanæ canonico.* — Roger et Chernovicz. Paris, rue des Grands-Augustins, 7, 1 vol. in-8. Prix : 1 fr. 50.

La question des empêchements canoniques de mariage est aujourd'hui d'une incontestable importance. La connaissance en est nécessaire au prêtre pour la direction des âmes ; elle est utile, elle est même nécessaire aux défenseurs dévoués des droits

de l'Eglise, aux magistrats, aux jurisconsultes et même aux législateurs. Si nos hommes d'Etat les eussent mieux connus, ils se seraient épargné d'étranges confusions, lors des récents débats sur la loi du divorce.

Nul mieux que M. le chanoine Allègre, n'était préparé à ce travail. Ancien avocat, docteur en théologie et en droit canon, il a une compétence exceptionnelle pour cette matière d'étude.

— **Semaine Eucharistique à l'usage des Enfants qui se préparent à leur première Communion**, par la comtesse de Chabannes, 4[me] édition : à Paris, chez Palmé, rue des Saints-Pères, 76 ; à Chartres : chez les principaux libraires.

Ce manuel qui plaît tant aux enfants, peut être utile aussi aux personnes qui les disposent à ce grand acte. Il contient des prières pour la messe, les actes avant et après la sainte communion ; un grand choix d'autres prières, et enfin un chemin de croix spécialement écrit pour la jeunesse.

— **Le Saint Rosaire**, superbe chromolithographie, imitation parfaite de la peinture, hauteur : 70 centimètres, largeur : 51 centimètres. Pour le droit de vente et de reproduction en France et à l'étranger, s'adresser à Madame Chaillou-Valleix, éditeur-directrice, 77, rue du Bac, Paris.

Ce tableau est le digne pendant de celui du Chemin de Croix. Pour recevoir le Saint Rosaire franco de port et d'emballage, il suffit d'envoyer 6 fr. par chaque tableau sans cadre et 12 fr. 50 par chaque tableau encadré noir et or.

Le Rosaire perpétuel ou les quinze mystères (extrait du tableau ci-dessus expliqué) et ayant au verso des méditations et prières (traduit dans toutes les langues suivant l'importance des demandes), le tout enfermé dans un étui, prix 3 fr.

Ces différentes compositions et publications ont été honorées des suffrages de plusieurs membres de l'épiscopat.

— **LA VIERGE**, magnifique gravure ! tirée du tableau de *Malatesto, vas insigne devotionis*, 24 cent. de larg., sur 32 de haut. C'est le cadeau le plus souhaité par les jeunes filles de la 1[re] communion. Prix : 6 fr., envoi *franco* en province contre mandat-postal ou timbres-poste à l'adresse de M. Chanard, 53, quai Montebello, Paris.

— Le petit mois du Sacré-Cœur de l'abbé d'Ezerville réunit toutes les qualités qui distinguent son mois de Marie : nous le recommandons à nos lecteurs. Haton, éditeur, Paris, 35, rue Bonaparte. Prix : 15 c. l'exemplaire ; 1 fr. 50 la douz. ; 6 fr. les 50 ; 10 fr. le cent, *franco*.

— Nous recevons avis du Pèlerinage spirituel au tombeau des SS. Apôtres Pierre et Paul à l'occasion de la neuvaine et de la fête célébrées en leur honneur, du 20 au 29 juin 1885, conçu sur le même plan que le pèlerinage spirituel de Lourdes, il a reçu du Pape Léon XIII de précieuses indulgences. Nous engageons donc les lecteurs de *La Voix* à y prendre part.

JUIN 1885.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois DE JUIN 1885.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego*.

1[er] juin, lundi. — Indulg. plén. pour la Propag. de la Foi (j. au ch. des fid.).

2, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour l'Assoc. de St François de Sales (j. au ch. des fid.).

3, mercredi. — Ind. plén. pour le scap. du Carmel.

4, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour la Confr. du S. C. de Jésus (j. au ch. des fid.) ; 2° pour la prière : *Regardez, Seigneur*, récitée devant le St Sacrement.

5, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour la Confr. du S. C. de Jésus ; 2° pour le scap. rouge.

6, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du St Sépulcre et de la Terre Sainte, pour le scap. bleu, moyennant visite à un autel de la Ste V. (j. au ch. des fid.).

7, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la Confr. du S. C. de Jésus ; 3° pour le scap. bleu ; 4° pour le rosaire ; 5° pour la Confr. de N.-D. de Chartres ; 6° pour les possesseurs de croix, chap. et méd. indulg.
8, lundi. — Ind. plén. : 1° pour l'Archic. du S. C. de Marie ; 2° pour l'Assoc. de St François de Sales (j. au ch. des fid.).
9, mardi. — Ind. plén. et part nombr. des sept Basiliques, pour le scap. bleu (comme au 6 juin).
10, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carm.; 2° pour l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.).
11, jeudi. — Ind. plén. pour l'Apostolat de la prière (j. au ch. des fid.).
12, vendredi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scap. rouge ; 3° pour l'Apostol. de la pr. (vendr. au ch.).
13, samedi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour avoir récité pend. un mois : *Loué et remercié* (j. au ch. des fid.).
14, dimanche. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la Confr. du S. C. de Jésus ; 3° pour l'Apost. de la prière.
15, lundi. — Ind. plén.: 1° pour la Propag. de la Foi ; 2° pour l'Assoc. de St François de Sales (j. au ch.).
16, mardi. — Ind. plén.: 1° pour l'Archic. du S. C. de Marie ; 2° pour avoir récité pendant un mois : *Doux Cœur de Marie* (j au ch. des fid.).
17, mercredi. — Ind. plén.: 1° pour le scap. bleu et du Carm. ; 2° pour l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.).
18, jeudi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre-Sainte, pour le scap. bleu (comme au 6 juin).
19, vendredi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scap. rouge.
20, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des sept Basil. pour le scap. bleu (comme au 6 juin).
21, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour ceux qui font la sainte communion en l'honneur de St Louis de Gonzague.
22, lundi. — Ind. plén.: 1° pour avoir récité pendant un mois l'*Angelus* (j. au ch. des fid.) ; 2° pour l'Assoc. de St François de Sales
23, mardi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité pend. un mois : *Saint, Saint*, etc.; 2° et *Angele Dei* (j. au ch. des fid.).
24, mercredi. — Ind. plén.: 1° pour les scap. bleu et du Carm.; 2° pour l'Archic. du S. C. de Marie et de St Joseph ; 3° pour les poss. de croix, chap. et méd. indulg.
25, jeudi. — Ind. plén. pour avoir fait pend. un mois un quart d'heure d'oraison ment. (j. au ch. des fid.).
26, vendredi. — Ind. plén. pour le scap. rouge.
27, samedi. — Ind. plén. pour les Tert. Fr.
28, dimanche. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour avoir récité pend. un mois les *Actes de Foi, d'Espérance et de Charité* (j. au ch.).
29, lundi. — Ind. plén.: 1° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° pour avoir dit pendant un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception (j. au ch.).
30, mardi. — Ind. plén. : 1° pour avoir dit pendant un mois le chap. brigitté (j. au ch.) ; 2° pour l'Assoc. de St François de Sales.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

7e NUMÉRO — JUILLET 1885

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LETTRE de MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE de CHARTRES

A MESSIEURS LES CURÉS DE SON DIOCÈSE

MONSIEUR LE CURÉ,

Nous avons toujours professé dans le diocèse de Chartres un culte spécial en l'honneur de Sainte Geneviève, Patronne de Paris.

Lorsque nous avons adopté la liturgie romaine, en 1861, dans un voyage que nous fîmes à Rome, à cette occasion, nous avons obtenu de Notre Saint-Père le Pape Pie IX, que la fête de Sainte Geneviève, déjà célébrée solennellement chez nous, fût élevée à un degré supérieur.

Monseigneur le Cardinal et Archevêque de Paris a adressé récemment à son clergé une lettre par laquelle il prescrit, qu'à la suite du fait souverainement déplorable qui transforme la vénérée Basilique de Sainte Genevière en un lieu profane, événement qui a contristé tous les cœurs catholiques, des prières expiatrices seront adressées à Dieu dans les églises de son diocèse.

Nous nous associons à tous les sentiments et intentions du grand et pieux Cardinal Guibert. C'est pourquoi, le 14 de ce mois, jour de la fête du Sacré-Cœur, au Salut des Vêpres, avant le *tantum ergo*, après les invocations ordinaires aux Cœurs de Jésus et de Marie, on chantera trois fois le verset *Parce Domine.* On y ajoutera l'invocation, répétée trois fois, *Sancta Genovefa, ora pro nobis*, avec l'oraison *Effunde super nos...* de la fête de Sainte Geneviève, 3 janvier (Supplément du bréviaire, page 45).

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Curé, l'assurance de mon affectueux et paternel dévouement (1).

Chartres, le 8 juin 1885.

† LOUIS EUGÈNE, Evêque de Chartres.

(1) Notre présente lettre n'étant point parvenue aux prêtres de notre diocèse le 14 de ce mois, les prières et les invocations qui y sont prescrites seront faites au Salut des Vêpres de la solennité de la fête de Saint Pierre et de Saint Paul, le 5 juillet.

CHRISTOPHE COLOMB

(Suite et fin.)

La nouvelle de *la découverte* du Nouveau-Monde s'était répandue en Europe avec une grande rapidité. Objet de l'admiration publique, le héros devient presque aussitôt en Espagne celui d'une haine implacable. L'homme de Dieu, sans se préoccuper de la malveillance qu'on lui témoigne, poursuit avec activité les préparatifs d'une seconde expédition.

Dès que le vent se montre favorable il repart (1493), comblé des faveurs d'Isabelle qui lui donne pour aumônier son fidèle ami, l'illustre franciscain don Juan Pérez. Dans cette seconde expédition il découvre la plupart des petites Antilles, et fonde des établissements dans l'île d'Haïti. L'histoire de l'AMBASSADEUR DE DIEU renferme, à cette époque de sa vie, un épisode merveilleux dans lequel l'action de la Providence éclate d'une manière saisissante.

Colomb étant retourné à Hispanola, y tomba malade d'épuisement et se vit pendant cinq mois réduit à une complète inaction.

Durant ce temps, quatorze des principaux caciques profitant de la maladie du Vice-Roi et de l'état valétudinaire des Espagnols, affaiblis par le climat, formèrent une ligue formidable tendant à les détruire jusqu'au dernier. Ni le courage, ni l'audace ne faisaient défaut aux indigènes.

Le prince Guacanagari, tout dévoué à Colomb, lui révéla le complot. Le danger était grand. Forcé, pour éviter l'extermination des siens décimés dans un premier combat, de prendre en toute hâte l'offensive, le Vice-Roi, quoique toujours très souffrant et ne pouvant mettre en ligne que deux cents fantassins, appuyés de vingt cavaliers, se dirige néanmoins avec sa petite armée vers la magnifique plaine de *la Véga,* dédiée par lui à l'Immaculée Conception.

Après avoir confié le commandement de cette faible troupe à

son frère Barthelemy, il gravit un môle élevé d'où son regard embrasse l'espace immense sur lequel va se livrer le combat (24 mai 1495.)

LA COLOMBE PORTANT LE CHRIST ne pouvait oublier son message de paix. Du sommet de la montagne, comme un autre Moïse, l'envoyé de Dieu priait!... Les ennemis étaient au nombre d'environ cent mille hommes : Manicates, un étranger, stratégiste des plus habiles, les commandait. Cinq corps d'indigènes occupaient les diverses issues de la plaine et n'en laissaient qu'une seule accessible aux Espagnols, que les éclaireurs appelaient par ironie *une poignée de maïs.* Le généralissime avait choisi cinq mille archers d'élite qui devaient engager l'action et, pendant que leurs flèches pleuvraient de toutes parts sur le groupe des Castillans, les lances, les javelots, les haches de pierre, les massues en bois de fer, achèveraient leur défaite. Ce plan était parfaitement combiné et nul effort humain ne pouvait en empêcher le succès... Mais la Vierge Immaculée, dont Colomb avait consacré en ce lieu *la Conception miraculeuse*, ne pouvait abondonner dans un tel péril, son dévoué serviteur qui élevait vers le ciel ses mains suppliantes : et voilà qu'au moment où les archers commencent à obscurcir l'air de leurs flèches, un vent subit se lève qui, les faisant dévier, amortit leur force d'impulsion et semble même les renvoyer vers les Indiens. Ceux-ci épouvantés, se débandent pendant que les Espagnols les poursuivent en criant MIRACLE et remportent sur eux une victoire complète. Ce fait sans précédent dans l'histoire des guerres, eut peu de retentissement en Europe tandis qu'il devint très populaire aux Antilles où il reste connu sous le nom de *miracle des flèches.*

Dans sa gratitude, Colomb fit dresser là un autel et célébrer une messe d'actions de grâces.

— Le héros chrétien avait élevé une grande croix sur la plus haute des collines en souvenir de la dédicace de la plaine d'Haïti à la Vierge Immaculée. Ce fut sous les auspices de cette croix, sous sa sauvegarde et comme à ses pieds qu'il voulut édifier la ville épiscopale de SAINTE MARIE DE LA CONCEPTION.

A ce profond admirateur des beautés de la création, ce site offrait un attrait indicible. Espagnols et Indigènes savaient que c'était son lieu de prédilection, il y goûtait aussi d'ineffables douceurs spirituelles ; de grandes vérités y furent révélées à son âme.

Quand le Tout-Puissant eut rappelé à lui son serviteur, cette croix qu'il avait avec tant d'amour dédiée à l'Immaculée-Conception, couvrit de ses bénédictions ceux qui continuèrent à la vénérer. Les guérisons se multiplièrent à tel point et l'affluence devint si considérable que la célébrité de ces miracles dissémina promptement, dans l'Ancien et le Nouveau-Monde, le renom de *la Vraie Croix*, comme la voix générale la désignait.

Christophe Colomb fut obligé de retourner en Europe pour se défendre contre les accusations de ses ennemis.

Les préventions semées contre lui sont si grandes que les rois, pour coloniser Hispanola publient un indult par lequel les condamnés à mort, les forçats, les bandits, retenus dans les bagnes et les prisons seront graciés après un certain temps de séjour dans les Indes.

« C'est un saignement de cœur et une angoisse que de voir » le *Révélateur du Globe* qui fut toute sa vie le stylite pénitent » de son propre génie, réduit à marchander goutte à goutte le » sang de Jésus-Christ avec toute l'écume des Espagnols, (1) » et cependant il nous faut le suivre au milieu de toutes ces tortures qui se prolongeront jusqu'au dernier de ses jours.

Cependant comme l'AMBASSADEUR DE DIEU entrevoit, par un pressentiment secret, que le but de sa mission n'est pas encore atteint et qu'il lui reste à découvrir les grandes terres de l'Occident il se résout à un nouveau voyage qu'il place sous l'invocation de la sainte Trinité, nom sacré qu'il donne à la première île qu'il rencontre (1498); il découvre le continent et parcourt la côte de l'Amérique méridionale depuis l'embouchure de l'Orénoque jusqu'à Caracas (2). En revenant de cet immortel voyage, l'Amiral espère réparer ses forces en prenant un peu

(1) Le Révélateur du Globe par Léon Bloy, page 145.

(2) Dans sa dernière expédition en 1502 il poussa jusqu'au golfe de Darrien.

de repos à Saint-Domingue. Mais en son absence l'ingratitude a fomenté la révolte. Sans argent, sans défense, sans autorité, que va-t-il devenir ? En cet instant de suprêmes angoisses une voix d'en haut lui dit : « Que crains-tu, ne suis-je pas là ? Je pourvoierai à tout. . . . . . »

Soudainement les difficultés s'aplanissent, les complications s'effacent et l'administration reprend son cours régulier.

Après qu'une mystérieuse intervention a dissipé les obstacles insurmontables qui l'accablaient et lui ont permis de déployer librement ses talents encore ignorés d'administrateur, de chef de gouvernement, tout à coup Colomb est destitué, dépouillé, emprisonné, chargé de chaînes sans aucune forme de justice et déposé comme un malfaiteur condamné à traverser, les fers aux pieds, ces espaces qu'il a le premier franchi, vainqueur de la *mer ténébreuse*, portant l'étendard de la croix.

La Providence console et soutient son messager pendant la traversée qui s'effectue avec une étonnante rapidité !.. Rien dans ce troisième voyage ne peut s'expliquer humainement.

Dès le débarquement de Colomb, ordre fut expédié de le délivrer de ses fers. Il vint à la cour. La Reine en le voyant versa des larmes et l'assura de sa protection, sans pouvoir décider son époux à le rétablir dans son gouvernement.

Ici l'existence de Colomb entre dans une phase nouvelle. L'heure de sa démission est venue, la charge officielle qu'il tient de la Providence semble prendre fin.

« En ce moment décisif de sa destinée, remarque le Comte Roselly de Lorgues, si l'on résume les trois missions qu'a remplies l'AMBASSADEUR DE DIEU, on leur reconnaît également pour caractère le progrès et pour signe distinctif la grandeur.

« *La première* a déchiré le voile de l'inconnu, découvert les mystères de l'océan, dissipé les horreurs de la *mer ténébreuse*, agrandi le domaine terrestre.

« *La seconde* a étendu l'espace, accru les connaissances humaines, poussé des conquêtes pacifiques dans la science de la nature.

« *La troisième* en ajoutant aux anciens continents le nou-

veau, a complété le globe, donné à l'homme le dernier mot de la cosmographie, et achevé pour lui l'œuvre de la création. »

Toutes les trois ont amené à la connaissance du Dieu trois fois saint, des peuples plongés depuis tant de siècles dans les ténèbres de l'idolâtrie ; mais si Colomb a cessé de se sentir l'instrument direct des décrets éternels, rien ne séparera son amour de ce Verbe dont il a révélé les œuvres, de ce Rédempteur dont il a proclamé la miséricorde, en plantant la croix sur tant de terres nouvelles ; le chrétien-apôtre continue de porter le *Christ* dans son cœur ; sa pensée vole avec l'aile de la colombe vers des plages inconnues où il se rencontre tant de pauvres âmes à instruire, à faire entrer dans le bercail de la sainte Eglise de Jésus-Chsist.

Après avoir rédigé, pour le Souverain Pontife, l'histoire de ses trois ambassades auprès des habitants du Nouveau-Monde, il annonce au Saint-Pére qu'il veut s'embarquer encore, espérant faire retentir par toute la terre l'adorable nom du Sauveur. Le mystérieux et le surhumain le suivent dans cette dernière entreprise. Le miracle commence au sortir du port et continue à Hispaniola où, contre toute prévision, il annonce une tempête et fait avertir le gouverneur qui se moque de son avis. — Pour ne pas l'avoir écouté, des trente-deux navires qui avaient pris la mer chargés d'or, un seul arriva en Espagne ; c'était le plus petit, le plus frêle de tous ; mais il portait comme un palladium, le modeste avoir de Colomb. Cet événement fut considéré par les contemporains comme un châtiment providentiel, le deuil de plus de cinq cents familles lui acquit une grande notoriété.

L'amiral ne tarda pas à prendre le chemin du retour. Il cherchait à passer de l'Atlantique dans le grand Océan. Et ce passage, il pensait le trouver vers le milieu du Nouveau-Continent, « là où les besoins de l'humanité le sollicitent encore aujourd'hui, il longeait l'isthme de Panama. »

Les vents lui furent contraires et une effroyable trombe allaient engloutir les caravelles quand Colomb prend son épée, forme avec elle dans l'air le signe de la croix et l'adjure au

nom du Verbe incarné de disparaître. O prodige, la trombe s'éloigna aussitôt, rugissante, disloquée, et alla se perdre dans la tumultueuse immensité des plaines atlantiques.

Après un grand nombre d'émouvantes péripéties, Colomb aborda en Espagne sous de tristes auspices. Le roi Ferdinand était prévenu contre lui et la Reine Isabelle expirait. La douleur qu'il en ressentit acheva de briser ses forces. Le Grand-Amiral de l'Océan, le Vice-Roi de l'Amérique, le Révélateur du Globe, pauvre et malade, se réfugia, pour y mourir, dans une hôtellerie de Valladolid.

Ses deux fils, ses officiers et quelques Pères franciscains l'entouraient, il se confessa une dernière fois, reçut l'absolution et se fit revêtir de l'habit de St François. Apercevant de ses yeux mourants, les chaînes dont on avait si indignement autrefois chargé ses pieds, il craignit que leur aspect n'aigrît le cœur de ses fils contre ses ennemis et ordonna que ces fers descendissent avec lui dans la tombe. Après cette magnanime preuve du pardon qu'il accordait à ses persécuteurs, l'âme du grand imitateur du CHRIST dans sa mansuétude divine, purifiée par tant d'épreuves, aborda au port de la bienheureuse éternité le jour de l'Ascension (20 mai 1506.)

Le tiers-ordre du séraphin d'Assise revendique à juste titre Christophe Colomb comme un de ses enfants : puissent les membres si nombreux qui le composent obtenir par leurs ferventes prières, que ce grand serviteur de Dieu soit, dans un avenir prochain, offert par la sainte Eglise à la vénération des fidèles !

(Fin). UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

Erratum du Numéro de Juin

Page 180 — au lieu de Angèle de Sainte C***, *élève des religieuses du Sacré-Cœur* — lisez : élève des religieuses de Notre-Dame, maison dite des Oiseaux, à Paris.

LE 31 MAI 1885 au PETIT-SÉMINAIRE de St-CHERON

Les élèves du Petit-Séminaire de Saint-Cheron-lez-Chartres se souviendront longtemps du 31 mai 1885. Le matin, un de leurs anciens condisciples, M. l'abbé Bouillet, montait pour la première fois à l'autel,

assisté par M. le chanoine Taillandier, curé de St Augustin, à Paris, et entouré de sa nombreuse famille qui communia tout entière de sa main. Je voudrais bien parler de la touchante allocution qui émut profondément le jeune auditoire auquel elle était adressée, mais j'ai hâte d'arriver à la cérémonie du soir.

Après les vêpres, les séminaristes, bannière en tête, au chant des litanies, s'avancent processionnellement entre les hautes charmilles qui servent d'avenue à la chapelle et se dirigent vers le fond de la cour, où se dressait autrefois modeste et bienveillante sur son piédestal carré la statue de la Ste Vierge. Aux pieds de cette chère Madone, bien des générations sacerdotales ont, depuis 1847, pris leurs ébats, et récité leur *Ave Maria* quotidien. Elle n'est plus là : on l'a transportée dans un lieu plus retiré mais digne d'elle encore : Elle se montre maintenant au fond du parc, au bout de la grande allée médiane, comme une mystérieuse et blanche apparition.

Mais que l'on ne pleure pas trop son éloignement : elle est bien remplacée, par une statue nouvelle, non moins vénérable mais plus précieuse puisque c'est une copie exacte de la Madone qui siège depuis le XIII[e] siècle au portail de N.-D. de Paris. Elle ressemble beaucoup à nos Madones chartraines, de Sous-Terre et du portail royal. d'ailleurs elle est à peu près de leur âge. Elle est assise aussi : d'une main elle porte le sceptre : de l'autre elle retient l'enfant divin qui trône sur ses genoux et montre un livre ouvert. C'est bien là Marie, siège de la Sagesse : c'est aussi Marie, la Reine du ciel et de la terre. Elle est haute de deux mètres et demi. Sa grandeur, ses traits fortement marqués, son trône richement orné, sa belle couronne, son sceptre, tout concourt à lui donner un air majestueux et royal. Les artistes de Chartres avaient sous les yeux l'antique *Virgo Paritura :* ils s'inspiraient de la maternelle bonté dont Marie entoura toujours les chartrains. Aussi c'est la noble pudeur de la Vierge, la tendre bienveillance de la mère ; c'est la Vierge Mère en un mot que leur ciseau a pieusement représentée. Mais à Paris, dans la ville royale, sous les yeux de St Louis et de Blanche de Castille, les artistes du moyen-âge ont voulu donner à leur Madone les traits énergiques d'une Reine puissante. Ils ont bien réussi.

On devine qu'il n'était pas facile de donner un encadrement digne d'elle à cette statue, qui dans son lieu d'origine, avait pour accompagnements une escorte de saints de pierre, deux larges et hautes tours, et dans un sens la cathédrale de Paris tout entière. Monsieur l'Économe a eu l'art de lui édifier un monument propre à la mettre en relief sans être mesquin. Il a 5 mètres de haut et 2 de large : il est fermé complètement par derrière, peu profond d'ailleurs, et couronné par un toit triangulaire qui disparaît dans les arbres et

que soutiennent de chaque côté deux piliers carrés faisant saillie. Entre ceux-ci, à la base, s'élève un petit autel de pierre, et au dessus de l'autel, au milieu de tout l'édicule, la Vierge repose sur son socle sous son dais, entre ses légères colonnettes. L'aspect général est fort agréable et nul doute que M. Paul Durand n'eût approuvé le bon goût avec lequel on a su mettre cette Madone dans le milieu qui lui convient.

C'est en effet du cabinet de cet éminent archéologue qu'elle est venue au séminaire. Il l'avait fait mouler à grands frais, et l'avait toujours pieusement honorée. Madame Paul Durand a été bien inspirée de la donner au séminaire en souvenir de lui. M. Paul Durand, avant de mourir, en contemplant les belles Vierges qu'il avait réunies, se demandait avec mélancolie qui les aimerait après lui. Il peut, au ciel où est son âme, nous l'espérons, se rassurer pour sa N.-D. de Paris. On lui continuera longtemps au séminaire les hommages auxquels il l'avait accoutumée.

Revenons à notre procession. Elle était présidée par M. le curé de St Augustin : on devine ce qu'il venait faire au pied de cette nouvelle Madone : il venait la bénir. Mais auparavant il voulut bien prendre la parole, et rappelant les liens nouveaux qui rattachaient l'Eglise de Chartres à celle de Paris, l'amitié qu'il avait eue avec le cardinal Pie, il ne permit point, malgré l'exquise simplicité de son langage, d'oublier qu'il était le frère d'un académicien bien connu dans la république des lettres, de M. St René Taillandier.

Après la statue de N.-D. on devait encore bénir un crucifix colossal, élevé à la limite de la propriété du côté du cimetière. La croix haute de cinq mètres au moins, à laquelle pend un christ en fonte de grandeur naturelle, s'élance au milieu de petits sapins plantés en cercle et, par sa couleur éclatante, se fait voir au loin dans la campagne et dans la ville même. A la vue de ce christ qui tend ses bras à la cité chartraine et paraît l'appeler, on se souvient que c'est de ce même lieu qu'autrefois la parole divine et la folie de la croix a été annoncée au pays chartrain par St Cheron et ses disciples, que là se forment encore les futurs apôtres du crucifié. La bénédiction suivit le chant du *Vexilla Regis* et la triple répétition de l'*O Crux Ave*. On revint ensuite à la chapelle. Le soir nous avons revu à la cathédrale, nos jeunes élèves assistant pieusement à la procession de N.-D. du Pilier.

Il était bien juste qu'après avoir célébré N.-D. de Paris, ils prissent part au triomphe de N.-D. de Chartres.

TRIDUUM EN L'HONNEUR DU SACRÉ-CŒUR

ET PÈLERINAGE A MONTMARTRE DE LA PAROISSE SAINT-AIGNAN

Un orateur bien connu à Chartres, le R. P. Flavien, était cette année le prédicateur du Triduum par lequel la paroisse St-Aignan a la pieuse coutume d'honorer, au mois de juin, le divin Cœur de Jésus. Le Père avait pris pour texte de ses sermons du soir la divine Eucharistie.— Sujet sublime qu'il a traité de manière à réveiller la foi dans les cœurs.

Le Père a fait surtout admirablement ressortir ses bienfaisants effets dans la famille, mettant en regard, dans un tableau tracé de main de maître, le mariage *sans Dieu*, fruit du calcul ou de la passion ; et le mariage *chrétien* que le soleil de l'Eucharistie illumine et vivifie de ses feux divins.

Les allocutions du matin avaient pour objet la sainte communion considérée à un point du vue très pratique pour les personnes qui ont le bonheur de s'approcher souvent de la sainte table.

Le soir, à la clôture solennelle, le P. Flavien a traité *in-extenso* de la dévotion au Sacré-Cœur.

Une splendide illumination et des chants religieux bien rendus, ajoutaient un charme de plus à ces réunions pieuses qui ont attiré à l'église Saint-Aignan une nombreuse assistance.

Le lendemain, 22 juin, un groupe de 75 personnes partait en pèlerinage pour Montmartre. A neuf heures et demie du matin le saint sacrifice de la messe commença. Le R. P. Flavien monta en chaire à l'évangile ; en quelques chaleureuses paroles, il a fait voir que la présence des pèlerins de Chartres dans cette chapelle provisoire du Vœu national, était à la fois un *acte de foi*, *de réparation et de salut*.

La communion a été recueillie et *générale*, terme si consolant, quand il est appliqué, comme dans cette circonstance, en toute vérité. — Le salut du Très Saint-Sacrement suivit la sainte messe. Vint alors la procession vers le chantier, bannière en tête, pour la bénédiction d'une pierre offerte par les pèlerins.

Quand M. l'abbé Pardos, premier vicaire de Saint-Aignan, eut achevé les cérémonies liturgiques, le P. Voirin distribua des billets *de pointage*, demandant avec instances, aux fidèles qui l'entouraient, de les faire remplir, puisque chacun de ces billets représentait une *pierre*, et qu'il en fallait encore beaucoup pour terminer la basilique dont les murs continuent leur prodigieuse ascension.

Un temps magnifique a favorisé cette pieuse excursion sur ces *hauteurs* où l'âme ravie croit respirer comme un parfum du ciel. Délicieuse impression qu'un pèlerin rendait si bien en disant : « A Montmartre comme à Paray, on parle peu, *mais le cœur sent.* »

C. de C.

NOTRE-DAME de MISÉRICORDE à NANTES [1]

Saint Clair fut sacré premier évêque de Nantes par Saint Lin, l'an 69. Saint Clair éleva un temple à la T. S. Vierge. Il y avait au XIIIme siècle, dans une vaste forêt qui environnait la cité de Nantes, un serpent monstrueux qui dévorait les passants et causait une grande frayeur aux habitants du pays. L'effroi était général, dit un historien breton ; trois jeunes hommes appartenant aux meilleures familles de la ville prirent la généreuse résolution d'aller combattre le monstre. Préparés chrétiennement à cette périlleuse entreprise, ils pénétrèrent dans la forêt, bien armés. L'un d'eux périt victime de son zèle : mais les deux autres, plus heureux, triomphent de leur terrible adversaire, et le mettent à mort. A peine le bruit de cet exploit s'est-il répandu, que la joie faisant place à la terreur, on accourt de toutes parts L'Évêque se rend à la forêt ; on apporte le monstre en triomphe et processionnellement. L'Évêque en fait détacher la mâchoire inférieure qui fut placée par son ordre dans une boîte d'argent et déposée dans le trésor de la cathédrale où on la voyait, dit-on, en 1773. En mémoire de cet événement, les habitants de Nantes firent bâtir, sur l'emplacement même où les deux chevaliers remportèrent la victoire, une chapelle sous l'invocation de N.-D. de Miséricorde.

Le souvenir de cet évènement se trouvait rappelé sur une des vitres peintes de la cathédrale avec cette inscription :

Un roi dessus un blanc cheval,
Tira l'arc pour faire mal ;
Un autre, sur un cheval roux,
Tira l'épée tout en courroux ;
L'autre, sur un cheval noir,
Vit la mort et l'infernal manoir.

Dans une brochure très intéressante, *N.-D. de Saint-Similien*, où il donne grand nombre de documents, M. l'abbé Gallard formule ainsi les preuves de ces faits en les développant ensuite : 1° l'existence d'une forêt, aux environs de Nantes, du côté du Nord-Ouest ; 2° la conservation, dans le trésor de la cathédrale, de la mâchoire du terrible animal tué dans la forêt ; 3° la construction de la chapelle de la Miséricorde ou du Martray ; 4° la décoration de cette chapelle votive, les vitraux peints qui fournissaient cette décoration. A ces preuves, il ajoute les suffrages donnés à la légende et les réponses à la contradiction.

La chapelle de N.-D. de la Miséricorde, jadis si fréquentée, ayant

(1) D'après la *Semaine religieuse de Nantes* et le récent ouvrage de M. Martial Seré : *Mois de Marie des Litanies aux Sanctuaires de France*, que nous avons annoncé à la Bibliographie du numéro de juin.

été détruite à l'entrée du cimetière où elle se trouvait, la Vierge, ainsi que toutes les cérémonies d'usage qui s'y faisaient, furent transportées à l'église de Saint-Similien. A partir de 1803, c'est là qu'a lieu la grande « *neuvaine de Miséricorde,* » qui commence le jour de l'Ascension et se termine le jour de la Pentecôte.

C'est pendant cette neuvaine que les Nantais ont voulu faire leur pèlerinage aux églises du Sacré-Cœur et de Notre-Dame à Paris, et à Notre-Dame de Chartres.

FAITS RELIGIEUX

Un bien triste événement se produisait au moment où allait paraître notre dernière chronique : c'était la *désaffectation* de l'église Sainte-Geneviève à Paris. On l'a arrachée au culte pour y porter triomphalement et y enterrer..... un poète qui, après de glorieux débuts dans la carrière littéraire, a si mal usé de son immense talent, comme en feront foi ses compositions souvent blasphématoires et souvent ineptes. Victor Hugo, idolâtré par les sectaires au pouvoir et une multitude ignorante ou corrompue, a fini sans les secours religieux ; on avait écarté le prêtre de sa demeure pendant sa maladie ; et des obsèques civiles nationales l'ont conduit au lieu où la France chrétienne aimait à invoquer la sainte patronne de Paris.

La plupart de nos lecteurs ont lu et admiré la magnifique protestation de S. E. le cardinal Guibert contre la désaffectation de l'église Sainte-Geneviève. Les adhésions de l'épiscopat à la lettre de Mgr l'archevêque de Paris se sont succédé depuis un mois, toujours émouvantes pour les âmes catholiques. Des exercices d'amende honorable ont eu lieu dans les églises de la capitale.

Dans les jours de la profanation du Panthéon, l'élite du grand monde se réunissait chez une princeese, à Paris, et là s'organisaient fête et bal avec masques, déguisements en bête, etc. C'est ce scandale donné par des conservateurs et le fait sacrilège indiqué plus haut que stigmatise ainsi Mgr l'évêque de Nîmes, dans sa lettre d'adhésion à S. E. le cardinal Guibert.

« Les Ninives pécheresses achèvent de perdre la pudeur. Vous avez, Eminence, signalé ces coupables excès jusque dans la haute société de qui nous avions le droit d'attendre d'autres exemples. Vos saints gémissements ne peuvent que redoubler aujourd'hui. A côté des morts que l'on vient de changer en dieux, on voit des vivants se changer volontairement en bêtes. Là où il faudrait des prodiges d'intelligence, de talent, de dévouement, on s'épuise en prodiges de gymnastique ; les classes dirigeantes ne dirigent plus guère que le bal, et le délire de la licence égale presque celui de l'impiété. »

— Une lettre de S. S. Léon XIII, en date du 17 juin, adressée à Mgr l'archevêque de Paris, insiste sur la nécessité, de la soumission de l'Eglise enseignée à l'Eglise enseignante. L'obéissance à la doctrine des Evêques et surtout du Pape, et le respect pour leur autorité sont de nouveau recommandés aux fidèles et particulièrement aux publicistes.

— Une manifestation réparatrice de 4,000 pèlerins représentant trente villes de France, à Paray-le-Monial, le jour de la fête du Sacré-Cœur a suivi de près le scandale national du 1er juin à Paris. Jamais,

depuis 1873, la ville de Paray n'avait vu une foule aussi compacte. C'était un spectacle véritablement imposant de voir presque tous ces pèlerins prendre part à la communion générale. Deux faits ont particulièrement marqué cette belle manifestation, l'union édifiante des quatre branches de la famille franciscaine qui se trouvaient groupées autour de leurs généraux et la signature enthousiaste d'une supplique à Léon XIII, le sollicitant d'ajouter aux litanies du Saint Nom de Jésus, la touchante invocation qui était le cri des aveugles de Jéricho et dont notre société a si grand besoin : « Jésus, fils de David, ayez pitié de nous. » On s'est séparé aux cris de : « Vive la Croix ! » et avec promesse d'obéir à Dieu, à l'Eglise, au Pape et de protester par tous les moyens possibles contre les infamies modernes.

Autriche. — Lettre de l'épiscopat autrichien au sujet des élections générales. — Le dimanche, 3 mai, une lettre pastorale collective adressée par S. Em. le cardinal prince-archevêque de Vienne et NN.SS. les évêques de Saint-Barthélemy et de Linz aux catholiques autrichiens, a été lue dans toutes les églises d'Autriche. La parole épiscopale contient une double exhortation : 1° Servez-vous de votre droit électoral ; 2° Faites un bon emploi de ce même droit.

Après avoir rappelé l'influence que l'électeur peut justement exercer, les évêques signataires insistent sur les fâcheuses suites de l'abstention et sur la grave responsabilité encourue par ceux qui, n'ayant pas pris part au scrutin, ont, par là même, laissé s'accomplir un mal qu'ils auraient pu empêcher, s'ils avaient accompli tout leur devoir.

Attention aux écoles ! — La *Ligue de l'enseignement* qui a tenu ses assises à Lille, aux dernières vacances de Pâques, avait longtemps nié qu'elle fut fille et humble servante de la franc-maçonnerie.

A Lille, il n'était plus possible de soutenir ce mensonge contre l'évidence la plus manifeste ; le fondateur et président de la Ligue en a pris son parti ; à la séance de clôture, le F. Jean Macé a fait la déclaration suivante : Oui, ce que nous faisons est une œuvre maçonnique. »

Croirait-on qu'après un aveu si catégorique, il se trouve encore des ligueurs pour nier que leur œuvre soit une œuvre de francs maçons ? Il s'en trouve, et, chose plus curieuse, parmi ceux-là mêmes qui assistaient au congrès de Lille.

Propagation de la Foi. — Le n° de mai 1885 des *Annales de la Propagation de la Foi* contient le détail des aumônes transmises par les diocèses qui ont contribué à l'œuvre en 1884. Ces aumônes s'élèvent à 6,832,518 fr. 27, en augmentation de 462,001 fr. 35 sur l'année précédente.

— La Chambre des Députés a adopté dans la nouvelle loi sur le recrutement militaire l'article qui impose le service militaire aux séminaristes. Mgr Freppel a montré clairement et éloqnemment que cette loi était dirigée contre le clergé et inspirée uniquement par le désir de la persécution. Dans une autre séance, la majorité des Députés a trouvé bon que les prêtres fussent astreints chaque année aux manœuvres militaires ! ! !

— L'amiral Courbet, le héros de la guerre du Tonkin et de la Chine n'est plus. Il a succombé à un mal cruel le 11 juin, loin de sa patrie. La France le pleure. L'amiral est mort, comme il avait vécu, en bon et brave chrétien. On se souvient de sa belle offrande envoyée au sanctuaire de Montmartre, il y a quelques mois.

Culte de la Sainte Vierge en Orient. — Un correspondant du *Journal de Rome*, très versé dans les choses orientales, écrit de Smyrne en date du 4 avril :

« Les Grecs auront pour eux une grande auxiliatrice, qui est la Sainte Vierge. Il faudrait être dans ces pays pour voir quel amour et quelle vénération ce peuple porte à la Reine du ciel ; déjà six grands bateaux à vapeur sont partis hier en pèlerinage pour Tynos ; quatre autres sont partis aujourd'hui, et un nombre égal quittera notre ville demain. Tout ce monde va visiter le sanctuaire miraculeux de Tynos. Les plus pauvres font des économies afin de pouvoir faire les frais du pèlerinage et donner au moins cinq francs au sanctuaire de la Vierge, à part le cierge que tout pèlerin fait brûler devant le tableau de la Mère de Dieu.

» Qu'il me suffise de vous dire, pour l'édification de vos lecteurs, qu'un marchand de cierges m'a affirmé avoir vendu, dans l'espace de ces trois jours, plus de deux mille kilogrammes de cierges.

» Voilà pourquoi je dis que les Grecs auront pour auxiliatrice la Reine du Ciel. Cette nation a été déjà trop punie pour son orgueil, et Dieu ne peut pas tarder de lui pardonner. »

Guérison extraordinaire à Lourdes. — Une petite brochure dont nous recommandons la propagande, vient de nous apporter le récit touchant d'une guérison extraordinaire opérée à Lourdes au moment même où l'athéisme convoquait à Paris tous les libres-penseurs, incrédules de toutes les catégories, pour les obsèques de Victor Hugo. Dieu chassé du Panthéon manifestait sa puissance à la grotte bénie de Lourdes : Relation complète de la guérison de Madame la comtesse Hedwige de Chatillon, obtenue à Lourdes le dimanche 31 mai 1885. Brochure in-8. — Edition populaire, *franco* par la poste, 15 centimes.

— *Le doigt de Dieu.* — Dernièrement un ouragan épouvantable portait la désolation dans la paroisse d'Agel, canton de Saint-Chinian (Hérault). *De mémoire d'homme, on n'avait vu pareille catastrophe.* Coïncidence étonnante : en dehors du rayon de la commune, on ne constate pas le moindre dégât. De plus, c'est la date anniversaire, *heure pour heure*, du jour où le conseil municipal décrétait la suppression des processions dans la commune. Il faut ajouter encore, pour être complet, que *le jour même* où la première procession se faisait dans l'église, le misérable promoteur de cet arrêté mourait subitement pendant la cérémonie elle-même, à l'âge de 27 ans ; c'est celui-là même qui, au jour de la Fête-Dieu, blasphémait dans un café au passage de la procession.

— **LES XV SAMEDIS du ROSAIRE.** — Cette dévotion, si utile et si efficace autant pour les besoins généraux de l'Eglise que pour les nécessités particulières des familles, des communautés et des individus, est recommandée à tous les serviteurs de Marie et très particulièrement aux associés du Rosaire. En l'année présente, 1885, le premier des XV samedis sera le 27 Juin.

Parmi les intentions proposées au zèle des âmes pieuses qui feront cette dévotion, nous recommandons très instamment *La multiplication des vocations sacerdotales.*

Les *vocations sacerdotales*, si nécessaires et contre lesquelles l'enfer aujourd'hui travaille avec ardeur, en cherchant à les étouffer et à les entraver, pour mieux détruire l'Eglise, dépendent en quelque sorte de

nous. « *PRIEZ le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson*, » a dit Notre-Seigneur. Luc. X. 2. Dieu ne semble-t-il pas attendre notre *prière* pour faire surgir des générations d'apôtres ? Demandons cette grande grâce par Marie ; demandons-la par les mérites des mystères du Rosaire, et nous serons plus facilement exaucés. Quelle consolation pour une âme chrétienne si, par la dévotion des XV Samedis, elle peut déterminer une seule vocation sacerdotale !

Afin d'aider les pieux fidèles à retirer de ces saints exercices le plus de fruit possible, nous nous permettons de leur recommander les opuscules suivants : *Les XV Samedis du Rosaire*, nouv. édit. in-32, 40 c. — Outre la méditation, la pratique et les exemples pour chacun des XV Samedis, on y trouve, d'un samedi à l'autre, *pour chaque jour de la semaine*, une réflexion et une pratique. — *Pratique des XV Samedis*, in-32, 5 c. — Abrégé du précédent. — *Le Rosaire pour demander une grâce particulière*, in-32, 5 c. (S'adresser au R. P. Procureur des Dominicains, à Mazères (Ariège).

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lampes. — 116 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Juin, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 81 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 4. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 14.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 309.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 4,802.

Nombre de visites faites aux clochers : 3,990.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Juin ont été consacrés 52 enfants, dont 21 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Monseigneur de Forge, évêque de Ténarie, est venu invoquer Notre-Dame de Chartres, à l'occasion des tournées de confirmation que notre vénérable évêque l'a prié de faire à Dreux et dans plusieurs paroisses du pays Drouais et du Perche.

— Le 29 mai, Monseigneur Dennel, évêque d'Arras, a fait son pèlerinage à Notre-Dame de Chartres ; Sa Grandeur se rendait à Luçon pour le sacre du nouvel évêque du Mans.

— Le 19 juin, Monseigneur Coullié, évêque d'Orléans, a dit la sainte messe dans l'église de Notre-Dame de Sous-Terre, ainsi que Mgr Rabotin, son vicaire-général. Sa Grandeur se rendait au Mans, pour le sacre de Mgr Oury. — Parmi les prêtres étrangers remarqués auprès de nos Madones pendant le mois de juin, nous en avons vu appartenant aux diocèses de Paris, du Mans, de Quimper, de Lyon, d'Orléans, de Séez, de Versailles, de Saint-Claude, de Laval, d'Arras, de Montréal (Canada), etc. Un jeune abbé Bré-

silien, sortant du séminaire de Saint-Sulpice, a dit une de ses premières messes à N.-D. de Chartres. Il venait la remercier de sa protection, comme il y a dix ans, en entrant au pensionnat des Frères de Dreux, il lui avait consacré les prémices de sa vocation. Nos félicitations aux chers Frères de Dreux d'avoir ainsi, cette année encore, fourni un prêtre à l'Eglise !

— Les principaux groupes de pèlerins ont été : 1° celui de la paroisse de Sonchamp, près Saint-Arnoult (diocèse de Versailles), venu le 1er juin ; il était composé d'une trentaine d'enfants de la première communion et d'environ quarante grandes personnes. Ces 70 pèlerins de Sonchamp étaient conduits par M. l'abbé Rodin, curé de cette paroisse et un de ses confrères. Le R. P. Gilles, supérieur des Maristes de Ste-Foy, qui avait prêché la première communion, la veille, à Sonchamp, était présent à la cérémonie de la crypte ; pendant la messe dite par M. le Curé, il a fortifié par une allocution pieuse les bonnes dispositions des enfants qui étaient heureux de renouveler dans la sainte basilique leur consécration à Jésus et à Marie.

2° Les enfants de la première communion de Boncé (diocèse de Chartres) et beaucoup de grandes personnes de la même paroisse que leur curé, M. l'abbé Brunel, a conduits à Chartres le lundi, 15 juin. Messe à la crypte et réception du scapulaire auprès de l'autel de Notre-Dame.

3° Les premiers communiants de Ver-lez-Chartres, dont plusieurs avec leurs parents. M. l'abbé Guillon, curé de Ver, et les Sœurs de Notre-Dame, institutrices dans la paroisse, avaient amené ce groupe.

4° Une nombreuse caravane partie, le 18 juin, avant l'aurore, de Montfort-le-Rotrou (Sarthe) pour le pèlerinage de Montmartre et celui de Chartres. M. l'abbé Diard, curé de Montfort, avait conduit à l'église du vœu national et, au retour de Paris, dans notre basilique environ quatre-vingt personnes, dont plusieurs prêtres et fidèles des paroisses qui avoisinent la sienne. Un stationnement assez long entre deux trains a permis aux voyageurs non seulement d'aller s'agenouiller à la cathédrale, mais d'avoir à la crypte un salut solennel avec allocution, et de satisfaire ainsi leur dévotion à la Vierge aux miracles. Pour un certain nombre d'entre eux cette pieuse visite était une douce commémoration de deux pèlerinages solennels accomplis à Chartres, en 1873 et en 1876, sous la conduite du même vénéré pasteur, M. l'abbé Diard.

— Nous avons annoncé au dernier numéro de la *Voix* la nomination du nouveau vicaire-général, M. l'abbé Legué ; il a été installé, le 1er juin, à l'heure des vêpres, en présence des chanoines titulaires

et honoraires et de plusieurs autres membres du clergé. M. le vicaire-général a récité la formule de profession de foi aux pieds de son évêque qui était à l'autel ; il a été conduit ensuite à la place que lui assigne sa dignité pour les offices du chœur, Après les vêpres, M. l'abbé Legué a reçu, à la sacristie, les félicitations du Chapitre. Deux jours après, Monseigneur l'a présenté comme supérieur à la Communauté des Sœurs de Saint-Paul.

— Le dimanche de la Trinité, plusieurs prêtres nouvellement ordonnés ont dit leurs premières messes à la Crypte. Les Clercs de Notre-Dame assistaient à celle de M. l'abbé Pavard, ancien élève de la Maîtrise ; et les élèves de l'Institution Notre-Dame de Chartres à celles de deux professeurs de leur établissement : M. l'abbé Gaubert et M. l'abbé Verret. Bien entendu des discours de circonstance et des chants ont encore rehaussé l'éclat de ces cérémonies par elles-mêmes bien touchantes, surtout pour les parents et amis des officiants qui montent pour la première fois au saint autel.

— Le même jour, était célébré à la cathédrale le trentième anniversaire du couronnement solennel de N.-D. de Chartres. L'occurrence de réjouissances publiques organisées dans la ville comme prélude du concours régional, n'empêcha point la foule de remplir la basilique à sept heures du soir. La procession aux flambeaux pendant laquelle on porte la Madone du Pilier autour de l'église, a un caractère si solennel et si pieux que, chaque année, les témoins affluent en nombre considérable, prouvant toujours par leur attitude combien est populaire à Chartres le culte de la Sainte Vierge.

— Le 7 juin, la procession de la Fête-Dieu a été fort belle. A cause d'un concours qui amenait ce jour-là à Chartres 4.000 musiciens, elle n'a pas eu lieu à l'heure des vêpres, selon l'usage annuel, mais le matin à 9 heures. Pour le même motif, le parcours ordinaire a été changé ; on a choisi celui de la procession du 15 août. Cinq reposoirs riches et gracieux avaient été préparés pour les stations du Saint-Sacrement dans les rues de la cité.

— A l'occasion du Concours régional, M. Goblet, ministre de l'Instruction publique et des cultes est venu à Chartres. S. E. a reçu à la Préfecture les autorités ecclésiastiques, civiles et militaires ; Monseigneur empêché s'est fait représenter par M. l'abbé Legué, vicaire-général — M. le Ministre a visité la cathédrale accompagné de M. le Préfet, d'un sénateur et de plusieurs députés d'Eure-et-Loir.

— La première communion en l'église de N.-D. de Chartres doit avoir lieu le mercredi, 1er juillet. Prédicateur : M. l'abbé de Gibergues, vicaire de Saint François-Xavier, à Paris.

— La fête de l'Adoration, à la Communauté de Saint-Paul, a été célébrée le 25 juin avec l'éclat que l'on sait donner aux grandes cérémonies, dans une chapelle où tant de religieuses sont réunies chaque jour pour la prière. Prédicateur : M. l'abbé Piauger, chapelain de l'Hôtel-Dieu. — La prochaine fête d'Adoration aura lieu le 30 juillet, au monastère de la Visitation. Prédicateur : M. l'abbé Vangeon, curé de Nogent-le-Phaye.

— La bibliothèque du grand séminaire de Chartres a reçu, il y a peu de temps, un manuscrit fort intéressant. C'est la rhétorique sacrée et profane dictée au Mans, chez les Pères de l'Oratoire, en 1659, par le célèbre oratorien Mascaron, futur évêque de Tulle et d'Agen, le précurseur de Bossuet et de Fléchier dans l'éloquence de la chaire, en particulier dans l'oraison funèbre. La place importante qu'il a conquise depuis parmi les orateurs sacrés du grand siècle, donne à ce manuscrit un prix incontestable.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je suis bien heureuse d'avoir à vous demander une messe d'action de grâces. Notre-Dame de Chartres a écouté mes prières et les vôtres, en faveur de mon fils pour qui nous sollicitions un succès dans une affaire importante. Je ne veux pas tarder à remercier la Sainte Vierge. (J. D. D. à N., diocèse de Nantes.)

2. Au mois de février dernier une jeune femme, à qui nous devons porter un vif intérêt, a été en grand danger. Nous l'avons crue perdue plus d'une fois. J'avais promis des cierges à N.-D. du Pilier, si la santé lui était rendue. Nous avons été exaucés. Je viens vous prier de m'aider à remplir mon engagement. Voici une somme de . . . . . pour les cierges. (D. C. à D., diocèse de Chartres.)

3. J'avais recommandé une malade à N.-D. de Chartres. Dès le second jour de la neuvaine, le mieux s'est déclaré, et la guérison a été rapide. (Une abonnée à la *Voix*, de B. M., diocèse de Chartres.)

4. A l'occasion de la première communion de ma petite-fille, j'ai voulu offrir un ex-voto à N.-D. de Chartres qui l'a guérie promptement d'une grave maladie d'yeux, après son inscription sur le registre des enfants consacrés. Que la bonne Mère daigne agréer ce nouveau témoignage de notre reconnaissance !

(D. L. C. au diocèse de Troyes.)

5. Une de mes élèves, devenue la femme d'un professeur de collège, aux environs d'Agen, fut atteinte d'un bouton cancéreux à la figure. Elle m'écrivit pour faire commencer une neuvaine à Notre-

Dame de Chartres ; en même temps elle faisait célébrer une messe à Lourdes. Deux mois après, lorsqu'elle eut bien la certitude de la disparition complète de son mal, elle me pria de remercier la Sainte Vierge, disant : « C'est à Notre-Dame de Chartres que je dois d'être guérie. Je viens donc exprimer notre commune reconnaissance. »

(Sœur M. L. à A., diocèse de Chartres.)

6. Mon enfant était menacé de perdre la vue et les médecins désespéraient d'éloigner ce malheur. Après deux neuvaines et deux messes à N.-D. de Chartres, mon enfant a été guéri. Amour et reconnaissance à la Bonne Mère !

(G. N. M. à J., diocèse de Chartres.)

7. Veuillez remercier N.-D. de Chartres pour la guérison obtenue. Notre petite fille est sortie de la situation si pénible dont la Sainte Vierge, selon nous, pouvait seule la tirer.

(L. à S. S., diocèse d'Évreux.)

8. J'avais pris quinze billets à la Loterie Tunisienne, en promettant au bon Dieu que, si je gagnais, je ne garderais rien pour moi, mais que je répandrais tout en bienfaits. Pas un de mes numéros n'est sorti gagnant. Malgré cela, je ne veux pas me priver de faire le bien selon mon pouvoir. Je vous envoie pour votre Œuvre des vocations ecclésiastiques la somme de . . . . . Faites prier un peu pour moi vos chers enfants. (E. D. à P., diocèse de Bayonne.)

9. Nos inquiétudes au sujet de ma bonne sœur ont cessé. Dieu en soit béni ! Et que N.-D. de Chartres, à l'intercession de qui la malade a été recommandée, reçoive notre action de grâces ! En même temps nous la remercions pour succès d'un examen.

(R. M. à M., diocèse de Blois.)

10. Reconnaissance à N.-D. pour une faveur obtenue par son intercession ! (L. B. à R., diocèse de Versailles.)

11. J'ai invoqué N.-D. de Chartres et Elle a eu pitié de mes larmes. Grâces lui en soient rendues !

(E. D., du diocèse de Cahors.)

12. En reconnaissance de deux guérisons obtenues par la puissante intercession de Notre-Dame de Chartres, je viens vous prier de vouloir bien faire célébrer deux messes d'actions de grâces selon la promesse que j'en avais faite.

(M. A. B., du diocèse de Meaux.)

UNE CINQUANTAINE

Le mardi 16 juin, la Visitation de Sainte-Marie de Dreux ouvrait sa chapelle à quelques fidèles privilégiés : elle fêtait la cinquantaine de sacerdoce de son digne et vénéré aumônier, M. l'abbé Lemaire. En raison de l'exiguité du sanctaire, le nombre des admis était nécessairement restreint ; c'étaient, avec M. l'abbé Bourlier, supérieur de la Visitation, M. le curé de Dreux, MM. les aumôniers de la chapelle Saint-Louis et les autres prêtres de la ville, une députation des sœurs de Bon-Secours de Chartres et de Dreux, quelques religieuses et un petit nombre d'amis de M. l'abbé Lemaire et de la maison.

A la messe, M. le curé de Dreux prend la parole pour saluer et féliciter le vénérable ecclésiastique, objet de la fête. S'inspirant de ce texte de l'Ecriture : « Vous sanctifierez la 50e année, parce que c'est une année de Jubilé, c'est-à-dire de sainte joie », il dit combien légitime est dans l'église la célébration d'une cinquantaine, et surtout d'une cinquantaine de prêtrise. Un demi-siècle de sacerdoce, c'est 50 ans de sacrifices, de prières, d'œuvres de zèle et de piété ; c'est une vie tout entière de charité, de dévouement et de vertus ! Combien digne de respect et de vénération est le vieillard à qui Dieu donne sur la terre, comme couronne d'honneur, cette couronne d'années et de mérites !

En quelques traits, M. le curé esquisse les diverses étapes de ce long ministère à Senonches, Auneau, Lanneray, Souancé, Dreux et à la fois Montreuil, mais surtout *Auneau* et *Dreux*. Il dit les démarches, tentatives et efforts du jeune vicaire d'Auneau pour transférer à Chartres les sœurs dites de Saint-Rémy-d'Auneau et leur faire trouver dans cette ville cette situation où, sous le nom si bien connu de *Sœurs de Bon-Secours*, elles rendent depuis plus de 40 ans tant de services aux pauvres malades. Il rappelle le zèle et le dévouement du *curé* dans ses diverses paroisses. Il termine en louant l'assiduité et les soins de l'*aumônier et chapelain* pour la nouvelle famille religieuse qui lui est confiée depuis 17 ans ; assiduité et soins auxquels se plaisent à rendre hommage, par la grâcieuse fête de ce jour, la vénérée supérieure et les dignes sœurs de la Visitation.

Pendant la messe, le F. Directeur du Pensionnat Saint-Pierre, avec un chœur de quelques enfants, accompagnait de cette douce harmonie et de ces pieux chants dont il a le secret, les prières du prêtre à l'autel et le recueillement des assistants ; c'était, de sa part, un témoignage de respect qu'il tenait à donner à M. l'abbé Lemaire en reconnaissance de ses services.

En résumé, touchante fête de famille, pieuse cérémonie bien qualifiée par ce nom de *Jubilé* ou jour de *joie sainte !* Hommage de respect et de vénération au digne ecclésiastique qui en a été l'objet ! ! !

AVIS. — Une hôtellerie va être construite à Jérusalem pour les pèlerins français. Une souscription a été ouverte dans ce but par les Pères Augustins de l'Assomption. Les prêtres du diocèse de Chartres qui ont fait partie du dernier pèlerinage en Terre Sainte ont cru pouvoir contracter, en leur nom et au nom de leur diocèse, l'engagement de contribuer pour une somme de sept cents francs à la construction de l'hôtellerie. Cette somme sera le prix d'une *cellule* qu'on doit mettre sous le vocable de Notre-Dame de Chartres et qui sera ornée de son image.

Monseigneur notre évêque, informé de l'engagement pris par ses prêtres, les en a vivement félicités. « Oui, leur a dit sa Grandeur, il faut que N.-D. de Chartres soit à Jérusalem. » Et pour preuve du bon accueil qu'il faisait à cette idée, Monseigneur a donné aussitôt cent francs pour son offrande personnelle.

On invite particulièrement les personnes déjà propriétaires d'un mètre de terrain à payer un mètre cube de maçonnerie estimé au prix de vingt francs. A peine cette annonce entendue, deux personnes du diocèse ont offert l'une quarante francs, et l'autre vingt. Elles auront des imitateurs, nous l'espérons.

Déjà, il y a quelques années, la *Voix Notre-Dame* a parlé des beaux souvenirs de N.-D. de Chartres portés aux Lieux-Saints par une zélatrice de son culte. Ces objets précieux servent de temps en temps à l'église du Saint-Sépulcre pour la célébration des divins mystères. Nous serons heureux de penser que ces souvenirs se multiplient, à l'avantage des pèlerins qui chaque année iront prier à Jérusalem sans cesser d'être abrités pour ainsi dire sous le manteau de la Bonne Mère.

Adresser les offrandes à M. l'abbé Cuissard, curé de St-Denis-les-Ponts, près Châteaudun (Eure-et-Loir). On peut les remettre aussi aux chapelains de Notre-Dame de Chartres.

Nominations : MM. les curés dont les noms suivent sont transférés :

M. Esnault, d'Yermenonville à Cherisy.
M. Hodcend, du Thieulin à Dampierre-sous-Brou.
M. Germain, de Nogent-sur-Eure à Roinville.
M. Boussard, de La Framboisière à Bouville.
M. Bordier, de Vérigny à Nogent-sur-Eure.
M. Laya, de Roinville à Vérigny.
M. Michel (Florentin), de Chapelle-Guillaume à Alluyes.
M. Bigot (Ulysse), d'Alluyes à Chapelle-Guillaume.
M. Giroux, de Poinville au Coudray.
M. Lorin (Maurice), de Châtaincourt à Yermenonville.

M. Piron, de Fontenay-sur-Eure à La Framboisière.

M. Hébert, du vicariat de Bonneval à Amilly.

Jeunes prêtres : M. Blanvillain (Athanase), est vicaire de Senonches. M. Bouillet, vicaire de Bonneval. M. Chauvin, curé de Saussay. M. Pavard, curé de Baigneaux. M. Monier, curé de Flacey. MM. Gaubert et Verret, restent professeurs à l'Institution N.-D. de Chartres.

Nécrologie. — Une lettre de Monseigneur l'évêque de Montréal (Canada) adressée à Monseigneur l'évêque de Chartres, en date du 10 juin, l'a informé de la mort de Monseigneur Bourget, archevêque titulaire de Martianopolis, ancien évêque de Montréal, décédé le 8 juin, dans sa 86e année ; il était chanoine d'honneur de la cathédrale de Chartres où il vint autrefois en pèlerinage. On sait les liens qui existent entre cette insigne église et celle de Montréal, depuis l'évangélisation d'une partie du Canada par des missionnaires partis de Chartres sous la protection de Notre-Dame, reine des apôtres.

Nous recommandons aux prières le vénérable prélat défunt. Nous recommandons aussi un religieux franciscain qui résidait à Chartres, il y a deux ans, et dont la parole ardente a laissé de bons souvenirs : le R. P. Apollinaire récemment décédé à Paris. — Puis deux prêtres qui ont exercé le saint ministère à Chartres : M. l'abbé Poisson, ancien vicaire de Saint-Pierre, décédé à Paris ; et M. l'abbé Chapard, ancien vicaire de Saint-Aignan, récemment décédé dans une paroisse du diocèse de Beauvais mais inhumé à Oinville-Saint-Liphard, en Beauce.

BIBLIOGRAPHIE

— **L'Art de la Diction,** par M. l'abbé Bourgain, docteur en Sorbonne, professeur d'histoire à la faculté libre des lettres d'Angers 1 vol. in-12, 2 fr 50, franco 3 fr. — Librairies Dejussieu, à Autun (Saône-et-Loire), et Lachèse et Dolbeau, 4, chaussée Saint-Pierre, à Angers (Maine-et-Loire).

Tout est dans ce petit livre : les questions arides de la respiration (que tout le monde ne sait pas faire), de la prononciation (qui est si délicate), de la liaison des mots (qui est plus délicate encore), de la formation de la voix qui est toute une théorie) ; les questions si compliquées de l'inflexion, du coloris, de l'enthousiasme. Ce que l'auteur dit de la phrase oratoire, des incidentes, de l'opposition du trait, du mouvement, c'est-à dire de tout ce qui compose l'éloquence, est absolument nouveau.

Mais son étude du geste est de toutes celle à laquelle nous attachons le plus de prix. Pour choisir un morceau de Massillon qui renferme toutes les règles du geste à la fois, pour le commenter ensuite en indiquant les phrases seules, et dans les phrases le mot qui réclame un geste, et pour décrire ce geste jusque dans ses nuances, il faut être un maître.

Cependant ces règles si précises ne sont point arides. Au contraire, rien n'est plus vivant que cette lecture, grâce à la verve charmante de l'auteur. On sent partout que cet art est familier à M. l'abbé Bourgain, et qu'il n'a qu'à laisser courir sa plume pour trouver des anecdotes piquantes, des traits frappants, des expressions heureuses. On sent aussi qu'il vit depuis longtemps avec nos grands orateurs.

— **CATÉCHISME sur la FRANC-MAÇONNERIE,** d'après la lettre encyclique « *Humanum genus* » de S. S Léon XIII, par le R. P Lemius O M. I. En dépôt chez M. Tournemire, *Directeur de l'Apostolat,* rue Grenier, 4, à Riom (Puy-de-Dôme). — Prix : 0 fr. 20 cent. ; 2 fr. les 12 ; 16 fr. les 100.

— **PROTESTATIONS d'un vrai LIBRE-PENSEUR contre l'APOTHÉOSE de VICTOR-HUGO**. Prix : 5 centimes l'exemplaire, chez M. Tournemire (adresse comme ci-dessus). En nombre : 2 fr. 25 le cent, et 1 fr. 50 le demi-cents

N.B. — Chez le même éditeur, on trouvera aussi des collections assorties de Tract, et Feuilles-Prières de bonne propagande pour 1 fr 50, 2 fr 25, 3, 5, 6 et 10 fr., etc. ainsi que des brochures d'actualité et la **Carte allégorique du vice** *et de ses résultats ;* prix : 2 fr. — *Indicateur-memento du Voyage de la Terre au Ciel.* Prix : 2 fr. le cent et 0 fr. 30 la douzaine *franco.* Le catalogue général de l'Œuvre sera adressé à tous ceux qui le désireront. — Prière de signaler cette Œuvre d'actualité et de la propager avec zèle.

— **AU CLERGÉ CATHOLIQUE**. — Sous ce titre, le R P. Fonteneau, de la Compagnie de Marie, a écrit quelques pages que l'on voudrait voir dans les mains de tous les prêtres exerçant le saint ministère. On y trouve tous les moyens les plus pratiques et les plus efficaces pour conserver ou raviver la religion, surtout parmi les hommes.

Ce petit opuscule est destiné aux prêtres uniquement. On le recevra *franco* par la poste, en s'adressant à l'auteur, à *St-Laurent-sur-Sèvre* (Vendée), et en accompagnant sa demande d'une offrande de 10 centimes au moins, pour contribuer à propager cette publication. Afin de diminuer les frais, on pourra faire une demande collective pour tous les prêtres d'une ville ou d'un canton.

Plusieurs évêques ont fait l'éloge de cet opuscule, dont il est impossible de méconnaître la grande utilité Voici en quels termes Mgr Forcade, archevêque d'Aix, écrit à l'auteur : « Votre appel au Clergé ne laisse rien à désirer. Il est clair, substantiel et pratique ; il est court, et tout y est. S'il était universellement entendu, et si l'on y répondait unanimement, notre pauvre France ne tarderait pas à trouver le salut dans sa réconciliation avec Dieu. »

JUILLET 1885.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois DE JUILLET 1885.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1er juillet, mercredi. — Ind. plén.: 1° pour le scap. du Carmel ; 2° pour l'arch. de St Joseph (mercr. au ch.).

2, jeudi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour le scap. du Carmel ; 3° pour l'œuvre de St François de Sales ; 4° pour la prière : *Regardez*, récité devant le St Sacrement.

3, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour la Conf. du St Cœur de Jésus ; 2° pour le scap. rouge.

4, samedi. — Ind. plén. et part. nombr des sept Basiliques Rom. pour le scap. bleu (moyenn. visite et pr. à un autel de la Ste Vierge. — j. au ch.).

5, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la Conf. du S. C. de Jésus ; 3° pour le scap. bleu ; 4° pour le rosaire ; 5° pour l'Arch. de St Joseph ; 6° pour les possess. de croix, chap., méd. indulg.; 7° pour la Confr. de N.-D. de Chartres ; 8° sept ans et sept quarant. pour l'Archic. de N.-D. de Sous-Terre.

6, lundi. — Ind. plén. pour la Propagation de la Foi (j. au ch.).

7, mardi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° plén. et part. nombr. du St Sép. et de la Terre Sainte, pour le scap. bleu (comme au 4 juillet).

8, mercredi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scap. du Carmel ; 3° pour l'œuvre de St François de Sales (j. au ch.).

9, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour l'Apost. de la prière (j. au ch.).
10 vendredi. — Ind. plén. pour le scap. rouge.
11, samedi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° plén. et part. nomb. des sept Basiliques, pour le scap. bleu (comme au 4 juillet).
12, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert Fr. ; 2° pour la Prop. de la Foi (j. au ch.).
13, lundi. — Ind. plén. pour l'Archic. du St Cœur de Marie (j. au ch.)
14, mardi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la Conf. du St C. de Jésus (j. au ch.).
15, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour le scap. du Carmel ; 3° pour l'œuvre de St François de Sales (j. au ch.).
16, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour le scap. du Carmel.
17, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge ; 2° pour l'Apost. de la prière (vend. au ch.).
18, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du St Sép. et de la T. S. pour le scap. bleu (comme au 4 juillet).
19, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour la Sainte Enfance, en priant pour son accroissement ; 3° pour la récit. quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.).
20, lundi. — Ind. plén. : 1° pour l'Archic. du St Cœur de Marie (j. au ch.) ; 2° pour l'œuvre de St François de Sales.
21, mardi. — Ind. plén. pour la récit. quotid. du trisagion *Sanctus, Sanctus* et de la pr. *Angele Dei* (j. au ch.).
22, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; 2° pour l'Arch. du S. C. de Marie.
23, jeudi. — Ind. plén. pour la récitation quotidienne de la prière *Loué et remercié*, et de la prière *Doux cœur de Marie* (j. au ch.).
24, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour le scap. rouge.
25, samedi. — Ind. plén. : 1° pour l'Archic. de St Joseph ; 2° pour les possess. de croix, chap. et méd. indulg.
26, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour le scap. du Carmel ; 3° pour la récit. quotid. des actes de Foi, d'Espérance et de Charité (j. au ch.) ; 4° sept ans et sept quar. pour une visite à la chap. de N.-D. de Sous-Terre.
27, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour l'œuvre de St François de Sales (j. au ch.).
28, mardi. — Ind. plén. pour la récit. quotid. du *Momorare* et du chap. de l'Imm. Conc. (j. au ch.).
29, mercredi. — Ind. plén.: 1° pour le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercredi au ch.).
30, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour la récit. quotid. du chapelet brigitté ; 2° pour un quart d'heure d'oraison mentale ch. jour (pr. au ch.).
31, vendredi. — Ind. plén. pour le scap. rouge.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

8e NUMÉRO — AOUT 1885

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

NOTRE-DAME DE CHARTRES. — LA BONNE MÈRE

(*Suite*).

Filioli mei, quos iterùm parturio, donec formetur Christus in vobis.

Mes petits enfants que j'enfante de nouveau, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous (S. Paul aux Gal. IV, 19).

La très sainte Vierge, associée par le Seigneur à l'œuvre de la Rédemption, a embrassé le monde entier dans les sollicitudes de son zèle. Certains peuples toutefois semblent avoir occupé un rang de faveur dans ses affections maternelles. L'histoire générale de l'Eglise et l'histoire particulière de notre nation justifient amplement cette devise : *Regnum Galliœ, regnum Mariœ ;* le royaume de France, c'est le royaume de Marie. Et où donc, en France, apparurent les premières manifestations du culte de la sainte Vierge, et, parallèlement sans doute, les premières effusions de ses bienfaits ? Au pays des Carnutes, nous répondent les historiens de la *Vierge Druidique ;* et ils invoquent à l'appui de leur dire les traditions qui rattachent la fondation de la basilique chartraine à des âges antérieurs au christianisme.

Des critiques jansénistes du dix-septième siècle et quelques écrivains de notre temps ont traité avec dédain ces traditions consacrées par notre vénérable liturgie. Nous pouvons leur opposer une parole dont l'autorité ne sera jamais diminuée par les récriminations des demi-savants. Voici un passage du célèbre discours prononcé par Mgr Pie à la fête du couronne-

ment de Notre-Dame de Chartres... « La peinture chrétienne dans une de ses compositions à la fois les plus originales et les plus splendides dont elle ait orné ce monument, a figuré ingénieusement la transition de l'ancienne à la nouvelle alliance par la représentation des quatre grands prophètes portant sur leurs robustes épaules les quatre évangélistes. Pourquoi ne voudrais-je pas que par une réalité analogue, toute cette basilique du Christ et de sa mère ait ses pieds assis sur la grotte religieuse où nos ancêtres, livrés à un culte mêlé d'erreurs grossières et de vérités altérées auraient associé aux noms de leurs divinités celui de la Vierge qui devait enfanter. Ce thème favori des chroniques chartraines et des muses beauceronnes, puisé à des sources historiques qui sont dignes de respect, se trouve reproduit jusque dans les considérants des ordonnances de nos rois ; mais surtout il a servi d'aliment à la piété des saints, il se lisait dans les heures enluminées de nos aïeux, et c'est aux vieux missels manuscrits que l'imprimerie naissante l'emprunta, quand elle le transcrivit sur le livre authentique dont cette église se sert pour la célébration du sacrifice. C'en est assez pour que je ne repousse pas une croyance à laquelle d'ailleurs l'érudition sacrée et profane, en nous offrant mille autres traditions du même genre, ne peut refuser la possibilité et la vraisemblance. »

Au moyen-âge les Chartrains se préoccupaient de leurs glorieuses origines avec une simplicité de foi et une certaine fierté plus dignes d'envie que de blâme. Qui donc parmi eux aurait méprisé des légendes comme celle de l'ambassade des Carnutes à Nazareth, de leur visite à Notre-Dame, de la lettre écrite par la sainte Vierge à l'adresse de nos aïeux, etc. ? (1)

Un missionnaire apostolique prêchant à la cathédrale de Chartres, en 1866, a signalé dans une de ses belles conférences les faits que nous venons de rappeler (2). Sans les examiner en détail, il déclara s'incliner devant cette parole du vénérable Canisius : « Il convenait fort que la sainte Vierge, étant la mère commune de toute l'Eglise, en même temps qu'Elle instruisait

(1) Voir les numéros mai et juin de la *Voix* 1873.

(2) Conférences sur N.-D de Chartres par M. l'abbé A. Poirier, chanoine honoraire de Séez.

et consolait de vive voix ceux qui étaient près d'elle, gagnât par ses lettres les absents » (1).

Si des lettres de la sainte Vierge ne sont pas réellement venues à Chartres pour gagner ainsi les absents, la conquête des cœurs a été du moins facilitée par les faveurs exceptionnelles de Marie. Sous sa tutelle et de bonne heure se sont formés des saints dans ce pays privilégié. Ils étaient ses délégués et ses interprètes, les envoyés de Savinien qui, en expliquant le *Virgini pariturœ,* déchiraient peu à peu le voile des mystères sacrés et faisaient briller à tous les yeux la lumière de l'évangile. Leurs successeurs dans le gouvernement spirituel des chrétiens n'eurent pas d'autre désir que celui de suivre la direction de Notre-Dame dans le chemin qui mène à Jésus-Christ... *Iter para tutum, ut videntes Jesum, semper collœtemur.* Aussi quelles moissons d'âmes pour les saints évêques Aventin Martin, Aignan, Solenne, Aventin, Lubin, Calétric, Malard, Béthaire, Fulbert, Yves, et tant d'autres ! Citer tous les héros de vertu inscrits dans les annales de l'église chartraine, ce serait dépasser le cadre imposé par notre sujet. Voilà autant de fils de la sainte Vierge, fils de la bonne espérance : *bonœ spei fecisti filios.*

Le succès de l'apostolat, c'est-à-dire de l'enfantement surnaturel des âmes a, de tout temps, paru plus assuré quand on était venu le demander à Notre-Dame de Chartres. Aussi notre basilique n'a-t-elle cessé de voir auprès du clergé local et de son premier pasteur, des pèlerins évêques ou prêtres, tourmentés du besoin d'étendre sur tous les points de l'univers l'Eglise de Jésus-Christ, la famille de Notre-Dame. Dans cette catégorie de pèlerins, on nommait autrefois, avec les trois papes Pascal II, Innocent II et Alexandre III, saint Martin de Tours, saint Anselme, saint Thomas de Cantorbéry, saint Bernard, saint François de Sales, saint Vincent de Paul, Bourdoise et Olier.

Les deux derniers siècles nous montrent aux pieds de la Madone chartraine la plupart des personnages qui ont honoré

(1) Canisius De cultu Deiparœ lib. V. cap. 1.

la sainte Eglise par leurs travaux apostoliques. Il y a eu et nous savons qu'il y a encore, en Orient comme en Occident, un nombre considérable de prêtres, soutenus dans les efforts du dévouement par le souvenir de leur pèlerinage au temple chartrain. Là, comme le pôle continuellement cherché par l'aimant de l'aiguille, se trouve le point d'attraction où s'élance leur pensée avec l'espoir de multiplier autour d'eux les œuvres de salut, les conversions de pécheurs et d'infidèles : *Quos iterùm parturio.*

(*La suite prochainement.*) A. F. G.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

SŒUR LOUISE

Première Supérieure des Sœurs de St-Paul à Chevilly (1)

Ce récit d'une vie contemporaine offrira à nos lecteurs de Chartres en particulier, un intérêt plus grand peut-être que celui de personnages remarquables sans doute, mais qui sont plus éloignés de nous. Il nous faut à tout prix de l'actualité ; nous sommes dans un siècle ou tout va à la vapeur. Eh bien ! marchons avec notre siècle dans ce qu'il peut avoir de bon ; comme c'est chose encore assez rare, il faut profiter des occasions qu'il nous présente de faire le bien tout en répondant à ses exigences.

Celle que nous appelons sœur Louise, mais qui portait avant d'entrer en religion le nom de *Sarah Orse*, n'avait pas toujours été l'humble et pauvre religieuse que les habitants de *Chevilly* voyaient passer le long de leurs maisons de son pas alourdi, moins par les années que par les fatigues et le travail, allant à l'église ou visiter ses chers malades. Par sa naissance, elle appartenait à une famille anglaise distinguée ; son père, avant de se livrer à la carrière industrielle qui ne lui réussit pas, avait occupé un rang honorable dans l'armée anglaise. Dans ses

(1) D'après l'intéressant et remarquable discours de l'abbé Duchemin, curé de Chevilly (Loiret), prononcé à l'inhumation de la sœur Louise, rapporté *in-extenso* par les *Annales d'Orléans*. Numéros du 31 mai et du 6 juin 1885.

premières années, *Miss Sarah Orse* était une insouciante et impétueuse enfant, exubérante de vie, et qui n'avait jamais assez de grand air, de mouvement et de liberté. Déjà, elle commençait à devenir une brillante jeune fille, quand le malheur vint soudain changer sa destinée et ouvrir devant elle la voie dans laquelle le bon Dieu voulait la conduire, et qui devait s'achever et avoir son terme heureux à Chevilly.

Ses parents avaient été riches, ils ne l'étaient plus. Les enfants qui étaient en âge, devaient songer à travailler pour vivre. Miss Sarah avait dix-neuf ans; il lui fallut partir et renoncer à l'existence large et heureuse qu'elle avait jusqu'alors menée. Son père la conduisit en France et la fit entrer, en qualité d'institutrice, dans une noble famille catholique qui n'oubliera jamais son souvenir.

Cette infortune n'était qu'apparente et lui préparait, dans les desseins de la Providence, l'insigne bonheur d'être éclairée du flambeau de la Foi. Cherchant avec ardeur la vérité, elle ne tarda pas à lui venir des lèvres même des enfants qui lui étaient confiées, et des explications que la mère leur donnait, en leur faisant réciter le catéchisme : ce livre si simple mais où la doctrine chrétienne est si solidement expliquée.

Miss Sarah abjura bientôt solennellement l'erreur ; toutefois, avec son énergique nature, surtout avec son grand cœur, elle ne pouvait en rester là ! Vainement elle va à Paris l'hiver dans les plus brillants salons, partageant la vie opulente de la famille qui l'a accueillie, et la traite en parente, en amie ; toutes ces choses ne peuvent lui suffire; la fervente catholique a des aspirations plus élevées, des horizons plus étendus s'offrent à ses regards, et font poindre en son âme les lueurs et comme l'aurore de la vocation religieuse. Cependant elle ne précipite rien ; pendant dix ans elle consulte Dieu et son confesseur ; elle se consulte elle-même et ce n'est qu'à trente-six ans qu'elle entre à la Maison-Mère des sœurs *de Saint-Paul de Chartres*, où elle se consacre à Dieu pour jamais. Ce nom de Saint-Paul dit assez que c'est un ordre de dévouement et d'apostolat ; c'est ce qu'il lui faut. Quelque temps auparavant,

elle avait rencontré Mgr Forcade (1), qui allait partir pour la mission du Japon. Il devait emmener plusieurs prêtres et quatre religieuses : Sœur Orse, devenue *sœur Louise*, en sera. Mais le Japon est fermé. L'Evêque missionnaire cherche en vain à y pénétrer ; ne pouvant y réussir, il se rabat avec sa *petite troupe* sur la Chine et aborde à Hong-Kong, île de la côte chinoise à peine habitée à cette époque par quelques européens ; c'est là que sœur Louise est restée pendant douze ans. « On m'a raconté, dit M. l'abbé Duchemin », le dénûment et la détresse de cette mission nouvelle, saintement téméraire, fondée presque sans ressources sur la côte chinoise. Pendant les premiers mois, les religieuses mouraient littéralement de faim, n'ayant pour aliments que la nourriture du pays, insupportable à des estomacs européens. Avec cela, la population se montrait défiante et hostile ; un jour même on tenta de les empoisonner, mais qu'importe ! des religieuses ne regardent pas de si près à la misère et à la persécution. Le fait est que sur quatre sœurs deux succombèrent à la peine. La sœur Louise fut heureusement une des survivantes. Mais, nous demandera-t-on que faisait-elle là-bas ? Ce que font toutes les religieuses ; elle pansait, comme elle le répétait souvent, des plaies hideuses, de pauvres malades couverts de lèpre, des enfants dont le petit corps, sous ce climat torride, privé des soins de leurs parents, tombait vivant en pourriture ; elle recueillait et faisait baptiser de pauvres petites créatures abandonnées le long des rues et des chemins, selon la coutume de ces pays barbares. Elle coopérait, une des premières, à cette œuvre admirable de la sainte enfance qui commençait alors, et dont elle a été, de retour en France, un témoin oculaire et authentique.

« Quand la chère sœur revint à la communauté au bout de douze ans d'absence, épuisée par le climat et les fatigues inhérentes à ses occupations, elle avait fait fortune à sa manière ; elle rapportait une cargaison : deux petites filles, nées d'un père européen et d'une mère chinoise, qu'elle avait prises à sa charge après la mort de leur mère et qu'il fallut *abso-*

(1) Maintenant archevêque d'Aix.

lument recevoir au grand pensionnat de Chartres. L'une d'elles, devenue une religieuse de Saint-Paul des plus distinguées, est morte il y a à peine deux ans ; elle est partie en messagère auprès du bon Dieu, pour recevoir peu de temps après, celle qui fut si admirablement sa seconde Mère. »

Hélas ! On n'en veut plus aujourd'hui de ces mères, mais il faudra bien y revenir ! « Il est nécessaire, remarque judicieusement M. Duchemin, qu'il y ait par le monde et dans l'Eglise de ces mères-là, des mères prêtes à aller chercher, fût-ce au bout de la terre, dans les contrées les plus lointaines, sous les cieux les plus meurtriers, des enfants qu'elles n'ont point portés dans leur sein, qu'elle n'ont point allaités, qui leur sont complètement étrangers et qu'elles aiment cependant du premier coup quand elles les ont trouvés, comme les meilleures, les plus dévouées, et les plus tendres des mères. Mais pour abriter sous ses ailes les enfants abandonnés, les orphelins, les malheureux, tous les souffrants, tous les déshérités de ce monde qui ont besoin d'une mère toute leur vie, il faut plus que le cœur de la mère ordinaire, si sublime qu'il soit ; il faut le grand cœur libre et pur de la religieuse qui se dilatera, s'il est nécessaire, à l'infini pour embrasser une paroisse, une province, un grand pays. Envoyez-la où vous voudrez, au Japon, en Chine, au Tonkin ou dans un coin de notre France ; mettez-la dans une école, dans un asile, dans un hôpital, sur un champ de bataille, dans une ambulance, partout elle se montrera mère. »

Pour revenir à la sœur Louise, elle était si bien mère, elle aimait tant les enfants qu'appelée à fonder par suite d'un don généreux l'école de Chevilly, celle-ci n'en avait jamais assez ! Elle les prenait de toutes mains, de tous pays, si bien qu'à la fin sa maison serait devenue trop petite.

La question d'argent était celle qui venait en dernier lieu et l'embarrassait le moins. « On me dira peut être » ajoute M. le Curé de Chevilly avec une éloquence entraînante « que c'était de l'imprévoyance, que la bonne sœur ne savait pas assez compter ; c'est possible, je crois même que c'est vrai ;

mais soyons de bonne foi et demandons nous : Est-ce que Saint Vincent-de-Paul savait compter quand il recueillait ses orphelins de tous les points de la terre ? Est-ce que sœur Rosalie, si féconde en bonnes œuvres, savait compter ? Est-ce que l'abbé Roussel sait compter pour sa maison d'Auteuil ? Est-ce que cet admirable prêtre italien, Don Bosco, qui abrite par centaines des enfants abandonnés sait compter ? Disons plus : Est-ce que Notre-Seigneur lui-même semblait savoir beaucoup compter, quand, pour toute réponse à ses apôtres qui trouvaient à charge les enfants qui se jetaient en troupes sur ses pas et encombraient son chemin, il ouvrait ses bras, grands comme le monde, et leur disait : « Laissez, laissez venir à moi tous ces petits enfants. »

« Non, il faut avouer que les fondateurs de la charité ne savent guère compter, pas plus les uns que les autres ; on les retrouve partout les mêmes, aussi bien dans les plus grandes œuvres que dans les plus humbles, comme celles que la sœur Louise a faites à Chevilly. Aussi bien, ne faut-il pas trop compter avec eux et plutôt les laisser faire. D'ailleurs il est bien rare que le bon Dieu qui les inspire et les bénit, ne fasse pas honneur à leurs affaires. »

A l'amour des enfants, la sœur Louise joignait le plus entier, le plus compatissant dévouement pour les malades. Dans les premières années de son séjour à Chevilly, on la voyait infatigable parcourir, pour les visiter, tous les chemins les plus éloignés des trois communes qui composent la paroisse. La nuit, quand tout reposait dans sa maison, trompant la vigilance de ses sœurs, elle allait veiller auprès d'eux jusqu'au matin. Que de services ne rendait-elle pas dans les familles où l'on avait besoin d'elle ? Que de ministères de tout genre, les plus bas, les plus fatigants, ne remplissaient-elles pas pour obliger, pour soulager toutes les misères ? C'est que, si aux riches de ce monde il suffit de mains mercenaires pour les servir, la Divine Providence envoie aux pauvres et aux malheureux, il met à leurs genoux, les mains les plus délicates, les plus désintéressées : il y a mis bien souvent, il y met encore de nos jours,

cachées sous l'humble bure de la religieuse, des mains royales et princières.....

La sœur Louise avait des onguents qui s'appliquaient à tous les maux et produisait des merveilles. Il est permis de croire que la bonne sœur les guérissait plutôt avec un baume supérieur à tout les autres : celui de la charité. Les plaies les plus hideuses et les plus invétérées n'effrayaient pas son courage. Pendant la guerre de 1870 elle a été admirable. Le soir de la bataille de Chevilly, quand chacun restait enfermé dans sa maison par la terreur, sœur Louise, intrépide, sortait à 9 h. du soir avec une de ses religieuses pour aller frapper à toutes les portes et quêter du bouillon et des provisions, même auprès des Prussiens, pour *ses* chers blessés. Il y en avait, un amputé des deux jambes, qui est mort peu à peu dévoré par l'horrible mal d'une infection purulaire, dont on ne pouvait même à distance, supporter l'affreuse odeur... L'héroïque sœur le pansait deux fois par jour, et cela pendant de longues semaines, sans témoigner la moindre répugnance.

Enfin, après vingt-trois ans écoulés à Chevilly dans de pieux et continuels labeurs, les anges du ciel ayant sans doute achevé de tresser sa virginale couronne, le 21 mai, en ce beau mois de Marie où se sont donné comme rendez-vous, toutes les dates mémorables de son existence, sa belle âme a été rappelée à Dieu, ainsi qu'elle en avait eu le pressentiment.

Ses funérailles, dont l'édifiant détail nous entraînerait trop loin, furent l'occasion d'une admirable manifestation de piété filiale, de douleur et de reconnaissance publiques.

De tels hommages, rendus à une humble religieuse, nous montrent que dans notre chère France, la vertu et la charité exercent encore sur bien des âmes leur noble et douce influence.

Un humble servant de Marie.

PÈLERINAGE DES CHARTRAINS AU MONT SAINT-MICHEL

LES 12 ET 13 JUILLET

On nous a écrit :

Monsieur le rédacteur,

Vous étiez bon prophète en assurant au projet de pèlerinage au

Mont Saint-Michel le plus heureux succès. Ce pèlerinage s'est accompli dans les meilleures et les plus consolantes conditions. M. le Curé de la cathédrale peu soucieux de fatigues personnelles, en prenait la présidence, le couvrait de son autorité et l'encourageait de son patronage. Il avait pour le seconder dans cette œuvre, un de ses vicaires au zèle sans bornes, à l'activité infatigable, M. l'abbé Guérin que tout le monde s'est complu à appeler l'apôtre du pèlerinage. Le succès a répondu aux efforts. Qu'on ne nous parle plus maintenant de l'indifférence chartraine ; nous étions six cents pèlerins réunis, et à ces six cents personnes, d'autres le moment venu se seraient volontiers adjointes s'il eût été temps encore.

Le samedi, à 4 h. 1/2 réunion à la Cathédrale pour les prières du départ, et rendez-vous pour 7 h. 1/2 à la gare où l'embarquement se fait avec enthousiasme, au milieu d'une foule sympathique et bienveillante. Nous sommes en pèlerinage, nous allons prier ; aussi partons-nous en chantant l'*Ave Maris stella* et en récitant notre chapelet. A Courville, à La Loupe, à Nogent, quelques pèlerins se joignent à nous. Maintenant faisons la prière du soir ; puis silence ! et dort qui peut.

Passons sur le côté pittoresque du réveil matinal et sur la description des sites enchanteurs que nous traversons ..... A sept heures nous arrivons en vue du Mont un peu chagrinés, il faut le dire, par l'épaisseur et l'humidité du brouillard, mais St Michel ne saurait nous tenir rigueur et il nous accorde bientôt le plus favorable de tous les temps.

Chemin faisant, nous avons admiré le reflux de la mer ; maintenant tous les regards se portent sur la basilique qui couronne le sommet du rocher. C'est le sanctuaire qui nous attire et nous voilà tous à l'envi escaladant les cinq cents marches. Sur la plate-forme qui précède l'église, nous sommes accueillis par M. le Curé de la Cathédrale, vrai père de famille qui souhaite avec bonté une heureuse journée à tous ses enfants. Les religieux de leur côté multiplient leurs services et s'empressent autour de nous, tandis que M. l'abbé Guérin, se faisant le serviteur de tous, pourvoit pour les deux journées aux besoins de chacun des six cents pèlerins.

Toutefois nous n'avons fait que traverser la plate-forme ; vite nous sommes entrés prier l'archange. A tous les autels des messes ; à tous les autels des communions nombreuses ; partout la ferveur de la prière pour mille intentions particulières, pour la paroisse, pour la France, pour l'Eglise.

A 10 heures réunion générale à la basilique pour la messe solennelle ; c'est M. le Curé qui la célèbre, les chants liturgiques se font entendre et un *Credo* puissant sorti de toutes les bouches ou plutôt de tous les cœurs des fidèles, monte vers le ciel comme un bel acte de

foi. Pendant la messe, allocution de circonstance par M. l'abbé Pichot, vicaire de Notre-Dame. Après la messe, recommandations et avis par M. l'abbé Guérin, et notamment exhortation pressante pour que la piété des fidèles s'organise spontanément de façon à former autour de la statue de l'archange une garde perpétuelle d'honneur et de prière.

A 2 heures et demie, l'exercice du soir, récitation du chapelet d'abord, bénédiction des objets de piété. Puis la grande procession s'organise au chant des litanies des saints. Gravement, pieusement, sur deux longues files, les pèlerins parcourent la basilique, la plate-forme du Plomb-du-Four, le cloître aux sculptures pleines de délicatesse et de magnificence, ne se lassant point de répéter ce cri de foi et de piété : *Sancte Michaël, ora pro nobis.*

Dans la crypte des gros piliers, devant l'image de la Vierge noire du mont Tombe nous nous retrouvons en quelque sorte chez nous devant N.-D. de Sous-Terre, et le cantique à la Vierge de Chartres, protectrice de la France, est chanté avec un entrain qui ne saurait se décrire. Le pasteur est ému comme le troupeau, nous le sentons, lorsque nous adressant la parole il nous engage à persévérer dans la prière pour arriver à faire violence au ciel. La procession se reforme ; nous stationnons encore dans la salle des chevaliers et y invoquons Saint-Michel. Enfin de retour à la basilique nous recevons la bénédiction du Saint-Sacrement.

La cérémonie a duré près de trois heures, c'est tout dire ! Mais personne n'est fatigué, tout au contraire ; chacun tient à utiliser au mieux le temps disponible. Déjà à midi l'on s'est promené sur les grèves. Ce soir du haut des diverses plate-formes et autour des remparts l'on contemple l'arrivée de l'océan. Quel spectacle sublime et comme ces eaux qui battent en mugissant le flanc des rochers tandis qu'elles lèchent doucement le sable du rivage, comme ces eaux proclament magnifiquement la toute-puissance du Créateur et chantent bien haut le refrain de notre cantique : *Quis ut Deus !*

Le lendemain lundi au matin, communions tout à fait nombreuses ; je devrais dire communion générale, car la grande majorité des pèlerins a eu le bonheur de recevoir N.-S. à la Sainte-Table au moins une fois, la moitié même deux fois. Je me plais a enregistrer ici le témoignage que les Pères du Mont Saint-Michel nous rendaient volontiers, répétant que ce qui les frappait le plus dans notre pèlerinage c'était son caractère de piété profonde, et c'est ce qui nous donne le droit de compter que le pèlerinage a été excellent.

Le reste de la matinée est employé à la visite du monument dans tous ses détails.

Il est temps de partir, la bénédiction du Saint-Sacrement nous réunit. De tous côtés les cœurs sont pleins de reconnaissance. C'est Saint-

Michel d'abord que nous voulons remercier et nous déposons au pied de son autel une riche offrande, comme gage de notre piété et souvenir de notre passage en son sanctuaire. Tous les fidèles voulaient aussi remercier M. le Curé et M. l'abbé Guérin de leur bontéet de leur dévouement. M. l'abbé Pichot se fait leur interprète. Puis parlant en notre nom à son tour, M. le Curé de Notre-Dame offre le témoignage de notre gratitude profonde aux bons Pères qui nous ont prodigué les soins, les attentions et les complaisances pendant notre séjour.

Le retour comme l'aller s'effectue heureusement sanctifié par la prière. Nous nous retrouvons le lendemain dans une messe d'actions de grâce aux pieds de N.-D. de Sous-Terre pour dire à la Vierge de Chartres : *Merci* et à l'archange St Michel : *Au revoir.*

UN PÈLERIN

FAITS RELIGIEUX

Rome.— Le Souverain Pontife a signé, en date du 12 mai, le bref qui proclame S. Vincent de Paul patron de toutes les œuvres de charité de l'Eglise universelle. Ce grand et immortel modèle de charité chrétienne s'est acquis une gloire incomparable par le mérite de cette vertu. Il n'est presque aucune espèce de misère que sa charité admirable n'ait secourue; il n'est aucun labeur qu'il n'ait embrassé avec joie pour le soulagement et l'utilité de ses frères.

VIe Congrès des Œuvres eucharistiques. — Mgr Mermillod, évêque de Lausanne et Genève, succède à Mgr Duquesnay dans la présidence de l'Œuvre des Congrès eucharistiques. Nous apprenons que le Congrès de 1885 aura lieu dans la ville où réside l'illustre prélat, à Fribourg (Suisse), du 9 au 13 septembre.

Sainte-Geneviève. — Le Comité catholique de Paris a ouvert une souscription à 10 centimes dans le but d'ériger une statue à sainte Geneviève.

Les résultats de cette souscription suivent une progression qui promet un éclatant succès.

Une autre protestation bien touchante est signalée dans le diocèse de Versailles. « On sait, dit la *Semaine religieuse*, qu'il est permis et même conseillé d'adopter un nouveau nom lorsqu'on reçoit le sacrement de la Confirmation. Nous pourrions citer plusieurs paroisses, celle de Sèvres entr'autres, où toutes les jeunes confirmantes ont choisi le nom de la douce patronne de Paris, GENEVIÈVE, désireuses de réparer par cet acte de déférence et d'amour l'odieux sacrilège dont l'église de cette sainte a été l'objet.

Dunkerque. — Le 6 juillet, a eu lieu à Dunkerque le magnifique pèlerinage de N.-D. des Dunes, sous la présidence de Mgr Hasley, archevêque de Cambrai, assisté de trois évêques. La foule qui se pressait autour du cortège épiscopal a été évaluée à 60,000 personnes. Ce furent de belles cérémonies que celle de la bénédiction de la mer par les évêques, et le salut solennel donné sur l'esplanade du Hâvre.

Arras. — Les marins du Portel ont accompli leur pèlerinage annuel à Notre-Dame de Boulogne avant de partir pour la pêche de la morue.

Plus de onze cents hommes, qui presque tous ont communié, composaient cet imposant cortège. Les pèlerins ont traversé toute la ville nu-tête, en récitant le rosaire à haute voix. Le clergé de la paroisse a béni la mer en présence d'une foule nombreuse et recueillie.

La charité n'est pas moins ardente que la foi dans cette heureuse population. Après cette touchante cérémonie, les maîtres des bateaux se sont réunis et entre eux ont souscrit séance tenante cinq cents francs pour les écoles chrétiennes.

Tout joyeux, ils ont apporté cette somme à leur pieux et zélé curé, en lui promettant que chacun d'eux, au retour de la pêche, donnerait le produit d'un de ses filets pour la même œuvre.

Les Communautés religieuses et l'Impôt. — L'administration générale de l'enregistrement vient d'envoyer à ses agents l'instruction nécessaire pour que ceux-ci exécutent la loi du 27 décembre 1884 contre les congrégations religieuses. Cette loi frappe les communautés d'abord d'un droit de 3 p. 100 sur le capital brut mobilier et immobilier de toutes les propriétés qu'elles possèdent ou qu'elles occupent, quel que soit le titre de cette occupation ; ensuite, d'un droit dit de transmission, de 11 fr. 80 du capital brut des quotes-parts qui reviennent à chacun des membres dans la masse commune, en vertu de la loi fiscale. Ce droit sera dû dans les six mois de chaque décès, ou de chaque sortie d'un religieux hors de sa congrégation.

Le premier droit ne sera exigible que dans les trois premiers mois de 1886, puisqu'il s'applique au revenu de 1885 ; le second, au contraire, sera sans doute exigé dès l'année courante, car la loi est exécutoire dès le 1er janvier 1885.

On comprendra facilement tout l'arbitraire et l'odieux de ce double impôt mis sur les congrégations religieuses ou, pour mieux dire, sur les œuvres de charité.

Pontmain. — Une grande fête s'y prépare. La *Semaine religieuse*, de Laval annonce que la consécration de la basilique de Notre-Dame aura lieu au commencement du mois de septembre.

Cette nouvelle sera accueillie avec joie par toute la France catholique.

Égypte. — Le R. P. Julien, jésuite, supérieur du Collège de la *Sainte-Famille*, au Caire, s'occupe d'élever, en Egypte, un sanctuaire en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes. Le lieu choisi est Matharieh, près d'Héliopolis, où la sainte Famille, d'après la tradition, demeura plusieurs années. Le nouveau sanctuaire sera donc doublement cher à la piété catholique.

Tong-King. — C'était en 1590 ; une princesse du sang royal annamite, qui portait le titre de reine de Champa, ayant entendu parler de la religion chrétienne, avait fait demander des prêtres à l'évêque de Macao. Deux prêtres portugais furent envoyés. Mais le roi, frère de la princesse, ne leur permit pas d'exercer leur ministère.

Plus tard, Ordonez de Cevallos, prêtre espagnol, abordait au port de Picipuri, c'est le 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception, qu'il obtenait la permission de débarquer. Il était aussitôt appelé à la cour. Là il convertit la sœur du roi et la baptisa sous le nom de Marie (22 mai 1591). Plusieurs dames du palais suivent l'exemple de la princesse Marie. Une église et un couvent de religieuses sont fondés près de Van-Lai-Sach, sous le vocable de Notre-Dame de l'Immaculée Conception (juin 1591). La princesse Marie est la première abbesse de ce couvent. Autour du couvent se groupe un village chrétien.

Qu'est devenue cette chrétienté de l'Immaculée Conception ? On n'en parle nullement dans les récits des missionnaires jésuites qui abordèrent au Tong-King trente-cinq ans plus tard. Toutefois il est certain qu'il y avait des chrétiens au Tong-King avant 1626, date de la venue en ce pays du P. Busomi, de la Compagnie de Jésus.

C'est aux environs du confluent du Sông-ma et de son affluent appelé Sông-cai, que la Sainte Vierge a été pour la première fois invoquée au Tong-King sous le nom de l'Immaculée Conception. Il y a un projet d'élever là une église votive à Notre-Dame de Lourdes, afin d'obtenir la prompte conquête de tout le Tong-King par la France et la fin de la guerre avec la Chine. Le Saint-Père a béni ce projet.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Trois cœurs, dont un très beau avec rayons, donné par un prêtre de Paris. — Trois plaques de marbre avec inscription.

Lampes. — 111 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Juillet, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 87 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3 ; devant Sainte Anne, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 13.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 350.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 831.

Nombre de visites faites aux clochers : 533.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Juillet ont été consacrés 53 enfants, dont 19 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Le mardi 21 juillet, la paroisse de Bessé-sur-Braye (Sarthe) était représentée devant N.-D. de Chartres par une très importante députation. Plus de cinquante personnes avaient accompagné M. l'abbé Mézières, curé de Bessé, pour le pèlerinage désiré depuis longtemps. Il y a eu messe à la crypte et bénédiction du Saint Sacrement. Les pèlerins ont laissé au sanctuaire un charmant ex-voto, de belles fleurs de lys artificielles.

Plusieurs paroisses du diocèse de Chartres, Saint-Aignan, Saint-Pierre de Chartres, Le Coudray, Luisant, Clévilliers, Mainvilliers, etc. ; ont vu aussi, à l'occasion des premières communions, beaucoup de leurs enfants se rendre avec leurs curés respectifs et des parents nombreux à la basilique chartraine, où Notre-Dame récompense tout dévot visiteur par de larges bénédictions.

Parmi les prêtres étrangers que nous avons remarqués depuis un mois devant nos Madones, citons : deux chanoines de Rio-Janeiro (Brésil), un curé de la Louisiane (Amérique du Nord), puis des prêtres de plusieurs diocèses de France, comme Paris, Lyon, Rouen, Versailles, Le Mans, Coutances, Orléans, etc.

— La fête de Sainte Anne, célébrée en divers lieux et surtout

à Auray (Bretagne), par de solennelles manifestations, ne passe point inaperçue à la cathédrale de Chartres. Là aussi la piété publique se plaît à honorer d'un culte spécial la sainte mère de Notre-Dame. Quel empressement à venir lui rendre hommage dans sa chapelle de la crypte, le 26 juillet !

— Le Gouvernement a demandé de nouveau des Sœurs de Saint-Paul de Chartres pour les ambulances du Tonkin. Quatre religieuses ont été accordées ; elles ont fait leurs adieux à Notre-Dame et à leur communauté le jeudi 16 juillet.

— Les fidèles des deux sexes, contrits, confessés et *communiés* qui visitent avec dévotion, des premières vêpres au coucher du soleil, l'église insigne de Notre-Dame de Chartres, en la fête de Notre-Dame des Anges (après-midi du 1er août et journée du 2), peuvent gagner pour chaque visite *totiés quotiés* une indulgence plénière applicable aux défunts.

— Le 5 juillet, la paroisse de Saint-Pierre de Chartres a célébré sa fête patronale avec beaucoup d'éclat. Le R. P. Gavillet, rédemptoriste, était l'officiant et le prédicateur. La présence de l'apôtre qui, au carême dernier, donna dans leur église une mission si fructueuse, devait causer aux paroissiens une vive satisfaction. L'office de l'après-midi offrit à la piété un intérêt spécial dans la cérémonie de bénédiction des deux nouvelles verrières consacrées l'une à Notre-Dame du Perpétuel-Secours, et l'autre à Saint-Pierre.

— C'est le jeudi 23, que la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Chartres a eu sa principale solennité de St Vincent-de-Paul ; solennité rehaussée par les privilèges spirituels que S. S. Léon XIII a voulu accorder en conférant à Saint-Vincent le titre de Patron des Œuvres de Charité. Un éloquent panégyrique a été prononcé par M. l'abbé Tissier, professeur à l'Institution Notre-Dame de Chartres. L'assistance était nombreuse. Du reste, pendant toute l'octave, nombreux ont été les pieux visiteurs de cette grande chapelle, et aussi de la chapelle de la maison de Saint-Michel. Les indulgences pouvaient être gagnées dans ces deux sanctuaires, lieu de prière habituel des sœurs de Saint-Vincent.

— La retraite pastorale commencera au séminaire de Chartres le 16 août. Le prédicateur annoncé est le R. P. Jenner, jésuite de Lille.

— La fête de l'Adoration aura lieu à la chapelle des Carmélites, le jeudi 27 août. Prédicateur : M. l'abbé Gérondeau, chapelain de la Communauté de St-Paul.

— Le Pèlerinage national à Notre-Dame de Lourdes aura lieu du mardi 18 au mardi 25 août. Plusieurs trains s'organisent pour le transport des pèlerins (Prix de Paris : 110 fr., 69 fr., 46 fr. — Prix

de Tours : 82 fr., 50 fr., 33 fr., aller et retour). Un groupe de personnes formé à Nogent-le-Rotrou se rendra à Tours et prendra, à cette station, le train 5 du Pèlerinage national. Pour la formation de ce groupe, un appel a été fait dans le diocèse de Chartres à tous indistinctement, mais surtout aux associés de l'œuvre du Dimanche. (S'adresser sans retard à M. l'abbé Lévêque, supérieur du Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou).

En envoyant une offrande pour l'organisation du Pèlerinage, surtout du train des malades, tous, même ceux qui n'ont pas l'intention de faire le voyage de Lourdes, participent à toutes les grâces qui accompagnent les pas des pèlerins.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. J'ai l'honneur de vous demander deux messes et deux neuvaines en action de grâces à Notre-Dame de Sous-Terre qui a daigné nous exaucer en faveur des deux malades dernièrement recommandées. (S. D. à G., diocèse de Chartres).

2. Que Notre-Dame du Pilier veuille bien agréer mon action de grâces et mon offrande. Mon enfant était très malade ; je l'ai recommandée à sa protection ; et la guérison ne s'est plus fait attendre.
(M. M., à Chartres).

3. Ayez la bonté de me faire acquitter une messe à N.-D. de Chartres. Après recommandations à son autel, j'ai retrouvé la santé. Gloire à Dieu et à Marie ! (N. A. à M., diocèse du Mans).

4. Mille actions de grâces soient rendues à notre Bonne Mère ! Après les prières que nous avons faites de concert avec vos jeunes clercs, le Seigneur a accordé la faveur demandée. Grâce à Notre-Dame de Chartres, nous avons été préservés de peines immenses. Je ferai mon pèlerinage. Veuillez acquitter une messe et faire brûler un cierge ! (L. B. à R., diocèse de Versailles).

5. Il y a quelques semaines, mon fils était gravement malade et même dans un état désespéré. J'ai eu recours à N.-D. de Chartres. Le lendemain même du jour où j'avais demandé des prières, mon fils était déclaré hors de danger par les médecins surpris d'un tel changement. Veuillez faire brûler une lampe pendant trois mois devant l'image bénie de N.-D. de Chartres, selon l'engagement que j'en avais pris. (M. C. à C., diocèse du Mans).

6. Remerciements à N.-D. de Chartres que j'avais tant invoquée avant mes examens ! Je veux lui faire hommage du succès obtenu.

(Plusieurs lettres nous sont arrivées de différents endroits, exprimant en termes à peu près semblables à ceux qu'on vient de lire, l'action de grâce à Notre-Dame pour cause identique).

7. Je reconnais devoir à la protection du Seigneur et de Notre-Dame de Chartres, d'avoir subi sans suites graves un terrible accident. Renversée et trépignée par un cheval lancé au galop, j'en ai été quitte pour quelques heures de souffrances et je n'ai conservé aucune trace de blessures. Le pied du cheval avait appuyé au bas de la poitrine sur les scapulaires et les médailles que j'ai le bonheur de porter. (V. L., maison St-J..., à Chartres).

NÉCROLOGIE

— **M. l'abbé Henri-Dieudonné Houlle**, chanoine honoraire de l'église de Chartres, a été enlevé à l'amour de ses paroissiens, le mercredi 8 juillet, à l'âge de 63 ans.

Successivement vicaire de Saint-Pierre de Chartres, aumônier du collège de cette ville; et enfin curé de Saint-Aignan (du 13 novembre 1872 au 8 juillet 1885), il se montra dans toutes ces différentes étapes sacerdotales, un prêtre aussi savant que pieux qui captivait l'estime et l'affection de tous dans l'exercice du saint ministère.

Sa belle intelligence planait à l'aise dans les hautes régions de l'infini, et, tandis que son esprit s'abîmait dans la contemplation du mystère du Verbe Incarné, les divines tendresses de l'Eucharistie énivraient son grand cœur des plus ineffables délices. Nourri dès sa jeunesse de la forte et suave doctrine de l'*ange de l'école*, il avait acquis une science théologique qui lui assignait un premier rang parmi ses confrères. Sa vie était celle d'un vrai fils de Saint François dont il portait, comme tertiaire, les pénitentes et humbles livrées. Hiver comme été, il se levait à quatre heures du matin; et, malgré ses infirmités habituelles, se rendait dans son église pour y épancher son âme au pied du Tabernacle.

Un de ses grands chagrins était de voir le divin solitaire de l'autel si peu connu, si peu visité dans son poste d'amour; aussi, pour le dédommager de cet injurieux délaissement, presque à chaque heure du jour, on le retrouvait dans la maison du Seigneur où l'attirait un mystérieux aimant!

On remarque dans la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Saint-Aignan un vitrail représentant Notre-Seigneur sous la forme d'un prisonnier ; assis sur un banc de pierre il jette de doux regards sur de petites colombes qui voltigent à ses pieds et dont l'une d'elles, qui a été sans doute plus tendre et plus audacieuse que les autres, semble redescendre de son cœur que l'on aperçoit au milieu de la poitrine du divin maître environné de lumineux rayons.

Au bas de la verrière on lit ces mots tirés du saint Evangile :

IN CARCERE... J'ÉTAIS EN PRISON ET VOUS M'AVEZ VISITÉ.

C'est le saint curé qui avait fourni à un artiste habile (M. Lorin),

ce sujet symbolique. Cette belle verrière perpétuera la dévotion toute filiale du bon pasteur envers le Sacré-Cœur de Jésus et l'adorable Eucharistie.

Membre édifiant de l'adoration nocturne, il faisait aussi partie de l'Association des prêtres adorateurs ; mais là ne s'arrêta pas son zèle pour l'extension du culte eucharistique, il établit dans sa paroisse l'*agrégation du Très-Saint-Sacrement*, se réservant la douce tâche, pour son cœur d'apôtre, de faire à haute voix, dans la réunion mensuelle, la méditation en usage. En écoutant les paroles enflammées qui s'échappaient de ses lèvres, on se croyait transporté dans une autre atmosphère ; un courant irrésistible de piété existait entre lui et son auditoire, qui, oubliant les vaines pensées de la terre se sentait, pour ainsi dire, sous la douce influence d'une brise du ciel.

M. Houlle avait une grande dévotion envers la Très-Sainte-Vierge et un attachement inviolable pour la Sainte Église et son chef auguse, le Vicaire de Jésus-Christ. Aussi, dès que Léon XIII eut recommandé la récitation du Saint Rosaire pendant le mois d'octobre, il introduisit ce saint exercice dans sa paroisse, conviant les fidèles à venir chaque soir réciter en commun le chapelet ; il introduisit aussi, pour tous les jeudis de l'année, les prières réparatrices conseillées par le Saint Père.

Bon pour tous, se faisant *tout à tous*, on le voyait entrer et sortir de son confessionnal pour chaque personne qui s'en approchait, sans jamais témoigner le moindre ennui, la plus légère impatience de ces fréquents dérangements. Sa direction était aussi sûre que paternelle, il rassurait les consciences troublées, « et fortifiait les genoux tremblants, » selon l'expression du prophète ; aussi quel coup fut pour ses chers paroissiens cette terrifiante nouvelle qui se répandit avec la rapidité de l'éclair :

« Monsieur le curé se meurt. » D'autres disaient même : « M. le curé est mort. » La vérité c'est que le samedi à cinq heures il confessait encore, et qu'à neuf heures du soir il était frappé d'une attaque de paralysie qui laissait peu d'espoir de guérison. Néanmoins, le lendemain le pieux malade se confessa et fut administré en pleine connaissance, et même, par une faveur inespérée, dans l'état où il se trouvait il eut aussi l'inexprimable consolation de recevoir une dernière fois, dans son âme ravie, son Sauveur adoré.

Le mardi, veille de sa mort, il se passa auprès de sa couche d'agonie une scène digne du regard des anges et du pinceau d'un peintre chrétien. M. l'abbé Pardos, premier vicaire de Saint-Aignan, qui l'entourait des soins les plus dévoués, lui demanda d'une voix émue : « Monsieur le curé, voulez-vous bénir une dernière fois votre paroisse ? » Sur un signe affirmatif, M. Pardos prenant la main du

bon pasteur que la paralysie avait épargnée, prononça les paroles de la bénédiction en faisant, avec cette main défaillante, le signe de la croix.

Bénédiction suprême, reçue au nom des absents, par un petit groupe de personnes qui refrénaient leurs sanglots, tandis que de grosses larmes s'échappaient silencieuses des yeux du bon pasteur ! . . . . .

M. Vassard, chanoine honoraire et curé de Saint-Pierre, officiait à la messe des funérailles. Mgr l'Evêque de Chartres honorait, par sa présence, la mémoire du vénérable curé auquel Sa Grandeur avait apporté la veille de sa mort sa précieuse bénédiction.

Avant l'absoute, donnée par M. Vassard, M. le chanoine Piau, supérieur du grand séminaire, monta en chaire : Sous ce texte de son touchant panégyrique : *Mihi, vivere Christus est et mori lucrum,* l'orateur fit admirablement ressortir dans la vie de ce modèle achevé du bon pasteur de l'évangile, « *la splendeur de la science et celle de* » *la vertu.* M. Houlle a eu la gloire, dit M. Piau en finissant, de » mourir pauvre dans une paroisse riche, » c'était exprimer en quelques mots ce que fut sa charité pour les malheureux ; charité qui n'avait un terme que lorsque le petit sac qui contenait les épargnes de l'excellent curé était vide.

Le défilé funèbre produisait un religieux saisissement, en voici l'ordre sommaire.

Les enfants des écoles rangés processionnellement.— Les *demoiselles de la Congrégation* en blanc, suivant la bannière de la Très-Sainte-Vierge ; (l'une d'elles, placée au milieu du parcours portait une jolie couronne offerte par les enfants de Marie), une députation de l'école normale des filles. — Les dames de l'œuvre des pauvres malades ; les associées de l'apostolat de la prière et de l'agrégation du Saint-Sacrement, avec leurs couronnes respectives. — Venaient ensuite les jeunes gens, de l'école Saint-Ferdinand, portant la belle bannière du Sacré-Cœur, les Frères, la pension de M. Henry, une députation du collège. — Enfin une magnifique couronne, offerte par la fabrique et déposeé sur un brancard émaillé de fleurs, terminait cette partie du cortège.

Apparaissait alors, au milieu d'un nombreux clergé, dans lequel se trouvaient représentés les différents degrés de la hiérarchie sacerdotale, le cercueil du vénéré défunt couvert de ses insignes de chanoine et de son étole pastorale. Les coins du poële étaient portés par MM. Baudoin, de Mianville, Prieur et Chevallier-Rufigny. MM. les vicaires de la paroisse, les parents, les membres du Conseil de fabrique conduisaient le deuil : ils étaient suivis par une foule profondément recueillie.

On comprenait, en voyant passer ce religieux convoi, que ce corps

qui avait subi la loi commune de la mort, ressusciterait un jour transfiguré et glorieux. Aussi entendait-on sur le parcours un homme du peuple, qui disait à un autre : « Quelle différence tout de même de ces enterrements où l'on prie avec ceux des francs-maçons ! ! ! » C'est ainsi que même dans l'immobilité du trépas, le bon pasteur de Saint-Aignan portait encore les âmes à glorifier le Seigneur !

Que M. le Directeur de la Voix *nous permette d'ajouter à notre article précédent les lignes qui suivent :*

Une sainte existence s'est éteinte pieusement à Chartres, le 7 juillet dernier. Madame Goussard (Gabrielle-Eléonore Sédillot), a quitté cette terre d'exil à l'âge de 76 ans, laissant bien des regrets à ses enfants et à toutes les personnes qui l'ont connue. La vie si remplie de cette admirable chrétienne, (dont on pourrait reproduire les traits en retraçant ceux de la *femme forte* de nos livres saints), a été labourée par la douleur ; sur treize enfants qu'elle avait eus, dix dont plusieurs religieuses et un ministre du Seigneur (1), l'ont devancée au ciel.

Profondément dévouée à Notre-Dame de Chartres, elle les lui avait tous consacrés, à une époque où ce pieux usage n'était pas encore généralement adopté.

Comme son mari, de si honorable mémoire, elle faisait partie de la famille séraphique ; ils rappelaient tous deux par leurs vertus, ces bienheureux époux qui furent les premiers membres du Tiers-Ordre de Saint-François.

Une longue maladie, supportée avec une résignation douce et sereine, vint ajouter pour Madame Goussard, un fleuron de plus à cette couronne de la souffrance, qui se transforme pour les élus du Seigneur en un diadème de gloire et d'immortalité.

Un grand nombre de fidèles assistaient à ses funérailles, en témoignage de leurs profondes sympathies pour la douleur de ses enfants, et comme un suprême tribut d'hommages rendus à la vénérée défunte.

Ses deux fils, l'un chanoine honoraire, directeur de la Maîtrise de Chartres, l'autre directeur des Frères d'Argenteuil conduisaient le deuil.

C. de C.

Puissent ces lignes inspirées par des sentiments que nous avons dû respecter et dont nous remercions vivement le trop bienveillant écrivain C. de C., provoquer des prières pour notre chère défunte ! Sans cette espérance de prières, nous n'aurions point osé permettre ici la publicité demandée.

(1) L'abbé Benjamin Goussard, curé d'Amilly, décédé le 19 janvier dernier.

— Nous recommandons aux pieux suffrages du lecteur, avec les deux défunts nommés plus haut, une sœur de Saint-Paul décédée à Bailleau-le-Pin, le 22 juillet, à l'âge de 75 ans. Sœur Madeleine Baldinger avait 59 ans de religion, et elle en avait passé 56 à Bailleau, dans l'exercice du dévouement qui caractérise les filles de Saint-Paul. Ses longs services dans la paroisse ont été bien appréciés par tous ; l'empressement des autorités municipales et des familles à lui faire de dignes funérailles a été une nouvelle preuve de l'estime et de l'affection qu'on avait pour elle.

L'ÉGLISE D'AUTHON-DU-PERCHE

Nos églises sont, en toute vérité, la maison de Dieu. Notre-Seigneur Jésus-Christ, Dieu fait homme pour sauver nos âmes et nous mériter le ciel, y réside continuellement, sous les apparences que son infinie sagesse a adoptées, comme répondant le mieux à son amour et à nos besoins ; il y répand, avec la plus grande libéralité, ses grâces dans nos âmes, soit par le ministère du prêtre dans les sacrements, soit directement à la messe, à la sainte communion, dans les entretiens journaliers auxquels il nous convie instamment. La présence même de l'église, avec le Sauveur Jésus qu'elle abrite sous son toit, et la croix, instrument de notre salut, qu'elle porte bien haut dans les airs, est une prière incessante qui attire sur toute une contrée, la miséricorde et les bénédictions divines. Aussi tout bon chrétien respecte son église, il la vénère, il l'aime, il regarde comme un devoir des plus sacrés son entretien et son embellissement.

A ce sentiment surnaturel, le chrétien peut en joindre un autre. Il lui est permis, il lui est même recommandé d'entourer son église d'un culte, qu'on peut appeler patriotique et filial, quand elle atteste visiblement l'antique origine de la cité qui l'a construite, quand elle relie le présent à un passé qui se perd dans le lointain de l'histoire, quand elle fait revivre une longue suite d'ancêtres que les siècles passés ont vus s'agenouiller humblement sur son sol béni pour adorer Dieu et le prier.

Sous l'impression de ce double sentiment, les paroissiens d'Authon fêtaient le 5 juillet la restauration de leur vieille église romane, une des plus anciennes églises du diocèse, et même peut-être la plus ancienne.

Ce qu'il y a de certain, écrivait un archéologue distingué, M. Charles, c'est que l'église d'Authon remonte à une époque très reculée, et qu'en lui assignant le XIe siècle comme date de son origine, nous ne pensons pas la vieillir ; loin de là, car il serait possible de la reporter au Xe siècle et à l'époque Carlovingienne.

Pendant cette longue durée de huit siècles au moins, elle avait subi des modifications regrettables. Les deux chapelles formant les bras de la croix avaient été supprimées, ainsi que le large clocher qui dans l'origine devait surmonter la partie centrale du transept, suivant un usage assez commun dans les églises romanes.

Il lui restait la nef éclairée sur chaque flanc par quatre étroites fenêtres en meurtrière, le transept moins les deux bras et l'abside de forme circulaire, le tout dans un état de vétusté et de délabrement faisant peine à voir, mais qui heureusement n'est plus qu'un souvenir.

Les curés qui se sont succédé à Authon ont préparé de longue main, avec beaucoup de sagesse et d'intelligence, la restauration si nécessaire de leur église. Ils ont su éviter ces réparations partielles où l'on gaspille des ressources précieuses, et ils ont attendu, avec une patience très méritoire, que les fonds laborieusement amassés fussent suffisants pour permettre d'entreprendre un travail d'ensemble.

M. l'abbé Cottereau et après lui M. l'abbé Laye ont quêté, économisé, grossi lentement le trésor de leur église, consigné les avis des hommes compétents. En mourant, ils ont pu entendre le divin Maître leur rendre témoignage qu'ils étaient de bons serviteurs, d'autant plus dignes de récompense aux yeux de Dieu, que leur travail, si essentiel pourtant, était moins apparent aux yeux des hommes.

Leur successeur, M. l'abbé Dancret, jugea le moment venu de commencer l'entreprise. Il se mit résolument à l'œuvre.

L'opinion réclamait un clocher. On construisit une tour à la fois sévère et élégante, s'harmonisant parfaitement avec le reste de l'église. Ajoutons que, de loin comme de près, l'aspect de cette tour gagne beaucoup à sa situation sur le point le plus élevé de la contrée.

Un des avantages qu'elle a procurés a été de contribuer à l'agrandissement de l'église. Mais ce résultat a été obtenu plus complètement par le rétablissement des bras du transept.

On a ainsi ramené le monument à son plan primitif et on l'a augmenté de deux chapelles parfaitement parallèles, voûtées comme le chœur qui les sépare, ayant chacune leur abside circulaire, avec autel, vitraux et statues, formant de chaque côté accompagnement à l'abside principale.

Celle-ci, servant de sanctuaire, devait être l'objet de soins plus attentifs. On a garni ses trois petites baies de jolis vitraux dont les rayons convergent sur un autel richement sculpté et encadré dans un pavage en mosaïque.

Dans la nef, la voûte en lambris a été renouvelée et six grandes baies ont remplacé les huit petites fenêtres primitives.

Les ressources s'épuisaient rapidement. M. le curé prit le parti de quêter. Faisant violence à sa nature amie du silence et de la retraite, il s'en alla jusqu'à Paris intéresser à son église les riches paroissiens de la Madeleine, accompagné de l'actif et généreux trésorier de la fabrique, M. Paul-Emile Martin-Fortris.

Quand il dut se rendre à Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou, où l'appelait la confiance de Mgr l'Evêque, il aurait pu, s'il eût été moins modeste, contempler avec fierté ou tout au moins avec une satisfaction légitime la grandeur du travail accompli pendant son passage à la cure d'Authon.

Mais combien il restait encore à faire ! Une partie de l'intérieur de l'église, le pavage, les bancs, les murs avaient encore leur aspect misérable.

M. l'abbé Cibois, dès son arrivée, eut une pensée dominante : achever l'œuvre de ses prédécesseurs, terminer son église. Il y a réussi plus promptement que lui-même n'espérait, grâce à la générosité de la population. Secondé par le maire d'Authon, M. Fourmilleau, il travailla activement à créer des ressources nouvelles. Une souscription, suivant de bien près pourtant une souscription précédente, reçut un accueil des plus favorables. Chaque famille

voulut y contribuer selon son pouvoir. On vit se mêler dans le tronc du temple avec un égal mérite devant Dieu l'obole du pauvre et l'offrande du riche. M. le général de Kersalaün, exemplaire en ceci comme en tout le reste, M. le baron de Saint-Avoye tenaient la tête de ce mouvement paroissial. Les châtelains de la contrée prêtèrent leur généreux concours ; citons entre autres : M. le baron de Layre, sa belle-mère Mme Mortimer-Ternaux, Mme de Franqueville et sa fille Mme de Lauriston, Mme Vacher du Grand-Parc. Plusieurs legs, ceux de Mme Paul Martin-Fortris, de M. Fourmilleau, de Mlle Courtois, s'ajoutant aux offrandes des vivants, mirent la fabrique en état de reprendre avec assurance et activité les travaux un instant interrompus.

Aujourd'hui l'église d'Authon ajoute au mérite de ses huit ou neuf siècles d'existence celui de flatter l'œil très agréablement par le bel ensemble de ses proportions et par tous les détails de son ornementation intérieure.

Solide comme à l'époque de sa construction, rétablie avec succès dans son plan primitif, elle a retrouvé même cet éclat et cette fraîcheur qui plaisent dans un édifice de construction récente. Les parois du vaisseau et tout l'ameublement ont été remis à neuf. Le lambris de la voûte a reçu cette ornementation peinte, d'un merveilleux effet, dont le moyen-âge nous a donné de nombreux spécimens. Comme dans les anciennes basiliques romanes, les pièces de charpente visibles à l'intérieur sont devenues, grâce à la peinture, de véritables motifs décoratifs.

Nos sincères compliments à M. Cissé l'architecte et à MM. les membres du conseil de fabrique, qui ont su résister à l'engouement actuel pour les voûtes en briques et en plâtre, et qui ont compris que l'art vraiment digne de ce nom, bien loin de cacher ou de supprimer au dépens de la solidité les parties constitutives d'un édifice, sait au contraire en faire un sujet de décoration. Ils peuvent jouir à présent du bel effet que produit l'intérieur de leur église et de l'admiration que fait naître en tous ceux qui la voient sa décoration peinte, très heureuse, d'un très bon goût et cependant simple et économique.

Ce sera parfait, lorsque les deux grandes baies des chapelles et les six de la nef auront chacune leur vitrail. Les habitants d'Authon tiendront à apporter ce complément à leur œuvre. L'exemple est donné. Déjà M. Paul-Emile Martin-Fortris, toujours en avance en fait de générosité, a offert deux belles verrières représentant Saint-Martin partageant son manteau avec un pauvre aux portes d'Amiens et Saint-Paul sur le chemin de Damas : Œuvre d'art, soigneusement exécutée, sortant des ateliers de M. Lobin, de Tours.

Un travail de cette importance, où l'on a dépensé plus de 80,000 francs, produit de sacrifices que les paroissiens se sont imposés et de la charité chrétienne, demandait à être couronné par une fête solennelle. Cette fête a eu lieu à l'occasion de la bénédiction des parties de l'église renouvelées ou reconstruites. Tout Authon s'y est associé avec empressement et avec une fierté légitime. M. le docteur Mercier, conseiller général du canton, les conseillers d'arrondissement, le maire, les conseillers municipaux, les notables de la ville occupaient le premier rang dans l'assistance. Les élèves du Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou ont rempli l'église des sons harmonieux de leur fanfare et fait entendre des chants et des motets religieux

exécutés avec une rare perfection. Des cantiques ravissants, chantés avec non moins d'art que de piété par un groupe d'excellentes paroissiennes, charmaient les oreilles en élevant les âmes vers le ciel.

M. l'abbé Bourlier, vicaire général, délégué par Mgr l'évêque de Chartres, présidait la cérémonie, assisté de M. le supérieur du Petit-Séminaire de Nogent et entouré des curés des paroisses voisines. Enfant de la contrée, il était heureux, de retrouver embellie et rajeunie cette vieille église où il est venu prier bien souvent dans sa jeunesse.

On a vivement regretté l'absence de M. Dancret, curé de la cathédrale, à qui revient une si grande part de mérite dans l'œuvre dont on célébrait avec joie l'heureux succès. Empêché au dernier moment, il n'a pu se rendre au désir de ses anciens paroissiens.

M. l'abbé Durand, chanoine et premier vicaire de la cathédrale, a pris la parole. Dans un discours admirable de délicatesse et d'à-propos, il a donné à chacun, aux conseillers municipaux, aux membres du conseil de fabrique, aux familles de la ville et de la contrée qui se sont distinguées par leur générosité, à tous les habitants, des éloges parfaitement mérités.

Les habitants d'Authon ont sujet d'être fiers de leur église. C'est pour eux comme un titre de famille qui atteste hautement l'antique origine de leur ville : elle leur rappelle le souvenir des nombreuses générations qu'elle a abritées successivement dans le cours des siècles, elle leur rappelle aussi la foi vive de leurs ancêtres, leurs vertus franchement chrétiennes, leur attachement à la religion. Comme eux, il aimeront plus que jamais cette église qu'ils ont eu à cœur de restaurer et ils seront toujours fidèles à y venir recevoir les bénédictions de l'hôte divin qui l'habite constamment pour les consoler, les fortifier et les sauver.

BORDEAU,
Curé de Béthonvilliers

— Nous recommandons à nos lecteurs, pour leur propre édification, et comme pieuse propagande, **LES FEUILLES D'OR, publication miniature de bonnes pensées et de bons conseils** *pour le bonheur de tous*. Prix de l'abonnement : 1 franc, du 1er janvier au 31 décembre. S'adresser à Delhomme et Briguet Paris, 13, rue de l'Abbaye. — Ou à l'auteur, *M. le chapelain du château de Ceylan, par Coursan* (Aude).

Ces charmantes feuilles qui paraissent tous les 3 mois par 12 feuilles séparées forment à la fin de l'année un charmant petit volume in-18. Voici le titre des sujets contenus dans ce dernier trimestre : — **Divine Hostie. — Le Prix de l'Aumône. — L'Eucharistie console. — Adieux au couvent. — Nous allons au ciel — Je suis chrétien.** — Ajoutons que le développement de ces *textes* si heureusement choisis, sont écrits sous la double inspiration de la foi et de la piété.

RECHERCHES HISTORIQUES sur la fondation de **l'Eglise de Chartres** et des Eglises de Sens, de Troyes et d'Orléans, *par l'abbé A.-C. Hénault*. Paris, Bray et Retaux, rue Bonaparte, 82 ; Chartres, Pétrot-Garnier, et chez l'auteur.

SOUS PRESSE :

SUPPLÉMENT aux Recherches historiques. Réponse aux contradicteurs. Paraîtra prochainement. Se vend avec l'ouvrage.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

9e NUMÉRO — SEPTEMBRE 1885 —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LETTRE DE S. G. Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES AU SOUVERAIN PONTIFE

Chartres, le 10 Août 1885.

Très Saint Père,

Avec quel respect, quelle soumission entière nous avons écouté les avis et reçu les enseignements contenus dans la lettre que Votre Sainteté a daigné adresser au cardinal archevêque de Paris !

L'Église est le chef-d'œuvre de la puissance et de l'infinie bonté de Dieu pour les hommes. Jésus-Christ l'a aimée et s'est livré à la mort pour elle. De même que dans la société civile nous avons une famille, une patrie qui doivent être réglées selon l'ordre et la volonté divine, ainsi dans l'Église qui est la famille des enfants de Dieu et la patrie des âmes, il doit régner un ordre parfait, une hiérarchie complète : son caractère distinctif, c'est l'unité et la subordination, unité de doctrine, unité de gouvernement ; et, comme Votre Sainteté l'exprime admirablement, il y a dans l'Église le pasteur et le troupeau, ceux qui enseignent et ceux qui doivent être enseignés. Les simples fidèles écoutent les prêtres préposés à leur conduite spirituelle par les évêques et ceux-ci écoutent le souverain Pasteur, le chef suprême de l'Église. S. Paul compare sa constitution au corps humain dont l'ensemble forme un tout compacte et dont les moindres parties sont étroitement jointes les unes aux autres sans division aucune, sans lutte ni opposition d'un membre à l'autre. L'Église est encore comparée à une

armée rangée en bataille ; elle a ses soldats, ses capitaines, ses chefs supérieurs et par-dessus tous, le général qui, par l'unité du commandement, imprime la force, meut tous les hommes comme un seul homme, surmonte par là tous les obstacles et fixe la victoire. Heureux donc ceux qui appartiennent à l'Église catholique, apostolique et romaine ! ils n'ont rien à craindre des systèmes de l'erreur ni des attaques de l'hérésie et de l'impiété. Très Saint Père, sous l'égide de votre houlette, nous reposerons en paix ; nous ne pouvons que déplorer, avec Votre Sainteté, la conduite de ceux qui chercheraient à faire prévaloir leurs sentiments particuliers sur ceux du souverain docteur à qui Jésus-Christ a dit : « Tu es pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » — Il n'en sera pas ainsi, nous en avons la confiance ; tous les dissentiments cesseront, vos puissantes et paternelles exhortations y ont mis fin. Votre lettre, d'une si haute portée, demeurera comme un document que nous nous plairons à étudier et à consulter.

Tout ce que vous enseignez comme chef de l'Église, nous le croyons ; tout ce que vous commandez, nous l'observons ; par votre lettre, les esprits incertains ou peu éclairés seront fixés et la foi de tous sera affermie. La persécution qui sévit contre l'Église, tantôt ouvertement, tantôt d'une manière secrète, habilement calculée, rencontrera la pierre ferme, le roc inébranlable au pied duquel elle sera forcée de s'arrêter ; elle pourra faire souffrir, elle pourra dépouiller et réduire peu à peu à l'indigence : dans le passé elle a fait des millions de martyrs ; mais nous avons pour nous la parole de Jésus-Christ: « Ne craignez pas, petit troupeau, car j'ai vaincu le monde. Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. »

Les vœux que nous formons en ce moment, Très Saint Père, c'est que le Seigneur bon et miséricordieux conserve votre santé, prolonge vos jours et nous fasse jouir de ce trésor de sagesse et de science que vous répandez dans tout l'univers.

Croyez, Très Saint Père, que le diocèse de Chartres, particulièrement consacré à la Très Sainte Vierge, vous est entière-

ment soumis et dévoué, que le clergé et les fidèles écoutent avec amour et docilité votre voix et que leur évêque sent croître avec ses nombreuses années sa très respectueuse et vive affection.

En vous offrant ces sentiments, Très Saint Père, prosterné à vos pieds, je prie Votre Sainteté d'en agréer l'expression et je me dis son très humble serviteur et fils.

† Louis - Eugène
Évêque de Chartres.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

ELISABETH SETON (1)

Élisabeth-Anna Bayley, qui devait donner un jour au nom de Seton une illustration si sainte, naquit à New-York le 28 août 1774. Un malheur qu'elle ne connut point lorsqu'elle l'éprouva, atteignit, dès sa tendre enfance, la petite Élisabeth. La mort lui enleva sa mère vers la fin de l'année 1777. Dieu, qui la destinait à tant d'épreuves, lui infligea cette irréparable perte à un âge qui ne comprend pas la douleur. Il épargnait la sensibilité de l'enfant encore faible, pour faire la *femme forte* plus tard. En grandissant, toutes ses affections se reportèrent sur son père, gentleman d'origine anglaise, qui, malgré un second mariage, l'environna toujours, ainsi que sa jeune sœur Marie, de la plus tendre sollicitude et des soins les plus dévoués.

Élisabeth était favorisée des plus heureux dons de la nature: beauté, intelligence, aimable caractère, tout en elle provoquait d'irrésistibles sympathies. Elevée dans la religion anglicane, elle se montrait assidue aux offices de son église, édifiant les assistants par son recueillement et sa ferveur. La lecture des livres saints faisait ses délices; ces pages vivantes de l'esprit de Dieu devinrent la nourriture de son âme : elle y puisait les maximes qui dirigeaient ses pensées, sa conduite, son jugement sur toutes choses.

(1) D'après sa biographie écrite par Me de Barberey. Ce remarquable ouvrage, qui est parvenu à sa 4e édition a. été couronné par l'Académie en 1871. — Editeurs, Poussielgue frères, rue Cassette, 15. —

Les desseins de la divine Providence sur elle se laissèrent entrevoir de bonne heure. Les souvenirs et les traditions de la sainte Eglise catholique l'intéressaient vivement. Les récits de la vie laborieuse et mortifiée des moines, le dévouement et l'abnégation des vierges consacrées à Dieu la pénétraient d'admiration. Le signe de notre Rédemption, le crucifix lui était particulièrement cher. Elle portait toujours à son cou une petite croix suspendue à un ruban : et bien des fois, on l'entendit exprimer son étonnement de voir qu'on rendit si rarement autour d'elle « ce témoignage de respect et d'amour à notre cher Sauveur. »

Si la mort de sa mère avait jeté le premier deuil sur le berceau d'Élisabeth, les sombres évènements qui mirent pendant sept années l'Angleterre aux prises avec les colonies sorties de son sein, vinrent attrister son adolescence. M. Bayley, ce père si tendrement aimé, était attaché comme chirurgien-major au corps d'armée du général anglais Guy Carleton. Ces fonctions pouvaient, dans le choc des batailles, mettre ses jours en danger. Élisabeth le comprenait, et par de ferventes prières elle cherchait à détourner tout péril de cette tête chérie.

L'historien impartial doit constater que dans cette lutte mémorable d'une nation naissante qui veut conquérir son indépendance, l'indomptable énergie du congrès américain, le génie de Wasington, le concours de tout un peuple, et aussi les secours d'hommes et d'argent envoyés par la France, opérèrent des prodiges.

Sept années d'efforts inouïs et de sacrifices héroïques assurèrent enfin aux treize colonies une glorieuse autonomie. Réunies entre elles par le lien fédéral, constituées chacune en État indépendant, elles formèrent désormais la république des États-Unis, dont l'Angleterre et les autres puissances reconnurent l'existence, en 1783, par des traités solennels.

Richard Bayley s'était acquis pendant la guerre un tel renom de science et d'intégrité, que ses concitoyens lui confièrent, à la paix, l'inspection générale des services pour la santé au port de New-York.

L'année 1784 devait faire luire sur l'existence d'Élisabeth un rayonnement de bonheur.

William-Magee Seton, fils de William Seton, noble écossais que son mérite avait fait choisir comme directeur de la banque de l'État de New-York, demanda et obtint sa main. La bénédiction des époux eut lieu dans cette ville le 25 janvier. Tout ce qui semble assurer les promesses de l'avenir avec la félicité de l'heure présente, se trouvait alors réuni au gré des deux familles ; tout souriait à la jeune épouse. Sa position était brillante : une parfaite harmonie régnait entre ses goûts et ceux de son mari ; leur tendresse mutuelle était extrême, et d'année en année sa couronne maternelle s'embellissait d'un fleuron de plus. Mais hélas ! cette halte dans le bonheur devait faire place à de bien grands chagrins. La guerre déclarée entre l'Angleterre et la France occasionna de grandes perturbations dans le commerce des Américains. Dès l'année 1794 le flot de la prospérité s'arrêta pour William-Magee. La mort presque inopinée de son père vint aggraver la position. Chargé seul du poids des affaires, il subit les tristes conséquences des événements.

L'arrivage des vaisseaux qui se succédaient n'apportait plus au directeur que des nouvelles sinistres : la prise de ses cargaisons, l'embargo mis sur ses navires, la saisie de ses fonds retenus au-delà de l'océan.

Humble et résignée, mais en même temps agissante, Élisabeth appliqua sa vive intelligence à seconder les efforts de son époux pour lutter contre l'adversité. Avec une délicatesse, un soin infini elle se tenait dans l'ombre à côté de lui, cherchant à le consoler, à rendre moins lourd le fardeau de ses peines, et surtout à lui imposer cet acquiescement de la volonté au divin vouloir qui change les souffrances de la terre en mérites pour le ciel. Mais ce que son amour et son dévouement ne pouvaient arrêter, c'était le dépérissement des forces de son cher William. Un séjour qu'il fit avec elle et ses enfants à la campagne de M. Bayley pendant l'été de 1801, sembla lui rendre la santé. Élisabeth se réjouissait de son rétablissement, quand le terrible fléau de la fièvre jaune vint causer à son cœur de fille de mor-

telles angoisses. Son père, qui se dépensait sans mesure pour les malheureuses victimes de la contagion, fut frappé lui-même mortellement, et, après six jours d'atroces souffrances, il succomba tenant la main de sa fille chérie qui ne l'avait pas quitté un seul instant.

L'année suivante de poignantes appréhensions vinrent de nouveau assaillir le pauvre cœur d'Élisabeth. William-Magee, son époux, tomba dans un état de langueur des plus alarmant.

Les médecins consultés conseillèrent un voyage en mer. Le changement de climat, les distractions de la traversée, sourirent tout d'abord au malade : mais sous quel ciel voyager ? Le problème était résolu à l'avance, William n'hésita pas un instant. Son imagination se transporta aussitôt vers ses amis de Toscane, les excellents *Filicchi,* près desquels il avait passé avant son mariage de si douces années. La pensée d'y retourner avec sa chère Élisabeth, si capable de comprendre les souvenirs, la poésie et les merveilles de cette terre privilégiée, l'espoir d'y retrouver ses forces évanouies, tous ces mirages d'un heureux avenir lui causaient une joie inexprimable. Élisabeth ne partageait pas les décevantes illusions du malade, mais elle refoulait ses impressions au plus profond de son âme, et se hâtait de faire les préparatifs du départ. Se séparer de ses chers enfants était pour la jeune mère un grand sacrifice ; elle le fit en refrénant ses larmes ! Néanmoins elle résolut d'emmener avec elle *Anne-Marie* qui était entrée dans sa neuvième année, et confia le soin des autres à la tendresse de ses parents.

Le brick américain *The Sheperdess* mit à la voile le 2 octobre 1802, ayant à bord William-Magee avec sa femme et la petite Anna. Le journal de voyage d'Élisabeth écrit pour sa belle-sœur bien aimée, Rebecca Seton, témoigne de sa résignation, de sa force d'âme et de l'élévation de ses pensées ; rapporté textuellement dans la vie d'Élisabeth, nous y renvoyons nos lecteurs (1).

Le 18 novembre, après une traversée de sept semaines, le vaisseau aborda au moment où toutes les cloches sonnaient l'*Ave-Maria.* La joie des passagers arrivés au terme de leur

(1) Ils y trouveront aussi sur la *quarantaine* qu'elle fut contrainte de faire à Livourne, les plus émouvants détails.

voyage fut bientôt troublée par l'ordre qu'on leur notifia d'avoir 40 jours à rester au lazaret. Dans l'état où se trouvait William, c'était là une accablante nouvelle... Ce séjour humide et froid fut délétère pour le malade, et quand, par faveur, il en sortit au bout de *trente jours*, le mal avait fait de tels progrès que, parti du lazaret le 19 décembre, le 26 du même mois, il expira dans de grands sentiments de piété, sous le regard et le soufle de la prière de sa chère Élisabeth.

Ses restes mortels furent inhumés à Livourne. Les Filicchi se multiplièrent pour adoucir la position de la triste veuve. Au commencement de Janvier, ils l'emmenèrent à Florence. Pendant les quatre jours qu'elle passa dans cette belle cité toute remplie du grand et du pieux souvenir des Médicis, son âme fut fortement impressionnée par le spectacle de ces foules si recueillies, réunies dans des églises magnifiquement ornées, pour assister au divin Sacrifice de l'autel. — Le culte de l'Eucharistie, environné de tant de pompe, énivrait son cœur de sensations inconnues jusqu'alors ; celui de la madone si expansif et si populaire la touchait sensiblement. L'*Ave-Maria* venait se placer tout naturellement sur ses lèvres et celles de sa chère Anna, au son de cette cloche du soir qui convie les enfants de la terre à s'unir aux milices du ciel pour saluer ensemble leur commune Reine : invoquer Marie apportait un adoucissement à ses douleurs.

Revenue à Livourne, Élisabeth vit s'évanouir devant ses yeux ces préventions contre le catholicisme enfantées par l'esprit de secte ; fantômes effrayants qui disparaissent au contact de la vérité.

Toute la famille Filicchi lui offrait les exemples les plus édifiants de piété et de charité, ce qui lui faisait dire : « elle doit être bien belle et bien bonne, une religion qui inspire de telles vertus ! »

Avant d'entreprendre un si long voyage, Élisabeth put s'ouvrir avec les Filicchi de ses impressions, de ses doutes, de ses ardents désirs de savoir dans quelle Eglise se trouvait le vrai *dépôt de la Foi.* Éclairée par leurs réponses et par la lecture

d'ouvrages élucidant ces graves questions, embrasser notre sainte religion devint l'objectif de toutes ses pensées : et, quand assez remise pour affronter les fatigues de la traversée, elle quitta l'Italie pour retourner à New-York, elle emporta avec elle les germes de la plus sincère conversion. Antonio Filicchi voulut être du voyage, l'amitié lui en faisait une douce loi, et ses affaires l'y appelaient aussi.

Dire les joies d'Élisabeth en retrouvant ses chers enfants est chose impossible. Cependant revenir *seule* auprès d'eux, c'était là une navrante réalité qui empoisonnait son bonheur.

D'autres peines bien cuisantes, mais d'une autre nature, l'attendaient encore aux rivages de la patrie.

Son âme formée à l'école de la croix, devait en connaître toutes les douleurs ! UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

CATALOGUE des RELIQUES et JOYAUX de N.-D. de CHARTRES

publié et annoté par LUCIEN MERLET, *membre correspondant de l'Institut — Chartres, de l'*IMPRIMERIE GARNIER, M-DCCC-LXXXV.

Ce livre est un petit bijou : ce *Catalogue* d'objets d'art est une œuvre d'art lui-même. Destiné aux amateurs de curiosités bibliographiques et artistiques, il fera leurs délices. Ils seront charmés, surpris même par la beauté des caractères, la finesse des frontispices, la délicatesse des initiales et l'heureuse venue des gravures. Il y a 30 ans la maison Garnier donnait déjà le *Poème des Miracles* qui est entre les mains de tous les amateurs. Il pâlit auprès de notre *Catalogue*. La maison Garnier s'honore, en se surpassant elle-même chaque fois qu'elle imprime des ouvrages qui rappellent la gloire de N.-D. de Chartres et de son sanctuaire. Elle comprend qu'en les soignant spécialement elle fait œuvre patriotique et chrétienne, imitatrice en cela comme dans le reste, de ces grands imprimeurs d'autrefois qui, pour attirer sur leurs presses les bénédictions célestes, en faisaient sortir, après les éditions profanes que nous admirons encore, des Bibles, des Heures, des Vies de Saints, où ils épuisaient toutes les ressources de leur art.

Les érudits accueilleront ce Catalogue avec non moins de bonheur que les bibliophiles. C'est un beau service que leur rend M. Merlet, en tirant des ombres et de la poussière des Archives, une série aussi complète d'Inventaires. Depuis 1322, tous les siècles, sauf le XV[e], ont le leur, et nous pouvons suivre l'accroissement progressif des richesses du Trésor de N.-D. et de la S[te] Châsse. Nous avons des

inventaires complets ou partiels de 1322, 1353, 1521, 1546, 1562, 1571, 1682, 1710, 1792, 1793, 1794. Le plus important est celui de 1682, revu en 1710. Il avait été plusieurs fois publié par fragments ou en abrégé, jamais en entier. La *Voix de N.-D.*, il y a 15 ans environ, en avait donné les premières pages et dernièrement elle se proposait de continuer. Mais, instruite que M. Merlet allait enfin réaliser des promesses faites depuis vingt ans au moins, elle a préféré l'attendre. Elle se félicite de sa résolution. Dans ce Catalogue, l'érudition s'est unie à l'art pour mettre dans un jour éclatant, par des notes savantes et des gravures bien choisies cette collection d'objets précieux qui faisaient du Trésor de N.-D. de Chartres, l'un des plus riches de France. Elle ne pouvait souhaiter mieux : car N.-D. de Chartres en retire plus de gloire.

Dans notre Catalogue, le Trésor semble revivre et reprendre sa place au fond de l'immense édifice, pour redire avec les deux intrépides clochers, les trois portiques peuplés de saints, les longues et mystérieuses cryptes, les éclatantes verrières, et l'admirable clôture du chœur, en un mot avec toutes les pierres de cette incomparable cathédrale, combien nos ancêtres aimaient N. D. de Chartres et vénéraient son précieux vêtement. Nos ancêtres, c'est trop peu dire. Ces reliques, ces joyaux, ces ornements, ces tapisseries dont le Catalogue nous donne la longue liste, étaient apportés, comme le dit M. Merlet, de tous les pays de l'Europe. Ils attestaient éloquemment par leurs provenances diverses, leur nombre, leur richesse que Chartres était alors ce qu'il redeviendra, espérons le avec Mgr Pie, le centre de la dévotion à Marie en Occident.

Aussi, c'est pour étouffer à jamais leur témoignage que les Vandales de 92, 93, 94, ennemis des arts autant que de la religion et du bon sens, les ont jetés dans leur creuset insatiable. Ils auraient voulu renverser la Cathédrale même ! — Remercions les éditeurs d'avoir, autant qu'ils l'ont pu, trompé les vœux de l'impiété. On dit qu'ils présenteront ce Catalogue des destructions artistiques de la Révolution à la grande exposition de 89. Pour être d'une sanglante ironie, l'idée n'est pas mauvaise et nous l'approuvons. A. J. C.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le R. P. Bonomi, miraculeusement échappé des mains du Mahdi, en Egypte, est arrivé à Rome et a présenté à la Propagande un rapport sur sa mission. — Dans le dernier discours consistorial, le Saint-Père a protesté de nouveau contre les entraves apportées à l'exercice du culte catholique à Rome.

Cochinchine — Sous la date du 8 courant, Mgr Van Camelboke, évêque de Hiérocésarée et vicaire apostolique de la Cochinchine-

Orientale, a envoyé de Saïgon une dépêche navrante annonçant le massacre de cinq missionnaires français de sa mission, et qui était ainsi conçue : « Poirier, Guégan, Garin, Macé, Martin, massacrés avec plus « de dix mille chrétiens — assassinats et incendies continuent — « vicariat anéanti. » Nous n'avons pas encore les récits détaillés de tant de malheurs.

— Une lettre de Mgr l'évêque de Kouang-Ton a fait le dénombrement des pertes subies dans cette province : 1,800 familles, environ 14,000 personnes ont été pillées, 7 à 8,000 chrétiens ont été chassés de leurs villages ; 110 chapelles, écoles et résidences ont été détruites.

Espagne. — A Valence beaucoup de Petites-Sœurs des Pauvres ont été victimes du choléra. A Murcie, le Révérend Père D. Garcia, prêtre éminent, a trouvé la mort en prodiguant ses soins aux personnes atteintes du redoutable fléau qui ravage l'Espagne.

L'évêque de Murcie a sacrifié sa fortune personnelle, évaluée à 80,000 duros, afin de subvenir aux besoins des malades. L'évêque de Segorbe a converti le palais épiscopal en hôpital pour les infirmes, qu'il soigne lui-même ; il leur a donné à tous le linge qui était à son usage. Les curés de Murcie, les prêtres, communautés d'hommes, ne quittent pas le chevet des malades. En un seul jour trente et une Sœurs de charité furent atteintes par l'épidémie, elles se disputent l'honneur de remplir le vide fait par la mort. Le catholicisme peut seul inspirer un héroïsme si sublime.

L'archevêque de Séville est mort du choléra.

Marseille. — A Marseille le même fléau a déjà fait plus de 600 victimes.

Rennes. — Une imposante cérémonie a eu lieu, le 28 juillet, à Châteauneuf (Ille-et-Vilaine) dans la propriété du général de Charette. Ce jour-là, en l'honneur du 25e anniversaire de la formation du régiment des zouaves pontificaux, le général a convoqué chez lui tous ses anciens frères d'armes de Rome et de la campagne de France.

L'amiral Courbet. — Les honneurs funèbres devaient être rendus avec magnificence au héros de la récente guerre d'Orient, à l'amiral Courbet. De belles lettres épiscopales, entre autres celle de S. E. le cardinal Guibert, ont loué le brave chrétien mort glorieusement pour son pays.

— Nous recommandons aux prières deux vénérables prélats récemment décédés : Mgr Caraguel, archevêque de Perpignan et Mgr Le Courtier, ancien évêque de Montpellier.

Moulins. — Le Conseil municipal de Moulins vient de prendre un arrêté pour désaffecter l'évêché. On a besoin d'un musée, et l'on prend le palais épiscopal. Il faut bien abriter les vieilleries ; mais l'évêque ? allons donc !

On avait déjà enlevé à Mgr de Dreux-Brézé son petit-séminaire d'Izeures et sa maison de campagne. Le Conseil municipal ne lui prendra plus rien, et pour cause ; mais que peuvent penser les honnêtes gens de ces procédés républicains ?

Une conversion à signaler. — Léo Taxil (Gabriel Jogand-Pagès), le pamphlétaire dont les abominables écrits se propagent depuis plusieurs années dans les campagnes comme dans les villes, vient de se convertir. Il a demandé pardon à Dieu et aux hommes de sa con-

duite, de ses blasphèmes, de ses livres. Il attribue la grâce de sa conversion surtout aux prières d'une de ses tantes qui s'est faite religieuse et qui a immolé sa vie au Seigneur pour attirer la miséricorde divine sur son neveu..... Les francs-maçons ont fait rage contre une telle volte-face de leur ancien ami.

Le saint dimanche. — Un progrès. — Il résulte des renseignements donnés au Sénat de Belgique par M. van den Peereboom, ministre des postes et des chemins de fer, que le repos dominical donné aux agents de tout ordre dans ces deux administrations est entré dans le domaine des faits. Ce repos d'un jour par semaine était nécessaire dans l'intérêt du personnel et du service. Les salaires sont restés les mêmes, et il ne s'est produit dans le public aucun mécontentement sérieux. Il y a encore à Bruxelles les deux distributions de lettres et journaux. Il n'y a pas eu de protestations dans les Chambres ni à droite ni à gauche. C'est un immense bienfait pour le personnel, qui était surmené pendant une grande partie de l'année.

Fruit d'une bonne lecture. — Il y a quelques années, Mgr Dupanloup avait publié un volume fait d'extraits de Fénélon et intitulé : *La vraie et solide piété.* Le gouverneur du Caucasse, M. le général de Nicolaï, venait de demander à ses amis de Paris une caisse de livres destinés à charmer ses loisirs dans l'éloignement où le tenait sa mission. A tout hasard et en souriant un peu, à côté des romans du jour, on glissa le livre de Mgr Dupanloup. Quelques mois après, le gouverneur du Caucase arrivait en France, rejoignait l'évêque d'Orléans chez un de ses amis, M. de M..., passait huit jours près de lui dans une retraite profonde, et, de là, se rendait à la Grande-Chartreuse, dont il occupe encore une humble et paisible cellule.

Prière et sacrifice d'une jeune religieuse. — Cette lettre, où respire la piété la plus touchante, vient d'être adressée à Mgr l'évêque d'Orléans, qui l'a fait publier dans les *Annales* de son diocèse :

« Monseigneur, que Votre Grandeur daigne me permettre de déposer humblement à ses pieds ces quelques lignes que j'éprouve le besoin de lui adresser.

« Dans le Noviciat profès de notre modeste couvent de D... de la Congrégation dominicaine de Sainte-Catherine de Sienne, on a la pieuse coutume de faire tirer au sort à chaque novice qui vient de faire profession, le nom d'un évêché de France, afin qu'elle offre les prières et sacrifices de sa vie religieuse à l'intention de contribuer, selon son humble pouvoir, à attirer sur la personne vénérée du Pasteur, sur son troupeau et sur ses œuvres, les meilleures bénédictions de Dieu. Or, il arrive, Monseigneur, qu'une bonne petite novice qui vient de faire profession sur son lit de mort, et qui, probablement, sera bientôt dans le ciel, a fait sortir de l'urne le nom du diocèse d'Orléans, sur lequel nous n'avions pas encore eu le bonheur de mettre la main. Aussitôt, je lui ai prononcé le nom de Votre Grandeur, et elle a offert sa vie à vos intentions, Monseigneur. Elle a dix-huit ans et se nomme A. de la Croix. Elle meurt dans l'innocence, embellie des grâces de la profession religieuse. Il m'a semblé, Monseigneur, que votre âme de Pontife sourirait à cette offrande, et j'ai pris la confiance de vous la présenter. Cette enfant vous demande votre bénédiction, Monseigneur, pour l'aider à bien mourir, et moi je la sollicite, avec elle, pour la Communauté, pour le Noviciat, pour nos œuvres,

et pour la pauvre Prieure qui se dit, avec un profond et filial respect, de votre Grandeur, la très humble servante.

« Sœur Françoise du Saint-Sacrement. »

Notre-Dame et les Marins du Croisic. — A l'occasion de la *fête* dite *des Pêcheurs*, célébrée dernièrement avec éclat dans l'église du Croisic, la *Semaine* de Nantes rapporte la coutume suivante :

« Sur chaque barque on emporte de l'eau bénite et un des bouquets qui ont servi à décorer les reposoirs de la Fête-Dieu, et ces objets religieux occupent toujours une place d'honneur. Toutes les barques, du reste, ont été bénites au moment où elles étaient lancées à la mer ; pas un marin ne voudrait mettre le pied sur celle qui n'aurait pas reçu la bénédiction du prêtre avant d'être livrée à la navigation. — En passant devant la vieille tour du Croisic, les marins ôtent leurs bérets et font une prière à *Notre-Dame de Pitié*, la patronne de la paroisse. Après avoir quitté le port, en passant devant la chapelle en ruines de Saint-Goustan, à l'entrée en pleine mer, ils se découvrent encore et récitent un *Pater* et un *Ave*. Et puis, à la garde de Dieu !

« Lorsque la pêche commence et que le filet à la sardine va tomber à l'eau le mousse fait son devoir, prend l'eau bénite, la présente d'abord au patron, qui se signe et asperge le filet au moment où il plonge dans la mer, puis à chacun des matelots, qui font aussi dévotement le signe de la croix. »

Culte de la Sainte Vierge en Orient. — Rome tourne avec confiance, en ce moment, ses regards vers ces églises d'Orient, que le schisme a fait déchoir de leur antique grandeur. Divers indices semblent annoncer un prochain retour des peuples grecs vers le siège de Pierre, centre de l'unité catholique. Un correspondant du *Journal de Rome*, très versé dans les choses orientales, a écrit de Smyrne tout dernièrement :

« Les Grecs auront pour eux une grande auxiliatrice, qui est la Sainte Vierge. Il faudrait être dans ces pays pour voir quel amour et quelle vénération ce peuple porte à la Reine du ciel : déjà six grands bateaux à vapeur sont partis hier en pèlerinage pour Tynos ; quatre autres sont partis aujourd'hui, et un nombre égal quittera notre ville demain. Tout ce monde va visiter le sanctuaire miraculeux de Tynos. Les plus pauvres font des économies afin de pourvoir aux frais du pèlerinage et donner au moins cinq francs au sanctuaire de la Vierge, à part le cierge que tout pèlerin fait brûler devant le tableau de la Mère de Dieu.

« Qu'il me suffise de vous dire, pour l'édification de vos lecteurs, qu'un marchand de cierges m'a affirmé avoir vendu, dans l'espace de ces trois jours, plus de deux mille kilogrammes de cierges.

« Voilà pourquoi je dis que les Grecs auront pour auxiliatrice la Reine du ciel. Cette nation a été déjà trop punie pour son orgueil et Dieu ne peut pas tarder de lui pardonner. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une palle brodée. — Des cœurs.

Lampes. — 106 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Août, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 84 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3 ;

A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 350.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 808.

Nombre de visites faites aux clochers : 530.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Août ont été consacrés 53 enfants, dont 29 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Monseigneur Belouino, évêque d'Hiéropolis, a célébré la sainte messe à l'autel de N.-D. de Sous-Terre, le 20 août ; Sa Grandeur venait de Bretagne et allait prêcher la retraite pastorale à Strasbourg. — Nous avons vu au même autel, depuis un mois, des prêtres d'Italie et d'Angleterre, un ancien missionnaire de Chine, d'autres ecclésiastiques des Missions étrangères, des Sulpiciens, des Lazaristes, des Jésuites, et beaucoup de prêtres appartenant à différents diocèses de France.

— Des Frères des Ecoles Chrétiennes sont venus, au nombre d'environ 70, faire leur pèlerinage à N.-D. de Chartres après avoir fait à Dreux leur retraite annuelle.

— La retraite pastorale suivie au grand séminaire de Chartres par la moitié des prêtres du diocèse a été présidée comme chaque année, par Monseigneur qui assistait à tous les exercices. Le prédicateur, le R. P. Jenner, a édifié et vivement intéressé son auditoire par une belle série de méditations et de conférences sur la vie spirituelle dans le sacerdoce. La Transfiguration du divin Sauveur, modèle de la transfiguration du prêtre, tel a été le thème principal de ses entretiens, tous empreints d'une vive piété et remplis de conseils très pratiques. A la fin de la retraite, M. l'abbé Mercier, chanoine honoraire, curé de Toury, a remercié et complimenté le R. P. Jenner au nom des retraitants.

— Le 2 août fête de la Portioncule, les pieuses visites à la cathédrale exigées pour l'indulgence *totiès quotiès* ont été fort nombreuses. A cette occasion, un sermon a été prêché le matin, à la messe paroissiale, par le Rév. Père Pierre-Baptiste, franciscain. La parole sage et éloquente du prédicateur ne pouvait manquer de produire d'heureux fruits. Depuis longtemps, à Chartres, on aime ce qui rappelle Saint François d'Assise et ses œuvres.

— La fête de l'Assomption est un des jours les plus chers à la dévotion chartraine. On le voit à l'affluence des fidèles dans le lieu saint, pour les messes de communion et les offices chantés. A l'heure des vêpres, le concours du peuple est encore plus remarqué, pour la procession dite du vœu de Louis XIII. Il est vrai qu'à Chartres

cette procession est splendide, elle se déploie dans les rues de la cité avec de longues files de confréries aux bannières variées, d'enfants de chœur aux gracieux ornements et se termine par le cortège canonial de la Sainte-Châsse. Partout une foule recueillie se presse sur le parcours, s'incline au passage de l'insigne relique ; qui donc peut ignorer que le Voile de la Sainte Vierge est le palladium sacré de la ville antique ? Cette année, l'officiant de la fête a été M. le vicaire-général Legué. Entre les complies et le salut, M. l'abbé Durand, vicaire de Saint-Pierre, a prêché un excellent sermon sur le Triomphe de Marie et les grâces qui en découlent sur nous.

— Le Pèlerinage national annuel à Lourdes s'est accompli dans l'octave de l'Assomption. Le diocèse de Chartres y a été représenté par cent vingt personnes environ, dont quinze malades inscrits. D'autres diocésains de N.-D. de Chartres font partie des pèlerinages organisés à Versailles et à Orléans.

— De toutes parts on se préoccupe de l'approche des élections générales. Il s'agit là d'un fait si grave dans ses conséquences. « Je ne me fais pas d'illusions, s'est écrié M. Lucien Brun au Sénat, sur ce qui restera bientôt non seulement du budget des cultes, mais de toutes les institutions catholiques et de la liberté religieuse, si les prochaines élections envoient au Palais-Bourbon une majorité animée du même esprit que celle dont les pouvoirs expirent. » Ce qu'exprime si bien M. Lucien Brun, tous les conservateurs intelligents le sentent. Les vrais catholiques en sont fort émus. Aussi commencent-ils à s'unir dans une croisade de prières pour le succès des élections telles qu'il les faut pour le bien de la religion et, par là même, pour le bien de la France. Déjà des demandes de neuvaines et de triduum ont été adressées dans ce but au sanctuaire de N.-D. de Chartres. C'est le 4 octobre que les Français iront aux urnes électorales ; le 4 octobre est la fête du Rosaire. Puisse cette coïncidence être favorable aux chrétiens ! et elle le sera si tous les honnêtes gens veulent ouvrir les yeux sur la situation lamentable du pays et sortir de leur sommeil pour le vote qui s'impose à leur conscience.

— Le prédicateur annoncé pour la fête et l'octave de la Nativité de N.-D. à la cathédrale est un missionnaire apostolique, chanoine honoraire de Lorette, le P. H. Raveau. — Procession aux flambeaux à la Crypte, le 15, vers 8 heures du soir.

— Le 19 septembre, fête de N.-D. de la Salette, à Mignières. Prédicateur : M. l'abbé Hautin, curé de Marboué.

— Le Gouvernement a fait une nouvelle demande de Sœurs de St Paul de Chartres pour la Chine ; quatre religieuses sont parties le 27 août.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Mon mari était atteint d'une congestion au cerveau et tout remède était déclaré impuissant ; le froid de la mort glaçait déjà les membres du malade. Ne perdant point confiance dans la prière, je m'adressai avec ferveur à N.-D. de Chartres et fis plusieurs vœux, entre autres celui d'un pèlerinage avec mon mari. J'ai été pleinement exaucée. Déjà précédemment l'usage de l'eau de N.-D. de Lourdes avait terminé de terribles crises ; cette fois la maladie qui avait repris avec une violence nécessairement fatale s'arrêta tout-à-coup ; la prière à N.-D. de Chartres fit disparaître tout danger ; et le malade revint à un état parfait de corps et d'esprit, malgré les appréhensions des médecins qui annonçaient de funestes suites au moins pour l'intelligence. Nous dirons une fois de plus que jamais on n'invoque Marie en vain.

(M. R. à E., diocèse de Versailles).

2. Je viens vous faire part, Monsieur le Directeur, d'une merveilleuse préservation attribuée par la personne qui en a été l'objet et celles qui en furent les témoins, à la tutélaire médiation de la très Sainte Vierge.

C'était au printemps dernier, dans l'un de ces jours où la nature reprend sa verdoyante parure, une jeune fille, sa mère et leur bonne, étaient allées dans un jardin, situé assez loin de leur demeure, pour y cueillir du lilas. La bonne, chargée de ce soin, prit une échelle qu'elle appliqua contre un mur rapproché des touffes fleuries ; mais, saisie d'un étourdissement subit, au lieu d'en gravir les échelons, elle tomba dans un puisard profond rempli d'une eau glaciale.

Par un coup de Providence qui est resté inexpliqué, l'échelle, placée sans savoir comment en travers du puisard, lui servit de soutien. A cette vue la jeune fille, fervente enfant de Marie, récite à haute voix la *Salutation Angélique,* dont les mots bénis, entendus par la pauvre patiente, remplissent son cœur d'une indicible espérance. Puis, tandis que sa mère soutient le mieux qu'elle peut, et la bonne et l'appui si précaire qui la préserve seul d'une mort presque certaine, la jeune fille désolée va çà et là, demandant du secours : enfin, après un quart d'heure environ de recherches inutiles, quelques personnes accourent à son déchirant appel. Avec leur aide, la bonne, est retirée saine et sauve de la citerne, et jamais elle n'a éprouvé depuis aucun ressentiment de cette horrible chute.

Quand on s'informe si elle a éprouvé une vive frayeur durant son immersion prolongée, elle répond avec simplicité. « Dès que j'ai entendu Mademoiselle prier la Sainte Vierge, je n'ai pas douté un seul instant que je serais sauvée. »

Ce fait émouvant est une preuve bien frappante de la victorieuse puissance de la *Salutation Angélique*, et du doux et filial empire que les enfants de Marie exercent sur le cœur de leur mère bien-aimée !

(M..., de Chartres).

Villars. — Le dimanche 26 juillet, la paroisse de Villars était en fête : on devait bénir à la suite des vêpres, un groupe de trois statues ; et, à cette occasion, la population si chrétienne de ce village faisait à ses hôtes, avec une satisfaction visible, les honneurs de son église nouvellement restaurée. Fierté bien légitime assurément ! car on se demandait si c'était bien là cette même église, naguère encore si nue, si misérable et presque croulante. Oui, c'est bien la même petite église romane, mais consolidée et restaurée à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur, grâce au concours de l'administration municipale, mais très convenablement meublée par le bon vouloir de toute la population, mais en un mot, rajeunie de six à sept siècles, sans préjudice de son style primitif.

Après *Magnificat*, M. l'abbé Piauger qui est originaire de Villars, et qui a bien voulu apporter à cette fête le précieux tribut de sa parole éloquente et sympathique, raconte à ses compatriotes l'histoire de leur pays et de leur église, et ajoute quelques réflexions de circonstance sur le culte des saints et de leurs images. Après le sermon, le voile qui couvre les statues est enlevé pour la bénédiction solennelle, et elles apparaissent toutes radieuses, émergeant d'un massif de verdure et de fleurs, disposé avec le meilleur goût par des mains industrieuses.

La statue de la Sainte Vierge, patronne de la paroisse, et celle de Saint Blaise, second patron, ont été acquises au moyen d'une collecte faite dans le village ; la troisième, celle du Sacré-Cœur est un don du pasteur qui dessert la paroisse de Villars depuis 33 ans. C'est lui d'ailleurs qui a pris l'initiative de la restauration de l'église, et il a aujourd'hui la consolation de voir son entreprise couronnée d'un plein succès.

Nogent-le-Rotrou et Souancé. — Mgr Foucault, nommé chanoine honoraire de la cathédrale et curé de Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou, a été installé au Chapitre le samedi 1er août, par M. le vicaire-général Fauchereau, et le lendemain dans sa paroisse. La cérémonie de Nogent-le-Rotrou a été présidée par M. Rouillon, chanoine honoraire, directeur de l'Institution N.-D. de Chartres, délégué de Mgr l'évêque. L'assistance, aussi nombreuse que recueillie, a passé par les émotions les plus diverses, partagée qu'elle était entre les regrets causés par le départ de M. Legué, maintenant vicaire-général, et les sympathies déjà acquises au nouveau pasteur. Dans

un discours magistral, M. l'abbé Rouillon s'est fait l'écho de ce double sentiment, et a tiré des larmes de tous les yeux. Les cœurs n'ont pas été moins émus, pendant que M. le curé de Notre-Dame a commenté la lettre si paternelle qui lui avait été adressée à l'occasion de sa prise de possession par Mgr l'évêque de Chartres.

— Le samedi, 15 août, M. l'abbé Kermaïdic, si vivement et si justement regretté lui-même à Nogent-le-Rotrou, était installé à Souancé par M. l'abbé Lévêque, supérieur du petit-séminaire de Nogent. L'église était comble ; les paroissiens, et à leur tête les membres du conseil municipal, avaient à cœur de faire le plus honorable accueil au nouveau curé dont ils avaient déjà été à même d'apprécier le mérite.

Notre-Dame de Chartres et le Canada. — Nous avons trouvé dans la *Semaine religieuse* de Montréal (nº du 18 juillet 1885), les lignes suivantes :

« M. l'abbé J.-B. Proulx, qui est parti en France avec M. le curé Labelle, publie dans la *Minerve* des lettres sur notre ancienne mère-patrie qui sont du plus grand intérêt.

De la dernière dans laquelle M. Proulx raconte les commencements de son voyage en Bretagne, nous extrayons un passage qui causera, nous en sommes certain, une vive satisfaction à nos fidèles abonnés ; ils y verront en effet comment la *Semaine religieuse* de Montréal est appréciée par un éminent lecteur, Sa Grandeur Monseigneur Regnault, évêque de Chartres.

« Monseigneur Regnault, évêque de Chartres, est un beau vieillard, à la figure fraîche et rose, qui ressemble beaucoup dans ses manières et ses paroles, à Mgr Bourget. Il me parla longuement du Canada, et il le connaît bien. Il me dit : « Vous trouvez ici deux Montréalais, deux chanoines du chapitre de Montréal, moi et M. Manceau, tout comme Mgr l'archevêque de Martianopolis et Mgr l'évêque de Montréal le sont du chapitre de Chartres. Ce sont des liens qui existent depuis longtemps entre le Canada et ce diocèse qui s'appelait autrefois « le grand diocèse des Gaules. » Ils ont été resserrés, en ces derniers temps par la piété de Mgr Bourget, et Mgr Fabre tient à les continuer. *Quatre fois par mois, nous avons de vos nouvelles par votre* SEMAINE RELIGIEUSE ; *elle est tres intéressante.* » Enfin Sa Grandeur termina par cette gracieuse invitation : « Je vous invite à déjeuner, demain à 11 heures avec Mgr l'évêque d'Orléans qui vient ici en pèlerinage. » — « Bien honoré, Monseigneur, mais il m'est impossible d'accepter, je pars à 9 heures pour Le Mans. » Il me bénit avec effusion, et je sortis, doucement impressionné comme l'on sort d'un entretien avec un grand ami du bon Dieu. »

Quant à nous, nous sommes très heureux et très honoré de cette approbation d'un vénérable prélat qui a pour le Canada et pour Montréal en particulier une profonde sympathie.

Nous nous rappelons que N.-D. de Chartres a béni et fait prospérer les premières missions canadiennes. Nous nous souvenons aussi que Mgr Bourget, dans un des ses voyages en France alla prier dans la cathédrale de Chartres, où il ne put contempler sans une vive émotion les ex-voto des Hurons et des Abenaquis qui y sont déposés. Mgr Fabre, il y a quelques années, visita, lui aussi cette cathédrale..... »

Nominations. — Nous avons parlé plus haut de la nomination de M. le curé de Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou et de M. le curé de Souancé.

M. l'abbé Kermaïdic a été remplacé, au vicariat de Nogent-le-Rotrou, par M. l'abbé Chichy, précédemment professeur au petit séminaire de la même ville.

M. l'abbé Duteyeul, ancien aumônier du collège de Chartres et ancien précepteur du prince Henri d'Orléans, a été nommé aumônier de la chapelle Saint-Louis de Dreux.

— Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur apprenant que les séminaristes chartrains qui se sont présentés aux examens du baccalauréat ont réussi.

Un succès plus important a été obtenu par un de leurs maîtres. M. l'abbé Clerval, déjà licencié en théologie, professeur de dogme au grand séminaire, a subi avec honneur les épreuves de la licence ès lettres devant la faculté de Paris ; il a été reçu treizième sur quatre-vingt-dix candidats.

NÉCROLOGIE

1° M. l'abbé Vilbert. — Le 8 août ont eu lieu les obsèques de M. l'abbé Vilbert (Jacques-Adolphe), doyen des aumôniers de la chapelle Saint-Louis à Dreux, décédé le 6, dans sa 82e année. Prêtres et fidèles affluaient à l'église Saint-Pierre de Dreux. M. le curé respectant les dernières volontés du défunt, a dû se borner à retracer, en quelques mots qui ont vivement ému les auditeurs, les solides qualités de M. Vilbert, les services toujours discrets qu'il a rendus et comme homme et comme prêtre.

Les restes mortels du vénérable chanoine ont été transportés à Anet, sa paroisse natale, pour l'inhumation. Là, pendant le service funèbre célébré devant une très nombreuse assistance, M. l'abbé Olivier, l'un des aumôniers de la chapelle Saint-Louis, prononça

l'éloge de M. Vilbert. Nous sommes heureux de pouvoir publier une partie de ce discours.

Après la touchante promesse de prières pour le défunt, l'orateur esquisse ainsi l'historique de sa vie :

« Moins âgé que M. Vilbert, de quelques années, je n'ai pas eu l'avantage de le connaître pendant ses humanités et son séjour au séminaire de Saint Sulpice. Mais tout jeune homme qu'il était, sorti d'une famille honorable et chrétienne, si distingué par ses bonnes manières, par la rectitude de son esprit, par la vraie amitié qui l'unissait à des cœurs qui ont eu le bonheur de l'apprécier, il a dû être un jeune prêtre pieux et sage, laborieux, se formant vite à l'expérience sacerdotale. Envoyé pour diriger la paroisse de Champhol, il exerça son zèle dans cette localité. Quelques années après il montra à Guainville et à Gilles dont il était en même temps chargé, toutes les ressources du saint ministère, en pratiquant les diverses méthodes dont se servait Saint-Vincent-de-Paul dans les diverses paroisses par où il passa avant d'être appelé aux conseils de la Régente, mère de Louis XIV. Son mérite, ses rares qualités attirèrent l'attention de son vénérable évêque Mgr de Clausel de Montals, de glorieuse mémoire, qui s'empressa de l'appeler auprés de lui en qualité de Secrétaire à l'Évêché et le nomma chanoine honoraire de sa cathédrale. Inutile de dire l'esprit d'ordre et la prudence qu'il apporta dans ces nouvelles fonctions. — Dreux devint sa dernière étape sur cette terre d'exil, et pendant trente années, les habitants de cette ville purent l'apprécier comme il le méritait justement. Nommé par la Reine Amélie un des aumôniers de la chapelle royale de Saint-Louis il continua d'être l'homme du zèle et de la piété ; montrant la plus grande exactitude aux offices et faisant toujours preuve d'une entente cordiale avec ses collègues.

Son temps était partagé entre la prière et l'étude ; les opuscules qu'il a composés l'ont fait remarquer comme érudit et comme archéologue ; nous regrettons que sa très délicate santé ne lui permit pas d'enrichir davantage nos modestes bibliothèques. Honoré de la confiance de Mgr Regnault, il fut chargé de diriger la conscience des Sœurs de Bon-Secours et des Frères des Ecoles chrétiennes. Beaucoup de prêtres et de laïques s'adressaient à lui et lui demandaient des conseils.

Malgré la défense qu'il fit de donner des éloges à sa mémoire, nous ne pouvons passer sous silence ses qualités morales, mais que nous qualifierons ici du nom de vertus chrétiennes, parce qu'un prêtre qui a l'esprit de Jésus-Christ n'en connaît pas d'autres. Sa bonté pour les personnes était remarquable.

Lui si vif de caractère, savait rester patient et plein d'égards pour

tous ; il était largement hospitalier. Que de prêtres ont comme nous goûté les doux fruits de son amitié! Chaque jour des amis venaient prendre quelques distractions chez le respectable aumônier ; il donnait d'excellents conseils ; il racontait avec beaucoup d'intérêt diverses anecdotes ; le tout était quelquefois assaisonné du sel attique, mais nullement entaché du vice de la médisance. Je ne parlerai pas de ses charités, elles avaient le sceau du secret à l'égard des pauvres familles. Pratiquant le conseil de l'Evangile, il ne voulait pas que sa main gauche connut ce que faisait sa main droite.

(L'orateur entre ici dans quelques détails qui font ressortir la tendresse de M. l'abbé Vilbert pour sa famille, la dignité comme l'aménité de ses relations avec de hauts personnages, admirateurs de son caractère et de sa vie ; et il continue ainsi son discours :)

Tant de rares qualités, tant de vertus solidement chrétiennes que nous avons eues sous les yeux nous font grandement espérer que Dieu dans sa large miséricorde lui a déjà ouvert ou lui ouvrira bien vite les portes du céleste séjour.....

2° *Un jeune clerc de N.-D. de Chartres.* — Un jeune homme de 19 ans, Edouard Guion, est décédé à Sancheville, le 9 août, après plusieurs années d'une vie exemplaire à la Maîtrise de la cathédrale et deux de souffrances auprès de ses chers parents. Ce digne clerc de Notre-Dame fit l'édification de Sancheville pendant sa longue maladie ; le souvenir de la piété qui adoucit ses derniers moments restera comme une consolation précieuse au cœur de ceux qui en furent les témoins, et particulièrement de son bien aimé curé. On lui a fait une belle cérémonie funèbre à laquelle ont assisté plusieurs prêtres et une députation des clercs venus de Chartres. Nous recommandons aux prières le défunt et la famille qui le pleure.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

DISTRIBUTION DES PRIX

A L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Année 1884-1885

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Quatrième.— 1er prix : Eugène Bagland, d'Oucques, diocèse de Blois. — Accessit : Maurice Coulombeau, de Chartres.

Cinquième.— Prix : Désiré Bonvoust, de Voves.— Accessit : Joseph Marchand, de Coulonges-les-Sablons, diocèse de Séez.

Sixième.— 1er prix : Paul Damas, de Soizé.— 2e prix : Jules Guillon, de Triel, diocèse de Versailles. — Accessit : Gustave Hermelin, de Janville.

Septième.— 1er prix : Louis Guiard, de Saint-Maxence, diocèse du Mans. — 2e prix : Louis Cardeneau, d'Aucuns, diocèse de Tarbes. — 1er accessit : Ernest Métra, de Chartres.— 2e accessit : Auguste Daguy, de Nogent-le-Rotrou.

Huitième.— 1er prix : Ernest Bitu, de Miermaigne.— 2e prix : Henri Huet, de Gommerville. — 1er accessit : Henri Lambert, de Ver-les-Chartres. — 2e accessit : Joseph Lethiers, de Corancez.

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE

Quatrième.— Prix : Eugène Bagland, 2 fois nommé. — Accessit : Maurice Coulombeau, 2 fois nommé.

Cinquième.— Prix : Adrien Bérard, de Jumeaux, diocèse de Clermont. — Accessit : Charles Reulier, de la Pointe, diocèse d'Angers.

Sixième.— 1er prix : Paul Damas, 2 fois nommé.— 2e prix : Stanislas Paragot, d'Houville. — Accessit : Léon Motte, d'Illiers.

Septième.— 1er prix : Louis Guiard, 2 fois nommé.— 2e prix : Ernest Métra, 2 fois nommé. — 1er accessit : Auguste Denieaud, d'Angers.— 2e accessit : Yves Meudec, de Landerneau, diocèse de Quimper.

Huitième.— 1er prix : Henri Huet, 2 fois nommé.— 2e prix : Joseph Lethiers, 2 fois nommé.— 1er accessit : Lucien Isambert, de Chartres. — 2e accessit : Henri Lambert, 2 fois nommé.

THÈME LATIN

Quatrième.— Prix : Maurice Coulombeau, 3 fois nommé.— Accessit : Eugène Bagland, 3 fois nommé.

Cinquième.— Prix ex-æquo : Joseph Marchand, 2 fois nommé et Adrien Bérard, 2 fois nommé. — Accessit : Désiré Bonvoust, 2 fois nommé.

Sixième.— 1er prix : Paul Damas, 3 fois nommé.— 2e prix : Stanislas Paragot, 2 fois nommé. — Accessit : Louis Ségalen, de Lambézellec, diocèse de Quimper.

Septième.— 1er prix : Louis Guiard, 3 fois nommé. — 2e prix : Auguste Denieaud, 2 fois nommé.— 1er accessit : Ernest Métra, 3 fois nommé. — 2e accessit : Louis Cardeneau, 2 fois nommé.

Huitième.— 1er prix ex-æquo : Lucien Isambert, 2 fois nommé et Henri Villain, d'Ymonville. — 2e prix : Auguste Raffray, de Plouer, diocèse de Saint-Brieuc.— 1er accessit : Joseph Lethiers, 3 fois nommé. — 2e accessit : Henri Huet, 3 fois nommé.

VERSION LATINE

Quatrième.— Prix : Maurice Coulombeau, 4 fois nommé.— Accessit : Eugène Bagland, 4 fois nommé.

Cinquième.— Prix : Charles Reulier, 2 fois nommé. — Accessit : Joseph Marchand, 3 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Stanislas Paragot, 3 fois nommé. — 2e prix ex-æquo : Paul Damas, 3 fois nommé et Jules Guillon, 2 fois nommé. — Accessit : Laurent Faure, de Lourdes, diocèse de Tarbes.

Septième.— 1er prix : Ernest Métra, 4 fois nommé.— 2e prix : Louis Guiard, 4 fois nommé. — 1er accessit : Emile Lefèvre, de Vernouillet. — 2e accessit : Auguste Daguy, 2 fois nommé.

Huitième.— 1er prix : Lucien Isambert, 3 fois nommé. — 2e prix : Joseph Lethiers, 4 fois nommé. — 1er accessit : Ernest Bitu, 2 fois nommé. — 2e accessit : Auguste Raffray, 2 fois nommé.

VERS LATINS

Quatrième.— Prix : Maurice Coulombeau, 5 fois nommé.— Accessit: Eugène Bagland, 5 fois nommé.

Cinquième.— Prix : Joseph Marchand, 4 fois nommé. — Accessit : Désiré Bonvoust, 3 fois nommé.

NARRATION FRANÇAISE

Quatrième.— Prix : Georges Faligan, d'Angers. — Accessit : Eugène Bagland, 6 fois nommé.

THÈME GREC

Quatrième.— Prix : Maurice Coulombeau, 6 fois nommé.— Accessit: Eugène Bagland, 7 fois nommé.

Cinquième.— Prix : Mérille Monié, de Fresnay-le-Comte.— Accessit: Adrien Bérard, 3 fois nommé.

Sixième.— 1er prix : Paul Damas, 5 fois nommé. — 2e prix : Léon Motte, 2 fois nommé. — Accessit : Louis Ségalen, 2 fois nommé.

VERSION GRECQUE

Quatrième.— Prix : Eugène Bagland, 8 fois nommé. — Accessit : Maurice Coulombeau, 7 fois nommé.

Cinquième.— Prix : Charles Reulier, 3 fois nommé. — Accessit : Désiré Bonvoust, 4 fois nommé.

Sixième.— 1er prix : Paul Damas, 5 fois nommé. — 2e Prix : Léon Motte, 3 fois nommé. — Accessit : Jules Guillon, 3 fois nommé.

Septième.— 1er prix ex-æquo : Louis Guiard, 5 fois nommé et Ernest Métra, 5 fois nommé. — 2e prix : Auguste Daguy, 2 fois nommé. — 1er accessit : Auguste Denieaud, 2 fois nommé. — 2e accessit : Albert Rousseville, de Berchères.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ET ORTHOGRAPHE

Quatrième. — Prix : Eugène Bagland, 9 fois nommé. — Accessit : Maurice Coulombeau, 8 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Adrien Bérard, 4 fois nommé. — Accessit : Joseph Marchand, 5 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Paul Damas, 6 fois nommé. — 2e prix : Louis Ségalen, 3 fois nommé. — Accessit : Gustave Billard, de Boncé.

Septième. — 1er prix . Louis Guiard, 6 fois nommé. — 2e prix : Ernest Métra, 6 fois nommé. — 1er accessit : Louis Cardeneau, 3 fois nommé. — 2e accessit : Jules Baudet, de Réclainville.

Huitième. — 1er prix : Joseph Lethiers, 5 fois nommé. — 2e prix : Henri Villain, 2 fois nommé. — 1er accessit : Lucien Isambert, 4 fois nommé. — 2e accessit : Henri Lambert, 3 fois nommé.

GRAMMAIRE GRECQUE

Cinquième. — Prix ex-œquo : Emilien Fret, 2 fois nommé et Joseph Marchand, 6 fois nommé. — Accessit : Adrien Bérard, 5 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Paul Damas, 7 fois nommé. — 2e prix : Louis Ségalen, 4 fois nommé. — Accessit ex-œquo : Stanislas Paragot, 4 fois nommé et Léon Motte, 4 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Louis Guiard, 7 fois nommé. — 2e prix : Louis Cardeneau, 4 fois nommé. — 1er accessit : Yves Meudec, 2 fois nommé. — 2e accessit : Ernest Métra, 7 fois nommé.

GRAMMAIRE LATINE

Sixième. — 1er prix : Paul Damas, 8 fois nommé. — 2e prix : Louis Ségalen, 5 fois nommé. — Accessit : Stanislas Paragot, 5 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Louis Cardeneau, 5 fois nommé. — 2e prix ex-œquo : Louis Guiard, 8 fois nommé et Désiré Mauger, de St-Hilaire-la-Gravelle, diocèse de Blois. — 1er accessit : Ernest Métra, 8 fois nommé. — 2e accessit : Simon Jallon, de Langey.

Huitième. — 1er prix : Lucien Isambert, 5 fois nommé. — 2e prix : Henri Lambert, 4 fois nommé. — 1er accessit : Joseph Lethiers, 6 fois nommé. — 2e accessit ex-œquo : Maurice Lebel, d'Angers et Henri Villain, 3 fois nommé.

HISTOIRE

Quatrième. — Prix : Eugène Bagland, 10 fois nommé. — Accessit : Maurice Coulombeau, 9 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Emilien Fret, 2 fois nommé. — Accessit : François Lamy, de Chartres.

Sixième. — 1er prix : Paul Damas, 8 fois nommé. — 2e prix : Stanislas Paragot, 5 fois nommé. — Accessit : Jules Guillon, 4 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Ernest Métra, 8 fois nommé. — 2e prix : Louis Guiard, 8 fois nommé. — 1er accessit : Désiré Mauger, 2 fois nommé. — 2e accessit : Joseph Sorin, de Chastelais, diocèse d'Angers.

Huitième. — 1er prix : Lucien Isambert, 6 fois nommé. — 2e prix : Joseph Lethiers, 6 fois nommé. — 1er accessit : Maurice Lebel, 2 fois nommé. — 2e accessit : Henri Huet, 3 fois nommé.

GÉOGRAPHIE

Quatrième. — Prix : Eugène Bagland, 11 fois nommé. — Accessit : Maurice Coulombeau, 10 fois nommé.

Cinquième. — Prix : François Lamy, 2 fois nommé. — Accessit : Adrien Bérard, 5 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Paul Damas, 9 fois nommé. — 2e prix : Stanislas Paragot, 6 fois nommé. — Accessit : Louis Ségalen, 5 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Joseph Sorin, 2 fois nommé. — 2e prix : Yves Meudec, 3 fois nommé. — 1er accessit ex-œquo : Louis Guiard, 9 fois nommé et Désiré Mauger, 3 fois nommé. — 2e accessit : Ernest Métra, 9 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Joseph Lethiers, 7 fois nommé. — 2e prix : Henri Villain, 4 fois nommé. — 1er accessit : Henri Huet, 4 fois nommé. — 2e accessit : Auguste Dhuit, de Chartres.

ARITHMÉTIQUE

1er Cours. — 1er prix : Ernest Métra, 10 fois nommé. — 2e prix : Eugène Bagland, 12 fois nommé. — Accessit : Paul Damas, 10 fois nommé.

2e Cours. — 1er prix : Emile Lefèvre, 2 fois nommé. — 2e prix : Jules Guillon, 5 fois nommé. — 1er accessit : Auguste Daguy, 4 fois nommé. — 2e accessit : Gustave Samson, de Fresnay-le-Comte.

3e Cours. — 1er prix : Albert Rousseville. 2 fois nommé.— 2e prix : Louis Cardeneau, 6 fois nommé. — Accessit : Yves Meudec, 4 fois nommé.

4e Cours. — 1er prix ex-œquo : Ernest Bitu, 3 fois nommé et Henri Lambert, 6 fois nommé.— 2e prix : Auguste Raffray, 3 fois nommé.— 1er accessit : Jules Fortin, de Guillonville.— 2e accessit : Simon Jallon, 2 fois nommé.

EXAMEN

Quatrième. — Prix : Maurice Coulombeau, 11 fois nommé. — Accessit : Eugène Bagland, 13 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Joseph Marchand, 7 fois nommé. — Accessit : Adrien Bérard, 6 fois nommé.

Sixième.— 1er prix : Paul Damas, 11 fois nommé. — 2e prix : Laurent Faure, 2 fois nommé. — Accessit : Léon Motte, 5 fois nommé.

Septième.— 1er prix : Louis Guiard, 10 fois nommé.— 2e prix : Louis Cardeneau, 7 fois nommé.— 1er accessit : Désiré Mauger, 4 fois nommé. — 2e accessit : Jules Baudet, 2 fois nommé.

Huitième.— 1er prix : Joseph Lethiers, 8 fois nommé. — 2e prix : Lucien Isambert, 7 fois nommé. — 1er accessit : Auguste Dhuit, 2 fois nommé. — 2e accessit : Henri Lambert, 6 fois nommé.

MUSIQUE

Chant : Soprano. — 1er prix : Laurent Faure, 3 fois nommé. — 2e prix : Auguste Denieaud, 4 fois nommé. — 1er accessit : Gustave Billard, 2 fois nommé. — 2e accessit : Simon Jallon, 3 fois nommé.

Alto.— Prix : François Lamy, 3 fois nommé et Emilien Fret, 3 fois nommé. — Accessit : Maurice Lebel, 3 fois nommé.

Plain-chant. — Prix : Edouard Marcigné, de Chartres et Joseph Marchand, 8 fois nommé. — Accessit : Charles Reulier, 4 fois nommé et Jules Guillon, 6 fois nommé.

Piano.— 1re division. — Prix : Maurice Coulombeau, 12 fois nommé. — 2e division. — Paul Damas, 12 fois nommé. — Accessit : Auguste Denieaud, 5 fois nommé.

PRIX D'ACCESSITS

Quatrième.— Eugène Bagland, pour 6 accessits ; Maurice Coulombeau, pour 6 accessits.

Cinquième.— Adrien Bérard, pour 4 accessits ; Désiré Bonvoust, pour 3 accessits ; Joseph Marchand, pour 3 accessits.

Sixième. — Jules Guillon, pour 3 accessits ; Léon Motte, pour 3 accessits.

Septième.— Ernest Métra, pour 5 accessits ; Auguste Daguy, pour 3 accessits ; Auguste Denieaud, pour 3 accessits ; Yves Meudec, pour 3 accessits ; Désiré Mauger, pour 3 accessits ; Simon Jallon, pour 3 accessits.

Huitième.— Henri Huet, pour 3 accessits ; Lucien Lambert, pour 4 accessits ; Maurice Lebel, pour 3 accessits ; Joseph Lethiers, pour 3 accessits.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE
10e NUMÉRO — OCTOBRE 1885

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

L'Évêché nous a donné communication de l'avis suivant :

AVIS AU CLERGÉ

Dans les circonstances présentes, nous sommes persuadé, comme nous en avons donné l'assurance à M. le Ministre des Cultes dans notre réponse à sa dernière circulaire, que MM. les Ecclésiastiques de notre diocèse ne se mêleront pas aux luttes politiques et qu'ils se maintiendront dans les réserves de prudence que leur impose leur saint ministère.

Toutefois ils n'oublieront pas les devoirs prescrits à toute conscience catholique dans la période actuelle. Déjà, selon les désirs du Souverain Pontife. nous leur avons recommandé, dans un avis précédent, la dévotion du Rosaire pendant le mois d'octobre ; nous les invitons de nouveau et avec instance à prier et à faire prier, pour que les destinées de l'Église et de la France chrétienne ne soient confiées qu'à des mains capables de les diriger selon les vues de Dieu, et que les choix qui se préparent ne tombent pas sur ceux qui se posent en adversaires déclarés de la religion catholique.

Chacun sent qu'il y a là une grave obligation à remplir, à laquelle personne ne peut se soustraire, obligation que le prêtre, consulté en dehors de l'exercice de son ministère, a le droit et le devoir de ne pas dissimuler à ceux qui ont confiance en sa sagesse et ses lumières.

Chartres, le 24 septembre 1885, fête de N.-D. de la Merci.

† L EUGÈNE, *Év. de Chartres.*

NOTRE-DAME DE CHARTRES. — LA BONNE MÈRE
(Suite).

La Très Sainte Vierge, participant à l'œuvre de Dieu, transmet aux âmes la vie surnaturelle. En son béni sanctuaire de Chartres, des apôtres de tous les temps et de toutes les régions sont venus solliciter cette vie pour eux-mêmes et pour les autres. Tel est le résumé de nos précédents articles sur le texte de

Saint Paul : *Filioli,* etc. En expliquant la dernière partie du même texte : *Donec formetur Christus in vobis,* (jusqu'à ce que J.-C. soit formé en vous), nous préciserons mieux la nature et l'étendue de l'admirable mission confiée à la Bonne Mère.

La vie dont nous parlons, c'est la grâce reçue au baptême ; la grâce habituelle, que le péché mortel peut seul détruire, et dont il empêche le retour jusquà l'heure du pardon divin ; la grâce que développe la pratique de la vertu, et qui doit s'accroître en nous jusqu'à son plein épanouissement au ciel. Or Notre-Dame est le canal de toutes grâces ; il n'en est point venant du ciel en terre qui ne passe par les mains de Marie (1). Elle-même a été remplie de la grâce pour la répandre sur tous les hommes, *quantùm ad refusionem ad omnes homines* (2). De là ces invocations multiples des docteurs qui saluent Notre-Dame comme l'auteur de la vie, en déclarant que par elle nous avons accès auprès de Dieu. De là ce cri de l'Église : O femme unique, la seule Vierge qui ait enfanté ; belle porte de la vie qui nous ouvrira le palais céleste !

La vie des âmes, c'est Dieu lui-même, c'est Jésus-Christ. Au lieu des éternelles récompenses, les élus se donnent sans réserve au Seigneur contemplé dans sa beauté infinie, et le Seigneur se communique à eux tout entier. Voilà une notion théologique qui cause aux chrétiens instruits plus de joie que d'étonnement. Mais ce qui étonne davantage, c'est que dès ici-bas puisse commencer en nous l'union avec le Très-Haut. Et pourtant Saint Paul nous a prêché cette merveille, lorsqu'il disait à ses disciples : « Soyez remplis de la plénitude de Dieu. » (Éphés. III-2). Selon Saint Liguori, c'est par l'intermédiaire de ses dons, de ses lumières, de ses attraits pleins d'amour que sur terre Dieu pénètre l'âme et la remplit, exerçant sur elle une action assez semblable à celle du feu sur le fer.

Certes ce n'est pas sur tous les hommes indistinctement qu'Il agit ainsi, mais sur les fidèles enracinés dans son amour. Saint Jean Chrysostôme nous en a donné avis, en commentant ce

(1) *Nulla gratia venit de cœlo in terram, nisi transeat per manus Mariæ* (Saint Bernard).

(2) Saint Bonaventure.

verset de l'épitre aux Éphésiens : « Je prie pour vous... afin que le Christ habite par la foi dans vos cœurs. » (Éphés. III-17).

Si la foi, une foi agissante, une foi rayonnante d'amour, attire ainsi la Divinité selon la promesse du Sauveur : « Nous viendrons, Moi et mon Père, et nous résiderons en lui. » (Saint Jean, 24, 23) ; si dans cette union, voulue par l'infinie charité du Très-Haut, se trouve la vie du fidèle, *propter nimiam caritatem suam convivificavit nos in Christo,* il est clair que la Très Sainte Vierge n'a pas attendu l'Incarnation du Verbe, pour devenir un tabernacle divin. D'ailleurs, dit Saint Augustin, ce serait peu pour Marie d'avoir été Mère de Dieu selon la chair, si elle ne l'avait d'abord été selon l'esprit (1). Maternité spirituelle en partie indiquée dans ce passage de l'Écriture : « Quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, ma sœur et ma *Mère* » et affirmée de nouveau par plusieurs paroles des saints Docteurs, comme celle-ci : *Quotiés obedit, totiés mater.* Accomplir des actes d'obéissance, des actes saints, c'était autant de fois pour Notre-Dame concevoir le Verbe en son âme.

Or cette maternité spirituelle, une de ses gloires, Marie voudrait qu'elle fût le partage de toutes les âmes. En nous tous elle désire, par la grâce et la pratique de la vertu, une formation continuelle de Jésus-Christ : *Donec Christus formetur in vobis;* un perfectionnement graduel de notre vie jusqu'à complète ressemblance avec là sienne, puisque le chrétien doit être un autre Christ.

Comment Marie ne coopérerait-elle pas à cette formation, elle par qui la grâce par excellence a coulé sur tous ; elle en qui a résidé toute la nature divine et qui, selon une belle pensée de Saint Bernardin de Sienne, a une certaine juridiction sur les effluves de la grâce émanant de son sein, océan de la divinité ?

« Il est certain, dit le B. Grignon de Montfort, que J.-C. est en particulier pour chaque homme qui le possède aussi véritablement le fruit et l'œuvre de Marie que pour tout le monde en général, en sorte que si quelque fidèle à J.-C. formé dans son

(3) Saint Augustin. Lib de *Santa Virg.* Cap. 3.

cœur, il peut dire hardiment : Grand merci à Marie ! Ce que je possède est son effet et son fruit, et sans elle je ne l'aurais pas.... Saint Augustin affirme que tous les prédestinés, pour être conformes à l'image du Fils de Dieu, sont en ce monde cachés dans le sein de la Très Sainte Vierge, où ils sont gardés, nourris, entretenus, agrandis par cette Bonne Mère, jusqu'à ce qu'elle les enfante à la gloire, après la mort, qui est proprement le jour de la naissance, comme l'Église appelle la mort des justes. O mystère de grâce inconnu aux réprouvés, et peu connu des prédestinés ! »

A. F. G.

(*A suivre.*)

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

ÉLISABETH SETON [1]

Les premiers épanchements de famille étant passés, Élisabeth manifesta à ceux qui l'entouraient son intention bien arrêtée d'embrasser la religion catholique. Une pareille détermination souleva contre elle une véritable tempête ; elle resta inébranlable. On essaya alors de la prendre par son côté vulnérable : le cœur, avec ses affections tendres et dévouées. Henry Hobart, pasteur de l'église *épiscopalienne* de New-York, dans lequel elle avait eu jusqu'alors la plus grande confiance, devint un auxiliaire bien puissant pour les adversaires de la courageuse Élisabeth. En la voyant si résolue, il comprit qu'il ne devait lui témoigner aucun mécontentement et se contenter de l'engager à réfléchir encore ; à comparer les deux croyances afin de juger par elle-même où se trouvait la vérité. En même temps, et pour lui faciliter cet examen qui *sauvegardait son libre arbitre,* il lui fournissait *des livres* qui contenaient, comme on peut bien le penser, l'exposé de toutes les erreurs et de toutes les assertions mensongères contre l'Eglise romaine si répandues, à cette époque surtout, parmi les protestants.

La trop confiante Élisabeth se mit aussitôt à l'œuvre, faisant

(1) D'après sa biographie écrite par Mme Barberey. Ce remarquable ouvrage, qui contient les plus émouvants détails sur *les commencements de l'Église catholique aux États-Unis*, a été couronné par l'Académie en 1871. — Editeurs, Poussielgue frères, Paris, rue Cassette, 15.

part de toutes les objections qui se présentaient à son esprit au zélé pasteur : celui-ci y répondait avec une force apparente d'argumentation, une suavité de forme et un charme de parole, qui finirent par subjuguer l'âme candide d'Élisabeth pas encore assez éclairée, pour supporter une lutte engagée avec un si habile adversaire.

Néanmoins elle écrivit une lettre à l'éminent Archevêque de Baltimore, Mgr Carroll (auquel Filicchi l'avait fortement recommandée), pour avoir ses lumières, tout en lui avouant « qu'elle s'était affermie dans ses premiers sentiments touchant sa religion. »

M. Hobart, qui ne la perdait pas de vue, lui conseillait maintenant de ne plus s'appliquer à toutes ces controverses et de mettre trêve à ses recherches : puisqu'elle avait trouvé la vérité, à quoi bon dès lors s'adresser à M. Carroll ? Élisabeth se laissa persuader ; mais elle ne détruisit pas ces pages où son âme s'était épanchée dans une sincérité si complète. Elle les abandonna à Filicchi le laissant libre d'en faire l'usage qu'il voudrait. Celui-ci les envoya à l'évêque de Baltimore. Ce *véritable pasteur* écrivit à la pauvre affligée, avec cet accent qui impose et qui persuade, la force avec la douceur : *de forti egressa est dulcedo.*

Élisabeth reçut de cette parole si autorisée une religieuse impression ; néanmoins elle éprouvait de déchirantes perplexités ; dans son trouble elle essaya de retourner à l'Église protestante ; mais que ce culte lui paraissait desséchant en regard du nôtre ! Aussi, suivant l'impulsion de sa piété, elle se plaçait sur un banc de côté faisant vis-à-vis à la chapelle catholique, située non loin du temple protestant, demandant à Jésus-Hostie, avec une foi vive, de venir éclairer ses ténèbres et de lui rendre la paix du cœur. Cependant son agitation intérieure était extrême ; ne sachant quel parti prendre, la malheureuse femme tomba dans une sorte de désespoir. Mais, repoussant à la fin les funestes images dont elle était obsédée, elle ouvrit un volume de Bourdaloue qui se trouvait sous sa main, juste à l'endroit de la fête du jour qui était celle de l'Épiphanie.

Il lui sembla qu'en lisant ces pages écrites par l'un des plus grands maîtres de la vie spirituelle, c'était Dieu lui-même qui lui indiquait la voie qu'elle devait suivre. « Seigneur, s'écria-t-elle, en tombant à genoux, votre heure a sonné pour votre humble servante. Désormais plus d'hésitation, de faiblesse, de délais, sainte Église de Jésus-Christ, soyez *mon guide, mon étoile,* enseignez, dirigez, appelez à vous votre enfant pour jamais docile et fidèle. »

En ce moment suprême qui devait inaugurer l'ère de son entière et inébranlable conversion, Élisabeth aurait bien voulu trouver un prêtre catholique pour lui ouvrir son âme ; mais la chose étant impossible, elle écrivit immédiatement à l'abbé de Cheverus, alors attaché à la mission de Boston.

« Les catholiques me sont représentés comme la lie du peuple, lui disait-elle, et leur congrégation (1) est traitée devant moi de *peste publique ;* mais cela ne me trouble nullement. Je ne cherche que Dieu et son Église, c'est là que j'espère trouver ma paix, je ne l'attends pas de ce qui est humain. »

C'est que l'arme du mépris était celle que les ennemis de l'Eglise catholique choisissaient de préférence pour la maintenir dans sa position humiliée, et détourner d'elle les conversions. En dépit de leurs efforts, la liberté de conscience, inscrite dans la nouvelle constitution, triomphait des préjugés du peuple américain, échappait à la sourde conspiration des sectes protestantes, et se hâtait de produire ses fruits. Libres d'agir en plein air, quelques généreux apôtres du catholicisme, par l'héroïsme de leurs sacrifices, l'ardeur de leur zèle, la dignité de leur caractère, révélaient aux yeux de tous les beautés et les grandeurs de la religion qu'ils professaient. Les premières années du 19e siècle furent pour l'Eglise d'Amérique l'heureuse et brillante aurore d'un jour qui devait avoir un si lumineux prolongement.

Ce qui est bien glorieux pour notre chère Patrie, c'est que ces missionnaires apostoliques qui arrosaient de leurs sueurs les sillons creusés par eux pour y recevoir la bonne semence

(1) On donnait ce nom aux quelques catholiques réunis alors à New-York.

du salut ; ces vénérables prêtres de Saint-Sulpice ; ces fondateurs des séminaires et presque tous les premiers évêques des sièges épiscopaux créés primitivement dans l'Amérique du Nord, furent des prêtres français arrachés aux œuvres commencées dans leur patrie, et dévoués, par la fureur révolutionnaire, au bannissement et à la mort. Entre tant de noms illustres, celui de *de Cheverus* apparait entouré d'une auréole de gloire et de sainteté. Sa mémoire est également vénérée en France et dans les État-Unis. Au moment où Élisabeth fut inspirée de s'adresser à lui, la renommée de sa charité et de ses talents s'étendait au loin, et avait déjà conquis bien des âmes à Jésus-Christ.

Guide très éclairé dans la conduite spirituelle, M.de Cheverus n'eut pas un instant de doute sur la prochaine conversion de celle qui, tout à la fois repentante et victorieuse, demandait à être amenée entre les bras de la véritable Eglise, au sortir du creuset de l'épreuve. Il pressentait que la Providence avait de grands desseins sur elle, et s'attacha de toute l'ardeur de son zèle à écarter les derniers obstacles qui auraient pu la retentir.

Élisabeth de son côté, toujours plus docile aux inspirations de la grâce, sentait de jour en jour grandir son courage et disparaître ses incertitudes. Sous la plume inspirée de celui qui se dévouait à l'instruire, la clarté se faisait autour d'elle, la religion lui apparaissait toute radieuse de certitude et de beauté. Bientôt elle n'hésita plus à l'embrasser.

Le Mercredi des Cendres (quatorze mars 1805), un magnifique spectacle était offert aux anges qui le contemplaient du haut du céleste séjour, et aux enfants de la terre admis à en être les heureux témoins, Élisabeth Seton abjurait formellement le protestantisme entre les mains de M. Mathew O'Brien, prêtre Irlandais des plus distingués, et en présence d'Antonio Filicchi, qui se porta devant Dieu garant de ses promesses.

Élisabeth reçut le sacrement de pénitence peu de jours après, et, le 25 mars en la douce fête de l'Annonciation, elle fut admise au banquet divin. « *Je l'ai reçu,* le Dieu d'amour, écrivait-elle à sa chère Amabilia Filicchi ! Quelles solennelles impressions,

la veille au soir ! Quelles craintes de n'avoir pas fait tout ce qu'il fallait pour me préparer ! En même temps, quels transports de confiance joyeuse et d'espérance en sa bonté ! Mon Dieu ! Jusqu'au dernier jour de ma vie, je me rappellerai cette *veille* passée dans l'attente de l'aube du matin, ce cœur agité, tremblant, si impatient de partir... Cette longue course avant d'arriver à la ville ; chaque pas me rapprochait de la rue de l'Église; plus près encore de l'autel, plus près surtout du tabernacle, d'où il allait descendre pour prendre possession de cette pauvre demeure, si entièrement à LUI ! Et quand IL fut venu, cette première pensée que je me rappelle : « Que Dieu se lève et que ses ennemis soient dissipés » ; car il me semblait que mon Roi était venu pour prendre possession de son trône ; tellement qu'au lieu de la bienvenue humble et tendre que j'avais pensé lui faire, je ne trouvais plus en moi qu'un sentiment de triomphe, de joie, d'allégresse, de ce que mon libérateur était venu : mon défenseur, mon bouclier, ma force, mon salut, pour ce monde et pour l'éternité. »

Il ne faut pas s'étonner de ces élans, de ces transports d'amour, qui débordent de l'âme d'Élisabeth au moment où, après une si longue attente, elle put se rassasier du Pain divin, objet de ses plus chers désirs. Les protestants qui se convertissent sont *affamés* de l'Eucharistie : c'est vers Jésus-Hostie offert comme sacrifice ou reçu comme sacrement, que convergent toutes leurs aspirations, c'est en LUI et par LUI qu'ils agissent, qu'ils vivent. Désormais, c'est LUI qui vient combler le vide immense de leur cœur jusqu'alors privé de son centre, de sa lumière, de son foyer d'amour... Ah ! combien la vivacité de leur foi ne vient-elle pas confondre nos inexplicables langueurs. Hélas ! nous qui avons toujours connu Jésus-Hostie, nous qui, bien jeunes encore, avons été initiés aux doux mystères du Tabernacle, nous restons froids, glacés en présence de tant de merveilles, tandis que ces *tard-venus* dans le bercail de l'Eglise sont tout embrasés du feu de la céleste dilection. Mais à ces saintes ardeurs ne s'arrêtent pas les témoignages de leur foi : la persécution suit pour le plus grand nombre l'acte solennel de leur

abjuration ; c'est dans la sainte communion et dans l'espérance des éternelles récompenses qu'elle renferme, qu'ils puisent la force nécessaire pour faire généreusement les sacrifices, souvent héroïques, qui sont la suite de leur retour à l'antique foi de leurs pères, abandonnée par les novateurs, soit qu'ils s'appellent *Luther, Henri VIII, Calvin, Zwingle*, et tant d'aures hérésiarques.

Élisabeth s'attendait à ces épreuves ; nous verrons en terminant le récit de sa vie avec quelle sainte vaillance elle sut les supporter.

(A suivre.) Un humble servant de Marie.

ALLIANCE CATHOLIQUE

RAPPORT PRÉSENTÉ A MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES PAR M. L'ABBÉ PROVOST, DIRECTEUR DIOCÉSAIN DE L'ALLIANCE

Monseigneur,

L'Alliance Catholique est une œuvre que vous entourez d'une affection toute paternelle. Vous l'avez accueillie, à son arrivée au milieu de nous, comme une espérance de résurrection dans les temps mauvais où nous sommes ; vous l'encouragez aujourd'hui à enrôler les foules sous la bannière du Christ, à les y retenir par le culte et l'amour de la croix. Animé de cette tendre sollicitude, vous m'avez fait l'honneur de m'inviter à vous exposer, en quelques pages, les moyens d'assurer à l'Alliance Catholique, dans votre diocèse, le double privilège d'un accroissement rapide et d'une puissante vitalité. Je m'efforcerai de répondre en ce rapport au désir de votre Grandeur.

I. Vous rappelez-vous, Messieurs, la douce et forte émotion de vos cœurs quand il vous est donné, au soir d'une Première Communion, d'assister, dans une de nos campagnes, à la rénovation des vœux du baptême ? La paroisse entière est accourue vers l'église trop petite ce jour-là, pour contenir la foule, et l'âme candide des enfants projette sur tous les visages les rayons de son innocence et de sa joie. Aussi que de larmes brillent aux paupières ou sillonnent les joues, lorsque les heureux communiants marchent vers les fonts bénits, en répétant, avec une juvénile fierté, leurs cris d'espérance et leurs chants d'amour ! Bientôt, en quelques mots vibrants, le pasteur rappelle le lien mystérieux que le baptême établit entre Dieu et l'homme ; l'obligation de reconnaître les avances, les bontés, les promesses divines par une affectueuse soumission ; le courage enfin de défendre sa foi contre les assauts du démon, de la chair et du monde, nécessaire au chrétien qui veut faire honneur à sa parole et rester

fidèle à son Dieu. Alors, en face du crucifix et la main sur l'évangile, chaque enfant prononce à haute voix, au milieu du silence recueilli de la multitude, ces paroles traditionnelles : « Je renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres et je m'attache à Jésus-Christ pour toujours. »

A l'heure de cet engagement solennel, ces premiers communiants présentent aux yeux des Anges et de l'Église un spectacle plus grand que celui d'Annibal jurant à son père, sur l'autel de la patrie, de poursuivre les Romains d'une haine implacable.

Mais cette cérémonie si aimée, cette promesse si expressive, ne sont-elles pas une ligue sainte pour la défense de Dieu et de ses droits ? Ne sont-elles pas le germe de notre œuvre ? Il suffirait d'ajouter la bénédiction solennelle des crucifix et l'inscription, pour avoir le rit complet de l'agrégation, faire participer tous les enfants aux indulgences et aux faveurs de l'*Alliance.*

Par cette affiliation publique des premiers communiants à l'Alliance Catholique, la cérémonie de la rénovation des vœux, déjà si imposante, serait encore agrandie ; et notre Œuvre, établie dans toutes les paroisses, verrait grossir chaque année le nombre de ses bataillons.

Un antique usage, pendant de longs siècles, permit aux chrétiens de prélever, au moment de la Communion, quelques parcelles de l'hostie consacrée. Ils les déposaient dans leurs maisons, les emportaient dans leurs voyages : c'était leur défense, leur sauvegarde contre les dangers de l'âme et du corps. Au moyen-âge cette coutume était encore observée. Urbain II, le pape des Croisades, en parcourant notre France pour prêcher la guerre sainte, conservait, dans un blanc sachet de soie suspendu à son cou, Jésus, sous les voiles de l'Eucharistie. Saint Thomas de Cantorbéry lorsqu'il se présentait devant Henri d'Angleterre, était muni de cette divine armure ; les laïques eux-mêmes imtiaient souvent de si touchants exemples.

Aux enfants admis pour la première fois à la Table Sainte, nous ne pouvons plus aujourd'hui confier, comme viatique, comme soutien de voyage, le corps adorable du Fils de Dieu ; donnons-leur du moins la croix, cet autre souvenir du grand sacrifice, cet autre gage de l'amour du Sauveur. Le crucifix témoin des joies pures de ce beau jour, deviendra leur ami, leur guide, leur protecteur ; jusqu'au soir de la vie, il leur parlera de leur première communion, du vieux curé de leur paroisse, des vérités entendues au catéchisme et de l'allégresse des cieux à la conversion du pécheur.

II. Il ne suffit pas d'ériger l'Alliance, ni de lui attirer périodiquement de nouvelles adhésions, il faut la rappeler souvent au peuple et entretenir la ferveur de nos associés. Aussi notre premier soin doit être de faire pénétrer le crucifix dans toutes les demeures où sa vue seule éveillera d'émouvants souvenirs.

La croix du Sauveur accompagnait toujours nos pères : elle présidait à leur travail et à leur repos. Suspendue au-dessus du foyer, elle recevait les prières et bénissait les labeurs quotidiens ; abritée sous les rideaux du lit, elle protégeait le sommeil, soulageait les souffrances ou consolait l'agonie. La mort même ne brisait pas cette divine intimité. D'après un usage, qu'il faut bien nous garder de laisser périr, la croix était déposée dans le cercueil sur la poitrine du défunt. Mais, hélas ! à ces croix qui, une à une, avaient laissé les murs en deuil et suivi les chrétiens dans la tombe, le vide ou des figures profanes ont succédé ; les fils, trop oublieux ou trop indifférents, n'ont pas religieusement remplacé les crucifix disparus ; et l'on voyait naguère (on voit peut-être encore) des villages entiers dont nulle famille ne possédait l'image du divin crucifié.

Aussi profitons de toutes les circonstances favorables pour faire aimer la croix et la répandre autour de nous. Il se trouve dans la vie mille occasions d'encourager ou de récompenser par une largesse, de resserrer par une discrète munificence les liens du sang et de l'affection. Sous les noms divers, mais toujours bien accueillis, de présent, d'étrennes ou de souvenir, donnons le crucifix aux malades et aux pauvres, à nos parents et à nos amis. Distribuons-le surtout aux grandes solennités chrétiennes, au milieu des cantiques et des acclamations populaires, à la clôture d'une mission ou d'une retraite, le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix ou du Vendredi-Saint, et mieux encore peut-être, au soir d'une première communion ou d'une confirmation.

Si la réception de ces crucifix de famrlle est unie intimement à l'une de nos grandes joies, fait partie intégrante de nos meilleures années, l'arbre divin, abrité dans les plis de notre âme, échappera à tous les ouragans, et les souffles impies ne pouront jamais le déraciner.

Voyez l'image de la première communion. On la rencontre dans la chambrette de l'ouvrier parisien et dans la chaumière du paysan : partout elle est pieusement conservée. L'enlever de ces maisons, ce serait arracher des cœurs la plus belle page de leur vie.

III. La présence du crucifix dans toutes les demeures réveillera le souvenir et l'amour de notre œuvre ; mais c'est le zèle et la prédication du prêtre qui seront la vie et la force de l'Alliance.

Dans sa lettre aux fidèles de Corinthe, St Paul leur remet en mémoire quels ont été au milieu d'eux le mode et le sujet de son enseignement. « Pour vous annoncer l'Évangile, je ne suis pas venu vers vous « avec des discours d'une sagesse toute humaine, et je n'ai pas fait « profession de savoir autre chose que Jésus et Jésus crucifié » (1 Cor. II et 2). Il est nécessaire que la parole du pasteur, à l'exemple de celle de l'apôtre, redise souvent au peuple le mystère et les vertus de la croix. Tantôt claire et méthodique, elle déroulera les épisodes du long drame

qui commence au paradis terrestre et s'achève au Calvaire, mais se renouvelle à travers les siècles ; tantôt chaleureuse et pressante, elle suscitera les courages et les dévouements pour l'imitation ou la défense du Rédempteur ; tantôt simple et familière, elle expliquera ces pieuses pratiques en l'honneur de la croix, inventées par les Saints et conservées par la piété populaire. Que de coutumes touchantes, inaperçues ou languissantes au sein de nos campagnes, ne tarderaient pas à mourir, si le prêtre ne les recueillait pour les vivifier au contact de sa foi ! Fêtes de l'Alliance, adorations de la croix, processions au crucifix, bénédictions de croix champêtres, autant d'heures bénies qui s'offrent à nous de ranimer de pieux usages et de former des habitudes chrétiennes. Il est facile d'ailleurs de faire naître des occasions. En ces jours privilégiés où les fidèles viennent encore en assez grand nombre à la Table Sainte, Mr le Curé, pour terminer l'action de grâces, pourrait réciter publiquement la belle prière au crucifix : *O bone et dulcissime Jesu*, etc..... à laquelle est attachée une indulgence plénière. A la suite des vêpres, il pourrait célébrer les exercices du Chemin de la croix, la plus excellente des dévotions au crucifix. Ces exercices sont aimés de nos populations, et ils seraient suivis avec empressement, au moins plusieurs fois l'année, dans les paroisses où ils ne se pratiquent jamais. Le peuple, qui vit surtout par les sens, comprend peu le beau langage ; une coutume, une action, un signe est plus à sa portée, et nourrit mieux sa foi.

Tels sont, Monseigneur, les moyens qui me semblent devoir favoriser les conquêtes et assurer l'empire de l'*Alliance Catholique*. Je suis heureux de remerciet Votre Grandeur qui a daigné les approuver et les bénir.

NOTRE-DAME de CHARTRES au JAPON et dans l'INDIANA

On a bien voulu nous communiquer pour la *Voix* une lettre du P. Ligneul à l'un de ses confrères de Chartres.

Tokio (Japon) Juin 1886

Mon cher Curé et vieil Ami,

« J'ai fini par apprendre, en lisant les « Missions catholiques, » que vous avez versé à mon intention une assez belle aumône. Je vous en suis profondément reconnaissant ; nous avons grand besoin qu'on nous vienne en aide, les œuvres grandissent et se multiplient, les dépenses augmentent tous les jours dans la mission, et les ressources diminuent. Les protestants avec qui nous luttons, ont à peu près dix fois plus que nous de moyens humains, mais ils n'ont pas l'essentiel : Dieu n'est pas avec eux.

Aussi avec beaucoup plus de bruit, obtiennent-ils beaucoup moins de résultats. Je vous remercie d'autant plus que la condition des

prêtres en France est plus précaire que jamais en ce moment. Dieu vous le rendra : ce qu'on place à intérêt sur Lui est bien placé. De mon côté j'en ferai le meilleur usage possible.

Mon travail ici est le même qu'à Chartres, je tâche d'élever des prêtres ou au moins des catéchistes. Nous en avons une vingtaine à la maison, les grands travaillent déjà au dehors avec les missionnaires et reviennent au séminaire se reposer. — Avec cela je suis chargé, pour la partie religieuse, d'un orphelinat tenu par les Sœurs de la Sainte-Enfance, où il y a environ 180 enfants, et une centaine en nourrice. De plus, avec la permission du gouvernement japonais, j'ai un journal mensuel, non pour publier des nouvelles, mais pour envoyer aux chrétiens dispersés, et aux catéchistes qui sont dans l'intérieur du pays, des explications suivies de la religion, et la solution des difficultés proposées par les payens et les hérétiques. C'est beaucoup d'ouvrage, surtout quand il faut écrire en Japonais. Je ne rédige pas moi-même en caractères chinois, j'écris avec les signes européens, et je dicte à des lettrés qui mettent la phrase en signes japonais. Vous voyez que ce n'est pas facile ; heureusement que j'ai trois hommes dévoués, surtout un jeune bonze, (mon premier baptisé ici), très intelligent, et qui me rend tous les services possibles. J'oubliais de vous dire le nom de mon journal : en souvenir de la France d'autrefois, et pour marcher bien à découvert, je l'ai intitulé le *Soldat de Dieu*. En voyant ce titre, la police japonaise a bien souri un peu, mais n'a pas fait la moindre difficulté. Pourtant la liberté religieuse n'est pas encore écrite dans la loi, mais en réalité nous en jouissons. Le sang des martyrs japonais visiblement nous protège ; parmi tant de sectes, la vérité peu à peu se fait jour, ce n'est pas encore le grand soleil, mais c'est déjà une belle aurore...»

Le missionnaire termine par une recommandation aux prières, nouveau témoignage de sa confiance en Dieu et en Notre-Dame de Chartres dont il voudrait bien propager le culte dans le pays lointain où s'exerce son zèle et se consume sa vie.

— A la lettre du P. Ligneul nous en joignons une que nous avons reçue d'un autre de nos compatriotes attaché depuis plusieurs années à l'Université d'Indiana (États-Unis). Le F. B. religieux de Sainte-Croix se recommandant à N.-D. de Chartres et rappelant ses impressions d'autrefois auprès de cette Bonne Mère, continue ainsi :

« ..... Voilà ce qui fait notre principale force pour supporter, avec courage et résignation, tous les sujets de mortification que l'on rencontre nécessairement quand on est appelé, au delà des mers, à vivre au milieu des nations étrangères. Ne croyez pourtant pas que je me plaigne de ces sujets de mortification. Outre que le murmure

m'en ferait perdre tout le mérite, je dois avouer qu'ils sont très peu nombreux pour moi : je pourrais même les résumer en un seul qui est l'excessive rigueur du climat. Un froid sibérien et une chaleur tout africaine partagent ici toute l'année. L'hiver surtout est si rigoureux que celui qu'il fait en France passerait pour un automne aux États-Unis. Et pourtant nous n'avons pas encore trop à nous en plaindre, car nous avons relativement peu de malades d'ordinaire, votre serviteur peut vous certifier pour son propre compte qu'il jouit de bonne santé, grâces à Dieu. Et puis, il faut vous dire que si le climat ne nous ménage que des rigueurs, nous trouvons une ample compensation dans des consolations qui nous viennent par ailleurs. La religion catholique prend chaque jour une extension aussi consolante que merveilleuse. Les diocèses et les paroisses s'érigent rapidement ; les églises et les écoles catholiques se multiplient comme par enchantement. Grâce à une liberté des cultes bien définie et exactement pratiquée, nous ne trouvons aucune entrave à nos cérémonies et démonstrations religieuses. On dirait que l'Église gagne aux États-Unis tout le terrain qu'elle semble perdre en France. Nos missions marchent bien et notre Université est en pleine prospérité. L'an dernier nous avons eu quatre cents élèves, et nous en attendons tout autant pour la session prochaine, qui s'ouvrira le 8 septembre. Puisse le bon Dieu bénir nos travaux et nos efforts, et nous accorder un succès religieux aussi abondant que le succès scientifique !

Ave Maria, tiré d'une chanson populaire allemande

Je vais chanter un pieux ermite qui t'aimait, Vierge sainte, par dessus toutes choses, et qui commençait tous ses discours par *Ave Maria.*

Il avait un petit oiseau des bois d'un riche plumage. Cet oiseau, qui habitait avec lui dans sa cellule, pépiait et gazouillait gracieusement, et, comme son maître, il chantait du matin au soir : *Ave Maria.*

L'oiseau, de sa cage étroite, voyait reverdir la forêt. Un jour il prit son vol, et, libre sous la feuillée, il se mit à chanter : *Ave Maria.*

L'ermite le suivit plein de tristesse, cherchant à le reprendre ; mais l'oiseau voleta de buisson en buisson, puis s'éleva, et, du haut des airs, il chantait : *Ave Maria.*

Alors, avec la rapidité de l'éclair, un véroce vautour s'élance sur le petit oiseau, le saisit et l'étouffait dans ses serres tranchantes, lorsque l'oiseau, dans sa douleur, se mit à chanter d'une voix plaintive : *Ave Maria.*

A ce chant si doux, le vautour s'épouvante ; il ouvre ses serres, et le pauvre oiselé, sauvé miraculeusement, fit éclater plus haut encore : *Ave Maria.*

L'ermite, dans une grande mélancolie, se tenait à la porte de son verger, quand l'oiseau vint se percher sur sa main. Ils rentrèrent à la cellule et chantèrent tous deux : *Ave Maria.*

Marie ! tu n'as pas permis au vautour de tuer l'oiseau qui, dans sa détresse, chantait : *Ave Maria.*

De même tu n'abandonneras pas le pécheur qui, dans son repentir, dira d'un cœur sincère : *Ave Maria.*

(Semaine de Pamiers).

Aux Familles qui redoutent les vocations ecclésiastiques

Que pourrait il vous arriver de plus heureux, que de consacrer au Seigneur ce qu'il y a de plus heureusement né dans vos familles ? de fournir à l'Eglise des ministres éclairés, des ouvriers puissants en œuvres et en parole, qui ramènent les pécheurs, qui consolent les justes, qui fortifient les faibles, qui soient établis, comme aujourd'hui J.-C., pour le salut de plusieurs, pour être la gloire de leur peuple, la lumière des nations, la consolation de l'Eglise, le soutien de leurs frères ? et quand même le Seigneur vous demanderait, comme autrefois à Abraham, et aujourd'hui à Marie, le seul héritier des promesses, le seul successeur de vos titres et de votre nom, ne serait-ce pas une grâce nouvelle dont il vous favoriserait? Le monde l'aurait infecté, et le Seigneur le mettra à couvert dans le secret de son tabernacle : vous eussiez été peut-être le père infortuné d'une postérité maudite ; et vous aurez la consolation d'y voir un Elu, que J.-C. vous rendra dans le Ciel : peut-être même consacré au Seigneur, et revêtu d'un caractère de dignité dans l'Eglise, recevra-t-il vos derniers soupirs sur la terre ; sera-t-il l'Ange tutélaire de votre mort ; vous fortifiera-t-il dans cette dernière heure par les paroles de la foi, et les derniers remèdes des mourants : peut-être baisserez-vous sous sa main sacrée, devenue l'instrument de votre réconciliation, votre tête déjà défaillante ; et comme le vieillard Jacob mourant, assisté de son fils Joseph élevé en dignité dans l'Egypte, vous aurez la consolation comme lui d'adorer le bâton de sa puissance pastorale, et la marque sacrée de son autorité : *Adoravit fastigium virgæ ejus* (*Hebr.* 11 ; 21). Eh ! que vous sert d'avoir sur la terre des successeurs de votre nom, lorsqu'une fois vous dormirez dans la poussière du tombeau ? Il n'y a pour nous, dit saint Ambroise, de véritable postérité, que celle qui nous suivra dans le Ciel : ceux de notre race, que la justice de Dieu aura séparés de ses Saints, et attachés aux flammes éternelles, seront pour nous comme nous s'ils n'avaient jamais été, dit l'Esprit de Dieu : *Nati sunt quasi non nati* (*Eccl.* 44 ; 9).

MASSILLON.

La foi chrétienne ne nous permet pas de nier que Dieu prédestine quelques âmes à le servir d'une manière plus étroite, dans un dévouement plus parfait, et qu'il les prépare à cette mission par des qualités

particulières. Ces qualités sont données en vue de la fin que Dieu se propose, et le monde, en voulant les garder pour lui, ne fait que disputer à Dieu ce qu'il s'est réservé. Mais la divine Providence n'agit jamais ainsi sans donner des compensations, même terrestres, aux parents qu'il dépouille en quelque sorte, bien que tout soit à lui et qu'il puisse sans injustice disposer de tout. En même temps qu'il se réserve une âme, il en donne d'autres, il veille avec un soin jaloux sur les familles dont il a pris une part, et je ne crois pas qu'il y ait de plus sensibles bénédictions que celles qu'il leur prodigue, même ici-bas.

Voilà pourquoi, indépendamment des vues de la foi et de la charité chrétienne, les anciennes familles tenaient à grand prix d'avoir quelqu'un de leurs membres dans le clergé séculier et régulier. Les rois, les princes, les nobles, tous apportaient avec joie leur contingent à l'Eglise, et bien certainement l'une des plus grandes plaies de notre époque est l'avarice avec laquelle la plupart des familles aisées travaillent à priver Dieu de leurs enfants. Que deviendrait le Christianisme si la sagesse divine ne trompait pas ça et là toute cette industrie de l'amour purement humain ! Il est manifeste qu'il s'éteindrait dans la langueur et l'épuisement. Or, des chrétiens peuvent-ils envisager ce résultat sans frémir ?

Le R. P. Lacordaire (Lettres inédites).

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Notre Saint Père va bien mieux que ne le prétendent certains journaux ; la preuve, c'est qu'en dépit des prescriptions de la Faculté, il donne entre temps quelques audiences aux évêques venus du dehors. Vouloir le condamner au repos absolu, prescription impossible !... Autant essayer d'arrêter le cours du Tibre. « J'aurai l'éternité pour me reposer, dit Sa Sainteté. » Le pape a envoyé une forte somme d'argent aux habitants de Palerme (Sicile), decimés par le choléra.

— Le *parti catholique* pour la défense de nos droits et de nos libertés s'organise, en France. L'initiative qu'a prise M. le comte A. de Mun est encouragée tous les jours par de nouvelles et importantes adhésions.

— L'Allemagne et l'Espagne, en conflit au sujet des Iles Carolines (Océanie) ont choisi pour arbitre S. S. Léon XIII qui a accepté. L'autorité du Pape compte donc encore parmi les puissances !

— En Suisse, la situation des catholiques devient meilleure. On a rendu à l'Evêque de Soleure sa résidence et sa liberté d'action.

— Le Souverain Pontife vient de faire rendre, à la date du 20 août, par la S. Congrégation des Rites, un décret prescrivant, aux mêmes conditions qu'en 1883 et 1884, pour cette année et les suivantes, jusqu'au triomphe de l'Église, du 1er octobre au 2 novembre,— ou durant les mois de novembre et de décembre, au gré des évêques,— la récitation quotidienne, publique autant que possible, de 5 dizaines au moins du Rosaire et des Litanies de la Ste Vierge. Le Pape accorde pour chaque fois une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, — et durant tout ce mois du Rosaire, une double indulgence plénière, l'une pour les fidèles confessés et communiés qui auront récité au moins dix fois les prières

prescrites, l'autre pour ceux qui, le dimanche du Rosaire ou l'un des huit jours suivants, communieront et prieront Dieu et Marie aux intentions pontificales.

— Le 4 septembre a eu lieu, dans les jardins du Vatican, en présence du St Père, la pose de la statue en bronze de St Pierre, destinée à couronner le monument commémoratif du Concile de 1870, haut de 27 mètres et que le malheur des temps ne permet pas d'ériger à sa place primitive, sur le mont Janicule.

Congrès. — La ville de Münster, la *Rome du Nord*, comme on l'appelle, a vu dans ses murs le 32e Congrès des catholiques allemands. Tous ses habitants, les protestants même, ont fait un accueil chaleureux aux nombreux catholiques accourus de l'Autriche, de la Belgique et de la Hollande, pour assister à cette solennelle manifestation religieuse.

— Le Congrès des œuvres ouvrières catholiques à Limoges a réuni dans cette ville les nobles cœurs qui ont l'intelligence des véritables intérêts de la classe ouvrière, la compassion affective de ses souffrances, et la science de leurs vrais remèdes.

— La ville de Fribourg gardera longtemps le souvenir de l'imposant spectacle dont elle a été témoin pendant la durée du Congrès eucharistique, tenu dans son enceinte du 9 au 13 septembre. La journée de dimanche surtout, jour de clôture, a été d'un grandiose incomparable. Qu'on se représente une procession de 40,000 personnes, parcourant les rues de la ville, ayant à leur tête tous les membres du Gouvernement, la magistrature, la force militaire, 12 évêques, 500 prêtres, les ordres religieux, les congrégations, les nombreuses sociétés civiles.

Mgr Mermillod, parlant à la foule réunie devant un splendide reposoir, a déclaré que jamais, depuis les fêtes du Concile, il n'avait vu un spectacle plus beau. C'est là la véritable glorification sociale de Jésus-Christ, reconnu, loué, aimé et adoré par tout un peuple, ayant à sa tête un gouvernement chrétien.

Paris. — La souscription populaire, ouverte par le Comité catholique de Paris dans le but d'ériger une statue à Sainte Geneviève, continue à rencontrer partout les plus vives sympathies et à recueillir de nombreuses adhésions. A la date du 2 septembre, le total des souscription recueillies s'élevait à 117,700.

Le catéchisme. — Les Conseils généraux du Nord, du Pas-de-Calais et de la Loire-Inférieure, « considérant que l'immense majorité des pères de famille désire voir enseigner le catéchisme dans les écoles publiques. ont émis le vœu que la loi du 28 mars 1882 soit modifiée et que l'enseignement religieux fasse partie du programme. »

Chine. — Le R. P. Provincial, des Pères Jésuites de France, vient de désigner quinze Pères à l'effet de se rendre en Chine. Plusieurs d'entre eux habitent la Belgique depuis la mise à exécution des odieux décrets Ferry. Ces religieux sont destinés à renforcer les missions Chinoises et à venir en aide au personnel enseignant que la Compagnie de Jésus compte dans ces contrées lointaines. Elle y possède, en effet, plusieurs collèges très florissants, entre autres celui de Shangaï.

Massacre de Missionnaires. — La Cimbébasie, cette mission si florissante vient de voir cinq de ses membres frappés par le martyre ou par la fièvre. Dieu visite par l'épreuve ses serviteurs, soit dans l'extrême Orient, soit en Afrique, et unit dans la même gloire et la Société des Missions Etrangères de Paris et la Congrégation du Saint-Esprit.

Désastres de la Cochinchine orientale. — Des lettres publiées par les *Missions catholiques* donnent les plus douloureux détails sur les massacres et les incendies. Deux missionnaires et 24,000 chrétiens tués, les églises et paroisses anéanties par centaines. Oh ! barbarie des mandarins annamites !

N.-D. de Roc-Amadour. — Ce sanctuaire a subi, dans la nuit du 26 au 27 août, un pillage qui rappelle les horreurs sacrilèges de la grande Révolution. Il y a eu profanation de l'Eucharistie, et vol de tous les objets précieux.

Mgr Forcade. — Nous avons à déplorer la mort glorieuse, mais regrettable, de Mgr l'archevêque d'Aix, décédé le samedi 12, à la suite d'une attaque foudroyante de choléra. C'est en allant visiter un hôpital de cholériques que Mgr Forcade a gagné le germe de la maladie qui devait l'emporter si rapidement.

Mgr Théodore-Augustin Forcade était né à Versailles, le 2 mars 1816. Après avoir fait d'excellentes études ecclésiastiques, il était parti comme missionnaire pour l'Extrême-Orient. A peine âgé de 30 ans, il était choisi par le Souverain Pontife comme vicaire apostolique du Japon, avec le titre d'évêque de Samos, *in partibus*. Depuis 1853, il a occupé successiment les sièges épiscopaux de la Basse-Terre, de Nevers et d'Aix, et partout il s'est montré intrépide champion des droits de l'Eglise. Les associés de notre archiconfrérie n'oublieront pas dans leurs prières le vénérable Prélat, qui était depuis sa jeunesse, un dévot serviteur de N.-D. de Chartres. Il venait souvent l'invoquer pendant ses vacances de séminaire. Après sa promotion à l'épiscopat, il profita de son voyage en France pour faire à Chartres son pèlerinage, nous l'y avons revu plusieurs fois depuis son retour définitif en France.

Ajoutons que c'est sur sa demande, en 1848, que des religieuses de St Paul de Chartres allèrent fonder à Hong-Kong un asile de la Sainte Enfance, leur premier établissement en Chine ; au nombre des quatre religieuses, parties alors, était la propre sœur de Mgr Forcade, Sœur Alphonsine, première supérieure de l'asile de Hong-Kong.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Cinq cœurs, dont un offert en action de grâces par une famille du diocèse de Chartres. — Une belle étole, ouvrage d'une dame de la ville, à destination du sanctuaire du Pilier.

Lampes. — 108 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Septembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 85 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 4 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 410.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 935.

Nombre de visites faites aux clochers : 649.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Septembre ont été consacrés 92 enfants, dont 37 de diocèses étrangers.

Le Rosaire. — Monseigneur l'Evêque de Chartres a fait connaître à MM. les Curés et Chapelains de Communautés de son diocèse le nouveau décret que, d'après l'ordre de Notre Saint-Père Léon XIII, la Sacrée-Congrégation des Rites vient de publier pour la récitation du Saint Rosaire.

Le Saint Rosaire, dit Sa Grandeur, sera encore notre sauvegarde dans le temps présent, comme il l'a été aux époques les plus éprouvées de l'histoire; les pratiques qu'il consacre seront une source féconde de bénédictions et écarteront les maux que nous avons trop de motifs d'appréhender.

— Le Pèlerinage du 8 septembre, à Chartres, est toujours aussi édifiant, aussi populaire. Nous ne saurions calculer le nombre de mères et de petits enfants qui, ce jour-là, sont venus chercher la bénédiction de Notre-Dame dans son sanctuaire du Pilier; durant plusieurs heures la foule n'a cessé d'être compacte aux abords comme à l'intérieur de ce sanctuaire, bien que pour chacun le séjour ne dût s'y prolonger que peu d'instants. Dans le reste de la cathédrale, il y eut aussi affluence au moment des offices célébrés en grande pompe, comme il convient en pareil lieu, à l'une de nos plus belles fêtes en l'honneur de la Sainte Vierge. Le P. Raveau, que nous avons annoncé comme prédicateur de la fête et de l'octave, ouvrit sa station avec succès en parlant sur le mystère du jour; ce devait être le sujet principal de ses prédications de chaque soir. — Le 10, fête de l'Adoration mensuelle, il présenta à la méditation des fidèles les rapports de Notre-Dame avec l'Eucharistie.

— Le salut et la procession qui ont clôturé l'octave ont été, comme chaque année, l'occasion d'une incomparable solennité. Beaucoup d'étrangers étaient venus se joindre aux chartrains pour jouir de ce pieux spectable. La renommée a dit un peu partout en France, depuis vingt-cinq ans, l'éclat de nos cérémonies du 15 septembre et du 8 décembre.

— Pendant l'octave de la Nativité, on a vu plusieurs fois un groupe de prêtres venant du séminaire prier ensemble à la cathédrale. Ils ont été remarqués aussi dans les rangs du clergé à la cérémonie du 15 septembre. On nous a demandé quels étaient ces pèlerins? Ce sont des prêtres séculiers faisant partie de l'*Union apostolique* formée sous le patronage du Cœur de Jésus Souverain-Prêtre. On sait que cette Association a été fortement encouragée par le Souverain-Pontife. Les Associés ont pour but de s'aider à vivre conformément à la perfection sacerdotale, et à travailler au salut des âmes, selon les meilleures règles et méthodes du ministère pastoral. C'est le désir de faire une retraite en commun sous la pro-

tection de N.-D. de Chartres qui, cette année, attirait ainsi dans notre cité des ecclésiastiques, membres de l'*Union*, appartenant à différents diocèses. Il y avait parmi eux un prêtre de Belgique et un autre d'Irlande.

— Un service funèbre pour l'amiral Courbet et les soldats morts au Tonkin a été célébré le 2 septembre, dans la cathédrale de Chartres. Une cinquantaine d'officiers y assistaient.

— L'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes fait célébrer, chaque année, des neuvaines de messes dans les plus célèbres sanctuaires de la Sainte Vierge, pour attirer sur ses religieux et ses élèves la bénédiction céleste. C'est le mois d'octobre qui a été choisi pour les messes à l'autel de N.-D. de Sous-Terre, à Chartres.

— Le 24 septembre, un pèlerinage, organisé par M. l'archiprêtre de Mortagne, est venu nous édifier dans l'église de Notre-Dame de Chartres. Il y avait près de cent personnes de Mortagne ; les autres, en plus grand nombre, appartenaient aux paroisses voisines de cette ville ou plus rapprochées d'Eure-et-Loir. Les pèlerins de l'Orne ont montré une grande piété dans leurs saints exercices aux pieds de nos Madones ; beaucoup ont fait la sainte communion ; les prêtres ont dit leur messe aux autels de la crypte. Décidément le culte de N.-D. de Chartres prend de l'extension à Mortagne, à Rémalard et aux alentours. Les pieuses Filles du Saint-Cœur de Marie, qui ont leur maison-mère à Chartres et des communautés dans les villes nommées plus haut, contribuent sans aucun doute aux progrès de cette dévotion, en y secondant, pour cette propagande, le zèle de leurs pasteurs.

— **Le R. P. de Chabannes.** — Le dimanche, 13 septembre, l'ordre de la prêtrise a été conféré, dans la chapelle de l'évêché, au P. de Chabannes, jésuite de la résidence de Mold (Angleterre), un des religieux français exilés en 1880. Monseigneur avait voulu procurer à son diocésain, natif d'Illiers, dont la pieuse mère, Madame la comtesse de Chabannes, habite notre cité, la double faveur de l'ordination et de la première messe auprès de N-D. de Chartres. Le 14, le nouveau prêtre célébrait la sainte messe à l'autel principal du pèlerinage, dans la Crypte de la cathédrale. Monseigneur y assistait, entouré d'ecclésiastiques parmi lesquels se trouvaient deux jésuites, le P. Massias et le P. Balabine qui représentaient auprès du jeune célébrant sa famille spirituelle, ses frères en religion. Sa famille selon la nature était au premier rang de la très nombreuse assistance. La Maîtrise chantait, désirant faire honneur au P. de Chabannes qui, dès le jeune âge, tint beaucoup à porter le titre de clerc de Notre-Dame, en attendant ceux que lui donneraient la profession religieuse et l'ordination sacerdotale.

M. l'abbé Marquis, curé d'Illiers, a parlé après l'évangile. Hommage aux mérites des nobles parents qui ont donné un prêtre à l'Eglise, action de grâces au Seigneur qui a béni la vocation de cet héritier d'un nom illustre, considérations sur la grandeur du sacerdoce, ce petit discours a tout exprimé dans un langage élevé et plein de délicatesse. Il nous est impossible de le reproduire intégralement ; nous voulons du moins en citer un passage, afin d'honorer ici une fois de plus les ordres religieux, victimes de la révolution contemporaine.

L'orateur, venant de caractériser en quelques mots la vocation du futur prêtre se préparant dès l'enfance, continue ainsi :

« . . . . . Et quand l'heure de réaliser ces pieuses aspirations vint à sonner, ô vous, mon jeune et bien aimé confrère, vous n'avez pas voulu vous immoler à demi. Digne des chevaliers vos ancêtres, jusque dans vos préférences, sous l'impulsion de la grâce vous avez choisi dans la milice de l'Eglise, la Légion qui combat aux avants-postes, le corps le plus exposé aux coups de l'ennemi, celui qui par ses vertus, sa science, la constance de son dévouement, rend à la cause du Christ les plus incontestables services. J'ai nommé la grande et illustre famille de Saint-Ignace. Vous serez la première fleur offerte par les Clercs de Notre-Dame à cette pieuse Compagnie. La ville de Chartres qui fournit à votre glorieux patriarche son premier secrétaire, André des Freux, comptera désormais dans l'Ordre un intercesseur de plus.

Rarement, mes Frères, une vocation reçut une plus évidente consécration de l'épreuve, fut mieux marquée du caractère de la croix. Ce n'était pas assez de s'être arraché aux tendresses de la famille, d'avoir échangé les douceurs qu'on trouve près d'une mère, pour les austérités et les saintes abnégations du noviciat : le vent de la persécution vint à souffler sur la France. Il fallut se séparer à regret de ces Péres, de ces élèves devenus si chers, il fallut dire adieu au sol de la patrie que Jacques de Chabannes, à l'ombre de la bannière de Jeanne d'Arc, avait défendu et affranchi ; il fallut demander à l'Angleterre l'hospitalité des proscrits. Là, dans la partie la plus sauvage de l'île, sous un ciel brumeux, dans un monastère improvisé, s'écoulèrent les plus belles années du printemps de cette vie. Gloire à Dieu ! Mes Frères, notre jeune novice y trouva Jésus dans l'Eucharistie. C'est assez et c'est tout. Jamais les douces et intimes joies de la vie religieuse, jamais l'amour, que dis-je ? l'enchantement de son état ne lui firent défaut. . . . . »

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Dans une affaire très grave et presque désespérée, j'ai eu recours à N.-D. de Chartres, et j'ai été exaucée.

(M. B., du Mans).

2. Que Notre-Dame de Chartres veuille bien agréer mon action de grâce ! Mon enfant était très malade. La neuvaine que je vous ai demandée et que nous avons faite avec vous, a été suivie de la guérison. (L. J. à L., diocèse de Chartres).

3. En reconnaissance d'une faveur obtenue par l'intervention de Notre-Dame de Chartres, je viens vous demander une messe d'action de grâces et un cierge devant sa statue, en me recommandant ainsi que ma famille aux prières des clercs de Notre-Dame.

(A. L. C., diocèse de Meaux).

4. Veuillez être l'interprète de notre reconnaissance auprès de N.-D. de Chartres pour une faveur obtenue, et célébrer une messe d'action de grâces en son église bénie.

(V. M. à C., diocèse de Nevers).

5. Il y a quelque temps déjà, j'ai failli être victime d'un terrible accident ; la protection de N.-D. de Chartres m'a délivrée du danger. Me trouvant au bord de la rivière, mon pied a glissé sur la terre détrempée par la pluie, et je suis tombée à l'eau. Je ne sais pas nager ; j'appelais inutilement au secours ; encore quelques minutes et j'allais certainement périr. Oh ! comme j'ai invoqué N.-D. de Chartres ! Et elle m'a exaucée. Voilà qu'enfin m'élançant avec une force nouvelle, je parviens à saisir une planche du lavoir ; j'étais sauvée ; j'ai pu me retirer seule en rendant beaucoup d'eau et de vase que j'avais avalée. Action de grâces à la Bonne Mère qui a détourné de moi une mort certaine ! (F. H. de Br., diocèse d'Evreux.)

6. Depuis quelques mois, en union de prières avec une famille qui reçoit la *Voix*, nous avons imploré la protection de N.-D. de Chartres, en faveur d'un jeune homme dans une situation dangereuse. Le péril a été écarté, du moins pour un certain temps. La famille veut remercier la Sainte Vierge qu'elle ne manquera pas d'invoquer de nouveau, pareil cas échéant. Nous avons déjà eu autour de nous bien des preuves de la tutelle puissante et miséricordieuse de N.-D. de Chartres. (A. G. de H., diocèse de Versailles.)

7. Etant à Chartres dans la peine et l'embarras, je m'adressai à Notre-Dame et lui fis une promesse. Elle est venue à mon aide ; Elle m'a accordé en outre une faveur instamment sollicitée par son intercession et qui me semblait presque impossible d'obtenir. Veuillez bien la remercier pour moi, surtout le samedi matin à la Crypte.

(Une enfant de Marie de Nîmes.)

— Nous avons eu de bonnes nouvelles du pèlerinage de N.-D. de la Salette à Mignières. Une trentaine de personnes de Chartres y assistaient ; à leur retour, elles ont fait part de l'édification qu'elles y avaient trouvée. La présence de beaucoup d'ecclésiastiques, la bonne tenue des pèlerins, les instructives et chaleureuses prédications de M. l'abbé Hautin avaient fait sur l'assistance la plus heureuse impression.

Lèves. — Une touchante cérémonie s'est accomplie dernièrement dans la paroisse de Lèves, à l'occasion d'une bénédiction de croix. A notre époque il faut multiplier partout les croix, selon l'usage de nos ancêtres, en signe de notre foi à Jésus sauveur des âmes, sauveur des sociétés. Un calvaire planté de nos jours au bord d'un chemin, c'est une protestation contre l'impiété dévastatrice des monuments religieux; c'est pour le passant pieux un souvenir d'amour, pour le pécheur une prédication nécessaire. Son aspect donne espérance au cœur qui prie, consolation à celui qui pleure. Espérance et consolation, c'est bien ce que cherchait la respectable chrétienne qui a fait placer non loin de Lèves et des Mousseaux, le calvaire bénit le 20 septembre. Il est érigé à l'endroit où tomba de cheval et mourut M. Paul Brochand le 14 juillet dernier. La veuve désolée a voulu honorer sa mémoire et provoquer des prières pour lui en marquant ce lieu du signe des chrétiens. Les paroissiens de Lèves ne pouvaient être indifférents à ces sentiments élevés; ils ont suivi nombreux la procession de l'église au monument, sur les pas de leur vénéré pasteur qui présidait. Au moment de la bénédiction, M. l'abbé Canuel, vicaire de la cathédrale, a, dans un beau discours, expliqué le sens de la cérémonie, et les raisons de la dévotion à la croix.

Nominations.— Le 10 septembre, M. l'abbé Marquis, curé d'Illiers a été installé chanoine honoraire de la cathédrale de Chartres. Le 15, M. l'abbé Piébourg, curé de Nogent-le-Roi, a été installé dans la même dignité. Nous savons que de nombreuses et vives félicitations ont été adressées aux nouveaux chanoines surtout par leurs paroissiens et les curés de leur canton respectif; nous sommes heureux d'y joindre les nôtres.

M. l'abbé Saglier, curé de Montireau, est nommé curé du Thieulin.

— Fête prochaine de l'Adoration, le 8 octobre, à la chapelle de N.-D. de la Brèche.

Nécrologie.— Nous recommandons aux prières M l'abbé François-Dominique-Joachim Chevallier, ancien curé de Louville-la-Chenard et de Voves, chanoine titulaire, décédé à Chartres, le 7 septembre 1885, à l'âge de 80 ans et 7 jours. Un premier service funèbre a été chanté le 9, à la cathédrale, en présence des restes mortels du vénéré chanoine; un second service et l'inhumation ont eu lieu le lendemain à Voves. M. l'abbé Chevallier qui avait quitté, en juillet 1877, la direction de cette cure cantonale, après l'avoir gouvernée 36 ans, était toujours resté de cœur au milieu de ses paroissiens; il avait démandé sa sépulture au milieu d'eux, pour attendre l'éternelle résurrection avec les chrétiens dont le salut fut la préoccupation de sa vie. Les habitants de Voves ont été fort sensibles à cette dernière marque d'affection venant d'un pasteur regretté; ce fut pour eux un motif de plus de lui faire une belle cérémonie d'obsèques. Il y eut affluence considérable; le maire et le conseil municipal donnèrent l'exemple. Une centaine de jeunes filles en blanc étaient rangées sous sept bannières différentes dans la procession funèbre; trente-cinq ecclésiastiques entouraient le cercueil; le deuil était tenu par deux prêtres, neveux du défunt et leurs nombreux parents.

M. l'abbé Rousseau, actuellement curé de Voves, a chanté la messe. Après l'absoute, M. le chanoine Duthuillé monta en chaire et prononça l'éloge de son ami défunt. Dans un langage empreint tout

à la fois de tristesse et d'espérance chrétienne, l'orateur fit parfaitement ressortir les qualités et vertus de M. Chevallier ; il le présenta à son auditoire comme un prêtre de foi vive et un homme de bons conseils ; parmi les œuvres auxquelles s'attachera le souvenir de M.Chevallier, il ne manqua point de citer l'établissement du culte de Ste Philomène que le pieux curé s'attacha beaucoup à faire aimer, surtout depuis une guérison regardée comme miraculeuse qu'il dut lui-même à l'intercession de cette bonne sainte. Daigne sa glorieuse bienfaitrice intercéder de nouveau pour le prêtre qui l'a honoré ici-bas, s'il a encore besoin de prières, et hâter ainsi son entrée au lieu de la récompense !

BIBLIOGRAPHIE

— *Supplément aux Recherches historiques sur la fondation de l'Eglise de Chartres et des Eglises de Sens, de Troyes et d'Orléans*.— Réponse aux objections des contradicteurs par M. l'abbé A.-C. Hénault, de Chartres. (Paris, Bray et Retaux, rue Bonaparte, 82. — Chartres, R. Selleret, place des Halles, 14. — Prix : 50 centimes et franco 60 cent.

L'ouvrage important publié, il y quelques mois, sur les origines apostoliques de nos églises est complété par ce travail du même auteur. M. l'abbé Hénault réfute les objections spécieuses qui ont été formulées contre sa thèse par un professeur d'histoire ; il oppose à son contradicteur des arguments fournis par une érudition sûre, enchaînés l'un à l'autre par une logique serrée, exprimés avec précision et clarté. Aussi, selon l'avis de bien des juges compétents, ce supplément hâtera le succès du grand ouvrage qu'il éclaire d'une lumière nouvelle.

Aux documents déjà exposés précédemment et dont la valeur n'a point été infirmée par l'attaque, M. l'abbé Hénault en ajoute d'autres qui avaient échappé jusqu'ici à ses recherches. Ainsi cette fois il cite la légende de St Sanctien et de Ste Béate composée à la fin du VIIIe siècle ou au commencement du IXe, laquelle relate clairement la mission de S. Savinien et de S. Potentien, envoyés à Sens par le bienheureux Pierre, *ut in gestis passionis illorum reperitur*, dit le biographe de S. Sanctien ; ce qui prouve que la légende de nos saints fondateurs existait au IXe siècle.

Relativement au culte prophétique rendu à la Vierge mère, M. l'abbé Hénault justifie aussi par un nouveau document ses assertions premières. Il montre la croyance de l'Eglise de Chartres affirmée par une oraison liturgique tirée d'un missel du XIIe siècle et reproduite par les missels de dates postérieures. Dans cette oraison *Pro civitate carnotensi*, on lit : « ..... Et quam (civitatem) in honore matris tuæ *Virginis pariturœ*, primam apud Gallos de mysterio tuæ Incarnationis edoceri voluisti, meritis ejusdem Virginis, etc. » En vain l'influence janséniste a-t-elle lutté contre nos traditions, des monuments anciens subsistent pour les défendre.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

11e NUMÉRO — LA VOIX — NOVEMBRE 1885

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LETTRE PASTORALE de Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

annonçant la quête qui doit être faite le jour de la Toussaint 1885

POUR L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR, A PARIS

Nos Très Chers Frères,

Pendant que ce monde qui passe vit dans une agitation continuelle, que les esprits sont divisés, et que l'impiété profite de ces temps troublés pour chercher à affermir son règne, au contraire, des personnes de tout rang, de fervents chrétiens, de simples artisans, d'humbles serviteurs, font parvenir jusqu'au Cœur de Jésus leurs soupirs ardents et leurs incessantes supplications. Des actes de foi, de confiance et d'amour montent de toutes parts vers ce trône de miséricorde, persuadés que c'est par la grande miséricorde (1) de Dieu que nous serons sauvés. L'amour de Jésus-Christ pour les hommes est infini ; son cœur ne peut être insensible à la voix de ses enfants qui l'invoquent. Le cœur est l'organe de l'amour et le Cœur de Jésus n'a jamais cessé de battre pour les siens. Quand, selon les oracles prophétiques, ce divin Libérateur a apparu sur la terre plein de grâce et d'amabilité, nous attirant à lui par les charmes de son enfance, le texte sacré nous assure que ce bienfait est sorti des entrailles de la miséricorde divine (2).

Mais il fallait que le Sauveur du monde accomplit son œuvre ; il ne s'était revêtu de notre nature, il n'avait pris un corps comme le nôtre que pour l'immoler sur le Calvaire et l'offrir comme victime de propitiation pour les péchés des hommes ; c'est encore l'amour qui lui inspire ce sacrifice, mais quel amour ! « Je suis, dit-il, comme pressé et dans l'angoisse jusqu'à ce que je sois baptisé d'un baptême de sang ; l'amour que je ressens pour les hommes est un feu qui me consume et c'est de ce foyer que sortira la flamme de la charité, qui embrasera l'univers et fera de tous les hommes un peuple de Frères. »

(1) Ps. 50, v. 1.
(2) S. Luc, ch. 1, v. 78.

Aussitôt, en effet, que Jésus-Christ eut fait entendre sur la croix ces paroles : « tout est consommé », sa mission étant accomplie, il quitta cette terre pour s'élever vers le Ciel. Ne croyez pas toutefois qu'il va se séparer de nous ; non, son amour ne le lui permettrait pas ; il demeure avec nous dans nos Tabernacles, c'est là qu'il exerce, comme au Ciel, les fonctions d'avocat, de médiateur et de Pontife.

Oh, qu'il doit être vif, N. T. Ch. F., le sentiment de notre reconnaissance ! L'amour ne se paie que par l'amour. Aimez donc Jésus-Christ, puisqu'il vous a tant aimés le premier. Qu'elles sont louables et justes ces offrandes que vous présentez pour l'érection du temple consacré au Cœur de Jésus ! Vous n'avez pas besoin, N. T. Ch. F., d'être excités à vous montrer généreux, car, depuis bien des années, votre zèle ne s'est point ralenti un seul instant ; tout s'est fait sans bruit et avec une religieuse persévérance. Les dons ont afflué, non seulement de la France entière, mais encore d'autres Etats et des contrées les plus lointaines. Le monde léger, emporté par le tourbillon des affaires et des plaisirs, ne remarque pas cette sorte de prodige ; mais les chrétiens, animés de l'esprit de foi, en sont pénétrés d'admiration, car ils ont la ferme confiance que ces actes multipliés de charité, ces désirs de procurer la gloire de Dieu par le Cœur de Jésus-Christ, triompheront de tous les obstacles au bien, mettront un terme aux maux indicibles qui nous affligent et nous obtiendront la paix.

Puisse le sang de nos missionnaires et de plusieurs milliers de chrétiens, récemment versé pour la confession de la foi catholique et le salut des infidèles, joint aux vœux ardents et aux sacrifices généreux de tant d'âmes d'élite, s'élever vers le trône de l'Eternel comme un encens d'agréable odeur, une expiation de nos fautes, et nous mériter grâce, pardon et délivrance !

A ces causes, nous ordonnons qu'une quête sera faite aux offices de la Toussaint, dans toutes les Eglises et Chapelles publiques de notre Diocèse, pour la continuation des travaux de l'Eglise du Sacré-Cœur, qui s'élève sur la colline de Montmartre, à Paris. MM. les Curés pourront déjà annoncer cette quête le 25 de ce mois. Le produit de la collecte sera déposé à l'Evêché et envoyé immédiatement à la Commission du Vœu national, présidée par son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris.

Fait à Chartres, le 15 du mois d'octobre de cette année 1885, fête de Sainte Thérèse.

† L.-EUGÈNE, *Evêque de Chartres.*

Par Mandement :

ROUSSILLON, *Chanoine, Secrétaire général*

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

ÉLISABETH SETON [1]

(Suite et fin.)

William-Magee Seton avait laissé en mourant des affaires fort embarrassées. La conversion d'Élisabeth au catholicisme lui ayant enlevé l'appui de sa famille, elle dut chercher à se créer des ressources pour vivre elle et ses cinq enfants : Anna, Rebecca, Kate, William et Richard, tels étaient leurs noms ; Anna, l'aînée, avait à peine douze ans.

Après un premier insuccès pour ouvrir une petite école d'enfants, et plusieurs autres disconvenues provenant des préventions que son changement de religion avait fait naître parmi les protestants, Élisabeth songea à quitter New-York pour aller se fixer à Montréal.

Cette *Ville-Marie,* construite au XVIIe siècle par l'admirable Société fondée sous les auspices de M. Olier, n'avait pas tardé à devenir le siège des missions de toute l'Amérique du Nord, le boulevard de la civilisation contre les sauvages, et le centre du commerce pour les peuples voisins.

La nouvelle cité sortait à peine de terre que, toujours sous l'inspiration de M. Olier et de son digne coopérateur M. de La Dauversière, surgissaient trois établissements religieux destinés à un grand avenir : un collège ou séminaire, un asile (2), et une école (3).

Il semblait à Élisabeth qu'elle trouverait comme mère à Montréal toutes les ressources d'éducation qu'elle souhaitait pour ses enfants ; mais ses guides spirituels, craignant pour eux le climat si froid du Canada, l'engagèrent à renoncer à ses vues. La Providence en avait d'autres sur elle ; et, après plusieurs mois d'une attente courageuse et patiente, il fut décidé qu'elle partirait pour le Maryland où M. du Bourg, supérieur du sémi-

(1) D'après sa vie écrite par Mme Barberey. 2 forts vol. in-12. Poussielgue frères, éditeurs, Paris, rue Cassette, 15. Prix : 5 fr

(2) Dirigé par les Hospitalières de Saint Joseph, amenées d'Anjou par l'intrépide Mlle *Mance.*

(3) Tenue par les Sœurs de Notre-Dame, venues à l'appel d'une simple fille de Troyes, *la Sœur Marguerite Bourgeoys.*

naire de Ste Marie de Baltimore, fondé comme celui de Montréal par les *prêtres de St Sulpice,* désirait depuis longtemps établir une école.

Quand Élisabeth arriva dans la capitale du Maryland (terre de Marie, ce nom béni se trouve partout dans ces contrés évangélisées par nos missionnaires), les vacances venaient de commencer, ce qui lui donnait le temps de s'installer avant la rentrée. La petite maison qu'elle occupait ne pouvait contenir outre la famille, que dix personnes : ce nombre d'élèves fut bientôt trouvé, et il fallut songer à prendre un autre local. Ici apparaissent une à une des circonstances telles qu'il s'en rencontre dans les œuvres inspirées par Dieu et conduites par des instruments dociles sous sa main. — Un volume des plus intéressants les reproduit en détail, nous y renvoyons nos lecteurs ; pour nous, continuant notre rôle d'abréviateur, nous en ferons seulement un résumé sommaire.

On le sait, l'argent est le nerf de toute entreprise qui demande des constructions. Où trouver celui nécessaire pour l'établissement qu'on projetait ? Voici la réponse faite à cette question par la bonne Providence. — Un fervent converti, M. Cooper, vint un jour proposer à M. du Bourg de lui remettre une somme pour acheter ou bâtir une maison qui servirait d'école pour les enfants pauvres et d'asile pour les persounes infirmes et âgées, avec une annexe où l'on recevrait les enfants de familles aisées, dont la pension deviendrait le revenu principal de l'établissement. M. Cooper témoigna aussi le désir formel de le voir dirigé par la *pieuse veuve* dont la tenue recueillie à l'église l'avait profondément touché. Ce plan fut aussitôt adopté ; seulement M. du Bourg aurait désiré que le lieu de la fondation fût rapproché de Baltimore, tandis que celui proposé par M. Cooper se trouvait situé dans le comté de Frédérick, près du petit village d'Emettsburg, à cinquante milles de la capitale.

Ce lieu remarquable par la beauté des montagnes qui l'environnent, offrait les avantages d'un climat sain, d'un air pur, d'un sol fertile arrosé par des eaux abondantes. Eloigné du mouvement et de la dissipation des grandes villes, placé au

milieu d'une petite colonie catholique très fervente, il semblait préparé tout exprès pour devenir l'asile du recueillement et de la charité. M. du Bourg céda devant tous ces avantages. On acheta un terrain et l'on y construisit une maison destinée à devenir le berceau d'une congrégation religieuse. Pendant ce temps Élisabeth, qui n'avait point encore quitté Baltimore, vit arriver successivement comme aspirantes, plusieurs jeunes filles prêtes à se réunir à elle. Elle recevait également et de toutes parts les encouragements du clergé, si précieux pour elle.

La famille spirituelle de Mme Seton se composait de quatre pieuses filles réunies auprès d'elle, quand Mgr Carroll entrevoyant l'avenir voulut lui conférer solennellement la mission de conduire cette communauté naissante. Lui-même vint la bénir et la saluer de ce titre de *mère* qu'elle ne devait plus quitter.

Élisabeth, comme terrifiée d'un choix qui confondait son humilité, se jeta, après le départ du Pontife, aux pieds de ses compagnes en versant un torrent de larmes. Elle avait cependant toutes les qualités qui doivent accompagner la supériorité, et possédait surtout à un haut degré, l'esprit de ferveur et le don d'allumer tout autour d'elle la céleste flamme de l'amour divin.

La *Mère Seton* s'empressa de se soumettre à l'avis de ses directeurs pour toutes les règles qu'il fut possible de donner à la communauté dans les circonstances présentes : sur sa demande on convint qu'elle et ses compagnes prendraient le nom de *Sœurs de Saint-Joseph*. M. du Bourg leur fut donné comme supérieur ecclésiastique, par Mgr Carroll.

Parmi les belles-sœurs d'Élisabeth, deux seules, *Cécilia* et *Harriet*, (une enfant et une jeune fille), n'avaient point partagé les ressentiments de la famille. La première suivit son exemple et sa conversion lui attira, dans les premiers temps, les mêmes disgrâces ; cependant sa santé s'étant visiblement altérée, en donnant les soins les plus assidus au jeune Samuel, l'un de ses frères, il lui fut permis d'aller rejoindre Madame Seton. Harriet l'accompagnait. En revoyant ses deux sœurs bien aimées, Élisabeth se sentit transportée de joie, mais retrouver sa chère Cécilia dans le triste état où elle était remplissait son

cœur d'amertume. Après un court séjour à Baltimore, les médecins ayant déclaré qu'il fallait à la malade l'air pur de la campagne, toute la petite colonie partit pour Emmettsburg. Les bâtisses n'y étant nullement avancées, elles furent fort heureuses d'accepter un humble asile offert par M. Dubois (1), la providence du pays. Le gîte était à la vérité bien étroit, mais les cœurs étaient à l'aise et les esprits joyeux. Les forces de Cécilia lui revenaient à vue d'œil, et bientôt elle put gravir les hauteurs qui mènent de la vallée à l'église. Pour elle c'était comme un pèlerinage. Élisabeth ne manquait pas de le faire deux fois le jour. Harriet accompagnait ses sœurs, mais, étrangère à la maison de Dieu, elle n'osait en passer le seuil. Restée seule au dehors elle errait triste dans les bois, ou elle attendait assise sur quelque rocher.

Par une belle soirée de juillet, la solitaire était demeurée comme à son ordinaire à une petite distance de l'église. Le soleil allait disparaître, ses feux doraient encore le sommet de la montagne, tandis que l'ombre s'étendait comme un voile sur la vallée. Tout était douceur, repos, harmonie : *la terre et les cieux racontaient à l'âme attendrie les louanges de leur créateur*. Harriet répondait par ses larmes à ce mystérieux concert..... « Que ne puis-je aller à l'église! dit elle à Élisabeth, à son retour du lieu saint. » « Ah venez, venez, s'écria celle-ci, si vous ne pouvez goûter les ineffables douceurs de notre foi en la présence réelle de notre Dieu au très saint Sacrement, du moins pourrez-vous épancher votre âme dans la prière..... » A partir de ce moment Harriet accompagna ses sœurs non-seulement à l'heure de l'adoration du soir, mais le matin encore pour assister à l'offrande du Saint-Sacrifice qui lui causait d'inexprimables délices. Le 22 juillet, la sainte messe fut célébrée pour obtenir sa conversion. Dans cette journée mémorable pour elle, Harriet sentit l'effet d'une lutte douloureuse entre son passé à briser et l'avenir qui l'appelait. Elle, si tendrement aimée de tous les siens, Elle jouissait de l'opulence et des aises de la vie ; Elle la *Belle* de New-York ; Elle, à la tête de la mode

(1) Ce digne prêtre était alors le pasteur de la congrégation catholique d'Emmettsburg que son zèle rendit si florissante.

et de toutes les parties, allait donc renoncer volontairement à tous ces prestiges ? Oui lui disait une voix intérieure, douce comme un écho du ciel... Oui, mais *après,* JÉSUS reçu dans l'eucharistie; *après,* la paix de l'âme, la possession du vrai bonheur..... Et cette voix, qu'on appelle la grâce, eut tant de force sur le cœur bouleversé d'Harriet, que le soir, en descendant de la montagne, ce pauvre cœur éclata.« C'en est fait, ma sœur, dit-elle à Élisabeth, je suis catholique ! La croix de notre cher Seigneur, voilà mon unique désir. Je n'aurai point de repos que je ne me sois donnée à lui...» Ce vœu si généreux fut bientôt réalisé.

Un point important avait été décidé pour la nouvelle société de Saint Joseph, c'est qu'elle prendrait pour modèle l'*Institut des Filles de la Charité,* fondé au XVII[e] siècle par St-Vincent-de-Paul.

Mgr Flaget, nommé évêque de Bardstown, qui partait pour la France voulut bien se charger de les rapporter.

Ce ne fut que le 20 février 1810, que les sœurs purent prendre possession de leur communauté. Pendant cette longue attente, elles avaient été soumises à de bien rudes épreuves et à d'effrayantes privations. Élisabeth dominait *tout* par son courage, et rendait *tout* facile à ses chères filles, par son aménité et sa douceur ; ce furent là, on peut le dire, *les temps héroïques* de cette fondation. Une fois établies dans leur nouvelle demeure; une fois les saintes règles rapportées de France, et adoptées avec les modifications que nécessitait la position exceptionnelle d'Élisabeth qui, tout en conservant la supériorité devait pouvoir accomplir sans entraves les devoirs de mère et de tutrice de ses enfants, on admit dix-huit sœurs à la profession religieuse, un noviciat fut ensuite établi dans les formes ; importante mesure qui compléta l'organisation de la congrégation.

Désormais elle était prête à étendre ses pieux services au dehors et au loin, selon que la Providence l'y appellerait (1).

Le séminaire Sainte Marie de Baltimore reçut son premier

(1) En 1816 le droit d'association des œuvres catholiques ayant été proclamé aux États-Unis, la société des Sœurs de St Joseph prit les mesures nécessaires pour faire reconnaître son existence légale.

essaim. La Sœur Rose White (1) conduisit le second à Philadelphie (1813). Elle fut ensuite chargée de la fondation de New-York (1817). La mère Seton lui donna pour auxiliaires dans ce poste important, deux Sœurs, l'élite de la communauté. Elles n'eurent d'abord que cinq enfants à soigner. Elles devaient quelques années plus tard en recueillir quatre cents, et en recevoir le double encore des mains de l'Etat.....

Ainsi se trouvaient magnifiquement récompensés le zèle et les travaux de notre Élisabeth : mais que de larmes n'eut-elle pas à verser pour féconder le champ que *le père de famille* lui avait confié... Il suffit de lire, pour s'en convaincre, sur les tombes placées de son vivant dans le cimetiere d'Emmettsburg les noms de *Cécilia*, d'*Harriet*, d'*Anna*, de *Rebecca* et de tant d'autres qu'elle appelait et ses sœurs et ses filles ! O Élisabeth, le Seigneur t'aimait donc bien pour t'avoir donné en partage une si large part de sa croix ? Ton âme était donc bien altérée de souffrance pour boire à si longs traits au calice de la douleur ? Oui, tu as pratiqué jusqu'à l'héroïsme, la patience, la résignation au divin vouloir : à chacun des coups qui venait lacérer ton pauvre cœur, tu répondais par un acte d'amour, et quand les âmes formées à ton école, s'envolaient une à une vers le ciel, tu entrevoyais à travers tes larmes, comme un rayonnement du divin séjour.

Cependant le moment d'aller contempler à jamais le Dieu qu'elle avait tant de fois adoré, caché sous les voiles eucharistiques, approchait pour Élisabeth : ses deux fils conservaient dans la marine les pieux sentiments qu'ils avaient puisés au collège de Baltimore. *Kate*, l'angélique Kate, avait voué sa jeune vie au service des pauvres. La Société des Filles de la Charité était prospère, il ne restait donc plus à dire pour la chère sainte que son *Nunc dimittis*. Après l'avoir prononcé de toute l'ardeur de son âme, elle expira doucement à l'âge de 46 ans, le 4 janvier 1821, entourée de sa chère communauté.

. . . .

La Société des Sœurs de la Charité de Saint Joseph, fut

(1) Elle devint supérieure générale à la mort de la mère Seton.

définitivement constituée en 1840, sous l'autorité du Supérieur des Filles de la Charité de France (1). Lien puissant et doux qui l'unissait pour jamais à la grande famille de St-Vincent-de-Paul.

Une commune gloire lui semble encore réservée par l'ouverture en Cour de Rome, du procès de canonisation de *la Servante de Dieu*, ÉLISABETH SETON.

(Fin.) UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

JEAN SARRAUTE et ROBERT NOGUETTE

DEUX MISSIONNAIRES CHARTRAINS A LA FIN DU XVIIe SIÈCLE (2)

Au moment où la situation désastreuse de nos chrétientés orientales attire l'attention des âmes compatissantes et généreuses, on ne lira pas sans intérêt une courte notice sur deux prêtres chartrains qui évangélisèrent à la fin du XVIIe siècle la Cochinchine et une partie des Indes, et dont l'un fut martyr.

1o **Jean Sarraute.**— La famille Sarraute, originaire de la Saintonge, appartenait à la religion prétendue réformée. Un membre de cette famille était ministre à la Rochelle ; il se convertit lors de la révocation de l'édit de Nantes, et mourut avocat à Nantes. Jacques Sarraute, son neveu, naquit le 14 mars 1665 à Marienbong, en Prusse ; revenu en France, il se convertit comme le reste de sa famille, et fut baptisé en l'église de St-Aignan de Chartres, en 1677. Il embrassa la carrière écclésiastique et devint vicaire, puis curé de Dangeau, au diocèse de Chartres, de 1687 à 1699, mourut chanoine à Chartres le 26 septembre 1743 et fut enterré dans le cimetière de St Jérôme. Il a publié : *Amende honorable au Saint-Sacrement.* Chartres, Nicolazzo, in-12. — *Prière pour la paix.* Chartres, Nicolazzo, in-12.

Le frère de Jacques, *Jean Sarraute*, vint comme lui, s'établir à Chartres, d'où leur mère était originaire. Il ne commença ses études qu'à l'âge de vingt-deux ans, mais il avait de si heureuses dispositions qu'en dix-huit mois M. Lambert, professeur au collège de Chartres, le mit en état de faire sa philosophie. Il se rendit alors à Paris, et se donna au séminaire des Missions étrangères. Il s'y lia intimement avec un autre chartrain, Robert Noguette, qu'il persuada d'aller dans les Indes, où lui-même le suivit six mois après.

Jean Sarraute fit de nombreux prosélytes parmi les Indiens idolâtres. Il était désigné pour un évêché dans le royaume du Tonkin, lorsque les prêtres des idoles, furieux de voir le succès qu'obtenaient ses prédica-

(1) On comptait en 1880, plus de mille de ces filles admirables aux Etats-Unis, répandus dans cent un établissements.

(2) D'après la Bibliothèque chartraine antérieure au XIXe siècle, de M Lucien Merlet.

tions, parvinrent à s'emparer de sa personne et le firent écorcher vif. Jean Sarraute eut le courage d'aller rejoindre ses néophytes à trois cents pas du lieu de son supplice. Ceux-ci ne purent le reconnaître qu'à une infirmité naturelle qu'il avait à un doigt de la main. Ils firent aussitôt écorcher un bœuf, dans lequel ils mirent ce saint prêtre, espérant le guérir. Il vécut encore quelques heures et mourut en les exhortant à la foi.

2° **Robert Noguette.** — Robert Noguette, né vers 1635 d'une famille de cultivateurs des environs de Chartres, fut d'abord chanoine de la cathédrale de Chartres ; mais son zèle apostolique l'entraînait vers la conversion des peuples idolâtres. Il se consacra aux Missions étrangères, fut envoyé en Cochinchine, devint évêque de Faïfo et mourut à Pondichéry en 1703. Il a laissé : *Relation des voyages et des missions du royame de Siam ès années 1681 et 1683.* (Chartres, Et. Massot, 1685, in-12.) Cette relation est un recueil de lettres qu'il envoyait à ses parents pour leur rendre un compte exact de son voyage, depuis le jour de son départ. On y voit qu'il se démit de son évêché vers la fin de sa vie parce qu'il ne pouvait plus en remplir les charges à cause de ses infirmités.

LE RAPPEL DES PAUVRES AMES

La dévotion aux âmes du purgatoire trouve, dans la récitation du saint Rosaire, un de ses principaux moyens pour délivrer les chers défunts de leur prison de feu, ou du moins pour leur en alléger les tourments. Les personnes pieuses le savent bien, et dans ce mois de novembre où l'Eglise rappelle d'une manière si émouvante la mémoire des *trépassés*, elles se feront un doux et religieux devoir d'offrir pour eux à Dieu, par les mains de la Très Sainte Vierge, ces couronnes de fleurs mystiques épanouies à Béthléem, à Gethsemani, sur le Calvaire et dans ces célestes régions où le Verbe incarné et sa Mère l'Immaculée Marie, jouissent d'une éternelle gloire. Un grand nombre de ces personnes ont déjà fait, en faveur des pauvres défunts, l'abandon de toutes les œuvres satisfactoires qu'il leur sera donné d'accomplir pendant leur vie, et de celles aussi que l'on fera pour elles après leur mort. Ce généreux abandon a reçu le nom d'*acte héroïque* (1), parce qu'il semble au premier abord qu'en le prononçant on se déshérite soi-même, et que l'on se condamne pour l'autre monde à une extrême indigence ; mais il n'en est rien et, bien loin de s'appauvrir on s'enrichit au contraire : c'est ce que le P. *Jacques*

(1) Par suite de cet acte on gagne *une indulgence plénière* chaque fois que l'on communie pour les défunts (aux conditions ordinaires) Idem tous les lundis pour une messe entendue à leur intention (visite d'Eglise, réciter un *De profundis* devant un crucifix). Les prêtres qui font cet acte sont favorisés de l'autel privilégié.

Munford démontre invinciblement dans son traité du purgatoire (1).

Nos bonnes œuvres, nous le savons, peuvent être méritoires, impétratoires et de plus *satisfactoires*,— c'est-à-dire propres à satisfaire à la justice de Dieu pour les peines dues à nos péchés. C'est de ce côté *satisfactoire* que nous faisons l'abandon aux âmes du purgatoire, par l'acte héroïque, nous réservant le *mérite* de nos œuvres et la possibilité de les rendre utiles par l'*impétration* à nos propres besoins et à ceux de notre prochain, quand nous les faisons à ces intentions.

Ce pieux trafic nous est donc profitable puisque cet acte étant un effet du pur amour, il peut, par cela seul, effacer nos péchés : ne réunit-il pas en effet à lui seul la pratique de toutes les œuvres de miséricorde auxquelles le Seigneur, dans le saint Evangile, a promis le ciel ? Et par cela seul n'augmente-t-il pas le degré de gloire dont nous serons appelés à jouir ? Faveur si grande que toutes les souffrances de cette vie et même celles de l'autre monde ne sauraient en acquitter le prix. Ce point bien établi, citons un trait qui, en nous montrant comment les pauvres âmes savent reconnaître nos bienfaits, devra nous exciter à redoubler nos aumônes et nos prières pour obtenir à ces chères prisonnières la liberté des cieux.

Le P. Lacordaire, au début des conférences sur l'immortalité de l'âme qu'il adressait peu d'années avant sa mort aux élèves de Sorèze, leur racontait le fait suivant :

Le prince polonais de X., incrédule, matérialiste avoué, venait de composer un ouvrage contre l'immortalité de l'âme ; il était même sur le point de le livrer à l'impression, quand, se promenant un jour dans son parc, une femme toute en larmes se jette à ses pieds, et lui dit avec l'accent d'une profonde douleur : « Mon bon prince, mon mari vient de mourir. En ce moment, son âme est peut-être dans le purgatoire, il souffre... Je suis dans une telle indigence que je n'ai pas même la petite somme qu'il faudrait pour demander la messe des défunts. Que votre bonté daigne me venir en aide en faveur de mon pauvre mari. »

Quoique le gentilhomme se tint pour convaincu que cette femme était abusée par sa crédulité, il n'eut pas le courage de la repousser. Une pièce d'or se rencontre sous sa main, il la lui donne, et l'heureuse femme de courir à l'église et de prier le prêtre d'offrir quelques messes pour son mari.

Cinq jours après, vers le soir, le prince, retiré, enfermé dans son cabinet, relisait son manuscrit et retouchait quelques détails, quand, levant les yeux, il voit à deux pas de lui un homme vêtu comme les paysans de la contrée. « Prince, lui dit l'inconnu, je viens vous remercier. Je suis le mari de cette pauvre femme qui vous suppliait,

(1) Ce bon livre se trouve à l'œuvre de St-Paul, 51, rue de Lille, Paris.

il y a peu de jours, de lui faire l'aumône, afin de pouvoir faire célébrer la sainte messe pour le repos de mon âme. Votre charité a été agréable à Dieu ; c'est lui qui m'a permis de venir vous remercier.»

Ces paroles dites, le paysan polonais disparaissait comme une ombre. L'émotion du prince fut indicible et eut pour lui ce résultat, qu'il mit au feu son ouvrage, et se rendit si bien à la vérité que sa conversion fut éclatante et persévéra jusqu'à sa mort.

— Le fait suivant contient la double preuve du pouvoir libérateur de la Très Sainte Vierge envers les âmes du purgatoire et de l'efficacité de l'aumône faite de notre vivant, pour abréger nos expiations d'outre-tombe.

Un prêtre de Rome, dit St Pierre Damien, étant un jour en prière dans l'église de Sainte Cécile à Rome, fut favorisé d'une céleste apparition. Il vit la Sainte Vierge assise sur un trône lumineux. Sainte Cécile, Sainte Agathe et un grand nombre de bienheureux entouraient la divine Reine.

Bientôt apparut une femme portant sur ses épaules un manteau de fourrures, et se jetant aux pieds de Marie, elle s'écria :

— Mère de Miséricorde, ayez pitié du pauvre Jean Patrizzi ! C'est lui qui, lorsque je mendiais, pendant un hiver rigoureux, à la porte d'une église qui vous est dédiée, s'est dépouillé de cette riche fourrure pour me la donner et me protéger contre le froid.

— Celui pour lequel tu me pries, répondit la miséricordieuse Vierge, est condamné à souffrir de longs tourments au Purgatoire, à cause de ses nombreux péchés ; mais, parce qu'il a été plein de charité pour les pauvres, parce qu'il m'a été dévoué, sa délivrance aura bientôt lieu.

En effet, Patrizzi, qui apparut d'abord portant sur ses bras les signes de la douleur, fut en même temps soulagé, et se rangea rayonnant de gloire parmi les bienheureux qui entouraient le trône de Marie.

Le feu qui dévore les saintes âmes du purgatoire est, selon Saint Thomas, le même que celui de l'enfer. Hé bien, malgré son intensité, il ne leur cause pas autant de souffrances que cette peine du *Dam* qui les tient séparés du Dieu-amour dont elles ont aperçu, dans l'éclair du jugement, l'ineffable beauté, la pureté infinie et la gloire incommensurable.

Le P. Gay rapporte à ce sujet (1), qu'une pieuse dame de Luxembourg apparut, quelque temps après sa mort, à une jeune fille de grande vertu lui demandant le secours de ses prières. Toutes les fois que celle-ci allait à l'église et qu'elle s'approchait de la sainte table,

(1) Dans son nouveau Mois des âmes du purgatoire. Haton, éditeur. Paris, 33, rue Bonaparte.

l'âme de la défunte l'accompagnait sous une forme humaine, et son visage, pendant l'élévation de la messe, s'embrasait d'une telle ardeur qu'on aurait dit celui d'un séraphin. Hors de l'église, elle n'apparaissait jamais à la jeune fille et comme celle-ci lui en demandait la raison, elle s'écria, en poussant un profond soupir : « Ah ! tu ne sais pas quelle peine c'est d'être loin de Dieu ! Rien ne saurait l'exprimer. Je suis portée vers LUI par un désir ardent, une intolérable anxiété, un élan irrésistible ; et, rester privée de sa présence, en châtiment de mes fautes, est pour moi une si vive douleur qu'auprès d'elle l'intensité du feu qui m'enveloppe n'est rien. Pour en adoucir la rigueur, le Seigneur m'a permis de venir dans cette église et de l'adorer dans son temple en attendant le jour à jamais désiré où je le posséderai dans les parvis éternels. Et elle suppliait avec larmes la jeune fille de hâter par ses prières cet heureux moment.

Cette pauvre exilée du Ciel trouvait un soulagement à ses indicibles tourments, en venant adorer son Dieu dans l'Eucharistie. Nous qui possédons cet inestimable trésor, comprenons-nous le prix de son adorable présence ? Au purgatoire, il n'y a ni autel, ni tabernacle. Quelle privation !.... y songeons-nous ?.... Ah ! réparons nos oublis, nos irrévérences, nos délaissements, envers Jésus-Hostie. Venons souvent à ses pieds lui demander de briser les chaînes des pauvres détenues du purgatoire... Assistons au Saint Sacrifice à leur intention ; offrons pour elles communions, chemins de croix, prières ferventes : surtout abstenons-nous de ces *canonisations anticipées* sous le couvert desquelles nous laissons tant d'êtres qui nous sont chers, en proie à leurs horribles tourments. Combien d'enfants souffrent sans soulagement dans les lieux de l'expiation parce que l'on se rassure sur leur sort en disant : « ils n'avaient pas encore l'âge de raison ! » Dinocrate n'avait que 7 ans quand il mourut, et cependant sans les prières de sa sœur, la sainte martyre Perpétue, il serait resté encore un certain temps dans le purgatoire... N'agissons pas d'après *des peut-être*. Prions pour nos chers morts, et ne nous lassons pas d'invoquer pour eux la très sainte Vierge Marie, si délicieusement nommée : NOTRE-DAME DU SUFFRAGE !

C. de C.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Une lettre, reçue à la Propagande, annonce que les Missionnaires du Sacré-Cœur sont arrivés à la Nouvelle-Guinée. Ils ont donné le nom de Port-Léon (en l'honneur de Léon XIII) à leur port de débarquement, en face de l'île Jules.

— S. Em. le cardinal Mac Closkey, archevêque de New-York a rendu son âme à Dieu.

Il était né le 20 mars 1810, à Brooklin. Le 21 novembre 1843, il

fut préconisé évêque titulaire d'Axieri. Quatre ans plus tard, le 21 mai 1847, il était transféré au siège résidentiel d'Albany. Enfin, le 6 mai 1864, il fut promu au siège archiépiscopal de New-York. Le pape Pie IX le créa et publia cardinal du titre de Sainte-Marie *sopra Minerva* dans le consistoire du 15 mars 1875.

Monseigneur Mac-Closkey a fait deux fois son pèlerinage à Notre-Dame de Chartres. C'est à Chartres qu'il a fait faire les belles verrières de sa cathédrale. La *Voix* a décrit jadis ces œuvres artistiques sorties des ateliers de M. Lorin.

— Nous recommandons également aux prières Mgr Croc, vicaire apostolique du Tonkin méridional ; il fut jadis pèlerin de N.-D. de Chartres.

— En voyant l'Allemagne recourir à la médiation du Pape, les journaux même protestants de la Hollande demandent déjà que leur pays reprenne ses anciennes relations diplomatiques avec le St-Siège.

L'enseignement religieux dans l'école. — L'empereur d'Allemagne a reçu récemment, à Carlsruhe, tous les directeurs des écoles primaires et supérieures de la ville ; après avoir passé en revue le cortège des écoles de Carlsruhe, il posa aux directeurs différentes questions et puis leur demanda *ex abrupto :* « Et comment va l'enseignement religieux ? » Aucun des directeurs ne répondant immédiatement, parce qu'il s'adressait à tous à la fois, l'empereur reprit : « Mais j'espère que vous avez de bons professeurs de religion pour les élèves protestants et pour les catholiques. »

Alors le directeur du « Realgymnasium » de Carlsruhe répondit « que l'enseignement religieux était bon et que les autorités ecclésiastiques le jugeaient favorablement. » La satisfaction de l'empereur était visible ; il répondit avec vivacité : « J'en suis très heureux ; ce n'est que sur la base de la religion que les Etats peuvent se reposer. » Puis se tournant vers le grand-duc de Bade, son gendre : « Je vous félicite, mon cher duc, que la religion soit bien pratiquée dans votre pays. »

Faisons remarquer que ce sont les *prêtres qui sont chargés de l'enseignement religieux dans les écoles allemandes.*

— Le parti du centre catholique allemand vient de publier son programme, avant les élections du 29 octobre. Il réclame la libre éducation des prêtres par l'Eglise, il déclare que les adoucissements à l'application des loi de mai n'ont eu pour motif que l'intérêt de l'Etat et que les fidèles ne doivent pas se laisser tromper et s'endormir. Il proteste contre les entraves mises au ministère épiscopal, contre les vacances des curés et réclame énergiquement les droits des catholiques.

— A l'occasion du choléra, en Sicile comme en Espagne, le dévouement du clergé et des religieuses a été héroïque. Les ennemis même de la religion l'ont reconnu, mais pas tous... Le ministre italien Crispi n'a pas craint de calomnier le cardinal Célésia, en l'accusant de lâcheté devant le fléau, bien que Son Emin. ait passé ses journées dans les hôpitaux, distribuant d'abondantes aumônes et les secours de la religion. M. le questeur de Palerme et la population Sicilienne ont protesté contre la calomnie ; le ministre ne s'est pas rétracté.

Missions. — Nous avons déjà dit les malheurs de la Cochinchine orientale. Cette mission, noyée dans le sang de 24,000 de ses enfants, qui a vu piller et incendier ses 300 églises ou chapelles, ses 20 orphe-

linats, ses 12 couvents de religieuses, ne peut donner, au milieu de ses ruines, aucun secours aux néophytes qui ont survécu à tant de désastres. L'évêque, les missionnaires implorent la charité publique et nos journaux religieux de France se font l'écho de leurs supplications. De nouveaux désastres ont été signalés depuis peu. Encore onze prêtres, M. l'abbé Chatelet et dix prêtres indigènes avec 7,000 chrétiens massacrés dans l'Annam. Ainsi depuis le mois de juillet, 31,000 chrétiens massacrés en Annam et plusieurs milliers en fuite !

Trait de charité de Mgr Forcade. — Après avoir prélevé ce qui était strictement nécessaire à son modeste entretien, Mgr Forcade donnait tout aux pauvres et aux bonnes Œuvres de son diocèse et à l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Il y a quelque temps, lorsqu'il apprit, par les Missions Catholiques, la ruine totale du vicariat apostolique du Tong-King Oriental, le massacre de sept missionnaires français, de dix mille chrétiens et que les chrétiens qui avaient échappé à la mort et s'étaient réfugiés, dénués de tout, auprès de leur évêque presque aussi pauvre qu'eux, il s'empressa d'écrire au procureur des Missions de Marseille : « En face d'une aussi grande calamité, je voudrais avoir des trésors pour les envoyer à ce digne évêque si affligé de la mort de tant de milliers de ses ouailles et qui n'a pas de ressources suffisantes pour nourrir tant de survivants qui souffrent de la faim ; j'ai seulement 1,600 fr., je voudrais pourtant que mon aumône atteignit 2,000 fr. Je vous adresse une pièce d'argenterie qui vaut au moins 400 fr. ; vendez-la, et ainsi j'aurai versé 2,000 fr. » Il est mort pauvre comme un apôtre, aussi sa mémoire ne périra pas.

France. — Trois religieuses de l'hôpital de Saint-Claude (Jura) (Mmes ou mieux les Sœurs Murat, Brenay et Joubert), ont été décorées à cause de leur dévouement religieux au cours d'une épidémie de variole qui a sévi dans la ville de Saint-Claude en 1884-1885. Voilà comment s'impose le zèle de ces Sœurs qu'on chasse des hôpitaux.

Réduction du clergé colonial. — On annonçait récemment que, par suites des mesures budgétaires votées par la Chambre et le Sénat, dix-huit prêtres de La Martinique venaient d'être retranchés du cadre de la colonie. Le même fait s'est produit à la Guadeloupe, comme nous l'apprend l'extrait suivant d'une lettre que l'on nous communique :

« Le ministre vient de supprimer 18 prêtres du cadre de la Guadeloupe. Le cadre en portait 75 et ce nombre était loin de suffire aux besoins de la colonie ; que sera-ce maintenant ? Les affaires vont mal ; on n'entend parler que de vols, meurtres et incendies ; c'est pire que dans un pays sauvage. » Ainsi le désordre moral et matériel est grand dans la colonie : est-ce pour y remédier que l'on diminue de près d'un quart le nombre des prêtres !

Deux circulaires ministérielles. — M. Goblet a écrit deux lettres circulaires, une aux Evêques pour leur rappeler que d'après les articles organiques ils n'ont pas le droit de publier les lettres du Pape et l'autre aux Prefets pour les inviter à inspecter sévèrement les Petits Séminaires en y arrivant à l'improviste.

La réponse de l'Archevêque de Paris prouve que ces deux lettres sont aussi illégales au fond qu'inconvenantes quant à la forme.

Livres dangereux. — M. Foncin, autrefois recteur de l'Académie de Douai, aujourd'hui inspecteur général de l'enseignement et secrétaire général de l'Association pour la propagation de la langue française,

dont on connaît les attaches maçonniques, occupe ses loisirs à composer des livres pour l'enseignement primaire.

Il vient de faire paraître la *Troisième année de géographie.* Les deux premières années qui pouvaient paraître assez inoffensives ont été admises, paraît-il, dans un certain nombre d'écoles libres et même congréganistes. La même tolérance ne peut être accordée au troisième volume où la haine du catholicisme s'étale sans vergogne

— Les fêtes du 20 au 21 octobre, dans la basilique de St-Quentin à l'occasion du Pèlerinage au Tombeau du grand Martyr, n'ont pas été moins solennelles que celles des années précédentes.

S. Exc. Mgr Langénieux, archevêque de Reims, métropolitain et d'autres prélats y ont assisté. Les paroissiens de la Basilique et les nombreux pèlerins du dehors ont entendu, pendant toute la station, les prédications sympathiques et éloquentes de Mgr Gonindard, évêque de Verdun.

— Nous apprenons par la *Semaine* de Versailles que le 9 octobre, M. Auguste Nicolas, l'éminent publiciste catholique qui habite Versailles, a célébré le cinquantième anniversaire de son mariage. Vu l'état d'infirmité de sa digne épouse, en vertu d'une autorisation spéciale, la messe a été célébrée dans ses appartements. C'est le fils même de M. Auguste Nicolas, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, qui a offert le sacrifice d'actions de grâces. Trente fils ou petit-fils entouraient les deux pieux cinquantenaires et ont reçu avec eux le pain eucharistique.

Il nous est doux de constater le don, fait par Dieu à l'un des plus savants champions de sa cause, de cette bénédiction des longs jours — image et garant de l'éternelle récompense. Avant les changements provoqués dans la magistratures par les mesures gouvernementales que l'on sait, il y a quelques années, un des fils de M. Aug. Nicolas était juge à Chartres, et y jouissait, avec sa famille, d'une estime publique bien méritée.

— Aux Etats-Unis, vient de s'éteindre dans la paix du Seigneur la Sœur Marianne Constance, la doyenne des Filles de la Charité. C'est par milliers, dit l'organe protestant qui publie cette nouvelle, que la digne Sœur, pendant ses 58 ans de religion, a recueilli et soigné des orphelins : admirables états de service qui ne le cède à nul autre.

— Les républicains vont entrer en bien plus grand nombre que les conservateurs à la Chambre législative, par suite des élections dernières du 4 et du 18 octobre. Mais il est à constater que les conservateurs ont gagné un chiffre énorme de voix, dans l'ensemble des suffrages, comparativement aux résultats des élections précédentes. Ne désespérons pas et prions.

Les lettres de M. le comte A. de Mun et les adhésions multipliées qui viennent y répondre, reproduites en partie pour les journaux, indiquent l'organisation et l'extension du *parti catholique*. Ce parti, au-dessus de toute question dynastique a pour but la défense des droits de Dieu, seule garantie de l'ordre et de la liberté pour la France.

Égypte. — Les efforts de Mgr Sogaro pour arracher à leur terrible captivité les prêtres et les religieuses, prisonniers du Mahdi ont eu un commencement de succès. Plusieurs des Sœurs ont été esclaves ; il y en a qui ont été délivrées par la mort.

Le Chemin du Rosaire à Jérusalem: — L'Œuvre du Chemin du Rosaire de Jérusalem, entreprise par le P. Mathieu Lecomte, Dominicain, est poursuivie avec activité. A l'heure présente, on a déjà payé le terrain, soit 30,000 fr. Le mur coûtera environ 10,000 fr.

Parmi les raisons qui ont retardé la continuation du chemin, il y en a une qui mérite d'être signalée aux amis de la Terre-Sainte. Dans le courant de mai, les travaux de la tranchée amenaient à découvrir une chambre spacieuse, taillée dans le flanc du monticule qui sépare de la grotte de Jérémie. Après l'avoir déblayée de la terre qui s'y trouvait amoncelée, on vit sur les parois de beaux restes de sculpture. De plus, par six portes elle donnait accès à autant d'autres chambres, moins grandes, également taillées dans le roc. C'étaient des chambres sépulcrales, dont les tombeaux gardaient encore quelques ossements. Poussant plus loin les recherches, on découvre bientôt un certain nombre de sarcophages creusés dans la pierre. Sur un de ces tombeaux on lit une inscription grecque du quatrième ou cinquième siècle, et la plupart des autres laissent voir des croix, toutes d'une haute antiquité. Enfin, on a fini par dégager la belle cour d'entrée de ce palais de la mort.

Pour l'honneur de la science et de la piété, ce monument ne mériterait-il pas d'être conservé et restauré ? Quelle sera sa destination ?

Le P. Ratisbonne avait projeté la construction d'une chapelle des morts entre le mont des Olives et la vallée de Josaphat. Ce dessein, que le regretté Père n'a pu exécuter, le P. Mathieu Lecomte veut l'accomplir. L'édifice souterrain sera la chapelle des morts de Notre-Dame du Rosaire. C'est dire qu'on fait appel aux Associés du Rosaire, afin qu'ils aident à mener à bonne fin la pieuse entreprise.

Le saint Sacrifice sera offert pour tous les morts en général, mais surtout pour les âmes les plus délaissées du purgatoire.

Adresser les offrandes au P. Mathieu Lecomte, 123, Grand'rue, à Sèvres (Seine-et-Oise).

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Six branches de lys d'argent avec feuillage d'or, données par une personne de Paris, en reconnaissance d'une faveur obtenue.— Deux beaux bouquets de roses artificielles.— Deux cœurs.

Lampes. — 96 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Octobre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 72 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3 ; devant Sainte Anne, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 312.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 463.

Nombre de visites faites aux clochers : 337.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Octobre ont été consacrés 47 enfants, dont 20 de diocèses étrangers.

— Parmi les pèlerins du mois d'octobre, signalons quatre jeunes prêtres de la Société des Missions étrangères, dont trois du diocèse

de Saint-Brieuc et un du diocèse de Vannes. Le 20, ils revenaient de Bretagne où ils avaient été faire leurs adieux à leur famille avant le départ pour la Chine, le royaume de Siam, l'Indoustan. — Le 12, ils avaient été précédés aux pieds de N.-D. de Chartres par un missionnaire de la même Société, un apôtre du Cambodge, revenu d'Asie en France pour quelques mois seulement. Nous voulons parler du P. Combes, que les feuilles publiques ont cité naguère comme témoin du martyre du P. Guyomard, son compagnon d'apostolat.

Après avoir satisfait sa dévotion aux sanctuaires de N.-D., le P. Combes a honoré de sa visite la Maîtrise et le Séminaire ; il avait à nous parler de l'un de ses confrères, du P. Pianet. Il nous a raconté quelque chose de leurs communs travaux et de leurs communes douleurs. Son récit confirmait par des détails navrants, celui que la *Voix* donnait il y a quelques mois.

Du reste des lettres plus récentes envoyées à Chartres par le P. Pianet et datées de Vinh Phuoc (Cambodge) nous renseignent sur sa situation. Après les malheurs et les ruines dont il a tant à souffrir avec ses chrétiens, il s'occupe aussi activement que possible de réorganisation. Il parle d'un voyage de plus de quinze jours en barque qu'il vient de terminer, à travers de grands et continuels périls, pour aller chercher du bois nécessaire aux reconstructions les plus urgentes. Aux quelques prêtres chartrains qui lui ont adressé directement des aumônes il exprime sa reconnaissance en des termes qui révèlent à la fois et la détresse du missionnaire et son désir d'obtenir les bénédictions divines pour ses bienfaiteurs. « Merci de votre argent ! écrit-il à l'un de nos confrères. Si j'avais beaucoup d'amis comme vous, je me moquerais de la misère ; mais Dieu veut que je fasse bon ménage avec elle et la supporte avec patience. Que sa sainte volonté soit faite ! » — Et nous, nous ajoutons : Que la charité catholique redouble ses sacrifices pour ceux qui travaillent là-bas à la gloire de Dieu, au bien des âmes et à l'honneur de la France ! Et que les hommes qui gouvernent la France comprennent leurs obligations vis-à-vis de nos nationaux et en général des pauvres chrétiens d'Orient ! »

— Monseigneur Osouf, vicaire apostolique du Japon septentrional, a fait, il y a peu de temps, un pèlerinage à Notre-Dame de Chartres. Sa Grandeur a prié les supérieurs de la Congrégation de St Paul de Chartres, qui a déjà deux établissements de Sœurs sous sa juridiction : l'une à Tokio et l'autre à Hakodaté, de fonder une troisième maison à Niigata. Nous venons d'apprendre que cette fondation est commencée. — Les dernières lettres reçues, à Chartres, par la Communauté des Sœurs de St Paul ont donné d'assez bonnes nouvelles de leurs religieuses actuellement parmi nos soldats malades. Malgré

le grand nombre de cholériques qu'ells ont eu à soigner dans les ambulances, aucune n'a été atteinte du fléau.

— Le 11 octobre, trois nouveaux prêtres ont été ordonnés par Mgr de Forges au grand séminaire : MM. Desjouis, Lecesne et Lhuillery. Le lendemain, le premier de ces ordinands a dit la sainte messe au petit séminaire de St Cheron, et les deux autres à la Crypte de la Cathédrale. Les clercs de Notre-Dame assistaient à ces premières messes ; à la seconde, plus solennelle, M. le Supérieur de l'œuvre prononça une allocution bien capable d'accroître l'amour du sacerdoce au cœur des jeunes clercs, et d'inspirer aux autres auditeurs le désir de favoriser les vocations ecclésiastiques.

— Les exhortations pressantes du Souverain Pontife relativement au Rosaire, exhortations redites en tout lieu d'abord par NN. SS. les Evêques puis par les prêtres leurs collaborateurs, ont produit un mouvement général de dévotion parmi les fervents catholiques. Nous avons eu le bonheur de le constater à Chartres, comme on l'a remarqué ailleurs, pendant toute la durée du mois d'octobre, mais particulièrement le 4, en la fête du Saint Rosaire.

A la cathédrale, ce n'est pas seulement la multiplicité des pieuses visites pour l'indulgence *totiès quotiès* qui a été un sujet de grande édification ; c'est aussi l'affluence autour de la chapelle du St Cœur de Marie, pour la récitation commune et le chant des *Ave Maria.* Le même exercice du rosaire complet a été répété dans la soirée du 18. Les autres jours c'était le chapelet avec méditation de cinq mystères, puis le salut.

Voilà une sainte pratique dont un nombre considérable de chrétiens ont l'habitude dès l'enfance ; l'impulsion nouvelle qui lui a été donnée, depuis trois ans, par l'exercice public et quotidien du mois d'octobre, va contribuer à la répandre dans les masses, et ce sera un puissant moyen de défense contre le mal qui gangrène les sociétés, ce sera le gage d'un retour plus général vers le bon Dieu. Quant au bien des âmes prises individuellement, il n'est pas douteux que cette forme particulière de dévotion ne le favorise à merveille. La sainte Eglise a garanti ce fruit constant des *Ave Maria* offerts en couronnes à Notre Divine Mère ; et plus d'une fois des personnages dont les écrits ascétiques font autorité, n'ont pas craint de les montrer comme un moyen de la plus haute importance pour la sanctification. « Je ne puis concevoir, dit le P. Faber, qu'un homme ait fait des progrès dans la spiritualité, s'il n'a l'habitude de réciter le chapelet. »

— Le 12 octobre il y a eu fête de vêture au Carmel de Chartres. Nous disons féte, et le monde, étranger aux choses de Dieu, s'éton-

nerait peut-être du mot, à cause des larmes que d'ordinaire suscite dans les familles une entrée au monastère. Nous disons fête ; car c'en est une pour la postulante qui est l'occasion de telle solennité et pour les pieuses âmes qui en sont les témoins. Mademoiselle L. de Laforcade recevait le saint habit et devenait sœur Thérèse du Saint Sacrement, sous les yeux de parents aimés, sous les yeux de sa vénérée mère, chrétienne au cœur tendre mais fort, femme de foi et et de sacrifices. Si la scène d'adieux qui termina la procession à la porte du cloître dut raviver des douleurs, la suite de la cérémonie était de nature à les consoler et même à inspirer quelque chose des joies spirituelles si abondantes au cloître. Une parole sacerdotale, toujours bien goûtée, présenta d'abord dans un charmant discours les ressemblances d'une vie de Carmélite avec celle de Jésus eucharistique qui se cache, prie et s'immole. Le prédicateur était M. l'abbé Piau, supérieur du grand séminaire ; il était aussi l'officiant. Après l'instruction, M. l'abbé Piau procéda aux prières et aux bénédictions ; l'ouverture de la grille permettait à l'assistance de voir la postulante auprès des Carmélites voilées. « Sans les holocaustes volontaires des couvents, que deviendrait le monde ? Il en faut pour détourner la colère du Seigneur. » Frappé particulièrement de cette pensée tout à l'heure exprimée dans la chaire de vérité, nous suivions les rites sacrés, en bénissant la divine Providence qui fait naître ainsi çà et là pour sa gloire et pour notre bien à tous des vocations privilégiées.

— Au même monastère, le 15, les dignes filles de Sainte Thérèse fêtaient leur bien aimée patronne, et des habitants de la ville s'associaient à ces hommages. M. l'abbé Ychard, supérieur du petit séminaire, a officié à la messe et aux vêpres ; les chants liturgiques, exécutés par les séminaristes, ont fait diversion pour un jour à l'ordinaire psalmodie du Carmel relevée par les accents d'une foi vive, il est vrai, mais dénuée de tout ornement mélodique. C'est à l'office du soir qu'a eu lieu le sermon, en présence de Monseigneur, de plusieurs ecclésiastiques et de nombreux fidèles. M. l'abbé Legué, vicaire général, qui portait la parole, a exposé, sous une forme intéressante et avec des applications pratiques, plusieurs points de la doctrine spirituelle de Sainte Thérèse. — Le salut du Saint Sacrement a couronné la fête. — Avons-nous besoin d'ajouter à ce court récit un mot d'éloge sur les décors de la chapelle ? Chacun sait le goût délicat qui préside ordinairement, dans les communautés religieuses, à l'ornementation des sanctuaires. On y possède en perfection l'art de ranger les draperies et les beaux linges brodés, les faisceaux de lumières et les fleurs. C'est que là les talents s'inspirent en tout du désir de glorifier Dieu.

— Le 25 octobre, c'était à la B. Marguerite Marie que s'adressaient les honneurs d'une grande solennité, et le lieu béni, témoin de cette solennité, c'était le monastère de la Visitation. Malgré la coïncidence d'offices dans les églises paroissiales, beaucoup de personnes purent satisfaire leur dévotion par un pèlerinage à la charmante chapelle de la rue d'Aligre. Le prédicateur de la circonstance était celui qui venait de donner les exercices de la retraite aux Filles de Sainte Chantal : le R. P. Massias, de la Compagnie de Jésus. Nous n'avons plus à le faire connaître à nos lecteurs ; il y a de longues années que Chartres profite de son zèle ; c'est toujours le même intérêt qui s'attache à sa parole apostolique. En ce jour du 25 octobre, que d'âmes, unies par la prière aux admirables Visitandines, auront demandé l'intercession de la B. Marguerite Marie, pour hâter l'avènement du règne du Sacré-Cœur au milieu des peuples !

— Un triduum avec sermons par le R. P. Constant, dominicain, doit clore, à la cathédrale, le mois du Rosaire. Le R. P. prêchera aussi le jour de la Toussaint.

— La fête prochaine de l'Adoration est fixée au jeudi 12 novembre, à la chapelle des Petites-Sœurs-des-Pauvres. La dernière, célébrée à la chapelle de la Brèche, a été plus suivie que jamais, surtout à cause de l'exercice du Rosaire qui n'a pas eu lieu ce jour-là à la cathédrale, mais au sanctuaire où était exposé le Saint-Sacrement et qui est consacré aussi à N.-D. de Chartres. Le prédicateur a été M. l'abbé Durand, vicaire de la cathédrale, attaché au service de cette chapelle.

Nominations. — M. l'abbé Bellanger, précédemment vicaire de la Bazoche-Gouet, est curé de Fontenay-sur-Conie.

Nouveaux prêtres : M. l'abbé Desjouis est vicaire d'Illiers, en remplacement de M. l'abbé Rousseaux, qui vient d'entrer au séminaire des Missions étrangères à Paris. — M. l'abbé Lecesne est professeur au petit séminaire de Nogent-le-Rotrou. — M. l'abbé Lhuillery est vicaire de la Bazoche-Gouet.

Saint-Lucien. — Une cérémonie de bénédiction de cloche a mis dernièrement cette paroisse en grande fête. M. l'abbé Piau, supérieur du grand séminaire, a présidé et prêché. Beaucoup d'ecclésiastiques étaient présents ; l'église très gracieusement ornée débordait de fidèles.

L'Hôtellerie des Pèlerins à Jérusalem

M. l'abbé Cuissard, curé de St-Denis-les-Ponts, dont nous avons publié l'appel aux aumônes pour l'Hôtellerie de Jérusalem, en juillet dernier, nous a fait l'honneur de nous écrire :

« Je suis heureux de vous annoncer que l'appel adressé aux lecteurs de la *Voix* a été entendu et que la petite souscription pour la cellule N.-D. de Chartres à Jérusalem a reçu un accueil sympathique de la part des amis de notre Bonne Mère. Le 8 septembre, j'ai pu, selon mes engagements, verser les 700 francs promis et nous aurons notre cellule. Les futurs pèlerins de Terre-Sainte seront heureux de retrouver la-bas l'image vénérée de Notre-Dame, car un petit supplément de souscription est venu fort à propos pour nous permettre de nous occuper de la statue que les pèlerins de l'an prochain iront installer dans notre cellule.

Veuillez faire parvenir l'expression de ma reconnaissance aux lecteurs de la *Voix* qui se sont intéressés à cette bonne œuvre. — Agréez, etc. . . . . »

Nécrologie. — Nous avons lu dans le n° 41 de la *Semaine de Poitiers* :

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, Monsieur l'abbé Pantaléon PELLETIER, curé de Port-de-Piles, décédé le 24 septembre, à l'âge de 57 ans, muni des Sacrements de la sainte Eglise.

M. l'abbé Pelletier était originaire de Chartres où il était né en 1828 et d'où il était sorti en 1850 pour faire sa théologie auprès de Mgr Pie, récemment intronisé évêque de Poitiers. Ordonné prêtre en 1853, il était curé de Port-de-Piles depuis 1868.

Le nom de la ville natale du vénérable défunt et celui de la paroisse dont il avait été établi le pasteur rappellent instinctivement un double et grand souvenir : c'est la Vierge de Chartres qui nous avait donné le cardinal Pie; et Port-de-Piles fut la première station de l'illustre Prince de l'Eglise dans son diocèse, quelques jours après son sacre, lors de son entrée solennelle dans sa ville épiscopale, le 8 décembre 1849.

Le n° suivant de la *Semaine de Poitiers* (18 octobre) publie un long et fort élogieux article sur M. l'abbé Pelletier.

Du Cercle Catholique du Luxembourg, 18, rue du Luxembourg, Paris.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Directeur, nous vous serions fort obligés de rappeler à vos lecteurs, à l'occasion de la prochaine réouverture des Cours de l'Enseignement Supérieur, que le Cercle Catholique du Luxembourg (rue du Luxembourg, 18, à Paris), réserve le meilleur accueil aux étudiants chrétiens qui désirent s'y faire présenter. Outre les agréments d'une société choisie ces jeunes gens trouveront dans cette association toutes sortes d'avantages au point de vue de leurs études et de leurs délassements. — Agréez, etc..... E. B.

P. S. — Il n'est pas inutile non plus d'informer les familles dont les fils vont étudier en province qu'il existe dans la plupart des villes d'universités un Cercle Catholique d'étudiants analogue à celui du Luxembourg.

— Dans peu de temps doit avoir lieu l'appel des volontaires et des conscrits sous les drapeaux.

Ne serait-ce pas le moment de songer à organiser pour ces braves jeunes gens cette cérémonie si pieuse et si touchante, qui s'appelle la Messe du départ.

Que, par l'initiative de quelques-uns de vos lecteurs, la Messe du départ se célèbre donc cette année dans chaque localité du diocèse, voire même dans les plus humbles des paroisses, et votre excellent recueil aura bien mérité de la Religion et de la Patrie.

BIBLIOGRAPHIE

— *Histoire Sainte pour les Catéchismes*, par M. l'abbé Huguenot, rédacteur en chef du Journal des Religieuses institutrices et des Frères instituteurs (12me édition, entièrement refondue). Paris, Gaume et Cie, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye.

— *Histoire de France*, par le même auteur — Cours élémentaire — Même adresse.

— *Cours classiques de Fr. Godefroy* — Livres de bibliothèques scolaires. (Demander le catalogue Librairie Gaume.

— *Les Mystères du Saint Rosaire*, notions, méditations, formules et prières, petite brochure. (Paris, librairie Internat catholique, rue Bonaparte, 66, Casterman.)

— *Petit règlement de l'Enfant de Marie* pour le temps des classes; petite brochure. (Paris, librairie Delhomme et Briguet, rue de l'Abbaye, 13.)

— **Socialisme Chrétien**, *paix sociale*, par C. Boutry, juge honoraire. Prix net : 20 centimes La douzaine, franco, 2 francs. En dépôt, à Riom (Puy-de-Dôme), rue Grenier, 4, chez M Tournemire.

— *Catéchisme sur la Franc-Maçonnerie*, par le R. P. Lemius, O. M. J. — Même adresse) Prix : 20 cent. et 2 fr. la douzaine.

— *Jésus-Christ*, par M. C. Boutry, juge honoraire. (Même adresse). Prix : 25 centimes.

NOVEMBRE 1885.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois DE NOVEMBRE 1885.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *Eu ego.*

1er novembre, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du S.-C.; 3° p. le scap. bleu ; 4° p. le Rosaire ; 5° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.

2, lundi. — Ind. plén. : 1° p. la Conf. du S.-C. ; 2° p. l'œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).

3, mardi. — Ind. plén. et part. nombr. des sept basiliques rom., p. le scap. bleu (moyennant visite et prière à un autel de la Ste Vierge j. au ch.).

4, mercredi. — Ind. plén. au scap. du Carmel.
5, Jeudi. — Ind. plén. p. la récit. de la prière suivante devant le S.-C. : *Regardez, Seigneur.*
6, vendredi. — Ind. plén.: 1° p. la Conf. du S.-C.; 2° p. le scap. rouge.
7, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S.-Sép. et de la T.-S., au scap. bleu (comme au 3 nov.).
8, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Arch. du S.-C. de Marie (j. au ch.).
9, lundi. — Ind. plén.: 1° p. l'œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
10, mardi. — Ind. plén. au scap. bleu.
11, mercredi. — Ind. plén.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Arch. de S.-Joseph (mercr. au ch.).
12, jeudi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Propag. de la Foi (j. au ch.).
13, vendredi. — Ind. plén.: 1° p. le scap rouge; 2° p. l'Ap. de la pr. (vendr. au ch.).
14, samedi — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° ind. plén. et part. nombr. des sept basiliques rom. au scap. bleu (comme au 3 nov.).
15, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr ; 2° p. la Propag. de la Foi (j. au ch.).
16. lundi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'œuvre de S. Fr. de Sales (j. au ch.).
17, mardi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Apost. de la pr. (j. au ch.).
18, mercredi. — Ind. plén.: 1° p. le scap. du Carmel.
19, jeudi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° ind. plén. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (comme au 3 nov.).
20, vendredi. — Ind. plén.: 1° p. le scap. rouge; 2° p. la récit. quotid. du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.).
21, samedi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel ; 3° p. la Ste Enfance.
22, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Arch. du S. C. de Marie (j. au ch.).
23, lundi. — Ind. plén. à la Conf. du S.-C. (j. au ch.).
24. mardi. — Ind. plén. p. la récit. quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.).
25, mercredi. — Ind. plén.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de S. Joseph (mercr. au ch.).
26, jeudi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).
27, vendredi. — Ind. plén.: 1° p. le scap. rouge ; 2° p. un quart d'heure d'oraison ment. chaque jour (j. au ch.).
28, samedi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. du chap. brig. et de la pr. : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
29, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. du *Memorare* et du chap. de l'Imm. Concep. (j. au ch.).
30, lundi. — Ind. plén. : 1° p. l'Arch. de S. Joseph; 2° p. les possess. d'objets indulg.; 3° p. l'œuvre de S. Fr. de Sales (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

12e NUMÉRO — DÉCEMBRE 1885

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

NOTRE-DAME DE CHARTRES. — LA BONNE MÈRE

(*Suite*).

Donec formetur Christus in vobis..... Jusqu'à ce que J.-C. soit formé en vous.

Les relations du dernier congrès eucharistique tenu à Fribourg nous ont décrit d'admirables scènes. Aucune ne nous a paru plus grandiose que celle de l'immense multitude frémissant d'enthousiasme sous l'ardente parole de Mgr Mermillod, à la procession du Saint-Sacrement. Tout un peuple avec ses magistrats, ses soldats, ses drapeaux, se pressait compact en vue du reposoir monumental, élevé sur la place publique. L'éminent orateur, entouré d'évêques et de prêtres, paraît sur les marches de l'autel :

« Peuple chrétien, dit-il d'une voix vibrante, acclamez Jésus-Christ comme votre Roi. Comme vos pères à Lempach et à Morat, levez la main et jurez amour et fidélité à Jésus. » Toutes les mains se lèvent, et de vingt mille poitrines sort un cri puissant qui renvoie aux échos des montagnes ces immortelles paroles : « Loué, adoré, aimé soit à jamais Jésus-Christ au Saint Sacrement de l'autel ! » L'évêque reprend : « Avec moi jurez à Jésus de le faire régner sur vos âmes, de travailler et de combattre pour le faire régner sur tout l'univers. » Et de nouveau toutes les mains s'élèvent et toutes les lèvres répètent : « Que Jésus règne sur mon âme et sur tout l'univers ! »

Puissent tous les peuples de la chrétienté redire longtemps cette parole ! En France, il semble que déjà elle a porté quelque

fruit. N'ont-ils pas agi sous son influence, ceux qui récemment levaient bien haut l'étendard de la religion, comme signe de ralliement pour les catholiques désireux de concourir à la revendication des vraies libertés, à la réorganisation sociale au nom de J.-C. ? Si l'opportunité de leur programme a été contestée par certains politiques, au grand étonnement des autres, la haute inspiration qui l'a dictée n'a été que mieux comprise après l'apparition de l'encyclique : *Immortale Dei*.

C'est magnifique et plein de promesses pour l'avenir, l'appel à la royauté du Sauveur sur les nations, sur nos âmes, entendu à Fribourg ! En le reproduisant ici, nous ne sortons point du cadre où nous enferme le commentaire du texte de St Paul : *Filioli mei..... donec formetur Christus in vobis*. Le sens de ces dernières expressions toutefois indique une adhésion plus intime de notre âme au Christ que les rapports de sujet à souverain. Nous aspirons à posséder Jésus comme notre vie encore plus qu'à le servir comme notre roi.

La solennité de Fribourg nous en rappelle une autre qui donna aussi à la ville et au diocèse de Poitiers l'occasion d'acclamer la royauté du Divin Maître. C'était le 29 novembre 1863. Le grand évêque de Poitiers, prêchant dans sa cathédrale lors du couronnement de N.-D.-des-Clefs, expliqua dans les termes suivants à l'innombrable auditoire la fécondité surnaturelle par laquelle Marie procure l'achèvement du corps mystique de son divin fils:

« Le fils de Marie, à meilleur titre que le fils de Rachel, est doué d'une puissance de multiplication, d'une vertu de fructification : *filius fructificationis*. Il n'aura toute sa plénitude que par le complément de son corps mystique qui sont les saints. Or jusqu'à ce que le corps de son Jésus ait recruté tous ses membres, ait réalisé tous ces accroissements, Marie est en quelque sorte partagée entre la jouissance et le travail, entre la possession et la recherche ; sa béatitude est, pour ainsi dire, à la fois au terme et dans la voie. Jésus, son fils premier-né, est assis à la droite de Dieu le père. mais des milliers d'autres fils sont encore ici-bas à toutes les chances périlleuses du voyage. Mère de tous les élus, elle endure les transes et les douleurs de

la parturition jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en tous. »

Et après le discours, la vieille basilique retentit d'acclamations ou supplications qui affirmaient d'une manière sublime et touchante la foi de cette grande famille diocésaine. Voici l'un des premiers vœux. Nous le reproduisons comme complément utile de ce que nous avons dit plus haut :

« *Le Coryphée.* — A Jésus-Christ Notre-Seigneur dont la vie adorable et ineffable, qui est la vie en personne, la vie des anges et la vie des hommes, la vie des âmes et la vie des nations, la vie que nul n'ignorera sans que Dieu cesse de le connaître, que nul ne faussera sans que Dieu le retranche, que nul ne blasphémera sans que Dieu fasse de lui une risée, la vie qu'il *faut recevoir et garder quand on l'a reçue,* sous peine d'être abimé dans la mort éternelle ; à Jésus-Christ par celle dont il a daigné se servir pour naître au milieu de nous, à Jésus-Christ comme à Dieu son Père, toute adoration, toute religion, louange et confession universelles, bénédiction, action de grâces et amour sans bornes ! »

« *Le Chœur.* — Nous avons foi au Christ, nous adorons le Christ comme notre Dieu et nous confessons qu'il est notre Seigneur. Nous entendons et demandons qu'il règne absolument sur nous. Unis à vous et par vos mains, ô Vierge bienheureuse, nous lui dévouons et consacrons tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes. »

Cette splendide manifestation préparée et dirigée par Mgr Pie répondait bien aux vues habituelles de l'illustre Prélat, telles qu'on les saisit dans un si grand nombre de ses discours. Sans cesse préoccupé du vœu de St Paul : *Instaurare omnia in Christo,* il s'attachait à caractériser la vie chrétienne comme étant l'union au Christ par la foi, par la grâce, « jusqu'à ce que par lui nous soyons conjoints à la nature divine comme il s'est conjoint lui-même à notre nature mortelle. » Puis appliquant ce principe à l'ensemble des hommes, il appelait notre siècle, celui des existences avortées, le siècle des hommes manqués, parce que dans les lois et dans les mœurs, on a voulu se passer de Jésus-Christ. Il montrait l'humanité baissant dans la mesure

où baisse le christianisme. Sans cet élément vital, ce qu'on appelle l'homme « c'est une ombre d'homme, un quasi quelqu'un : *et eccè quasi quis* » (1). Aussi suppliait-il la Sainte Vierge de faire rentrer Jésus dans les âmes. « Une âme n'est plus petite, n'est plus étroite, n'est plus faible, elle est grande, elle est large quand elle porte le Christ en elle-même. *Juva pusillanimes.* »

Son célèbre discours « *Veni coronaberis,* » prononcé à la cérémonie du couronnement de N.-D. de Chartres (31 mai 1855) porte l'empreinte de la même inspiration. Quelle haute éloquence, lorsque l'orateur montre toutes les parties de la création convoquées dans le temple chartrain pour y recevoir en quelque sorte l'initiation surnaturelle, pour y rendre foi et hommage au Christ qui est la tête de toute la nature humaine et créée, et à Marie, qui est la mère de ce chef, de cette tête : *Maria, mater capitis nostri.*

De même que l'église de N.-D. de Chartres « récapitule toutes choses en Jésus-Christ » (2) autour du trône de Marie, de même nous aimons à considérer la Bonne Mère profitant de toutes choses pour la formation de Jésus-Christ en nous : *Donec Christus formetur in vobis.* Voyons d'abord l'action de N.-D. de Chartres dans l'éducation des enfants.

(*A suivre.*) A. F. G.

DU CULTE DE LA SAINTE FACE

Dans la biographie de M. Dupont, nous avons parlé de sa dévotion à la sainte Face dont il possédait une précieuse image, nous avons fait un rapide tableau des scènes presqne évangéliques qui se passaient dans ce salon où elle était exposée, et devant laquelle brûlait une lampe dont l'huile appliquée sur des milliers de malades opérait des merveilles : nous avons dit aussi l'achat que l'on fit de la demeure du *saint homme de Tours* après sa mort, afin d'y établir, avec l'autorisation de l'autorité épiscopale, un oratoire public dans lequel la pieuse image serait vénérée et placée auprès de l'autel où chaque jour

(1) Homélie prononcée le jour de Noël en 1871.
(2) Ephés. 1-21.

on célébrerait les saints mystères. Ce projet a eu sa complète réalisation. — Une communauté de prêtres ayant pour directeur M. l'abbé Janvier, le vénérable doyen de l'église métropolitaine de Tours, dessert le béni sanctuaire devenu, plus encore peut-être que du vivant de M. Dupont, le centre de visites, de supplications, d'œuvres saintement réparatrices. Le 2 juin 1876, Mgr Colet y érigeait une confrérie en l'honneur de la sainte Face, et, par un bref de Sa Sainteté Léon XIII, en date du 1er octobre 1885, cette confrérie était élevée à la dignité d'Archiconfrérie, avec le pouvoir de s'agréger d'autres associations du même genre dans tous les lieux de l'univers, *ubique terrarum ;* à l'exception de Rome qui est par excellence le centre du culte de la sainte Face. « Un privilège si glorieux, si étendu, montre assez la haute estime que le Souverain Pontife fait lui-même d'une dévotion si appropriée aux besoins de notre époque ; par la grâce dont il l'honore, il lui donne une sorte de sanction apostolique qui doit la rendre plus que jamais recommandable et chère aux pasteurs de l'Eglise et aux fidèles. »

Sans doute la dévotion de la sainte Face n'est point une nouveauté dans l'Eglise, puisqu'elle remonte à l'action généreuse de cette sainte femme qui présenta au sauveur, chargé de sa croix, un voile de laine blanche dont il se servit pour essuyer son visage baigné de sueur et de sang. Rien, du reste, ne peut surpasser la vénération et les hommages rendus de siècle en siècle sous l'impulsion des Souverains Pontifes, à cette relique insigne sur laquelle le Seigneur avait imprimé l'ineffaçable effigie de sa Face adorable ; mais on peut dire que de nos jours où les blasphèmes, la négation du mystère du Verbe incarné, les outrages que le cœur de Jésus reçoit dans son sacrement d'amour n'ont plus de bornes, l'extension prodigieuse qu'a pris ce culte essentiellement réparateur de la sainte Face durant la seconde moitié de notre siècle, démontre invinciblement que ce culte si touchant et si doux, doit avoir pour la sanctification des âmes les plus heureuses conséquences et amener, dans un avenir prochain, le triomphe de la Sainte Eglise.

M. l'abbé Janvier, s'appuyant dans un docte et pieux

écrit (1) sur les documents les plus authentiques, offre à ses lecteurs les preuves certaines de ce qu'il avance, touchant l'identité de la sainte effigie de la Face du Sauveur, conservée au Vatican : relique insigne que l'on expose, à certains jours de fête et dans les calamités publiques, à la vénération des fidèles (2). Depuis, le pape Saint Clément auquel Sainte Véronique, venue de Jérusalem à Rome, en avait confié le dépôt, jusqu'à Léon XIII actuellement régnant, le Voile sacré n'a cessé d'être sous la sauvegarde et dans les mains des Souverains Pontifes; tous ont veillé sur elle avec un soin pieux, tous l'ont entourée de respect et d'amour.

Pendant longtemps il fut défendu, sous peine d'excommunication, de reproduire par la peinture la sainte image; mais en ces derniers temps, les Souverains Pontifes se sont départis de leur ancienne sévérité. Ils en ont autorisé de nombreuses copies imprimées sur des tissus de lin, de coton ou de soie, munies d'un sceau et accompagnées d'un authentique ; ils ont permis d'exposer ces reproductions fidèles en différents lieux du monde catholique, et cette diffusion de la sainte Face a pris une généralité qui prouve combien cette pieuse image a d'attraction pour les âmes chrétiennes : aussi la rencontre-t-on avec attendrissement dans l'humble chambrette de l'ouvrière, comme dans l'oratoire de la châtelaine; dans nos belles basiliques comme dans la pauvre église de nos campagnes, comme dans les chapelles de nos monastères où elle est l'objet de tant de prières et de tant de vœux.

On la reconnaît facilement à son petit cachet rouge, et souvent aussi à la lampe qui brûle devant elle pour rendre perpétuelle la louange qui lui est due. Cet usage s'est répandu surtout en France à la suite d'un beau miracle, qui fit événement dans le monde religieux. C'était durant l'exil du pape Pie IX, à Gaëte, en 1849. La sainte Face avait été exposée publiquement au Vatican

(1) Le culte de la sainte Face à St-Pierre du Vatican : se trouve à Tours, rue Bernard-Palissy, prix : 60 centimes.

(2) Avec la *Vraie Croix* et la Sainte Lance, le voile de Véronique fait partie des trois reliques insignes appelées majeures : elles sont gardées dans une niche ou oratoire situé à l'intérieur de l'un des piliers pentagones qui supportent la grande coupole du côté de l'épître de l'autel papal.

le jour de Noël, exposition solennelle qui devait durer jusqu'à l'Epiphanie. Or, en la fête de St Jean l'évangéliste, le voile de Véronique se colora de lui-même, et la figure de Notre-Seigneur se montra toute vivante au milieu d'une douce lumière. Sur ce voile, dont l'empreinte est très légère, à travers une plaque de cristal qui couvre la sainte Face et qui empêche d'en bien distinguer les traits, la figure divine se montra distinctement ; elle paraissait en relief avec une couleur cadavéreuse, les yeux enfoncés et animés d'une expression profonde de sévérité. Les chanoines qui étaient de garde auprès de la sainte relique firent immédiatement avertir leurs collègues et tout le clergé de la Basilique ; on sonna les deux bourdons, le peuple accourut. Un notaire apostolique fut appelé, et l'on dressa l'acte qui constatait l'existence du prodige. Cette étonnante merveille dura trois heures. Le soir même on fit toucher au *volto santo* quelques voiles en soie blanche, sur lesquels était représentée la sainte Face. Dans le nombre se trouvait celui envoyé à M. Dupont!

En 1854, quand fut défini le dogme de l'Immaculée Conception de Marie, le Cardinal-Vicaire, dans un « *invito sacro*, » annonça à la ville de Rome que, par ordre du Saint Père, les trois reliques majeures seraient exposées sur un autel de la Basilique vaticane, depuis le dimanche 3 décembre, jusqu'au jeudi suivant à midi. — La sainte Face et les deux autres reliques furent placées sur l'autel du saint Sacrement, au dessous du dais, afin que le plus grand nombre possible des Evêques venus à Rome pour cette circonstance solennelle eussent la consolation d'y célébrer l'auguste Sacrifice. C'était la première fois que la sainte Face était exposée durant plusieurs jours sur un autel de la Basilique de saint Pierre. Le Souverain Pontife avait voulu, par cette faveur extraordinaire, rehausser la solennelle promulgation du plus beau privilège de la Très Sainte Vierge puisqu'il est la source de toutes ses ineffables gloires.

Le nom traditionnel de *Véronique* que porte l'illustre matrone juive (dont la 6e station du chemin de la croix a consacré l'action héroïque), se compose, dit M. l'abbé Janvier, « de deux mots

grecs qui signifient, *je remporte la victoire ;* » ce nom est aussi donné par analogie, au voile sacré qui reçut l'empreinte de la Face endolorie du Sauveur... Eh ! bien, pourquoi cette sainte image ne deviendrait-elle pas pour nous ce que fut le *Labarum* pour l'empereur Constantin, allant à la rencontre de l'usurpateur Maxence ? Ne renferme-t-elle pas comme la croix du Sauveur, l'espérance de la victoire ; marchons donc avec confiance sous cette divine bannière et, dans un élan de foi et d'amour, disons à Dieu : « SEIGNEUR REGARDEZ LA FACE DE VOTRE FILS ET SAUVEZ-NOUS DE TOUS NOS ENNEMIS. »

Pour compléter ces réflexions sur le culte de la Sainte Face, nous donnons ici sous forme d'*appendice*, un exposé du but que doivent se proposer les associés de l'Archiconfrérie, en y joignant un extrait du règlement.

BUT DE L'ARCHICONFRÉRIE

« Rendre à l'auguste FACE de Notre-Seigneur Jésus-Christ, « le culte d'adoration, de louange et d'amour qui lui est dû.

« Empêcher ou réparer autant qu'on le peut, les outrages « infligés à cette Face divine, tels que les blasphèmes, les « sacrilèges, les profanations et tant d'autres détestables crimes « commis en ce siècle contre la souveraineté de Dieu, la « personne de Jésus-Christ et l'autorité de l'Eglise. »

OBLIGATION DES ASSOCIÉS

« 1. Porter sur soi une petite effigie de la sainte Face, croix, médaille ou scapulaire.

« 2. Réciter chaque jour, Pater, Ave, Gloria, avec l'invocation : Seigneur « *montrez votre Face et nous serons sauvés.* »

« 3. Se faire inscrire sur les registres de l'Archiconfrérie. »

— Des indulgences plénières sont accordées aux associés par le pape Léon XIII, ainsi que plusieurs indulgences partielles.

Le bureau de l'Oratoire (Tours, rue Bernard-Palissy, 8), se charge de procurer à ceux qui le demandent *tout* ce qui a rapport à la nouvelle Archiconfrérie. C'est là aussi qu'on s'abonne aux *Annales de la sainte Face* (1), revue hebdomadaire contenant tout ce qui a trait à cette belle dévotion. Elle renferme de

(1) 3 fr. l'abonnement d'un an.

remarquables aperçus dogmatiques, rapporte différents traits de la vie de M. Dupont, et reproduit aussi les récits des merveilles opérées depuis sa mort, à la suite des prières adressées à la sainte Face, par la médiation de ce grand serviteur de Dieu, et de l'emploi simultané de l'huile de la lampe qui brûle jour et nuit devant l'image vénérée. Cette lecture fortifiante ranime la foi dans les cœurs : et, on ne le sait que trop par une triste expérience, sans la *Foi*, la prière se traîne languissante, dépourvue de ce *tire d'aile* surnaturel qui seul peut la porter jusqu'au trône de Dieu.

M. l'abbé de Bellune a publié dans les Annales, *les litanies méditées de la sainte Face*. Sans s'astreindre à un commentaire rigoureux de l'œuvre si belle de la Sœur St Pierre, il a su tirer de ces invocations un suc exquis dont il a composé un aliment attrayant et rempli d'une incomparable saveur. Ces différents articles réunis en un joli volume offrent aux fidèles de délicieux sujets de méditations (1).

Un humble servant de Marie.

L'Encyclique IMMORTALE DEI

Notre Saint-Père le Pape a publié, en date du jour de la Toussaint, une Lettre Encyclique adressée à tous les Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques en communion avec le Saint-Siège. Ce magnifique document arrive à son heure, comme tout ce qui vient de la Papauté. Il a déjà été reproduit par une multitude de revues. Nos lecteurs comprendront notre grand regret de ne pouvoir insérer *in extenso* cette Encyclique qu'il leur importe beaucoup de connaître. Du reste il est facile de se la procurer sous forme de brochure (2). Ici nous en donnerons l'analyse, en suivant la division par chapitres telle que l'a proposée la *Semaine de Cambrai*.

— Fondée en vue de l'éternelle félicité des âmes, la Sainte Eglise procure également la prospérité temporelle des peuples.

L'histoire de la civilisation le prouve. Saint Augustin a fait justice des accusations contre l'Eglise à ce point de vue. Ces accusations se

(1) Prix 1 fr. 50. *Franco.*

(2) La Société de Saint-Paul l'a éditée à un prix minime. Le paquet de huit exemplaires est envoyé moyennant 40 centimes plus 20 centimes pour le port. Pour demande de 6 paquets on en reçoit 7; pour 12, on en reçoit 15. S'adresser aux bureaux du *Pèlerin :* rue François 1er, n° 8. Paris.

renouvelant, le Pape va confronter le droit nouveau avec la doctrine chrétienne.

I. — La société civile. — Sa constitution, ses devoirs.

La société est nécessaire à l'homme.

L'autorité est nécessaire dans la société.

L'autorité vient de Dieu, quelle que soit la forme du pouvoir en qui elle réside.

Devoirs que son origine divine impose au pouvoir. Devoirs que l'origine divine du pouvoir impose aux sujets.

Aux devoirs réciproques du pouvoir et des sujets s'ajoute l'obligation d'un culte public. Ce culte ne peut être arbitraire, mais ce doit être celui qui a été réglé par Dieu.

Le pouvoir a le devoir de favoriser le vrai culte de Dieu.

Quel est le vrai culte et comment le connaître ?

II. — La société religieuse ou l'Eglise. — Sa constitution, ses prérogatives.

L'origine de l'Eglise et sa fin surnaturelle. Le pouvoir dans l'Eglise.

L'Eglise est une société distincte, parfaite en elle-même et supérieure aux autres.

L'Eglise a reçu de Dieu le pouvoir législatif et le pouvoir coercitif. A elle de les exercer et non à l'Etat.

Ces prérogatives de l'Eglise ont été combattues ; elle ne les a jamais abdiquées, elles n'ont jamais été complètement méconnues.

III. — Rapports entre le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil.

Limites respectives des deux pouvoirs ecclésiastique et civil.

Dans les causes mixtes. Dieu a dû régler les rapports de l'un et de l'autre.

Ces rapports sont analogues à ceux qui existent entre le corps et l'âme. Ces rapports peuvent être réglés par des concordats.

IV. — Perfection et avantages de la constitution chrétienne des Etats.

Admirable perfection de cette constitution chrétienne. Avantages pour la société domestique. Avantages pour la société civile. Beau témoignage de Saint Augustin. Témoignage de l'histoire.

V. — Le droit nouveau opposé à la constitution chrétienne des Etats.

Origine du *droit moderne*. Théorie du *droit moderne*. Conséquence de cette théorie. Place que le *droit moderne* assigne à l'Eglise. Injustices qui en résultent.

Conflits et persécutions que ces injustices engendrent.

VI. — La constitution des Etats, selon le droit nouveau, est contraire à la raison.

La souveraineté dn peuple, première erreur.

L'indifférence religieuse, seconde erreur.

La liberté de penser, troisième erreur.

La « laïcisation » des lois, de l'enseignement, de la famille, de la morale, quatrième erreur.

L'assujettissement de l'Eglise au pouvoir civil, cinquième erreur.

VII. — La constitution des Etats, selon le droit nouveau, a été condamnée par les Souverains-Pontifes.

Encyclique de Grégoire XVI. *Syllabus* de Pie IX. Vérités mises en lumière et règles tracées par les actes pontificaux sur cette matière.

Ce que disent et ce que ne disent point les actes pontificaux : *1° Par rapport à la forme des gouvernements ; 2° Par rapport à la tolérance ; 3° Par rapport à la liberté ; 4° Par rapport au progrès ; 5° Par rapport à la science.*

Léon XIII remplit le devoir de sa charge apostolique en proclamant de nouveau toutes ces vérités.

VIII. — Devoirs des catholiques.

Devoirs de pensée. Devoirs d'action.

1° Etre fidèle à l'Evangile.

2° Participer aux affaires publiques en vue du bien public.

3° Se servir des institutions existantes au profit de la vérité et de la justice, et s'efforcer de les ramener à la forme chrétienne, sous la direction du Saint-Siège et des évêques.

5° Pour cela, se garder du rationalisme, du naturalisme et de l'erreur qui sépare l'homme public de l'homme privé.

6° Observer toutefois la justice et la charité envers le prochain.

IX. — Conclusion.

FAITS RELIGIEUX

Japon. — Le Pape avait écrit une lettre à l'Empereur du Japon, le félicitant des progrès introduits dans l'Empire et le priant de protéger les chrétiens. Cette lettre a été portée par le vicaire apostolique du Japon méridional et présentée solennellement à l'empereur le 12 septembre. L'Empereur du Japon s'est montré très satisfait et a promis de donner aux chrétiens la même liberté qu'aux autres Japonais. Il enverra à Rome un ambassadeur extraordinaire, porteur d'une lettre de remerciements pour Léon XIII.

Tonkin. — Les aumôniers militaires. — Par décision ministérielle du 27 octobre, MM. les abbés Geay et Lacastaigneratte ont été désignés pour occuper l'emploi d'aumôniers militaires du corps du Tonkin.

Un missionnaire. — Un jeune homme de très illustre maison qui compta sous l'ancienne Monarchie un maréchal de France, dont les hauts faits appartiennent à l'histoire, un bien noble fils de la Bretagne, est parti, le 16 octobre dernier, de Marseille pour les missions de Chine. Le jeune M. de Guébriant, prêtre depuis quelques mois à peine, va prêcher la foi chrétienne au Su-Tchuen.

Son père l'a conduit lui-même jusqu'à Marseille. C'était peut-être pour ce jeune missionnaire la première étape vers le martyre ! M. le comte de Guébriant, si pleinement et si généreusement dévoué à toutes les œuvres de foi, a eu à faire un grand sacrifice à Dieu. Il l'a fait en père digne d'avoir un tel fils.

— Le sort réservé aux missionnaires en Orient ne décourage pas les vrais apôtres. Quinze Pères Jésuites de France partent pour la Chine.

— La société des Missions Etrangères qui évangélise l'Extrême-Orient, a baptisé, en 1884, 17.898 adultes païens, 32.698 enfants de chrétiens et 193.164 enfants de païens, à l'article de la mort. Elle compte dans ces régions 29 évêques, 668 missionnaires, 421 prêtres indigènes et près de 2.000 catéchistes. Elle possède 35 séminaires où s'élèvent 1.680 élèves, environ 2.000 écoles qui donnent l'instruction à 46.000 enfants.

— Nous recommandons aux prières deux évêques décédés : Mgr Guilloux, à Port-au-Prince et Mgr Castillon, à Dijon.

Le nombre des Catholiques. — L'*Osservatore romano* annonce que, d'après des études récentes et précises, faites sur les rapports des missionnaires de toutes les parties de la terre, le nombre des catholiques ne monte pas, comme on l'a cru jusqu'à présent, à 211 millions de fidèles, mais bien à 275 ou même 300 millions.

Le Congrès catholique de Rouen. — Les catholiques de Normandie tiendront à Rouen, du 2 au 6 décembre prochain, leur seconde assemblée générale. Il y a deux ans, ils ont montré, dans leur premier Congrès, un grand esprit d'organisation, un zèle énergique et une ardeur admirable pour toutes les œuvres et pour la défense religieuse. Les préparatifs du prochain Congrès permettent d'annoncer qu'il surpassera le précédent et fera le plus grand honneur aux éminentes qualités et à l'activité intelligente de ses organisateurs. Non contents, en effet, de réunir dans l'Assemblée de 1885 tout ce qui a fait l'attrait et le succès de l'Assemblée de 1883, ils ont pris l'initiative d'innovations qui feront entrer nos Congrès catholiques dans une voie nouvelle. Aux Commissions qui se partagent le programme habituel de ces Congrès, ils ont ajouté une section *d'apologétique chrétienne*, embrassant les sciences philosophiques, les sciences historiques et les sciences de la nature.

Toulouse. — Soixante-dix élèves du Caousou se préparant aux examens de l'Ecole militaire ont été dernièrement entendre la messe à Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles, dans l'Eglise Saint-Sernin. C'est une dévotion chère aux Saints-Cyriens et ils y sont fidèles chaque année.

Lourdes. — Un sentiment de reconnaissance a poussé M. L....., conseiller honoraire de Préfecture de la Seine, à offrir sa croix de la Légion d'honneur à Notre-Dame de Lourdes. Son petit-fils a été guéri par l'usage de l'eau miraculeuse. Le grand-père veut qu'un marbre constate l'expression de sa reconnaissance. On y lira cette inscription : « Puisque vous me l'avez rendu, protégez-le pour le reste de ses jours. » Le père lui-même n'est pas en retard envers la Vierge Immaculée. Il y a plusieurs années que ses épaulettes de capitaine ont été offertes en hommage à Celle qui l'a protégé dans les combats.

Les résultats de l'instruction athée. — La statistique criminelle publiée par le *Petit Journal* montre que pour les enfants de moins de

seize ans le nombre des prévenus s'est élevé de 2.335 à 5.579 pour les garçons et 418 à 908 pour les filles.

De 16 à 21 ans, âge où les passions ont besoin d'être maîtrisées par la religion, le nombre des prévenus s'est élevé pour les garçons de 5.935 à 20.480 (il a quadruplé), et pour les filles de 1.046 à 2.839.

La France devrait sérieusement songer à faire des économies pour bâtir des bagnes et multiplier les gendarmes.

Charité pour les Œuvres. — Une personne inconnue a fait remettre au R. P. Charmetant, directeur de l'œuvre des *Ecoles d'Orient*, et représentant du cardinal Lavigerie à Paris, un titre au porteur de 80,000 francs, en le priant de prélever une somme de 20,000 francs, pour l'église du Sacré-Cœur à Montmartre, et de garder les 60,000 francs restant pour les écoles chrétiennes françaises du Levant L'auteur de ce don garde l'anonyme.

Suite d'un acte de Charité. — M. Pascal, de Fréjus, notable et riche négociant, est mort, l'an dernier, président de la chambre de commerce avec l'estime de tous ; c'était le petit fils d'un barbier de l'endroit. — Or, voici l'origine de la fortune de son père : quand le mendiant Benoît Labre passa à Fréjus, personne ne voulut le raser ni lui couper les cheveux, car, il était sale et pauvre ; or, le père Pascal le rasa pour rien et le débarbouilla, et le mendiant lui dit en quittant la ville : « Il y aura toujours prospérité dans votre famille, si vous restez fidèle aux commandements de Dieu. — La révolution est venue ; les rois sont partis : la prospérité s'acharne dans la famille.

Saint Martin. — *Le 14 décembre 1885 signalera au monde catholique le millénaire de la Réversion du corps de saint Martin à Tours, et le vingt-cinquième anniversaire de la découverte de son tombeau.*

A cette heure, tout l'Orient slave, c'est-à-dire la Moravie, la Bohême, la Croatie, la Carniole, la Carinthie et la Slavonie, obéissant à la voix de leurs évêques, célèbrent le Millénaire de leurs deux saints apôtres, saint Cyrille et saint Méthode ; les neuvaines publiques se perpétuent de paroisse en paroisse, et dureront jusqu'à la fin de l'année millénaire 1885.

La coïncidence de ce Millénaire avec celui de saint Martin a frappé bien des esprits sérieux ; elle fait ressortir à leurs yeux la merveilleuse harmonie qui existe entre l'Eglise triomphante et l'Eglise militante... Quand Dieu permet ici-bas des combats nouveaux, il nous montre au ciel des élus, des alliés, de puissants protecteurs. C'est ainsi qu'à l'heure où tout l'Orient slave essaie de se dégager des filets du schisme grec, sur un signe du Très-Haut, paraissent, pour le défendre, les deux apôtres de ce pays.

Et en France, n'est-il pas vrai qu'au moment où la Fille aînée de l'Eglise fait effort pour se relever et retourner à son Père céleste, le ciel lui désigne, dans un millénaire vraiment providentiel, le plus admirable des modèles et le plus insigne des patrons.

Vertus des Agnus. — Mgr Barbier de Montault vient de publier une notice sur ces précieux objets de dévotion : On nomme *Agnus Dei* de petits médaillons de cire blanche, faits par les moines Cisterciens de Sainte-Croix de Jérusalem avec la cire du cierge pascal de la chapelle Sixtine et des autres églises de Rome. Ces médaillons, de forme ovale, offrent, d'un côté l'effigie de l'Agneau pascal, avec la légende : ECCE AGNVS DEI QVI TOLLIT PECCATA MVNDI, les armes et le nom du Pape

qui les a bénits et consacrés avec le saint chrême, et de l'autre côté la représentation de la sainte Vierge ou d'un Saint. La bénédiction des *Agnus* a lieu la première année du pontificat, puis successivement tous les sept ans, ou encore quand le Pape le juge à propos pour les besoins des fidèles.

L'Eglise compte les *Agnus* parmi les Sacramentaux. Il importe donc de les tenir avec respect et vénération. On peut les toucher, les porter sur soi, surtout en voyage, ou les avoir exposés dans sa maison qu'ils protègent, ainsi que les personnes qui l'habitent. La moindre parcelle a la même vertu qu'un *Agnus* entier.

L'Eglise a attribué aux *Agnus* une double vertu qui correspond à nos besoins spirituels et corporels. Il serait long de citer toutes les propriétés reconnues par plusieurs Papes aux *Agnus* pour ceux qui en font usage dévotement et avec confiance. En voici quelques unes.

Les *Agnus* confèrent ou augmentent la grâce en nous, favorisent la piété, dissipent la tiédeur, mettent à l'abri du vice et disposent à la vertu. Ils effacent les péchés véniels et purifient de la tache laissée par le péché, après qu'il a été remis par le sacrement de pénitence.

Ils mettent en fuite les démons, délivrent de leurs tentations et préservent de la ruine éternelle. Ils gardent de la mort subite et imprévue.

Ils munissent de la protection divine dans les périls et dans l'adversité.

Ils sont d'excellents préservatifs contre les maladies, et empêchent les ravages de la peste, de l'épidémie, etc.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lampes. — 98 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Novembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 73 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint Joseph, 6; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 275.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 296.

Nombre de visites faites aux clochers : 182.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Novembre ont été consacrés 32 enfants, dont 8 de diocèses étrangers.

— Le jeudi 3 décembre prochain, à 8 heures, une messe suivie d'une courte allocution, sera célébrée à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre, pour tous les associés à l'œuvre de la Propagation de la Foi. Ceux qui y assisteront et y prieront pour le Souverain Pontife et les missions catholiques pourront gagner une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire, aux conditions ordinaires.

— Le 18, Monseigneur l'Évêque de Chartres s'est rendu à Paris pour la réunion des évêques fondateurs et protecteurs de l'Institut catholique.

— Le 14, le chapitre de la cathédrale et avec lui le clergé de la

ville ont été offrir leurs hommages et leurs vœux à Monseigneur, à l'occasion de sa fête. Le surlendemain, Sa Grandeur a célébré la sainte messe à la Crypte, dans la chapelle où se trouvent les reliques et les images de Saint Eugène et de Saint Louis. Dans l'après-midi, la réunion annuelle des zélateurs et zélatrices de la Propagation de la Foi a eu lieu dans une salle de l'évêché. Le rapport sur la situation de l'Œuvre dans le diocèse de Chartres a été écouté avec un vif intérêt. M. l'abbé Favrot avait commencé son compte-rendu par un résumé des principaux faits inscrits depuis un an dans les Annales de la Propagation de la Foi. Dans ce tableau fidèle et habilement présenté que de détails propres à stimuler le zèle en faveur des missionnaires et de leurs néophytes, surtout à une époque de terribles persécutions !

— La retraite annuelle a été prêchée au Grand Séminaire de Chartres par le R. P. Gavillet, rédemptoriste ; au petit-séminaire de Saint-Cheron, par le R. P. Guibé, jésuite.

— La fête de l'Adoration, dans la chapelle des Petites-Sœurs des pauvres, semble offrir un charme particulier, en nous associant au cortège que N. S. préférait dans sa vie de la terre. Alors Il se plaisait surtout au milieu du pauvre peuple ; maintenant, dans sa vie eucharistique, Il recherche encore les humbles et les petits. Si, le 12 novembre, l'on s'est porté en grande foule, à la chapelle de l'Asile nommé plus haut, c'est qu'on regarde ce lieu comme un des plus favorables à la Compagnie de l'infiniment miséricordieux Jésus. Tout l'y attire : la bonne volonté des vieillards qui reconnaissent les bienfaits accordés à leur indigence, en chantant de tout cœur ses louanges ; les admirables dispositions des religieuses qui vivent de sacrifices personnels pour faire jouir autrui, suppléent aux ressources nécessaires par l'habile gestion des aumônes, et savent, sans richesses, embellir le sanctuaire et le trône du Maître de la maison.

— La prochaine fête de l'Adoration aura lieu à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, le 17 décembre.

— Une religieuse de la Congrégation de St-Paul de Chartres vient de recevoir la décoration de la Légion d'honneur, pour services exceptionnels. C'est Sœur Marie de la Croix (M[me] Laroche) supérieure des Sœurs de l'ambulance à Haïphong (Tonkin). Le gouvernement français a confirmé cette promotion dont le général de Courcy avait pris l'initiative.

— Le dimanche 8 novembre, une nombreuse assistance était réunie dans l'église S[t]-Aignan à l'occasion de la quête faite en faveur des pauvres malades des deux paroisses S[t]-Pierre et S[t]-Aignan.

Mgr l'Évêque de Chartres avait daigné honorer de sa présence cette fête de la charité chrétienne. Le Père Marie-Eugène, prieur des dominicains d'Angers, en a fait admirablement ressortir dans un chaleureux discours, tous les avantages de la charité au double point de vue de celui qui *donne* et de celui qui reçoit ; tirant pour conclusion logique que seule notre sainte religion pouvait inspirer au riche comme au pauvre, les sentiments d'une mutuelle et sincère fraternité.

— Le 8 décembre, la Procession aux flambeaux à la Cathédrale et à la Crypte commencera vers cinq heures du soir.

— Le jour de la Présentation de la Sainte Vierge est une fête bien aimée partout où il y a un centre de dévotion à Marie. Chartres, la ville de Notre-Dame, se distingue sous ce rapport. Il n'est pas de chapelle de communauté qui ne soit témoin, ce jour-là, de quelque solennité. Ainsi, au grand-séminaire, c'était la cérémonie de rénovation des promesses cléricales ; au petit-séminaire, c'étaient les offices de la fête patronale ; à la chapelle de la Communauté de Saint-Paul, c'était clôture d'une retraite prêchée pour les élèves des Sœurs par le R. P. Massias, et réception de congréganistes ; à la chapelle de la Sainte-Famille, clôture d'une retraite d'Enfants de Marie par le R. P. Gavillet ; à N.-D. de la Brèche, solennité d'anniversaire de la consécration de ce sanctuaire ; à la Crypte de la Cathédrale, office spécial des jeunes clercs devant leur auguste Patronne.

Ajoutons que dans cette même église de Notre-Dame de Sous-Terre, l'exemple de la dévotion nous venait du vénérable chef du diocèse. Monseigneur avait tenu à dire la sainte messe, ce jour-là, à l'autel du pèlerinage ; c'était pour remercier Notre-Dame de Chartres de l'avoir préservé, lui et son domestique, des suites d'un accident qui mit leurs jours en péril le 18 novembre.

Voici la liste des prédicateurs de la Cathédrale pendant le temps de l'Avent, en 1885. M. l'abbé Goursat, vicaire de Dreux, prêchera le 1er dimanche (sermon pour la Propagation de la foi) — M. l'abbé Sortais, curé de Prudemanche, le 2me dimanche — M. l'abbé Drouin, curé de Beaumont-les-Autels, le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée-Conception — M. l'abbé Guillon, vicaire de N.-D. de Pauy, le 3me dimanche (sermon de charité pour les pauvres soutenus par la Conférence de St-Vincent-de-Paul) — M. l'abbé Laigneau, curé d'Aunay, le 4me dimanche — le R. P. Gilles, supérieur des Maristes de Sainte-Foy, le jour de Noël.

Bénédiction de Vitraux à Châteaudun. — Nous sommes prié d'insérer le récit suivant :

« Le dimanche 8 novembre dernier, la vieille église de la Madeleine de Châteaudun était en fête. Aussi, fidèle à sa fière devise « *exstincta revivisco,* » surtout quand il s'agit d'une cérémonie religieuse, la paisible petite ville était-elle accourue compacte et recueillie pour assister à l'inauguration et à la bénédiction de quatre splendides verrières sorties des ateliers de la maison Lorin de Chartres.

Grâce au zèle discret de M. l'abbé Hallier, auquel, dans ces derniers temps, notre vénérable doyen a voulu laisser le soin des affaires de la paroisse, la cérémonie fut véritablement remplie d'enseignement et d'intérêt pour les âmes pieuses de la ville de Châteaudun. Ce sera dire assez en effet ce qu'elle fut avec un orateur comme Mgr Foucault, curé de N.-D. de Nogent-le-Rotrou, qui pendant près de trois quarts-d'heure sut tenir son auditoire sous le charme de sa parole. Son sujet se trouvait tout indiqué dans les quatre verrières qu'il avait sous les yeux, et dans lesquelles, comme il le dit si bien en commençant, il ne sait ce qu'il doit admirer le plus, ou le fini du dessin, ou le moelleux du coloris. Puis il s'arrête devant la figure de Marie-Madeleine, qu'il retrouve si belle, si expressive, dans chacun de ces quatre tableaux, et il nous la montre succcessivement :

Dans la première verrière : *Avide d'innocence ;* c'est chez Simon le Pharisien, aux pieds de Jésus des lèvres de qui elle peut entendre cette consolante parole : « Il lui est beaucoup pardonné, parce qu'elle a beaucoup aimé. »

Dans la seconde : *Avide de lumière ;* c'est encore aux pieds de Jésus, à Béthanie ; pendant que Marthe sa sœur vaque aux soins de la maison elle ne peut se rassasier des paroles de son divin Maître.

Dans la troisième : *Avide de bonheur ;* c'est après la résurrection ; elle cherche son Jésus qu'elle n'a pas retrouvé dans le tombeau : elle le demande au jardinier qu'elle rencontre sur son chemin : « Marie ! lui dit-il. » C'était le divin ressuscité. Dans l'élan de sa joie elle veut se précipiter pour baiser ses pieds ; mais il l'arrête en lui disant : « Ne me touchez pas ! »

Enfin dans la quatrième verrière qui lui fournit sa péroraison, l'orateur salue Marie-Madeleine abordant à Marseille et venant terminer une vie toute de pénitence sur le sol de notre patrie.

Après l'instruction, Mgr Foucault procède à la bénédiction des verrières dans la forme prescrite par le rituel ; puis le salut solennel du Très Saint Sacrement termine cette belle cérémonie, et on ne peut encore là que féliciter les personnes qui voulurent bien prêter le concours de leurs voix pour en rehausser l'éclat. Des éloges vraiment mérités, leur firent savoir qu'elles s'étaient parfaitement acquittées de leur tâche et qu'elles avaient trouvé de l'écho dans tous les cœurs.

Nous ne devons pas terminer ce compte-rendu sans adresser de sincères félicitations aux membres du conseil de fabrique de la Madeleine pour l'œuvre d'art dont ils viennent de doter leur église. Ils ne pouvaient être mieux inspirés pour redonner un peu de vie à cet immense édifice qui a peut-être le mérite de l'antiquité, mais qui malheureusement en a perdu les charmes.

Yermenonville. — On nous écrit : « Le jour de la Toussaint, la paroisse d'Yermenonville se trouvait doublement en fête. Ce jour là en effet, après avoir chanté les louanges des Saints du ciel, après avoir prié pour les âmes de nos défunts, nous avons pu assister à l'imposante cérémonie de la bénédiction du nouveau cimetière. Une grande partie des habitants de la paroisse et de nombreuses personnes des pays environnant s'étaient réunis pour la circonstance.

Monsieur le Curé qui, malgré le peu de temps qu'il a passé parmi nous, s'est déjà efforcé d'y faire beaucoup de bien, avait élégamment orné son église d'un aspect ordinairement fort triste.

Avant le départ pour le cimetière, Monsieur l'abbé Havard, professeur au petit séminaire de Saint-Cheron, délégué par Monseigneur, nous a dit, dans une belle instruction quels enseignements présente le cimetière chrétien.

La procession s'organise : Les confréries marchent en avant, avec leurs bannières ; les enfants suivent, portant à la main de petites oriflammes ; puis vient le clergé accompagné par une foule silencieuse et sympathique dans laquelle on remarque un bon nombre d'hommes.

Au cimetière bénédiction d'un calvaire et d'un petit bâtiment pouvant servir de chapelle. Au retour à l'église, bénédiction de Notre-Seigneur ; et l'on se retire emportant avec bonheur au sein de la famille les salutaires impressions de cette touchante cérémonie.

Agréez, etc. UN TÉMOIN OCULAIRE.

Garancières-en-Drouais. — On nous écrit :

Monsieur le Directeur, le *Journal de Dreux* ou le *Courrier d'Eure-et-Loir* ont dû vous apprendre que notre nouvelle cloche a été bénite le 8 novembre, dimanche dans l'octave de la Toussaint.

La cérémonie de la bénédiction a été fort belle. Garancières en gardera longtemps le souvenir.

Nous devons cette cloche en grande partie, aux soins du Conseil de fabrique de la paroisse, mais nous la devons aussi au Conseil municipal et à plusieurs personnes de Chartres, de Dreux, de Laons et d'ailleurs, dont j'avais été moi-même avec bonheur solliciter la générosité.

Aussi, maintenant qu'elle se balance tranquillement dans notre beau clocher et qu'elle nous fait jouir chaque jour de sa voix harmonieuse, je manquerais à mon devoir si je ne faisais savoir à ces nombreuses personnes l'heureux succès d'une œuvre à laquelle elles ont si puissamment contribué, et si je ne leur en exprimais toute ma gratitude.

Comme la plupart lisent habituellement la *Voix de Notre-Dame*, veuillez, M. le Directeur, y insérer ma lettre qui leur portera l'expression de notre vive reconnaissance.

Agréez, etc, E. Janvier

Curé de Garancières-en-Drouais.

— *Saint-Ange.* — Le 18 novembre, dans l'église de Saint-Ange, a été célébré le service annuel commémoratif de la bataille de Torçay. On s'est rendu en procession au monument élevé en souvenir des soldats qui ont péri dans ce combat, presque tous bretons et limousins. Devant une très belle assistance où l'on remarquait le Maire, le Conseil municipal et les pompiers, un excellent discours a été prononcé par M. l'abbé Darsonville, curé de Garnay. L'orateur a parlé sur ce thème : « Dieu donne le courage par sa grâce dans les dons de la nature ; Il l'augmente par sa loi, en nous commandant l'obéissance et l'abnégation ; Il le perfectionne par la promesse de sa gloire. » Ce langage si religieux et les prières de l'Église, rien de mieux pour honorer des Français qui ont succombé dans les luttes douloureuses de la patrie, préparés à la mort par les habitudes d'une éducation et d'une vie chrétiennes.

— *Loigny.* — La fête mortuaire dont nous venons de parler amène ici l'annonce d'une autre cérémonie funèbre : celle de Loigny, fixée au 2 décembre. Le prédicateur sera M. l'abbé Durand, chanoine honoraire, vicaire de la cathédrale.

— *Œuvre du Patronage.* — L'Œuvre du Patronage chrétien, à Chartres, continue à donner des preuves de sa vitalité et de son utilité. Le 22 novembre a eu lieu sa distribution de prix, sous la présidence de M. de Boissieu. Le discours du président et le rapport de l'aumônier, M. l'abbé Durand, vicaire de Saint-Pierre, ont fait admirablement ressortir le bien qui résulte d'une telle œuvre pour la moralité de la jeunesse, la sécurité des familles et l'avenir de la société. Honneur à la Conférence de St-Vincent-de-Paul qui s'occupe avec zèle des apprentis et des ouvriers ! Honneur à toutes les personnes généreuses qui leur prêtent le concours de l'aumône !

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières, M. l'abbé Lucien-Julien Chatain, ancien curé de Béville-le-Comte, où il est décédé le 13 novembre, dans sa 85e année.

M. l'abbé Chatain était né à Langey, le 25 avril 1801. Ordonné prêtre le 23 septembre 1826, il fut vicaire de Senonches jusqu'au 25 juin 1827. Nommé à cette date curé de Charonville, il desservit cette paroisse quelques mois seulement. C'est le 10 février 1828, que commença son ministère à Béville-le-Comte ; et il ne cessa d'y remplir ses fonctions de curé que le 30 septembre 1883. Depuis lors il vécut à Béville dans une retraite paisible et sanctifiée par la prière. Le pieux vieillard a su faire profiter plusieurs œuvres des modiques ressources qui suffisaient à son existence.

BIBLIOGRAPHIE

— **HISTOIRE DES PERSÉCUTIONS, ... d'après les documents archéologiques**, par M. Paul Allard, Paris, Lecoffre

Deux volumes de cette histoire ont déjà paru. Ils embrassent les deux premiers siècles et la première moitié du troisième siècle. Un troisième volume complétera bientôt sans doute l'ouvrage. L'auteur qui a étudié à fond l'histoire des origines chrétiennes et le droit romain, ne se borne pas à faire le récit des persécutions, il en signale la nature et les différents caractères et traite avec une grande compétence des relations entre le christianisme et l'empire. Cette histoire des persécutions puisée aux sources les plus authentiques, est la plus complète et la plus intéressante qui ait paru jusqu'à ce jour. (Prix de chaque volume : 6 francs.)

—Vient de paraître : **Jeanne d'Arc** sur les autels et la régénération de la France, par le P. J.-B.-J. Ayroles, de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-12 de 500 p. 4 francs. (Gaume et Cie, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris.

Faire de l'histoire de Jeanne d'Arc le programme d'une entière régénération de la France dans l'ordre religieux, social, moral et politique ; montrer l'héroïne une fois sur les autels, reconstituant notre pays sur sa véritable base : le surnaturel divin, dont elle fut le symbole, c'est une idée neuve, juste, patriotique et chrétienne. Elle a inspiré à un religieux de la Cie de Jésus un volume plein d'aperçus variés, du plus saisissant intérêt, d'un souffle vivifiant.

Ce livre est destiné à faire vibrer toutes les fibres d'une âme française. Nous le signalons et nous le recommandons avec empressement à l'attention de nos lecteurs.

— **Aux pieds du Saint-Sacrement.** — Méditations, lectures et prières, d'après les Pères, les Docteurs et les Saints. C'est une série de volumes, extraits des grands maîtres, d'un format portatif, destinés surtout à être distribués les jours d'adoration et à être propagés (Prix : 50 c l'exempl. franco-poste ; élégamment relié, 1 franc. Remises par nombre.) S'adresser chez l'auteur, M. l'abbé J. Pailler, 67, rue du Pont-du-Cher, St-Amand, Cher ; ou à Bourges, librairie Levrier, 7, rue du Commerce.

— **Aux pieds de Jésus**, la sainte Messe et la sainte Communion, par le R. P. Petitalot, de la société de Marie, nouvelle édition, soigneusement revue. Prix : 3 fr. (Librairie Rétaux-Bray 82, rue Bonaparte, Paris.)

Ce traité se divise en quatre parties :

Dans la première, l'auteur nous fait méditer *les anciennes figures de la sainte Eucharistie*. Il montre comment l'auguste sacrifice de la messe et le divin Sacrement ont été figurés autrefois par le sacrifice d'Abel, par celui d'Isaac, par celui de Melchisédech, par la manne du désert, par l'Agneau pascal, par les divers sacrifices de l'ancienne loi.

Dans la deuxième partie, il traite *des personnes et des choses servant au sacrifice*. Le temple catholique, l'autel, les linges et les vases, le prêtre, les ornements sacerdotaux, les cloches et les orgues, la matière de l'Eucharistie forment autant de chapitress

Dans la troisième partie, le R. P. Petitalot donne une explication aussi solide que pieuse et intéressante *de la sainte Messe*, des prières et des cérémonies. Il indique les fruits principaux du sacrifice, tant pour les personnes vivantes que pour les saintes âmes du purgatoire.

Enfin la quatrième partie est consacrée tout entière à *la sainte Communion*. Après quelques chapitres sur les enseignements que la foi nous donne au sujet du plus grand de nos sacrements, sur le culte qui lui est dû, sur l'usage qu'il en faut faire, sur la première communion du chrétien, sur le désir de la communion, l'auteur traite avec un soin particulier les trois questions suivantes, si intéressantes pour les fidèles : des effets de la communion ; — des dispositions pour communier ; — des règles à suivre pour la communion fréquente.

Par ce simple exposé des matières, on peut juger de l'importance de cet ouvrage.

TABLE DES MATIÈRES DE LA VOIX DE NOTRE-DAME durant l'année 1885.

I. Œuvre des Clercs et de la Crypte.

II. Chronique de N.-D. de Chartres

Pèlerinages à N.-D. de Chartres.

III. Religion, Litterature, Beaux-Arts.

IV. Articles biographiques.

Nécrologie.

V. Faits divers.

VI. Chronique diocésaine.

VII. Œuvres diverses.

VIII. Bibliographie, etc.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

LA VOIX
DE NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL MENSUEL EN L'HONNEUR DE MARIE,

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868.

VIRGINI·PARITVRÆ

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis: Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal. c. IV., 19.)

J'ose le prédire: Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident: on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr. l'Ev. de Poitiers 31 mai 1855.

3 fr. par an pour la France.

5 fr. par an pour l'Etranger.

Notre-Dame de Sous-Terre.

Invocation — O VIERGE immaculée, QUI DEVEZ ENFANTER à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous, pour que je ressemble à Jésus.

XXXe ANNÉE

1er NUMÉRO. — JANVIER 1886

S'adresser pour les abonnements,
à M. le DIRECTEUR de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de CHARTRES (Eure-et-Loir).

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

BULLETIN MENSUEL DE L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME OU DES VOCATIONS PAUVRES, ET DE L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Trentième année d'existence

La Voix de Notre-Dame de Chartres est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'Œuvre des Clercs de Notre-Dame a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever pour le service de l'Eglise, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Eglise ; ils aident l'Œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Eglise des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Eglise et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune ; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le 25 *de chaque mois* et *le samedi de chaque semaine ;* ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'Association ; 2° à l'article de la mort ; 3° le jour de la Nativité de la sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que de plus les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie, ou, s'ils ne le peuvent, leur *propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite, aux fêtes : 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la sainte Vierge (21 novembre); 4° des saints innocents (28 décembre).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(*D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à* NOTRE-DAME DE LORETTE).

La Voix de Notre-Dame de Chartres paraît au commencement de chaque mois.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

La date de l'abonnement est fixée pour chacun au 1er *du mois qui suit celle de son inscription*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

Les demandes de rectification d'adresse après le 18 du mois, arrivent ordinairement trop tard pour le mois suivant.

TRENTIÈME ANNÉE

1er NUMÉRO — LA VOIX — JANVIER 1886

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

NÉCROLOGIE

M. LE CHANOINE BOURLIER

Une note jointe au dernier numéro de la *Voix*, à l'heure où il allait paraître, a informé nos lecteurs de la grande perte que venait de faire le diocèse de Chartres en la personne de M. le chanoine Bourlier. Ce bien aimé supérieur de l'Œuvre des Clercs, est décédé un samedi, jour consacré à la Sainte Vierge dont il avait tant désiré propager le culte. Sa mort a été presque subite. La maladie de cœur qui avait épuisé peu à peu ses forces ne semblait pas assez caractérisée pour annoncer même de loin un tel dénouement. Le 28 novembre, il gagnait péniblement, vers 9 heures du matin, la cathédrale où il devait officier à la messe capitulaire ; la crainte d'un retard involontaire lui avait causé une impression très pénible. Sur le point d'arriver à la sacristie, il fut saisi d'étouffements ; la crise violente ne céda point aux soins rapidement apportés, et le malade fut transporté chez lui ; une demi-heure après, il avait rendu à Dieu son âme fortifiée par les sacrements, en présence de son évêque et des prêtres de la Maîtrise. Quelle ne fut pas l'émotion des témoins !

La nouvelle du décès fut bientôt propagée dans la cité par le tintement du glas. C'était le signal d'un grand deuil pour bien des amis et d'abord pour les parents du défunt, surtout pour sa bonne mère âgée de 92 ans, religieuse au monastère de la Visitation. L'affluence autour du lit funèbre qu'entourèrent souvent les Clercs éplorés, et surtout à la cérémonie des obsèques, le 1er décembre, nous a prouvé qu'un nombre considérable de prêtres

et de fidèles partageaient notre douleur. A peine sorti de la chambre mortuaire, Monseigneur avait écrit à son clergé la circulaire suivante :

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Dieu vient encore de nous éprouver par une perte très-sensible : la mort nous a ravi M. l'abbé Bourlier au moment où il allait monter à l'autel pour célébrer la messe capitulaire. M. Bourlier était vicaire-général honoraire du diocèse, membre du Conseil épiscopal ; il a été pendant bien des années Directeur du Grand-Séminaire et en est devenu ensuite le Supérieur. Je l'avais choisi pour diriger l'œuvre de la Maîtrise ; il se plaisait dans l'exercice de ce fructueux ministère pour lequel il avait une aptitude particulière ; il savait inspirer aux plus jeunes enfants l'esprit ecclésiastique qui l'animait. Quel bien n'a-t-il pas fait dans tous les postes qu'il a occupés ! C'était un excellent directeur des âmes : aussi l'appelait-on l'homme de confiance du clergé. Il était instruit, sage, prudent ; son cœur était sensible, son âme toujours sereine ; on était sûr de trouver auprès de lui un accueil bienveillant ; il aimait les prêtres et en était aimé.

Nous attendions encore de lui de longs services, car il nous semblait qu'il avait triomphé des atteintes de l'opiniâtre maladie qui le fatiguait. Oh ! comme nous prierons pour lui avec ferveur, ainsi qu'il l'a fait lui-même pour beaucoup d'amis et de vénérables confrères qu'il a perdus !

Unissons-nous, chers coopérateurs, pour recommander l'âme de ce cher défunt au saint sacrifice de la messe et aux suffrages de Notre-Dame de Chartres qu'il a beaucoup aimée.

Recevez, Messieurs, l'assurance de mon bien sincère attachement.

† L.-EUGÈNE, *év. de Chartres*

Chartres, le 28 Novembre 1885.

— Plusieurs feuilles publiques se sont empressées de rendre hommage à la mémoire du digne prêtre. Le *Journal de Dreux*, paraissant le jour des funérailles, a publié une note fort élogieuse et sympathique ; deux jours après, le *Journal de Chartres* faisait ressortir en quelques lignes le mérite de cette vie qui venait de s'éteindre, « existence des mieux remplies et des plus fécondes. »

L'auteur de l'article rappelant les différentes fonctions exercées par le défunt, disait :

« Dans ces fonctions multiples, M. Bourlier déploya, avec autant de modestie que de fruit, ses rares qualités de l'esprit et du cœur : unissant à un grand sens pratique, à la finesse et à la pénétration un fonds inépuisable de bonté, il attirait à lui des sympathies profondes et durables, dont le poids toujours grossissant l'écrasait. Aussi Mgr l'Evêque, payant dans une lettre un juste tribut de regrets au défunt, constate qu'il était l'homme de confiance du clergé. « Il était, lisons-nous, instruit, sage, prudent ; son cœur était sensible, son âme toujours sereine ; il aimait les prêtres et en était aimé. » La présence de plus de deux cents d'entre eux, les larmes d'un grand nombre étaient un commentaire éloquent du témoignage épiscopal, et montraient que, dans la personne de M. Bourlier, on avait trouvé, à un degré éminent, le maître habile, le guide sûr, l'ami dévoué.

Une souscription toute spontanée, pour élever un monument à sa mémoire, a été sur le champ couverte d'adhésions. Il est juste qu'un rayon de gloire éclaire au moins la tombe des hommes de bien qui consument sans éclat leur vie dans le labeur et le dévouement. — On nous prie d'annoncer que les souscriptions sont reçues soit *au secrétariat de l'Evêché,* soit *au Grand Séminaire,* soit *à la Maîtrise.* »

— Le *Courrier d'Eure-et-Loir* est venu, à son tour, se faire l'interprète de tous ceux qui connurent notre vénéré supérieur. Il a exprimé ses sentiments et les nôtres dans un touchant langage. M. le rédacteur H. D. a donné une notice biographique que nous devons reproduire :

«... C'est à Ceton, au diocèse de Séez, mais sur les confins de celui de Chartres, que naquit, le 12 mars 1822, François Bourlier.

Des vertus qu'il trouvait à la maison paternelle, des pieuses leçons qu'il recevait d'une admirable mère, nous n'avons rien à dire ici. La pieuse Monique, à laquelle la mort seule de son Augustin a coûté ses premières larmes maternelles, achève, à l'ombre du cloître, une longue et sainte vie pleine de mérite et d'années.

Elle avait la joie, le 20 septembre 1845, de voir, pour la première fois, son fils monter au saint autel. Quarante ans et plus

de sacerdoce, et quel fructueux sacerdoce ont, sous ses yeux, dans la communion de ses prières, consommé la course bénie de ce fils bien aimé, embelli la couronne que lui réserve à elle-même sa glorieuse maternité.

M. l'abbé Bourlier avait reçu les saints ordres, étant déjà professeur au petit séminaire de Saint-Cheron. Deux mois après son ordination, il était nommé desservant de Mittainvilliers.

Dieu, dont la Providence le destinait à devenir le formateur des jeunes lévites, le guide et l'homme de confiance du clergé, ne ménagea point au jeune prêtre les difficultés.

Combien de fois, dans ses retours sur un passé déjà bien loin de lui, n'avons-nous pas entendu de sa bouche le récit de ses déboires, et compris l'un des secrets de sa tendre, de sa paternelle sollicitude pour les jeunes prêtres qui quittaient le séminaire pour aller en paroisse!

Le 29 août 1846, M. l'abbé Bourlier était transféré à la cure d'Ymonville. Il y resta 7 ans, et son souvenir y subsiste, vivant encore.

Le 1er octobre 1853, Mgr l'Evêque de Chartres l'appelait au grand séminaire pour y professer la philosophie et lui conférait, en même temps, la charge de chapelain des Sœurs de Bon-Secours En février 1854, il y joignait la Visitation de Chartres ; sa vie, dès lors, était absolument fixée. Au moment de sa mort, M. l'abbé Bourlier était encore supérieur de la Visitation de Dreux. Il y était allé, le 16 novembre dernier, présider une profession religieuse. Dans le champ du père de famille, c'était à l'éducation des âmes qu'il était plus particulièrement appelé. Le lévite, la religieuse, voilà le troupeau béni confié à ses soins, et qu'il entourera, jusqu'à sa dernière heure, de sa sollicitude la plus vive, de sa direction si sage, si prudente, si douce et si forte à la fois.

Au 14 août 1856, M. l'abbé Bourlier était créé chanoine honoraire. Il continuait au grand séminaire ses fonctions de directeur, la classe de philosophie, science pour laquelle la nature même de son esprit précis et ordonné, vif, pénétrant et profond, lui donnait un attrait tout particulier, une spéciale aptitude.

Au 1er octobre 1861, se place un fait qui fit époque dans la vie de cet éminent ecclésiastique.

M. l'abbé Ychard avait fondé, en 1853, la Maîtrise, l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame ; mais, appelé par la confiance de Monseigneur à la direction du petit séminaire de Saint Cheron, il devait abandonner à ses dévoués collaborateurs une institution déjà prospère et qui lui tenait tant à cœur.

M. l'abbé Bourlier fut alors chargé de cette œuvre. Il sut lui donner, lui aussi, son empreinte personnelle, un caractère tout particulier de simplicité, de piété et d'innocence.

C'étaient des enfants à former pour le sacerdoce ! L'esprit sacerdotal à faire germer en de jeunes âmes ! Comme le bon abbé Bourlier s'y donna, s'y prodigua tout entier !

Qui ne l'a vu au milieu de ses enfants ne l'a point connu, ne peut imaginer tant de bonté paternelle unie à une si inflexible énergie ; cet amour de ses enfants pour leur père qui, grandissant avec l'âge, avec la conscience de l'immense service rendu, formait, entre eux et lui, des liens que la mort ne peut rompre et qui resteront à jamais vivants dans les cœurs.

Douze ans se passent ainsi, et voilà qu'au 10 octobre 1873 une charge nouvelle incombe à M. l'abbé Bourlier. Monseigneur l'appelle comme supérieur au grand séminaire, dont il n'était, jusque là, que l'un des directeurs.

Onze ans durant, M. l'abbé Bourlier suffit à la tâche. Ce n'est qu'à la rentrée des séminaires, en 1884, qu'il abandonna le grand séminaire pour se consacrer uniquement à sa chère œuvre des Clercs.

Déjà vicaire-général honoraire, il était nommé chanoine titulaire le 20 novembre 1884.

Voilà, dans ses grandes lignes, la vie de ce bon et vénérable prêtre ; mais combien il nous resterait à dire si, sans même entrer dans le détail, ce qui serait impossible ici, nous voulions énumérer toutes les œuvres auxquelles son activité admirable lui faisait donner un si précieux et si indispensable concours.

Toujours maître et libre de lui, à quelque moment qu'on le vînt surprendre, il était prêt à vous entendre, prêt à vous donner

ses conseils si sages, si élevés, si paternels. Il était à vous comme s'il n'eût eu que de vous à s'occuper, et l'œuvre la plus minime, la moins importante en apparence, dès qu'elle avait pour objet la gloire de Dieu, prenait à ses yeux une valeur telle que l'on eût dit, à ne point le connaître, qu'il n'en était pas d'autres à réclamer sa sollicitude.

Ce qu'il a fait pour le clergé, pour les prêtres, un prêtre seul le pourrait dire ; mais, laïque, nous pouvons dire ce qu'il a fait, même pour les laïques.

Quelle est l'œuvre qu'il n'a point soutenue, encouragée ? au Comité catholique, au Bureau diocésain, à l'Œuvre des écoles ; partout, toujours il était là.

L'œuvre des examens de catéchisme, l'œuvre pour l'étude du plain-chant dans les paroisses, il les avait créées en quelque sorte ; et ce n'est guère qu'au jour où la maladie a eu raison de ses forces que ces œuvres ont momentanément disparu.

— Il était directeur de l'Association établie pour la sanctification du dimanche.

Aussi, de quelles profondes et vives affections ce grand cœur était-il entouré ! Quelle douleur dans les cœurs catholiques quand l'on a appris sa mort si subite, si impossible à prévoir !

Depuis quelques mois, sa santé épuisée avait semblé se remettre et l'on se berçait de l'espoir de le conserver longtemps encore. Dieu ne l'a pas voulu. La journée du bon et fidèle serviteur était terminée. L'heure du repos avait sonné pour lui.

Il s'est éteint dans la 64e année de son âge. Les larmes de tout le clergé, les larmes des catholiques qui l'appréciaient et l'aimaient l'ont accompagné. Leurs prières ne lui feront pas défaut. Mardi, à la pompe de ses obsèques, la cathédrale était presque insuffisante. Plus de deux cents prêtres entouraient son cercueil, l'émotion était peinte sur tous les visages.

Nous apprenons qu'une souscription s'est ouverte spontanément pour élever un monument à sa mémoire. Le sentiment auquel répond cet acte est digne de tous les éloges et nous y adhérons de grand cœur. — Toutefois, s'il nous était possible de formuler à ce propos un très humble avis, — nous espérons qu'il sera fait davantage.

La vie de M. l'abbé Bourlier, surtout, avant tout, a été consacrée aux vocations sacerdotales. Contribuer, dans la mesure du possible, a entretenir ces œuvres pour lesquelles il a prodigué ses efforts, usé, avant le temps, sa santé, sa vie elle-même, nous semblerait un digne et noble moyen de perpétuer en notre diocèse son souvenir, cher à tant de cœurs.

Quels seraient les moyens pratiques d'arriver à ce résultat ? Il ne nous appartient pas de les rechercher ici. Nous nous permettons seulement d'indiquer cette pensée aux amis dévoués qui lui survivent et qui partagent à cet égard, nous le savons, sa sollicitude, l'amour ardent et sacerdotal qu'il portait à ces œuvres. »

— Aux pages qui précédent nous ajouterons une longue et intéressante lettre que vient de nous adresser un prêtre Clerc de N.-D. de Chartres. Les détails qu'elle contient achèveront de peindre le caractère de notre cher défunt et la vie intime de notre Œuvre.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Monsieur le Supérieur, M. Bourlier est mort : c'est une pensée à laquelle les Clercs de N.-D., ses anciens élèves ne peuvent se faire. Il nous était si indispensable, nous l'aimions tant, que malgré sa maladie, nous ne pouvions penser qu'il pût nous être sitôt ravi. Hélas ! Dieu nous l'a pris rapidement, presque subitement, et nous voilà maintenant seuls sur la terre, sans appui moral, orphelins.

C'est ce que nous redisions tristement, quand, après les obsèques, avant de quitter la Maîtrise, ce foyer paternel jadis si joyeux, maintenant si vide et si désolé, nous parlions, pour tromper notre douleur, de ce Père bien aimé. Que de souvenirs nous avons alors échangés ! Nous nous plaisions à revoir les détails de sa mort si imprévue, de ses obsèques si touchantes. Nous étions fiers de la nombreuse assistance. Nous étions heureux dans notre malheur d'avoir vu, groupés autour de son cercueil, les nombreux prêtres qu'il a donnés à l'église, et qui seront, disait-il, sa couronne dans le ciel. Nous comptions les absents. Ils avaient tous écrit des lettres fort émues. On en avait reçu de tous les points du diocèse, et même des diocèses étrangers, des amis de l'Œuvre et des anciens élèves restés dans

le monde. En un mot, nous constations une unanimité bien consolante de regrets, de larmes et de prières. « C'était pour moi un véritable père, écrivait l'un d'eux. Aussi est-ce dans mon âme un vide immense. »—« Je l'aimais comme mon père, écrivait un autre, je prends part à la douleur de toute la famille et m'unis aux prières que cette chère âme attend de chacun de ses enfants. » Un missionnaire faisait savoir que le jour même où il apprit sa mort il allait lui adresser une lettre tout intime pour lui demander une lumière que lui seul pouvait fournir. Enfin voici dans quels termes s'exprimait un excellent vicaire d'une grande ville du midi : « Comment oublier les soins, les » attentions, les délicatesses maternelles dont il entoura ma » jeunesse ? Si je suis prêtre, je me plais à le proclamer, c'est » à lui que je le dois ! le souvenir de ses bons conseils ne » s'effacera jamais de ma mémoire. Je conserve précieusement » comme des reliques les lettres qu'il m'a écrites depuis plus » de quinze ans. Quelle affection, quelle tendresse, quel cœur » vraiment sacerdotal ! »

Ces sentiments de pieuse affection, de tendre reconnaissance pour M. Bourlier n'étaient pas seulement ceux des absents, vous le pensez bien, M. le Directeur. Ils étaient aussi les nôtres, et c'était pour nous tous un bonheur, un besoin de les afficher, de les échanger. Nous nous reportions vers ces délicieuses années où nous grandissions, heureux sous le double manteau de N.D. de Chartres notre mère et de notre très regretté père. Nos jeunes années, comme il savait les rendre vertueuses, les embaumer des parfums d'une piété candide et naïve ! Constamment il faisait briller à nos yeux ce double idéal qui pour nous résumait toute la vie : l'autel et N.-D. de S.-T. Etre clerc de N.-D. de Chartres pour être ensuite son prêtre : telle était l'ambition qu'il entretenait dans nos cœurs, toujours haletante, toujours généreuse. Tel était aussi le thème favori de ses *lectures spirituelles*, si vraiment spirituelles, où l'esprit coulait assaisonné d'une familière simplicité, d'une paternelle onction, d'une bonhomie souriante qui dilatait nos cœurs en épanouissant nos visages. C'était dans ces conversations toujours trop courtes

qu'il formait en nous l'esprit de famille : c'était là qu'il nous entretenait de nos devoirs et de nos droits. Oui de nos droits : par une délicatesse exquise et que je trouve même sublime, délicatesse qu'un cœur aussi bon que le sien pouvait seul inventer, il nous attribuait, quand nous étions clercs, des droits, réels à l'entendre, sur toutes les ressources de l'Œuvre. Au lieu de mettre en relief les droits, fort réels ceux-là, que sa charité lui donnait sur notre reconnaissance, il nous attribuait des droits sur sa charité même, sur les fruits de ses sueurs et de ses inquiétudes, pour que nous n'eussions point à rougir d'en profiter.

Il nous répétait que la Maîtrise était notre œuvre comme la la sienne, et il se plaisait à nous en tracer la miraculeuse histoire. Elle est, disait-il, le miracle perpétuel de la Sainte Vierge : il nous rappelait ses fréquentes inquiétudes pécuniaires, et les surprises maternelles par lesquelles Marie les dissipait toujours à point nommé. Que de jolies choses il nous contait sur les malices de Saint Joseph, la valeur sonnante de nos actes de vertu et de nos neuvaines ! Nos actes de vertu, quand ils étaient spontanément unanimes, étaient payés par la Ste Vierge, prétendait-il d'après des expériences réitérées. Aussi à certaines époques d'embarras que d'efforts ne faisions-nous pas pour lui obtenir l'unanimité désirée ! Et quelle anxiété quand dépouillant nos billets, qu'il appelait des billets de banque, il proclamait le nombre atteint !

Il avait su déposer dans nos cœurs outre le désir du sacerdoce et le titre de Clerc, une affection filiale pour sa personne, tempérée d'une crainte respectueuse que nous inspiraient sa figure grave, ses yeux vifs, sa marche lente, ses lunettes aussi et mieux encore, quelques sévérités habilement placées. En général ces sévérités laissaient percer la bonté d'où elles venaient. Mais dans deux cas il nous paraissait terrible, absolument terrible : à la première rentrée et aux notes hebdomadaires. Tous les Clercs frémissaient en le voyant entrer pour la premiére fois à l'étude, en l'entendant prononcer d'une voix brève et forte ses premiers avis. Aux notes le lundi soir, c'était pis encore. Il

complimentait peu, il ne mortifiait jamais l'amour-propre, mais quand il y avait lieu de gronder, il tonnait. Il nous souvient que plus d'un enfant rendu, mais trop tard, sage par la peur, priait alors la Ste Vierge pour n'avoir pas de mauvaises notes : d'autres essayaient, mais en vain, de se boucher les oreilles afin de ne pas entendre. Heureuses terreurs, frayeurs salutaires, combien de maux n'ont-elles pas prévenus, combien d'entre nous leur doivent leur salut !

Mais en dehors de ces circonstances particulières, il était toujours et uniquement père. Bien plus, il avait des tendresses de mère. Plus d'une fois nous l'avons vu traversant doucement les dortoirs au milieu de la nuit, une lanterne sourde à la main. Et lorsque par hasard l'éclat de nos yeux lui montrait que nous étions les témoins de sa visite nocturne, il s'approchait grave, silencieux, et traçait du doigt sur nos fronts une petite croix dont la douce empreinte nous poursuivait jusqu'au réveil du matin, et jetait dans notre sommeil des rêves du ciel.

Et quand nous étions affligés ou découragés, il avait le talent nous consoler et nous remonter. Parfois il nous faisait mettre à genoux, s'agenouillait lui-même devant l'image de N.-D. de S.-T. et priait tout haut avec nous. Il lui arrivait de pleurer quand nous étions en larmes. Lorsque nous étions troublés, je ne sais quel instinct l'en avertissait. Alors il nous appelait, et nous faisait fixer les yeux sur les siens. Quel clerc ne se rappelle ce regard pénétrant, qui plongeait par le nôtre jusqu'au fond de notre âme où il voyait plus clair que nous-mêmes? Nous étions persuadés qu'il lisait en nous, et nous ne pensions jamais à lui cacher quelque chose. La franchise, cette vertu qu'il recommandait si souvent, il nous la rendait facile. Quand les aveux étaient douloureux, il dilatait si délicatement notre âme, il l'élargissait si suavement qu'elle se trouvait comme par enchantement déchargée et consolée. Puis, les yeux fixés sur sa Notre-Dame, les nôtres aussi, il nous disait des choses si douces, si encourageantes qu'elles paraissaient puisées immédiatement au cœur de Marie. Quelquefois il nous donnait encore sa bénédiction, et Dieu sait comme nous sortions heureux et pleins de

courage, de tristes et découragés que nous étions en entrant.

Il nous parlait si souvent au nom de N.-D. de Chartres, que nous le regardions comme l'interprète officiel de ses volontés maternelles sur nous; mais cela avait surtout lieu dans la cérémonie d'admission des clercs. Comme il la faisait bien, comme il tenait haute cette chevalerie enfantine, à grades multiples et habilement échelonnés, pour laquelle nous avons tous tant travaillé! Avec quelle gravité il interrogeait le récipiendaire, avec quelle bonté il acceptait, au nom de N.-D., ses promesses et sa consécration, avec quelle tendresse contenue il attachait à son cou la chemisette bénie, avec quelle solennité il avertissait le clerc d'être fidèle aux promesses qu'il venait de faire! Il produisait alors sur nous un effet mystérieux. Les anciens clercs sentaient renaître leur première ferveur : les clercs du jour, communiés du matin, se croyaient près du paradis ; ceux qui ne l'étaient pas encore, émus d'une généreuse envie, formulaient des résolutions que le temps emportait souvent bien vite, mais qu'alors on croyait irrévocables.

Sa paternelle affection, notre piété filiale, nous suivaient encore au petit séminaire. Nous ne regardions jamais les clochers sans penser à N.-D. de S.-T. et à lui, comme à deux êtres inséparables dans notre souvenir. Nous savions aussi qu'il pensait à nous, et sans qu'il nous le dit, que par notre travail nous le rendions heureux. Lui rapporter des prix, lui prouver que nous avions à cœur d'être par notre sagesse et notre assiduité, ses dignes fils et les dignes clercs de N.-D.: telle était notre suprême ambition. Nous nous maintenions par fierté pour notre titre et par affection pour lui. Aussi comme nous revenions joyeux, les jours de sortie, passer chacun à notre tour quelques minutes dans sa petite chambrette! Ces minutes étaient les bons moments de la journée. Alors les cœurs s'ouvraient, les courages se raffermissaient ; on faisait avec lui des conventions pour l'avenir. Puis le soir, après une agape commune, dont sa présence aimée faisait le principal agrément, après un cantique où son nom était béni avec celui de N.-D., nous remontions contents, décidés, prêts à tous les efforts. De

temps à autre nous lui écrivions pour rallumer à son foyer la flamme de nos ardeurs, et ses lettres venaient courtes, nettes, incisives, aimables, remettre tout en place. Il avait vraiment un don épistolaire. Huit lignes de lui (et qu'on était heureux quand on avait huit lignes de sa main), renfermaient des trésors de sagesse et de piété.

Au grand séminaire nous nous réjouissions d'être auprès de lui. Nous constations que son affection pour nous qu'il avait nourris, élevés et vus grandir, s'étendait la même sur ceux de nos condisciples qu'il voyait pour la première fois : tant son cœur était riche de tendresses ! L'on nous a souvent parlé de la finesse de son enseignement philosophique, plus moral et psychologique que scolastique, mais très personnel. Nous savons que sa plume était légère, délicate, expressive, spirituelle ; il aurait excellé dans l'art d'écrire s'il avait eu le temps de s'y livrer : les lettres nombreuses que nous avons de lui, écrites à la hâte pour la plupart, et remarquables pourtant par leurs qualités d'esprit, de cœur et de style, nous en sont une preuve certaine. Hélas ! il était sur le point, nous a-t-on dit, de commencer la vie de celui qui fut pour lui ce qu'il fut pour nous, de son bien-aimé Père, M. l'abbé Paquert, quand la cruelle mort a brisé sa plume.

Mais où nous étions le plus heureux avec lui, c'était la veille et le jour de l'Ordination. Quel bonheur, quand nouveaux prêtres du matin nous allions dans cette étude où nous avions jadis appris de sa bouche à honorer et souhaiter le sacerdoce, et que nous voyions nos petits successeurs, nos anciens maîtres, et lui, lui surtout, le père bien aimé, prosternés devant nous pour recevoir notre première bénédiction ! Nous étions heureux parce qu'il l'était aussi, et souvent des larmes gonflaient nos paupières et les siennes. Et le lendemain, c'était la messe Sous-Terre, à cet autel où nous avions tant de fois demandé à monter, c'était son allocution, c'était la journée passée presque tout entière en sa compagnie. Je m'arrête, je ne puis peindre tant de joies maintenant disparues avec lui et que nous envieront ceux qui nous suivront. Vraiment ce jour était bien organisé pour

être, comme il nous l'avait dit si souvent, le plus beau de notre vie après celui de la première communion.

Dans le ministère nous continuions à l'aimer, lui à nous servir. Si nous partions dans le monde sans trop de souci, c'est que nous nous savions pour les mauvais jours un lieu de refuge, notre église souterraine, vrai berceau de notre piété, et un ami, un conseiller paternel, Monsieur le Supérieur. Quand nous aurions besoin de force et de lumière nous viendrions encore les puiser dans son cœur toujours largement ouvert. En vérité nous y venions souvent. Nous le trouvions toujours le même. Assis à sa table de travail, penché sur une lettre, il s'interrompait immédiatement pour nous recevoir sans cérémonie, avec une bonté simple et familière. Il nous parlait de nos affaires, de nos efforts, de nos succès, de nos difficultés avec intérêt, bons sens, clarté, heureux s'il pouvait nous aider de sa personne. Combien d'ecclésiastiques, ses élèves ou non, ont été tirés d'embarras par ses conseils ou ses démarches ! Une longue expérience de la vie, un jugement fin et droit, un cœur sensible et bon, ce fut là toute sa politique, c'est par là qu'il fut un *professeur* goûté de ses élèves, un *supérieur* aimé de ses enfants, un *Directeur* apprécié tout à la fois des hommes du monde, des prêtres et des religieuses.

Malheureusement tous ces services usaient ses forces physiques, que minaient davantage des chagrins dont l'amertume n'a jamais été que soupçonnée, chagrins qui marquèrent leur empreinte sur sa vénérable figure. Hélas ! il a terriblement souffert et, par charité, il ne s'est point déchargé, lui qui déchargeait les autres. Il ne confiait qu'au papier l'expression voilée et malgré tout transparente de ses longues tristesses, mais seulement quand elles passaient la mesure, ce qui arrivait trop souvent. Les peines morales ont causé la maladie dont il est mort. Nous espérons bien, comme l'écrivait un de ses enfants, qu'elles ont donné à ses autres vertus la suprême consécration du malheur, rendue plus certaine, plus brillante sa couronne céleste, et qu'elles sont une garantie d'avenir pour les œuvres qu'il a laissées.

Il y a trois ans lorsque nous fêtions sa soixantaine, nous pouvions redire avec un missionnaire (qui sera bien triste aussi quand il saura la nouvelle) cette prière que son ange gardien n'a pas exaucée.

Oh ! bel ange des cieux, veille encor sur sa tête,
Veille pendant la nuit, c'est l'heure des complots,
Et je crains des démons la malice secrète.
Veille pendant le jour, c'est l'heure où tous les maux
Nous poursuivent hélas ! sans trève ni relâche.
Et quand viendra pour lui le temps de la moisson
Qu'il tombe comme un fruit sans effort se détache
Dans l'arrière-saison.

Nous ne pouvons plus hélas ! répéter cette éloquente prière, mais nous comprendrons et nous conserverons toujours les sentiments que lui exprimait, dans la strophe suivante, le même missionnaire partant pour les pays lointains :

Soyez béni, mon Dieu, vous qui, dans mon jeune âge,
M'avez donné sa main pour guide et pour appui :
C'est de lui qu'après vous mon âme fut l'ouvrage
Et c'est lui que pour vous j'abandonne aujourd'hui,
Mais mon affection, mais ma reconnaissance
Le suivront par-delà les mers et le trépas,
Car si pour notre corps il est quelque distance,
Le cœur n'en connaît pas.

Un Clerc de N.-D. de Chartres.

— Les Clercs de N.-D. ont chanté, à la Crypte, un service funèbre pour le repos de l'âme de M. Bourlier, le 17 décembre.

— La souscription pour le monument dont il a été question plus haut, atteint jusqu'ici le chiffre de cinq cents francs. On pourra continuer l'envoi des offrandes au secrétariat de l'évêché, ou au grand séminaire, ou à M. l'abbé Goussard, directeur de la Maîtrise.

QUÊTE DE NOEL

OFFRANDE DESTINÉE A SUBVENIR AUX BESOINS DU SAINT-PÈRE

Monseigneur l'Evêque de Chartres vient d'écrire, à ce sujet, une lettre pastorale. Après de hautes considérations sur la stabilité du Saint-Siège et l'infaillibilité du magistère des Papes, Sa Grandeur s'écrie :

. . . Quelle consolation pour le chrétien de s'appuyer sur cette pierre ferme qu'aucune puissance humaine ne peut ébranler ! Qu'il est bon pour lui, au milieu des orages et des tempêtes, de se sentir abrité dans

cette barque que le divin pilote Jésus-Christ dirige et soutient de sa main puissante !

Aujourd'hui surtout que tout principe est contesté, toute autorité méconnue, on est heureux de tourner ses regards vers Rome, le siège de la vérité et de la justice. Léon XIII, outre les prérogatives spéciales qu'il a reçues de Dieu, est doué d'éminentes qualités personnelles. Il joint à une sage fermeté un esprit de conciliation et de bonté qui lui gagne tous les cœurs. Par l'aménité de son caractère il représente le Sauveur Jésus, qui est venu apporter la paix sur la terre et réconcilier les hommes avec Dieu. Faut-il s'étonner que des souverains l'aient choisi pour arbitre, afin de mettre un terme à leurs dissentiments ?

Léon XIII est Pasteur et Père ; pasteur des âmes, il ne néglige aucune de celles qui lui sont confiées. Il court après la brebis égarée ; on le voit travailler constamment à la conversion des infidèles et des pécheurs. Il fonde des asiles pour les orphelins, des hospices pour les vieillards, et dans ce moment où l'on veut chasser Dieu des écoles, il regarde comme l'un de ses plus graves devoirs d'établir d'autres écoles libres où les pères de famille auront la facilité de faire instruire leurs enfants et de leur donner une éducation chrétienne selon leurs légitimes désirs. Il reçoit les plaintes de tous les infortunés qui, de toutes les contrées de l'univers, tendent les bras vers lui ; son cœur s'émeut lorsqu'il se voit dans l'impuissance de pourvoir à leurs pressants besoins. Cependant, n'écoutant que sa générosité, il a été presque au delà du possible, en envoyant récemment de notables offrandes aux contrées voisines de Rome désolées par de terribles fléaux.

Touché de la situation précaire du Souverain Pontife, Monseigneur Forcade, Archevêque d'Aix, avait formé le projet de donner à l'œuvre du denier de Saint-Pierre une organisation plus stable et plus étendue. Ce Prélat, si connu par son dévouement au Saint-Siège et qui vient de mourir au mois de septembre dernier victime de son zèle en visitant les cholériques, avait alors communiqué son dessein à plusieurs de ses collègues ; de concert, les Evêques adressèrent une requête à Notre Saint-Père le Pape, suppliant Sa Sainteté de sanctionner un règlement qui aurait assuré davantage le recouvrement des offrandes provenant des quêtes et des souscriptions. Mais Léon XIII, dans sa haute sagesse, ne voulut pas se prononcer sur la proposition qui lui fut faite, et voici en quels termes le Cardinal Nina répondit officiellement aux Prélats consultants :

« Toutes les fois que, soit en France, soit dans tout autre pays de la catholicité, l'Episcopat a fait appel au dévouement filial des fidèles, tous ont répondu avec une spontanéité et une générosité dont sont seuls capables les peuples qui sentent profondément l'honneur et l'insigne bienfait d'être des États rachetés par le sang de Jésus-Christ et

faisant partie de la Sainte Eglise catholique. Ce fait honore grandement la fidélité et l'attachement des peuples à la Chaire suprême de la vérité. Mais il semble que, par cela même, ce dévouement des fidèles doit porter le Souverain Pontife à laisser, comme par le passé, à leur volonté toute spontanée, le concours des pieuses offrandes déposées à ses pieds avec tant de générosité et de constance. C'est pourquoi le Saint-Père préfère laisser entièrement au zèle et à la prudence de Évêques d'organiser, dans la forme qu'ils jugeront la plus convenable, les quêtes destinées au Chef de l'Eglise ; ainsi ils encourageront les offrandes et en rendront la collation plus facile, en tenant compte des conditions locales propres aux diverses parties du monde catholique. D'ailleurs, rien ne répugnerait davantage au Père commun des fidèles que de paraître non seulement leur imposer ces offrandes, mais aussi les proportions et le mode dans lesquels ils doivent le faire. »

Tels sont, N. T. Ch. F., les sentiments pleins de dignité et de délicatesse de Léon XIII. Vous les apprécierez et vous n'en serez que plus disposés à lui venir en aide, dans ces temps difficiles où d'immenses besoins se révèlent chaque jour par les souffrances, et je dirai presque l'anéantissement de plusieurs de nos Missions catholiques à l'étranger.... (Suit l'ordonnance pour la quête de Noël).

ALLIANCE CATHOLIQUE

LE CRUCIFIX DE LA MANSARDE

I

C'était l'hiver ; une flamme timide
Allait s'éteindre au foyer ; l'œil humide
Et le visage aigri par la douleur,
A son angoisse imposant une trêve,
La veuve alors, sur les ailes du rêve,
Se reportait vers un passé meilleur.

Douze longs mois, pour suffire à sa tâche,
Mère, elle avait travaillé sans relâche
Près de ses fils : les nuits doublaient les jours.
Quand sa main lasse abandonnait l'ouvrage,
Leurs doux baisers ranimaient son courage,
Et plus légers ses doigts couraient toujours.

Ces fiers labeurs l'eurent bientôt brisée.
Un soir d'automne, haletante, épuisée,
Sur un grabat elle tombait enfin.
Le monde en fête ignorait la pauvresse :
Nul n'entendit ses soupirs de détresse ;
Et ses trois fils mouraient de froid, de faim !

Les voyez-vous près d'elle, pâles, frêles ?
Quelques haillons voilent leurs membres grêles ;
En frissonnant ils demandent du pain.
Ah ! c'en est trop ! et la mère éperdue,
Les bras levés, s'écrie à cette vue :
« O mort ! pourquoi tarder jusqu'à demain ? »

De sa chambrette, où déjà la nuit tombe,
Elle aperçoit les spectres de la tombe :
Ils apportaient un breuvage enchanté,
La parfumaient de senteurs enivrantes
Et l'invitaient aux rondes délirantes
Qu'ils font le soir dans tout réduit hanté.

Mais Dieu veillait ; car au-dessus de l'âtre,
Sur le mur noir, un crucifix de plâtre
Comptait ces cris, plaignait ce dénûment.
La veuve, hélas ! à l'adorable image
Depuis longtemps n'offrait aucun hommage,
Et cet oubli prolongeait son tourment.

Son œil troublé semblait suivre une trace,
Quand sur la croix, source unique de grâce,
Il se fixa doucement attiré ;
Et tout-à-coup dans son âme, o merveille !
Le soleil luit, la foi vive s'éveille ;
L'espoir renaît en ce cœur ulcéré.

« Enfants, prions, dit-elle ; à la croix sainte,
« Le front courbé, répétons notre plainte.
« Le Christ est bon : à notre aide, soudain,
« Votre candeur peut obtenir qu'il vienne ;
« Dites, mêlant votre voix à la mienne :
« Père, aujourd'hui, donnez-nous notre pain. »

C'était l'hiver : au loin la neige blanche
De plis soyeux revêtait chaque branche ;
Vaste linceul, signe de bien des pleurs !
Le vent soufflait et plus d'une lézarde
Laissait entrer la bise en la mansarde,
Où se cachaient de poignantes douleurs.

II

Sous les lambris de son palais splendide,
A la même heure, une vierge candide
Disait pensive au chevet d'un mourant :
« Le mal détruit toutes mes espérances ;
« Oh ! si du moins, après tant de souffrances,
« Le ciel s'ouvrait pour ce père expirant ! »

Dix-huit printemps la parent de leurs charmes ;
Ses yeux rougis ne versent plus de larmes ;
Son cœur frémit, mais son esprit est fort ;
Dans ce péril, sublime d'énergie,
Elle est debout, patiente vigie,
Fuyant l'écueil et guidant vers le port.

Sa douce voix que la tendresse inspire,
Parle du ciel, de ce divin empire
Où le bonheur se révèle aux élus :
« De ses regrets l'homme ici bas l'achète ;
« Un humble aveu fait au prêtre rachète
« L'égarement des jours qui ne sont plus. »

Le vieil impie avait bondi farouche :
On le voyait se tordant sur sa couche
De sa colère exhaler les fureurs,
Vomir l'injure, acérer le blasphème ;
Ou, du Très-Haut dédaignant l'anathème,
Nier l'enfer, rire de ses terreurs.

Déjà pourtant sur sa face ternie
Apparaissait la lugubre agonie
Qui promptement trancherait le débat.
Mais qui de l'ange ou du roi de l'abîme,
Sacrant un saint, frappant une victime,
Remporterait la palme du combat ?

« Dieu reste sourd, car je suis trop indigne,
« Songea l'enfant ; pour cette grâce insigne
« Il faut qu'au ciel les pauvres aient recours :
« Il est, auprès, une indigente veuve ;
« Je veux aller moi-même, en cette épreuve,
« De sa prière implorer le secours. »

Alerte donc et prenant une bourse,
Vers la mansarde elle hâte sa course,
Trouve à genoux la veuve et ses trois fils.
« Recevez tout, dit-elle, en vous j'espère ;
« Mais, par pitié, pour l'âme de mon père,
« Priez encor devant ce crucifix. »

Et les petits avec plus d'insistance
Du Rédempteur invoquaient l'assistance
Longtemps après que le jour avait fui.
Un long sommeil leur fit rêver des Anges :
Devant la croix les célestes phalanges
Disaient en chœur : « Ayez pitié de lui ! »

Quand l'aube vint dissiper les ténèbres,
La cloche en deuil jetait ses chants funèbres,
Et, repentant, le vieillard expirait ;
— Le prêtre avait béni sa dernière heure,
Jésus était entré dans sa demeure —
La jeune fille, en l'embrassant, pleurait.

L'abbé Provost.

CONDITIONS D'ADMISSION A L'ALLIANCE CATHOLIQUE

1° *Porter sur soi un crucifix.*
2° *Respecter et affirmer les droits de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*
3° *Avoir son nom inscrit* sur les registres d'honneur, à Reims, à Jérusalem et à Rome.

Le jour de l'inscription, les associés sont invités à faire une offrande pour la propagation de l'Œuvre.

Pour tout ce qui concerne l'Alliance Catholique dans le diocèse de Chartres, demandes d'admission, de renseignements, d'abonnement au *Propagateur*, s'adresser à M. l'abbé Provost, Directeur de l'Œuvre.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le 14 décembre service funèbre à la Sixtine pour le repos de l'âme du roi d'Espagne Alphonse XII, mort le 25 novembre ; le Saint-Père tenait chapelle et donnait l'absoute.

France. — Les suppressions de traitements du clergé continuent à préoccuper l'opinion. C'est par centaine que l'on compte déjà les prêtres privés de leur indemnité. Tandis que les accusations contre les évêques et les prêtres sont livrées à tous les échos de la publicité, Mgr Rougerie, évêque de Pamiers, ayant publié sa réponse au Ministre des cultes, s'est vu déféré au Conseil d'Etat.

— La laïcisation des hôpitaux de Paris amène la fondation d'hôpitaux libres. L'an dernier on en a bénit et inauguré un dans des quartiers populeux de Paris ; c'était le premier. Aujourd'hui Paris en compte un second à Levallois-Perret. Il est sous le patronage de N.-D. du Perpétuel Secours, et les fondateurs l'ont confié aux Sœurs dominicaines de la congrégation de Sainte-Catherine-de-Sienne. La pétition signée par 108 médecins et chirurgiens des hôpitaux de Paris contre les projets de laïcisation de ces établissements a fait sensation.

— A Lyon, pour fêter l'Immaculée-Conception, 4,000 hommes ont gravi en pèlerinage la colline de Fourvières, le 6, en chantant des hymnes et des cantiques ; 7,000 femmes, le 8.

La béatification de Jeanne d'Arc. — Parmi les évêques qui ont écrit au Pape en faveur de la béatification de Jeanne d'Arc, il se trouve plusieurs membres de l'épiscopat anglais, notamment le cardinal Manning et le cardinal Howard. L'épiscopat anglais voudrait effacer autant que possible le souvenir de la condamnation de Jeanne.

La béatification de Jeanne d'Arc avait été sollicitée par Mgr Dupanloup. Le récent voyage de Mgr Coullié, à Rome, a préparé l'instruction de la cause ; Sa Grandeur a déposé les pièces du procès.

L'Ecole des Martyrs. — Vers le milieu du XVIIme siècle, en 1650, un Père Jésuite, le Père de Rhodes, revenant du Tonkin, traversait Paris. On lui parla fortuitement de quelques jeunes prêtres qui s'étaient réunis pour travailler de concert à leur propre sanctification, et qui, incertains encore sur leur destinée, se demandaient quels services meilleurs ils pourraient rendre à l'Eglise et à Dieu.

Le Jésuite les aborde ; après quelques mots d'entretien, il devine la noblesse de ces âmes et leur énergie : « Eh bien, leur dit-il, ne regardez pas en Europe ! si vous voulez, vous pouvez être le Séminaire du martyre ! » A ces mots, ces âmes enthousiastes s'émeuvent ; l'autorisation royale est demandée ; les lettres patentes sont obtenues, le Séminaire des Missions étrangères est fondé ! Et si vous vouliez repasser aujourd'hui, année par année, les annales de cette glorieuse maison, si vous vouliez en visiter les vastes salles, surtout si vous entriez dans ce musée célèbre où sont exposés, non pas les chefs-d'œuvre de l'art, mais les ossements des nombreux martyrs et leurs instruments de torture, vous admireriez la grande œuvre que le Père de Rhodes a conçue, et les travaux immenses qu'elle a fournis depuis sa création.

Océanie. — Il y a quelques mois, dit un missionnaire, un esquif abordait, un soir, sur la plage d'une île océanienne : un sauvage, chrétien depuis quelque temps, en descendit et prit le chemin d'une hutte où logeait un évêque.

« Père, lui dit-il en l'abordant, j'avais une femme et six enfants ; ils étaient tous montés près de moi, dans une barque, la tempête a mugi et la mer les a tous dévorés, malgré mes efforts et mon amour, car Dieu sait si je les aimais. Les flots m'ont rejeté seul sur la plage. Seul, tu entends, Père, seul dans le vide et les larmes. Ma femme et mes six enfants sont engloutis dans les eaux, la mer les a dévorés. Il faut être fort, Père, pour vivre seul !... J'ai fait cent lieues pour venir chercher la force près de toi : veux-tu me la donner demain matin à ta Messe ?...

« Il communia le jour suivant de la main de l'évêque, et, après une prière où les larmes courageuses et consolées coulèrent abondantes, il se lève : Adieu, Père, adieu, dit-il à l'évêque, je possède Celui qui fait les forts, maintenant, je puis, oui, je puis vivre seul, adieu. »

Ils s'embrassèrent pour la première et la dernière fois ; les larmes de l'évêque coulaient encore, mais celle de l'héroïque sauvage ne coulaient plus ; il remonta courageusement sur son esquif, et s'en retourna fort et généreux.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 2 cœurs, l'un offert à N.-D. du Pilier, et l'autre à N.-D. de S.-T.

Lampes. — 97 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Décembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 76 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 1.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 210.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 115.

Nombre de visites faites aux clochers : 60.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Décembre ont été consacrés 27 enfants, dont 13 de diocèses étrangers.

— La fête de l'Immaculée-Conception, à la Cathédrale, a été ce que nous la voyons depuis trente ans, magnifique et pleine d'attraits pour les enfants de Notre-Dame de Chartres. Les offices de la journée ont été couronnés par la traditionnelle procession aux flambeaux dans l'église supérieure et l'église inférieure ; il y avait moins de curieux qu'au 15 septembre ; la cérémonie devait y gagner pour le recueillement général, et n'en avait par là même que plus de charme.

— L'assemblée de charité pour les pauvres secourus par la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul a encore attiré à la basilique, le 13 décembre, une assistance nombreuse. M. l'abbé Guillon, vicaire de N.-D. de Passy (et non de Pauy, comme il avait été indiqué d'abord par suite d'une erreur typographique) a plaidé la cause des pauvres, en montrant ce qu'avait fait pour eux le Seigneur qui mit une si admirable charité au cœur des fondateurs de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

— La retraite annuelle des membres de la même Société, à Chartres, a été prêchée par M. l'abbé Favrot, secrétaire de l'Évêché.

— Au jour où nous mettons sous presse, la station de l'Avent dont nous avons annoncé les prédicateurs n'est pas terminée. Il nous reste à entendre le sermon du 4me dimanche et celui de Noël. L'auditoire de la cathédrale a entendu avec un vif intérêt le discours de M. l'abbé Goursat, vicaire de Dreux, sur la Propagation de la foi. — M. l'abbé Sortais, curé de Prudemanche, a donné une instruction vraiment remarquable et fort goûtée sur l'Eucharistie, consolation du chrétien pendant la vie et à la mort. — M. l'abbé Drouin, curé de Beaumont, a développé une thèse solide et éloquente sur l'Immaculée-Conception.

— La *Monographie de la Cathédrale de Chartres*, nouvelle édition de l'ouvrage de M. Bulteau, édition revue et considérablement augmentée par l'auteur avec la collaboration de M. le chanoine Brou, va être publiée par les soins de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir. L'ouvrage complet formera deux forts volumes avec de nombreuses gravures dans le texte — Le premier fascicule, contenant 42 pages, vient d'être distribué aux Sociétaires ; ils recevront les fascicules suivants à des époques indéterminées. Nous

considérons l'apparition de ce beau travail comme un fait important pour l'histoire du Pèlerinage.

— Le dimanche 13 décembre, la paroisse Saint-Aignan célébrait sa fête patronale. Entre vêpres et complies, M. Lemoine, chanoine honoraire et aumônier du Collège, a redit en quelques mots bien sentis, la vie de l'illustre Pontife dont le Seigneur a si magnifiquement couronné les héroïques vertus. Puis s'appuyant sur des textes de nos livres saints, le pieux orateur a démontré, dans un langage élevé et facile, *ce qu'était la sainteté* et indiqué ensuite les moyens d'y parvenir.

La cérémonie était belle ; mais la joie, cette joie qui vient du cœur, y manquait. C'est que le bon et vénéré Pasteur n'était plus là au milieu de ses ouailles chéries pour prier avec elles et pour les bénir !

— L'Adoration mensuelle aura lieu le 21 janvier à la Crypte de la Cathédrale. — La fête d'adoration du 17 décembre, à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, a été fort belle ; les chants des élèves des Frères ont contribué à l'éclat de la solennité. Excellente instruction par M. l'abbé Beauchet, professeur de rhétorique à l'Institution Notre-Dame.

— Le samedi des quatre-temps, Monseigneur de Forges a ordonné, à la Crypte, deux prêtres : M. l'abbé Rebiffé, professeur au Petit-Séminaire de Saint-Cheron, et M. l'abbé Villette, professeur à l'Institution Notre-Dame.

— **Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières, M. l'abbé Gareau, Jean-François, curé de Saint-Maixme, décédé le 10 décembre, dans sa 85me année. Le bon vieillard était depuis longtemps empêché par la maladie d'exercer son ministère ; il a profité saintement de cet état pénible comme d'un moyen de préparation à la mort ; c'était un sujet d'édification pour ses paroissiens.

— *Nominations.* — M. l'abbé Legué, vicaire-général, a été nommé supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame. — M. l'abbé Ozange, précédemment curé de Rohaire, a été nommé curé de Marville-les-Bois.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. J'avais demandé une neuvaine de prières pour ma femme qui venait de subir une opération. Notre-Dame de Chartres a exaucé notre demande. Les souffrances se sont apaisées et un mieux sensible s'est de suite fait sentir. Merci à notre bonne Mère qui s'est souvenue de ses enfants comme ses enfants ne l'oublient pas !

(L. A. de C., diocèse de Chartres).

2. Merci à Notre-Dame de Chartres ! Les prières que je lui ai adressées ont été exaucées. (A. P. de V., diocèse de Chartres.)

3. Le 18 juin, vous avez fait une neuvaine pour une de mes petites filleules bien malade. Les prières ont été exaucées, et je viens remplir une promesse en vous priant d'insérer cette faveur dans les *Annales* de N.-D. de Chartres. Je demande une prière d'action de grâces et je vous envoie une offrande pour les petits Clercs.

(V. B., de Paris).

4. Ayant obtenu une grande grâce temporelle par l'intercession de N.-D. et des âmes du Purgatoire, je viens m'acquitter de ma dette de reconnaissance. Je prie ces chères âmes de m'en obtenir une autre dont je leur serai de nouveau très reconnaissante. Puissions-nous hâter ainsi la délivrance d'un grand nombre ! (M. B., de ...).

5. J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint la somme de cinq francs pour deux messes à N.-D. de Sous-Terre et une neuvaine à commencer samedi, s'il vous plaît, pour remercier N.-D. de Chartres d'avoir protégé mon neveu pendant tout le temps de son volontariat et de l'avoir préservé de maladies pendant cette période. Gloire à Dieu et à sa très pure Mère ! Agréez, etc.

(L. R. de M., diocèse d'Arras).

6. Un jeune soldat d'infanterie de marine, revenu du Tonkin, libéré du service militaire et habitant actuellement le département de la Seine, était depuis quatre mois sans emploi, malgré de vaines et inutiles recherches. Après quelques jours d'une neuvaine de prières adressées à Notre-Dame de Chartres, la Vierge en qui il a mis toujours sa confiance, qui l'a protégé dans les combats et toujours exaucé, l'exauce encore ; aujourd'hui il a son emploi aux lieu et place par lui si ardemment désirés et demandés.

(H. C., M. B., C. B., diocèse de Paris).

LES MILITAIRES

Tous les jeunes gens étant aujourd'hui appelés à passer une ou plusieurs années dans un régiment éloigné de leur pays natal, il est indispensable que des moyens de préservation et d'encouragement soient mis en œuvre pour éviter que ce changement de vie si brusque et si complet ait de fâcheux résultats au point de vue moral et religieux. Les familles chrétiennes ont pensé d'abord à la prière, et ne manquent pas de dire chaque jour un *Pater*, un *Ave*, et cette invocation : *Notre-Dame des armées, priez pour nos soldats.* Il n'y a pas de paroisse qui n'ait des soldats sous les drapeaux ; cette prière si courte, si importante que la patrie et la religion réclament sait se faire entendre par tous, et sortir de tout cœur qui aime la France et l'armée.

Ce n'est pas assez : il faut soustraire les jeunes soldats à l'isolement et aux mauvais traitements qu'ils trouvent dans les garnisons, et l'Eglise qui n'abandonne jamais ses enfants, surtout les plus exposés, a suscité le patronage des jeunes soldats ou l'aumônerie paroissiale militaire remplaçant l'aumônerie de caserne supprimée. Une lettre est écrite à un prêtre de la ville de la garnison pour le prévenir de l'arrivée de telle jeune recrue ; le jeune soldat emporte encore avec lui une autre lettre au même prêtre pour les mettre plus facilement en rapport ensemble ; des relations s'établissent, et dès ce moment les jeunes soldats trouvent les secours, les conseils de la religion qu'ils avaient dans leur pays.

Dans le diocèse de Chartres, M. l'abbé Durand, vicaire de St-Pierre de Chartres, rue du Puits-Berchot, 2 ; M. l'abbé Chichy, vicaire de Notre-Dame à Nogent-le-Rotrou, rue Dorée, 13 ; M. l'abbé Goursat, vicaire de Dreux, rue Godeau, 18 ; et M. l'abbé Daviau, aumônier à Châteaudun, rue du Coq, 8, ont accepté la belle mission d'être dans leur ville les aumôniers volontaires des soldats chrétiens.

BIBLIOGRAPHIE

— M. H. Oudin, éditeur, à Paris, 17, rue Bonaparte, et à Poitiers, 4, rue de l'Eperon, nous prie d'insérer l'annonce qui suit :

Vient de paraître : HISTOIRE du CARDINAL PIE, ÉVÊQUE de POITIERS, *par Mgr BAUNARD, prélat de la maison de Sa Sainteté, Supérieur du collège St-Joseph de Lille, Professeur aux Facultés catholiques, Docteur en théologie, Docteur ès-lettres.* (Deux très forts volumes in-8 ornés de deux portraits, 15 fr.)

AVIS IMPORTANT. — NOUS OFFRONS GRATUITEMENT :

1° *Un exemplaire de la Vie de S. E. le Cardinal Pie.* 2 vol. in-8 (Ouvrage annoncé ci-dessus au prix de 15 fr. — 2° *Un exemplaire du magnifique portrait de S. E. le Cardinal Pie,* gravé à l'eau-forte par F. Gaillard. (Ce portrait mesure 45 cent. de haut. sur 35 cent. de large), épreuve tirée sur beau vélin. vendu 6 fr. 50

A tout acheteur d'un exemplaire des Œuvres complètes de S. E. le Cardinal Pie, 9 volumes in-8.

Au prix net de 60 francs au lieu de 63 francs, payables en 12 paiements mensuels de 5 francs ou au prix net de 54 francs payables comptant.

Prière à toutes les personnes qui ne l'auraient pas reçu, de demander le prospectus de cette prime exceptionnelle qui représente une réduction de 40 0/0 et qui constitue le plus beau cadeau d'étrennes qu'on puisse offrir (S'adresser à la librairie H. Oudin, ou à Chartres, à la librairie Durand-Pie).

Œuvres de S. E. le Cardinal Pie, évêque de Poitiers, 9 beaux volumes in-8, brochés, 63 fr.

— **Calendrier de l'Enfance et de la Jeunesse chrétiennes,** des Associations des SS. Anges et des Catéchismes de Première Communion et de Persévérance (H. Mignard, 26, rue St-Sulpice, Paris).

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTIÈME ANNÉE

2e NUMÉRO — LA VOIX — FÉVRIER 1886

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LE CARDINAL PIE

La vie du cardinal Pie est l'histoire de l'Eglise pendant le XIXe siècle (1).

Au milieu des tristesses et des déchirements contemporains, un fait s'est accompli et restera dominant toutes les tempêtes et couvrant toutes les ruines. La concentration de tout ce qui est catholique autour du Saint Siège est le trait caractéristique de notre époque. Ce ne sera pas un des moindres étonnements de l'avenir, de voir cette barque de Pierre, battue furieusement par la tempête, surnager au milieu de tous les naufrages, et la suprématie du Pape reconnue et proclamée, alors que l'infernal ennemi lui suscitait des luttes plus terribles et de plus puissants adversaires. Commencée par le retour à la Liturgie Romaine, cette œuvre de concentration a reçu son parfait couronnement au Concile du Vatican, par la définition de l'Infaillibilité Pontificale.

Le cardinal Pie fut un des artisans de ce grand travail, et nul ne peut contester qu'il n'ait eu une très large part dans l'accomplissement de cette œuvre providentielle.

Encore jeune prêtre, il avait connu, aimé, et admiré le réformateur de la Liturgie, dom Guéranger, cet homme à la fois si intrépide et si humble, dont la figure restera dans notre Eglise de France comme un type admirable de fermeté et de constance.

Evêque, Mgr Pie eut au Concile une influence considérable, et il employa toute son activité et ses soins pour faire préparer et promulguer la définition de l'Infaillibilité.

Ce fut là l'œuvre dominante de la vie de Mgr de Poitiers. C'est vers ce but que la divine Providence l'avait dirigé.

Après l'avoir orné de ses dons les plus rares et les plus ma-

(1) Voir à la fin du présent numéro l'annonce de la *Vie du Cardinal Pie* par Mgr Baunard.

gnifiques, Dieu lui fit trouver sur les genoux d'une mère vraiment pieuse ces premiers enseignements de la foi qui laissent dans les âmes des impressions ineffaçables. La reconnaissance pour ce bienfait unie à la piété filiale fit naître dans l'âme du futur cardinal le culte de sa mère qui est un des caractères de sa vie. De sa mère selon la nature, ce culte s'éleva à Celle que tout chrétien aime à nommer la Mère de la divine grâce, la Ste Vierge Marie ; et à cette autre mère dont nous nous considérons comme les fils par nos âmes : l'Eglise.

A ces trois mères, il put appliquer justement cette devise qui résume toute son action : *Tuus sum ego*. Il fut à l'Eglise qui eut sa vie et les ressources de son intelligence. Il fut à Notre-Dame à qui il consacra son cœur et son amour. Il fut à sa mère qu'il entoura jusqu'à la fin de son culte pieux et de ses filiales délicatesses.

Mais Madame Pie, veuve et sans ressources, ne pouvait, dans sa pauvreté, procurer à ce fils de bénédiction les bienfaits d'une éducation plus soignée. C'est alors que la Providence envoya vers l'enfant son ange sous la forme d'un de ces prêtres pleins de foi et de zèle, qui semblent avoir une secrète révélation des projets et des vues de Dieu.

Archiprêtre de Notre-Dame de Chartres, l'abbé Lecomte, par sa haute intelligence et par les qualités exquises de son cœur semblait appelé à de hautes destinées : l'humilité et l'amour de la vie cachée lui firent plusieurs fois refuser l'Episcopat. De tous les honneurs, il n'ambitionna jamais que l'honneur de faire le bien dans l'ombre et la joie de gagner les cœurs par une bonté qui n'avait d'égal que son désintéressement.

Dès le premier jour, un sentiment indéfinissable attira l'un vers l'autre, le prêtre et l'enfant. M. Lecomte devint le père du jeune orphelin, et l'orphelin eut pour M. Lecomte l'amour et la vénération d'un fils.

Sous la protection du bon archiprêtre, le jeune Edouard fut d'abord l'ornement et l'honneur de l'Institution Notre-Dame. Cet établissement, sous la direction habile et énergique de son fondateur M. Brou, commençait les traditions d'études sérieuses et de vie régulière qui, depuis, se sont toujours maintenues et développées. M. Brou était un de ces hommes, à l'âme forte et élevée, qui voient dans l'éducation un vrai sacerdoce. Il

accueillit le nouvel élève et prit plaisir à ouvrir cette intelligence si riche en dons naturels, aux secrets des lettres et des sciences.

Plus tard, ce fut au petit séminaire de St-Cheron qu'Edouard Pie acheva ses humanités avec un tel succès, que l'on n'hésita pas, au sortir de la Réthorique, à lui confier la charge de professeur.

Deux ans après, le Séminaire de St Sulpice lui ouvrit ses portes ; et là, dans la retraite et le silence, il fit ses fortes études théologiques, préparation nécessaire aux luttes sacerdotales.

L'arbre cependant allait bientôt porter des fruits ; le jeune lévite venait de recevoir l'onction sainte. L'amitié de M. Lecomte et la confiance de Mgr Clausel de Montals, appelèrent M. l'abbé Pie au vicariat de la Cathédrale. Ce fut pour lui une nouvelle école, et il eut l'incomparable bonheur de faire ses premières armes sous la direction de deux maîtres admirables dans des genres différents.

On a dit de M. Lecomte : « Il y a en lui, non seulement du Fénelon, mais du St Augustin. » Il unissait, à une pureté de doctrine irréprochable, cette forte et élégante suavité qui captive les cœurs après avoir dominé les intelligences. C'est à lui que le cardinal dut ce talent merveilleux de l'Homélie, et cette connaissance approfondie de la Ste Ecriture qui lui fournissait des rapprochements si heureux et si frappants.

Mgr Clausel de Montals, nature ardente et passionnée pour les libertés de l'Eglise, était un des vaillants athlètes qui luttèrent, dans la première partie de ce siècle, avec une ardeur invincible pour la défense de l'Enseignement chrétien. A son école, l'abbé Pie apprit les secrets de la polémique ; le vieux gentilhomme, par ses préceptes et son exemple, le forma à cette largeur de vue et à cette exquise délicatesse qui sait terrasser l'erreur en respectant les personnes. Ce fut, en effet, aux leçons de son vénérable évêque qu'il dut, dans la suite, cette parfaite courtoisie dans la discussion. On peut, à juste titre, lui appliquer cette parole d'un ancien que St François de Sales avait prise pour règle de conduite :

Non eadem sentire bonos de rebus eisdem
Incolumi licuit semper amicitiâ.

Il eut souvent devant lui des adversaires, jamais des ennemis.

Dans le vicariat de Notre-Dame, M. Pie déploya une activité vraiment incroyable. Il secondait de toutes ses forces le vénérable archiprêtre ; et on les voyait tous deux apporter aux œuvres de charité, l'un la sage maturité de sa vieille expérience, l'autre l'intelligente ardeur de ses jeunes années. La « Maison bleue » reste encore parmi nous, témoignage vivant de cette féconde initiative, et cette œuvre conserve toujours le cachet d'une bonté sage et prévoyante, et de la charité surnaturelle qui sont une garantie de durée.

Aimé des pauvres, recherché de l'aristocratie, l'abbé Pie fut bientôt le centre et l'âme de la vie religieuse dans la paroisse Notre-Dame. Autour de sa chaire, on voyait se grouper en rangs pressés, les auditeurs attentifs et émus : de toute la ville on accourait aux conférences de la Cathédrale, et l'annonce d'un sermon du jeune vicaire remplissait chaque église où il était appelé à parler.

Le soin de la prédication et les travaux du ministère ne suffisaient cependant pas à son ardeur. Jaloux de la gloire de l'Eglise de Chartres, il travailla à tirer de l'oubli, et à éclairer des lumières de la science, nos antiques traditions.

Ste Soline eut les prémices de ses labeurs. Soline, pure et douce vierge, épanouie sur le sol du Poitou, transplantée dans le pays chartrain pour embaumer de ses vertus la grotte druidique et féconder de son sang un sol déjà sacré par tant de souvenirs.

Après ce timide essai, l'abbé Pie voulut entreprendre un travail de longue haleine pour glorifier Notre-Dame de Chartres, en confirmant la tradition du culte de : *Virgini Pariturœ*, et en publiant ses merveilles à travers les âges. La grande figure de St Fulbert l'attirait aussi ; mais, absorbé par les travaux de chaque jour, il ne put achever ces grands ouvrages. Nous ne possédons que quelques parcelles isolées, publiées dans des circonstances particulières.

Sa réputation, d'ailleurs, allait grandissant ; elle avait franchi les limites de la ville et du diocèse, et, dès l'année 1844, Mgr Fayet, évêque d'Orléans, l'invitait à célébrer les gloires de Jeanne d'Arc. Le panégyrique que prononça l'abbé Pie, en cette solennité, acheva de le placer au premier rang des orateurs chrétiens.

C'est alors que Mgr de Montals voulut appuyer son grand âge sur cette plante encore jeune et déjà si forte. Il appela le vicaire de Notre-Dame à prendre part à l'administration en qualité de vicaire général. C'était en 1845. Pendant 4 ans, il partagea les combats de son évêque. En même temps, il apprenait de M. l'abbé Sureau à traiter les affaires avec une vigoureuse précision.

Mais, bientôt, une nouvelle carrière va s'ouvrir à ses pas ; le fardeau de l'épiscopat qu'il s'efforça, mais en vain, d'éloigner et de retarder vint peser sur ses épaules. L'Eglise de Poitiers réclamait à l'Eglise de Chartres son nouveau Fulbert.

Ici se termine ce que l'on pourrait appeler plus spécialement la vie chartraine du cardinal Pie. Chartres, sans doute, garda toujours son cœur ; et la lampe qui brûlait sans cesse aux pieds de la Madone, demeure encore pour redire par sa flamme vacillante la salutation du fils à sa mère : *Tuus sum ego*. Chaque année le vit venir renouveler au sanctuaire vénéré, sa vraie maison paternelle, l'acte de sa consécration à Marie.

Nous laisserons aujourd'hui le nouvel Evêque. Il serait doux pourtant de suivre son historien et de le montrer tour à tour : réformateur prudent et sage dans les premières années de l'Empire ; défenseur intrépide et magnanime des droits usurpés de son Eglise ; vaillant champion de l'intégrité de la Foi et de la Primauté de Pierre au Concile ; et enfin, travailleur infatigable, consumant sa vie en savants labeurs pour détruire l'hérésie et faire fleurir la vérité.

Nous aurions mauvaise grâce à faire ici l'éloge du talent de Mgr Baunard ; ses écrits précédents le placent au-dessus de toute louange. Avec quelle joie, cependant, nous avons retrouvé sous sa plume élégante et fidèle, ces grandes figures de l'Eglise de Chartres que le temps déjà commence à couvrir de son ombre. Mgr Clausel de Montals, l'intrépide combattant ; le bon et pieux abbé Lecomte, et tous ces hommes dont la foi égalait le talent, et qui ont rendu un instant, à notre Eglise, sa splendeur des anciens jours. L'historien du cardinal Pie en mettant en relief ces belles et grandes physionomies, leur a rendu une nouvelle vie, un éclat nouveau que l'injure du temps ne saurait éteindre.

Nous ne saurions cependant, sans une véritable injustice, terminer cette rapide et incomplète esquisse et ne pas offrir à

Mgr Baunard le témoignage de notre sincère admiration. Il fallait plus que le talent du littérateur, plus que l'élévation du penseur pour retracer l'histoire des luttes de l'Eglise, sans ranimer des discussions mal éteintes. Avec le regard du chrétien illuminé des splendeurs de la foi, l'historien a su élever son héros jusqu'à ces régions sereines où les luttes des partis ne sauraient atteindre. Reproduisant la grande figure du cardinal Pie, Mgr Baunard s'est entouré du rayonnement pacifique qui s'en échappe ; docile à la voix de Léon XIII, il a su écrire l'histoire sans exciter des polémiques désormais inutiles et stériles. Ce sera là son véritable titre de gloire, sa plus précieuse récompense.

En un mot, on peut dire en toute vérité que si le héros était digne d'un tel historien, l'historien s'est montré digne de son héros.

P. Reinert.

UNE FLEUR DU CÉNACLE

Pour cueillir le beau lys qui abrita sa tige et ses blanches pétales à l'ombre du *Cénacle*, nous n'avons pas eu à faire le pèlerinage de Jérusalem. Il nous a suffi, pour cela, d'ouvrir la délicieuse notice (1) qui permet aux regards de pénétrer dans une de ces maisons de Retraite, fondées sous le titre si doux de Notre-Dame du Cénacle, véritables parterres qui produisent des fleurs dont le parfum révèle la présence, et enveloppe les âmes dans une atmosphère de recueillement et de paix.

« Chaque congrégation, on le sait, a ce qu'on peut appeler un esprit de famille qui la distingue de toutes les autres, et cet esprit de famille constitue un des charmes de la vie religieuse. On se nourrit des mêmes idées, on parle le même idiome, on obéit aux mêmes coutumes, chacun se sent chez soi, on respire à l'aise comme un enfant au foyer domestique. Cet esprit règne à Notre-Dame du Cénacle. Son nom seul indique ce qu'il doit être, c'est-à-dire silence, ferveur, zèle, charité, dévouement. »

« Marie, et avec elles plusieurs saintes femmes, reçurent l'Esprit-Saint au Cénacle. Elles restèrent dans l'humilité de leur rôle de femmes, et toutefois ne gardèrent point pour elles seules le don de Dieu. Elles aidèrent les apôtres dans l'œuvre du Sauveur, et s'employèrent près des personnes de leur sexe, avec la prudence, la modestie et l'esprit de soumission qui conviennent à des auxiliaires. »

Notre-Dame de la Retraite est comme la continuation et la

(1) Ecrite par le R. P. J.-N. de la Compagnie de Jésus. — Retaux-Bray, éditeur, Paris, 82, rue Bonaparte.

représentation de ce mystère. Marie au Cénacle est la mère et le modèle de la congrégation. C'est la vie contemplative unie à l'action; mais à cette action prudente, qui agit moins par le mouvement et la parole, que par l'irrésistible influence de la piété et de la vertu.

Cette Institution propose donc à chacun de ses membres comme but et comme mission de demander l'esprit de Dieu, par d'ardentes prières faites en union avec Marie ; de le conserver, de le développer en soi-même, pour le répandre ensuite dans l'âme du prochain, par les retraites spirituelles et l'enseignement de la doctrine chrétienne donné aux enfants, aux ignorants, à toutes les personnes dépourvues d'instruction religieuse qui en réclameraient le bienfait.

Aussi toute maison de *la Retraite*, doit-elle faire penser au Cénacle, et c'est en effet l'impression qu'on éprouve en y entrant. Mais c'est surtout la chapelle qui rappelle le lieu sacré, témoin des plus ineffables merveilles. Les religieuses de la Retraite l'ont compris et tout ce qui touche au culte de l'autel est l'objet des plus délicates attentions : elles entourent le tabernacle, elles ornent le sanctuaire de tout ce qui peut favoriser la piété et inviter à la prière.

Les offices, les chants, les cérémonies, tout respire le même sentiment de foi et la même ferveur.

Telle nous apparaît la physionomie toute céleste de NOTRE-DAME DU CÉNACLE, cette œuvre que plusieurs Souverains Pontifes et plusieurs évêques ont bénie et encouragée ; à laquelle grand nombre de religieux éminents et distingués ont prêté — tant elle est sympathique à l'âme chrétienne, — le concours de leur expérience et de leur zèle.

Le 8 novembre 1881, une jeune fille, appartenant à une noble et catholique famille, entrait au noviciat des religieuses de la *Retraite* (1). Gertrude était son nom. Son père, le comte de Montagu, n'existait plus, mais l'Étendard du Sacré-Cœur, dont il avait eu la sublime inspiration, ravivait sa mémoire en la rattachant aux gloires impérissables de Loigny et de Patay.

Le frère de Gertrude, Etienne de Montagu, engagé à 18 ans comme zouave pontifical, faisait partie de l'héroïque phalange rassemblée sous les ordres de Charrette.

Après la guerre de 1870-71, exténué par des fatigues bien au dessus de ses forces, il se fit conduire à Lourdes. Ce fut dans cette terre aux miracles qu'il exhala son dernier soupir sans avoir voulu demander sa guérison. Avait-il offert sa jeune vie pour la France ? tout porte à le croire, mais il ne l'a pas dit..... La comtesse de Montagu se montra à la hauteur de ces suprêmes immolations que le Seigneur demandait à son âme si fortement trempée ; et quand Thérèse, sa

(1) Situé à Versailles, la Maison-Mère est à Paris, rue du Regard.

fille aînée, qui avait donné tant de soins à l'enfance de la petite Gertrude, lui confia le secret de sa vocation religieuse et son désir d'entrer dans la congrégation de Notre-Dame de la Retraite, sans doute ses yeux se mouillèrent de larmes cependant, maîtresse de son propre cœur, elle ne s'opposa point à cette nouvelle séparation qui réveillait le souvenir des douloureux *départs* d'un époux et d'un fils !

Un autre fils lui restait encore ; mais Gertrude était le dernier fleuron de sa couronne maternelle : elle s'en faisait une douce gloire : car elle entrevoyait, dès son jeune âge, de rares qualités à travers une exubérance de vie qui lui faisait préférer les jeux bruyants à ceux ordinairement plus paisibles qui sont le partage des petites filles. — Revenant sur ce passé, alors que les goûts de sa chère enfant avaient pris un tout autre courant, Madame de Montagu écrivait dans une lettre intime : « Gertrude faisait des sottises, mais jamais elle ne faisait de méchancetés ; elle se fâchait souvent, elle ne mentait jamais ; elle faisait des étourderies, mais déjà son âme était obéissante. »

Madame de Montagu, qui habitait en Bourgogne un vieux château (c'était ainsi qu'on appelait l'antique manoir de la famille), pensant que son enfant chérie trouverait dans un couvent plus de ressources religieuses et littéraires, l'envoya à Lyon (octobre 1867) au pensionnat des Dames du Sacré-Cœur. Dans ce nouveau genre d'existence, Gertrude devint plus sérieuse. Sa piété se developpa sensiblement; elle était d'une si grande innocence que ceux qui l'ont connue intimement croient que la pensée même du mal n'effleura jamais son esprit. Au pensionnat Gertrude eut autant d'amies que de compagnes : toutes la recherchaient : on s'attachait à elle, parcequ'elle joignait à un fond très sérieux un entrain et une gaîté qui l'avaient fait surnommer *le petit rayon de soleil.*

Cette nature à la fois joyeuse et réfléchie explique comment Gertrude qui était tout entière aux jeux, pendant la récréation, et qui n'avait jamais assez de sauter et de courir, aurait passé de longues heures à l'église sans fatigue et sans ennui. La maîtresse du pensionnat assurait qu'aucune de ses compagnes ne s'était préparée avec autant de soin qu'elle à sa première communion, et sa mère pensait qu'elle commença dès lors *à faire oraison.*

Gertrude revint au vieux château en août 1876, après sept années passées au Sacré-Cœur, où elle laissa d'unanimes regrets parmi les religieuses et parmi ses compagnes.

Madame de Montagu reprit avec joie possession de son cher trésor : elle admirait ses vertus et ses qualités, mais elle ne pensait point qu'elle fut appelée au cloître, la jeune fille ne lui ayant jamais fait

aucune ouverture à ce sujet. Un jour donc, dans un épanchement maternel, elle lui fit part d'un projet de mariage auquel on avait songé pour elle. Gertrude, à son tour, lui révéla son intention bien arrêtée de se consacrer tout à Dieu, la suppliant de favoriser ses désirs, et de renoncer pour elle à toute alliance terrestre. La haute piété de sa fille, ses habitudes de régularité qui en faisaient déjà comme une religieuse dans le monde, appuyaient ses paroles et ne laissaient à Madame de Montagu aucun doute sur la réalité de sa vocation. C'était, il est vrai, un nouvel holocauste à présenter au Seigneur; mais dans sa foi ardente elle offrit, — sans murmure à son Dieu *ce sacrifice du soir* aussi méritoire à ses yeux que *celui du matin !*

Cependant il fut convenu avec Gertrude qu'elle ne quitterait sa famille qu'après le mariage de son frère aîné qui devait avoir lieu dans un bref délai. Cette condition une fois remplie, Gertrude fit à Lille, en juillet 1881, une sérieuse retraite pour savoir quelle communauté devait fixer son choix. A la fin de ce temps de recueillement, elle se sentit pressée intérieurement de solliciter son admission à NOTRE-DAME DU CÉNACLE. Elle écrivit aussitôt à la mère générale qui lui accorda sans délai ce qu'elle réclamait comme une inestimable faveur. Gertrude fut accueillie au noviciat comme une sœur. C'est une grande joie pour les novices de voir augmenter leur petite famille. Quel que soit l'âge de la nouvelle arrivée elle est considérée comme la plus jeune, car la naissance à la vie religieuse commence au seuil du noviciat. A ce titre elle est entourée de plus d'égards et de soins plus attentifs. On se met à sa disposition, on l'initie aux usages de la communauté, on lui facilite toutes choses et dès les premiers jours elle peut s'apercevoir qu'elle n'est déjà plus une étrangère. On comprend que ces jeunes filles aient une mére, c'est la maîtresse des novices. C'est elle qui a la charge importante de les former à la vie religieuse et de les amener peu à peu à faire, par amour pour Dieu, l'abandon de leur volonté propre et tous les sacrifices qui résultent de l'observance constante de leur règle qu'elle doit leur apprendre à connaître par ses instructions et par ses exemples.

Gertrude de Montagu fut pour la *Mère-Maîtresse* la novice la plus soumise et la plus dévouée. A la chapelle elle paraissait plutôt un ange qu'une créature mortelle ; avec ses sœurs rien n'égalait sa douceur, ses prévenances, son humilité. Rien ne lui coûtait parce qu'elle voyait Dieu en tout ; aucune réprimande ne l'offensait, aucune obédience ne lui paraissait pénible, aucune souffrance n'altérait sa sérénité, aucun *expériment* ne la trouvait en défaut. Admise à prendre l'habit le 22 novembre 1883, Gertrude prononça ses premiers vœux le 2 décembre 1883. A partir de ce moment solennel, la santé de la jeune victime qui venait de se donner à Dieu sans réserve, s'affai-

blit sensiblement. Sa ferveur au contraire, sa dévotion pour la Très Sainte Vierge prirent un nouvel accroissement. Comme une de ses sœurs lui demandait pourquoi, après la sainte communion, elle répétait si souvent Marie ! Marie ! elle répondit avec son humble candeur : « Je ne suis pas digne de dire Jésus, mais j'ai fait mes conventions avec la Sainte Vierge et pendant que je dis *Marie !* de tout mon cœur, elle dit *Jésus* pour moi et bien mieux que moi. »

Ses nuits étant presque sans sommeil, elle les passait à prier et à invoquer sa douce mère dans les termes les plus touchants.

Les supérieures de Gertrude alarmées de son état, eurent la délicate attention de l'envoyer dans leur maison de Lille alors dirigée par sa sœur Thérèse. Elle y arriva au mois d'août 1884. Si son cœur aimant éprouva un grand bonheur de se retrouver avec une sœur chérie son mal n'y trouva aucun allègement..... Elle allait toujours *s'alanguissant* mais sans être complètement arrêtée ; mais le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, elle se mit au lit pour ne plus le quitter. Les crises d'étouffement se multipliaient, mais elle seule voyait que la crise finale approchait. Aussi demanda-t-elle avec instances qu'on avançât le moment fixé pour lui administrer les derniers sacrements. — Gertrude les reçut avec une joie toute céleste..... Peu d'instants après elle expirait sans qu'aucun mouvement de ses mains, sans qu'aucune contraction de son visage dénotassent la moindre souffrance.

Elle resta ainsi comme une enfant endormie et souriante.

La blanche fleur du Cénacle, portée par les anges, achevait de s'épanouir au ciel.

C. de C.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le Jubilé de 1886. — L'*Encyclique* du Saint Père annonçant un jubilé extraordinaire pour tout le cours de l'année 1886, vient de paraître. Le Pape accorde ce jubilé à cause des circonstances graves et périlleuses que traverse la société actuelle ; il veut surtout que les prédicateurs du jubilé exhortent les fidèles à la pénitence.

Le Pape désire que ce jubilé soit mis sous le patronage de la Très Sainte Vierge du Rosaire. Pour gagner l'indulgence plénière, indépendamment de la confession et de la communion, — deux jours de jeûne sont obligatoires ; une aumône devra être affectée à quelque œuvre pie — principalement aux Ecoles libres pour l'enfance et aux Séminaires ; enfin les fidèles devront visiter *six fois* les églises désignées par l'Evêque du diocèse, en priant aux intentions du Souverain Pontife.

— La veille de Noël, le Saint-Père, répondant aux EE. cardinaux et aux RR. prélats, qui lui présentaient, selon l'usage annuel, leurs félicitations et leurs vœux, a parlé des joies de l'Eglise qui voit le royaume de J.-C. s'étendre jusque dans les contrées les plus lointaines, mais aussi de ses grandes tristesses à la vue de la révolution qui agrandit et consolide à Rome ses conquêtes. Sa Sainteté a protesté contre la loi

du divorce, la loi nouvelle sur la propriété ecclésiastique, les voies de fait par lesquelles récemment on a mis la main sur des institutions ecclésiastiques auxquelles on veut enlever le caractère religieux que la piété des fondateurs leur avait imprimé.

— A l'occasion de la médiation du Pape dans l'affaire des îles Carolines, le chancelier allemand a reçu de Léon XIII une lettre qui le nommait chevalier de l'ordre pontifical du Christ. M. de Bismarck a remercié le Pape par une lettre dont l'importance n'a échappé à personne.

Paris. — La neuvaine de Sainte Geneviève a donné lieu aux plus brillantes manifestations de foi chrétienne. Si la patronne de Paris n'a plus dans la capitale de temple sous son vocable, elle y a toujours des autels vénérés et des amis dévots. Dans la sphère gouvernementale, on continue de se nourrir et d'alimenter sa popularité, nous n'osons pas dire son budget, de suppressions de traitements. Après les curés voici venir le tour des vicaires ; depuis un mois on supprime des titres de vicariat par centaines.

— La déclaration ministérielle présentée par M. de Freycinet au Parlement n'a point paru de bon augure pour les décisions futures relatives au clergé.

Tours. — Le gouvernement a enfin autorisé Mgr l'archevêque de Tours a construire la chapelle St Martin et lui a laissé la gestion de sa mense épiscopale.

Jérusalem. — Le 5e pèlerinage populaire de pénitence à Jérusalem aura lieu, en 1886, du 14 mai au 23 juin. Demander le programme au Secrétariat des Pèlerinages, rue François Ier, 8, Paris.

Les chrétiens en Annam. — Une dépêche du général de Courcy annonçait dernièrement un nouveau massacre de chrétiens indigènes en Annam ; environ cinq cents chrétiens ont été massacrés avec un missionnaire européen. Des troupes ont été envoyées qui ont châtié les assassins, mais le mal était fait. Ce massacre se serait produit dans la région où l'autorité française n'est pas encore acceptée et où domine l'influence du régent Thuyet.

N.-D. de Pontmain. — Le quinzième anniversaire de l'apparition de la bienheureuse Vierge Marie à Pontmain a été magnifiquement célébré (17 janvier).

La France catholique, mais surtout les contrées de l'Ouest et le diocèse de Laval, n'oublient point cette apparition miséricordieuse de la Mère de Dieu qui leur apportait du ciel l'espérance et le salut. Cet anniversaire est devenu, dans le diocèse de Laval, un jour consacré à Marie, une vraie fête de famille où Notre-Dame d'Espérance reçoit les vœux de ses plus fidèles enfants. Maintenant l'église de N.-D. de Pontmain est terminée ; elle peut abriter trois mille pèlerins. La fête du 17 janvier a montré combien elle se prêtait aux cérémonies et aux grandes manifestations de la foi.

Noces d'or du Fondateur des Petites Sœurs des Pauvres. — Le fondateur de l'Institut des Petites Sœurs des Pauvres, l'abbé Auguste Le Pailleur, vient de célébrer le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. A cette occasion, le Saint Père lui a adressé un Bref laudatif dont voici les principaux passages :

« Très cher Fils, Nous avons toujours admiré les bienfaits de tout

genre que vous avez opérés soit par vous-même, soit par l'organe de vos religieuses, qui sont vos aides dans les libéralités envers les pauvres et les malheureux.

« C'est à bon droit qne Nous croyons devoir louer hautement cette charité qui vous a animé à un tel point, que vous avez non seulement porté affection à ceux que les autres repoussent et dédaignent, mais que vous avez voulu et désiré ardemment établir comme un lien de parenté entre vous et les pauvres, et que vous avez orné les religieuses qui sont sous votre conduite du très doux nom de Petites Sœurs des Pauvres. Il n'est pas étonnant que ce pieux Institut fondé par vous, avec l'aide de Dieu et sous les auspices des Pontifes Romains, ait déjà franchi les limites de la France et se soit répandu dans presque toutes les parties du monde catholique. En considérant cela, Très cher Fils, vous avez justement raison de vous réjouir dans le Seigneur. »

Fondées en 1840, à Saint-Servan, les Petites Sœurs des Pauvres comptent, en ce moment plus de 210 maisons dans toutes les parties du monde. Elles sont au nombre d'environ 3,400, et soignent 23,000 pauvres vieillards qu'elles recueillent et nourrissent, poussant l'abnégation jusqu'à aller mendier pour eux.

Toulouse. — Un évêque français et les mères noires. — Un malheureux égaré ayant voulu faire un discours la semaine dernière, à Toulouse, a prononcé cette parole : « Mgr le Cardinal est allé à Bourbon, et il n'aime pas les nègres. »

Aussitôt un des auditeurs a adressé à la *Volonté nationale* la lettre suivante :

« Cette affirmation, Monsieur le directeur, constitue la plus odieuse calomnie. Je puis l'affirmer, moi, qui suis originaire de Saint-Denis. En 1848, lorsque Mgr Desprez y était évêque, il prépara, avec un zèle et une charité dont la colonie garde le souvenir, l'émancipation des esclaves. Il adressa à ce sujet au gouvernement divers rapports qui ont été publiés par les soins du ministère de la marine et qui ont fait partie de l'enquête soumise, à cette époque, à la Chambre des députés. Lorsque la mesure proposée fut consacrée législativement, les malheureux nègres qui ne pouvaient encore concilier l'idée de la liberté obtenue et celle de la servitude à jamais abolie, considérèrent que la fuite devait être la première manifestation de leur affranchissement. Ils s'échappèrent dans la montagne, où ils étaient condamnés à mourir de faim.

« Tandis que l'administration coloniale semblait indifférente à leurs souffrances, le jeune évêque, assisté de plusieurs prêtres complices de sa charité, erra pendant plusieurs semaines, à travers la chaîne volcanique qui constitue le massif de l'île de la Réunion. Il se mit à la recherche des fugitifs, les atteignit, les engagea par la persuasion à regagner les ateliers fermés et les plantations désertes. Il créa à Saint-Denis des établissements pour recevoir les anciens esclaves, les nourrir et les familiariser avec l'idée du travail libre, qui ne pouvait germer dans leur intelligence qu'obscurcissaient encore les douleurs de la servitude.

« Le souvenir de cette charité, digne d'un saint Vincent de Paul, s'est perpétué dans la population de l'île. Le nom de Mgr Desprez y est vénéré et légendaire ; les femmes noires le chantent dans une complainte populaire qui sert à bercer les enfants de ces esclaves, sauvés autrefois par le dévouement de l'évêque de Saint-Denis.

« Voilà, Monsieur le directeur, comment Monseigneur le cardinal de Toulouse a aimé les nègres !... »

L. S., *propriétaire à Salazie et à Saint-Leu*
(Ile de la Réunion.)

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Plusieurs cœurs. — Une aube. — Une plaque de cuivre doré, destinée au tabernacle du principal autel, comme support de la croix ; c'est le don d'un diacre reconnaissant d'une grande faveur à N.-D. — Une nappe d'autel. — Une étole.

Lampes. — 93 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Janvier, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 72 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 1.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 265.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 131.

Nombre de visites faites aux clochers : 85.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Janvier ont été consacrés 46 enfants, dont 23 de diocèses étrangers.

— Monseigneur Gonindard, évêque de Verdun, a dit la sainte messe à l'autel de N.-D. de S.-T., le 22 janvier. Sa Grandeur était accompagnée, dans son pélerinage, par M. Clesse, vicaire-général et curé de Saint-Paterne d'Orléans.

— Depuis Noël, l'église de N.-D. de Chartres, a encore vu de belles solennités. Celle de l'Epiphanie, transférée au dimanche pour l'office public, a été célébrée avec beaucoup d'éclat. Aux vêpres, il y a eu assemblée de charité avec sermon en faveur de l'Œuvre des Jeunes Economes. Le prédicateur était le R. P. Baudry, missionnaire apostolique, du diocèse de Coutances. L'auditoire a fait grand éloge de son discours.

— A la Crypte, les principales fêtes ont été : 1° celle des Saints Innocents ; prédicateur, M. l'abbé Lecomte, curé de Fresnay-le-Comte ; sermon excellent sur les vertus nécessaires aux jeunes clercs de N.-D. . — 2° La fête de l'Adoration mensuelle. On sait quel concours d'assistants attire chaque année à l'église souterraine cette manifestation solennelle de dévotion à l'Eucharistie. Cette fois encore la très longue nef qui est en avant de l'autel principal a été entièrement remplie, à l'office du soir. Avons-nous besoin de redire que la décoration, adoptée pour cette circonstance et probablement la seule possible en tel lieu, était d'un admirable effet ? Le discours prononcé par M. l'abbé Thiverny, professeur à la Maîtrise, un des chapelains de N.-D., a exposé dans un langage élevé mais clair et souvent chaleureux l'enseignement théologique sur la messe, vrai sacrifice, et Jésus vraie victime.

— La fête d'Adoration mensuelle en l'église Saint-Pierre aura lieu le 18 février.

— L'Œuvre des écoles d'Orient a maintenant un correspondant pour le diocèse de Chartres ; c'est M. Roussillon, secrétaire-général de l'évêché. — M. Favrot, secrétaire de l'évêché, est chargé de ce qui concerne l'Œuvre des campagnes.

— Pour la fête de la Purification de la Sainte Vierge, nous rappelons aux fidèles le pieux usage des cierges pendant la messe. Depuis quelques années, cet usage, de date immémoriale dans l'Eglise mais trop négligé en certaines contrées, a repris une nouvelle vigueur à Chartres. Dans la cathédrale particulièrement, on aime à voir à la main des chrétiens le cierge bénit, symbole du Christ qui est la lumière pour l'enseignement des nations, *lumen ad revelationem gentuim.*

Encore un mot à la mémoire de M. le chanoine BOURLIER

Nos lecteurs apprendront avec plaisir et sans surprise que, depuis la mort de M. le chanoine Bourlier, le concert d'hommages rendus à sa chère mémoire, a toujours été grandissant. Monseigneur en avait donné lui-même le signal par sa lettre si grave et si émue. Plusieurs journaux ont aussitôt fait écho à ses regrets : après le *Journal de Chartres*, le *Journal de Dreux*, le *Courrier d'Eure-et-Loir*, nous pouvons citer l'*Univers*, la *Revue Franciscaine*, et le *Courrier Catholique de Paris*. — De nombreux prêtres ont, depuis notre dernier n°, manifesté leur peine d'avoir été, par l'heure matinale des obsèques, empêchés d'y assister. Une foule de personnes, ecclésiastiques et laïques, ont *remercié* la *Voix*, des articles qu'elle a consacrés à Monsieur Bourlier, articles qui ont été une heureuse et triste réminiscence pour les uns, pour les autres la révélation de traits aussi charmants qu'inconnus, pour tous un tribut d'éloges incomplets encore, mais justes et mérités. Beaucoup voudraient plus, et croient que la vie des saints prêtres est un précieux héritage qu'un diocèse doit recueillir avec reconnaissance et fierté !

Déjà les paroissiens d'Ymonville ont prouvé qu'à cette vie les belles pages n'ont pas manqué. Ils ont assisté en grand nombre à un service solennel, célébré pour l'âme de M. le Supérieur et celle d'un ancien curé dont on transférait les ossements, M. Landron de Bruère qui avait été confesseur de la foi pendant la grande révolution. Triste et piquant détail ! M. le Supérieur devait porter la parole à ce service. Mais, ironie des choses humaines ! Le lundi, 30 novembre, M. le Curé part d'Ymonville, de bonne heure, avant

le courrier, pour venir à Chartres lui rappeler sa promesse. Que l'on juge de sa douloureuse surprise, quand, passant à la Maîtrise, il aperçut, par une porte entr'ouverte, couché depuis le samedi sur son lit de parade, entre des flambeaux ardents, celui qu'il venait inviter de nouveau à une cérémonie funèbre. Mais si M. Bourlier ne pouvait plus prier dans son ancienne paroisse, il pouvait encore y parler, comme c'était convenu, malgré la mort même. Les souvenirs ineffaçables qu'il a laissés sont un langage compris de tous. *Defunctus adhuc loquitur.* Et de fait, tout Ymonville est encore édifié du zèle évangélique, de la bonté, de la prudence, de cet ancien pasteur qui l'a quitté depuis plus de trente ans.

Bien des personnes étrangères au diocèse ont encore envoyé l'expression de leurs regrets. On a écrit de Strasbourg et de Monaco, de Nantes et de Lourdes, de Tours, de Noyon et de plusieurs autres lieux. Des femmes du peuple, qui ne connaissaient guère M. le Supérieur que par correspondance, et pour lui avoir donné des commissions près de N.-D. de Chartres, ont eu la délicatesse de demander une messe pour lui qui en avait tant fait dire pour elles. Des enfants rentrés dans le monde, des prêtres qui ne l'avaient jamais qu'entrevu, des amis de longue date ont envoyé leur souscription pour le monument funèbre. L'un d'eux, au reçu de sa photographie, écrivait : « L'image du cher défunt « est restée, il est vrai, bien gravée dans mon cœur ; mais pour me « consoler un peu de la triste pensée que je ne le reverrais plus « sur la terre, j'avais besoin de posséder ses traits chéris et vénérés « constamment exposés à mes regards. »

Nouveau détail poignant. L'un de ces correspondants ignorant encore au premier de l'an que M. Bourlier fût mort, lui adressait une lettre de bonne année, et l'invitait à visiter l'une de nos plus belles cathédrales. Ah ! Monsieur, le bon Dieu, vous a précédé, et Lui dont les souhaits sont des réalités, à la veille du premier de l'an ecclésiastique, Il a donné à cette âme sacerdotale la bonne année qui ne finit plus, la santé indéfectible, ce paradis aussi que nous lui voulions le plus tard possible ; en un mot, Il lui a fait voir les beautés de cette Jérusalem céleste dont nos églises, notre cathédrale chartraine elle-même, ne sont que de matérielles et pâles figures.

Ce qui nous le fait croire, ce sont les prières qui ont été faites pour lui. Dans les communautés religieuses de nombreuses communions ont été offertes. Ailleurs des jeunes gens ont réglé que pendant 40 jours chacun à tour de rôle acquitterait la dette commune de reconnaissance par une communion et un chemin de croix. Tous les prêtres, membres de l'*Association pour les défunts*, ont dit une

messe, que plusieurs, connus de nous, ont accompagnée de neuf ou même de quarante autres. On a chanté des services solennels, particulièrement au grand séminaire où il a passé près de 30 ans de sa vie, à l'église de N.-D. Sous-Terre qu'il affectionnait spécialement, et dans sa chère paroisse d'Ymonville. L'Œuvre du Dimanche, le Tiers-Ordre franciscain, après avoir déposé sur sa tombe des couronnes qui n'ont d'immortelles que le nom, ont appelé par des messes la seule couronne immortelle celle que Dieu, que Marie donnent à leurs serviteurs.

De plus, les amis de M. le Supérieur ont éprouvé le besoin de lui élever un monument de leur affection, sans prétention comme lui, solide et durable comme elle, un monument qui prouve aux étrangers que nous avons la mémoire du cœur, et rappelle à ceux qui l'ont connu, à ceux qui jouiront après lui de ses œuvres, à quel endroit du champ des morts ils doivent s'agenouiller. Un comité composé de laïques et de prêtres appartenant à toutes les situations s'est formé pour recevoir les souscriptions (1). Elles viennent de toutes parts, abondantes et nombreuses. Plusieurs cantons ecclésiastiques, dans leurs réunions, ont attesté par de belles cotisations la vivacité de leurs regrets unanimes. D'autres attendent avec impatience les images mortuaires dont un grand nombre est déjà expédié.

Elles sont belles, ces images, bien conçues et bien exécutées. M. Bourlier y apparaît au-dessous des Vierges chartraines, comme le serviteur et l'enfant aux pieds de sa Reine et de sa mère. Toute sa vie est là : Marie a dominé toutes ses pensées et ses affections : elle a été en tête de tous ses projets. Quand il parlait d'Elle, on eût dit qu'il la voyait, qu'il la sentait sur sa tête, comme le pilote voit au ciel l'astre conducteur. Il est mort comme il a vécu, aux pieds de N.-D.; comme le bon serviteur, au bout de sa course et de son terrible labeur, il s'est couché aux pieds de sa Reine et de sa Dame, lui remettant son dernier souffle, et se confiant à sa bonté. Marie l'a saisi dans son sanctuaire d'ici-bas: c'est pour le mettre dans son sanctuaire céleste, à ses pieds, sous le feu de ses regards maternels, dans le rayonnement de sa propre gloire.

LOIGNY. — Discours prononcé dans l'Église du Sacré-Cœur, *à LOIGNY (diocèse de Chartres) le 2 décembre 1885.*

La solennité du quinzième anniversaire de la bataille de Loigny a été racontée par les journaux du département. Voici le beau discours prononcé en cette circonstance par M. l'abbé Durand, chanoine honoraire, vicaire de la cathédrale de Chartres. Le manuscrit ne nous a été remis qu'après le 23 décembre, jour ou parut le dernier numéro de la *Voix*.

(1) On peut envoyer les souscriptions soit au Secrétariat de l'évêché, soit au Grand Séminaire, soit à la Maîtrise.

Coram Domino, ceciderunt hi, simul occisi..... et colligentes ossa eorum sepelierunt ea in latere, in sepulchro patris.

Pour apaiser la colère du Seigneur, tous ces hommes ensemble tombèrent morts ; puis on recueillit leurs ossements et on les ensevelit dans un des côtés du monument de leur père.

(Au 2e livre des Rois, chap. 21).

Mes Frères,

De qui donc, en ce texte, a voulu parler l'historien sacré ? Est-ce bien des enfants de Saül immolés à Gabaa ? ou n'est-ce pas plutôt des fils de la France tombés à Loigny et dans ses plaines à jamais célèbres ?

Ah ! des victimes choisies, pour satisfaire la vengeance céleste ; des héros qui tombent et meurent en un même jour, leurs ossements qui sont d'abord défendus par la tendresse maternelle, puis recueillis par une main pieuse et placés au chevet du monument élevé par leur famille.....

En vérité, n'est-ce pas l'histoire tout ensemble et de cette journée sanglante du Deux-Décembre 1870 (dont nous revoyons encore aujourd'hui le sombre anniversaire), et de cette splendide église, monument élevé par la douleur et la piété réunies, et de cette chapelle funéraire et des ossements précieux qu'elle recouvre et devant lesquels nous versons, nous aussi, des larmes avec des prières ?

Ecoutez donc, mes frères, je vous prie, écoutez d'abord tout entière cette page de nos saints livres : — nous l'appliquerons ensuite et à nos glorieuses victimes, et à leurs pieuses et désolées familles.

I

« En ces jours-là, sur la fin du règne de David, nous dit la Sainte Ecriture, — de grandes calamités s'abattirent sur le peuple entier d'Israël. —

Et l'oracle du Seigneur, consulté, déclara : « que ce fléau venait en châtiment de la violation d'un serment. » (Jadis, lors de son entrée dans la terre promise, la nation Hébraïque avait juré de respecter à jamais la vie et les biens des Gabaonites ; et le roi Saül, avec l'assentiment et la coopération de son peuple, avait cruellement enfreint ce serment). — « C'était là, dit le Seigneur, ce qui avait provoqué la vengeance divine ! »

A cette réponse, David épouvanté convoque les représentants des Gabaonites, pour leur offrir toutes les satisfactions qu'ils voudraient exiger.

« Qu'on nous livre, crièrent ceux-ci, qu'on nous livre sept des fils de Saül, afin que nous les crucifiions, devant le Seigneur, dans Gabaa, la cité du tyran qui a exterminé nos familles ! »

Et devant la calamité qui continuait de sévir, — et surtout devant la volonté expresse du Seigneur qui avait réprouvé la race de Saül, David courba la tête. Il remet aux Gabaonites les sept enfants de Saül.

Et ceux ci les crucifièrent, sur la montagne, devant le Seigneur : Et tous les sept moururent en un même jour.

Et leurs corps demeurèrent en croix, gardés par Respha leur mère, qui les défendait, le jour, contre les oiseaux de proie, et la nuit contre les bêtes sauvages, — jusqu'à ce que le Seigneur, apaisé par ce châtiment, eut retiré à lui la vengeance et fait cesser le fléau.

Et alors David alla prendre les ossements de Saül et de Jonathas,

son fils ; recueillant pareillement les dépouilles de ceux qui avaient été crucifiés, il les ensevelit toutes ensemble dans un côté du sépulcre de leur père.

Et Dieu, après cela, — ajoute en terminant l'historien sacré, Dieu, après cela, redevint propice au pays. »

Et colligentes ossa eorum, sepelierunt ea in latere in sepulchro patris ; et repropitiatus est Deus terrae post hæc.

II

Qu'en dites-vous, mes frères ? — Des calamités inouïes tombant sur tout un peuple, de nobles et innocentes victimes dévouées à une mort sanglante ; — et cela, à cause d'un serment fait à l'origine de la nation, mais violé ensuite par des rois, par des princes, avec l'assentiment de leurs sujets : — n'est-ce pas, je le répète, ah ! n'est-ce pas l'histoire de la pauvre France, en cette année de malheur, en cette année 1870, de cruelle et douloureuse mémoire ? — N'est-ce pas l'histoire de chacune de nos cités, de chacun de nos villages ?

Un serment violé !..... Habitants de Loigny, Dieu me garde de vouloir vous blesser ! vous qui avez été tout ensemble et si malheureux, et si empressés à secourir les victimes de la guerre ! Je voudrais seulement vous instruire..... Vous souvenez-vous qu'il y a bien des siècles, quand votre bourg à peine commençait à se former, — un apôtre, un martyr, vint d'une contrée lointaine, vous apporter la lumière de l'Evangile, vous prêcher la religion de Jésus-Christ. Saisi, bientôt, et torturé par les persécuteurs, avant de livrer sa tête au glaive du bourreau, il fit jurer à vos aïeux de demeurer fidèles, eux et leurs fils, aux enseignements qu'il leur avait donnés, à cette foi, à ce baptême, en témoignage desquels il allait verser tout son sang !

..... Habitants de Loigny, disciples de St Lucain, dites : en cette année terrible, aviez-vous tous gardé le serment de vos pères ?..... Et devant vos maisons en flammes, devant les ruines de vos demeures, au milieu de vos angoisses et parmi vos larmes, si légitimes assurément, n'avez-vous pas adoré, pourtant, et la justice et la miséricorde du Seigneur qui vous rappelait à vos promesses oubliées, qui vous frappait pour vous guérir, qui vous châtiait pour vous sauver !

Mais quoi ? N'est-ce pas de toute la France qu'il s'agit en ce jour ? — Et n'est-ce pas sur la France entière qu'étaient venus fondre alors des calamités inouïes, des désastres sans nom ?

Ah ! vous vous en souvenez, vous qui dès lors étiez en âge de comprendre ! « La guerre avait éclaté, terrible, foudroyante, semblable à
» l'inondation, à l'incendie, au tremblement de terre. Des armées fran-
» çaises admirées jusqu'alors, s'étaient englouties dans des gouffres ;
» et un jour était venu, où, aux lueurs sinistres de la tempête, nous
» avions eu la douleur de voir un Empereur des Français rendre son
» épée au Roi de Prusse ! »

Puis, sous le coup de la honte, sous l'aiguillon du patriotisme, la France s'était épuisée en un suprême effort. — De chaque cité, de chaque village, je devrais presque dire de chaque foyer, avaient surgi comme par miracle de nouveaux défenseurs qui prenaient intrépidement la place de ceux que nous avaient ravis la mort ou la captivité.

Mais le Dieu des armées ne combattait plus avec nous. L'ange tutélaire de la France ne déployait plus sur nous ses ailes protectrices ; et de si grands efforts n'auraient fait qu'aboutir à de plus grands désastres, s'ils n'avaient réussi du moins à sauver notre honneur !

O chère et bien aimée France ; ô toi, naguère encore, l'orgueil de tes enfants, et la terreur ou l'envie des peuples étrangers, qui donc eût pu te reconnaître dans les derniers jours de l'année maudite, ou les premiers mois de l'année qui suivit ? Alors que tout ton sol était envahi ; et que toi, grande et généreuse nation, tu étais brisée, gisante à terre, comme si l'ennemi avait voulu ton extermination !

Ah ! comme l'a dit un de tes fils les plus fidèles, — ce qu'était ce village de Loigny au lendemain de l'incendie, tu l'étais, toi, chère et bien aimée France, tout entière et partout !

« Partout ce n'était que murailles renversées, poutres calcinées et » monceaux de débris. Les décombres fumaient encore et les étincelles » se voyaient sous la cendre : Et parmi toutes ces ruines, tes malheu- » reux enfants achevaient de mourir ou continuaient de pleurer !

» Dans les villes, les sentinelles prussiennes veillaient à nos portes, » tandis qu'aux champs, le soldat allemand troublait l'eau de nos » sources sous les pieds de son cheval.

» Si nous promenions autour de nos maisons le regard douloureux » du proscrit, nous n'apercevions que lourds Germains, allant et venant » avec l'insouciance du Maître : — On entendait des paroles étranges » que l'on ne comprenait pas : Aux carrefours du chemin, le poteau » portait des phrases, des mots, des lettres inconnues qui semblaient » une menace aux passants.

» Pour tout dire en un mot : Français, nous n'avions plus de patrie !! (1) »

III

Et pourquoi donc, mon Dieu ? — Pourquoi tant de malheurs et de ruines, tant de hontes et de larmes ?..... Pourquoi ?..... mes frères, si j'ose le dire, consentirez-vous à l'entendre !

O vous, qui que vous soyez, quels que soient vos sentiments ou vos convictions, vous tous, Français qui m'écoutez, dites : Vous souvenez-vous de Clovis et des plaines de Tolbiac ? — Vous souvenez-vous, quand les Francs faiblissaient, de ce cri de détresse et de suprême appel : « Dieu de Clotilde, donne-moi la victoire, et je croirai en toi, et je me ferai baptiser en ton nom ! »

L'instant d'après, les Alamans repoussés de toutes part, faisaient leur soumission et la France était née, — née d'une victoire et d'un acte de foi !

« Je me ferai baptiser en ton nom ! » voilà le serment du roi : écoutez maintenant celui de toute la nation.

Le Saint Pontife Remi vient au devant du vainqueur et le presse de tenir au plus tôt sa parole : « Très Saint Père, lui répond Clovis, pour moi je suis prêt ; mais peut-être mon peuple ne voudra-t-il pas abandonner ses dieux. Cependant j'irai vers lui, et je lui parlerai d'après tes paroles. »

Il assemble donc ses guerriers ; mais avant même qu'il eut parlé : « Pieux roi, s'écrient-ils, nous rejetons les dieux mortels et nous sommes prêts à servir le Dieu immortel que nous prêche Remi ? »

Et, quelques jours après, Clovis était baptisé ; et avec lui plus de trois mille hommes de l'armée des Francs, sans compter une multitude de femmes et d'enfants.

Et, dès lors, Clovis était le Roi très chrétien et la nation française était la fille aînée de l'Eglise !

Et pour bien marquer le sens, comme aussi le mérite et la récom-

(1) Général AMBERT, *Récits militaires.*)

pense du serment fait par le roi et son peuple, le Pape Anastase, félicitant Clovis : « L'Eglise, notre commune Mère, lui écrivait-il, se réjouit d'avoir enfanté à Dieu un si grand roi. Continue, glorieux et illustre fils, à réjouir le cœur de cette tendre Mère. Sois une colonne de fer pour la soutenir ; et, à son tour, Elle te donnera la victoire sur tous tes ennemis ! »

« *Sois une colonne de fer pour soutenir l'Eglise !* » Voilà ce que Dieu demandait à la France et pour quoi il l'avait mise au moude.

Et voilà aussi ce que la France avait compris, ce qu'elle avait juré d'accomplir et à quoi pareillement elle devra, dans la suite des âges, sa grandeur et sa gloire.

« Sois une colonne de fer pour soutenir l'Eglise ; et, à son tour, elle te donnera la victoire sur tous tes ennemis ! »

Dès ce jour, mes frères (c'est l'histoire qui l'atteste), dès ce jour et en vertu de cet acte de dévouement à Dieu et à son Eglise, à Jésus-Christ et à son Vicaire sur la terre, la France a vu sa prépondérance assurée dans le monde.

En se faisant le glaive de Dieu, elle s'est mise immédiatement à la tête des peuples.

Et désormais, partout où la papauté fera pénétrer un missionnaire, un légat, un moine ; partout où s'élèvera un sanctuaire, un clocher, un hospice, une école ; partout où elle plantera la croix, la Papauté, l'Eglise fera prévaloir le nom, la gloire et l'influence de la France.

Jusqu'aux confins de la Chine, à travers l'empire de Mahomet, c'est toujours..... Ah ! je me trompe : c'était..... car ce n'est bientôt plus !..... c'était toujours et partout le drapeau de la France qui abritait, protégeait tous les établissements chrétiens ! Tous les sujets de l'Occident, pour être respectés dans ces contrées lointaines et mystérieuses, devaient porter le nom glorieux et redouté de Francs : — Et l'histoire a résumé d'un mot les triomphes simultanés et inséparables de l'Eglise et de sa fille aînée : *Gesta Dei per Francos !*

« Ah ! continue donc, glorieux et illustre fils, continue à réjouir le cœur de cette tendre Mère. Sois une colonne de fer pour soutenir l'Eglise ; et, à son tour, elle te donnera la victoire sur tous tes ennemis !

. . . .

Mais que dis-je, mes frères ? Je parle de triomphe et de gloire, et je suis ici pour pleurer la défaite !

Oracle du Seigneur, répondez, je vous prie ! Que s'est-il donc passé ? — et pourquoi tant de malheurs et de ruines, tant de hontes et de larmes ?.....

« Ah ! me crie le Seigneur, par la voix de l'histoire et de l'expé-
» rience, c'est qu'il y a eu violation d'un serment ! — C'est que la
» France et ses chefs ont méconnu mes volontés et trahi leur mission !
» Jadis (c'était dans la semaine de la Passion), le fondateur de la
» nation française, l'élu de ma droite, Clovis, entouré de ses hommes
» d'armes, entendait lire le récit des souffrances de mon Christ. Tout
» à coup, son cœur n'y tenant plus, il s'écria : Que n'étais-je là avec
» mes Francs ! » ..... Et ce sont les Français qui, à cette heure, sont
» employés à recommencer la Passion !..... Voilà, voilà, dit le Sei-
» gneur, pourquoi j'ai retiré ma main de dessus la France, pourquoi
» j'ai laissé fondre sur elle la défaite et la ruine ! Et le fléau ne cessera
» qu'après satisfaction complète, qu'après expiation volontaire et san-
» glante ! » *Propter Saül, et domum ejus sanguinum !*

IV

Donc, mes frères, puisque (d'après une parole de St Paul, que je trouve inscrite ici même au front de cet autel), puisque presque tout, selon la loi, se purifie dans le sang, et que l'effusion du sang est la condition première de toute rédemption ; — donc, il fallait, pour racheter la France, il fallait des victimes et du sang ! — Mais quelles victimes ? — Et où les prendre ?..... « Qu'on nous livre, criaient jadis les Gabaonites, qu'on nous livre sept des fils de Saül, afin que nous les immolions sur la colline, devant le Seigneur ! »

Ah ! chère et malheureuse France, de toi le ciel exigea plus ! C'est par milliers et par milliers encore que tombèrent tes enfants, victimes et rançon de la France ! — C'est par flots et par torrents que leur sang généreux coula sur toutes tes collines, et dans toutes tes vallées et par toutes tes campagnes !

Des victimes et du sang ! Mes frères, il y en eut partout : mais cependant (je puis bien l'affirmer, n'est-ce pas ?), nulle part ne sont tombées victimes plus choisies ; nulle part n'a coulé de sang plus noble ni plus pur, que dans ces plaines, que dans ce village de Loigny !

Ah ! pour apaiser la colère du Seigneur, quelles victimes et quel sang ! quel sacrifice et quelle rédemption !

Quelle victime généreuse et choisie que ce brillant général, accouru librement de l'Afrique pour secourir et racheter la France ! Comme il avait bien compris et la cause de nos malheurs et le remède qu'il y fallait apporter, lui qui, avant d'entrer dans l'arène, écrivait ces lignes qu'on dirait inspirées de Bossuet : « Lorsque Dieu se mêle de donner des leçons, il les donne en maître ; rien ne manque à celle que la France reçoit en ce moment ! » Et ces autres encore où se peint sa grande âme : « En partant pour l'armée, je me condamne à mort ; Dieu me fera grâce s'il le veut, mais je l'aurai tous les jours dans ma poitrine : Et vous savez bien que Dieu ne capitule jamais, jamais ! »

Ah ! vaillant et pieux capitaine, Dieu vous a fait grâce de la vie : mais non pas du sang ni de l'angoisse ; et ici même, selon votre désir, vous avez largement contribué à la rédemption de la France ! *Coram Domino cecidit.*

Victime généreuse encore et choisie, chacun de ces vaillants jeunes hommes de nos régiments de marche ou de mobiles qui luttaient, un contre dix, aux abords de Villepion et de Goury, et même en reculant, forçaient le respect de l'ennemi !

« Pauvre enfant, — soldat improvisé ; quelques jours après avoir
» quitté la maison paternelle pour se rendre à la ville voisine, — un
» sac volumineux écrasa ses épaules ; le fusil était bien lourd dans ses
» mains ; — puis on le met en route, à peine vêtu, les pieds dans la
» neige, les lèvres glacées, les yeux rougis par la tempête et les bras
» engourdis.

» ..... Il se battit en brave, — tomba sur le champ de bataille et
» mourut, le regard fixé au ciel et demandant à Dieu qu'il consolat
» ses vieux parents, laissés au village ou à la cité, et prêtât une main
» secourable à ses compagnons d'armes pour délivrer la France ! (1) »

Ah ! je ne saurais dire si, au départ, il avait songé à la religion : mais je sais bien que cette religion, enfant il l'avait reçue, adolescent il l'avait aimée ! Et comme moi, vous le savez tous, mes frères, la religion est une mère : On la quitte au premier succès, on lui revient à

(1) Général Ambert, *Récits militaires.*

la première larme..... Combien plus à la mort ! *Coram Domino ceciderunt hi, simul occisi.*

Ah ! victimes surtout, n'est-ce pas, mes frères ? Victimes choisies, pures et vaillantes, ces volontaires de l'Ouest, ces anciens zouaves du pape, qui venaient de passer du service de l'Eglise au service de la France, de la patrie spirituelle à la patrie humaine ; — et en qui, par là même se résumait, se personnifiait, pour ainsi dire, tout le génie, toute la mission, comme aussi tout le passé glorieux de la France de Clovis, de Charlemagne et de Saint-Louis.

Ah ! oui, victimes pures et vaillantes ! Vaillantes : devrais-je seulement le dire ? — et la charge héroïque des volontaires, à Loigny, ne fut-elle pas immédiatement saluée d'une extrémité du monde à l'autre, comme un titre de noblesse pour l'humanité ?

« Zouaves, leur avait dit le général, les troupes hésitent ; venez :
» montrons-leur ce que peuvent faire des hommes de cœur et des
» chrétiens ! Vive la France ! Vive Pie IX. « En avant ! »

» Et les zouaves s'élancèrent, avec une telle assurance, un tel
» entrain, une telle splendeur de fermeté tranquille, qu'étonné, décon-
» certé, s'imaginant voir se précipiter bataillons sur bataillons, l'ennemi,
» l'innombrable ennemi recula. Puis, lorsque reconnaissant leur erreur,
» les allemands eurent repris l'offensive, les zouaves firent, ne pouvant
» faire plus, ce qu'un grand poète demande à ses héros, ils moururent. »

Coram Domino ceciderunt hi, simul occisi.

Victimes pures et vaillantes, et d'autant plus vaillantes qu'elles étaient plus pures ! — Ne portaient-ils pas, ces héros, ne portaient-ils pas dans leurs poitrines le Dieu de l'Eucharistie reçu le matin même ? — Et n'avaient-ils pas au milieu d'eux, pour les guider à ce nouveau Calvaire, la bannière du Sacré-Cœur, déployée précisément alors pour présider à ce sacrifice, à cette expiation ?

Ah ! l'expiation, le sacrifice ! où donc en est la source et le modèle, le mérite et l'efficacité, si ce n'est dans votre cœur, ô Jésus ? Aussi c'est dans votre cœur que ces soldats chretiens en avaient puisé les ardeurs ; et comme c'est par charité divine que vous aviez quitté le ciel et que vous étiez venu en ce monde ; ainsi c'est par charité nationale, c'est-à-dire divine encore, qu'eux aussi avaient quitté leurs familles et s'étaient jetés dans la fournaise !

Et comme c'étaient librement que vous vous étiez dévoué pour le rachat du monde : ainsi c'est librement qu'eux aussi se livrèrent et moururent pour la rançon de la France.

Et comme c'était de la mort et des hontes de la croix que vous aviez tiré, pour vous et votre Eglise, l'éclatant et immortel triomphe, ainsi c'est de la défaite et du trépas qu'eux aussi ont fait rejaillir sur eux et sur la patrie l'impérissable honneur. *Gloria, gloria victis ! !*

Que dirai-je de plus, mes frères ? Victimes ! ah ! victimes généreuses enfin, victimes volontaires et choisies, ces braves du 37e de marche, qui, durant près de six heures, disputèrent, ô Loigny, disputèrent à l'ennemi et à l'incendie tes maisons, ton cimetière et ton antique église ! — et, en cette journée sanglante, méritèrent de mourir les derniers pour la France et pour sa rédemption !

« Mon Dieu, n'abandonnez pas notre sainte patrie ! » s'écrie en tombant, le visage tourné vers l'église, un de leurs officiers mortellement atteint.

« Mon Dieu, n'abandonnez pas notre sainte patrie ! » répète à son tour chacun de ces vaillants du cimetière, sous le cyprès qui le cache,

près de la tombe qui l'abrite, ou derrière la croix qui lui sert de rempart.

« Mon Dieu, n'abandonnez pas notre sainte patrie ! » murmure le blessé, qui se traînait douloureusement vers l'église, pour trouver un asile dans son enceinte, ou mourir du moins au pied de l'autel de Dieu qui avait réjoui son enfance, et qui allait couronner tout à l'heure son sanglant sacrifice.

« N'abandonnez pas notre sainte patrie ! » Ah ! moi aussi, Seigneur, et tous ces chrétiens qui m'écoutent, nous vous redisons avec larmes : « Mon Dieu ! ô mon Dieu ! n'abandonnez pas notre sainte patrie ! — et retirez enfin de dessus elle votre vengeance, à cause de tant de sang répandu et de si nobles victimes qui sont tombés pour elle ! *Coram Domino ceciderunt hi, simul occisi !*

V

Mes frères, — pour apaiser la colère du Seigneur, ils sont donc tombés, ils sont donc morts ensemble, tous ces braves, tous ces héroïques enfants de la France. Mais leurs restes précieux, mais leurs dépouilles chéries, que vont-elles devenir ?

Ah ! je voudrais continuer ici ces rapprochements si douloureux tout ensemble et si consolants ! — Mais le temps me presse, et je n'en puis dire qu'un mot.

— Longtemps, bien longtemps, les corps des enfants de Saül demeurèrent suspendus à la croix. Hélas ! tous ces morts, tous ces mourants de Loigny, — malgré de généreux dévouements, — combien d'heures, combien de jours et de nuits, ne sont-ils pas demeurés gisants dans la neige, sur la plaine glacée ?

— Du moins, elles furent gardées, elles furent défendues par leur mère, les victimes de Gabaa : et nos cœurs ont tressailli d'une sympathique admiration à la vue de cette héroïque Respha, debout près des gibets et protégeant contre les bêtes sauvages ou les oiseaux de proie, les corps de ses enfants. Hélas ! moins heureuses, quoique aussi désolées, les familles, les mères des victimes de Loigny, — malgré de maternels empressements et de douloureuses recherches, — ou bien n'ont pu retrouver les dépouilles de leurs fils, ou bien n'ont pu que pleurer sur la tombe qui les recouvraient !

— Puis, c'est dans le monument élevé par Saül à son père que furent ensevelies les victimes de Gabaa : mais ce monument, cette église de Loigny, n'est-ce pas par les familles des victimes de la guerre qu'elle a été élevée ?

— Enfin, c'est dans un des côtés du sépulcre paternel que furent inhumés les fils de Saül ; et de même, c'est au chevet de cette église, dans cette chapelle funéraire que reposent aujourd'hui les fils, les époux, les frères, de ceux qui ont fait construire ce monumeut.

Mais ces rapprochements, ces applications de l'histoire biblique, déjà vous les avez faits en vous-mêmes, mes frères ! — Et ma tâche serait vraiment finie si je pouvais ajouter avec l'historien sacré : « *Et Dieu après cela, redevint propice au pays !* »

Hélas ! mes frères ; est-il vrai, malgré tant de sang répandu et de si nobles victimes qui sont tombés pour elle, est-il vrai que Dieu soit redevenu propice à la France ! Ah ! laissez-moi vous dire, du moins, qu'il dépend maintenant de nous ce bienheureux résultat : Travaillons

donc à l'atteindre ; et, pour cela, souvenons-nous, Français, de cette patrie bien aimée pour laquelle sont tombés et sont morts tous ces héros que nous pleurons aujourd'hui.

— Comme eux, aimons la France : aimons la de toute la tendresse et de toute l'énergie de notre âme ; aimons la, parce qu'elle est notre mère et qu'elle est malheureuse.

— Comme eux encore, soyons des hommes de devoir et d'honneur, et sachons ne pas préférer la jouissance, la vie même à la justice, au devoir si pénible et si périlleux qu'il puisse être. — Comme eux enfin, par dessus tout, souvenons-nous de Dieu, et de ses droits et de ses volontés souveraines. Souvenons-nous que c'est Dieu qui a fait la France, et qui l'a faite pour être son soldat et son missionnaire ! Oui, souvenons-nous de Dieu et comme l'a dit un illustre cardinal, puisque nous voudrions refaire la patrie glorieuse, efforçons-nous d'abord de la refaire chrétienne. — Quand la France sera redevenue franchement chrétienne, alors, oui alors, nous pourrons dire, nous aussi : Dieu, Dieu enfin est redevenu propice au pays. *Et repropitiatus est Deus terræ post hæc.* AMEN !

BIBLIOGRAPHIE

— M. H. Oudin, éditeur, à Paris, 17, rue Bonaparte, et à Poitiers, 4, rue de l'Eperon, nous prie d'insérer l'annonce qui suit :

Vient de paraître : HISTOIRE du CARDINAL PIE, ÉVÊQUE de POITIERS, *par Mgr BAUNARD, prélat de la maison de Sa Sainteté, Supérieur du collège St-Joseph de Lille, Professeur aux Facultés catholiques, Docteur en théologie, Docteur ès-lettres.*

(Deux très forts volumes in-8 ornés de deux portraits, 15 fr.)

AVIS IMPORTANT. — NOUS OFFRONS GRATUITEMENT :

1° *Un exemplaire de la Vie de S. E le Cardinal Pie,* 2 vol. in-8 (Ouvrage annoncé ci-dessus au prix de 15 fr. — 2° *Un exemplaire du magnifique portrait de S. E. le Cardinal Pie,* gravé à l'eau-forte par F. Gaillard. (Ce portrait mesure 45 cent. de haut. sur 35 cent. de large), épreuve tirée sur beau vélin, vendu 6 fr. 50.

A tout acheteur d'un exemplaire des Œuvres complètes de S. E. le Cardinal Pie, 9 volumes in-8.

Au prix net de 60 francs au lieu de 63 francs, payables en 12 paiements mensuels de 5 francs ou au prix net de 54 francs payables comptant.

Prière à toutes les personnes qui ne l'auraient pas reçu, de demander le prospectus de cette prime exceptionnelle qui représente une réduction de 40 0/0 et qui constitue le plus beau cadeau d'étrennes qu'on puisse offrir. (S'adresser à la librairie H. Oudin, ou à Chartres, à la librairie Durand-Pie).

Œuvres de S. E. le Cardinal Pie, évêque de Poitiers, 9 beaux volumes in-8, brochés, 63 fr.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTIÈME ANNÉE

3e NUMÉRO — LA VOIX — MARS 1886

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LETTRE ENCYCLIQUE DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LÉON XIII

Pape par la divine Providence, annonçant un Jubilé extraordinaire

A tous nos vénérables Frères les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires des lieux en grâce et en communion avec le Saint-Siège Apostolique.

LÉON XIII, PAPE

Vénérables Frères,

Salut et bénédiction apostolique.

Comme Nous l'avons déjà fait à deux reprises, en vertu de Notre autorité apostolique, il Nous plaît de nouveau d'ordonner, avec la grâce de Dieu, pour l'an prochain, que, dans tout l'univers chrétien, une année sainte extraordinaire soit célébrée, pendant laquelle les trésors des célestes faveurs, dont la dispensation est en Notre pouvoir, seront ouverts pour le bien public. L'utilité de cette mesure ne peut vous échapper, Vénérables Frères, à vous qui connaissez notre temps et les mœurs du siècle; mais il y a une raison particulière qui fera paraître plus opportune que jamais Notre décision. En effet, après que Nous avons enseigné dans Notre dernière Encyclique combien il importe aux Etats de se rapprocher de la vérite et de la forme chrétienne, on comprendra facilement combien il importe au but que Nous Nous y sommes proposé, de Nous efforcer, par tous les moyens en Notre pouvoir, d'exciter ou de ramener les hommes aux vertus chrétiennes. Car un Etat est ce que le font les mœurs du peuple; et de même que l'excellence d'un navire ou d'un édifice dépend de la bonne qualité et de la disposition convenable de toutes ses parties, de même le cours des affaires publiques ne peut être régulier et sans accident qu'à la condition que les citoyens suivent eux-mêmes une ligne droite de conduite. L'ordre politique périt, et avec lui tout ce qui constitue l'action de la vie publique, s'il ne procède du fait des hommes ; or, les hommes ont coutume de le former à l'image de leurs opinions et de leurs mœurs. Pour que les esprits se pénètrent de Nos enseignements et, ce qui est le point principal, pour que la vie quotidienne de chacun se règle d'après eux, il

faut donc faire en sorte que chacun s'applique à penser chrétiennement et à agir chrétiennement aussi bien en public que dans son particulier.

Et en cela l'effort est d'autant plus nécessaire que les périls sont plus grands de tous côtés. Car les grandes vertus de nos pères n'ont pas peu disparu ; les passions les plus violentes en soi ont réclamé une licence plus grande ; la folie des opinions, que nuls freins n'arrêtent ou qui n'en sent que d'impuissants, se répand chaque jour davantage : parmi ceux mêmes qui ont de bons principes, la plupart, par une réserve intempestive, n'osent pas professer publiquement ce qu'ils pensent, et bien moins encore le mettre à exécution ; l'influence des plus pernicieux exemples pénètre de toutes parts dans les mœurs publiques ; les associations déshonnêtes, que Nous avons dénoncées dans d'autres circonstances, habiles à se servir des moyens les plus criminels, s'efforcent d'en imposer au peuple, et, autant qu'elles le peuvent, de le détourner et même de le séparer de Dieu, de la sainteté de leurs devoirs, de la foi chrétienne.

Dans cet accablement de maux, d'autant plus graves qu'ils durent depuis longtemps. Nous ne pouvons rien omettre de ce qui peut Nous apporter quelque espoir de soulagement. C'est dans cette intention et cette espérance que Nous annonçons le saint Jubilé à tous ceux qui ont leur salut à cœur et qui ont besoin d'être avertis et exhortés de se recueillir un peu et de ramener plus haut leurs pensées, plongées dans la terre. Et ce ne sera pas un avantage pour les individus seulement, mais pour l'Etat tout entier, car autant les individus progresseront dans la perfection de leur âme, autant il en résultera d'honnêteté et de vertu dans la vie et les mœurs publiques.

Mais considérez, Vénérables Frères, que cet heureux résultat dépend en grande partie de votre action et de votre zèle, car il est nécessaire de préparer convenablement et soigneusement le peuple à recueillir comme il faut les fruits qui lui sont offerts. Ce sera l'œuvre de votre charité et de votre sagesse de confier ce soin à des prêtres choisis qui, par de pieux discours à la portée de tous, auront à instruire la foule et surtout à l'exhorter à la pénitence, laquelle est, selon le mot de saint Augustin, le châtiment quotidien des bons et des humbles fidèles, où l'on se frappe la poitrine en disant : Pardonnez-nous nos offenses(1). Ce n'est pas sans raison que Nous parlons d'abord de la pénitence et du châtiment volontaire du corps qui en est une partie. Vous connaissez, en effet, l'esprit du siècle : la plupart aiment à vivre mollement et ne veulent rien faire d'énergique et de généreux. D'un côté, ils tombent dans un grand nombre de misères ; de l'autre, ils se font souvent des raisons de ne pas obéir aux lois salutaires de l'Eglise, persuadés que c'est pour eux un fardeau trop lourd que d'être obligés de s'abstenir d'un

(1) Ep 108.

certain genre de mets ou d'observer le jeûne pendant un petit nombre de jours de l'annee. Enervés par ces habitudes de mollesse, il n'est pas étonnant qu'ils s'adonnent peu à peu tout entiers à des passions qui réclament davantage. C'est pourquoi il convient de rappeler à la tempérance les âmes tombées ou sur la pente de la mollesse ; et, pour cela, il faut que ceux qui parleront au peuple lui enseignent diligemment et clairement que ce n'est pas seulement la loi évangélique, mais la raison naturelle elle-même qui veut que chacun se commande à soi-même et dompte ses passions, et que les péchés ne peuvent être expiés que par la pénitence.

Pour que la vertu dont Nous parlons persévère, il sera prudent de la mettre en quelque sorte sous la sauvegarde et la protection d'une institution stable. Vous comprenez, Vénérables Frères, de quoi il s'agit ici : Nous voulons dire que vous continuiez, chacun dans votre diocèse, à patronner et à accroître le Tiers-Ordre, dit séculier, des Frères Franciscains. Pour conserver et entretenir l'esprit de pénitence dans la multitude chrétienne, rien, en effet, n'est plus efficace que les exemples et la grâce du patriarche François d'Assise, qui a uni à la plus grande innocence de vie un si grand zèle de la mortification, qu'il a montré en lui une image de Jésus-Christ crucifié, autant par sa vie et ses mœurs que par l'impression divine des stigmates. Les lois de son Ordre, que Nous avons tempérées à propos, sont aussi douces à porter qu'elles sont d'une grande efficacité pour la vertu chrétienne.

En second lieu, dans de si grands besoins particuliers et publics, comme tout l'espoir de salut repose dans la protection et le secours du Père céleste, Nous voudrions ardemment voir renaître un zèle assidu de la prière joint à la confiance. Dans toutes les circonstances critiques de la chrétienté, toutes les fois qu'il arriva à l'Eglise d'être affligée de dangers extérieurs ou de maux intestins, nos pères, les yeux levés au ciel avec des supplications, nous ont appris d'une manière éclatante comment et où il fallait demander la lumière de l'âme, la force de la vertu et des secours proportionnés aux circonstances. Car ils étaient profondément gravés dans les esprits ces préceptes de Jésus-Christ : « Demandez et vous recevrez (1) » ; « il faut toujours prier et ne jamais se lasser (2) ». A ces préceptes, répond la parole des apôtres : « Priez sans relâche (3) » ; — « Je supplie avant tout qu'on adresse des supplications, des prières, des demandes, des actions de grâces pour tous les hommes (4) ». Sur ce sujet, Jean Chrysostôme nous a laissé ce mot, non moins vrai qu'ingénieux, sous forme de comparaison ; De même qu'à l'homme qui vient au jour nu et manquant de tout, la nature a

(1) Math., VII, 7.
(2) Luc, XVIII, 7.
(3) I Thessal, V, 7.
(4) Timoth., II, 1.

donné des mains avec lesquelles il puisse se procurer les choses nécessaires à la vie; de même, dans les choses surnaturelles, comme il ne peut rien par lui-même, Dieu lui a accordé la faculté de prier, afin qu'il s'en serve sagement pour obtenir ce qui est nécessaire à son salut.

De toutes ces choses, Vénérables Frères, chacun de vous peut conclure combien Nous est agréable et combien Nous approuvons le zèle que, sous Notre impulsion, vous avez apporté à étendre la dévotion au très saint *Rosaire,* surtout en ces dernières années; Nous ne pouvons non plus omettre de signaler la piété populaire qui, presque partout, a été excitée par ce genre de dévotion; or, il faut veiller avec le plus grand soin à ce qu'on soit de plus en plus ardent pour cette dévotion et qu'on la garde avec persévérance. Que si Nous insistons sur cette exhortation, que Nous avons déjà faite plusieurs fois, personne de vous ne s'en étonnera, car vous comprenez combien il importe qu'on voie fleurir chez les chrétiens cette habitude du *Rosaire de Marie,* et vous savez à merveille que c'est là une partie et une forme très belle de cet esprit de prières dont nous parlons, et aussi combien elle convient à notre temps, combien elle est facile à pratiquer et féconde en résultats.

Mais, comme le premier et le plus grand fruit du jubilé doit être, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, l'amendement de la vie et le progrès de la vertu, Nous estimons spécialement nécessaire la fuite du mal, que Nous n'avons pas négligé de désigner dans Nos précédentes encycliques. Nous voulons parler des dissensions intestines et comme domestiques de quelques-uns d'entre Nous, dissensions dont on peut à peine dire combien, au grand détriment des âmes, elles rompent ou relâchent certainement le lien de la charité. Si Nous vous avons de nouveau rappelé cela, Vénérables Frères, qui êtes les gardiens de la discipline ecclésiastique et de la charité mutuelle, c'est que Nous voulons voir votre vigilance et votre autorité constamment appliquées à empêcher un si grave dommage. Par vos avis, vos exhortations, vos reproches, veillez à ce que tous *aient souci de garder l'unité de l'esprit dans le lien de la charité,* et que les auteurs de ces dissensions, s'il en est, reviennent à leur devoir par la considération, qu'ils doivent avoir toute leur vie, que le Fils unique de Dieu, a l'approche même des derniers tourments, ne demanda rien plus vivement à son Père que la dilection réciproque pour ceux qui croyaient ou croiraient en lui, *afin que tous soient un, comme vous, mon Père, l'êtes en moi et moi en vous; afin qu'eux aussi soient un en Nous* (1).

C'est pourquoi, de par la miséricorde de Dieu tout puissant, Nous confiant en l'autorité des saints apôtres Pierre et Paul, au nom de ce pouvoir de lier et de délier que le Seigneur Nous

(1) Luc, XVIII, 1.

a conféré, tout indigne que Nous en soyons, Nous accordons, sous forme de jubilé général, l'indulgence plénière de tous les péchés à tous et à chacun des fidèles chrétiens de l'un et l'autre sexe, sous cette condition toutefois et sous cette obligation que, dans le courant de la prochaine année MDCCCLXXXVI, ils accompliront les prescriptions qui sont indiquées ci-dessous.

Pour les citoyens ou habitants de Rome, quels qu'ils soient, ils doivent visiter deux fois la basilique de Latran, celle du Vatican et la Libérienne; et là, ils offriront quelque temps à Dieu de pieuses prières, selon Nos intentions, pour la prospérité et l'exaltation de l'Eglise catholique et ce Siège apostolique, pour l'extirpation des hérésies et la conversion de tous les errants, pour la concorde entre les princes chrétiens, pour la paix et l'unité de tout le peuple fidèle. En outre, qu'ils jeûnent deux jours, usant seulement des mets permis, en dehors des jours de carême compris dans l'indult, ou qui sont consacrés par un semblable jeûne de droit strict, aux termes des préceptes de l'Eglise; de plus qu'ils reçoivent, après s'être convenablement confessés, le très Saint-Sacrement de l'Eucharistie, et que, d'après le conseil de leur confesseur, ils affectent une aumône, selon leurs moyens, à quelque œuvre pie ayant pour objet la propagation et l'accroissement de la foi catholique. Il est loisible à chacun de choisir celle qu'il préfère; toutefois, Nous croyons devoir en signaler nommément deux, auxquelles sera parfaitement appliquée la bienfaisance, deux qui, en beaucoup d'endroits, manquent de ressources et de protection, deux qui sont non moins utiles à l'Etat qu'à l'Eglise, savoir : les *écoles d'enfants privées*, et les *séminaires du clergé*.

Quant à tous ceux qui habitent hors de Rome, en quelque lieu que ce soit, ils devront visiter *deux fois*, aux intervalles prescrits, trois églises à désigner à cet effet par vous, Vénérables Frères, ou par vos vicaires et officiaux, ou bien sur votre ou sur leur délégation par ceux qui ont charge d'âmes, ou *trois fois*, s'il n'y a que deux églises et *six fois* s'il n'y en a qu'une; ils devront pareillement accomplir les autres œuvres prescrites ci-dessus. Nous voulons que cette indulgence puisse être appliquée aussi, par manière de suffrage, aux âmes qui sont sorties de cette vie en union avec Dieu dans la charité. Nous vous accordons la faculté de réduire, selon votre sage jugement, à un moindre nombre les visites aux églises susdites pour les chapitres et congrégations de séculiers comme de réguliers, les communautés, confréries, universités ou collèges quelconques qui font ces visites processionnellement.

Nous permettons aussi aux navigateurs et aux voyageurs de gagner la même indulgence, à leur retour ou à leur arrivée dans une station déterminée, en visitant *six fois* l'église majeure ou paroissiale, et en accomplissant convenablement les autres œuvres, comme il a été prescrit plus haut.

Quant aux réguliers de l'un ou l'autre sexe, même à ceux qui sont cloîtrés à perpétuité, et à tous autres laïques et ecclésiastiques, séculiers ou réguliers, qui se trouvent empêchés, par détention, infirmité corporelle ou toute autre juste cause, de remplir les prescriptions susdites ou quelques-unes d'entre elles, Nous accordons à leur confesseur le pouvoir de les commuer en d'autres œuvres de piété, en y ajoutant la permission de dispenser de la communion les enfants qui n'ont pas encore été admis à la première communion.

En outre, Nous concédons à tous et à chacun des fidèles, tant laïques qu'ecclésiastiques, aux séculiers et aux réguliers de tout ordre et de tout institut, même de ceux qu'il faudrait nommer spécialement, la faculté de se choisir à cet effet quelque confesseur que ce soit, tant séculier que régulier, approuvé en fait : les religieuses, novices et autres femmes vivant dans le cloître, pourront user aussi de cette faculté, pourvu qu'elles s'adressent à un confesseur approuvé pour les religieuses. Aux confesseurs eux-mêmes, mais seulement à l'occasion et pendant le temps du jubilé, Nous conférons les mêmes pouvoirs que Nous leur avons donnés lors du jubilé promulgué par Nos lettres apostoliques du 15 février 1879, commençant par ces mots : « *Pontifices maximi,* » à l'exception toutefois de ce que nous avons excepté par ces mêmes lettres.

Enfin, que tous s'appliquent avec un grand soin à mériter les bonnes grâces de l'insigne Mère de Dieu par un culte et une dévotion spéciale, surtout pendant ce temps. Car Nous voulons que ce saint jubilé soit placé sous le patronage de la très sainte Vierge du Rosaire ; et avec son secours Nous avons confiance qu'il y en aura beaucoup dont l'âme, purifiée par l'enlèvement de la tache des péchés, sera renouvelée par la foi, la piété, la justice non-seulement pour l'espoir du salut éternel, mais encore comme augure d'un temps plus pacifique.

Comme gage de ces bienfaits célestes et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vons donnons du fond du cœur la bénédiction apostolique ainsi qu'à votre clergé et à tout le peuple confié à votre foi et à votre vigilance.

Donné à Rome, près Saint Pierre, le XXII décembre de l'année MDCCCLXXXV, la huitième de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

LA BONNE SŒUR ÉLISABETH BICHIER DES AGES [1]

Nous ne pouvons mieux justifier le choix que nous faisons aujourd'hui de la vie d'*Élisabeth Bichier des Ages*, pour en présenter les principaux traits à nos lecteurs, qu'en rapportant les appréciations

(1) D'après sa vie écrite avec beaucoup d'intérêt par le R. P. Rigaud de la Cie de Jésus. Poitiers, Oudin. — Paris, chez Palmé.

du cardinal Pie sur la merveilleuse efflorescence des congrégations enseignantes de femmes et leur répartition par petits groupes sur le sol de notre patrie, preuve évidente de la fécondité de l'Eglise catholique.

« Ce qui n'a commencé qu'avec notre siècle, disait ce grand évêque, ce qui ne s'est du moins produit dans d'aussi vastes proportions que chez nous, et de nos jours, ce sont ces innombrables familles de pauvres sœurs qui, fondées depuis trente ou quarante ans, et multipliées avec une admirable fécondité, se sont répandues jusque dans les quartiers les plus délaissés des villes, et jusque dans le fond des campagnes les plus abandonnées, pour y prendre soin des malades et y instruire les enfants. Dans notre Poitou on les nomme principalement *les Filles de la Croix*, ailleurs on les appelle de noms divers. Toutes elles ont le même esprit, toutes elles ont le même but.

« Depuis que Dieu m'a appelé au gouvernement de l'église de saint Hilaire, (c'est encore Mgr Pie qui parle), j'ai toujours considéré les nombreuses familles de Vierges qui ornent ce diocèse, comme le plus beau fleuron de ma couronne. En particulier la congrégation des *Filles de Saint-André-de-la-Croix* », congrégation poitevine par excellence : car c'est au village de la Puye, à quelques lieues de Châtellerault, sur les restes d'un ancien monastère qu'au commencement de ce siècle, un homme de Dieu, le Père André Fournet et une sainte fille, Élisabeth Bichier des Ages, avaient jeté les fondements de cet Institut. Depuis lors il n'a cessé de croître et de fleurir et telle est la réputation de sainteté qu'ont laissé les deux fondateurs, que le 29 novenbre 1854, Mgr Pie institua un tribunal diocésain pour l'examen de leur cause en béatification. Il travaillait en même temps à faire approuver canoniquement les règles de leur congrégation : c'était une autre forme de sa reconnaissance, et Rome, ici encore, était au sommet de son œuvre pour la consacrer (1). »

Jeanne-Élisabeth Bichier des Ages, destinée par la Providence a l'honneur d'une maternité spirituelle dont les humbles gloires rayonneront au paradis d'un éclat éternel, naquit le 5 juillet 1773, au château des Ages dont son père était seigneur. Sa mère, Marie de Moussac, appartenait aussi à la noblesse du Poitou. Les deux époux avaient reçu en héritage de leurs ancêtres l'élévation des sentiments, et cet attachement au catholicisme qu'ils devaient communiquer à leur tour à leur fille chérie.

Lorsque Élisabeth eut atteint l'âge de 10 ans, ses parents la mirent en pension chez les religieuses hospitalières de Poitiers. Pleine de candeur et de simplicité, l'aimable enfant laissait lire sur son front tous les sentiments de sa belle âme. Ses goûts déjà si sérieux

(1) Mgr Baunard, histoire du cardinal Pie. Oudin, éditeur, Paris.

dans les choses de Dieu et de la piété, étaient pour tout le reste presque ceux du premier âge. Elle recherchait les plus petites pensionnaires, s'unissant à leurs récréations enfantines, aimant par dessus tout à bâtir de petites maisons : ce qui lui faisait dire plus tard en face des grandes constructions qu'elle eut souvent à diriger, « qu'apparemment c'était là son *métier* puisqu'elle en avait fait l'apprentissage de si bonne heure. »

Mais elle en faisait un autre bien plus difficile et bien moins proportionné à son âge, elle s'essayait, comme en se jouant, aux exercices les plus pénibles de la mortification. Indifférente au choix de la nourriture, elle ne montrait de préférence que pour les mets les plus ordinaires et les moins appétissants, ce dont ses petites compagnes profitaient pour se défaire à *son profit* de ce qui ne leur plaisait pas, lui proposant des échanges qu'elle acceptait toujours de bonne grâce. Longtemps après, quelques unes d'entre elles se rappelaient cet apprentissage de la sainteté et en parlaient avec admiration.

Élisabeth appelait de tous ses vœux le jour de sa première communion ; ce beau jour arriva le lendemain de Noël de l'année 1784 : « La petite colombe de Jésus déploya ses ailes et alla se reposer « dans le cœur du divin Bien-aimé : *volabo et requiescam !* »

Élisabeth reçut le même jour la confirmation des mains de Mgr de Saint-Aulaire, alors évêque de Poitiers. Ce cœur si pur, tout inondé des délices eucharistiques, s'ouvrit aux dons de l'Esprit-Saint, et principalement aux dons de force et de piété, double fondement qui devait soutenir l'édifice de sa perfection.

Élisabeth n'avait pas encore 14 ans accomplis quand elle rentra dans sa famille. Sa mère lui donna sa part aux soins domestiques, elle s'occupait aussi de son jeune frère, s'associant à ses jeux et le formant surtout aux douces pratiques de la piété. Son père, qui l'aimait avec une tendresse extrême, craignant qu'elle ne compromît son excellente santé par quelques mortifications indiscrètes, poussait sa sollicitude jusqu'à étendre un tapis sous les pieds de cette chère fille lorsqu'elle montait en voiture, afin que l'humidité du sol ne pût l'incommoder. De telles délicatesses doivent être signalées dans l'éducation de celle qui depuis a fait à pied de si longs voyages, dans la neige et la boue, sous une pluie glacée et par des chemins affreux. Pour elle, confiante dans ses forces elle se plaisait aux travaux sérieux et aux œuvres de charité. Remplie de compassion pour les pauvres et les malheureux, Mlle des Ages savait tirer du *bon trésor* de son cœur, de ces paroles pieuses et tendres qui consolaient leurs douleurs et leur faisaient supporter avec résignation les tristesses de leur existence !

Le 14 janvier 1792, Élisabeth eut le malheur de perdre son père

auquel pendant une cruelle maladie elle avait prodigué les plus tendres soins. Le 12 février suivant, l'Assemblée nationale législative décrétait : « que les biens des émigrés étaient sous la main de la nation, et sous la surveillance des corps administratifs. » Par divers décrets subséquents, elle en prononçait la confiscation au profit de l'État, en ordonnait la vente, prescrivait le mode de cette vente et celui de l'administration des biens non encore vendus ; enfin l'Assemblée réglait le partage des biens indivis entre les mères des émigrés et la nation qui les représentaient. Tous ces décrets s'appliquaient à la famille des Ages, dont le fils aîné avait suivi les princes à l'étranger dès l'année précédente.

La respectable Madame Bichier, âgée et infirme, ne pouvant s'occuper d'affaires aussi compliquées, la jeune Élisabeth (elle n'avait alors que 19 ans), porta le dévouement et la constance jusqu'à parcourir tout ce dédale de lois révolutionnaires pour sauvegarder les intérêts de sa mère et de ses frères. Elle le fit avec une intelligence et une portée d'esprit qui étonnèrent et frappèrent d'admiration les hommes les plus compétents en cette matière. Afin de suivre de plus près le long procès engagé avec le domaine, Mlle des Ages se rendit à Châteauroux avec sa tante, Mme Saint Prosper. Toutes deux se trouvèrent réduites à n'avoir pour nourriture que du pain et quelques fruits. Néanmoins, malgré leur indigence, elles trouvaient encore le moyen de porter quelques secours aux prêtres détenus dans la prison départementale. Ce bienfait ne resta pas sans récompense : Mlle des Ages ayant su gagner la confiance du geôlier, celui-ci lui permit d'assister à la messe de l'un de ces courageux confesseurs de la foi.

Le séjour d'Élisabeth à Châteauroux fut heureusement abrégé par suite des dispositions bienveillantes qu'elle rencontra chez plusieurs membres de la commission départementale. Sa jeunesse, sa distinction, sa modestie et la douce gravité de son maintien leur avaient inspiré un intérêt mêlé de respect qui les disposait d'avance à écouter ses raisons : elle les leur présentait ensuite avec clarté, simplicité et une sobriété de paroles qui ne les frappaient pas moins que sa pénétration d'esprit. Pleine de réserve et de discrétion, jamais elle ne leur donna lieu de se plaindre de son importunité, jamais non plus, malgré l'étrange liberté de langage et de manières de cette triste époque, sa grande beauté ne lui attira le moindre mot léger ou inconvenant.

Le gain de son procès, qui ne se fit pas attendre, lui valut à son retour, de la part de tous les membres de sa famille, les plus sincères félicitations, auxquelles l'ancien cordonnier de la maison joignit ce risible compliment : « Citoyenne, il ne te manque plus que

d'épouser un bon républicain. » Mlle des Ages ne songeait guère à prendre un époux terrestre. Son cœur était tout à son Dieu, aussi, malgré les instances réitérées de sa bonne mère qui s'inquiétait de l'avenir de sa chère enfant, elle rejeta toutes les propositions d'alliance qui lui furent faites. S'abandonnant à la divine Providence pour fixer son sort quand ses devoirs de fille ne la retiendraient plus dans le monde, Élisabeth demandait au Seigneur, dans de ferventes prières, de préparer son âme à l'accomplissement de ses desseins. Mme et Mlle des Ages s'étaient retirées depuis deux ans dans une terre de famille, appelée la Guinetière, située dans la paroisse de Béthines en Poitou, quand le bruit se répandit que M. l'abbé Fournet, curé de Maillé, était revenu d'Espagne où il s'était exilé, plutôt que d'être réfractaire à sa foi en prononçant le serment de la constitution civile imposée au clergé. On ajoutait que ce saint prêtre était parvenu à réunir un grand nombre de fidèles dans un domaine de ses pères, appelé le petit Marsillys, et qu'il y célébrait les saints Mystères dans une grange devenue le temple le plus fréquenté du pays, les églises des environs étant encore fermées ou livrées au schisme...

Toutes ces choses s'étant confirmées ; malgré les trois grandes lieues qu'il fallait parcourir par d'horribles chemins pour aller à Marsillys, Mlle des Ages accompagnée d'un vieux et fidèle serviteur qui lui servait d'escorte dans toutes ses courses lointaines, s'empressa de s'y rendre. Lorsqu'elle entra pour la première fois dans cette pauvre grange qui rappelait par son dénûment la grotte de Béthléem, une foule compacte y assistait au saint sacrifice avec le recueillement des premiers chrétiens dans les catacombes, y écoutait la parole du prêtre, comme on écoutait les *confesseurs de la foi*, qui le lendemain devaient en être *les martyrs.*

La ferveur angélique de ce prêtre à l'autel, son air mortifié, le feu tout apostolique de sa prédication ravirent la jeune chrétienne. Inspirée intérieurement, elle reconnut en lui l'homme de Dieu, le guide que le ciel lui destinait pour la diriger dans les voies de la perfection. De son côté, le *bon Père* comme on l'appelait, éclairé d'une lumière d'En-Haut, comprit, après l'avoir entendue en confession et reçu tous les secrets de son âme, que cette grandeur de caractère, cette fermeté de courage, unies à une profonde tendresse de cœur pour les malheureux, pouvaient opérer de prodiges pour la gloire de Dieu et le service des pauvres.....

La suite de cette histoire nous montrera que l'homme de Dieu ne s'était pas trompé.

(A suivre.) UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

SERVICE FUNÈBRE du ROI d'ESPAGNE ALPHONSE XII à TÔKIÔ (Japon septentrional)

RÉCIT D'UN MISSIONNAIRE (1)

« Les journaux religieux de France ont rapporté dans tous ses détails, la magnifique réception faite par l'Empereur du Japon à l'évêque d'Arsinoé, porteur de la lettre de Sa Sainteté Léon XIII.

« Une circonstance non moins providentielle s'est produite quelques mois après à l'occasion de la mort du Roi d'Espagne. Les journaux japonais, en l'annonçant, avaient loué avec admiration et amour son humanité pour son peuple ; il ne craignait point d'exposer ses jours en allant visiter les cholériques dans les hôpitaux de sa Capitale. Par une inspiration de patriotisme et de foi, le Ministre des affaires d'Espagne au Japon a voulu faire à son auguste maître un service funèbre vraiment royal. La mission n'avait rien pour cela, rien que l'église, qui est elle-même un don de M. le comte Daru, en mémoire de son fils, mort dans un naufrage sur les côtes du Japon ; (du reste, charmant bijou gothique, qui honore en même temps la munificence du donateur, et l'habileté de l'architecte qui l'a construite si haute et si solide sur un sol qui l'est si peu.) L'Espagne fit les frais des tentures. Les secrétaires de la légation Espagnole se firent pendant une semaine peintres, tailleurs, charpentiers, tout enfin. L'église entière fut tendue de noir, depuis les chapitaux des colonnes jusqu'en bas ; à chacun de ces immenses rideaux il y avait dans toute la longueur un large galon d'or, rehaussé des armes de Castille et de Léon, et d'Aragon. Un catafalque gigantesque était recouvert d'une seule piéce immense de velours. Sur le sommet deux coussins de velours frangés d'or, supportait la couronne royale également d'or. — En avant du catafalque, les armes du Roi, fleurs de lis sur azur, surmontées du grand cordon de la décoration japonaise. Au lieu de flambeaux, quatre colonnes de bronze surmontées d'une sorte de bassins également en bronze, dans lesquels on allume de l'esprit de vin avec des étoupes.

« Le gouvernement japonais de son côté, a prêté tout ce qu'il avait ; chaises, fauteuils, tapis, pour recouvrir toute l'église, et des tentures pour tout le jardin en avant de l'église ; avec des ouvriers pour aider, et des sergents de ville pour garder la maison. M. le Ministre des affaires (du Japon), disait : « Si nous ne faisons pas mieux, ce n'est pas notre faute, c'est parce que nous ne savons pas, si quelque chose manque, veuillez nous le dire. » En réalité rien ne

(1) Extrait d'une lettre de *M. Ligneul* qui nous a déjà fourni plusieurs fois de bien intéressants détails sur les progrès du christianisme au Japon.

manquait. L'église ainsi décorée dans le goût espagnol, présentait un ensemble un peu nouveau pour nous, mais d'un grandiose vraiment saisissant, et pour le pays où nous sommes, on peut dire sublime.

« Ce matin donc (18 décembre), à dix heures et demie, tous les représentants des puissances étrangères, même la Chine, en grand costume et grand équipage ; tous les Ministres, Sénateurs, Conseillers d'Etat, et hauts fonctionnaires japonais en uniformes, tout chamarrés d'or et de décorations, un prince de la famille impériale, et le représentant de S. M. l'empereur lui-même, sont venus et ont assisté, la plupart pour la première fois, à la messe funèbre, avec un respect et un saisissement presque surnaturel. Il serait difficile de voir une affirmation plus solennelle de l'église catholique par une réunion composée d'hommes de presque toutes nations, excepté les nègres qui n'y étaient pas représentés.

« Jusque dans les fautes contre la liturgie, que nous n'avions pu éviter, ne sachant pas à l'avance ce qui arriverait, il y avait encore un côté édifiant pour lequel nous croyons que le bon Dieu aura été indulgent.

« La grand'messe a été chantée en latin par des missionnaires français et des élèves japonais. L'organiste accompagnateur était hollandais. A l'offertoire, *motet* en italien. Après l'élévation, la femme du Consul prussien, protestante, a chanté un *Ave Maria* en allemand. Le morceau de la communion était anglais.

« Il eut été difficile de réunir plus de langues comme plus de nations pour former en même temps ce concert de louanges à notre Dieu. En dehors du collège de la Propagande à Rome je ne sais si l'on a jamais rien vu de pareil. Par un rapprochement bien frappant, la décoration japonaise, placée au dessus des armes d'Espagne, avait été prêtée par M. Iwakoura, le fils du Ministre du même nom, qui persécutait encore, il y a quatorze ans, les chrétiens japonais, derniers disciples des jésuites espagnols d'il y a deux cents ans. Où en sommes-nous ? O sainte et admirable Providence, que Dieu daigne achever son œuvre, et sauver ce cher et beau pays qui lui a donné tant de martyrs et tant de saints !!... »

LE SAINT ROSAIRE AU TEXAS

M. Jean Darche, l'auteur de la grande *Vie du saint abbé Bourdoise* et de plusieurs autres ouvrages religieux, est décédé à Paris, le 11 janvier dernier. Sa très pieuse existence a été couronnée par de longues et cruelles souffrances que seule la confiance en Dieu pouvait adoucir. Un de ses fils actuellement séminariste à Baltimore (États-

Unis), nous a appris cette douloureuse nouvelle, en faisant recommander au sanctuaire de Notre-Dame de Chartres son vénéré père, qui tant de fois sollicita des prières en ce lieu béni pour lui et pour sa famille.

Le jeune abbé a fait suivre cette communication d'une lettre à lui adressée par son frère, missionnaire au Texas (Amérique) ; nous allons la reproduire, surtout à cause de quelques détails sur la pratique du Rosaire en cette région lointaine.

« Nous avons ici environ deux cent milles à franchir ; les routes n'existent pas ; l'on est souvent obligé de passer à travers les bois. Parfois l'on en sort les mains écorchés par les broussailles. Que d'épines physiques et morales ! Je me suis déjà perdu, errant à l'aventure, épuisé de fatigue et de froid, car s'il fait très chaud ici, le froid y est aussi très rigoureux.

Durant mon séjour à San-Antonio, j'ai eu mon évêque pour servant de messe. Il remplissait à mon égard les mêmes fonctions dont je m'acquittais vis-à-vis de lui... J'ai chanté mes trois messes, le jour de Noël, dans une chapelle située à une quinzaine de milles du centre de notre mission. J'y fus accueilli avec joie. Lorsque je sonnai l'*Angelus*, ce n'étaient de toutes parts que détonations d'artifice. Ces pauvres gens étaient si heureux d'avoir une messe de minuit ! Des larmes de joie perlèrent alors sur mes paupières. J'oubliais toute la fatigue. Bien peu manquèrent. Il en vint de plusieurs milles de distance. Le soir je chantai vêpres et récitai le *Rosaire*. Je restai dans cette mission jusqu'au dimanche à midi..... On vint alors me chercher à cheval pour réciter le Rosaire à quelque distance. Je partis comme l'éclair. Le cheval que je montais, conservait encore quelques restes de sauvagerie. Je n'eus pas besoin de l'éperonner. Il allait ventre à terre à travers bois. Je tins bon, car je vais très bien à cheval à présent. Je trouvai plus de cinquante personnes réunis pour réciter les prières du Rosaire. A peine arrivé, je vis des hommes armés de fusils. Je me demandais si on n'en voulait pas à ma vie. Mais tout en récitant le chapelet, je pus m'apercevoir que c'était dans un but pieux. Chaque dizaine était saluée par une détonation.....

Le peuple est fort ignorant, grâce au manque de prêtres. Le diocèse de San-Antonio est composé de mexicains. Hélas ! l'espace est grand, la moisson est abondante, mais peu de moissonneurs ! *Messis quidem multa, operarii autem pauci.....* »

LIG. DARCHE

prêtre, missionnaire apostolique

AVE MARIA PURISSIMA (Espagne)

Parmi les plus belles et les plus pittoresques coutumes de l'Espagne catholique est celle du chant traditionnel des *sérénos :*

« Tous ceux qui ont fait un voyage en Espagne ont rencontré les sérénos, ces hommes qui veillent la nuit dans les rues de chaque cité.

« Nulle part ils ne sont plus nombreux et mieux organisés qu'à Séville. Chaque soir, dès l'apparition de la première étoile, on les voit s'aligner militairement au pied de *l'ayuntamiento*, la lance au point et la lanterne allumée, pour se disperser ensuite dans toutes les directions. Ils n'annoncent pas seulement l'heure et le temps qu'il fait, ils le chantent, et souvent d'une voix très harmonieuse. Les sérénos sont d'honnêtes gardiens ayant chacun la surveillance d'un quartier, protégeant les passants attardés, qu'ils remettent au besoin dans leur route, ou qu'ils accompagnent jusqu'à leur porte, dont on leur confie souvent la clef.

« Rien, comme on le voit, n'est plus utile et surtout plus inoffensif que cette petite milice, moitié sergents de ville, moitié concierges ! Mais les sérénos, depuis des siècles, commençaient leur chant par cette pieuse invocation : *Ave, Maria purissima.* Et cette prière murmurée par ces voix graves et sonores au milieu du silence des nuits, avait quelque chose de religieux et de poétique qui plaisait aux âmes pieuses. Elle rassurait les femmes et les enfants, qui se croyaient plus en sûreté quand ces hommes eux-mêmes s'étaient mis sous la protection de la sainte patronne de l'Espagne. Elle faisait surtout la consolation des pauvres malades, et de ceux qui les veillent, en implorant à chaque heure avec eux le secours de Dieu. »

La Révolution de 1868 supprima, avec une brutalité imbécile, l'invocation pieuse qui fut rétablie à la fin de mai 1874.

Une dame, connue dans les lettres sous le nom de Fernan Caballero, à qui cette page est empruntée, écrivait alors :

« Vous ne sauriez croire l'émotion et l'allégresse que l'on éprouva, lorsqu'on entendit la sainte salutation *Ave, Maria purissima !* Un grand nombre de personnes sortirent sur le seuil de leurs maisons pour féliciter les sérénos. On les embrassait, on leur donnait de l'argent, des cigares, du vin. Ce fut un enthousiasme universel. Si on avait su cela d'avance, les cloches de la Giralda, celles des paroisses et des couvents eussent été mises en branle au premier *Ave*, et la plupart des maisons se fussent illuminées. »

ŒUVRE DES TABERNACLES

But. — Beaucoup d'églises du diocèse de Chartres ne trouvent plus aujourd'hui les ressources nécessaires pour suffire à leurs modestes dépenses.

L'Œuvre des Tabernacles, qui a pour but le culte intérieur et extérieur de la divine Eucharistie, secourt, depuis 1860, cet auguste dénûment et entretient la décence autour du Dieu de nos autels. A l'exemple des Mages, elle porte ses présents à l'Enfant de la crèche dans l'étable de Bethléem : elle fournit des vases sacrés, des ornements sacerdotaux et des linges convenables pour la célébration de la Sainte Messe.

Organisation. — La beauté de la maison du Seigneur est un désir, un besoin des âmes pieuses. L'Œuvre des Tabernacles est donc certaine de recueillir leur sympathique concours. Leurs offrandes diverses lui permettent de remplir sa mission. Les unes lui donnent une cotisation de 3 francs, ou du linge et de la soie ; les autres se font pour elle ouvrières ou quêteuses, lui prodiguent leur temps et leur industrie.

Mme de Possesse, à Dangeau, a été nommée par Monseigneur Présidente de l'Œuvre dans son diocèse : Mlle Peluche, à Chartres ; Mme la Marquise d'Alvimare, à Dreux ; Mme Renard, à Châteaudun ; Mme la Vicomtesse de la Tullaye, à Nogent-le-Rotrou, sont les Vice-Présidentes de nos arrrondissements. Avec un zèle au dessus de tout éloge, ces dames sollicitent les aumônes et organisent le travail.

Exposition. — Une exposition publique invite chaque année ceux qui aiment nos sanctuaires, à contempler les objets dont les fabriques pauvres sont gratifiées.

La prochaine exposition s'ouvrira à l'Évêché le samedi 27 mars.

Aussi nous prions d'adresser sans retard à Mlle Peluche ou à M. l'abbé Provost, à Chartres, tout ce qui est destiné aux églises.

Avantages. — Les paroisses pauvres, en reconnaissance des dons qu'elles reçoivent, font célébrer plus de 75 messes par an pour leurs bienfaiteurs vivants et défunts.

Cinq indulgences plénières ont été accordées aux associés par Notre Saint Père le Pape Pie IX.

Tout acte de piété et tout travail fait en faveur de l'Œuvre, avec un cœur contrit, leur mérite chaque fois 300 jours d'indulgence.

Les personnes qui veulent obtenir une grâce particulière, le succès d'une entreprise, la conversion d'un parent, la délivrance d'une âme du purgatoire peuvent ainsi, par une aumône relativement légère, s'assurer le fruit de nombreux sacrifices, et l'appui d'inestimables privilèges.

L'abbé Provost,

Directeur de l'Œuvre des Tabernacles.

FAITS RELIGIEUX

— A l'anniversaire de la mort de Pie IX, il y a eu Chapelle papale, dans la Sixtine, pour le service funèbre.

S. Em. le cardinal Sacconi, évêque d'Ostie et Velletri, doyen du Sacré-Collège, a célébré la mense solennelle de *requiem*. N. T. S. P. Léon XIII a donné l'absoute. Les EEmes cardinaux présents *in Curia* y assistaient en chapes violettes fourrées d'hermine et en rochet. On y remarquait aussi les ambassadeurs et les ministres du Corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège, plusieurs membres de l'aristocratie romaine, ainsi qu'un grand nombre de personnages ecclésiastiques et la plupart des étrangers de distinction qui se trouvent en ce moment à Rome.

Un autre service funèbre a été célébré le surlendemain dans la basilique Latérane.

— L'anniversaire de la première apparition de Marie à la Grotte de Lourdes a été solennisé dans plusieurs églises de Rome, et plus particulièrement à Sainte-Marie-des-Vierges où les fidèles se sont préparés à la fête par les exercices d'une neuvaine.

— La Commission promotrice des fêtes du jubilé sacerdotal de S. S. Léon XIII, ouvre un concours pour un projet d'autel qu'elle désire faire exécuter et offrir à Sa Sainteté à l'occasion de l'heureux anniversaire de son jubilé sacerdotal le 31 décembre 1887 (S'adresser pour renseignements au Commandeur Acquaderni, 94, via Mazzini, à Bologne, Italie ; ou à M. le Vicomte de Damas, Paris, 107, rue de l'Université). Pour solenniser ces Noces d'or, les catholiques sont invités à offrir à leur Pasteur suprême un don, produit de leur art ou de leur industrie. Ces dons figureront à l'*Exposition Vaticane*. Une nouvelle revue mensuelle vient de paraître sous ce titre : *Jubilé sacerdotal de S. S. Léon XIII*. Paris, 107, rue de l'Université. Prix de l'abonnement : 5 fr.

Tonkin. — L'abbé de Bonde, aumônier du corps expéditionnaire du Tonkin, vient d'y mourir victime de dévouement.

C'était un prêtre d'une grande piété et d'une rare distinction. Né au sein du protestantisme, il fut une conquête vraiment surnaturelle de la Médaille miraculeuse, et, à peine catholique, il voulut être prêtre pour consacrer à Dieu sa vie dans un plus complet dévouement Au début de l'expédition du Tonkin, quoique âgé de cinquante-six ans, il avait demandé et obtenu la périlleuse mission d'aumônier « Il me reste peu de jours à vivre, disait-il, je veux les employer utilement pour le bon Dieu et pour la France. »

Autriche. — Le service divin qui, sur l'ordre du cardinal Ganglbauer, a été célébré le jour de l'Immaculée-Conception, dans la cathédrale Saint-Etienne, à Vienne (Autriche), en expiation de l'outrage fait à la Sainte Vierge et à la religion par l'exposition des tableaux du peintre russe Véreschagine, a réuni plus de six mille personnes de toutes les classes de la société. On remarquait parmi les assistants S. A. I. l'archiduchesse Marie-Immaculée, avec ses fils les archiducs François et Albert-Salvator.

— S. M. l'empereur d'Autriche a ordonné qu'on place dans la bibliothèque de la famille impériale le texte de l'Encyclique *Immortale Dei*. Cet acte honore le noble Souverain. C'est un bel exemple. Cet

immortel document du Pontife ne s'adresse-t-il pas, dans la hauteur de ses pensées, aux parties supérieures du monde, à ceux qui ont la mission de régir les hommes ? L'Encyclique *Immortale Dei* doit remplacer, dans les bibliothèques comme dans la vie publique, le *Contrat social* de Rousseau.

Le Tessin. — Après trente années de vexations, de spoliations et de persécution, l'Eglise du Tessin (en Suisse) vient enfin d'entrer dans une ère de paix et de liberté. — Le gouvernement cantonal, grâce au zèle de Mgr Lachat, vient en effet d'abolir la loi schismatique et antichrétienne qui asservissait honteusement à l'Etat l'Eglise de ce canton.

Angleterre. — On fait actuellement, disent les *Missions catholiques*, des instances à Rome pour obtenir l'introduction de la cause de canonisation de deux cent soixante-dix-sept serviteurs de Dieu, qui vécurent saintement ou moururent héroïquement en Angleterre, aux seizième et dix-septième siècles.

Sur ce nombre, on compte 149 prêtres séculiers, 18 Jésuites, 12 Franciscains, 7 Bénédictins ; les autres sont des laïques.

Pérou. — A la suite de l'Encyclique du 29 avril 1884 contre la franc-maçonnerie, le président de la Bolivie (Haut-Pérou) a pris des mesures pour que l'armée soit préservée de l'invasion de la secte. Une belle manifestation a eu lieu dans la ville de La Pace, pour féliciter le chef du gouvernement.

Paris. — Les Em. cardinaux de France, Mgr Guibert, archevêque de Paris, Mgr Caverot, archevêque de Lyon, et Mgr Desprez, archevêque de Toulouse, ont adressé au président de la République une protestation collective contre la déclaration ministérielle lue dernièrement aux Chambres et « qui faisait peser sur le clergé des accusations de la plus haute gravité. »

— Des paroles prononcées au Sénat par M. Goblet contre la dévotion à N.-D. de Lourdes et à N.-D. de la Salette ont vivement affligé les catholiques. Une belle lettre de Mgr l'évêque de Grenoble est bientôt venue venger la foi des serviteurs de Marie.

— Le Sénat a voté l'affichage dans toutes les communes de France du discours prononcé par le ministre des cultes en réponse à l'honorable M. Chesnelong. Ce discours est une véritable déclaration de guerre au catholicisme. Nous ne croyons pas que jusqu'ici aucun membre d'aucun gouvernement — à moins qu'on ne remonte aux plus mauvais jours de la Convention ou du Directoire — ait osé traiter de superstitions les enseignements de l'Eglise. C'est pourtant ce que le ministre de l'Instruction publique n'a pas craint de dire en pleine tribune, et ce qui lui a attiré une réprimande indignée de M. Buffet.

(*Semaine du Berry*).

— L'assemblée générale de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers s'est ouverte dans l'église de St-Germain-des-Prés, à Paris, Mgr Richard officiait ; le R. P. Alet a donné une instruction sur les fruits de la piété... Les discours ou rapports de M. de La Bouillerie, de M. de Mun, et d'autres orateurs pendant les séances ont été fort remarqués. Les corporations ouvrières se réorganisent en plusieurs villes.

— Nous recommandons aux prières Mgr de Langalerie, archevêque d'Auch, décédé subitement dans la nuit du 14. Pendant son épiscopat de Belley, Mgr de Langalerie fit plusieurs fois le pèlerinage de N.-D. de Chartres ; il y fit même une des instructions du mois de Marie.

Les Lycéennes. — Nous lisons dans le *Bulletin religieux* de Versailles : « Le lycée de filles de Rouen a été inauguré par M. Goblet, M. le Ministre a prononcé une allocution dans laquelle nous remarquons ce passage :

« Quel sujet d'émulation ! il ne faut pas se le dissimuler, c'est une véritable révolution qui s'accomplit, dont on ne saurait calculer la portée. Quelles conséquences ne peuvent pas découler, avec le temps, de cette égalité d'éducation qui, tout en tenant compte de la différence de sexes et du rôle particulier de la femme, tout en dirigeant ses études et son instruction vers un but différent de celui de l'homme, doit cependant la rendre capable d'agir par elle-même et de se faire au besoin sa place dans la bataille de la vie, et en développant, à côté de sa délicatesse et de sa sensibilité naturelles, le jugement et la raison, qui semblaient jusqu'ici le privilège de l'homme, et qu'on daignait à peine lui reconnaître, l'arrache aux tentations de l'ignorance et de la faiblesse, AU DANGER DE CERTAINES INFLUENCES, et relève sa valeur morale avec sa dignité. »

Que de choses il y aurait à relever dans ces paroles !... Contentons-nous de dire avec le grand évêque d'Orléans : « Vos lycéennes arriveront plus tôt à la *licence* que vos lycéens ; » — avec un inspecteur de l'Université : « Nous avons déjà 5,500 jeunes filles brevetées qui demandent des places, et nous n'avons que 360 postes à offrir. Que de déclassées nos lycées vont faire ! » — et avec Chrysale de Molière :

Il n'est pas bien honnête, et pour beaucoup de causes,
Qu'une femme étudie et sache tant de choses.
Former aux bonnes mœurs l'esprit de ses enfants,
Faire aller son ménage, avoir l'œil sur ses gens,
Et régler la dépense avec économie,
Doit être son étude et sa philosophie.........»

Le Comité Général de Souscription pour la Défense de la Liberté Religieuse (35, rue de Grenelle et avenue d'Antin, 22), vient de faire un nouvel appel à la charité catholique. On nous prie de publier sa circulaire datée du 1er février 1886 :

« Les dernières élections ont montré que la France réprouvait la guerre faite à la *Liberté Religieuse* et à l'*Enseignement Chrétien*. Mais loin de comprendre ces avertissements le Gouvernement paraît au contraire disposé à s'engager de plus en plus dans la voie de la persécution.

1° Le *Concordat*, qui a garanti pendant près d'un siècle la sécurité des consciences, n'est maintenu que comme une arme provisoire de combat et d'oppression, dont il faut préparer l'abandon. Le budget des Cultes reçoit chaque année de nouvelles atteintes, et le traitement des Curés et des Vicaires est supprimé contrairement à toute justice dans un grand nombre de paroisses. Le service militaire menace le prêtre et le séminariste.

2° Les religieux expulsés de leur couvent que nous continuons à assister dans la mesure de nos ressources et auxquels nous assurons l'appui de Jurisconsultes éminents, vivent dans un état de dispersion très onéreux et sont obligés d'entretenir leurs novices à l'étranger.

Non seulement d'odieuses lois fiscales frappent durement les biens de toutes les Congrégations et des pauvres qu'elles secourent avec tant de dévouement ; mais on annonce contre elles de nouvelles rigueurs et de nouvelles entraves.

3° A la loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement laïque et obligatoire s'ajoutent des projets de loi qui complètent l'asservissement de l'instruction. Il devient chaque jour plus difficile et plus nécessaire de multiplier les écoles libres, auxquelles nous n'accordons que de trop faibles subsides.

4° Enfin la mauvaise presse poursuit son travail de calomnie et de démoralisation avec l'appui du pouvoir. Nous continuons à lutter contre elle en secondant de toutes nos forces le colportage et la diffusion de la bonne presse, en envoyant une correspondance hebdomadaire aux journaux de province et en multipliant les conférences populaires tant à Paris que dans les Départements.

Mais pour toutes ces œuvres nos ressources sont loin d'être proportionnées au bien qui pourrait être fait. Nous aimons à penser que votre générosité grandira avec le péril, et que vous nous mettrez à même de travailler comme les années précédentes à la défense de la Foi et au salut de la Patrie. »

Suivent les signatures des Membres du Comité : de La Rochefoucauld, duc de Bisaccia, député, *président.* — Baron de Mackau, député, *secrétaire.* — Anisson Duperron, ancien député, Aubry, banquier, Bartholoni, conseiller municipal, Vicomte de Bélizal, député, Chesnelong, sénateur, Depeyre, ancien ministre, du Douët, ancien député, Amédée Dufaure, conseiller municipal, Ernoul, ancien ministre, Keller, député, Kolb Bernard, sénateur, Comte Lanjuinais, député, Comte Albert de Mun, député, Abel Rainbeaux, Ferdinand Riant, conseiller municipal, Baron de Ravignan, sénateur, de Soland, député, *membres du Comité.*

Les souscriptions sont reçues au compte de Mr Ferdinand Riant, 35, rue de Grenelle et avenue d'Antin, 22.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Deux cœurs, dont un donné par un officier.

Lampes. — 93 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Février, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 75 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 280.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 98.

Nombre de visites faites aux clochers : 78.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Février ont été consacrés 41 enfants, dont 18 de diocèses étrangers.

— Le mois de Saint Joseph est célébré solennellement dans beaucoup d'églises et de chapelles. Les exercices de cette dévotion sont devenus très populaires depuis quelques années. Ils ne pouvaient être oubliés dans l'église de N.-D. de Chartres. Plusieurs messes y sont dites chaque jour à l'autel du Saint Epoux de Marie ; et, le mercredi, une instruction est donnée après l'évangile.

— La station du Carême sera prêchée à la cathédrale de Chartres par le R. P. Pierre Baptiste, religieux franciscain.

— Le dimanche, 7 février, le R. P. de Baecque, de l'ordre de Saint-Dominique, a prêché deux fois à la cathédrale sur le Rosaire. Son langage convaincu et sympathique ne pouvait qu'édifier les pieux fidèles et les encourager de nouveau à une sainte pratique entrée depuis longtemps dans leurs habitudes.

— Le dimanche, 14, c'était la fête annuelle de la Confrérie de N.-D. de Chartres, instituée sous le titre du Sacré-Cœur de Marie, et répandue non seulement dans le diocèse de Chartres, mais dans la plupart des diocèses de France et à l'étranger. Au premier tome de son histoire du cardinal Pie, si bien accueillie partout, Mgr Baunard signale avec quelques détails cette confrérie réorganisée en 1827, par M. l'abbé Lecomte et florissante avec les prédications de ce vénérable curé ou de son vicaire le futur évêque de Poitiers, enfin admirablement propagée depuis 1855, grande date pour le Pèlerinage Chartrain. Cette année, la fête a eu son éclat accoutumé aux offices de la paroisse. Après la procession du soir, M. l'abbé Pichot, vicaire de la cathédrale, a prêché la nombreuse assistance. Parlant des neuf lampes qui brûlent au sanctuaire de la Madone du Pilier, le prédicateur les a montrées comme symboles des neuf chœurs des anges qui entourent Marie au ciel, et aussi des différentes catégories de fidèles associés à sa confrérie, avec le devoir d'imiter les anges selon leur vocation et leur position sociale.

Le lendemain, un service a été chanté pour les associés défunts.

— Le dimanche 21, sermon de charité, en faveur de l'Œuvre des pauvres malades. Prédicateur : M. Foucault, chanoine de N.-D. de Lorette, curé de N.-D. de Nogent-le-Rotrou. Il faut demander à Dieu la guérison du corps ; il faut demander à Dieu la guérison de l'âme plus que celle du corps : tel a été le sujet de cet intéressant discours.

— La fête de l'Adoration, en l'église Saint-Pierre, a été l'occasion d'offices très solennels. Assistance nombreuse aux messes, à la cérémonie de l'amende honorable, et surtout à celle du soir présidée par Monseigneur. Avant le salut du Saint-Sacrement, sermon sur le culte eucharistique. Le prédicateur, M. l'abbé Pichot, a éloquemment exposé l'historique et les principales manifestations de ce culte où tout procède de l'amour divin. — La fête prochaine de l'Adoration est fixée au 25 mars, dans l'église de Saint-Aignan.

— Monseigneur l'Évêque de Chartres a pris pour sujet de sa lettre pastorale à l'occasion du Carême, le Jubilé universel annoncé par l'Encyclique publiée en tête du présent numéro. Sa Grandeur

fait ressortir aux yeux de ses diocésains l'utilité de cette mesure, les avantages particuliers de ce Jubilé.

« Vous le voyez, dit Monseigneur de Chartres, le Souverain Pontife ne néglige aucune occasion pour ramener dans les familles qui l'ont perdu, et réveiller dans celles qui l'auraient négligé, l'esprit de foi, de pénitence et de prière. Cet acte auquel Il vous convie porte en lui-même, si vous y répondez, la régénération et le salut de notre siècle. Touché des maux qui affligent l'Église, désireux d'adoucir tant d'amertumes et de conjurer tant de périls, Léon XIII a regardé le ciel, siège de toutes ses espérances, pour en faire descendre la ressource des grandes épreuves. Il s'est rappelé que dans d'autres siècles, en des temps aussi désespérés, les Chrétiens, répondant à la voix des Papes, jetèrent au Dieu qui aime à pardonner, un cri de repentir et en obtinrent une protection signalée.

C'est ce souvenir qui a inspiré au Souverain Pontife la pensée d'ouvrir un nouveau Jubilé où les Chrétiens se retrempent dans la foi et l'espérance par la prière, dans la pénitence par le jeûne, et dans la charité par l'aumône; car pour nous sauver, il faut que l'esprit chrétien, perdu ou altéré, s'infiltre, comme un nouveau sang, dans les familles et par elles dans la société; il faut qu'il retrouve sa place au foyer domestique, pour qu'il reparaisse à la tête des cités, et c'est par la pratique des vertus de foi, de charité et de pénitence qu'il reprendra sa marche et son influence dans la vie des individus et des États. Ne sentons-nous pas que notre société, si elle ne veut pas périr, a besoin d'une restauration du règne de J.-C. dans les consciences et les institutions ? Ne voyons-nous pas l'Église attaquée de toutes parts, tant d'âmes, marquées pourtant du sang de J.-C., obscurcies par l'erreur, entraînées par les plaisirs, plongées dans l'abîme du vice ? Aussi, opposant le vrai remède au mal, le Saint-Père nous recommande de nouveau la prière qui sauve et la pénitence qui purifie, dans ces deux formes si efficaces du Tiers-ordre de Saint François et du Saint Rosaire.

Profitez donc, N. T. Ch. F., de l'occasion qui vous est offerte de vous sauver et d'aider à sauver la société. Venez tous, à la voix du Père commun des fidèles, adresser au Ciel vos ardentes supplications... »

— Le rapport annuel sur l'Œuvre des Pauvres malades dans la paroisse de la Cathédrale, nous apprend que les Dames de l'Œuvre ont visité, en 1885, 566 malades, dont 22 ont été préparés par leurs soins à une mort chrétienne. Huit zélatrices ont elles-mêmes rendu leur âme à Dieu qui voulait leur faire recueillir le fruit de leurs charités. Ce sont : Mmes Dolmont, Paragot, Meunier, de Lozanne, Léonard, Maillard, Mauté, et Melle Baude.

— L'Œuvre dominicale a tenu sa réunion trimestrielle à la Crypte le 19 février. M. Piau, chanoine et supérieur du Grand-Séminaire nommé directeur de l'œuvre, en remplacement de M. Bourlier, après avoir fait, dans des termes bien sentis, l'éloge du regretté défunt, a démontré d'une manière convaincante l'importance de cette œuvre;

il a engagé les pieux associés à féconder ses efforts par leur prière et leur zèle pour la sanctification du jour du Seigneur.

— Un arrêté ministériel du 23 janvier 1886 a supprimé l'indemnité pour neuf vicariats du diocèse de Chartres. Ce sont les vicariats dont les noms suivent : Auneau, Janville, Armenonville-les-Gâtineaux, Lèves, Châtillon, Anet, La Ferté-Vidame, Nogent-le-Roi, Unverre.

— **Nécrologie.** — Nous recommandons aux pieux suffrages de nos lecteurs plusieurs prêtres défunts :

1° M. l'abbé Leproust (François), curé de Coulombs, mort dans sa paroisse le 14 février 1886. Il était né le 23 décembre 1807. Ordonné prêtre le 17 décembre 1831 et nommé curé d'Écublé le même jour, il fut transféré à la cure de Coulombs le 28 mars 1843. Le bon vieillard est décédé pieusement comme il avait vécu ; il laisse à ses paroissiens et à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'une grande régularité de vie sacerdotale et d'une grande bonté de cœur.

2° M. l'abbé de Cassan de Floyrac, chanoine honoraire de Chartres, ancien curé des Invalides, à Paris. Il était neveu de Monseigneur Clausel de Montals, notre ancien évêque ; comme son vénérable oncle, il avait la réputation d'un écrivain distingué ; les journaux de Paris ont rendu hommage à sa charité et à ses talents.

3° Deux anciens curés du diocèse de Chartres, qui nous donnaient de temps à autres de nouvelles preuves de leur attachement au sanctuaire de Notre-Dame : M. l'abbé Lhotellier, curé du Perray (Seine-et-Oise), mort subitement d'une rupture d'anévrisme, le 15 février, et M. l'abbé Morancé, aumônier militaire en 1870, mort curé de Rouillon (Sarthe), il y a environ trois semaines.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. J'ai l'honneur de vous adresser la somme de deux francs, en vous priant de vouloir bien dire une messe en l'honneur de la Très Sainte Vierge pour la remercier de la grande grâce obtenue par son intercession.

Le 23 décembre dernier je vous priais, Monsieur l'abbé, de vouloir bien mettre une lampe pendant 9 jours devant N.-D. du Pilier afin que cette bonne Mère jette un regard de miséricorde sur un pauvre malade pour lequel on sollicitait le retour vers le Bon Dieu.

La Sainte Vierge a exaucé vos prières et les nôtres.

Sa pieuse fille m'écrit que son cher malade a rendu hier le dernier soupir, après avoir reçu (en pleine connaissance) les derniers sacrements.

Admirons la bonté infinie du Cœur adorable de notre Divin Sauveur qui, d'un regard, ramène au bercail cette pauvre âme éloignée

de Lui pendant une vie de soixante-quatorze années ! Le Bon Dieu a vouln récompenser le dévouement filial de sa pieuse enfant en lui accordant, pour la consoler, cette grande grâce sollicitée depuis longtemps. (L. B. de B., dioc. de Chartres.)

2. Je vous envoie un mandat de..... en vous priant d'acquitter une messe d'action de grâces. Je ne doute pas que ce soit N.-D. de Chartres qui nous ait obtenu la guérison d'un de mes enfants. Nous demandons la continuation de cette protection maternelle.

(V. P., à Paris).

3. J'avais fait une promesse à N.-D. de Chartres en cas de succès dans mes examens. Je viens la remplir avec bonheur. Veuillez m'inscrire parmi les associés de sa confrérie.

(F. C., professeur à Evreux).

4. Le jeune homme que j'avais fait recommander au sanctuaire de N.-D. de Chartres, et que les médecins déclaraient dans un état désespéré, est entièrement guéri. Nos remerciements à la Très Sainte Vierge ! (S. F. à V., dioc. d'Evreux).

5. J'avais promis à N.-D. de Chartres l'expression publique de ma reconnaissance. Cette Bonne Mère qu'on n'invoque jamais en vain m'a montré sa protection bien visible en des circonstances fort graves. (A. B., du dioc. du Mans).

6. J'ai l'honneur de vous demander une lampe pendant neuf jours, en reconnaissance de plusieurs faveurs obtenues par une protection évidente de N.-D. C'est aussi en souvenir des brillantes illuminations qui ont lieu à Lyon, ma ville natale, et qui se renouvelleront demain, 8 décembre, que je désire faire brûler une humble lampe devant l'autel de la Vierge-Immaculée.

(M. M. à B., dioc. de Chartres.)

7. Une messe d'action de grâces à N.-D. de Sous-Terre, s'il vous plaît. Les prières ont attiré les bénédictions d'en-Haut sur la mère et l'enfant. Veuillez inscrire le nouveau-né sur le registre des enfants voués à Notre-Dame de Chartres. (F. B. à D., dioc. de Versailles).

8. Demandez qu'on remercie avec nous N.-D. de Chartres de la nouvelle grâce qu'Elle vient d'obtenir à mon fils ; le brillant examen qu'il a passé peut assurer son avenir.

(M. de B. aux L., dioc. d'Amiens).

9. Nous demandons une neuvaine à N.-D. de Chartres, en reconnaissance d'une guérison obtenue par son intercession.

(L. M. de.....).

10. Il y a trois jours, je vous demandais de bien vouloir faire une neuvaine pour un malade : hier, ce malade s'est confessé et a reçu l'Extrême-Onction dans de très bonnes dispositions, il est mort

le jour même à 10 heures. La reconnaissance me fait un devoir de vous demander de finir la neuvaine en actions de grâces. Gloire à Dieu et à Notre-Dame de Chartres! (F., vic. de D., dioc. de Séez).

— Une personne qui nous a adressé plusieurs demandes de neuvaines et autres recommandations pour le pèlerinage, nous a prié de lui accuser ici réception de sa lettre et de son mandat. Nous nous conformons à son désir, quoiqu'il ne soit pas dans nos habitudes de répondre ainsi par *la Voix* à des communications anonymes, si bienveillantes qu'elles soient.

BIBLIOGRAPHIE

— **Manuel du Jubilé 1886**, à l'usage des paroisses, communautés, pensions, collèges et personnes pieuses, par M. l'abbé E. Donizeau, aumônier à Poitiers. (Prix : 80 cent.). H. Oudin, libraire-éditeur, 4, rue de l'Eperon, Poitiers, — ou 17, rue Bonaparte, Paris.

Ce petit livre, destiné à plaire par la forme comme par le fond, contient l'encyclique, des explications, des prières et des cantiques.

— **Jubilé extraordinaire 1886.** — Petit manuel du fidèle, indiquant les conditions, pratiques et prières, pour gagner l'indulgence. (Prix : 15 cent.). Paris, Sarlit et Cie, 19, rue de Tournon.

— **Bibliothèque Homilétique universelle**, par l'abbé Z. Jourdain, aumônier du Bon-Pasteur d'Amiens, publiée avec l'approbation de plusieurs archevêques et évêques. 8 beaux volumes in-octavo, de plus de 600 pages. Prix pour les seuls souscripteurs, 4 fr. 50 le volume. Après la souscription close, 7 fr. (On souscrit chez G. Langlois, libraire-éditeur, Place St-Firmin, 23, Amiens).

Ce précieux Ouvrage, fruit de longues études, contient pour chaque Dimanche et Fête de Notre-Seigneur : Le texte de l'Evangile, la paraphrase de Carrières, la Chaîne d'or, un supplément à la Chaîne, divers commentaires et analyses empruntés aux auteurs les plus autorisés et traduits en français ; des Questions théologiques tirées de saint Thomas et de Torquemada, les résumés analytiques de *tous les Sermons et Homélies* des Pères grecs et latins, depuis Origène jusqu'à saint Bernard, sur le même Evangile, de tous les grands Docteurs et grands Saints du moyen-âge, saint Thomas, saint Bonaventure, B. Albert-le-Grand, saint Antoine de Padoue, etc., enfin d'un grand nombre de pieux et savants auteurs des quatorzième, quinzième et seizième siècles, tels que Gerson, Tauler, Denis le Chartreux, Lansperge, Albert de Padoue, Louis de Grenade, Salmeron, Diez, Matthias Faber, etc. Les textes seuls de l'Evangile et de la Chaîne d'or sont en latin, le reste en français.

— **Nouveaux chants sacrés.** — 134 motets avec accompagnement d'orgue, par le R. P. Zugmeyer, S. J. — Se vendent par numéros séparés ou par séries. Les 134 motets réunis : 20 fr. net — Paris, chez L. Remy, libraire, rue de Vaugirard, 25. — Plusieurs grands journaux de Paris ont salué avec chaleur l'apparition des **Nouveaux chants sacrés.** La *Semaine religieuse de Sens* en a fait un bel éloge.

— **Prêtre et Citoyen.** — Réponse à MM. de Freycinet, Goblet et *tutti quanti*, par l'abbé Achille Meuley, vicaire à N.-D. de Lorette de Paris (Prix : 50 cent.). Paris, Gaume et Cie, éditeurs, rue de l'Abbaye, 3.

— **Vie de Saint Joseph** par **Dom Bosco avec une neuvaine préparatoire à la fête du Saint.** — Le nom de son auteur suffit pour faire l'éloge de ce petit livre dont le prix si peu élevé, rend la propagande facile et peu onéreuse. — In-32 de 100 pages, 25 centimes, *franco*, 30 centimes. — Se trouve à la librairie du patronage St-Pierre, Place d'Armes, 1, Nice.

— **Conseils et encouragements à l'âme pieuse**, par l'abbé Frassinetti, 11e édition, avec approbation de l'évêque de Fréjus et de Toulon. Excellent livre à répandre; in-32 de 272 pages. — La librairie du patronage St-Pierre, Place d'Armes, 1, Nice.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTIÈME ANNÉE

4e NUMÉRO — LA VOIX — AVRIL 1886

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LE CULTE DE SAINT-JOSEPH
EN L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Dans la cathédrale de Chartres, reviennent souvent et plus nombreuses qu'en mainte autre église les fêtes qui nous parlent des gloires et des bienfaits de Marie; les charmes qu'y trouve la dévotion chartraine n'iront jamais jusqu'à la satiété : *De Mariâ nunquàm satis.* Cette attraction puissante, exercée sur les âmes par le culte de Notre-Dame, ne suffirait-elle pas pour accroître le mouvement populaire remarqué autour des images de Saint Joseph ? L'amour de la Sainte Vierge n'a-t-il pas pour conséquence l'amour de son chaste Epoux ? Ainsi le comprennent de plus en plus les chrétiens.

C'est surtout à la Crypte que nous constatons cette affinité entre les deux cultes et les manifestations touchantes qu'elle provoque. Quel concours de prêtres et de fidèles allant de l'autel de Notre-Dame à celui du bienheureux Patriarche pour offrir ici et là les mêmes hommages et répéter les mêmes vœux ; et cela surtout du 1er mars au 1er avril !

Notre grande chapelle de St Joseph, bien enguirlandée et plus gracieuse que jamais avec ses lumières et ses parures de circonstance, attirait l'œil et le cœur, comme les captive ordinairement le sanctuaire *Virgini pariturœ.* Puis les messes, les instructions, les recommandations aux prières étaient multipliées. On vénérait la relique du saint, précieux mémorial de sa vie à Nazareth : une parcelle de son manteau.

Du reste il faut dire que, si les pieux exercices de mars en l'honneur du Père nourricier de Jésus datent seulement de

vingt-cinq ans dans la basilique chartraine, les marques de vénération pour son image y sont traditionnelles depuis un temps immémorial.

Une peinture murale du XIIe ou au plus tard du XIIIe siècle existe encore à la Crypte, représentant Saint Joseph à la naissance de l'Enfant divin. Dans l'un des superbes vitraux que nous a légués le XIIe siècle, au dessous de la grande rose du porche occidental, les visiteurs de la cathédrale peuvent admirer les scènes du voyage en Egypte et du retour d'Egypte ; le Chef de la sainte famille figure ainsi, dans un grand nombre de peintures ou de sculptures, à côté de la Vierge immaculée. Nous avons compté près de quarante de ces représentations, appartenant à différentes époques. Les imagiers du moyen-âge, comme les artistes modernes, mettaient leurs compositions en harmonie avec les désirs du peuple ; et ce peuple, fort instruit dans sa religion, aimait à unir dans ses observations, dans ses pensées, dans ses prières, Notre-Dame et son saint Epoux.

Rien d'étonnant que ce soit parmi ces enfants de Notre-Dame de Chartres que la divine Providence ait permis, il y a plus de quatre cents ans, un épanouissement nouveau du culte de St Joseph, dont la catholicité entière profita plus tard. Voici ce fait raconté par le pape Benoît XIV dans son traité des fêtes.

« Un chanoine de Chartres, mort au XVe siècle, demanda par son testament qu'au jour anniversaire de son décès, le chapitre fit une mémoire solennelle de St Joseph, sachant que les honneurs rendus à ce grand Saint tournent à la gloire de la Bienheureuse Vierge. Jean Gerson, docteur et chancelier de l'Université de Paris, connu pour sa dévotion particulière à St Joseph, proposa d'accomplir les intentions du chanoine défunt par l'institution de la fête des Fiançailles ou du Mariage de la Sainte Vierge avec St Joseph ; en même temps il en composa l'office. Cette fête ne paraît pas avoir été célébrée en dehors de l'église de Chartres ou des pays voisins. Au XVIe siècle, Paul III permit, par une concession spéciale aux Frères mineurs et aux Sœurs du même Ordre, de célébrer une fête sous le même titre. Pierre Dore, de l'Ordre des Frères prêcheurs, en composa l'office qui fut approuvé par le Souverain Pontife. Enfin Benoît XIII, par un indult du 22 août 1725, permit à toutes les églises des Etats ecclésiastiques et à quelques autres de réciter cet office sous le rit double-majeur, avec une mémoire spéciale de St Joseph. »

Puissent toujours ainsi, les dévots chartrains, se signaler par leurs exemples en tout ce qui peut plaire au cœur de Notre-Dame, leur auguste Patronne ! L'abbé GOUSSARD

ALLIANCE CATHOLIQUE

LE RAMEAU DU CRUCIFIX

Avez-vous remarqué ce rameau qui décore la croix rustique du chemin, et le crucifix des familles chrétiennes ? Vous êtes-vous demandé d'où vient cet emblème ? Avez-vous écouté son mystérieux langage ? C'est une histoire bien belle que la sienne. Permettez-moi de vous la raconter.

I. — La résurrection de Lazare avait rempli d'un saint émoi la ville de Jérusalem. Aussi lorsqu'on apprit l'arrivée du divin Maître à Béthanie, tous ceux qui avaient vu le miracle ou en avaient entendu le récit, accoururent chez Simon, l'hôte heureux du Sauveur. « *Ils étaient avides de contempler à côté de Jésus Lazare le ressuscité d'entre les morts* » (1).

Cet empressement de l'admiration et de la piété n'était que le prélude des manifestations populaires.

Le lendemain, le Sauveur se dirigeait vers la cité de David. A mi-chemin, au village de Bethphagé, il monte sur un ânon que ses disciples avaient couvert de leurs vêtements. Alors la foule des étrangers que la proximité de la Pâque avait attirée, se porte à sa rencontre, des palmes à la main et des salutations enthousiastes sur les lèvres. La route par où il devait passer est jonchée de vêtements et de feuillages ; « *et ceux qui marchaient devant lui, aussi bien que ceux qui le suivaient, criaient : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur; hosanna au plus haut des cieux !* (2) »

Les libérateurs des anciens jours avaient eu chez les Juifs de brillantes réceptions ; les trophées de la victoire et la présence des princes en rehaussaient l'éclat. Elles n'étaient cependant que la figure du triomphe du Christ. Les boiteux, les sourds et les aveugles guéris, les malades et les possédés délivrés de leurs souffrances, les morts arrachés de la tombe formaient au Roi de gloire un incomparable cortège, et posaient sur son front une auréole divine ; tandis que l'enfer frémissant excitait les complots des Pharisiens, tous les cœurs droits acclamaient le plus grand des prophètes et pressentaient le Rédempteur.

II. — Les chrétiens d'Orient solennisèrent les premiers le souvenir de cette prophétique ovation. Dans ce pays aux mœurs patriarchales, la cérémonie des Rameaux représentait la majestueuse simplicité de la scène évangélique. L'humble monture

(1) Saint Jean, XII, 9. — (2) Saint Marc, XI, 9 et 10.

sur laquelle Jésus était assis, portait le célébrant ; la route était parée de vêtements et de feuillages, et l'hosanna joyeux faisait retentir les airs.

Avant le Ve siècle, Rome adoptait cette coutume, et la faisait connaître à toutes les Eglises de l'Occident. En Angleterre, en Normandie et en Espagne, l'Eucharistie était portée en triomphe; *le Roi de Sion plein de douceur* s'avançait en personne, au milieu de la joie et des acclamations de la cité : la Fête-Dieu était en germe et n'attendait que le moment de s'épanouir. Ailleurs le livre des Saints Evangiles était choisi comme l'image du divin Maître, et recevait tous les honneurs. Au lieu désigné pour la station, le plus souvent à une croix hosannière, qu'un pupitre de pierre accompagnait ordinairement, le prêtre déposait le livre sacré, bénissait les rameaux, chantait l'entrée de Jésus à Jérusalem, et répétait avec les Juifs l'hosanna au fils de David.

Chaque peuple, chaque époque trouva des rites particuliers, parfois pleins de grandeur et de magnificence, pour exalter ce jour. L'histoire en a gardé le souvenir ; et les restaurateurs de la science liturgique en France, dom Guéranger (1) et l'abbé Pascal (2) les ont recueillis avec respect.

III. — Je désirais surtout rechercher et savoir comment l'antique cathédrale de Chartres célébrait autrefois la fête des Rameaux. Les étrangers gardaient le silence ; il me restait l'illustre enfant du diocèse de Chartres, le cardinal Pie, et les traditions séculaires de nos livres liturgiques les plus anciens.

« Les seigneurs chartrains, qui s'étaient croisés en grand nombre, dit l'évêque de Poitiers, avaient été frappés de la similitude topographique de Jérusalem et de Chartres. La vallée de Lèves fut trouvée répondre à celle de Josaphat, et ce fut le motif de la fondation du monastère de Sainte-Marie construit vers le nord auprès de Lèves, et appelé du nom de Josaphat. La montagne de Saint-Cheron sembla pouvoir être assimilée à celle des Oliviers. Et voilà pourquoi le jour des Rameaux, tout le clergé de la ville, présidé par l'évêque, faisait une procession générale à Saint-Cheron. C'était sur la hauteur devant l'église de ce monastère, qu'on chantait l'évangile : *Cum appropinquassent Jerosolymis et venissent Bethphage ad montem Oliveti*. Puis on descendait tant soit peu sur la colline et l'on arrivait : *ad eum qui dicitur Calvariæ locum*, c'est-à-dire à la croix du cimetière du Saint-Barthélemy, et c'était là qu'on faisait l'adoration solennelle. C'est ainsi que tout avait un sens dans les usages de nos pères. Saint-Cheron devenait pour eux comme le Betphagé et le mont Olivet de notre Jérusalem d'Occident » (3).

Nos vieilles rubriques précisent quelques détails. Outre les bannières, les croix et la châsse, on portait en ce jour le dragon, emblème du démon que nous devons combattre, et le saint

(1) Année liturgique. — (2) Dictionnaire de liturgie, édition Migne. — (3) Discours prononcé au jour de la consécration de l'église du Petit-Séminaire de Saint-Cheron.

Evangile, qui représentait le Sauveur. A l'église du monastère, pendant le chant de Tierce, lorsque les fleurs et les divers feuillages étaient bénits, le chevecier du chapitre distribuait les rameaux et l'abbé de Saint-Cheron le buis. On sortait ensuite pour se rendre au cimetière de Saint-Barthélemy. L'emplacement de ce champ funèbre, aujourd'hui traversé par la voie publique, en face de la nouvelle grille du cimetière actuel, s'incline doucement vers la vallée de l'Eure et s'expose aux regards de la cité. Dès le XIe siècle, d'après l'indication du moine Paul, de Saint-Père (1), une croix sanctifiait ce lieu. Les fidèles l'eurent depuis en grande vénération. C'est devant cette croix que l'évêque, les principaux dignitaires et la foule du peuple s'arrêtaient, tandis que le sous-chantre, les sous-diacres, les clercs et les enfants d'aube, passant au-delà, descendaient un peu vers la ville et prenaient leurs rangs accoutumés. Les enfants, placés au centre, commençaient aussitôt le : *Gloria laus et honor*, cette hymne sublime au Rédempteur. Les deux chœurs y répondaient alternativement et chantaient de même, en se prosternant tour à tour, l'antienne triomphale : *Occurrunt turbœ cum floribus et palmis*. Enfin, avant que l'on reprit le chemin de la ville, un discours chaleureux redisait à tous les bienfaits, les douleurs et les droits du divin Crucifié (2).

IV. — En consignant ces souvenirs du passé, il est doux de constater que le dimanche des Rameaux, malgré ses vicissitudes, garde encore un attrait irrésistible. Jamais la voix de nos cloches n'est plus persuasive : des populations indifférentes semblent retrouver en ce jour la foi et l'empressement de l'enfance.

C'est que le culte des morts est intimement lié dans nos contrées à la célébration de cette fête. Nos aïeux, nous ont légué cet usage, qu'eux-mêmes avaient puisé dans le récit évangélique. *Les nombreux assistants*, nous dit le texte sacré, *qui s'étaient trouvés auprès de Jésus lorsqu'il avait appelé Lazare du sépulcre et l'avait ressuscité, rendaient témoignage de sa puissance. Ce fut ce qui fit sortir tant de peuple au-devant de lui; ils avaient entendu dire qu'il avait fait ce prodige* (3). L'enthousiasme et les acclamations de la foule s'adressaient donc au vainqueur de la mort. A l'exemple de cette multitude, nos pères, au jour du triomphe, se souvenaient du miracle ; ils recommandaient leurs défunts au pouvoir du divin thaumaturge; ils louaient au milieu des tombes *celui qui est la résurrection et la vie* (4).

Voilà pourquoi naguère le cimetière était choisi pour but de la procession. Une exhortation pathétique ranimait la piété de tous; le célébrant et le clergé embrassaient la croix et déposaient aux pieds du Crucifix un fragment de leur rameau,

(1) Cartulaire de Saint-Père, vol. Ier, p. 21. — (2) Plusieurs manuscrits de la bibliothèque de la ville de Chartres; consulter n° 298. — (3) St Jean, XII, 17 et 18. — (4) St Jean, XI, 25.

tandis que les fidèles, agenouillés sur la terre qui recouvrait les ossements de leurs ancêtres, y plantaient une branche de buis.

Rome, dont nous suivons désormais le rit, ne nous oblige pas à ces actes de dévotion. Mais sa maternelle indulgence ne proscrit point sans doute des traditions si vénérées. Le peuple chrétien, souvent au prix de longs voyages, continue en cette fête de visiter ses morts, de prier sur leurs tombes et d'y laisser un rameau bénit. Cette muette invocation est l'équivalent des paroles adressees par Marthe au Sauveur : *Je sais qu'aujourd'hui même Dieu vous accordera pour ce mort tout ce que vous lui demanderez*. Et Jésus répond encore : *Il ressuscitera* (1).

V. — Le palmier, dont les rameaux sont en ce jour indiqués et désirés par la liturgie, est un arbre privilégié de l'Orient. Il a le tronc droit et élancé, de longues grappes de fleurs et de fruits, un aspect attrayant qui l'ont fait prendre par l'Ecriture comme le symbole de la victoire, le type de l'élégance et de la beauté (2). Son gracieux feuillage a ombragé le repos des patriarches, abrité le campement des enfants d'Israël près des fontaines d'Elim, protégé Débora rendant la justice à son peuple, formé les tentes des Hébreux à la fête des Tabernacles (3) et décoré le triomphe du Sauveur. Les chrétiens ont toujours eu pour lui une sorte de vénération.

Au X[e] siècle, les pèlerins qui avaient le bonheur de visiter la Judée, recherchaient avec une pieuse avidité ces insignes reliques dont ils ont enrichi l'Occident ; mais ils rapportaient toujours des palmes de Jéricho (4), comme un de leurs meilleurs souvenirs. Les Croisés suivirent cet exemple. Je n'en citerai qu'un trait emprunté à l'histoire de notre diocèse. Le sixième jour après son retour de Palestine, le comte du Perche, Rotrou, escorté de nobles vassaux, se rendit en l'église du monastère de Saint-Denis, fondé par ses ancêtres, et déposa sur l'autel, au milieu des marques de sa munificence, les palmes qu'il avait apportées de Jérusalem, *cum palmis, quas de Jerosolymis asportavit, super altare sancti Dionysii posuit* (5). Plusieurs de nos modernes pèlerins ont repris cet antique usage.

Pour se rendre aux désirs de l'Eglise et satisfaire leur piété (6), nos pères eussent été heureux de cueillir et de répandre en cette fête des Rameaux les feuillages bibliques du palmier. Notre rude climat ne le permettait point ; ils durent se contenter de buis, de houx, de laurier et de sapin. Mais pour égayer cette verdure trop sombre ils y mêlaient des fleurs qui firent donner à ce dimanche le beau nom de Pâques fleuries. Parfois même les mères eurent recours à de plus naïves industries. « Dans mon enfance, écrit Eugénie de Guérin (7), c'était un bouquet

(1) St Jean, XI, 22 et 23. — (2) II Mach., X, 7. — Cant. VII, 7. — Ps. XCI., 12. — (3) Ex. XV, 27. — Jud. IV, 5. — Lev. XXIII, 30. — (4) Dictionnaire des Pèlerinages édition Migne, introduction, passim et page 34. — (5) Cartulaire manuscrit de Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou, charte 10[e]. — (6) Durand de Mende, jour des Rameaux, XVII — (7) Journal et lettres.

chargé de gâteaux et de fruits que nous portions joyeusement à l'église. Qui avait le plus beau rameau était le plus heureux, et avait été le plus sage : charmant objet d'émulation pour les enfants qu'un arbrisseau couvert de doux manger, banquet flottant sous la verdure, donné par Jésus aux petits enfants qu'il aime, et pour lui avoir chanté à pareil jour Hosanna dans le temple ! Que la religion a des côtés gracieux ! Quelle est aimable au premier âge ! »

Rien de solennel comme les prières de l'Eglise pour la bénédiction des palmes ! En vertu de ces oraisons, au milieu des nuages de l'encens et des aspersions de l'eau sainte, ces humbles feuillages reçoivent une dignité surnaturelle, et deviennent de mystérieux intermédiaires entre la terre et le ciel. Dieu leur confie une mystérieuse mission ; il en fait les instruments de sa grâce ; il daigne s'en servir pour répandre sur nous ses bienfaits.

L'Eglise se hâte de nous apprendre elle-même à honorer ces rameaux salutaires. Elle veut, nous dit le cérémonial romain, que les palmes sanctifiées remplacent en ce jour dans la décoration de l'autel les fleurs qui en sont la parure ordinaire. En souvenir sans doute de ces palmes emblématiques que Dieu avait fait sculpter sur les murs et les portes du Temple de Salomon (1). Elle veut encore que la croix processionnelle soit ornée de cette verdure bénite. Elle veut enfin que les fidèles baisent avec respect le rameau donné par le prêtre, et le tiennent à la main pendant la procession commémorative et le chant de la Passion. Durant la procession, pour imiter les enfants des Hébreux qui glorifièrent par leurs palmes nombreuses la marche triomphale du Sauveur : durant la Passion, afin de condamner l'inconstance des Juifs, de réprouver les ignominies du Calvaire, et de proclamer dans la mort du Rédempteur la plus insigne des victoires.

VI. — La fête des Rameaux ne se termine pas avec l'office ; elle se prolonge par de pieuses coutumes. Image du triomphe de Jésus, elle participe à sa perpétuité; comme le règne du Christ, elle n'a pas de fin.

Au sortir de la messe, des couronnes de buis bénit, sont portées à toutes les croix de la paroisse. Fraîches encore et tout embaumées des parfums de l'encens, ou desséchées par le soleil et dépouillées par la bise, elles sont un souvenir d'adoration et d'amour. Elles redisent aux passants le *Gloria laus et honor*, la gloire et la louange dues au roi des rois, et demandent à tous un hommage pour le Rédempteur.

La destruction même de ces couronnes est pour nous un enseignement et une espérance. A l'approche du Carême, les rameaux sont détachés de la croix et brûlés avec respect. Leurs restes, pieusement recueillis, sont bénits le Mercredi des Cen-

(1) III Reg , VI, 6 et 29. — Ezech., XLI, 20.

dres; et le prêtre les répand en forme de croix sur le front des fidèles, tandis qu'il répète ce grave avertissement : « *Souviens-toi que tu es poussière, et que tu retourneras en poussière* (1) ». Le mondain sent alors un frisson d'épouvante agiter toute sa chair ; mais le chrétien n'est ni triste, ni effrayé : car la cendre du rameau triomphal garde toujours pour lui une sève d'immortalité.

VII. — La branche bénite n'est pas seulement un symbole; elle est encore une protection. C'est à ce titre qu'elle est emportée avec vénération par tous les assistants.

Le sang de l'Agneau, au temps de Moïse, écartait des Hébreux les coups de l'Ange Exterminateur ; le feuillage sanctifié par les prières de l'Eglise a reçu quelque chose de cette vertu surnaturelle : il répand autour de lui une mystérieuse immunité. « Qu'il vous plaise, Seigneur, a dit le prêtre, de bénir ces branches afin que celui qui les recevra ressente les effets de votre protection dans son âme et dans son corps, et qu'elles deviennent un remède pour notre salut et un gage assuré de votre grâce. » « Afin qu'en tout lieu où elles seront gardées, ceux qui y habitent reçoivent votre bénédiction, et que votre main protège et délivre de tous maux ceux qui ont été rachetés par votre Fils (2) ».

Chaque famille chrétienne se fait un devoir de conserver un rameau bénit dans sa demeure. Il ombrage ordinairement le crucifix qui veille sur le sommeil ou préside au foyer. Vous le verrez souvent dans nos hameaux formant une croix à la porte de la chaumière ; vous le rencontrerez même au milieu des vignes, des champs et des prairies, d'où il semble vous dire : *Posuerunt me custodem in vineis,* je suis le gardien (3).

Mais l'épreuve est nécessaire; pour aller au ciel il faut passer par la mort. Quand la souffrance ou l'agonie visite le chrétien, le rameau ne cesse pas de l'assister. Baigné d'eau sainte, il répand ses bénédictions avec le prêtre qui administre les sacrements, comme avec les fidèles qui viennent prier devant le lit funèbre. Il console et soutient ceux qui pleurent ; car auprès du cercueil il parle toujours de résurrection et d'espérance.

VIII. — Rome et Jérusalem sont deux villes saintes par excellence. Les détails mêmes de leur histoire ont pour nous un charme particulier. C'est à ce titre que je cite les deux traits suivants.

Un siècle avant les Croisades, sous le règne de Hakem, troisième des califes fatimites, la tyrannie la plus extravagante sévit contre les chrétiens de Jérusalem. Alors se passa un acte de cruauté qui a fourni au Tasse l'idée de son touchant épisode d'Olinde et de Sophonie (4). Un des ennemis les plus acharnés

(1) Missel romain, office de ce jour. — (2) Missel romain, office de ce jour, bénédiction des rameaux. — (3) Cant. des Cant. I, 5. — (4) Jérusalem délivrée, deuxième chant.

des fidèles, pour irriter la haine de leurs persécuteurs, jeta pendant la nuit un chien mort dans une des principales mosquées de la ville. Les premiers musulmans qui vinrent à la prière du matin furent saisis d'horreur à la vue de cette profanation. Bientôt des clameurs menaçantes retentissent dans les airs ; la foule s'assemble en tumulte ; on accuse les disciples du Christ ; on jure de laver dans leur sang l'outrage fait à Mahomet. Tous les fidèles allaient être immolés à la vengeance des sectateurs du Croissant ; déjà ils se préparaient à la mort, lorsqu'un jeune homme, dont la chronique n'a pas conservé le nom, se présente au milieu d'eux. « L'exemple du Sauveur, dit-il, nous apprend qu'un seul doit s'immoler au salut de tous. Promettez-moi de bénir chaque année ma mémoire, d'honorer ma famille, et j'irai, avec l'aide de Dieu, détourner la mort qui menace tous les fidèles. » Cela dict, ajoute dans son naïf langage le traducteur de Guillaume de Tyr (1) il n'y eut celuy de la compagnie qui ne receust ceste parolle à grand joye et plaisir, et qui volontiers ne luy accordast sa demande. Tellement qu'il fut entre eux résolu, que de là en avant le jour des Rameaux, en perpétuelle faveur et mémoire de luy, serait apportée une olive (un olivier) en la sainte cité, et solennellement conduicte en la procession, accoustumée d'être faicte en ceste journée en l'honneur de Jésus-Christ ».L'héroïque inconnu, heureux de cette promesse, parut devant les juges et sauva par sa mort tout le peuple chrétien.

Au temps de Sixte-Quint, gisait à moitié enterré auprès de la basilique de Saint-Pierre, un obélisque que l'empereur Caligula avait autrefois apporté d'Egypte. César avait envié aux Pharaons ces monuments gigantesques ; les barbares les avaient renversés. Les Papes, pour constater à jamais le triomphe du Christ, désiraient relever sur ses bases et consacrer à la religion ce monolithe, souvenir du paganisme et de l'orgueil. Mais l'entreprise avait paru jusque-là insurmontable ; elle ne l'était pas pour Sixte-Quint. Bientôt l'aiguille de granit, placée sur quatre lions de bronze doré, s'élevait vers les cieux comme un immense reliquaire, portant sur sa pointe une croix de bronze, où était renfermé un morceau de la vraie croix.

Pendant l'opération, nous dit l'historien (2), il était arrivé un incident qu'il n'est pas inutile de rapporter. La vie d'un millier d'ouvriers était exposée ; la moindre confusion pouvait avoir des conséquences épouvantables. Afin que l'architecte pût faire exécuter ses ordres sans être interrompu ni troublé, Sixte avait défendu sous peine de mort que personne ne fit entendre une seule parole. Dans un moment ou l'architecte, Dominique Fontana, observait le jeu des machines, sans s'apercevoir que les cabestans avaient pris feu, un génois, de la famille Bresca,

(1) Guillaume de Tyr, par Du Préau, liv. I, 5. — (2) Histoire du Pape Sixte-Quint, par J. Roy.

voyant que l'obélisque pouvait tomber à terre et écraser un grand nombre de travailleurs, eut le courage de crier : *Acqua alle corde*, de l'eau aux cordes ! Fontana vit le péril et s'empressa de faire mouiller les cordes. Cependant Bresca arrêté par les gardes et conduit devant le pape, redoutait les suites de sa désobéissance. Mais Sixte le remercia à haute voix et lui demanda ce qu'il désirait pour récompense. « Très Saint Père, répondit Bresca, accordez-nous, à moi et à mes descendants, le privilège de fournir le palais apostolique des palmes nécessaires pour la fête des Rameaux. » Le pape sourit ; et depuis cette époque la famille Bresca, de San-Remo, pays couvert de palmiers, envoie chaque année au Vatican les palmes destinées à cette solennité.

IX. — Quelques jours après cette pompeuse entrée à Jérusalem, Jésus était traîné au tribunal de Pilate et de là au Calvaire. La foule respectueuse était devenue une tourbe menaçante. Les épines, les verges, les clous et la croix succédaient aux palmes, les injures aux acclamations, la robe d'ignominie aux vêtements jetés sur la route : le *crucifigatur* remplaçait l'hosanna.

L'histoire a flétri cette multitude inconstante ; sans tenir compte d'une reconnaissance passagère, elle a surnommé ce peuple la nation déïcide.

Cependant notre conduite serait la sienne, si après avoir escorté Jésus, un rameau bénit à la main, nous allions comme elle, une semaine plus tard, insulter notre Dieu par notre indifférence et le crucifier par nos fautes.

Jérusalem c'est notre âme. Le Sauveur nous demande en grâce de lui en donner la possession : « *Je suis à la porte et je frappe, nous dit-il ; si quelqu'un entend ma voix et m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui, sto ad ostium et pulso ; si quis audierit vocem meam et aperuerit mihi januam, introibo ad illum* (1) ».

Les palmes sont le symbole de nos efforts contre le vice et de nos victoires sur le mal ; l'image de nos bonnes œuvres et de nos mérites.

Le plus beau dimanche des Rameaux, les véritables Pâques fleuries pour Jésus, c'est le repentir d'un pécheur et la soumission d'un cœur pur.

Il s'avance vers cette âme, et tout le réjouit et l'honore ; les souillures ont disparu et les vertus s'épanouissent, *scopis mundatam et ornatam* (2) ; l'adoration et la reconnaissance lui chantent des cantiques ; les puissances de cet être s'inclinent sur son passage ; il est maître, il est Dieu. Que peut-on comparer à ce triomphe de l'amour ? Les magnificences de la terre sont méprisables auprès de lui.

(1) Apocal. III, 20. — (2) St Luc, XI, 25.

Une seule ovation le surpasse ; c'est celle que le ciel et la terre feront au Christ à la fin des temps. Alors aussi les princes de l'enfer frémiront de rage ; mais leurs complots seront désormais impuissants. Les apôtres et les martyrs, les confesseurs et les vierges, *des palmes à la main* (1), marcheront à la suite de Jésus ; les anges et les saints acclameront leur libérateur ; les portes de la cité de David s'ouvriront devant le Roi de gloire, et un hosanna universel retentira pendant l'éternité.

L'abbé Provost

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

LA BONNE SŒUR ÉLISABETH BICHIER DES AGES (2)

(Suite).

Madame Bichier forcée, de quitter le château des Ages, s'était retirée avec Élisabeth dans une terre de famille appelée la Guinetière, située dans la paroisse de Béthines en Poitou. Mlle Bichier y exerça des œuvres de charité de tous genres, pendant les tristes jours où le culte catholique était encore banni de notre chère France ; et, quand, en 1802, les temples du Seigneur furent rouverts, par suite du *Concordat*, la pieuse demoiselle seconda puissamment les désirs de sa mère, et de son frère, revenu de l'exil, pour procurer à leur paroisse l'inestimable bienfait d'une mission.

Le Père Fournet, réinstallé dans sa cure de Maillé, prêta à M. Bétemps, le digne missionnaire chargé de l'évangélisation de Béthines, le secours de sa parole de feu et de son zèle tout apostolique. Leurs efforts réunis produisirent d'admirables résultats. Les *plus endurcis* parmi les habitants se confessèrent et reçurent la divine Eucharistie. On rapporte que telle était la confiance que leur inspirait Mlle des Ages, que ceux qui éprouvaient quelque embarras pour aller trouver M. Fournet la priaient d'être leur intermédiaire auprès du saint homme, qu'ils appelaient dans leur naïve simplicité, *le petit curé*. Afin de consolider le bien opéré par la mission, M. Fournet engagea Élisabeth à ouvrir à Béthines une école pour les petites filles. Jamais les parents n'auraient osé espérer pour leurs enfants une pareille institutrice. Aussi l'école fut-elle bientôt remplie d'enfants ravies de recevoir de si douces leçons. L'infatigable demoiselle trouvait aussi le moyen de visiter les malades, de rendre des soins à sa mère et le soir, après le coucher de cette bonne dame, elle travaillait avec Madeleine Guillon (jeune fille pieuse qu'elle avait à

(1) Apocal. VII, 9.

(2) D'après sa vie écrite avec beaucoup d'intérêt par le R. P. Rigaud de la Cie de Jésus. Poitiers, Oudin. — Paris, chez Palmé.

son service), pour les églises pauvres du voisinage. Néanmoins elle sentait le besoin d'auxiliaires, ne pouvant seule suffire à tous les besoins. Dans cette vue, Elisabeth, après avoir obtenu l'assentiment du bon Père Fournet, offrit à deux jeunes personnes de Maillé, déjà fort avancées dans la vertu, de venir, à la belle saison, passer quelque temps avec elle à la Guinetière pour s'y associer à ses œuvres.

Pendant les trois mois qu'elles restèrent au château, elles suivirent avec une grande régularité le règlement de vie que leur avait tracé leur saint directeur, et s'associèrent à Élisabeth dans tous ses pieux et charitables labeurs. La bonne Mme Bichier, qui avait accordé à ces jeunes personnes la plus aimable hospitalité, ne se lassait pas d'admirer leur douceur, leur prévenance et l'égalité de leur humeur; mais elle n'avait aucun soupçon de l'essai de vie religieuse qui se faisait sous ses yeux. Elles étaient quatre réunies dans cette conspiration du bien, y compris Madeleine Guillon, et pourtant aucune d'elles n'avait la pensée que cette réunion fut, comme elle l'était en réalité dans les desseins providentiels, le commencement d'une grande congrégation religieuse, destinée à se répandre dans plusieurs diocèses de France, et même jusqu'en Italie et en Espagne.

Mais pour atteindre ces résultats si consolants aux yeux de la foi, il fallait que les liens si forts et si doux qui attachaient Élisabeth à une mère chérie fussent rompus pour toujours. Ce brisement suprême, si douloureux pour son cœur, n'était pas éloigné..... La vénérable Mme Bichier ne tarda pas à rendre à Dieu son âme saintement préparée à la mort par une vie vraiment chrétienne. Dès lors, Mlle des Ages, maîtresse de sa fortune et de sa personne, pouvait marcher sans entraves dans toute voie qui lui serait tracée comme étant pour elle la voie de Dieu.

Le Père Fournet, éclairé intérieurement, comprit que le moment était enfin venu de faire connaître à sa fille spirituelle son projet bien arrêté de fonder une petite communauté religieuse *pour l'assistance des pauvres malades y joignant l'instruction des filles, surtout celles de la campagne*, et de lui communiquer en même temps son intention formelle de lui en confier la conduite. « Eh! quoi mon » Père, s'écria Mlle Bichier à cette ouverture inattendue, moi supé» rieure d'une communauté religieuse, moi qui n'ai pas même » l'expérience et la vertu d'une novice, mais vous n'y songez pas. » Le Père demeura inflexible dans son dessein et tout ce que put obtenir l'humble Élisabeth fut qu'elle irait à Poitiers passer un an dans une des congrégations qui venaient de renaître dans cette ville, afin de s'y former à la vie religieuse. Elle y tomba malade, mais s'étant remise, elle comptait continuer ses pieux essais, quand, sur une lettre de rappel du Père Fournet, aussi énergique que pressante,

elle revint à Maillé. La petite communauté formée par le bon Père se composait de cinq sœurs en comptant Mlle Bichier qui fut nommée supérieure. Après un assez court séjour à la Guinetière, la pieuse colonie alla s'établir au vieux château de Molante, situé sur une colline à un quart de lieue de Maillé. Cette résidence peut être considérée comme la première maison professe de la congrégation. En effet ce fut dans ce pieux asile que les sœurs prirent un costume religieux, qu'elles reçurent leur nom de *Filles de la Croix*, et qu'elles prononcèrent leurs premiers vœux. La guerre remplissait alors le monde de ses tumultes formidables; la bataille d'Eylau (8 février 1807), rougissait d'un sang généreux les neiges de la Pologne : les armées de la France couraient à la victoire, mais tous ces faits retentissants ne devaient produire qu'une gloire passagère et stérile..... L'œuvre ignorée de Molante au contraire a grandi comme le grain de senevé de l'Evangile, et des milliers de familles en France comme à l'étranger en recueillent et en bénissent les fruits.

Dans l'espace de quelques années les sœurs avaient vu leur nombre s'élever jusqu'au chiffre de vingt-cinq et déjà elles couvraient les paroisses voisines de leur doux apostolat. Une pareille communauté ne pouvait plus être séparée de son père spirituel, elle vint donc s'établir à Maillé vers la fin de 1811.

Des privations inouïes accompagnèrent cette translation. Les temps étaient mauvais, la disette se faisait sentir dans les campagnes, et l'on ne saurait énumérer tous les sacrifices que les sœurs s'imposèrent pour soulager les malheureux qui imploraient leur secours.

Vers le milieu de 1815, la bonne sœur Élisabeth éprouva un accident qui eut des conséquences très importantes pour l'extension de la communauté.

Par suite d'un choc violent, il lui survint à la poitrine un dépôt enkisté, qui prit bientôt des proportions effrayantes; les médecins se prononcèrent sur l'urgence d'une opération et, vu la gravité du mal, ils l'engagèrent à recourir aux plus habiles praticiens de Paris. La bonne sœur répugnait beaucoup à ce voyage, mais sur les instances de son oncle, l'abbé de Moussac, vicaire général, et sur l'ordre formel du P. André elle s'y décida. Mlle des Ages partit à la fin de l'automne et alla demeurer à l'Abbaye-aux-Bois. Dubois, le célèbre chirurgien du roi, fut chargé de l'opérer... Comme on lui proposait de l'attacher dans la crainte que quelque mouvement subit, causé par l'excès de la souffrance, ne vint troubler l'opération : « non, non, dit-elle, qu'on » me donne seulement un crucifix, il me suffira. » L'admirable sœur prit dans la main gauche celui qu'on s'empressa de lui offrir, et, les yeux attachés sur l'image sacrée de son Dieu mort sur une croix, elle endura cette horrible *dissection* sans proférer une plainte, sans

pousser un soupir, sans que Mme de Quincerot qui tenait sa main droite, put y sentir le moindre frémissement. M. Dubois déclara qu'il n'avait jamais rien vû de pareil ; chirurgien de l'armée il avait rencontré maintes fois ce courage impassible, stoïque qui de parti pris et souvent par orgueil se roidit contre la souffrance ; mais ce courage doux, humble et serein pour qui la douleur cesse d'être la douleur, parce qu'elle renferme une douceur inconnue au reste des hommes, il venait de le trouver pour la première fois et il en était ravi. Les pansements qui suivirent lui ayant présenté le même spectacle de calme et de sérénité, il se prit d'une vive admiration pour sa *sainte malade* comme il l'appelait. Il en parla à la Cour, et donna à plusieurs dames du plus haut rang le désir de la connaître.

Déjà la bonne sœur avait été mise en rapport, dans la maison de l'Abbaye-aux-Bois, avec la marquise de Croisy, dame d'une grande piété et très zélée pour les bonnes œuvres ; puis, par elle, avec quelques autres dames qui s'occupaient aussi de l'amélioration des classes pauvres et de l'éducation des enfants du peuple, surtout dans la banlieue de Paris. La sœur convint avec elles qu'elle procurerait quelques unes de ses sœurs pour cette œuvre importante ; ce qu'elle fit avec un soin tout particulier quand elle revint à Maillé.

La nécessité d'une nouvelle opération l'ayant forcée de retourner dans la capitale au commencement de l'année 1817, la bonne sœur retrouva ces dames de plus en plus affermies dans leur pieux projet qu'elles avaient soumis aux Vicaires généraux capitulaires, qui l'avaient fortement approuvé.— Il n'était plus seulement question de quelques maisons éparses à établir dans les environs de Paris pour l'enseignement des classes pauvres et pour la visite des malades ; il s'agissait de fonder une sorte de maison centrale, toujours dépendante de la Maison-Mère ; mais ayant cependant son noviciat distinct destiné plus spécialement à fournir aux besoins de la population pauvre des campagnes qui avoisinaient la grande ville. On se décida à placer ce noviciat à Issy et à la fin de juillet 1817, la supérieure y conduisit cinq de ses filles, parmi lesquelles se trouvait la sœur Madeleine Moreau qui devint supérieure de l'établissement. Ce personnel fut augmenté de quatre novices qu'on leur confia aussitôt. Le curé d'Issy avait consenti à être directeur de l'établissement.

La fondatrice dut ensuite se rendre à Paris pour expliquer ses vues et ses plans dans une réunion de patronesses. Plusieurs dames de la Cour s'y étaient rendues. Lorsqu'à la suite de leurs brillants équipages, les laquais virent entrer une pauvre voiture de voyage en assez mauvais état, et en sortir une religieuse, vêtue d'une longue cape noire, le visage caché sous une grande cornette de toile empesée, qui se dirigeait vers le salon, ils se mirent à éclater de rire, et l'un

deux ayant eu l'insolence de cracher sur elle, les autres l'imitèrent et souillèrent à l'envi tout le derrière de sa cape. Celles de ces dames qui s'en aperçurent les premières s'empressèrent autour de la bonne sœur, en lui faisant mille excuses. Elle s'excusa elle-même, en souriant, de ce qu'elle appelait sa mésaventure, et charma ensuite toute l'assemblée par la bonne grâce et la netteté avec lesquelles elle exposa ses vues, et les espérances que lui faisait concevoir ce charitable concours de tant de personnes illustres.

Bientôt la vénération qu'inspirait la sœur Élisabeth devint générale à la Cour. Les duchesses d'Angoulême et de Berry lui témoignèrent le plus vif intérêt, et Louis XVIII lui-même désira qu'elle lui fut présentée. La sainte fondatrice parut aux Tuileries dans son humble costume de Fille de la Croix. Mais la modestie de son maintien, jointe à la distinction naturelle de ses manières, les motifs si purs de son dévouement, par dessus tout, lui gagnèrent la bienveillance du monarque. Cette bienveillance fut durable, aussi la famille royale doit-elle occuper le premier rang parmi les bienfaiteurs de la congrégation.

La bonne sœur, après avoir organisé le noviciat d'Issy, revint à Maillé où elle eut à s'occuper d'un grand nombre de fondations ; mais comme les demandes se multipliaient plus que les vocations, la sœur, dans un moment d'héroïque confiance, s'écria en levant les yeux vers le ciel : « Mon Dieu ! on me demande des sœurs et je ne » puis en donner, faites-en donc pleuvoir du ciel ! »

Cette *pluie* bienfaisante ne tarda pas à tomber sur l'Institut, qui prit en peu de temps un accroissement inespéré.

(A suivre.) UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le 2 mars, à l'occasion de l'anniversaire du couronnement de Sa Sainteté, le cardinal Sacconi, doyen du Sacré-Collège, a présenté au Pape les souhaits des cardinaux.

— Il y a peu de temps, le Saint-Père, recevant une famille française, amie de M. de Mun, prononça ces paroles : « Dites au brave comte que j'ai été touché de l'abnégation qu'il a montrée dans une circonstance récente. Dites lui encore que *je suis le Pape de la modération, mais que je ne suis pas, comme certains voudraient le faire croire, le Pape de la conciliation.* »

— S. Em. le cardinal Lavigerie a profité de son séjour à Rome pour installer la Procure de la société des missionnaires d'Afrique dans la maison annexée à l'église nationale de Saint-Nicolas-des-Lorrains.

Les sœurs. — Une réparation. — C'est la ville d'Auxerre qui, la première de toutes les villes de France, chassa les Sœurs du chevet des malades et transforma son Hôtel-Dieu en hospice laïque.

Les surveillantes n'ont point fait oublier les religieuses, car voilà que la commission administrative de l'Hôtel-Dieu d'Auxerre, commission composée, en majeure partie, de conseillers municipaux républicains,— vient d'adopter, à l'unanimité, le remplacement des laïques par les Sœurs.

Un démenti aux historiens révolutionnaires. — Ecoutons un universitaire célèbre, M. Michel Chevalier : « Un fait trop peu connu, dit-il, » c'est que depuis la révolution de 1789 et la suppression des ordres » religieux, *nous avons étrangement rétrogradé en fait d'instruction* » *secondaire.* Avant 1789, le nombre des élèves fréquentant les collèges » était triple ou quadruple de ce qu'il est aujourd'hui. Alors, il y avait » un plus grand nombre de bourses dans une seule province, la » *Franche-Comté*, par exemple, *qu'il n'y en a aujourd'hui dans la* » *France entière...* Aujourd'hui, il est plus difficile qu'avant 1789, *à* » *un jeune homme capable, mais pauvre, de surgir intellectuellement.* »

L'épiscopat. — La France a admiré une fois de plus le langage de Mgr Freppel lors de son interpellation à la Chambre contre la suppression des vicariats. Quel triomphe de raison, de logique et d'éloquence ! Quelle vigoureuse démonstration de l'arbitraire, de l'odieuse injustice qui ont supprimé tant de vicariats, sans consulter les évêques, les fabriques, les conseils municipaux, sans aucun souci des besoins du culte, sur le simple avis d'un préfet toujours occupé à déménager, pour passer d'un département dans un autre, sans avoir le temps d'en connaître aucun ! Mgr Freppel a gagné sa cause devant l'opinion publique mais non devant la majorité du Parlement.

— Mgr Fava, évêque de Grenoble, et Mgr Trégaro, évêque de Séez, ont été condamnés comme d'abus par le Conseil d'Etat, pour avoir relevé, dans une circulaire, les griefs imputés au clergé par la déclaration ministérielle du 16 janvier.

Mgr de Briey, évêque de St-Dié, a été condamné de même par le Conseil d'Etat, pour avoir publié l'Encyclique Pontificale « *Immortale Dei.* »

— Les feuilles religieuses ont reproduit de longs extraits de la ferme protestation que Mgr Turinaz, évêque de Nancy, a publiée, sous forme de lettre à M. Goblet, contre le projet de loi sur l'enseignement primaire et plus spécialement contre l'article 58, qui retire aux instituteurs privés l'exemption du service militaire, maintenue au profit des instituteurs publics.

Le Vénérable Chanel. — La sainte Congrégation des Rites a tenu récemment une réunion préparatoire dans le palais apostolique pour examiner le martyre et les signes ou miracles d'un missionnaire français, le vénérable Pierre-Marie-Louis Chanel, de la Société de Marie. Né le 12 juillet 1802, à Cuet, dans le diocèse de Belley, le vénérable Chanel, fut d'abord vicaire à Ambérieux et curé à Crozet. Il entra, en 1831, dans la société de Marie et fut nommé d'abord professeur, puis directeur et supérieur du Petit-Séminaire de Belley. Le 24 septembre 1836 il fit sa profession solennelle et fut envoyé l'un des premiers dans la mission de l'Océanie occidentale, qui venait d'être confiée à la Société de Marie. Il évangélisa pendant trois ans et demi la petite île de Futuna, et fut massacré en haine de la foi le 28 avril 1841. Sa cause de béatification, la première de l'Océanie, est déjà très avancée.

— Il y a trois semaines, les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ont quitté l'hôpital de Saint-Denis, laïcisé par les conseillers municipaux de Paris, malgré la protestation des médecins.

Il y avait 240 ans que ces dignes Religieuses desservaient l'hôpital.

Quand les infirmières laïques se sont présentées à l'établissement, la Supérieure les a reçues avec une politesse exquise; l'une d'elles en a été tellement touchée qu'elle a pris avec effusion les mains de la Supérieure et, les larmes aux yeux, lui a dit : » Merci, Madame; je suis honteuse de ce que l'on vous fait en ce moment; vous restez admirable jusqu'à la fin. » On ne saurait mieux faire leur éloge.

— Une délégation composée d'une trentaine d'ouvriers a remis au préfet des Bouches-du-Rhône une protestation couverte de 30,000 signatures contre la laïcisation des hôpitaux. Une délégation de dames marseillaises a également remis au maire de Marseille plusieurs pétitions dans le même sens.

Aumône bien placée. — La Chambre de la haute Cour de justice d'Angleterre, qui est chargée spécialement des affaires relatives à l'enfance, a décidé qu'une somme de cinq mille livres sterling (125,000 francs), léguée par un Anglais, M. Henri Dold, à un hospice français pour les orphelins et enfants trouvés, serait remise à l'œuvre d'Auteuil pour l'éducation et l'apprentissage des enfants pauvres et orphelins ou abandonnés, C'est l'œuvre d'Auteuil de M. l'abbé Roussel.

L'Œuvre des vocations tardives. — Nous nous empressons de faire connaître à nos lecteurs une récente création, qui atteste la fécondité persistante de l'Eglise, en même temps qu'elle lui promet un secours que tous les catholiques sauront apprécier.

C'est l'Œuvre des vocations tardives à l'état ecclésiastique, établie à Avranches (Manche), et fondée depuis quatre ans, avec la bénédiction de N. S. P. le Pape Léon XIII, et sous le patronage de l'Ordinaire du lieu, Mgr l'évêque de Coutances.

Quel est le but de cette œuvre nouvelle? Son nom le dit assez : son programme le définit plus explicitement.

C'est « d'instruire, de former et de conduire au sacerdoce les jeunes » gens que Dieu appelle tardivement à ce saint état, ou dont la vocation a été entravée dans leur enfance, et qui sont trop âgés pour » entreprendre des études régulières dans un établissement quelconque.

» Pour être admis dans l'Œuvre, outre les signes de vocation, il » faut avoir au moins dix-huit ans, connaître suffisamment le français, » être libéré ou exempt du service militaire, et recommandé par son » curé ou directeur. L'Œuvre reçoit les jeunes gens qui sont dans ces » conditions, à quelque diocèse qu'ils appartiennent, et, quand elle les » a formés, les rend à leurs diocèses respectifs. »

Le Séminaire est situé à Avranches (Manche), 17, rue Louis Millet.

Nominations épiscopales. — Le *Journal officiel* du 4 mars a publié les nominations suivantes : M. Gouthe-Soulard (François-Xavier), curé de Saint-Pierre de Vaise à Lyon, est nommé à l'archevêché d'Aix. — M. Gaussail (Noël-Mathieu-Victor-Marie), évêque d'Oran, est tranféré à l'évêché de Perpignan. — M. Soubrier (Géraud), chanoine, desservant de la cathédrale d'Alger, est nommé à l'évêché d'Oran. — M. Oury (Frédéric-Henri), évêque de la Basse-Terre (Guadeloupe), est transféré à l'évêché de Fréjus. — M. Lécot (Victor-Lucien-Sulpice), curé de Saint-Antoine à Compiègne, est nommé à l'évêché de Dijon.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une bague précieuse pour la Ste Châsse. — Une croix-reliquaire en argent avec collier, aussi pour la Ste Châsse.

Lampes. — 116 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en mars, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 68 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 31 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 1.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 246.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 140.

Nombre de visites faites aux clochers : 92.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En mars ont été consacrés 51 enfants, dont 21 de diocèses étrangers.

— Le 15 mars la procession annuelle de la cathédrale au sanctuaire de N.-D. de la Brèche a été favorisée par un temps superbe. Cette fête, commémorative de la miraculeuse délivrance de Chartres, lors du siège des Hugenots en 1568, passe inaperçue, hélas ! pour une très grande partie de la population toujours étrangère aux joies religieuses et aux plus intéressants souvenirs de la cité. Mais de la part des personnes habituées aux sentiments de foi et moins ignorantes de l'histoire du pays, l'abstention complète de pareille solennité doit être rare, ou n'est imputable sans doute qu'à leur manque de liberté. Toujours est-il que, sur le parcours du magnifique cortège, qui s'avançait bannières déployées et au chant des psaumes souvent interrompu par la fanfare des élèves des Frères, les spectateurs étaient nombreux, surtout aux abords de la chapelle visitée. Dans le cours de la journée, beaucoup de fidèles ont fait leur pèlerinage à Notre-Dame de la Brèche où de la Victoire. Le soir, avant le salut du Saint-Sacrement, M. l'abbé Pichot a prêché sur N.-D. de Chartres, protectrice de son peuple.

— A la cathédrale, c'est la troisième semaine du Carême qui a été consacrée aux prédications pour le Jubilé. Le R. P. Pierre Baptiste avait déjà conquis, dans les semaines précédentes, les sympathies de son auditoire par sa parole distinguée et toujours apostolique. Le but visible du religieux franciscain est de gagner des âmes à Jésus-Christ ; il demande le concours de nos prières pour la réalisation de ses saints désirs.

— Sept religieuses de Saint-Paul de Chartres se sont embarquées le 28 mars pour la Chine et le Tonkin. On nous annonce un prochain départ de sept autres sœurs de la même congrégation pour la Guade-

loupe et la Martinique ; deux d'entre elles se rendent pour la seconde fois à ces colonies ; l'une y a passé déjà 22 ans et l'autre 14.

— L'histoire du cardinal Pie obtient décidément un immense succès (1). Le bel ouvrage de Mgr Baunard, que notre humble *Revue* a été l'une des premières a annoncer avec appréciations élogieuses et détaillées, se présente maintenant au public, honoré de lettres épiscopales qui mettent de plus en plus en relief le mérite de l'historien en même temps que les vertus et les grandes œuvres du vénéré Prélat, héros de tant d'admirables récits. Nous nous en réjouissons pour la gloire de l'Eglise en général, et en particulier de l'Eglise de Chartres dont Mgr Pie est l'illustre enfant.

— *Les Sœurs Marianites de Sainte-Croix et N.-D. de Chartres.* — Dans la dernière semaine de février, la Supérieure générale des Sœurs Marianites de Sainte-Croix, dont la Maison-Mère est au Mans, et son Assistante, accompagnant leur aumônier, sont venus rendre grâce à Notre-Dame de Chartres pour la confirmation récente et définitive de leurs Constitutions, soumises à l'examen du Saint-Siège par le Très Révérend Père Basile Moreau, leur fondateur, et précédemment approuvées, à titre d'essai, par un Décret apostolique donné le 19 février 1867, le jour même où les pieux pèlerins priaient à cette particulière intention dans notre sanctuaire béni.

Daigne Notre-Dame de Chartres féconder de plus en plus, par sa maternelle protection, toutes les œuvres enseignantes et hospitalières auxquelles cette Congrégation se dévoue en France et à l'étranger !

Double Fête a l'Église Saint-Aignan. — Le jeudi 25 Mars, la paroisse Saint-Aignan célébrait sa fête de l'adoration mensuelle du Très Saint-Sacrement, toujours belle, mais qui avait cette année un caractère tout particulier. Le premier vicaire de la cathédrale, M. l'abbé Durand, — nommé curé de Saint-Aignan, — avait choisi pour son installation, le jour où la Sainte Église célèbre l'ineffable mystère de l'Incarnation du Verbe dans le sein de la Vierge Marie. Le R. P. Gilles, prédicateur de la station de Carême, a commencé la cérémonie du soir en démontrant, dans un excellent discours, l'analogie entre les deux dons laissés par Jésus-Christ à son Église, le don qu'Il fait de lui-même et le don d'un pasteur ; double manifestation de son amour pour les âmes. M. l'abbé Durand a succédé au R. P. Gilles dans la chaire, et s'adressant à Mgr l'Évêque de Chartres, dont la présence augmentait la solennité, il a remercié Sa Grandeur de lui avoir confié l'insigne honneur de remplacer M. l'abbé

(1) A Chartres, librairie Durand-Pie. Prix de l'histoire de Mgr Pie : 15 fr. — Prix des Œuvres du cardinal, 9 beaux volumes, 63 fr. — Histoire et Œuvres réunies, total : 11 volumes et en plus un portrait de S. Em. encadré : 54 fr. payés comptant, ou 60 fr. si l'on paye 5 fr. par mois pendant douze mois.

Houlle, de si précieuse mémoire, dans le gouvernement de cette belle et grande paroisse de Saint-Aignan.

Sa Grandeur adressa ensuite au nouveau curé de paternelles instructions, semblables à celles que l'apôtre St Jean adressait sur le déclin de sa vie aux disciples qui écoutaient ses leçons ; et, tout en rappelant ce que M. Durand avait fait à la Brèche pour les petits enfants, il lui a recommandé ceux de sa nouvelle paroisse avec une tendre effusion de cœur pour ces petits privilégiés du doux Jésus. Mgr l'a aussi encouragé à favoriser le culte du Très-Saint-Sacrement, auquel son vénéré prédécesseur rendait de si perpétuels hommages, et qui est si cher aux pieux fidèles de Saint-Aignan.

Le nouveau curé a repris alors la parole, pour conjurer la Vierge Marie de bénir ses efforts et assurer ses paroissiens de son zèle, de son dévouement, qui irait, s'il le fallait, jusqu'au sacrifice de lui-même ; puis, tombant à genoux il s'est consacré avec tous les habitants de sa paroisse au *Sacré-Cœur de Jésus.*

— Le salut du Saint-Sacrement, chanté en musique, a couronné cette belle journée consacrée à louer Jésus-Hostie et à faire descendre les bénédictions du ciel sur le pasteur et sur le troupeau. C. de C.

Nécrologie. — On nous écrit de Saint-Cheron-lez-Chartres, le 17 mars 1886 :

Le 24 février dernier, un jeune et pieux élève du séminaire de Saint-Cheron, Théophile Bois, s'éteignait à Vendôme, âgé de 17 ans et demi.

D'une piété profonde, d'une simplicité enfantine, d'un caractère doux et affectueux, il ne laisse à ceux qui l'ont connu que des souvenirs d'édification. On remarquait surtout en lui une indéfinissable candeur d'âme ; il y joignait une exquise délicatesse de sentiments qui, transpirant dans tout ce qu'il faisait, donnait à ses lettres et à ses devoirs d'écolier un cachet particulier. Aussi un tel ensemble de qualités douces et aimables lui avait vite gagné toutes les sympathies : maîtres et condisciples le chérissaient également.

Cependant la phthisie qui le consumait le retint en sa famille les six mois qui précédèrent sa mort. Là encore il répandit autour de lui le parfum de sa ferveur et de ses vertus ; on venait le voir pour s'édifier et des personnes nobles de la plus haute qualité apportaient leurs soins et leurs temps à cet humble enfant, attirées par le charme irrésistible de cette âme angélique. Sur son lit de souffrance il communiait souvent avec une foi admirable et, une semaine avant sa mort, il voulut recevoir l'Extrême-Onction avec sa pleine connaissance qu'il garda jusqu'à la fin. Il était d'une joie qui étonna tous les assistants. Pourtant un bonheur lui manquait ; l'objet de ses

rêves d'enfant était la soutane : il voulait en être revêtu avant de mourir. Monsieur le Supérieur ne crut pas devoir lui refuser cette consolation. A cette nouvelle, le bonheur transfigura l'enfant ; quoique incapable de se soutenir, il se leva néanmoins pour porter quelques instants l'habit ecclésiastique. Il sourit en disant que désormais il mourait content avec les livrées de Jésus-Christ. Trois jours après il s'endormait dans le Seigneur, laissant dans le ravissement les témoins de sa mort de prédestiné. DELÉPINE.

— Un avis de l'Évêché nous a informés de la perte que venait de faire le diocèse en la personne de M. l'abbé Claude Hubert, ancien curé de Chartainvilliers, décédé dans cette paroisse le 7 mars 1886, dans sa 84e année. Il avait été transféré de Boutigny à Chartainvilliers le 6 mai 1860 ; et c'est le 1er juillet 1884 qu'il fut admis à la retraite. Le bon vieillard a fini sa carrière, comme il l'avait parcourue, dans l'exercice des vertus sacerdotales. Nous recommandons son âme aux prières.

— Nous recommandons aussi aux prières Madame la comtesse de Chambord, décédée en Autriche le 25 mars. Toute la France catholique rend hommage à sa mémoire.

Nominations. — M. l'abbé Durand, Emile, vicaire de la cathédrale et chapelain de N.-D. de la Brèche, a été nommé curé de Saint-Aignan, à Chartres. — M. l'abbé Benoit, curé de Chuisnes, remplace à Sours M. l'abbé Lainé que la maladie a contraint de renoncer au ministère et de quitter sa paroisse bien aimée. — M. l'abbé Ménager, Charles, est transféré d'Ollé à Chuisnes.—M. l'abbé Aiglehoux, Anatole, est transféré de Boncourt à Ollé. — M. l'abbé Brunel est transféré de Boncé à Morancez. — M. l'abbé Tremblay, Frédéric, est transféré de Boissy-en-Drouais à Fontaine-les-Ribouts. — M. l'abbé de Sainte-Beuve, précédemment vicaire de Saint-Aignan, est nommé vicaire de la cathédrale et chapelain de N.-D. de la Brèche.

M. l'abbé Piauger, chapelain de l'Hôtel-Dieu (de Chartres) et aumônier des Petites-Sœurs des pauvres, a été installé chanoine honoraire le 19 mars, en la fête de Saint Joseph. Nous lui offrons ici nos sincères félicitations.

— *Regina sacratissimi rosarii.* Plusieurs personnes ont demandé si cette invocation qu'elles entendent chanter maintenant à la fin des Litanies de la Sainte Vierge, est obligatoire. — Oui, elle est obligatoire, d'après un décret de S. S. Léon XIII.

— La fête d'Adoration à la chapelle des Sœurs du Saint-Cœur de Marie, est fixée au jeudi 29 avril.

L'ordre de Prémontré au diocèse de Chartres

Le 7 mars, dimanche de Quinquagésime, le R. P. Louis de Gonzague, Prieur des Prémontrés, exilés de Frigolet et réfugiés en Angleterre, a prêché dans la Cathédrale et dans les paroisses de St Pierre et de St Aignan, avec l'agrément de Monseigneur l'Evêque de Chartres ; il a fait appel à la charité de l'auditoire en faveur des religieux qu'il a conduits en Angleterre après l'exécution des décrets, et qui s'efforcent de fonder un monastère et une église sur le terrain que leur a donné gracieusement le duc de Norfolk.

Le Père Prieur a démontré que nous devions concourir au sauvetage des religieux persécutés, parce que ces ordres monastiques étaient d'institution divine : le Christ les ayant institués par son exemple et par son appel à la voie parfaite des conseils évangéliques ; et aussi d'institution éminemment française, les principaux fondateurs des grands Ordres étant français, ou venus de l'étranger s'établir sur la terre de France pour propager plus facilement leurs phalanges dans tout l'univers. Au nombre de ces derniers, il a cité St Colomban, irlandais, qui fonda Luxeuil ; St Martin, hongrois, qui fonda Marmoutiers ; St Bruno, de Cologne, qui fonda la Chartreuse ; St Norbert, allemand, qui fonda Prémontré ; St Dominique, espagnol, qui fonda son Ordre à Toulouse ; St Ignace, d'Espagne, qui établit les Jésuites à Paris ; St François de Sales qui vint de Suisse propager son Ordre en France ; St François de Paul qui vint de la Calabre assister le roi Louis XI et jeter les bases de son Ordre.

Le Père signala les vues mystérieuses de la Providence dispersant ces six mille religieux chassés de leur domicile, sur la face de la terre entière, où leur dévouement a fondé de nouveaux établissements ; là ils servent les intérêts de l'Eglise et des peuplades lointaines qui les ont accueillis avec transports, sans pouvoir, toutefois, les garantir de toutes les angoisses inséparables de leur douloureux exil.

C'est vraiment un étrange spectacle de voir ces Ordres proscrits de France, de l'Italie, de la Prusse : et acclamés à leur arrivée dans des nations protestantes ou infidèles, telles que la Hollande, l'Angleterre, la Turquie, la Chine ! Le Prédicateur particulièrement nous intéressa, lorsqu'il développa la Mission de son Ordre au Moyen-Age dans ce même diocèse de Chartres. Notre ancien diocèse, d'après les monuments de l'histoire, possédait quatre grandes abbayes de l'Ordre de Prémontré.

La plus ancienne était celle de l'Etoile, bâtie en 1130, du vivant même de saint Norbert par Geoffroy Grisegonnelle, comte de Vendôme et qui eut pour illustres protecteurs le prince Thibaut de

Champagne, comte de Blois, et le célèbre Evêque de Chartres, Geoffroy de Lèves. L'église primitive subsiste encore, grâce aux soins éclairés du comte Frédéric de la Rochefoucauld, propriétaire actuel du domaine. Ce monastère possédait des paroisses régulières dans les diocèses de Chartres, du Mans et de Blois. Il existe encore des archives historiques sur cette abbaye à la Préfecture de Blois et à la Bibliothèque nationale.

La seconde abbaye des Prémontrés dans le diocèse était celle d'Abbécourt, auprès de Poissy. Elle avait été construite en 1180 par le Connétable de France, Gozon de Chaumont, comblée immédiatement de bienfaits par Philippe-Auguste et Bouchard de Montmorency, ainsi que par l'Evêque de Chartres, Renaud de Bar, qui en avait consacré l'église en l'année 1191. Il n'en reste plus pierre sur pierre ; sinon le débris d'un seul pan de mur qui atteste l'emplacement.

La troisième abbaye était celle de Grandchamp, œuvre votive du fameux Simon de Montfort, le vainqueur de Muret. Il l'avait établie sur ses propres domaines comme un monument de sa piété et de sa gratitude envers Dieu qui l'avait protégé dans cette effroyable bataille où le roi d'Aragon fut trouvé parmi les morts. Les archives de Grandchamp sont à Versailles.

Enfin, la quatrième fondation de cet ordre fut l'illustre abbaye de Joyenval, près de St-Germain-en-Laye. Elevée à l'endroit même où Clovis et Clotilde avait leur castel où ils reçurent du ciel les lys et l'oriflamme de France (Robert Gaguin). Elle reconnaissait pour fondateur Barthélemy de Roye, chambellan de Philippe-Auguste. St Louis l'avait comblée de bienfaits, et elle comptait une longue suite de prélats illustres. Son église royale était ornée de sépultures monumentales dont on ne possède plus que des inscriptions.

Les personnes qui s'intéresseraient au malheureux sort des pauvres Prémontrés exilés sur la terre étrangère et qui sont aujourd'hui aux prises avec les besoins les plus pressants de chaque jour, sont invitées à vouloir bien adresser leurs offrandes au Directeur de *La Voix N.-D.* qui les fera parvenir.

BIBLIOGRAPHIE

— **L'Ordre surnaturel et l'Eglise Société de l'Ordre surnaturel**, par le Père Pierre Jeanjacquot, de la Compagnie de Jésus (1 vol. in-12. Prix : 3 francs. Se vend à la librairie Gaume et Cie, 3, rue de l'Abbaye, Paris).

Le point de vue principal de l'auteur dans ce beau livre, c'est la considération de l'Eglise en elle-même. Nous voulons dire la considération de l'Eglise dans sa nature et son excellence intrinsèques, dans la supériorité et la suréminence des biens divins dont elle est la dépositaire et la dispensatrice, pour en enrichir les hommes en vue d'une destinée future infiniment élevée au-dessus de toutes les félicités terrestres, même les plus légitimement désirables.

— **Histoire de saint Jean-Baptiste et de son culte**, par l'abbé J.-B Pardiac, chanoine honoraire. Un magnifique volume de 672 pages, in-8° raisin, sur beau papier teinté, orné de 2 grandes gravures hors texte et de nombreuses gravures dans le texte. Prix : broché, *franco*, 10 fr. (Se vend à la librairie Bourguet-Calas, 38, rue Saint-Sulpice, Paris).

La vie intime et publique du saint a été méditée dans tous ses secrets et racontée avec un charme et des détails jusqu'ici inconnus L'intérêt va croissant de page en page et n'est pas même suspendu par les ombres du trépas. A l'aide de la tradition que personne encore n'avait interrogée, l'auteur suit son héros jusque dans les limbes et détermine sa place dans le séjour des élus.

Cette première partie de l'œuvre est déjà étonnante, tant elle est précise et complète. La seconde partie que nous pourrions appeler en style moderne la *Vie d'outre-tombe* du Précurseur, ne semblait pas même avoir été soupçonnée jusqu'à nos jours. M l'abbé Pardiac n'a pas reculé devant l'immensité de la tâche. Pour en recueillir les éléments, il n'a redouté aucun sacrifice, aucune exploration en Terre-Sainte, en Allemagne, en Italie, en Espagne et dans toute la France. Ce n'est qu'après un quart de siècle de recherches, de voyages et de labeurs de toute nature qu'il nous livre enfin les curieuses particularités du culte dont saint Jean-Baptiste a été et est encore l'objet sous le ciel d'Orient et dans l'Eglise d'Occident.

— **Les Mystères du Rosaire et de l'Eucharistie,** par M. l'abbé Fouéré-Macé. (Se vend chez R. Haton, rue Bonaparte, 35, Paris. Prix : 2 fr 25 sur papier teinté, avec 19 gravures, et 1 fr. 25 sur papier blanc, avec gravure. *Franco.*

— **Billet d'admission dans la Confrérie du T.-S. Rosaire,** avec des indications précieuses pour la méditation des mystères pendant la Sainte Messe, et les indulgences à gagner. Se vend 4 fr. 50 le cent, chez M. l'abbé Fouéré-Macé, recteur de Léhon, près Dinan (Côtes-du-Nord), au profit de la restauration de l'église abbatiale de Léhon. Propriété de l'auteur.

— **LE CATHOLIQUE DANS LE MONDE,** entretiens familiers d'un père avec ses enfants sur la religion, par l'abbé Jean Bosco (fondateur de la Congrégation Salésienne), NICE, imprimerie du Patronage Saint-Pierre, 1, place d'Armes. Fort volume in-8° de 366 pages. Prix : 2 fr. 50. — 3 fr. *franco.*

Cet ouvrage que nous voudrions voir répandu dans toutes les familles chrétiennes, dans les patronages et les institutions catholiques, est divisé en trois parties. La première, traite *des Fondements de la religion catholique et de l'Eglise de Jésus-Christ.* La seconde, expose *les croyances et sectes existant encore aujourd'hui et qui, à diverses époques, se séparèrent de l'Eglise catholique.* La troisième, *démontre l'invariabilité de la Doctrine catholique,* détruit les objections que lui opposent les sectes protestantes et fait un tableau saisissant des variations enfantées par la prétendue réforme.

Dans ces entretiens écrits avec une grande certitude de doctrine, une modération et une délicatesse de langage que l'on ne saurait trop louer, un père, ancien magistrat très distingué, et surtout parfait catholique, fait l'exposé des doctrines, et son fils provoque, par ses questions, des développements remplis d'intérêt. Cette forme de dialogues, adoptée dans l'ouvrage de Don Bosco, et la manière si claire, si ferme et si douce à la fois, dont il traite les questions les plus ardues, l'intérêt attaché à ces pages, dans lesquelles la sécheresse du style est aussi bien évitée que la proxilité : toutes ces qualités réunies font des *entretiens* de Don Bosco un livre exceptionnel, répondant aux besoins de notre époque, où l'ignorance en matière de religion est une des sources de l'incrédulité.

— **Vie de Saint-Vincent-de-Paul,** par J. M. A , prêtre de la Congrégation de la Mission. (Paris, librairie cathol intern. de l'Œuvre de St-Paul, 6, rue Cassette). Dans cet excellent ouvrage (in-12 de près de 400 pages), l'auteur offre une histoire complète de la vie du Père des pauvres, en évitant toute discussion scientifique et toute digression qui aurait enlevé au récit une partie de son attrait ; il a réussi à écrire une *Vie populaire* propre à intéresser les esprits les plus distingués comme les moins érudits.

— **L'Office de la Semaine Sainte,** corrigé de nouveau suivant le bréviaire et le missel romain, édition augmentée de la bénédiction des saintes huiles — approuvé par Mgr le cardinal de Toulouse. (A Toulouse, Edouard Privat, libraire-éditeur, rue des Tourneurs, 45.

— **Victor-Hugo** ou **l'Homme-Peuple,** par un voisin du Panthéon. (Paris, librairie de l'Œuvre de St-Paul, 6, rue Cassette.) C'est le numéro 1 d'une série de brochures, intitulée Galerie Panthéonnienne. Se vend au profit de l'œuvre de la statue de Ste Geneviève (50 cent.). Voilà un portrait bien frappé de l'homme étrange dont on a voulu faire une idole ; une protestation vigoureuse contre la profanation de l'église de Ste Geneviève.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTIÈME ANNÉE

5e NUMÉRO — LA VOIX — MAI 1886

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

NOTRE-DAME DE CHARTRES. — LA BONNE MÈRE (1)

(*7me article*)

Filioli mei, quos iterùm parturio, donec formetur Christus in vobis.

Mes petits enfants que j'enfante de nouveau, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous (S. Paul aux Gal. IV, 19).

Une gravure du dix-huitième siècle représente Notre-Dame de Chartres priant pour sa famille de prédilection. On la voit dans les nues, au dessus de la basilique chartraine, agenouillée devant l'adorable Trinité et s'adressant surtout à son Divin Fils. Sa prière est inscrite au bas de l'image; ce sont les paroles même d'Esther à Assuérus : « *Dona mihi... populum meum pro quo obsecro;* donnez-moi mon peuple, en faveur de qui s'élèvent mes supplications. »

La critique s'est exercée sur le mérite du dessin dont nous parlons; sur quoi ne s'exerce-t-elle pas? Du moins elle ne peut blâmer l'idée principale de l'artiste qui a voulu fixer dans un tableau saisissant le souvenir des sollicitudes de Marie pour nous.

En ce moment où un ensemble de système et de lois révolutionnaires est dirigé contre la vie surnaturelle du peuple chrétien, comme autrefois les décrets d'Assuérus menaçaient la vie corporelle des compatriotes d'Esther, ce qui nous empêche de désespérer de l'avenir, c'est le patronage suppliant de Notre-Dame : *Dona mihi... populum, pro quo obsecro.*

Ce patronage s'étend sur toutes les âmes fidèles sans doute,

(1) Les six premiers articles ont paru en 1885.

mais particulièrement sur celles qu'affectionne le plus Jésus-Christ, sur les enfants. L'innocence baptismale est, dans notre pensée et notre estime, trop rapprochée de la pureté originelle et permanente dont Marie eut le privilège, pour que nous ne considérions pas les anges de la terre comme un cortège d'honneur agréable à la Vierge-Immaculée. — De plus, les souvenirs de Béthléem et de Nazareth, entrant dans toutes les familles chrétiennes avec un charme incomparable, les habituent à cette heureuse conviction que l'enfant acquiert un surcroît de beauté et de grâce, quand il est placé auprès de Marie et sous sa garde.

De là l'empressement des parents catholiques à lui confier la tutelle de ce qu'ils ont de plus cher au monde. De là l'usage de lui consacrer les enfants nouveau-nés et souvent même ceux dont on attend la naissance prochaine.

Pieuse pratique introduite depuis peu d'années en différents sanctuaires de pèlerinage, mais déjà très ancienne dans celui de Notre-Dame de Chartres. Où la confiance des mères selon la nature à la Mère selon la grâce aurait-elle une explosion plus spontanée et plus complète que près de l'autel *Virgini pariturœ?* au lieu célèbre où des prières quotidiennes rappellent et sollicitent les enfantements surnaturels de Marie, la formation de J.-C. en nous: *Donec Christus formetur in vobis?*

Dans les premières pages de l'Histoire du Cardinal Pie, qui donc n'a pas lu avec un vif intérêt deux récits relatifs à cette dévotion spéciale des mères chrétiennes? L'un nous présente un trait qui date déjà de plus d'un siècle. Il s'agit d'une pauvre femme, désolée de la perte de dix-huit enfants, et parcourant à pied la distance d'environ quinze lieues pour venir en demander un dix-neuvième à Notre-Dame de Chartres; nous sommes touchés de la voir si bien exaucée; c'est cette femme que devait un jour saluer comme son aïeule M. l'abbé Lecomte, le saint curé de la cathédrale de Chartres.

Pour l'autre trait nous citerons les paroles de Mgr Pie lui-même, telles que les a reproduites son historien: « Après que ma mère eut cessé d'allaiter son enfant, à l'exemple

de la mère de Samuel, elle le conduisit, tout jeune encore, dans la maison du Seigneur, dans la basilique célèbre de la Vierge de Chartres, dont elle lui avait fait porter la livrée depuis sa naissance ; et le présentant déjà aux bénédictions du grand prêtre, elle dit : « J'ai prié pour obtenir ce cher fils, et Dieu a » écouté ma demande : c'est pourquoi je le lui remets entre les » mains pour qu'il soit à lui aussi longtemps qu'il lui conser- » vera la vie. »

Le prêtre qui eut ainsi à bénir dans la cathédrale le nouveau petit Samuel, futur évêque de Poitiers, fut sans doute le chapelain ordinaire de la Madone : M. Lapierre, successeur de M. Vouge en mars 1817. On sait que M. Lapierre a rempli ses bien aimées fonctions près de Notre-Dame du Pilier pendant quarante-sept années; la *Voix* a raconté jadis sa sainte vie et sa sainte mort. Un vicaire de la cathédrale, M. Legendre, lui aussi, de bénie mémoire, adressait, en 1860, aux élèves de l'Institution Notre-Dame un charmant discours, où nous trouvons ces paroles sur la consécration des enfants et le ministère du bon vieillard, chapelain de Marie :

« Lorsque l'heure fixée d'avance pour votre apparition sur la terre fut sur le point de sonner, ignorez-vous l'heureuse inspiration qui tomba d'en haut dans le cœur de l'ange tutélaire que la Providence avait chargé de veiller sur votre berceau ? Ambitionnant pour elle, pour l'enfant de sa tendresse, une large part des grâces ineffables dont furent miséricordieusement prévenus Elisabeth et Jean-Baptiste, lors de la consolante visite de Jésus et de Marie ; ne prit-elle pas soin, alors même qu'elle vous portait dans son sein, de vous offrir, de vous vouer, de vous consacrer à la virginale mère de tous les petits anges du bon Dieu, *Virgini Pariturœ,* renouvelant ainsi la glorieuse alliance, l'heureux contrat, en vertu duquel vous deviez être et vous étiez déjà, avant votre naissance même, l'enfant de Marie? A peine aviez-vous le jour, que vous lui fûtes présentés dans le temple, et dès que l'eau régénératrice eut coulé sur votre front, aux blanches livrées, aux couleurs virginales qui vous décorent, chacun put reconnaître avec bonheur que la Vierge immaculée

et toujours féconde comptait un enfant de plus. Quelque symptôme alarmant, quelque accident imprévu vint-il dans la suite porter l'inquiétude dans l'âme de celle qui veillait sur votre berceau ; votre frêle existence semblait-elle de temps à autre tant soit peu en péril, qu'aussitôt un petit cierge, symbole de confiance et d'amour, rappelait à Marie ses droits particuliers à sa bienveillante sollicitude ; et au besoin le vénérable gardien qui depuis près d'un demi-siècle fait sentinelle auprès de la statue miraculeuse de Notre-Dame de Chartres, était là, pour étendre sur votre tête une étole protectrice et redire sans cesse aux pieds de l'auguste patronne de ces lieux, cette belle page de l'évangile qui ne lui permet pas d'oublier le testament d'amour qui la fit votre mère. »

Depuis la fête de la Purification, 2 février 1864, ce sont les prêtres de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres qui gardent le sanctuaire du Pilier comme l'église souterraine. Le plus doux de leurs devoirs est celui de rappeler l'aimable Sauveur donnant ses bénédictions à l'enfance. Ils n'ont besoin d'user ni d'avis ni de remontrances pour protéger la liberté d'accès auprès d'eux. Sans avoir à redire le : *Sinite parvulos venire ad me*, ils voient ces petits chrétiens s'approcher nombreux de la Madone et de son prêtre. Selon le désir de la famille, nous inscrivons la donation spéciale de leurs jeunes années à la Sainte Vierge. Puissent tous les noms enregistrés ainsi par le chapelain sur le livre d'or de Notre-Dame, se retrouver un jour sur le livre de l'éternelle vie, de cette vie à laquelle la divine Mère enfante les âmes : *Filioli quos iterùm parturio !*

(A suivre) L'abbé GOUSSARD.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

LA BONNE SŒUR ÉLISABETH BICHIER DES AGES [1]

(Suite et fin)

La communauté des Filles de la Croix habitait encore Molante quand le Père Fournet commença à rédiger les règles des sœurs ;

(1) *Erratum.* — Dans la note placée à la première page de l'article, sur la bonne sœur Élisabeth dans les numéros de Mars et Avril, au lieu de : écrite avec beaucoup d'intérêt par le R. P. Rigaud de la Cie de Jésus ; lisez : *écrite avec beaucoup d'intérêt par le R. P. Rigaud, Oblat de Saint-Hilaire, chanoine honoraire de Poitiers.*

mais il ne les soumit à l'approbation diocèsaine qu'après avoir exigé de la bonne sœur de lui communiquer par écrit ses vues et ses pensées, ce qu'elle fit avec toute la lucidité d'esprit qui lui était propre.

Ces règles si sages, appelées à former tant d'âmes à la perfection religieuse, reçurent en 1816 la sanction ccclésiastique avec quelques modifications de détail inspirées par une délicate charité, et le désir de les rendre plus en rapport avec les fatigues causées à ses membres par l'enseignement et le soin des malades. Les sœurs furent ensuite autorisées à faire reconnaître leur institut par le Gouvernement.

Plusieurs Évêques approuvèrent successivement les constitutions *des Filles de la Croix.* Enfin « un Bref laudatif du Pape Pie VIII, en date du 1er septembre 1829, devait être, pour l'œuvre des saints fondateurs, comme le sceau de toutes les bénédictions antérieures et son extrait de baptême catholique. »

Le nombre toujours croissant des sujets qui se présentaient au noviciat rendant insuffisante la maison de Maillé où étaient les sœurs, le Père Fournet acheta en 1817 l'ancien prieuré de *La Puye* (1), fondé au XIIe siècle, du vivant du bienheureux Robert d'Arbrisselles, et abandonné depuis le commencement de la Révolution. L'installation *de la Maison-Mère* dans cette solitude fut pénible, entraîna bien des privations, et demanda bien des sacrifices. Mais « l'amour, dit l'auteur de l'imitation rend tout léger », et l'amour de Dieu dont l'âme de la fondatrice était embrasée, lui faisait compter pour rien les choses les plus difficiles. A son exemple, les bonnes sœurs bien loin de s'affliger de leur dénûment en remerciaient le Seigneur...

Tandis que la fondatrice était tout occupée par les travaux de réparation et d'agrandissement de la Maison-Mère, une question grosse de difficultés, fut soulevée à Paris et faillit mettre en péril l'existence de la congrégation. Les dames patronnesses, soutenues par l'Administration diocésaine, résolurent d'agir auprès des supérieurs afin d'obtenir l'acceptation de quatre propositions tendant à rendre le noviciat d'Issy indépendant de la Maison-Mère.

Le Père Fournet résista d'abord, mais craignant de mécontenter le Cardinal Archevêque de Talleyrand-Périgord et son coadjuteur Mgr de Quelen, il finit par envoyer à la bonne sœur le modèle d'une lettre d'adhésion aux articles proposés, l'engageant à y obtempérer.

La supérieure, avec la sûreté de coup d'œil dont elle était douée, devina bien vite tout ce qu'il y avait de péril pour son œuvre dans les articles qu'on voulait lui faire souscrire. Cependant, ne voulant pas prendre sur elle-même la responsabilité d'une résistance aux ordres du P. André, elle se rendit à Poitiers pour en conférer avec

(1) Petit village du Poitou.

Mgr de Bouillé, évêque de cette ville et supérieur-né de la congrégation. Celui-ci jugea absolument comme elle, et prenant cette affaire à cœur, il écrivit peu de temps après à la sœur Élisabeth que devant aller à Paris, il l'engageait à s'y rendre afin d'agir de concert dans cette importante négociation.

Elle partit donc la courageuse femme, et avec l'aide du zélé Pontife et ses efforts personnels, elle termina ces différents à la satisfaction de tous. La douce fermeté dont elle venait de faire preuve, ne fit qu'augmenter l'estime qu'on avait pour elle.

Selon le paternel désir exprimé par Mgr de Quelen, devenu archevêque de Paris, le noviciat d'Issy fut, en 1821, transféré dans la rue de Sèvres sans que cet établissement cessât pour cela d'exister.

D'autres préoccupations retenaient la fondatrice dans la capitale ; les importants travaux exécutés à La Puye avaient rapidement absorbé et sa fortune personnelle et d'autres secours encore généreusement fournis par sa famille. Elle disait souvent qu'elle n'avait jamais été si heureuse qu'après ce dépouillement absolu qui la mettait au rang des pauvres, mais il n'en fallait pas moins songer à se procurer des ressources ; ce n'est pas dans son obscure campagne qu'elle pouvait en trouver, elle devait en chercher auprès de ses généreux protecteurs..... La famille royale n'avait heureusement oublié ni la sœur Élisabeth ni son œuvre. Les derniers événements avaient encore grandi sa réputation, on la vénérait pour sa vertu, on l'admira comme un esprit et un caractère de premier ordre. La duchesse de Berry voulut se faire inscrire parmi les bienfaiteurs de la congrégation, et elle accepta pour sa fille, *Mademoiselle de France*, bien jeune alors, mais déjà pétillante de gentillesse et de grâce, le haut patronage de la Maison de la rue de Sèvres, ainsi que la présidence de l'œuvre des *jeunes trésorières* dont faisaient partie les jeunes demoiselles de la Cour, et qui avait pour but de recueillir des souscriptions en faveur *des Filles de la Croix*. La Maison-Mère ne fut pas oubliée dans le partage des dons, et la bonne sœur put ainsi subvenir à ses engagements.

On rapporte que lorsque la charitable princesse recevait la Bonne Sœur en audience particulière, elle ne manquait jamais de lui présenter sa fille chérie, comme pour la mettre sous le patronage et la bénédiction de sa vertu.

« Cette vue et ce contact d'une sainte firent sur la noble enfant une impression qui ne s'effaça jamais..... Partie pour l'exil, aux jours mauvais de 1830, elle s'occupait toujours — tant elle avait la mémoire du cœur — de ses *Petites Sœurs de la rue de Sèvres*, et envoyait chaque année sa cotisation à la trésorière de l'œuvre. Devenue duchesse de Parme, elle songea encore à ses *Petites Sœurs*,

et ne fut satisfaite que lorsque, ayant aplani toutes les difficultés, elle réussit enfin à les établir dans sa ville ducale, où elle les a constamment honorées de sa bienveillance. »

Voilà comment les Bourbons comprenaient la charité, comment ils savaient encourager et soutenir toutes les œuvres tendant à procurer aux enfants pauvres l'instruction, et aux malades les consolations de la foi et les soins les plus dévoués.

Il nous serait impossible de suivre la Bonne Sœur dans toutes les pérégrinations qu'entraînaient pour elle les fondations si multipliées de son ordre dans les différentes parties de la France, véritable *steeple-chase* qui dépasserait de beaucoup nos forces, et nos limites assez bornées : nous dirons seulement qu'en lisant l'émouvant récit que donne son historien de ces perpétuels voyages accomplis dans les conditions les plus pénibles, souvent à pied par des chemins presque impraticables, on a peine à comprendre que sa santé ait pu y suffire, et l'on serait aussi tenté de croire que le Seigneur faisait en sa faveur *une multiplication du temps;* l'étendue et le nombre de ses œuvres dépassant la mesure du possible, à moins d'un secours particulier de la Divine Providence.

La grande ressource de la bonne sœur, dans tous ses labeurs, était la *prière ;* son substantiel aliment, l'adorable Eucharistie ; son grand moyen d'action sur ses sœurs, l'exemple de toutes les vertus à un degré vraiment héroïque, joint à un dévouement sans bornes et à une tendresse maternelle qui provoquait de leur part une filiale affection... Sa confiance en Dieu la rendait intrépide au milieu des plus imminents dangers, et la faisait triompher des obstacles qui paraissaient les plus insurmontables dans certaines fondations : le fait suivant en est une preuve bien frappante.

Le marquis de Montdragon, qui habitait la Bourgogne, avait formulé depuis plusieurs années le désir d'avoir, dans une de ses terres située à *Pluvault-Longeau* (diocèse de Dijon), un établissement de *Filles de la Croix.* Quand le local fut prêt à les recevoir, il réitéra sa demande avec tant d'instances que la Supérieure générale ne crût pas pouvoir résister plus longtemps à le satisfaire, bien qu'elle connut à l'avance les difficultés qu'elle aurait à surmonter ; l'évêque du diocèse étant tout-à-fait opposé à cette fondation. Elle partit donc vers la mi-avril avec quatre sœurs : l'une d'entre elles étant tombée gravement malade, à l'âge de 12 ans, avait recouvré instantanément la santé par les prières de sa supérieure.

Arrivée à Dijon, la fondatrice laissa ses sœurs à l'hôtel pour prendre un peu de nourriture, leur recommandant de venir ensuite la retrouver à la cathédrale — sa nourriture à elle c'était le pain des anges, — elle y entendit la messe, y communia, et, ainsi préparée elle

se rendit chez un grand vicaire, ami de la congrégation, et le pria d'aller plaider sa cause auprès de Monseigneur ; il y consentit volontiers, mais ses démarches n'eurent aucun succès.

Alors, pleine de foi et de confiance en Dieu, la fondatrice demanda à se présenter elle-même devant l'évêque. Etant parvenue, non sans peine, à obtenir une audience de Sa Grandeur, elle envoya trois des sœurs prier devant le St Sacrement, puis accompagnée de la supérieure du futur établissement, elle se présenta devant le prélat et lui exposa toutes ses raisons; mais celui-ci répondit d'une manière catégorique qu'il n'admettrait jamais dans son diocèse de religieuses étrangères, qu'il ne voulait que les siennes. Devant cet arrêt formel la bonne sœur allait se retirer, lorque l'évêque lui demanda d'un ton brusque : « Où sont vos autres sœurs ? » — « A la cathédrale, Monseigneur. » — « Qu'on les fasse venir, je veux les voir. » Les chères sœurs, prévenues aussitôt, se présentèrent tout timidement devant l'évêque, et se jetèrent à genoux pour recevoir sa bénédiction. Monseignenr les fit asseoir et tandis qu'il leur adressait différentes questions : la sainte fondatrice toute recueillie en Dieu, priait avec ferveur. Sa prière monta au ciel et fut exaucée immédiatement. Les dispositions de l'évêque changèrent tout à coup : « Vous serez mes filles chéries, dit-il aux sœurs avec une bonté toute paternelle, allez dans cette paroisse de Pluvault, vous y ferez du bien ; de mon côté, je ferai tout pour vous, j'irai vous voir et vous serai tout dévoué...» Sa Grandeur bénit ensuite la petite colonie qui partit pour Pluvault en louant et bénissant le Seigneur.

La Sœur Élisabeth, après ses voyages, se retrouvait toujours avec bonheur à La Puye au milieu de sa congrégation, de ses chères orphelines qui, au nombre de trente-trois, étaient logées dans une dépendance du couvent, et de ses pauvres malades qui recevaient dans un hospice qu'elle avait fait construire, tous les soins que réclamait leur état; aussi quand il fallait quitter cette maison triplement bénie, le cœur de la bonne sœur souffrait cruellement.

Tant de vertus demandaient une récompense; la victime était prête pour le dernier holocauste à offrir au Seigneur : le vénérable Père Fournet l'avait devancée depuis plusieurs années dans le repos de la tombe, repos glorieux pour lui, la corruption ayant respecté sa dépouille mortelle. Toute une virginale phalange de ses filles l'avait quittée en lui donnant rendez-vous au ciel : le moment était venu pour la chère sœur de répondre à cet appel.

Au mois d'août de l'année 1838, la fondatrice alors âgée de 65 ans, était revenue à La Puye où la 2e retraite annuelle allait commencer, lorsqu'elle fut saisie du mal qui, au bout de quelques jours d'atroces souffrances, devait mettre fin à son exil sur la terre.

Comme le doux Christ sous la sueur de sang, la sainte fondatrice n'eut sur ses lèvres pendant son agonie que de pieuses invocations : « Jésus, père des pauvres, s'écriait-elle, ayez pitié de moi ! » Pendant ce temps, ses filles, ses enfants, ses pauvres malades, conjuraient le Seigneur avec larmes d'introduire l'âme de leur mère bien aimée dans la céleste patrie !

« Une couronne d'épines gravée sur la pierre sépulcrale symbolise la vie pure et mortifiée de la défunte, — lis de virginité au milieu des épines du martyre. »

(Fin.) UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

LA FRANC-MAÇONNERIE

Monseigneur l'Évêque de Chartres vient de faire paraître une lettre pastorale au sujet de la Franc-Maçonnerie.

Monseigneur rappelle d'abord que, dans la lettre encyclique *Humanum genus,* dont il a envoyé un exemplaire à chacun des curés de son diocèse, la recrudescence des doctrines de la Franc-Maçonnerie est signalée par S. S. Léon XIII comme un des plus grands dangers de notre époque.

« Le fond de ces dangereuses doctrines, dit Monseigneur l'Évêque de Chartres, consiste à insinuer et à déclarer même ouvertement que l'homme n'a besoin d'aucun secours spirituel, qu'il se suffit à lui-même ; tandis qu'au contraire, la raison, la tradition et l'expérience prouvent que l'homme abandonné à sa propre faiblesse tombe dans toutes sortes d'erreurs et de désordres et qu'il doit avoir recours à la grâce divine pour l'aider à vaincre ses mauvais penchants et pratiquer la vraie et solide vertu.

Les libres penseurs de nos jours, qui fraternisent avec les francs-maçons, repoussent ces enseignements ; ils ferment volontairement les yeux à la lumière de l'Évangile ; ils disent qu'avec la science moderne ils parviendront à résoudre tous les problèmes ; ils ne croient ni à Jésus-Christ, Sauveur du monde, ni à Dieu lui-même, et ils travaillent, par tous les moyens en leur pouvoir, à faire du peuple français un peuple d'athées. »

« ..... La première recommandation que fait Léon XIII aux Évêques Pasteurs des âmes, c'est d'avoir soin de démasquer les francs-maçons. Cela est nécessaire, car ils sont du nombre de ceux dont parle l'Évangile, qui se couvrent de peaux de brebis, mais qui, dans la réalité, sont des loups ravisseurs. Ils présentent leur Société comme une grande œuvre de bienfaisance, tandis que le but principal qu'ils ont en vue est de détruire, s'il leur était possible, la Sainte Église. Ils voudraient substituer à la morale évangélique des principes qui ne peuvent man-

quer de porter le trouble dans les familles et amèneraient la dissolution et la ruine de la société. Ils exigent le secret de leurs adeptes, ce qui doit nous les rendre suspects ; puisque l'Évangile nous dit expressément que ceux qui font le mal haïssent la lumière, tandis que les enfants de Dieu marchent au grand jour et tête levée.

Les francs-maçons mettent en avant les mots retentissants de fraternité, d'égalité, de liberté. Toutefois, au lieu de donner la liberté, ils imposent un joug fort pesant à leurs disciples. Ils tâchent d'obtenir des cotisations dans les familles et surtout dans les ateliers : c'est là qu'ils enrôlent le plus grand nombre des membres de leur Société. Ces milliers de souscriptions procurent aux chefs du parti des sommes considérables, et leur permettent d'entretenir des agents de tous côtés et de répandre des écrits pernicieux. Ils savent bien, en effet, que le plus sûr moyen d'égarer les esprits est d'exciter les mauvaises passions du cœur. Bien souvent les nouveaux associés sont inscrits sur les listes sans le savoir, et on les avertit seulement qu'ils doivent se tenir prêts, à un moment donné, pour exécuter les ordres des chefs. Ceux-ci, en effet, s'en sont servis comme d'instruments pour commettre des attentats qui ont effrayé les peuples civilisés. Je le sais, les francs-maçons s'excusent de participer à ces abominables complots. Il est possible en effet que d'autres sectaires, les nihilistes, par exemple, soient plus coupables ; mais si ces sectes diffèrent entre elles sous plusieurs rapports, elles s'entendent toutes lorsqu'il s'agit de persécuter la religion catholique. N'écoutez donc jamais, N. T. Ch. F., les propositions qui vous seraient faites d'entrer dans la secte des francs-maçons. Peut-être n'avez-vous pas été assez exacts par le passé à remplir vos devoirs religieux, mais au moins vous avez conservé le désir de vous en acquitter plus fidèlement à l'avenir. Mais une fois initiés à la franc-maçonnerie, vous ne savez pas jusqu'où vous conduirait cette adhésion aux pratiques de ces sociétés clandestines. L'expérience prouve que l'on se débarrasse difficilement des filets des sectaires. La faiblesse, la crainte d'encourir la disgrâce des puissants du parti, ou la haine de ces maîtres violents, en a souvent retenu plusieurs ; ils s'imaginaient, par leur assistance aux réunions maçonniques ou la seule inscription de leurs noms sur une liste, avoir formulé une promesse ; ils ignoraient que la promesse de faire une chose mauvaise ne peut jamais obliger, et que l'accomplissement d'une telle promesse serait une faute plus grave que la première.

Les Francs-Maçons usent d'habileté et de ruse pour attirer à eux les enfants en leur faisant remettre de l'argent, ou en leur promettant quelques petits présents propres à séduire le jeune âge. Parents chrétiens, ne vendez pas l'âme de vos enfants ; n'allez pas, pour un léger profit matériel que l'on vous fait espérer, abandonner ces enfants à la

conduite de sectaires ; ne les conduisez jamais dans les loges où apparaissent les emblèmes et signes superstitieux de la secte et dans lesquelles on assujettit les jeunes gens à des épreuves non moins ridicules que dangereuses, car elles peuvent frapper leur imagination en leur causant de vaines frayeurs.

Parmi les motifs, N. T. Ch. F., que nous venons d'alléguer, qui doivent vous détourner de faire partie de la Société des Francs-Maçons, il en est un qui ne peut manquer de faire impression sur vous. Je veux parler de la défense expresse qui vous en a été faite par le Chef de l'Église..... »

Monseigneur, en terminant sa lettre conjure les fidèles de s'attacher de plus en plus à l'Évangile, Sa Grandeur exprime le vœu que les insulteurs de l'Église, lorsqu'ils arriveront aux dernières angoisses de la vie, recourent à la Vierge Marie, la mère de miséricorde, et soient préservés par elle de l'endurcissement et de l'impénitence finale.

Nouveau témoignage relatif à la mission de Jeanne-d'Arc

M. Delisle, ce prince de l'érudition française, dont tout le monde connaît la science et la religion, a signalé récemment dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* un document fort intéressant pour notre histoire nationale. Il s'agit d'un témoignage relatif à la mission toute divine de Jeanne d'Arc. Ce qui en fait le prix, c'est qu'il a été écrit à Rome par un clerc français, à la première nouvelle des exploits de la Pucelle, avant même que l'on connût le sacre de Charles VII à Reims. Ce clerc venait d'achever une grande *histoire universelle.* Sous le coup de si graves nouvelles, venues de France, il n'hésite pas à reprendre la plume. A l'enthousiasme mêlé d'étonnement, qui respire dans tout ce morceau, on sent bien l'âme du français et du clerc encore ému du secours merveilleux envoyé du ciel à sa patrie.

Ajoutons que l'histoire à laquelle il ajoute ce supplément inattendu avait été composée, comme il le dit lui-même, d'après une autre histoire d'un chanoine de Chartres. Etait-il chartrain lui-même ? Nous n'oserions l'affirmer, car on n'a pas encore levé le voile sous lequel il s'est caché.

Quoi qu'il en soit, l'authenticité de son témoignage est incontestable et nous en donnons la traduction faite sur l'original par l'illustre savant.

» Pendant que je demeurais à Rome, après l'achèvement de ce
» travail, parmi les nouveaux évènements qui sont survenus dans
» l'univers, il s'en est produit un si grand, un si considérable et si
» inouï qu'il ne paraît pas en être arrivé de pareil depuis l'origine du
» monde. Je ferai donc une addition à mon ouvrage pour en dire
» quelques mots.

» Une pucelle, nommée Jeanne, est entrée dans le royaume de » France ; elle y est seulement arrivée quand le royaume était à la » veille d'une ruine complète et au moment où le sceptre de ce » royaume devait passer dans une main étrangère. Cette jeune fille » accomplit des actes qui paraissent plutôt divins qu'humains. »

Ici l'auteur a laissé onze lignes en blanc. Il devait rapporter les moyens employés par le roi et sa cour pour contrôler la mission de Jeanne.

Puis après avoir rappelé les exploits des principales héroïnes juives et païennes, il affirme que notre Pucelle les égale et même les dépasse toutes « par des actes extraordinaires de courage, de bravoure et d'intrépidité » qu'il va rapporter.

« La ville d'Orléans était assiégée par les ennemis du royaume ; la » longueur du siège l'avait réduite à une telle extrémité que les » habitants ne pouvaient plus espérer de secours qu'en Dieu. C'est » alors que cette jeune fille, qui n'avait encore connu que la garde des » troupeaux ; accompagnée d'un très petit nombre de gens de guerre, » attaqua avec une telle impétuosité l'armée assiégeante, composée » d'une innombrable quantité de combattants, qu'en trois jours toute » cette armée fnt condamnée à l'inaction ou mise en fuite. A voir le » brillant appareil de cette armée, la force des combattants, le courage » des gens d'armes, la bonne entente des chefs et l'ardeur de la jeu- » nesse, on eût pensé que les forces réunies de l'univers n'auraient pas » pu faire en un mois ce que la Pucelle accomplit en trois jours. A qui » l'attribuer, sinon à celui qui peut faire tomber une grande foule sous » les coups de quelques hommes, et pour qui le salut d'un grand » nombre ne présente pas plus de difficultés que le salut d'un petit » nombre ? C'est donc à vous, mon Dieu, roi de tous les rois, que je » rends grâce d'avoir humilié le superbe en le brisant, et d'avoir maî- » trisé nos adversaires par la force de votre bras.

» La pucelle est âgée de dix-sept ans ; la force et l'adresse dont elle » est douée lui font supporter les fatigues avec autant et plus de vail- » lance que les hommes les plus robustes. Elle ne recherche aucun » avantage temporel. De l'argent qu'on lui donne, elle ne dépense » rien, elle en fait des cadeaux ; ses réponses sont brèves et simples ; » elle est très prudente au fait de sa mission *(in facto suæ legationis » prudentissima)*. Ses mœurs sont irréprochables ; elle est sobre, nul- » lement superstitieuse, ni adonnée aux sortilèges, quoique les envieux » l'en aient accusée. »

Le clerc énumère ensuite les caractères distinctifs des opérations vraiment divines, caractères dont la présence reconnue dans les exploits de Jeanne éloigne d'elle toute accusation de sortilège et de superstition.

« Or il faut remarquer que ladite Pucelle se confesse tous les jours

» avant d'entendre la messe; elle communie chaque semaine; ses
» actions dépassent, il est vrai, les forces de son sexe; mais elle
» combat pour une cause utile et juste, puisque c'est pour pacifier le
» royaume de France, *ce qui entraînera le relèvement de la foi*, qui, à
» en juger par l'expérience des siècles passés, n'aurait pas tant souffert
» si la France n'avait pas été entraînée dans un tourbillon de guerres
» désastreuses. Il faut donc nécessairement conclure que les succès de
» la Pucelle sont dus à la volonté divine et non pas à des sortilèges,
» comme le prétend la jalousie.

» Que dire de plus? Un jour, la Pucelle a demandé au roi de lui
» faire un présent. Cette prière fut aussitôt agréée. Jeanne ne demanda
» rien de moins que le royaume de France. Le roi, étonné, fit le
» cadeau après un instant de réflexions. Jeanne l'accepta, et s'en fit
» faire, par les quatre secrétaires du roi, une charte dont il fut donné
» une lecture solennelle. Le roi en était un peu ébahi, et Jeanne, en le
» montrant à l'assistance, tint ce propos : « Voilà le plus pauvre
» chevalier de son royaume! » Presqu'en même temps, par devant les
» mêmes notaires, elle livra au Dieu tout-puissant le royaume de
» France qu'elle venait de recevoir en don. Puis au bout d'un instant,
» obéissant à un ordre de Dieu, elle investit le roi Charles du royaume
» de France; et de tout cela elle fit dresser un acte solennel. »

FAITS RELIGIEUX

Rome. — La sage et prudente condescendance de Léon XIII a réussi : la paix religieuse va se rétablir en Allemagne. La Chambre des seigneurs a voté, le 13 avril, le projet de loi politico-ecclésiastique, avec les amendements de Mgr Kopp.

Cochinchine. — Nouveaux massacres que les lettrés annamites ont provoqués dans le nord de la province de Quang-Bing, à la fin de janvier.

Un prêtre indigène et 442 chrétiens massacrés, 10 chrétientés incendiées. — 1,800 chrétiens, réfugiés près de la citadelle, se trouvent dans la dernière misère.

Paris. — *L'Œuvre de l'Hospitalité de nuit*, à Paris, sétend de plus en plus et fait vraiment des merveilles. On vient de publier le charmant rapport de M. le baron de Livois sur les travaux de l'Œuvre en 1885 dans les trois maisons : 1° rue de Tocqueville, 59, siège social; 2° boulevard Vaugirard, 14, maison de Lamaze; 3° rue de Laghouat, 13, près l'église Saint-Bernard-de-la-Chapelle. Nous voyons que le nombre des hommes qui ont été abrités pour une ou plusieurs nuits en 1885 a été de 56,590. Celui des morceaux de pain, des bons de fourneaux, etc., distribués par la charité est considérable. Plus précieuses encore sont les bonnes paroles et les prières dont les malheureux ont pu profiter en passant dans ces asiles de la Providence...

Toulouse. — Le 5e Congrès des Œuvres eucharistiques se tiendra à Toulouse, cette année, du *20 au 25 juin.*

Jérusalem. — Le 5e pèlerinage populaire de pénitence à Jérusalem, qui doit quitter Marseille le vendredi 14 mai et y revenir vers le 23 juin, s'annonce sous de très heureux auspices. N. S. P. le Pape a concédé aux pèlerins la faveur de gagner le Jubilé en faisant leur pèlerinage. S. E. le cardinal Lavigerie a fait promettre au R. P. directeur du pèlerinage de s'arrêter à Bone (ou Hippone), pour y célébrer, sur place, le *15e anniversaire séculaire* de la conversion de St Augustin.

Lettre de S. E. le cardinal Guibert à M. le Président de la République. — Cette lettre datée du 30 mars, est un événement de la plus haute importance. N. N. S. S. les évêques ont envoyé successivement leur adhésion. Monseigneur l'évêque de Chartres a écrit l'un des premiers. Le Souverain Pontife n'a pas tardé à exprimer ses félicitations à Mgr Guibert. — Nous ne pouvons insérer ici que peu de lignes de ce grave document. Après avoir récapitulé les attentats commis en France contre les droits de l'Eglise et les stipulations du Concordat, au nom de la légalité, le vénérable prélat s'exprime ainsi :

« Permettez donc à un vieil évêque, qui a vu dans sa vie changer sept fois le régime politique de son pays, permettez-lui de vous dire une dernière fois ce que lui suggère sa longue expérience.

» En continuant dans la voie où elle s'est engagée, la République peut faire beaucoup de mal à la religion ; elle ne parviendra pas à la tuer. L'Eglise a connu d'autres périls, elle a traversé d'autres orages, et elle vit encore dans le cœur de la France. Elle assistera aux funérailles de ceux qui se flattent de l'anéantir.

» La République n'a reçu ni de Dieu ni de l'histoire aucune promesse d'immortalité Si votre influence pouvait la ramener au respect des consciences, à une application loyale du Concordat dans son esprit aussi bien que dans sa lettre, vous auriez fait beaucoup pour assurer la paix publique et pour ramener l'union dans les esprits. Si vous échouez dans cette entreprise, ou si vous croyez ne pas pouvoir la tenter, alors ce n'est pas le clergé, ce n'est pas l'Eglise qu'on pourra accuser de travailler à la ruine de l'établissement politique dont vous avez la garde ; vous savez que la révolte n'est pas une arme à notre usage.

» Le clergé continuera de souffrir patiemment ; il priera pour ses ennemis ; il demandera à Dieu de les éclairer et de leur inspirer de plus justes sentiments ; mais ceux qui auront voulu cette guerre impie s'y détruiront eux-mêmes, et de grandes ruines auront été faites avant que notre bien aimé pays revoie des jours prospères. Les passions subversives, dont plus d'un indice fait redouter le prochain réveil, crééront des périls autrement graves que les prétendus abus qu'on reproche au clergé. Et Dieu veuille que dans cette affreuse tempête, où les appétits déchaînés ne trouveront plus devant eux aucune barrière morale, on ne voie pas sombrer la fortune et jusqu'à l'indépendance de notre patrie ! . . . . . . »

Le Massacre de Châteauvillain. — Le drame sanglant de Châteauvillain (diocèse de Grenoble) est un fait connu de tout le monde. Nous le rappelons, pour saluer ici d'un hommage les victimes et aussi leurs défenseurs à la Chambre et au Sénat. C'est le 14 avril que M. de Mun a développé son interpellation ; il demandait compte de l'attentat commis, par ordre du Sous-Préfet de la Tour-du-Pin sur M. Fischer, le directeur de l'usine de la Combe ; du meurtre d'une pauvre ouvrière et des coups de révolver tirés sur plusieurs autres ; de la violation d'un domicile privé ; et tout cela, parce que dans l'intérieur de l'usine était

une chapelle où l'on avait eu l'audace de dire et d'entendre la messe. M. de Mun a flétri en termes indignés l'attitude du Ministre, du Préfet et du Sous-Préfet. MM. Keller et Jolibois ont prouvé à leur tour, avec éloquence, que le Gouvernement avait outrepassé son droit.— Plusieurs jours après, au Sénat, M. d'Audiffret-Pasquier, Lucien Brun, etc., ont protesté dans le même sens..... Avons-nous besoin d'ajouter que le vote de la majorité républicaine a quand même appuyé le Gouvernement.

Les catholiques ont conclu de là que la persécution gouvernementale était entrée dans une nouvelle phase : la période sanglante.....

Une Protestation nécessaire. — A la demande d'un grand nombre de catholiques de Paris et de la province, le *Comité de Défense Religieuse* (35, rue de Grenelle), vient d'organiser un pétitionnement contre le projet de loi sur l'enseignement primaire, qu'a naguère voté le Sénat. Voici le texte de la pétition qu'il propose à la signature de tous les amis de la liberté d'enseignement et de tous les chefs de famille soucieux de procurer à leurs enfants une éducation conforme à leurs convictions religieuses :

« Messieurs les Sénateurs, Messieurs les Députés,

» La nouvelle loi sur l'enseignement primaire chasse à bref délai de l'école, non seulement les Frères et les Sœurs à qui l'on ne peut reprocher que leur dévouement à nos enfants et les soins prodigués à nos pauvres et à nos malades, mais encore tout maître chrétien qui ne consent pas à étouffer la voix de sa conscience.

» Avec un gouvernemt qui attaque les dogmes fondamentaux de la Religion et qui traite de superstition des manifestations chères à la piété catholique, l'enseignement imposé par l'État devient pour nous une odieuse tyrannie. On nous oblige ainsi à payer deux fois : d'un côté, sur nos contributions, un enseignement public antireligieux ; de l'autre, sur nos sacrifices volontaires, un enseignement libre conforme à notre foi. Mais celui-ci est entouré de tant d'entraves que sa liberté devient illusoire.

Le but de toutes ces mesures c'est la confiscation de l'âme de nos enfants. Nous ne saurions nous y soumettre et nous demandons :

» Que la Religion reprenne sa place dans l'école ; — Que les instituteurs soient vraiment les représentants des pères de famille ; — Que les conseils municipaux puissent opter entre les laïques et les congréganistes ; — Que l'État subventionne toutes les écoles publiques ou libres proportionnellement au nombre de leurs élèves ; — Enfin, qu'il continue à dispenser du service militaire tous les instituteurs qui jouissent de cette immunité. — La justice et l'égalité l'exigent, et sans la liberté d'élever nos enfants dans notre foi, il n'y aurait plus de patrie. — Aussi nous vous prions d'abroger ou de rejeter les lois qui nous dépouillent des plus sacrés et des plus chers de nos droits. »

Société de Négociants-Voyageurs catholiques. — Nous croyons devoir signaler, dans l'intérêt des commis-voyageurs de notre diocèse, l'existence de la société antimaçonnique des voyageurs de commerce. Elle compte aujourd'hui trois cents membres (bien qu'elle soit toute récente), sous la présidence de M. le baron Dallemagne.

Cette œuvre est excellente, dans un temps où il faut choisir, dit Mgr Fava, entre ces deux situations qui ne laissent plus de place à une neutralité honteuse : franc-maçon ou franc-catholique.

Cette société a pour organe et pour trait d'union un *Bulletin des négociants-voyageurs francs-catholiques*, paraissant le 1er de chaque

mois. — Abonnement, 3 fr. par an. — S'adresser à M. Pommier, rue du Vieux-Temple, 10, à Grenoble (Isère).

Espagne. — Les feuilles publiques ont fait connaître les circonstances de la mort de l'évêque de Madrid, victime d'un assassinat, à son entrée dans sa cathédrale, le jour des Rameaux. Les obsèques de Mgr Izquierdo ont eu lieu le 21 avril. La veille S. S. Léon XIII avait envoyé au chapitre de la cathédrale un télégramme pour rendre hommage au vaillant prélat dont les hautes vertus avaient reçu le couronnement du martyre.

M. Nicolas Vagner. — Nous nous associons aux douloureuses sympathies exprimées par la presse catholique à l'occasion de la mort de M. Vagner, décédé le 21 avril. Ce fervent chrétien de Nancy, commandeur de St-Grégoire-le-Grand, ancien rédacteur-gérant de l'*Espérance*, était le président de la plupart des œuvres catholiques de Nancy. Il a contribué pour une grande part au mouvement religieux de notre époque ; on le remarquait toujours parmi les membres les plus actifs des Congrès d'œuvres ouvrières. C'est dans une circonstance de ce genre que nous l'avons vu devant N.-D. de Chartres en 1878. Il était déjà venu près d'elle en 1871, lors du premier anniversaire de la bataille de Loigny. Un de ses fils mourut parmi les héros de ce champ d'honneur en 1870. Le père venait prier au service funèbre organisé pour les Volontaires de l'Ouest. C'est lui qui demanda que le monument funèbre à ériger pour les soldats martyrs fut l'église même du village. Son idée fut adoptée et nous avons maintenant l'église du Sacré-Cœur de Loigny.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une belle couverture d'autel en satin blanc pour l'autel du mois de Marie. — Un bracelet en or donné par une dame de Chartres pour la Ste Châsse.

Lampes. — 86 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en avril, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 64 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 4 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 1.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 225.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 212.

Nombre de visites faites aux clochers : 171.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En avril ont été consacrés 50 enfants, dont 20 de diocèses étrangers.

— La station quadragésimale, à la Cathédrale de Chartres, s'est terminée par cinq instructions pour les hommes seuls. Plusieurs centaines d'hommes revenaient exactement chaque soir entendre la parole de Dieu. Le R. P. Pierre-Baptiste leur a exposé les grandes vérités avec ce fonds de doctrine et ce langage entraînant qui ont pendant tout le Carême, captivé ses divers auditoires, qu'il prêchât pour l'ensemble des paroissiens ou pour des associations particulières. Bien que les retraites données dans la chapelle St-Piat, les

exercices du Jubilé, etc., aient multiplié, cette année plus que jamais, les sermons et allocutions, l'éloquence du pieux Franciscain s'est toujours soutenue la même, visiblement puisée aux meilleures sources, savoir : dans la méditation des saints évangiles et dans la prière.

— La fête de l'Adoration dans la chapelle de la *Maison bleue* a été célébrée le 15 avril, quinze jours avant la date fixée d'abord. C'est le R. P. Pierre-Baptiste qui a prêché avant le salut solennel. Une homélie sur l'évangile de la Transfiguration lui a fourni des considérations élevées et pratiques sur la dévotion à l'Eucharistie.

— La prochaine fête d'adoration est annoncée pour le 27 mai dans l'église de St-Martin-au-Val (faubourg St-Brice).

— Le mois de Marie est prêché, cette année, à la cathédrale par le R. P. Abel, de l'ordre des Carmes.

— C'est Mgr de Forges qui a officié le jeudi saint pour la bénédiction des saintes huiles. Mgr Regnault a présidé, comme à l'ordinaire, la cérémonie du *Mandatum*.

— La quête annuelle pour l'asile des Petites-Sœurs des pauvres a eu lieu le vendredi saint à la cathédrale et le jeudi saint dans les autres paroisses de la ville. La quête pour les séminaires a été faite le jour de Pâques.

— La grande église de N.-D. de Chartres se prête merveilleusement aux belles solennités. La fête de Pâques y est toujours célébrée avec un incomparable éclat. Si nous avions à choisir entre les détails qu'une chronique peut particulièrement noter, nous parlerions des communions très nombreuses aux messes basses, puis des magnifiques chants exécutés aux offices capitulaires par le séminaire et la maîtrise. Le sermon des vêpres a dignement couronné la station.

— L'œuvre de l'Adoption prend de l'extension dans le diocèse de Chartres. M. le Secrétaire-général de l'évêché a dernièrement reçu 125 francs, produit de douze séries d'associés, formées en quelques mois.

— Une lettre de M. le chanoine Roussillon, insérée dans la *Croix*, a informé le Directeur du Pèlerinage de Pénitence en Terre-Sainte que Mgr de Chartres bénissait de tout son cœur les nouveaux pèlerins. Sa Grandeur, dit la lettre, a toujours encouragé les prêtres qui manifestaient le désir de faire ce pèlerinage.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Ma mère, vieille pèlerine qui en est à son septième voyage à la Crypte chartraine, et à son vingt-cinquième en divers sanctuaires, me charge de vous rappeler qu'elle vous a souvent recommandé par

lettres ma vocation. Notre-Dame de Chartres l'a exaucée ; je suis prêtre depuis dix ans déjà, et absolument sur la croix, comme les confrères, en ces temps difficiles. Or, la croix est la bonne place et je ne demande pas d'en changer. — Mon père vous a été aussi recommandé pour ses derniers moments, et il est mort en saint Veuillez déposer de nouveau nos vœux reconnaissants aux pieds de Notre-Dame. (D. curé de X., diocèse de Nevers).

2. Grâces et hommages soient rendues à Notre-Dame de Chartres qui, par sa protection et celle de Saint Joseph, m'a délivrée, contre toute espérance humaine, d'une situation pécuniaire désespérée, et cela le jour même de N.-D. de la Brèche, ce 15 mars 1886, après le vœu de faire connaître, par la *Voix N.-D.*, la faveur ci-dessus, si je l'obtenais. (A. B., à Nantes).

3. La bonne Notre-Dame de Chartres nous a fait sentir sa protection en faveur de notre intéressante malade. Nous venons lui en rendre grâces; à titre de remerciement, veuillez recevoir notre offrande pour l'Œuvre des Clercs. (F. S. à Fr., diocèse de Lyon).

4. Au mois de novembre dernier, je vous avais demandé des prières à Notre-Dame de Chartres pour le dénouement d'une affaire importante et très compliquée. Ce n'est pas en vain que je me suis tournée vers Marie, et je viens comme je l'ai promis, vous prier d'insérer cette faveur dans les Annales de son pèlerinage, en vous adressant une offrande pour votre Œuvre. (C. R. G., dioc. du Mans).

5. Notre vieille amie, pour laquelle j'avais demandé une neuvaine de lampe est entièrement guérie de sa grave maladie, Cette grâce avec celle du complet retour à Dieu, c'est ce que nous avons sollicité de la protection de N.-D. de Chartres.

(M. T. à M., diocèse de Laval).

6. Je vous avais demandé une lampe, une neuvaine et une messe en l'honneur de N.-D. de Chartres pour obtenir le succès d'une affaire importante. Aujourd'hui je viens vous prier d'acquitter une messe d'action de grâces ; nous avons été exaucés.

(L. R. à B., diocèse de Chartres).

7. Veuillez faire célébrer le saint sacrifice de la messe et brûler un cierge à la Ste Vierge en reconnaissance de la guérison très rapide de ma petite fille. Je ne doute pas que la protection de N.-D. de Chartres n'ait été plus efficace que les soins du médecin et je prie cette bonne Mère de continuer à veiller sur mes deux enfants que je lui ai vouées et sur mon mari et moi-même.

(A. D. à C., diocèse de Bayeux).

Mgr JACQUES FOURRÉ, de Mainvilliers

Nous trouvons dans la *Semaine religieuse* d'Autun, (article : Ephémérides diocésaines), le paragraphe suivant :

18 Avril (dimanche *in Albis*) 1574. — JACQUES FOURRÉ est sacré évêque de Chalon, dans l'église des Jacobins à Paris, par Louis de Brézé, évêque de Meaux, assisté de Guillaume Ruzé, évêque d'Angers, et du savant Jacques Amyot, évêque d'Auxerre.— Né à Mainvilliers, petit village des environs de Chartres, il était entré de bonne heure chez les Frères Prêcheurs, au couvent de cette ville. De là envoyé à Paris, pour s'y former aux études philosophiques et théologiques, il y prit le grade de docteur, et arriva, par le renom de sa science et de son éloquence, aux dignités de provincial de son ordre, de conseiller et de prédicateur du roi Henri II, qui le pourvut en outre de l'abbaye de Livry (1). Bientôt après, il était choisi pour évêque de Chalon (2).

Le monument funèbre de M. le chanoine Bourlier

Le monument funèbre de M. le chanoine Bourlier a été posé la veille des Rameaux. A cette occasion, sa tombe a été visitée par les membres du clergé chartrain et par les maisons qu'il a dirigées. On a prié ensemble pour l'âme de ce Père à jamais regretté, de celui que Mgr appelait si justement le lendemain de sa mort : l'homme de confiance du clergé. On a vu aussi le mausolée avec une complète satisfaction. Il est majestueux, artistique, expressif et religieux. Produit d'une souscription diocésaine, il appartient à tous, il traduit les sentiments de tous ; avec quel bonheur ? nos lecteurs pourront en juger eux-mêmes par la description très sommaire que nous leur en donnons.

Le cénotaphe avec son couvercle en triangle affecte la forme d'une bière. Sur les deux faces supérieures est jetée d'une main légère une riche étole où les symboles eucharistiques, l'épi et le raisin entrelacés sont sculptés avec une délicatesse qui fait penser à la broderie. A l'extrémité antérieure, une chemisette encadrée par deux lis croisés, rappelle l'un des emblêmes les plus aimés de M. Bourlier : vous diriez son écusson de famille apposé sur sa dernière demeure, que ce vêtement de Notre-Dame de Chartres, ce précieux palladium qu'il a porté lui-même, qu'il a longtemps gardé dans sa châsse bénite, qu'il a si souvent jeté sur les épaules de ses clercs. Par l'autre bout, le cénotaphe est encadré dans le socle.

Le socle est fort et puissant car il soutient un monument imposant par sa hauteur et son volume. Large d'un mètre au moins, le fût sur lequel est gravée l'épitaphe s'élève entre deux colonnes gothiques, et soutient avec elles un fronton triangulaire qui attire immédiatement

(1) Livry est un village de Seine-et-Oise, à 22 kilomètres de Paris, près de la forêt trop connue de Bondy. Il y avait là une abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, fondée en 1186, et célèbre par le séjour qu'y fit Madame de Sévigné. Elle fut détruite pendant la Révolution.

(2) *Gall. christ.*, tome IV, col. 940.

les yeux. Ce fronton est orné d'un trèfle duquel, comme du sein d'une auréole, émerge en forte saillie la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, exécutée, au dire de tout le monde, avec une rare habileté. Elle repose sur un encorbellement portant l'inscription : *Virgini pariturœ*, et se trouve largement abritée par les rampants du fronton qui s'avancent au dessus d'Elle. La tête de la Ste Vierge est légèrement inclinée et vous croiriez que son regard maternel s'abaisse vers cette tombe, vers cette couche suprême au chevet de laquelle elle semble, en berçant l'Enfant divin sur ses genoux, veiller le dévoué serviteur endormi à ses pieds. De chaque côté du fronton s'élève un fleuron délicatement fouillé, et du sommet s'élance une croix, qui, par ses ornements, son volume, sa hauteur (elle est à 4 mètres), communique à tout l'édicule un air de grandeur sévère, de religion grave et forte, que font ressortir encore les plus beaux monuments du voisinage.

Nous pouvons être contents. Notre idée a été comprise et bien rendue. Félicitons de ce rravail M. Bouthemard dont le talent égale la modestie et le désintéressement ; félicitons ses intelligents ouvriers qui ont apporté à cette œuvre d'art un soin particulier et jaloux. Nous devons remercier aussi les membres du Comité et en particulier son président, M. l'abbé Beauchet, qui ne s'est épargné aucune peine, n'a reculé devant aucune démarche pour rendre à la mémoire du défunt un hommage aussi parfait que possible. Représentant de tous en cette affaire, il a concentré en lui-même les dévouements et les lumières de tous. On en jugera par l'inscription si latine, si juste, où pour couronner son œuvre et se faire notre interprète, il a payé en peu de mots pleins de sens le dernier tribut d'éloges à celui que nous regrettons. Nous passons la première partie de l'épitaphe énumérant les titres de M. Bourlier et nous arrivons à la seconde consacrée à ses actes :

Benignœ addictissimus Virgini
Totus Clero
Vixit obiitque
Latenter clarus
Mentis acumine, prudentia, mansuetudine
Feliciter potens,
Clericos presbyterosque
Corde et animo
Docuit, rexit fovitque.
Unde Corde et animo redamantes
Testem hunc lapidem,
Collatis denariis studiisque,
Æmulante plebe christiana,
Erexere.

Il nous faut enfin remercier au nom du Comité, tous les souscripteurs. Notre diocèse a donné un bel exemple de reconnaissance et d'union fraternelle. La parole épiscopale a été justifiée encore une fois : M. Bourlier était l'homme de confiance du clergé. Il l'était, il le sera encore, nous en sommes sûrs. Il est maintenant au milieu de nos saints prêtres chartrains, parmi nos patrons diocésains : Il usera pour nous de son crédit auprès de N.-D. Et nous pourrons nous consoler un peu de l'avoir perdu, en répétant ce qu'un disciple de St Martin avait gravé sur sa tombe : Son esprit nous protégera. ***Auxilium nobis spiritus ejus erit.***

NÉCROLOGIE

1° *M. l'abbé* **Durand**, *ancien curé de Cherisy.*

M. Durand (Pierre-Jean-Louis), né le 26 décembre 1810, au Mesnil-Simon, ordonné prêtre le 26 octobre 1834 ; nommé curé des Autels-Villevillon le 1er novembre 1834, de Saint-Denis-d'Authou le 1er janvier 1853 et de Cherisy le 24 juillet 1864, admis à la retraite le 1er juillet 1885 pour cause de santé, résidait à Dreux depuis cette époque ; il est décédé pieusement dans cette ville le 26 mars dernier. Son corps a été transporté à Cherisy. La cérémonie des obsèques a eu lieu le 29 mars ; les parents du défunt, ses confrères, les paroissiens formaient un nombreux cortège. L'éloge de feu l'abbé Durand a été prononcé par M. le chanoine Olivier, aumônier de la chapelle Saint-Louis de Dreux. L'orateur a parfaitement interprété l'estime et la douleur de tous ; puis il a loué, en connaissance de cause, la vie sacerdotale et vraiment pastorale de M. Durand. Son amour des études ecclésiastiques, les soins donnés aux prônes et aux catéchismes, le zèle pour procurer à ses paroissiens des retraites prêchées par des religieux, ses habitudes d'austérité pour lui-même poussée parfois jusqu'au scrupule et d'indulgence pour les autres, son affabilité avec les confrères, sa piété si édifiante pour les habitants de Dreux à la fin de sa carrière comme elle l'avait toujours été là où il avait vécu, M. Olivier a su faire ressortir tous ces détails dans le cadre de son oraison funèbre qui s'est terminée par une exhortation pleine d'à propos aux paroissiens dépositaires des restes mortels de leur ancien curé et une demande de prières en faveur du bien-aimé défunt.

2° *Sœur* **Amélie**, *de la Congrégation de Saint-Paul de Chartres.*

On nous écrit : Dans la nuit du 18 mars 1886, s'est éteinte au pensionnat de Soisy (diocèse de Versailles), la vénérée Supérieure de cette maison, après 52 années de profession religieuse toutes écoulées dans les labeurs et le noble apostolat de l'éducation.

Née à Vernon en 1816, Henriette Chédeville, en religion sœur Amélie, avait d'abord été envoyée comme maîtresse de classe à Saint-Brice, près Montmorency ; elle y resta neuf ans, puis elle remplaça, comme supérieure de l'établissement de Soisy, la bien regrettée Sœur Madeleine à qui l'on confiait la direction de celui de Grenelle. Sœur Amélie dut certainement s'effrayer de la charge qu'on lui imposait, mais si son humilité souffrit, son esprit d'obéissance et son respect de l'autorité joints à l'affection dont elle fut entourée lui en allégèrent le poids.

Jamais choix ne fut plus heureux ; sous l'impulsion de son zèle habile et prudent, la maison de Soisy allait prendre une importance considérable.

En effet, lors de la fondation du pensionnat par feu Madame Javon et le don de la maison qu'elle fit à la Congrégation de Saint-Paul il n'y avait que deux religieuses ; mais peu après, en 1867, le nombre des élèves augmentant, il fut nécessaire de procéder à des agrandissements : deux classes furent ouvertes aux externes, deux autres furent destinées aux pensionnaires, et une chapelle fut annexée à la maison.

Tout cela était l'œuvre de sœur Amélie. Pour arriver à ces résultats, elle ne ménageait ni son temps, ni sa peine, voulant tout voir

par elle-même et en même temps bonne et affable pour tous, entrepreneurs et ouvriers. Lorsque les travaux furent terminés elle réunit à sa table tous les entrepreneurs. Elle pouvait bien leur réserver cet honneur et cette récompense, elle qui avait élevé les épouses et les enfants de plusieurs. . . . .

Ce qu'elle était pour ses sœurs, elles seules pourraient le dire. Mais nous savons que sa mort a été un coup de foudre pour la communauté !

Nous parlions tout à l'heure du zèle de sœur Amélie et de ses succès comme éducatrice de la jeunesse. Ce n'était pas seulement dans l'enceinte du pensionnat et pendant le cours de leurs études qu'elle s'occupait de ses enfants. Elle les suivait dans la famille, dans la société, dans les modestes occupations du ménage. Elle entretenait avec elles de ces correspondances intimes, gracieuses, aimables, empreintes de la piété et de l'affection la plus tendre, et que beaucoup conserveront comme les meilleures directrices et les plus sages conseillères de leur vie.

La preuve que ses anciennes élèves l'aimaient et savaient l'apprécier (preuve manifeste et indéniable), c'est que presque toutes lui ont confié l'éducation de leurs enfants, sûres que sœur Amélie était plus capable que personne d'en faire des femmes sensées, chrétiennes, larges de cœur et d'intelligence, prêtes à tous les sacrifices.

Et pourtant au milieu des soucis et des fatigues de sa charge, elle ne demeurait pas étrangère aux graves questions qui, à notre époque, réclament l'attention des esprits cultivés. On voyait bien à sa conversation ardente, bien que toujours digne et réservée, à ses pénétrantes expressions, avec quel intérêt elle suivait la lutte du bien contre le mal, comme elle gémissait de certaines infamies et combien elle avait à cœur d'inspirer à ses enfants l'amour de l'Église.

Dieu lui ménagea une épreuve qu'il envoie parfois à ses fidèles serviteurs. Sœur Amélie qui saisissait fortement les choses de Dieu et avait à un haut degré le sentiment de sa responsabilité, fut impressionnée vivement par la pensée de la mort. Mais la charité chasse la crainte. Sa piété, sa confiance en la Vierge Marie, dominèrent complètement cette impression passagère et sa mort fut la plus douce et la plus tranquille des morts.

Néanmoins ses filles qu'elle a tant aimées se souviendront de ses saintes frayeurs et prieront beaucoup et longtemps pour elle.

Et maintenant il nous faudrait dire toutes les marques d'estime et de reconnaissance dont elle a été honorée après son trépas et à l'occasion des funérailles.

L'affluence a été considérable autour de l'admirable religieuse exposée sur son lit funèbre. Puis de la chapelle ardente à l'église quel cortège ! On y distinguait, auprès du clergé paroissial, beaucoup de prêtres venus d'ailleurs, les Sœurs de Saint-Paul de Grenelle, de Pontoise, de Meulan, de Gorges, d'Argenteuil, de Poissy, de Triel, d'Ennery, d'Oisonville, de la Norville, plusieurs Sœurs d'autres Communautés. Les autorités civiles étaient là pour rendre hommage aux mérites de la défunte. A côté des Sœurs de Soisy, de leurs pensionnaires portant des fleurs, des enfants de la paroisse, se groupaient les dames de l'association de Sainte-Geneviève avec leurs bannières et les jeunes gens rangés sous l'étendard du Sacré-Cœur. Bien belle fut cette procession ; bien imposante fut la cérémonie au lieu saint. L'église était toute tendue de blanc, et le catafalque

orné avec autant de goût que de délicatesse par des mains pieuses. On a évalué à quinze cents le nombre des assistants ; le chant parfaitement exécuté par les élèves de la défunte ne faisait qu'accroître l'émotion générale. Évidemment de telles obsèques, à l'organisation desquelles le cœur a présidé ont été le triomphe de la vertu ; et la vertu en sœur Amélie consistait à vivre dans l'humilité et le dévouement au prochain.

Les habitants de Soisy, qu'elle a édifiés pendant quarante-deux ans et qui ont joui de ses bienfaits, auront la consolation de conserver son corps dans le cimetière de la paroisse.

Sa belle âme a paru devant Dieu chargée de bonnes œuvres. Quelle belle récompense lui aura été réservée parmi les élus qui travaillèrent ici-bas le plus ardemment à la vigne du Père Eternel ! Oh ! chère sœur Amélie, vous vivrez toujours dans le cœur de vos filles. Du haut du ciel, recommandez-les au Seigneur ! L.°°°°°

3° *M. l'abbé* **Godard,** *curé de la Bazoche-Gouet.*

Nous avons appris trop tard sa mort survenue le 23 avril, pour publier de longs détails. M. Godard, François-Auguste, était né à Ecluzelles, le 19 janvier 1820. Ordonné prêtre le 11 mars 1843, il fut nommé vicaire de Janville le 24 mars suivant ; il devint curé de Boissy-le-Sec, le 11 juin 1844, et de la Bazoche-Gouet, le 1er octobre 1862. Il fut nommé chanoine honoraire le 5 mai 1879. M. l'abbé Godard était fort apprécié pour ses vertus et ses talents ; les paroisses où il a exercé le saint ministère, se souviendront de son zèle et surtout de ses efforts pour procurer aux enfants l'éducation religieuse ; l'établissement des Sœurs de Notre-Dame à la Bazoche-Gouet est une des meilleures preuves de ses sollicitudes pastorales.

4° Nous apprenons à la dernière heure la mort de M. l'abbé **Girard,** *curé de Corancez.* Nous lui consacrerons quelques lignes dans le prochain numéro.

Nous recommandons ces quatre défunts aux prières.

BIBLIOGRAPHIE

— **Vie de Mgr Jean-Baptiste Bouvier,** évêque du Mans, par Mgr Alexandre-Léopold Sebaux, évêque d'Angoulême — 1 volume, in-12, 344 pages. — Angoulême, Roussaud, éditeur, 3, rue Tison d'Argence. — Prix : 3 fr. 50 ; franco par la poste : 3 fr. 90.

Sous ce titre, vient de paraître la *Vie* d'un évêque qui a laissé dans son diocèse une mémoire vénérée, et dont l'influence s'est étendue sur la France entière. La Providence, toujours admirable dans ses voies, suscita, du milieu des pauvres et des enfants du peuple, cet homme dont elle fit une des lumières de son église, et qui contribua puissamment à la formation du clergé de France et à la restauration des ruines accumulées par la Révolution. Le clergé de toute la France n'a pu oublier Mgr Bouvier, sa théologie qui a été longtemps enseignée dans tous les séminaires, son sens pratique, ses intentions droites et pures qui le dégagèrent peu à peu des préjugés de son temps, et l'amenèrent à consulter constamment le Saint-Siège sur les questions les plus pratiques et à suivre avec une docilité entière ses enseignements.

Nous recommandons la *Vie* du vénérable Prélat au clergé et aux fidèles. Elle est à la portée de tous ; ce n'est pas une œuvre de polémique, c'est une œuvre d'instruction et d'édification. Ils y admireront les voies de la Providence, qui choisit et prépare avec suavité les instruments dont elle a besoin et qui atteint avec sûreté ses fins les plus élevées. Ils s'édifieront de cette vie si simple et si grande tout ensemble, de cette humilité, de cet esprit de foi, de cette constance dans l'étude, dans la prière et dans les œuvres.

— **Méditations pour tous les jours de l'année,** par le R. P. Bourgoing, 3e Supérieur Général de l'Oratoire. — Trentième édition, revue avec soin et enrichie

de sommaires pour la préparation de la méditation la veille au soir, par le R. P Ingold.

Cet ouvrage a contribué à former les meilleures générations chrétiennes du XVIII siècle. Il a charmé et édifié également les prêtres, les religieux, les hommes du monde de toutes les conditions ; de très humbles esprits, et des génies tels que Bossuet et Richelieu. Nous citerons à cet égard, le témoignage de Bossuet lui-même. Déjà, du vivant de l'auteur, cet excellent ouvrage n'obtint pas moins de 29 éditions. Sous l'humble forme de méditations, il renferme toute la doctrine de la piété chrétienne, présentée avec autant de précision et d'exactitude que de gravité et d'onction.

Les méditations forment 3 beaux volumes in-18 de plus de 500 pages chacun. Prix : 10 fr. 50. Chaque volume se vend séparément 3 fr. 50.

Pour les abonnés la remise sera de 40 p. 0/0, ce qui en réduira le prix à **6 fr. 30** au lieu de 10 fr 50. Pour recevoir chaque volume *franco* par la poste, ajouter 60 centimes au prix ci-dessus. Pour recevoir les *trois volumes* par colis postal, en gare, ajouter 60 centimes, E. V. et à domicile ajouter 85 centimes. (S'adresser directement à la librairie G. Téqui, 85, rue de Rennes, Paris).

— **Christianorum preces.** — Ces *Prières*, qui sont essentiellement liturgiques, peuvent être chantées mieux que les cantiques en langue vulgaire, à toutes les Messes, à tous les Offices, aux Saluts, aux réunions des Confréries ou des Congrégations, aux Catéchismes dans l'église ou dans l'école, aux prédications des Missions et des Retraites, bref, à tous les moments et à tous les endroits où il est permis de les réciter publiquement et en commun.

Divisées en strophes pour quelques solistes, avec un refrain facultatif, pour l'unisson ou pour un chœur à voix quelconques ; notées en sol majeur, un des tons les plus faciles à lire ; écrites en musique simple, chantante et peu étendue, elles sont d'une exécution vraiment facile et présentent tous les caractères du bon genre populaire. Par respect pour la langue de l'Eglise, les paroles en ont été laissées en latin. Elles n'en seront pas moins comprises de tous les chrétiens.

Les chanter et les faire chanter, c'est prier et faire prier. Les propager et les distribuer comme images à garder dans les paroissiens, c'est propager et distribuer les prières les plus parfaites et les plus nécessaires.

Avec accompagnement facile d'orgue ou d'harmonium, pour les organistes, et avec des arrangements multiples du Refrain en chœur, pour les directeurs de chant : 1re livraison : in-8°, *Pater* et *Ave ;* 2me livraison : *Credo*, *Actes* et *Invocations*. — Prix net et *franco :* 1 fr. 50 chacune ; les deux ensemble, 2 fr 50. — Se trouvent déjà ou se trouveront dans les « *Chants latins*, » recueil des *motets* du P. Comire, Paris : Hatou, libraire, 35, rue Bonaparte. — Poitiers : abbé W. Moreau, éditeur, près Sainte-Radegonde. — Toulouse : Mlle Hélène Pignès, 9, Place Rouaix.

— **La Dévotion à l'Immaculée Mère de Dieu**, par le Vénérable Boudon. — *L'Imprimerie de l'Eure* continue de propager les œuvres du Grand-Archidiacre d'Evreux.

« Malgré le nombre considérable d'ouvrages sur le culte de la Sainte Vierge, dit l'éditeur, nous avons pensé faire une œuvre utile d'extraire quelques chapitres du Traité du pieux Boudon sur la *Dévotion à l'Immaculée Mère de Dieu.*

» Quand ce traité parut, il fut répandu dans la France entière et traduit en plusieurs langues ; il produisit partout les plus heureux fruits Espérons que la parole de notre pieux archidiacre n'aura pas de nos jours une moindre influence.

» Désirant avant tout faire une publication populaire, d'un petit format, on a détaché de l'ouvrage entier les trois chapitres suivants : 1° Imiter les vertus de la très Sainte Vierge ; 2° Entrer dans les associations érigées en l'honneur de l'admirable Mère de Dieu ; 3° Célébrer les fêtes de l'admirable Mère de Dieu avec une dévotion singulière. »

La Dévotion à l'Immaculée Mère de Dieu, 64 pages, prix *franco*, 20 centimes. Adresser les demandes à l'*Imprimerie de l'Eure*, Evreux.

— En même temps que cet opuscule, nous devons annoncer une autre œuvre du même auteur, nouvellement rééditée et que l'on trouve à la même adresse. C'est le livre qui a pour titre : **Dieu inconnu.** Dans ces pages du meilleur ascétisme, on trouve « le vrai, le solide, le touchant, ce qui échauffe le cœur et le convertit. » Il importe de populariser les écrits du Vénérable Boudon, pour favoriser l'introduction de la cause de la béatification.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTIÈME ANNÉE

6e NUMÉRO — LA VOIX — JUIN 1886

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

NOTRE-DAME DE CHARTRES. — LA BONNE MÈRE

(8me article)

Les femmes chrétiennes qui vouent leurs enfants à N.-D. de Chartres, reçoivent des chapelains une formule de prière destinée à leur rappeler chaque jour les sentiments qu'impose cet acte de consécration. La voici :

« O glorieuse et très sainte Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Notre-Dame de Chartres, vous que dans tous les siècles on invoqua comme la *Vierge devant enfanter*, vous dont le saint vêtement a toujours été la protection spéciale des mères et des enfants, vous connaissez les craintes et les espérances qui agitent mon cœur; je mets en vous toute ma confiance, exaucez-moi. Que mon enfant soit votre enfant; je vous le donne, il faut que vous soyez sa mère; aimez-le comme je l'aime : je suis sa mère aussi, mais je veux le regarder comme un précieux dépôt que vous daignez confier à mes soins. Donnez-moi la vigilance, donnez-moi la patience, donnez-moi la fermeté, afin que sous ma garde il soit à l'abri de tout danger, que je supporte toutes mes peines, que j'aie la force de le guider dans la vertu par mes prières, par mes conseils, par mes exemples. Rendez-le docile, donnez-lui la sagesse, inspirez-lui la piété. Défendez-le contre le démon, contre le monde, contre son propre cœur, afin qu'au ciel j'aie le bonheur de le voir avec moi auprès de vous pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il. »

Des milliers de mères se sont habituées à la récitation quotidienne de cette belle formule. Dans tous les diocèses de France

il se trouve des enfants qui devront leur première éducation chrétienne à la céleste tutelle ainsi sollicitée, puis à l'enseignement que les mères retirent elles-mêmes de l'invocation en la faisant passer sur leurs lèvres. Ne leur redit-elle pas : 1° que l'enfant reçu de Dieu doit être dirigé vers Dieu : *Ut proles suscepta ulterius ordinetur ad Deum*, ce sont les expressions de Saint Thomas d'Aquin ? 2° que le foyer domestique doit être un sanctuaire abritant à la fois l'innocence de l'angélique créature confiée à leurs soins et leur propre vertu, sauvegarde de cette innocence ? Puisque le petit baptisé est devenu, par l'effet du sacrement, le fils adoptif de Dieu, le cohéritier de Jésus, un autre Christ lui-même, sa maison, aux yeux de la foi, doit avoir pris l''aspect d'un palais royal, d'un temple où la mère appelle la Sainte Vierge comme reine du lieu, comme première gardienne de l'enfant béni. Dès lors quelle attention aux paroles et aux actes dans cette demeure privilégiée, où Notre-Dame veut protéger un berceau, veiller sur un cœur pur, développer tous les germes du bien, interdire tous les éléments du mal, tout ce qui serait un obstacle au règne de Dieu.

Telles sont les réflexions que pourra suggérer aux chrétiennes intelligentes la prière à N.-D. de Chartres citée plus haut. Elle leur trace au moins indirectement tout un programme de vie. Et il nous est doux de penser qu'un grand nombre d'entre elles sont disposées à le suivre. Pour mieux répondre à leur engagement, beaucoup ont cherché un accroissement de force et une garantie de persévérance dans une ligue de prières et d'efforts tout-à-fait appropriée à leurs fonctions difficiles et méritoires. Nous voulons parler de l'Archiconfrérie des Mères chrétiennes.

Cette Archiconfrérie, dont le siège est dans la Maison-Mère de la Congrégation de Notre-Dame de Sion (rue de N.-D.-des-Champs, 61, Paris), a pour but d'établir entre les mères un lien de piété et d'appeler sur leurs enfants la bénédiction divine par la protection du Cœur Immaculé de Marie. Elle est maintenant établie canoniquement dans la plupart des diocèses de France. La pensée qui en suscita la fondation dans la capitale était depuis longtemps familière aux pieuses chartraines, deve-

venues chefs de famille. Lorsque la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception vint donner un nouvel élan aux manifestations de la foi parmi nous, une belle floraison d'œuvres catholiques s'épanouit autour de nos Madones ; l'Association des Mères chrétiennes parut une des premières, grâce à une initiative et à des démarches de personnes en rapport avec celle de Paris. Le développement en fut rapide.

Les dévotes servantes de Notre-Dame qui avaient à remplir une mission comme celle de Marie à Béthléem et à Nazareth, comprirent quelles bénédictions suivraient leur obéissance à l'appel de la Vierge protectrice. Elles ont obéi, inspirées par le désir de contempler et d'invoquer ensemble Marie, parfait modèle de la maternité. Et depuis une trentaine d'années, on les voit, chaque mois, se grouper autour d'un autel voisin des statues de Notre-Dame de Chartres, puisant des forces bien nécessaires dans la grâce eucharistique et dans la parole du prêtre, directeur de leur association depuis l'époque de la fondation à Chartres (1). Là elles apprennent les conditions mises à leur propre salut et au salut des jeunes âmes, objets de leur tendresse ; elles apprennent à sanctifier les douleurs et les espérances ; elles apprennent surtout la nécessité, la difficulté et les moyens de garder l'innocence de leurs enfants. La chrétienne ainsi enseignée, ainsi fortifiée devient plus aisément auprès des siens l'héroïne du dévouement, la sentinelle armée contre les premières atteintes du mal, l'inspiratrice d'une piété naissante et plus tard la conseillère toujours autorisée du bien et du mieux dans les vicissitudes de la vie.

Plus tard, quelle n'est pas l'angoisse de son âme,
Quand, songeant aux devoirs que l'enfance réclame,
Elle entrevoit déjà les dangers de l'exil.....
Hors de l'arche ira-t-elle exposer sa colombe ?
Dans les eaux du déluge, hélas ! si l'oiseau tombe,
Devers l'arche reviendra-t-il ?

Pauvre mère ! en son âme une lutte s'engage :
Elle craint de livrer aux périls du naufrage

(1) M. l'abbé *Vassard*, curé de Saint-Pierre, à Chartres.

L'enfant qu'elle ne peut retenir prisonnier...
Il part... Il le faut bien : le Ciel même l'exige.
Elle le suit des yeux et de loin le dirige,
Elle est partout son nautonnier (1).

Jamais l'Archiconfrérie des Mères chrétiennes ne sera assez connue. Il faudrait que cet arbre bienfaiteur, planté dans le champ de l'église catholique, étendit ses rameaux sur d'innombrables familles. Quel immense bien produit, si lorsque des parents ont résolu de consacrer leurs enfants à N.-D. de Chartres, cet acte béni avait plus souvent pour conséquence l'entrée de la mère dans l'Association dont nous venons de parler ! Aussi nous écrierons-nous avec le poète déjà cité tout-à-l'heure :

Formez donc toute mère au type de la vôtre,
Seigneur, inspirez-lui le zèle d'un apôtre ;
Qu'avec la foi son lait distille votre amour ;
Mettez dans son langage une sainte harmonie,
Dans son tendre regard une lueur bénie
Guidant vers l'éternel séjour.

Donnez, pour consoler l'Église catholique,
Aux faibles Augustins de pieuses Moniques ;
Prêtez-nous, pour briser le joug originel,
Ce qui peut sur l'enfer assurer la victoire
Et du règne du Christ perpétuer la gloire :
Le Sacerdoce maternel !

(A suivre) L'abbé GOUSSARD.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Théodore WIBAUX. — Zouave Pontifical et Jésuite (2)

Le livre qui va nous fournir le sujet de nos esquisses est un de ces ouvrages qui rendent difficile le travail de l'abréviateur parce que celui-ci regrette tout ce qu'il omet, et qu'il éprouve l'embarras du choix dans tout ce qu'il veut reproduire ; tant il y a de charme dans ces exposés de la vie de famille ; d'intérêt

(1) Nous avons emprunté ces vers d'une très belle poésie de M. l'abbé *Hénault*, intitulée : *Le Chef-d'œuvre du Tout-Puissant ou le Modèle divin des Mères.*

(2) D'après sa biographie écrite avec un grand intérêt par le R. P. du Coëtlosquet de la Cie de Jésus. Editeurs Retaux et Bray, 82, rue Bonaparte. (Prix : 3 fr. 50 c)

dans ces détails sur la formation et l'existence des zouaves pontificaux ; de vérité dans les luttes intérieures que ressent le soldat de Pie IX, quand, devant renoncer à défendre ce Pontife bien-aimé, il entend une voix secrète qui l'appelle à tout quitter, parents, amis, patrie même s'il le fallait, pour entrer dans la sainte et pacifique milice de la Compagnie de Jésus !

Ces trois divisions de la biographie de Théodore Wibaux deviendront celles de nos esquisses.

— LA VIE DE FAMILLE —

Théodore naquit à Roubaix, le 13 février 1849. Au foyer de la famille *Wibaux-Motte*, NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST tenait la place d'honneur. Une atmosphère de christianisme et de piété rayonnait dans ce milieu béni ; les parents dirigeaient vers Dieu les âmes de leurs nombreux enfants, et les enfants apprenaient à aimer leur Père du ciel dans ceux qui tenaient sa place ici-bas.

Une grande statue de la Vierge se dressait sur le palier près du vestibule : on la nommait la *Vierge de l'Escalier*. C'était la maîtresse du logis. Aux jours de fête, aux dates qui rappelaient un anniversaire, aux heures de joie ou de tristesse, à l'occasion d'un départ ou d'un retour, Madame Wibaux poussait son petit monde aux pieds de la Madone, et là, parents et enfants s'agenouillaient, pour partager, avec leur commune Mère, ce que Dieu leur envoyait de peines et de plaisirs.

Chaque dimanche était un jour de fête, un jour de joies intimes, ainsi qu'il convient au jour du Seigneur. Comme c'est l'usage dans les cités industrielles du nord, on faisait alors trève aux préoccupations et aux affaires ; le tissage de M. Wibaux devenait désert de ses nombreux ouvriers ; machines et navettes se taisaient, et, après les offices de la matinée, la famille entière se réunissaient tantôt à Roubaix, tantôt chez M. et Mme Motte, grands parents maternels qui habitaient Tourcoing. Inutile de dire que le repas commençait par le *Benedicite* et se terminait par les *grâces*. Chaque soir, les enfants venaient demander la bénédiction du père et de la mère, cou-

tume toute chrétienne qui donnait un reflet du ciel à cette dernière réunion de la journée.

Que serait devenu le petit Théodore dans un milieu moins chrétien? Le bienfait d'une éducation religieuse se fera d'autant mieux sentir en lui qu'il ne manquait pas de défauts. Dès sa plus tendre enfance il se montra volontaire et impérieux ; il prétendait satisfaire ses mille caprices, et devant un refus, il traduisait sa colère par des mouvements d'une violence extrême.

A côté de cela, son excellent cœur, son extrême sensibilité, forçaient à des ménagements dans les réprimandes ; car s'il voyait ses parents mécontents de lui, il entrait dans de véritables désespoirs, si bien qu'après avoir grondé, on devait remplir le rôle de consolateur.

Le plus grave était sa taquinerie; taquiner frères et sœurs, était pour lui comme une seconde nature ; et cependant il aimait tendrement ceux et celles que son humeur espiègle prenait pour objectifs. Mais si les brouilles avec lui étaient fréquentes, il y mettait vite fin en faisant lui-même les premières avances.

Quand Mme Wibaux sortait avec ses quatre fils aînés, Théodore à lui seul l'occupait plus que les trois autres : elle devait le prémunir contre son péché mignon, lui faire promettre d'être sage dans telle ou telle occasion plus critique, et alors la promesse faite, elle était sûre de son enfant pour qui parole donnée était parole sacrée.

Théodore avait sept ans et demi quand il entra comme externe au collège ecclésiastique de Roubaix avec son frère Joseph, plus âgé d'un an. Par nature, il n'était pas ce qu'on appelle un *piocheur ;* cependant, stimulé par un amour-propre bien placé et joignant à une grande facilité un travail assidu, il finit par arriver au premier rang. Bien loin de s'enivrer de ses triomphes scolaires, jamais il n'en rappelait le souvenir : jamais il ne ressentit l'ombre d'une jalousie envers un concurrent heureux. On rapporte même qu'une année, après la distribution, comme il s'en revenait chargé de livres et de couronnes,

par une exquise délicatesse, il s'empressa de partager son précieux fardeau avec un de ses frères, afin qu'en les voyant passer on put croire à un succès égal pour tous deux.

A la rentrée des classes de l'année 1864, les deux frères furent mis à titre de pensionnaires au collège de Marcq, près de Lille, où ils trouvèrent un heureux complément de l'éducation si franchement chrétienne, si pleine de largeur et de fermeté qui avait présidé à leurs premières années. A Marcq, en effet, on ne se contentait pas de former de bons littérateurs et de solides chrétiens, on voulait faire des apôtres, en initiant dès le collège les jeunes gens aux œuvres de zèle.

Théodore demanda aussitôt à être reçu dans la Congrégation de la Sainte Vierge et dans la conférence de St Vincent-de-Paul, qui avait cet avantage d'être administrée par les élèves eux-mêmes ; l'intérêt était ainsi doublé par le stimulant de la responsabilité : tout l'argent de notre écolier passait aux pauvres ; mais l'aumône de la bourse est chose trop facile : les promenades de la semaine étaient en outre employées par les membres de la conférence à distribuer les bons de pain et de viande, les habits pour le corps et les paroles de foi pour l'âme ; ils se formaient ainsi à cet art délicat qui consiste à se *donner* soi-même. Durant l'après-midi du dimanche, Théodore avec quelques élèves faisait la classe au patronage établi dans le collège.

Théodore en pension comme en vacances se montra toujours fidèle à ses pratiques de piété. Il allait droit son chemin, sans respect humain comme sans forfanterie : néanmoins le sans-gêne, la taquinerie, l'amour de ses aises se chargeaient de faire le revers de la médaille, ce qui n'empêchait pas son excellent cœur de lui assurer l'amitié de tous. Singulier mélange de bon et de mauvais, il n'était pas de ces petites perfections qui trop souvent deviennent de vulgaires médiocrités. Ses vertus conquises à la pointe de l'épée n'en seront plus tard que plus solides et plus belles : « *Celles qui coûtent peu ne valent pas cher.* » Les succès de Théodore en rhétorique furent plus brillants que jamais ; à la fin de l'année, il remporta le prix

d'honneur et, comme il arrive pour celui qui est aimé de tous ses camarades, des salves répétées, des acclamations frénétiques firent cortège au lauréat tandis qu'il portait à sa mère la superbe médaille d'or. La sainte femme craignant que l'orgueil n'enlevât à son fils la meilleure part de cette ovation, lui dit à l'oreille en l'embrassant : « Remercie le bon Dieu. — C'est déjà fait », reprit Théodore. Madame Wibaux avouait ensuite que cette réponse lui avait causé plus de joie au cœur que tous les prix de son enfant.

A la rentrée d'octobre 1865, un cours supérieur de rhétorique fut fondé à Marcq pour les élèves les plus forts de l'année précédente; Théodore, désireux de perfectionner ce qu'il n'avait pu qu'ébaucher, s'inscrivit aussitôt.

Mais, dès les premières semaines de 1866, d'autres pensées vinrent se jeter à la traverse de ses préoccupations littéraires. Rome attirait les regards et les cœurs des catholiques, justement alarmés en voyant la manière dont s'accomplissait la convention signée entre la France et l'Italie. Vainement Pie IX protestait; que pouvait un souverain lésé, privé de soldats pour conjurer l'injustice? Cependant sa voix attristée retentissait par le monde, et de tous les côtés les catholiques se levaient pour venir prendre le poste d'honneur occupé jusque là par la France. Hélas! l'heure approchait où notre drapeau ne flotterait plus pour ombrager la tiare pontificale.

Théodore, lui aussi, se sentit entraîné par ce courant de générosité qui aboutissait à Rome ; il alla trouver son père et lui demanda la permission de partir. Sans doute il devait s'attendre à quelques difficultés, mais il était loin de soupçonner la sage réponse qu'il reçut : « Toi, zouave du Pape » ? lui dit M. Wibaux tu n'y songes pas. Toi qui ne sais rien te refuser, ni rien souffrir ? toi si difficile pour la nourriture, qui ne peux dormir si ton lit n'est pas à ta guise, qui ne saurais te priver même d'un cigare ? Mon cher Théodore, commence d'abord par te vaincre, montre-moi pendant toute cette année que tu es capable de faire ce qui est pénible pour la nature. Tu n'aimes pas les mathématiques, il faut t'y appliquer ; tu es

plein de défauts, corrige-toi, et alors je croirai que tu peux supporter les ennuis et les fatigues de la vie militaire. »

C'était parler en homme pratique, en chrétien, en père soucieux du bien de son fils. Devant pareille fermeté, Théodore resta décontenancé ; la besogne était rude, l'échéance courte, les points à réformer nombreux, et puis se vaincre, se combattre sur toute la ligne, veiller toujours sans désarmer, c'était une dure perspective. N'importe ! il veut le but, il accepte les conditions, il se met à la besogne. Ses frères Joseph et Stéphane, ses condisciples, ses maîtres, ne sachant rien de ses projets, ne comprennent rien à ses nouvelles allures ; ce n'est plus le même homme ; ou plutôt c'est toujours lui avec ses défauts en moins. Théodore serviable, ne songeant plus à taquiner, n'ayant plus ses lubies, ne cherchant plus ses aises ! Tout le monde s'étonnait d'un si brusque changement.

Mais où donc avait-il puisé cette force qu'il ne se connaissait pas lui-même ? Dans le recours à Marie. Il s'était jeté à corps perdu entre les bras de sa mère du ciel, il la priait, il l'importunait. La chambre qu'il habitait avec Joseph donnait sur la cour de récréation, en face d'une statue de la Vierge ; le soir venu, il s'agenouillait les yeux fixés vers elle, et demeurait longtemps en posture de suppliant ; parfois il versait des larmes, et ceux qui pouvaient le voir trouvaient cela bien mystérieux. Au sortir de classe, au lieu d'aller jouer, il courait à la chapelle pour recommencer ses instances devant celle qu'il invoquait comme sa mère.

Les luttes intimes du *nouveau* Théodore contre l'*ancien* lui faisaient chercher ailleurs qu'en lui-même le courage et la persévérance; nul n'est fort comme celui qui se sent faible et qui prie. Théodore le comprend, mais comme il sait bien que la prière des lèvres ne monte pas seule vers Dieu et qu'elle veut pour compagne la prière des actes, il se trace un règlement de vie où le chrétien pratique se retrouve à un très haut degré de perfection : aussi les grandes vacances d'août 1866 ne ressemblent-elles en rien aux précédentes ; le travail intérieur, les pensées de foi, l'amour du sacrifice se font jour dans chacun de ses

actes ; ce n'est plus l'enfant qui allait joyeux à travers la vie, laissant bondir la nature, les rênes sur le cou, c'est l'homme qui se tient en bride et qu'un rayon du ciel éclaire dans le chemin du devoir.

Les conditions imposées par M. Wibaux étaient donc remplies ; le père s'était montré homme de foi et de caractère, le fils avait prouvé qu'il était digne d'être soldat du Pape, et Théodore croyait toucher à la réalisation de ses vœux les plus chers, quand tout fut soudain remis en question : des personnages haut placés conseillant d'attendre.

Au milieu des retards imposés à son ardeur, le jeune Wibaux cherchait un homme à qui il put s'ouvrir et dont l'avis pesât dans la balance. Il écrivit à Louis Veuillot, lui dévoilant ses défauts, et lui demandant avec une candeur d'âme idéale s'il n'était pas trop audacieux en visant à ce suprême honneur de servir le Pape... Le cœur du grand chrétien se révèle tout entier dans sa réponse ; on dirait un preux du moyen âge montrant à son fils le chemin de Jérusalem et s'écriant : « Pars, mon enfant, Dieu le veut »... Cette lettre admirable et la tournure inquiétante que prenait les événements, dissipèrent les doutes. Désormais, plus d'hésitations possibles ; la permission si longtemps attendue, si bien méritée, fut enfin accordée.

(A suivre.) UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

LE QUINZIÈME CENTENAIRE de la CONVERSION de SAINT AUGUSTIN

Le quinzième centenaire de la conversion de saint Augustin a été célébré en grande pompe à Hippone, le 16 mai, sur les ruines même d'Hippone au sommet de la principale des trois collines de cette ville, où fut élevé un monument par les soins de Mgr Dupuch à la mémoire de saint Augustin. Ce jour-là le pèlerinage français qui se rendait en Terre-Sainte arrivait à Hippone, pour assister à cette grande manifestation. Malgré le silence inepte des feuilles légères et impies, dit le journal, *La Croix*, que nous citons en abrégeant son récit, cet évènement marquera dans les annales de l'Église et dans les fastes de la France du XIXe siècle.

A la date du 16 mai 1886, la vieille et célèbre Église d'Afrique a solennellement proclamé sa résurrection apres quatorze siècles d'éclipse.

Quand la sainte Vierge apparut à Lourdes en 1858, elle déclarait par l'affirmation de sa Conception Immaculée la victoire de la grâce sur le péché : elle dénonçait tout ensemble et la déchéance originelle et le monde surnaturel au naturalisme incrédule du temps.

Le culte de saint Augustin, réhabilité en 1886 sur les collines d'Hippone par la France repentante, c'est l'affirmation éclatante du triomphe de la grâce sur l'erreur et la corruption, en face des erreurs désespérantes et des mœurs dégradées du manichéisme moderne.

Assez longtemps l'horrible jansénisme nous avait infectés de son esprit défiant, étroit, roide, méchant et, selon le mot de St Vincent de Paul, haineux et négateur de Dieu.

Saint Augustin, le docteur de la grâce, le maître de saint Thomas, que ces hérétiques avaient chassé de nos cathédrales et de nos universités, de nos autels et de nos cœurs, en le travestissant, saint Augustin, le soleil de l'Eglise, selon le mot de sainte Gertrude, reparaît avec ses lumières et sa chaleur vivifiantes.

— Les croisés de la pénitence sont arrivés à Hippone le 16 mai à 7 heures du matin, après une traversée orageuse. Le port et la ville étaient pavoisés ; mais un ouragan avait détruit beaucoup de préparatifs. Environ *quinze mille* fidèles, *quatre cents* prêtres ou religieux, entouraient sur la colline, en face de la mer, les neufs prélats présents : Son Eminence le cardinal Lavigerie, NN. SS. les évêques de Constantine, Dusserre, archevêque de Damas, coadjuteur d'Alger, Robert, évêque de Marseille, Soubrié, évêque nommé d'Oran, Mgr Millot, vicaire général de Constantine, protonotaire apostolique, Mgr Grussenmey, vicaire général de Carthage, protonotaire apostolique, Mgr Brincat, camérier, secrétaire de S. S. le Révérendissime P. Abbé de Staoueli.

La relique insigne de St Augustin était exposée. Mgr Combes, a, dans une chaleureuse allocution, glorifié St Augustin, Père de la vie religieuse, Docteur des Docteurs, et célébré sa conversion. « Eminence, dit-il en s'adressant au cardinal, vous avez établi le premier grand pèlerinage des âmes. Pèlerins de Jérusalem, vous êtes venus faire votre première étape sur ces rivages où Augustin converti a vécu quarante ans. Merci ! La conversion de St Augustin est le modèle de celle que vous sollicitez. Notre patrie égarée comme lui a aussi des Ambroise pour l'instruire et une mère sainte, l'Eglise. Serait-il possible qu'elle périsse ? C'est l'année jubilaire, c'est l'année du retour.

Il y a 56 ans, six évêques avec le premier évêque d'Alger, rapportaient en triomphe dans Hippone reconquise, la relique de Saint Augustin. Aujourd'hui quel autre spectacle agrandi, offert par l'Eglise d'Afrique. »

Après ce discours, messe pontificale, cérémonie splendide. Le Cardinal demanda que le *Credo* fut chanté par tous. Puis S. Em. prononça à son tour une allocution émouvante qui fut suivie de la bénédiction papale et du *Te Deum.*

Cent Pères Blancs, venus avec fatigue, servent à table pèlerins avec charité admirable.

Le soir, nouveau discours de l'évêque de Constantine au pèlerinage. Son Em. le Cardinal bénit la grande Croix et les croix furent distribuées aux pèlerins. Enfin, procession, puis départ avec éclat d'enthousiasme.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — On annonce qu'après avoir fait un accord définitif avec le Portugal au sujet du patronat de Goa, le Saint-Père publiera des constitutions ou lettres apostoliques pour établir régulièrement la hiérarchie catholique dans ces contrées. Les vicariats apostoliques seraient élevés au rang de diocèses avec toute l'organisation régulière.

— Le Tonkin méridional compte un martyr de plus. M. l'abbé Paul-Louis-Martial Gras, missionnaire, a été tué le 8 mars dernier en défendant ses chrétiens contre les rebelles. C'est une lettre de M. Le Gall, de la même mission, qui vient d'apporter à Lyon cette douloureuse nouvelle.

— Un pèlerinage hollandais est arrivé dernièrement à Rome. Les pèlerins, prêtres et laïques, sont au nombre de deux cents. Après la visite aux grandes basiliques et l'audience pontificale, ils iront visiter Naples et Sorrente, puis Assise et Lorette.

— S. S. Léon XIII, dans une lettre aux évêques de la Cochinchine, a glorifié le courage des chrétiens persécutés.

Fête de Jeanne d'Arc à Orléans. — La fête annuelle en l'honneur de Jeanne d'Arc a été célébrée, le 8 mai, à Orléans, avec le cérémonial accoutumé. Le patriotisme chrétien des Orléanais ne se refroidit pas, et ils l'ont montré à l'occasion de ce 457e anniversaire de la délivrance de leur ville. Le panégyrique de Jeanne d'Arc a été prononcé par M. l'abbé Vié, directeur du Petit-Séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin. L'orateur a retracé avec éloquence les combats et les triomphes, les souffrances et le martyre de l'héroïne, fille de Dieu et fille de la France. Ce discours imprimé figurera avec honneur dans la collection des panégyriques et histoires de Jeanne d'Arc. Parmi les histoires nous aimons à signaler particulièrement celle intitulée : *La Vierge Lorraine*, qui met si bien en relief la sainteté de l'héroïne. Peu d'ouvrages inspireront autant le désir de voir Jeanne d'Arc sur les autels. Cet ouvrage a été publié à Paris, chez Plon et Cie, éditeurs.

L'Angleterre et nos religieux. — Mgr l'évêque de Clifton (Angleterre) a posé la première pierre d'une nouvelle église à Clevedan dans le comté de Somerset. Il y a seulement quatre ans, on ne comptait pas un catholique dans ce district, et il n'existait aucun lieu consacré au culte à plusieurs milles à la ronde. En 1882, l'arrivée des Franciscains français, expulsés de leur couvent par le gouvernement de la République,

vint changer la face des choses. Pendant six mois, les bons Pères trouvèrent asile dans une maison particulière : ensuite ils furent mis en possession des bâtiments d'une ancienne hôtellerie, « l'Hôtel-Royal, » qu'ils convertirent en un excellent monastère. Ils firent une chapelle d'une des plus vastes pièces : mais bientôt cette dernière devint insuffisante. Les catholiques, attirés par le séjour des moines, vinrent s'établir à Clevedan ; d'autre part, les conversions se multiplièrent, et les protestants eux-mêmes venaient en foule assister aux offices. Dans ces conjonctures, les Franciscains résolurent de bâtir une église.

Espagne. — Baptême de l'enfant royal qui vient de naître. Le nonce du Pape le portait sur ses bras à la cérémonie, Alphonse XIII a été baptisé avec de l'eau du Jourdan.

— Le conseil de l'Université de Londres vient d'appeler à faire partie de son comité annuel un simple Frère des écoles chrétiennes, le Frère O'Reilly. Cet humble religieux est docteur ès sciences et son nom fait autorité dans le monde savant.

Prusse. — Le 10 mai, la nouvelle loi sur les affaires religieuses a été votée en troisième lecture, par la chambre des députés du Landtag prussien. La victoire des catholiques sur le culturkampf est donc assurée.

Frais de laïcisation. — Le bureau de bienfaisance de Lille a substitué un personnel laïque aux Sœurs de charité. Il en est résulté un accroissement considérable de dépenses, et il faut maintenant faire des économies. On les fait sur les malades indigents. Voici, d'après la *Vraie France* de Lille, les incroyables mesures que vient de prendre le bureau de bienfaisance dans cette grande et populeuse ville : 1° Les malades, quelle que soit la gravité de leur état, ne recevront plus du médecin du dispensaire *qu'une seule visite gratuite.* Si d'autres visites sont nécessaires, les indigents devront en supporter les frais. 2° Les malades n'auront plus droit aux médicaments gratuits qu'ils recevaient précédemment dans les pharmacies, sur la présentation de l'ordonnance du médecin.

Les Sœurs à Panama. — Dernièrement M. Ferdinand de Lesseps parlant du canal de Panama dans une réunion publique, a déclaré que l'état sanitaire des chantiers est excellent et a dit à ce sujet :

« Nous avons dépensé beaucoup d'argent pour construire des abris aux ouvriers, établir un magnifique hôpital de cinq cents lits, ayant une salle spéciale pour chaque genre de maladie. Les Sœurs de charité sont là ; je n'aime pas qu'on chasse les Sœurs : elles sont le salut des ouvriers, elles soignent admirablement les malades : les salles sont si bien tenues qu'elles n'ont pas la moindre odeur. Il est mort un grand nombre de Sœurs, victimes de leur dévouement, et jamais je n'oublierai les services qu'elles nous ont rendus. Nous avons été cruellement éprouvés dans les commencements, et leur calme a beaucoup fait pour maintenir les ouvriers et empêcher le découragement d'augmenter le nombre et la gravité des maladies. »

Les Petites-Sœurs de l'Assomption. — Ces jours derniers, Mgr Jourdan de la Passardière, auxiliaire de Son Em. le cardinal archevêque de Lyon, a prononcé un discours éloquent en faveur des Petites-Sœurs de l'Assomption, garde-malades des pauvres, que nous voyons chaque année à l'œuvre, à Poitiers, avec le Pèlerinage national à Lourdes, où

elles conduisent des centaines de malades. Nous relevons dans cette allocution touchante les passages qui suivent :

« Notre fondatrice commence son œuvre avec cinq sous ; c'est avec cette somme si minime qu'elle gravit les escaliers conduisant à une pauvre mansarde : là, elle trouve une jeune femme et un enfant manquant de tout. A la vue de ses visiteuses, la femme s'écrie : — Que me voulez-vous ? je ne vous connais pas, je ne vous ai pas appelée. — Mais Sœur Marie de Jésus lui répond : — Vous n'avez donc pas besoin de consolations, de tendresse, d'un peu de bonheur ? Je veux vous donner cela. — Mais nous avons faim ! »

« Et alors, dans un élan de foi admirable, notre Petite-Sœur crie à Jésus : Seigneur, je n'ai que cinq sous, je ne peux vous les donner, je vous les prête, car vous avez dit : Je rendrai au centuple ce que l'on aura donné à l'un des miens. »

« Elle descend, elle achète un pain, elle est témoin de la joie de la pauvre mère, puis, après l'avoir réconfortée par ses douces paroles et ses caresses, elle s'en va à la recherche de nouvelles infortunes, mais au bout de la montée elle trouve un inconnu qui lui remet cinq francs, première aumône, réalisation de la parole de Notre-Seigneur. »

Paris. — Pendant la Semaine-Sainte a eu lieu dans la chapelle du demi-pensionnat du Sacré-Cœur, boulevard des Invalides, une réunion présidée par Mgr Gay et par Mgr d'Hulst, en faveur du nouvel établissement qui s'élève à Plaisance, 161, rue de Vanves, et dont le but est de remédier aux funestes effets de la laïcisation des hôpitaux officiels.

Un vaste terrain de cinq hectares a été acquis, et l'exécution d'un plan grandiose a été commencée. On veut établir en même temps un grand hôpital de quatre cent trente lits et un petit hôpital de cinquante-deux lits pour les maladies contagieuses, composé de pavillons isolés, contenant chacun treize lits.

Déjà le petit hôpital existe. La chapelle, le bâtiment des services généraux, quatre pavillons de malades sont terminés et en plein fonctionnement. Le service des pauvres est assuré par les admirables Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, expulsées des hôpitaux de la ville ; les médecins, le chirurgien, l'aumônier sont à leur poste.

La Ligue de l'enseignement, il y a vingt ans, déclarait hautement qu'elle voulait demeurer étrangère à toute question religieuse ou politique. Depuis quelques années, elle affirme son opposition au catholicisme et ses alliances avec la franc-maçonnerie. Cette ligue vient de tenir à Rouen un congrès auquel douze cents sociétés ont envoyé leur adhésion ! ! Parmi les vœux que l'assemblée a émis, on voit les suivants :

« Que des images et des plâtres représentant les principales journées de la Révolution soient distribués dans les campagnes et dans les villes. Que partout où la chose est possible, à la campagne, des conférences soient faites sur l'histoire de la Révolution ; que l'on joigne à cette histoire celle de la liberté de conscience : les Albigeois, Vaudois, la Saint-Barthélemy. » — Et quels tissus de mensonges que ces histoires composées par les sectaires à l'adresse du pauvre peuple et souvent même de l'enfance !

Dans une réception solennelle qui a eu lieu le soir à la loge maçonnique de Rouen, M. Jean Macé, président et fondateur de la ligue de l'enseignement, a déclaré qu'elle est « la fille de la Franc-Maçonnerie ».

La Foi du Marin. — Il y a quelques jours, les pèlerins de Notre-Dame de la Garde ont été profondément édifiés par un de ces actes de foi et de reconnaissance dont ils ont été souvent les témoins heureux et attendris. Un équipage tout entier est monté pieds nus au sanctuaire de Celle que les nautonniers n'invoquent jamais en vain. Ces braves marins, au nombre de quatorze, venaient remercier l'Etoile de la mer, qui les avait merveilleusement protégés. Par le travers des îles d'Hyères, ils avaient essuyé, dans la dernière bourrasque, un coup de mer terrible et perdu toutes leurs embarcations. Ayant invoqué Notre-Dame de la Garde, ils virent peu à peu la tourmente se calmer, et leur navire entra heureusement dans le port de Marseille.

— N. N. S. S. les archevêques de Reims, de Sens et de Rennes, seront promus au cardinalat le 7 juin.

Argelès-Gazost. — A vingt minutes de Lourdes, par le chemin de fer, est une station thermale qu'on nous prie de recommander. Le traitement et les pensions y sont, paraît-il, à bon marché. Et des réductions spéciales sont faites aux ecclésiastiques. Ils peuvent, sans rien sacrifier des exigences du traitement, faire leurs dévotions journalières au pèlerinage de Lourdes. Les eaux de Gazost à Argelès, sont indiquées spécialement pour les maladies de peau et les rhumatismes. Ecrire au directeur de l'établissement thermal a Argelès (Hautes-Pyrénées).

— **Une lettre à la Sainte Vierge.** — Les *Annales italiennes de Notre-Dame du Sacré-Cœur* relatent le fait qui suit :

« Nous avons reçu la visite de Mgr Angelo Renaldi, chapelain secret de Sa Sainteté, qui est venu nous remettre au nom du Souverain Pontife uue lettre, pour la déposer au pied de la statue miraculeuse de Notre-Dame du Sacré-Cœur.

Rien de plus charmant que l'histoire de cette lettre. Une jeune enfant de Trente (Tyrol autrichien), qui désirait beaucoup obtenir une grâce très importante, avait entendu parler des faveurs spirituelles et temporelles que Marie accorde si fréquemment dans l'église de Notre-Dame du Sacré-Cœur, à Rome. Dans son aimable simplicité et son ardente foi, elle écrivit à la Sainte Vierge, invoquée sous ce titre si doux, une lettre confidentielle, et, l'ayant terminée, chercha la manière de la faire arriver vite et sûrement à sa noble destination.

Cependant une difficulté, en soi-même bien légère, mais insurmontable à ses yeux, se présente. Elle se dit à elle-même : Où donc est située à Rome l'église de Notre-Dame du Sacré-Cœur ? dans quelle rue, dans quel quartier ? Elle ne connaît pas la Ville éternelle, elle ne connaît personne qui y habite, et pourtant la pauvre enfant veut à tout prix que son message arrive à l'Image miraculeuse. Tout à coup une idée luit à son esprit : C'est au Saint-Père qu'elle enverra sa lettre, le priant d'aller la déposer lui-même aux pieds de la Reine céleste. Le Souverain Pontife, dit-elle au fond de son cœur, est le Père de tous les fidéles ; il portera lui-même ma lettre à la Sainte Vierge.

Aussitôt, sur une petite feuille, elle écrit au Souverain Pontife une courte lettre, aussi ingénue que la lettre qu'un enfant adresserait à son père bien-aimé ; elle la signe par ce mot charmant : « Votre humble petite brebis, *umilissima pecorella* », la met avec la lettre adressée à Notre-Dame du Sacré-Cœur dans une même enveloppe, y écrit l'adresse suivante : A la Très Révérende Saihteté le Pape Léon XIII, « *Alla Santità Reverendissima di Papa Leone XIII* », et court la déposer

dans la première boîte aux lettres venue, en priant son Ange gardien d'accompagner le petit message qui contient le plus ardent de ses vœux.

Le lendemain, la lettre arrive au Vatican, mêlée aux nombreuses correspondances adressées au Saint Père ; son humble apparence attire l'attention de Celui qui se dit le serviteur des serviteurs de Dieu. Le Saint Père ouvre la lettre et la lit. Il en est touché. « Cette bonne enfant, dit-il à son sécrétaire, me prie de déposer au moins pour dix minutes ce petit billet sur l'autel vénéré de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Elle ne sait pas, cette enfant bénie, que le Pape ne peut plus se rendre à la place Navone, mais vous irez pour lui, et vous direz au Père Jouët de déposer cette supplique au pied de la sainte Image. »

Quelques heures après, le secrétaire accomplissait la volonté du Saint Père, et nous avons eu la consolation de déposer la charmante petite lettre dans la cassette, placée dans la niche même de Notre-Dame du Sacré-Cœur, où chaque jour l'on dépose les nombreuses suppliques qui, de toutes parts, sont adressées à cette bonne Mère. »

C'est ainsi que la missive de la candide enfant est arrivée à sa destination.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une plaque de marbre. — Sept cœurs dont un offert par des dames de Montréal et de Baltimore.

Lampes. — 121 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Mai, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 97 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 7 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 1.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 250.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 935.

Nombre de visites faites aux clochers : 562.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Mai ont été consacrés 74 enfants, dont 41 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Depuis la fête de Pâques, des groupes de pèlerins se sont succédé devant Notre-Dame de Chartres. Nous pouvons en citer quelques uns venus à des jours différents. Ce furent d'abord plusieurs aspirants missionnaires ; — puis les sourdes-muettes, ouvrières à l'Imprimerie Firmin Didot (du Mesnil), elles étaient accompagnées des religieuses leurs maîtresses ; — une partie du cercle catholique d'ouvriers d'Evreux, sous la conduite de M. le chanoine Odieuvre, leur directeur ; — des professeurs et des jeunes gens de l'Institution de Sainte-Croix (Neuilly-sur-Seine) ; — un groupe de pèlerins de Montréal (Canada) et de Baltimore (Etats-Unis), 11 mai ; — des élèves du Petit-Séminaire de Sainte-Croix d'Orléans, sous la conduite de plusieurs prêtres, leurs professeurs, 26 mai ; — un certain nombre de paroissiens de Fontenay-sur-Conie, avec leur

curé, 27 mai ; — plusieurs groupes d'enfants d'autres paroisses, sous la conduite du curé ou de religieuses ; — soixante associés du Saint-Sacrement (chapelle espagnole, rue Friedland, Paris), venus avec des religieux qui desservent cette chapelle, 24 mai. — Ajoutons à cette liste, des prêtres venus isolément. Nous en avons remarqué des diocèses de Paris, d'Orléans, de Bayeux, de Rennes, de Meaux, de Saint-Brieuc, etc.

— Monseigneur Marmarian, évêque de Trébizonde (Arménie), dont on a parlé dans les récits des fêtes de Jeanne d'Arc, a fait son pèlerinage à N.-D. de Chartres le 5 mai ; il était accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Nourian. Tous deux ont célébré la messe selon le rite arménien, à l'autel principal de la Crypte.

— Le pèlerinage de la paroisse St-Sulpice (de Paris) est attendu le lundi de la Pentecôte.

— La fête de l'Adoration mensuelle sera célébrée le 17 juin en la chapelle de la Maison-Mère des Sœurs de St-Paul. — Celle du 27 mai, en l'église de St-Martin-au-Val, a eu pour prédicateur, le R. P. Michon. Beaucoup de personnes se sont rendues du centre et de divers points de la ville au faubourg de St-Brice pour participer à cette solennité toujours belle dans l'ancienne abbatiale de Saint-Martin.

— Voici le mois de juin, le temps des exercices en l'honneur du Sacré-Cœur. L'empressement des chrétiens à se rendre dans les églises pendant le mois de mai ne doit pas diminuer ; nous dirons avec un secrétaire de l'Assemblée des catholiques du Nord :

« **Allons au tabernacle** ! et nous obtiendrons avec la protection divine toutes les bénédictions du Cœur de Jésus. N'est-il pas vrai que la France sera sauvée si elle se convertit au Sacré-Cœur ? Et que veut donc ce Cœur adorable ; qu'attend-il pour nous livrer tous ses trésors ? Ecoutez-le parler lui-même et se révéler au cœur de sa fidèle épouse Marguerite-Marie : « J'ai soif d'être honoré des hommes dans le Saint-Sacrement et je n'en trouve presque pas qui s'efforcent, selon mon désir, de me désaltérer en usant envers moi de quelque retour. » Peut-on solliciter avec plus d'ardeur quelques témoignages d'affection ? Si tous les chrétiens cherchaient à étancher cette soif du Sauveur, la terre ne serait-elle pas inondée pour ainsi dire par un torrent de grâces nouvelles ?

» **Allons au tabernacle** ! et nous verrons la vérité de cette parole d'un illustre penseur : « La prière fait plus que les batailles. » Oui, la prière fait plus que les batailles, plus que toutes œuvres, plus que tous les moyens humains réunis ensemble, surtout quand elle s'adresse au Cœur de Jésus vivant dans le tabernacle et brûlant de nous communiquer ses faveurs. »

— Le pèlerinage annuel de la paroisse St-Aignan au Sacré-Cœur à Montmartre, aura lieu le lundi 5 juillet. (Départ de Chartres à 5 h. 25 du matin. Départ de Paris à 6 h. 55 du soir. On peut se faire inscrire dès à présent.)

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Ma mère a été atteinte l'année dernière d'une affection nerveuse qui me tourmentait beaucoup. J'ai fait dire plusieurs messes à N.-D. de Chartres. Je croirais être ingrate si j'attendais plus longtemps pour la remercier publiquement du secours que nous avons obtenu par son intercession. (M. de B., diocèse de Chartres.)

2. Veuillez dire une messe d'action de grâces pour la guérison du malade que nous avions fait recommander à N.-D. de Chartres. Le mieux s'est fait sentir immédiatement.

(M. L. à B., diocèse de Blois.)

3. J'avais promis une offrande à N.-D. de Chartres, si nous obtenions sa protection dans une affaire de famille très importante. Cette maternelle protection de Marie a été sensible dans cette circonstance encore, et je me hâte de tenir ma promesse.

(C. d'A., Paris.)

4. Au mois de novembre dernier, une petite fille de la Bretagne, dont le père avait été guéri d'une fièvre typhoïde par l'intercession de Notre-Dame de Chartres, fut atteinte du croup. Sa mère demanda une neuvaine de lampes, et l'enfant aussi sortit du danger d'une manière vraiment étonnante. En vous annonçant cette double guérison, nous nous acquittons d'une promesse que nous avions faite à Notre-Dame. (M. A. D., diocèse de Chartres.)

5. Notre mère était gravement malade, nous avons demandé une neuvaine à Notre-Dame de Chartres; nous l'avons beaucoup priée. Notre-Dame a exaucé nos prières, en rendant la santé à notre mère.

(Une famille reconnaissante de Chartres.)

6. Je suis heureuse d'avoir à être auprès de N.-D. de Chartres l'interprète d'une jeune domestique qui veut lui témoigner sa reconnaissance pour double faveur obtenue.

(L. B. à F., diocèse de Rennes.)

7. Le jeune homme que j'avais fait recommander à N.-D. de Chartres a été pleinement exaucé; je demande en son nom une messe et une lampe qui brûle à la Crypte.

(J. G. à P., diocèse d'Angers.)

8. La grande bonté de N.-D. de Chartres m'oblige à vous donner la possibilité de signaler encore une de ses faveurs, dans l'intéressant organe de son culte. Atteint d'une maladie qui menaçait de prendre de sérieuses proportions, je promis à Notre-Dame, en cas de guérison, de ne point laisser son bienfait inconnu, et d'acquitter

d'une façon spéciale la dette de ma reconnaissance. Merci à cette toute puissante protectrice ! Je suis guéri. Agréez, etc.

(M. A., du Mans.)

9. Je vous prie de faire mettre à mon intention un cierge d'un franc devant N.-D. du Pilier. La Sainte Vierge a protégé l'un de mes enfants dans un grand péril. (L. R. à R., diocèse d'Évreux.)

10. L'an dernier aux pieds de Notre-Dame de Chartres, je demandais à cette bonne mère, deux grâces de vocations à la vie religieuse, avec la réussite dans l'entreprise que je faisais pour trouver les secours qui m'était nécessaires. Avec la vocation de mes deux jeunes gens, j'ai trouvé tous les secours dont j'avais besoin. Grâces en soient rendues à Notre-Dame de Chartres !

(P. N., diocèse d'Amiens.)

11. Notre-Dame de Chartres, que je n'ai jamais invoquée en vain, m'a encore obtenu la guérison de mon fils ; je vous prie de faire dire une messe d'actions de grâces. (H., diocèse de Chartres.)

Boncourt. — *Bénédiction de Statues. — Distribution de Crucifix.* — Le dimanche 9 mai, le village de Boncourt etait en fête. A la suite de travaux considérables exécutés dans l'église au compte de la fabrique et de la commune avec l'aide d'une souscription, deux statues avaient été offertes par une personne charitable de la paroisse. M. le curé d'Ollé qui avait dirigé et même terminé la restauration avant son départ de Boncourt était heureux de couronner son œuvre par la bénédiction solennelle de ces statues. La cérémonie avait attiré une nombreuse assistance : l'église se trouva trop petite. Outre un certain nombre d'hommes étrangers à la paroisse, on remarquait M. le Maire de Boncourt et la plupart des conseillers municipaux. Un temps splendide favorisa la procession dans le village et la Confrérie des Chantres de Rouvres rehaussa l'éclat de la fête par plusieurs morceaux de musique vocale et instrumentale. Après un excellent discours de M. l'abbé Aiglehoux à ses anciens paroissiens, on annonça une distribution de crucifix. Les assistants reçurent avec bonheur ces souvenirs de la belle cérémonie et en quelques instants les trois cents croix envoyées par l'Œuvre de St François de Sales se trouvèrent distribuées. La foi n'est donc pas encore morte dans nos populations, malgré toutes les attaques vraiment sataniques auxquelles elle est exposée. Aussi le jour où le peuple se trouvera conduit honnêtement, il reviendra de grand cœur à cette religion qui a fait la gloire de la France dans le passé et qui seule peut assurer son bonheur dans l'avenir.

Montainville. — *Bénédiction d'un Calvaire.* — Le dimanche du Bon Pasteur, 9 mai 1886, une cérémonie des plus édifiantes a eu lieu dans la paroisse de Montainville. C'était la bénédiction solennelle d'un calvaire monumental. Ce beau calvaire vient d'être érigé à l'entrée du village de Meigneville, au milieu d'un terrain, don de Madame la baronne Auvray, par les soins de M. le Maire de Montainville, M. Henri Duchon, avec l'aide des souscriptions des habitants de Meigneville et des principaux propriétaires fonciers de la paroisse.

A deux heures et demie du soir, la procession quitta l'église pour se diriger vers le nouveau calvaire. Elle était présidée par M. le chanoine Piauger, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Chartres, assisté de M. le curé-doyen de Voves, et de M. le curé de Rouvray-Saint-Florentin, son ancien pasteur et digne maître.

La foule suit nombreuse et recueillie. En tête de la procession flottent de nombreuses oriflammes, sur lesquelles se dessinent l'image du Sacré-Cœur de Jésus et celle de Notre-Dame de Chartres. Elles sont portées par les enfants des deux écoles de Montainville. Au milieu de ces étendards, s'élève majestueusement la bannière de Marie, accompagnée et suivie des jeunes personnes de la confrérie, habillées de blanc.

Pendant cette procession, avec quel bonheur et quel entrain des voix graves et harmonieuses chantent alternativement des cantiques en rapport avec la circonstance.

Enfin on arrive au calvaire. Son superbe piédestal offre aux regards charmés l'éclat de fleurs, avec des guirlandes aux multiples couleurs. Les petits enfants de notre vénéré maire, placés autour de la croix, forment comme une garde d'honneur, chacun avec une oriflamme du Sacré-Cœur à la main. Et dominant toutes ces splendeurs, les annulant, pour ainsi dire, la nouvelle croix, avec ses emblêmes de la Passion, se détache dans sa grandiose simplicité. Aux cantiques succède le chant grave et magnifiquement triste de l'*O Crux Ave.* M. le chanoine Piauger monte dans une chaire, dressée au pied du calvaire.

Enfant de notre contrée, précédé par sa réputation d'orateur, M. le chanoine avait réuni autour de la croix une très nombreuse assistance. Les habitants de la paroisse de Montainville et beaucoup d'autres des paroisses voisines s'étaient fait un devoir et un plaisir de venir entendre une parole entraînante et savante. Avec quel éclat, dans sa parole vibrante, le prédicateur nous a montré ce que c'était que la croix avant J.-C. — avec J.-C. — et par J.-C. ! et comment la croix, autrefois un objet d'ignominie, était devenue désormais un titre d'honneur et avait apporté au monde la vraie

liberté! Avec quel cœur d'apôtre il nous a dépeint l'énormité du péché, seule cause des horribles souffrances de J.-C. sur la croix! Ensuite, avec quels accents émus l'orateur a exprimé sa reconnaissance à M. le Maire de Montainville et à tous ceux qui avaient pris part à la souscription! En quels termes heureux il a vengé notre bon peuple de la Beauce du mépris qu'il excite dans certains pays pour son indifférence en matière de religion! « *Dans notre Beauce*, s'écriait-il, *on élève des croix pour honorer le divin Maître, ailleurs, on les abat.* »

L'orateur descend de chaire et se plaçant en face du calvaire, il chante les prières de la bénédiction qui, bientôt, communiquent à cet arbre de vie, la vertu surnaturelle et salutaire aux âmes qui viendront prier à ses pieds. Puis, en signe de pieuse réjouissance, d'excellents petits gâteaux lui sont présentés pour être bénits et distribués aux enfants des deux écoles.

Ensuite a eu lieu l'adoration de la nouvelle croix par le clergé, par tous les hommes présents et en grand nombre, et par toute l'assistance. Chacun a gravi les marches du calvaire et est venu le baiser respectueusement, en disant: *O Crux, Ave, Spes unica.* C'était vraiment touchant!...

L'adoration finie, la procession a repris le chemin de l'église, éloignée de deux kilomètres, et alors s'éleva vers le ciel le chant de la reconnaissance : *Te Deum.* Au retour à l'église, la bénédiction du Très Saint-Sacrement, donnée par M. le curé de Voves, a terminé cette édifiante cérémonie favorisée par un temps magnifique. De cette belle fête il ne reste plus qu'un souvenir, mais, ce souvenir, que nous rappellera sans cesse le majestueux calvaire de Meigneville, comme un livre ouvert à tous les yeux, est de ceux qui ne s'effacent pas.

Il portera, nous l'espérons, ses fruits. Un Témoin.

Montainville, 10 Mai 1886.

Illiers. — *Ateliers d'ouvrières aveugles.* — La Société de placement et de secours en faveur des élèves sortis de l'Institution nationale des Jeunes Aveugles a eu sa 23e assemblée générale annuelle le 20 février 1886. M. le Président de l'Assemblée, M. E. Martin, directeur de l'Institution, a lu un intéressant rapport dont nous devons citer ici quelques passages :

« La plupart des anciens élèves, — je parle surtout des musiciens et des musiciennes, — sont suffisamment armés pour la vie et peuvent se passer de nos services ou bien n'ont plus qu'accidentellement recours à nous.

Mais il y a une autre catégorie dont l'avenir a toujours donné plus de préoccupation à la Société tant au point de vue du bien-être matériel que du bien-être moral, c'est celle des anciens élèves qui, faute d'aptitude suffisante pour l'enseignement musical, n'ont pu apprendre qu'un métier.

Combien la situation des anciens élèves ouvriers et ouvrières serait plus heureuse si nous pouvions leur procurer les avantages de la vie et du travail en commun, créer pour eux des ateliers !.....

Je recevais, il y a six mois environ, la visite de deux personnes qui venaient me demander comment elles pourraient utiliser en faveur de jeunes filles aveugles, et à titre absolument gratuit, une maison pouvant servir d'habitation à 25 personnes, qu'elles possédaient à Illiers (Eure-et-Loir).

Vous devinez ma réponse. Cette maison me parut être d'un placement facile.

Peu de jours après, je soumettais la question au Conseil et je lui faisais connaître que les seules conditions de l'offre gracieuse de M. et Mme Clogenson (car il faut bien que je les nomme), étaient que la maison dont ils cédaient gratuitement la jouissance ne pût recueillir que des jeunes filles aveugles placées sous la surveillance de religieuses de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul (1).

L'idée de la fondation d'un atelier pour les ouvrières aveugles souriait à tous les membres du conseil et fut accueillie par tous avec satisfaction.....

Douze ouvrières, anciennes élèves de l'Institution nationale, sont déjà désignées et entreront à cette date dans la maison d'Illiers. D'autres viendront ensuite, et nous ne désespérons pas de pouvoir, dans quelques années, agrandir l'immeuble devenu trop petit pour recevoir le nombre d'ouvrières que la Société voudra y envoyer.

En attendant que les ouvrières admises dans la maison d'Illiers puissent témoigner de leur gratitude envers M. et Mme Clogenson, nous leur adressons, au nom du conseil, nos félicitations et nos remerciements..... »

Depuis nous avons reçu la communication suivante :

« La maison des ouvrières aveugles d'Illiers, a été ouverte le 30 mars, avec la bienveillante approbation de Monseigneur l'évêque de Chartres ; elle est dirigée par trois Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul. »

Mais, pour installer les ateliers d'ouvrières aveugles, et assurer le fonctionnement de l'Œuvre, la *Société de placement et de secours* va avoir à faire des dépenses considérables, et, pour augmenter ses ressources, il serait à désirer que de nouveaux Sociétaires vinssent lui apporter leur concours. On devient *Membre honoraire* par le versement d'une cotisation dont le minimum est de cinq francs. Les personnes charitables qui, en vue de la Maison d'Illiers, voudraient devenir Membres honoraires, et participer ainsi à cette fondation, n'auront qu'à faire parvenir leur cotisation à M. Clogenson (rue de Berri, 48), Membre délégué du Conseil d'administration, qui se chargera de les faire inscrire.

NÉCROLOGIE

— M. l'abbé Cochepain (Hippolyte-Stanislas), est décédé le 17 mai, à Chartres, sur la paroisse de Saint-Pierre, où il s'était retiré, depuis que les infirmités et l'âge l'avaient obligé de quitter sa paroisse. M. l'abbé Cochepain est né à Nogent-le-Phaye le 18 mai

(1) Mme Clogenson est presque chartraine ; son père était frère du Docteur Greslou, que tout Chartres a connu.

1804 ; il a été ordonné prêtre le 22 décembre 1827 ; il a exercé le ministère pastoral pendant cinquante ans à Villiers-le-Morhiers. Les habitants de Villiers, reconnaissants des longs services de leur ancien curé, ont témoigné le désir de conserver au milieu d'eux sa dépouille mortelle. Leur demande à été réalisée ; et ils ont célébré la cérémonie des funérailles avec des témoignages d'estime qui honorent à la fois le défunt et les paroissiens.

— M. l'abbé GIRARD (Louis-Adolphe), dont nous avons annoncé la mort, il y a un mois, sans aucun détail biographique, est né à Chartres au mois d'août 1807; il a été ordonné prêtre le 16 juin 1832. Aussitôt envoyé à la cure de Goussainville, il y a passé vingt-huit années en faisant le bien. Au mois d'octobre 1860, forcé par les suites d'une grave maladie à un ministère moins laborieux, il fut chargé de la paroisse de Corancez, privée de pasteur depuis la grande Révolution, et desservie ordinairement par le curé de Dammarie. M. l'abbé Girard s'est dévoué, là comme à Goussainville, au bien des âmes, surtout en priant pour elles ; il a édifié les témoins de sa vie par sa piété, sa charité et son amour du saint lieu qu'il se plut à embellir d'ornements bien choisis, utiles et durables. A la cérémonie de ses obsèques qui eurent lieu le 27 avril, une allocution prononcée par M. l'abbé Goussard, natif de Corancez, fit ressortir les vertus sacerdotales du défunt devant les nombreuses personnes qui entouraient le cercueil. M. le curé de Saint-Pierre de Chartres et une quinzaine d'autres confrères étaient présents à l'inhumation.

Sœur MARIE-FÉLICITÉ. — L'hôpital militaire de Saïgon est desservi par les Sœurs de Saint-Paul de Chartres. L'une d'elles, Sœur Marie-Félicité David, née à Oisonville en 1836, après onze années passées dans ce poste d'honneur de la charité, se sentait atteinte d'une maladie de poitrine incurable ; elle éprouva le désir de retourner dans la patrie, afin de revoir encore une fois la Maison-Mère bien chère à son cœur. Malgré les fatigues d'un si long voyage, malgré les regrets que laisserait son départ, il fut convenu qu'elle s'embarquerait avec quatre autres sœurs malades aussi ; — l'une d'elles, sœur Claver, un peu plus valide que les autres, revenait du Tonkin. Après vingt-quatre jours de traversée et le trajet en chemin de fer de Marseille à Chartres, ces *invalides du dévouement chrétien* arrivèrent en gare de cette ville le 21 mai, par le train de 3 h. 12. — Une sœur avait été envoyée de la Maison-Mère en éclaireur, car on ne connaissait pas l'heure juste de l'arrivée. Grâce à l'obligeance du Directeur du train elle put pénétrer dans l'intérieur de la gare et entrer dans le wagon où se trouvaient les chères voyageuses. « Reconnaissez-vous votre ancienne compagne de noviciat ? dit-elle à la sœur Marie-Félicité, qui portait sur son visage calme, mais amaigri, les symptômes d'une fin prochaine » ; un regard, un signe affirmatif, lui firent entendre qu'elle avait été comprise. Aussitôt elle lui suggéra de pieuses invocations auxquelles la mourante sembla s'associer ; elle la quitta ensuite, parcourant la ligne des wagons pour demander un prêtre. — Il n'y en avait pas. — La sœur retourna alors auprès de la malade qui venait d'exhaler son dernier soupir, en présence de ses compagnes de voyage, dans la cité chérie de Notre-Dame de Chartres, sa bien-aimée patronne !

Nomination. — M. l'abbé Chau, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire de Saint-Cheron-lez-Chartres, vient d'être nommé chanoine honoraire. Nous lui adressons nos sincères félicitations.

BIBLIOGRAPHIE

— **SEMAINE EUCHARISTIQUE et choix de prières à l'usage des enfants qui se préparent à leur première communion.** — 4me édition revêtue d'un grand nombre d'approbations, grand in-32 de 320 p., prix : 75 c. Palmé, éditeur, rue des Saints-Pères, 76.

Cet ouvrage ne saurait être trop répandu dans les familles, les paroisses, les pensions. OUTRE LA SEMAINE EUCHARISTIQUE proprement dite, composée de pieux entretiens entre Notre-Seigneur et l'enfant, pour chaque jour de la semaine, ce livre si complet, renferme des *prières* pour la *Sainte Messe ;* des *actes* pour la *Communion*, un *choix d'hymnes liturgiques au St Sacrement ;* des *prières indulgenciées*, un *cantique spécial*, enfin un *chemin de croix* pouvant servir de préparation à la confession. Rien de plus touchant que ce *via crucis* qui dispose si bien l'âme de l'enfant au repentir et à l'aveu de ses fautes.

Combien de Curés et de zélés catéchistes ont trouvé le moyen — à l'aide de ce petit livre, — de développer de plus en plus l'amour du Très Saint-Sacrement dans l'âme des jeunes enfants, et de leur rendre facile une respectueuse et *tendre* visite au Dieu de leur première communion !

L'édition de la *Semaine Eucharistique* est attrayante ;— le prix réduit autant que possible en facilite la propagande. Les plus hautes et les plus flatteuses approbations lui ont été accordées. Enfin une autre précieuse sanction lui était encore réservée *celle des enfants* qui se plaisent à lire ces pages écrites pour eux, sous l'inspiration d'un cœur maternel.

— **Petit Manuel de la Famille chrétienne pour la réception des derniers Sacrements.** Par le P. Michon, S. M. (Chartres, Imprimerie Garnier, 15, rue du Grand-Cerf.) Prix : 60 cent. Il y aura une forte remise pour la douzaine. Prix : 5 fr. Dépôt chez la Concierge de la Maîtrise, Chartres.

Monseigneur l'Évêque de Chartres a donné l'approbation suivante :

« Nous avons fait examiner le Petit Manuel de la Famille chrétienne pour la réception des derniers Sacrements, et, vu le rapport favorable de l'examinateur, nous en autorisons très volontiers la publication. Il serait à désirer que ce petit ouvrage fut entre les mains de toutes les personnes qui s'occupent des malades, et qu'on le trouvât dans toutes les maisons chrétiennes. L'auteur, le Révérend Père Michon, est bien connu dans le diocèse de Chartres, où il a annoncé pendant vingt-cinq ans la parole de Dieu avec zèle et beaucoup de fruit. Missionnaire diocésain, sa longue expérience lui a servi, et nous recommandons aux fidèles la lecture de son petit Manuel. Chartres, le 1er octobre 1885. † L. EUGÈNE, *évêque de Chartres.*

— **Imitation de Jésus-Christ** *traduite en vers français* par M. Hautome-Condeau, inspecteur honoraire de l'Académie de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique. — (Imprimé par Alphonse Le Roy fils, imprimeur breveté, à Rennes.) — Nouvelle édition. Monseigneur l'Évêque de Chartres a répondu par une lettre élogieuse à l'hommage qui lui était fait de ce charmant petit livre.

— **Les Contes de l'abbé Ferret**, comprenant : Pauvre Fou. — Le Pavé. — L'Enfant adoptif. — Le Témoin — Les Deux Amis d'enfance. — L'Indiscret. — Une Mâchoire démise. — Les Deux Compagnons. (Gaume et Cie, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris.)

— **Une Femme apôtre** ou Vie et Lettres d'Irma Le Fer de la Motte, en religion Sœur François Xavier, décédée à Sainte-Marie-des-Bois (Indiana), publiées par une de ses sœurs, avec une préface par M. Léon Aubineau. Troisième édition, 1 beau volume enrichi de deux portraits gravés sur acier. 3 fr. 50. Paris, librairie Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte.

— **L'Indiana** suite d'une *Femme apôtre*, par le même auteur. Même librairie : 1 beau vol. avec portraits : 3 fr. 50.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTIÈME ANNÉE

7e NUMÉRO — LA VOIX — JUILLET 1886

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Théodore WIBAUX. — Zouave Pontifical et Jésuite (1)

— LE ZOUAVE PONTIFICAL —

M. Wibaux voulut conduire lui-même son fils à Paris, première étape du grand voyage. Au moment du départ, la pieuse mère prend par la main le cher enfant, et le mène au pied de *la Vierge de l'escalier :* « voilà celle à qui je te confie. Je vous le donne, ô Marie, ajouta-t-elle en jetant un confiant regard sur la douce image. » On s'embrasse, on se sépare sans pleurer, mais les larmes, contenues jusqu'alors, s'échappèrent brûlantes des yeux de la pauvre mère dès que son fils fut assez loin pour ne pas les voir couler !

Cette vaillante chrétienne sut cependant trouver encore dans son cœur désolé de quoi exciter son époux à une sainte allégresse : « Je voudrais te faire lire dans mon âme, lui écrivait-elle. Je suis triste, je suis cruellement blessée, mais je suis *pleine de reconnaissance* d'avoir eu Théodore ce cher *don de Dieu.* » Et en annonçant à Joseph et à Stéphane, alors à Marcy, le retour de leur père et le départ de leur frère pour Marseille, elle formulait ce vœu vraiment digne de sa foi. « Que le bon Dieu le conserve toujours pur ! chers amis, quêtez des prières pour lui. »

Théodore ne voyait dans la vie de zouave que le côté surnaturel, aussi écrivait-il de Rome à ses chers parents, dès qu'il y fut arrivé : « enfin j'ai revêtu l'uniforme du soldat du Christ et

(1) D'après sa biographie écrite avec un grand intérêt par le R. P. du Coëtlosquet de la Cie de Jésus. Editeurs Retaux et Bray, 82, rue Bonaparte. (Prix : 3 fr. 50 c)

me voici entré dans la pleine voie du sacrifice. Merci, mon Dieu, d'avoir bien voulu me choisir pour un de vos défenseurs, et cependant, je l'avoue, lorsque je sens que la mer nous sépare, que peut-être nous ne nous reverrons jamais, ma pauvre âme se brise. Mais au dessus de tout, il y a l'amour du Saint-Père, la conscience du devoir accompli, si bien que parfois je suis tenté de m'écrier : *vive la souffrance*, c'est pour JÉSUS-CHRIST. »

La souffrance ! ce mot, sous la plume de Théodore, révèle à quel point le nouveau genre de vie auquel il se trouvait astreint en sa qualité de conscrit était pénible à ses goûts et à ses habitudes ; la plus douce des vies de famille étant pour lui remplacée sans transition, par la vie de caserne dans ce qu'elle a de plus rude ; car tous ces jeunes gens destinés à devenir d'héroïques défenseurs du Saint-Père, furent soumis à beaucoup de privations, de fatigues, conséquence inévitable de la formation de cette jeune milice qui allait renforcer le corps des zouaves anciennement formé.

Le jour de Noël procura d'ineffables jouissances à notre Théodore : après avoir communié au *Gesù*, il se rendit à Saint-Pierre. — « L'immense basilique était remplie d'une multitude innombrable. — Le Saint-Père s'avança porté sous un dais au milieu d'un magnifique cortège... L'office dura trois heures. Au moment de la consécration, des trompettes cachées dans le dôme firent entendre quelques notes qui semblaient venir du ciel. Pie IX garda longtemps l'Hostie sainte entre ses mains. Quelle victime ! Quel sacrificateur ! »

Le jour du nouvel an, Théodore fit encore la sainte communion. Ainsi s'ouvrait saintement pour lui l'année ; année d'angoisses et de triomphes, pleine de complots et de menées révolutionnaires, toute belle de gloire et d'héroïsme chrétien.

Le bataillon des zouaves, disséminé dans les états pontificaux, avait été rappelé à Rome pour remplacer les troupes françaises : leur présence enraya les plans des révolutionnaires. Pour éviter des collisions fâcheuses, il était défendu de sortir dans les rues, et cinq coups de canon devaient, en cas de danger, avertir les absents de revenir occuper leurs postes.

Notre zouave avait promis d'écrire son journal de chaque jour, il fut fidèle à son engagement. Grâce à la correspondance, il vivra au milieu des siens, il les tiendra au courant de ses faits et gestes par une suite non interrompue de lettres charmantes où il se montre tel qu'il est, *pieux, tendre, généreux, aimant.* En extraire ça et là quelques passages, nous a paru le meilleur moyen d'intéresser nos lecteurs.

Dans sa lettre du 11 février, il la signale comme devant être la dernière qu'il écrit à dix-sept ans, « dix-huit ans ! Age des passions et des rudes combats, âge où l'on ne peut trop recommander son innocence à Dieu, à Marie et aux saints du ciel !

« 19 février. J'ai passé toute la matinée à astiquer ; demain, grande revue, il s'agit d'être brillant comme un miroir....., si je reviens jamais, je réclame de cirer les souliers de la famille ; je m'en donne plein les mains. Cela me fait tant de plaisir de penser que chaque coup de brosse est compté par mon ange gardien, comme il arriva jadis à ce bon religeux qui devait aller chercher de l'eau bien loin dans le désert, et qui entendait à ses côtés : un, deux, trois ... c'étaient ses pas que son bon ange comptait pour le ciel. »

On était alors en carnaval. Durant ces jours de réjouissance pour le public, la vie était dure pour les défenseurs du Pape. « Me voilà de garde, écrit Théodore, avec trois Hollandais, impossible de parler ; j'ai en perspective six heures de faction et une seconde nuit sans sommeil. Demain je serai sous les armes toute l'après-dînée ; j'en remercie Notre-Seigneur.» Le carnaval se termina gaîment « sans éclairer aucune scène de carnage et de désolation. » Les zouaves avaient tenu les révolutionnaires en respect.

Quand l'inexorable service accordait vingt-quatre heures de bon temps, les zouaves amateurs d'excursions s'en allaient au loin respirer le grand air dans la campagne. Théodore était de ceux-là : on avait bientôt fait d'organiser une bande joyeuse, et d'ordinaire on se dirigeait vers Frascati, « délicieuse petite cité composée d'antiques et superbes *villas,* étagées les unes au dessus des autres, pleines de la fraîcheur des montagnes, de

l'ombrage des vieux arbres, et d'où l'on découvre le plus magnifique panorama qu'il y ait au monde. » Pour faire la part du cœur et de la prière, le premier soin de Théodore, en arrivant à Frascati, était d'aller demander la bénédiction à la Madone miraculeuse qu'on y vénère et de payer son tribut de souvenir aux camarades enterrés à la cathédrale.

« *19 mars, fête de Saint-Joseph,* ma première pensée à mon réveil, a été une pensée d'amour ; ma première parole une prière ; de bonne heure, je me rendis à l'église où j'entendis trois messes. Au moment ou j'écris il est minuit. Toute notre compagnie est sous les armes, et doit veiller en l'honneur de MM. Garibaldi et Mazzini dont les révolutionnaires pourraient bien célébrer la fête. On a saisi une proclamation de la secte se terminant par un appel aux Romains pour secouer le joug des étrangers. Après ce grand tapage, il n'y a rien eu qu'une tentative d'assassinat en plein *Corso*. Je m'efforce de vivre le plus saintement possible sans m'inquiéter des événements. »

Il avait raison de veiller et de prier, car les dangers de l'âme étaient plus nombreux et plus à craindre que les périls du corps. « Durant la retraite préparatoire aux Pâques, on nous a dit que cette question venait d'être agitée dans le comité révolutionnaire: Comment détruire les zouaves qui mettent surtout obstacle à nos projets? Ils ne se rendront pas, *employons la corruption.* » On le voit le programme de Satan ne change pas. Sa guerre aux âmes est incessante ; pour le vaincre il faut veiller et prier.

Les fêtes de Pâques furent splendides, mais tandis que le bon peuple de Rome acclamait Pie IX avec des transports d'allégresse, la révolution organisait des bandes de brigands, qui, en jetant le trouble dans le pays, préparaient les voies aux armées piémontaises. « Les voleurs de grand chemin commençaient par les troupeaux, pour finir par les provinces. »

Les zouaves étaient sur le qui-vive, désireux de combattre, se perdant en projets et en rêves. « Enfin, le 14 mai, pendant que je montais la garde, écrit Théodore, le capitaine vint me dire : « Préparez-vous à partir, nous allons à Civita. » Enthousiasme général ! J'étais fou de bonheur. Nous partons le sac au dos ;

dans le train nous chantions des cantiques; à dix heures et demie du soir nous arrivions. A minuit nous sortions silencieusement de la ville, carabine chargée, conduits par un homme du pays. Le général de Courten nous suivait avec une pièce d'artillerie, nous étions quatre-vingt dix hommes environ ; je faisais partie de l'avant-garde. Une troupe de brigands occupe la montagne. Ils ont fait un carnage de onze cents moutons et sont parfaitement armés.

Monte-Romano.

« Je trouve cinq minutes au milieu d'une marche et mon premier soin est de venir vous embrasser. J'ai cru plus d'une fois en être privé à tout jamais; que d'émotions depuis six jours! L'apprentissage a été rude, une guerre contre les brigands n'est pas une guerre ordinaire. Ce sont de bons marcheurs connaissant la montagne, et il s'agit de se montrer aussi habile. Nous étions chargés de surveiller le chemin des grottes. On écoutait en silence, on retenait son souffle, le doigt appuyé sur la détente de la carabine. Chaque sentinelle avait l'ordre de tirer sans crier le qui-vive ! Cette guerre d'embuscade pendant la nuit a quelque chose de lugubre. On aimerait mieux avoir devant soi en pleine campagne le triple d'ennemis. Un camarade me disait : « Demain nous chanterons peut-être la messe du dimanche en Paradis. » Dans ces moments d'attente suprême, la nature avec un cortège de souvenirs et d'affections, la religion avec des trésors de foi et de dévouement, se partagent le cœur, mais pour l'agrandir. »

Cette chasse aux brigands eut peu de résultats, et le 25 mai nos zouaves rentraient dans Rome, après avoir montré à leurs chefs, par leur patiente bravoure, ce qu'ils pouvaient attendre de leurs hommes.

Le 21 juin, le pro-ministre des armes passa en revue l'armée pontificale; les huit mille soldats du pape défilèrent dans les jardins de la villa Borghèse aux acclamations d'une foule compacte accourue pour voir ces glorieux volontaires, dont la vie était un acte de dévouement et d'amour à la Papauté.

« Trois jours après, dans une touchante allocution aux évêques

et aux prêtres présents à Rome, Pie IX annonçait le concile œcuménique de 1870. Il n'y a que l'église de Jésus-Christ pour compter ainsi sur l'avenir, alors même qu'elle ne semble pas être assurée du lendemain. Mais la fête par excellence fut celle du 29 juin (1867), dix-huitième centenaire du martyre du premier pape. Ce jour-là avait été choisi par Pie IX pour offrir à l'univers catholique une nouvelle phalange de saints protecteurs, parmi lesquels brillait la petite bergère française, *Germaine Cousin.*

Bientôt les milliers d'étrangers, venus pour les solennités, quittent Rome que les chaleurs, les fièvres et le choléra rendent inhabitable ; quelques zouaves choisissent ce moment pour obtenir un congé, et les départs, en se multipliant, doublent la besogne de ceux qui restent. Théodore fut du nombre de ces derniers. « Je suis auprès de Pie IX, je veux y rester, je préfère le double de service, pourvu que la sainte présence du Pontife me ranime, et que je puisse lui offrir mon sang au premier appel. »

Cette fois l'enfant de dix-huit ans est passé soldat ; chez lui la piété et la bravoure vont de pair ; il demeure tranquille au poste de l'honneur et du péril, gardant en toute rencontre cette union perpétuelle de l'âme avec Dieu, qui divinise le devoir, et donne du courage pour le suivre toujours.

(La suite au prochain N°) UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

CONFÉRENCE sur les ŒUVRES CATHOLIQUES - (M. Léon HARMEL à Chartres)

Le 21 juin, beaucoup d'ecclésiastiques s'étaient réunis au Grand Séminaire de Chartres, d'après une aimable invitation de M. le Supérieur, pour assister à une conférence sur les œuvres catholiques. L'orateur annoncé était M. Léon Harmel, le célèbre industriel du Val-des-Bois, près de Reims, si connu maintenant sous le nom d'*apôtre de l'usine,* il était accompagné de M. de La Barre, secrétaire-général de l'Œuvre des cercles catholiques.

Au congrès des Œuvres ouvrières, tenu à Chartres en 1878,

nous avions admiré M. Harmel, pour son zèle et la puissance de sa parole convaincue. Dans la séance de l'autre jour, son langage, fortifié sans doute par la cruelle expérience du malheur des temps, nous a paru d'une éloquence encore plus vive et d'une portée plus grande. L'amour de Dieu et l'amour du peuple lui inspirent des élans qui impressionnent extraordinairement l'auditoire déjà ému par le simple exposé des faits.

M. Harmel a d'abord esquissé à grands traits la monographie des fondations du Val-des-Bois. Il l'a fait en dérobant le plus possible à notre attention les mérites personnels de sa famille dans cette rude entreprise conduite à si bonne fin, pour nous mieux laisser voir en tout le doigt de Dieu. Depuis 1840 quel chemin parcouru! C'était autrefois une usine comme la France en a tant, organisée dans un milieu païen avec des ouvriers sans foi, avides de bien-être et d'indépendance; les efforts du patron pour améliorer la situation au point de vue religieux, pouvaient briser bien des obstacles, mais toujours échouaient devant le respect humain. En 1860, trois ouvriers purent se décider à faire leurs pâques; les centaines d'autres persistaient à vouloir vivre sans Dieu. Enfin en 1861 fut essayé le système auquel on doit les merveilles d'aujourd'hui: celui des associations chrétiennes. Le début fut des plus humbles; un ouvrier choisi dans la section des hommes, une ouvrière dans la section des femmes, furent formés à l'exercice du zèle vis-à-vis de leurs semblables et gagnèrent à la religion quelques amis. Durant deux années le nombre des hommes associés s'arrêta au chiffre de..... deux; dans la troisième année, ils étaient une trentaine. Depuis, l'entraînement est devenu commun; les hommes, les femmes, les enfants, sont groupés en diverses associations, avec leurs bannières respectives et sous le patronage général du Sacré-Cœur et de N.-D. de l'Usine; les réunions périodiques organisées pour le besoin de chacune des catégories et les exercices pieux alimentent le zèle de ceux qui exercent l'apostolat et de ceux qui en bénéficient.

L'apostolat de l'ouvrier par l'ouvrier apparaît avec la dernière évidence comme le plus puissant, peut-être l'unique levier pour

remuer les masses et les porter vers le christianisme. Et à quel christianisme élevé, généreux, héroïque, n'arrivent pas ces âmes du peuple, lorsque l'esprit de foi les a saisies et se développe en elles grâce à l'échange de paroles et d'exemples toujours à leur portée, grâce surtout au bienfait des prières communes !

Quelques mots sur les habitudes pieuses du Val-des-Bois ont mis en relief d'une part les plus hautes vertus, conséquences de l'esprit de sacrifice, de l'immolation volontaire pour la gloire de Dieu; et d'autre part l'action de la Providence qui récompense déjà les familles par des grâces précieuses, comme celles de vocations ecclésiastiques ou religieuses accordées à plusieurs enfants d'ouvriers.

Le prêtre doit présider à la formation des associations, et y entretenir le feu sacré, puisqu'il est le représentant et l'instrument du Très-Haut dans toutes les œuvres qui conduisent à Dieu. Le prêtre dirige ; les laïques agiront ! Les laïques qui, par leur situation personnelle, par leur instruction, leur fortune, leur âge, ont été mis à même de gagner et d'exercer quelque influence, doivent se considérer comme ayant charge d'âmes. Tout homme a été créé pour être utile à ses frères. L'égoïsme disait au XVIIIe siècle : chacun pour soi et Dieu pour tous. Nous maintenant nous disons : chacun pour tous et Dieu pour moi. Les rois chrétiens étaient appelés les évêques du dehors ; les laïques chrétiens peuvent, au point de vue des œuvres, être considérés pour ainsi dire comme des prêtres du dehors. C'est le sens de paroles bien encourageantes souvent adressées aux Directeurs d'œuvres ouvrières par le Souverain Pontife et l'Episcopat.

M. Harmel a établi une distinction importante entre les œuvres de compassion et les œuvres de résurrection. Aux premières se rattachent celles qui concernent le soin des malades, l'assistance du pauvre, l'enseignement donnée aux ignorants, toutes pouvant aboutir à la sanctification des individus ; par les secondes il faut entendre celles qui sauvent les sociétés ; ce sont les associations de jeunesse, les patronages, les œuvres

d'apostolat. Il est temps de les propager dans notre pauvre pays ; les immenses succès qu'elles obtiennent en Suisse, en Belgique et en Allemagne, nous autorisent à n'attendre que d'elles seules, la résurrection de la France.

La méthode employée pour les 600 ouvriers de l'établissement du Val-des-Bois, a maintenant son application dans une trentaine d'usines et partout les mêmes moyens produiront les mêmes effets. Les misères des ouvriers sans religion font place à une vie qu'elle doit régler, par conséquent à l'esprit de famille, aux habitudes de discipline pacifique, d'ordre et d'économie. Au lieu d'esclaves rongeant le frein, on forme des hommes qui aiment Dieu, qui se respectent et s'estiment entre eux, qui obéissent affectueusement au patron.

C'est que les patrons chrétiens, eux tout d'abord, aiment les ouvriers et cherchent à leur procurer, avant tout autre avantage, les premiers trésors : le pain de la vie, le pain eucharistique. Ils ont compris l'avertissement de l'évangile : Cherchez le royaume de Dieu et tout le reste vous sera donné par surcroît ; et ils ont voulu l'inculquer à tout leur personnel qu'ils atteignent sûrement par l'apostolat mutuel. « Servons-nous du peuple pour aller au peuple, se sont-ils dit, et faisons passer à travers son cœur l'action apostolique ; ainsi nous centuplerons les fruits de nos efforts. » Voilà bien ce que se propose l'*Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers.*

M. Harmel, s'adressant à cette heure au clergé, selon la prière qui lui en avait été faite, a su montrer en termes très respectueux et très délicats, la possibilité d'appliquer aux paroisses la théorie réalisée dans les usines pour ramener les âmes au christianisme. Son exhortation s'appuyait d'ailleurs sur des exemples frappants pris en divers diocèses, et particulièrement sur la pratique habituelle des missionnaires qui n'arrivent à propager les conversions que par l'intermédiaire des catéchistes. Nous pourrions, nous, citer certaines paroisses du diocèse de Chartres ainsi renouvelées par l'apostolat de simples fidèles.

Nous ne terminerons point le compte-rendu de cette conférence sans transmettre à nos lecteurs un appel chaleureux de

l'orateur aux âmes généreuses qu'il voudrait voir entrer en grand nombre dans l'*Association intime* fondée il y a environ dix-sept ans. Les membres de cette association se proposent d'offrir au Seigneur leur travail, leurs souffrances, leur vie pour le salut des ouvriers ; beaucoup de personnes aiment à prendre un tel engagement. Et M. Harmel a fait couler bien des larmes en indiquant par des faits dont il a été lui-même le témoin, jusqu'où va le dévouement de ces victimes volontaires.

A la fin de la séance, M. le Supérieur du Grand Séminaire s'est fait l'interprète de l'assemblée pour complimenter et remercier l'orateur ; il l'a fait de la manière la plus heureuse, en commentant surtout la parole évangélique rappelée par M. Harmel : *Misereor super turbam ;* J'ai compassion du peuple.

A peine sorti du Séminaire, l'infatigable M. Harmel se rendit à l'évêché pour s'y entretenir, en présence de Monseigneur, avec ceux de MM. les laïques qui s'occupent le plus d'œuvres chrétiennes dans notre ville. Nous avons entendu là encore un magnifique développement du sujet traité au séminaire, mais sous une autre forme et avec des conclusions spéciales pour le nouvel auditoire.

A. F. G.

LES FLEURS DE SAINTE ANNE (1)

Par un conseil de la divine Providence, N. S. P. le pape Pie IX, en déclarant dogme de foi l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, a, par une conséquence naturelle, augmenté la gloire de celle qui eut l'incomparable privilège d'être sa mère.

Sa Sainteté Léon XIII a donné un nouvel éclat à la couronne d'honneur posée par l'Église sur leurs fronts vénérés en élevant au rang de double de deuxième classe la fête de Sainte Anne et celle de Saint Joachim dont il porte le nom.

D'après les conseils de don Bosco, un *miraculé* de Marie a composé en italien une biographie de Sainte Anne, que le savant chanoine Béthaz a fidèlement traduite en français.

Cet ouvrage contient des aperçus très remarquables et des détails d'un vif intérêt sur la vie de Sainte Anne et sur les dispositions de sa belle âme, empruntés à des révélations autorisées. Il renferme aussi des traits ou exemples puisés aux sources les plus sûres et

(1) Nice, place d'Armes, 1. — In-18 de 264 p Prix : 60 cent., franco 75 cent. — Se vend au profit des pauvres enfants de don Bosco.

dans le choix desquels on retrouve la foi naïve des Italiens, et la simplicité biblique propre à leurs pieux écrits.

Ce livre doit rencontrer, dans notre chère France, un sympathique accueil ; la dévotion à Sainte Anne y ayant toujours été florissante surtout en Bretagne et dans les cités d'Apt et de Chartres. Les plus anciens souvenirs nationaux des bretons nous apparaissent comme liés au culte et à l'amour de Sainte Anne, la protectrice et le refuge des nautonniers en péril ; mais si elle est honorée dans l'antique Armorique, dans la ville d'Apt elle est *reine*, parce qu'elle possède un trésor sans prix, le corps même de la sainte. Elle l'est aussi à Chartres dont l'église s'honore de posséder une partie du chef de Sainte Anne. L'association des Mères chrétiennes l'ont choisie pour leur patronne, et l'une des plus belles chapelles de la crypte est placée sous son vocable béni.

Le mois de cette aimable sainte a été popularisé dans la cité de Marie, par un charmant opuscule intitulé : « *Mois de Saint Joachim et de Sainte Anne* (*du 24 juillet au 24 août*) (1). » Ces deux dates, qui embrassent les deux fêtes des bienheureux parents de la Ste Vierge, justifient le titre de ces pages charmantes ; l'auteur voulant proposer en même temps à la dévotion des fidèles, ces deux époux, si étroitement unis au ciel dans la gloire, après l'avoir été sur la terre dans l'epreuve et dans la pratique constante des plus sublimes vertus.

Pour revenir à la vie de Sainte Anne publiée par la librairie du patronage St-Pierre et achever d'en donner une idée à nos lecteurs nous allons reproduire un exemple qui devra les édifiér.

« Dans le mois de juin de l'an 1699, en mon pays natal de Borgo en Sicile, (c'est un religieux dominicain qui parle), la petite Lucie, jeune enfant de cinq ans ayant pour père le notaire Ferrantelli, perdit la vue par suite de la variole, au grand chagrin de ses bons parents. Pour guérir la petite aveugle on eut recours à toutes les ressources de l'art, mais sans aucun résultat. Sa mère alors vint à l'église de notre couvent se prosterner à deux genoux au pied de l'autel de Sainte Anne et pria avec instance cette grande sainte de rendre la vue à son enfant. Le ciel voulut qu'un de nos religieux se trouvât en ce moment tout à côté de l'autel. Désirant consoler cette mère désolée, il prit un bouquet de fleurs placé devant l'image et le donna à la mère en pleurs, en lui disant : « Portez ces fleurs à votre fille : j'ai confiance que Sainte Anne se montrera bonne pour elle. » La mère reçut le bouquet avec les plus grands sentiments de foi, rentra chez elle et s'adressant à ses enfants, elle leur dit : *Qui de vous désire des fleurs de Sainte Anne?* — Personne ne répondit, à l'exception de la petite aveugle qui s'écria : *Moi, moi, maman.* —

(1) Prix : 20 cent. Se vend à Chartres, au profit de l'Œuvre des Clercs de N.-D.

A peine eut-elle reçu le bouquet qu'elle le baisa avec transport et l'appliqua sur ses yeux. Mais voilà qu'au premier contact des fleurs, la jeune fille recouvra la vue à la grande stupéfaction de ses parents et de toutes les personnes présentes.

« En reconnaissance d'un si grand bienfait, le père de l'enfant s'en vint, le mardi suivant, offrir en grande pompe à Sainte Anne un cierge avec deux yeux d'argent que l'on peut voir encore aujourd'hui appendus à l'autel, et, tant qu'il vécut, il voulut chaque année célébrer par une offrande de cire le souvenir de ce prodige. »

Le témoignage de reconnaissance du père de Lucie est bien touchant; mais plus émouvant encore est ce délicieux *miracle des fleurs*, par lequel Sainte Anne daigna récompenser la foi du bon religieux et la confiance de la petite aveugle. C. de C.

28e PÈLERINAGE ANNUEL

de la Paroisse Saint-Sulpice à Notre-Dame de Chartres *(14 Juin 1886.)*

NOTES D'UN PÈLERIN

Chartres ! ce nom chéri fait tressaillir le cœur :
N'est-il pas pour nous tous le séjour du bonheur ?
Chartres ! c'est le doux nid, le béni sanctuaire
Où nous venons joyeux retrouver notre mère.
Car c'est là qu'elle montre à tous les malheureux
De son puissant crédit les effets merveilleux.
C'est donc avec transport qu'on rêve à ce voyage
Et que chacun prend part à ce pèlerinage !

Ce préambule n'a qu'un seul but : montrer avec quel enthousiasme les cœurs que la Vierge chartraine a comblés une fois de ses caresses maternelles, aiment à revenir aux pieds de sa sainte image. Oui, tous les pèlerins du 14 juin, et ils étaient nombreux (550 environ), portaient sur leurs traits cette joie intérieure qu'ils ne pouvaient cacher au fond de leur cœur. Il faut dire que le temps y prêtait. Journée ensoleillée contre toute attente. Les ondées *Médariennes* des jours précédents ne pouvaient faire prévoir cette délicieuse éclaircie. La pluie qui le lendemain s'est remise à tomber par intervalle nous a fait comprendre le sens de ces paroles : *Hœc dies quam fecit Dominus.* C'est le bon Dieu, qui pour l'honneur de sa Mère, nous a fait don d'un si beau jour.

Tout le monde se trouve à la gare avant l'heure du départ : ce jour-là il n'y a pas de retardataires. Partis de Paris à 6 h. juste, nous apercevons les clochers de la Vierge de Chartres à 8 h. $^{1}/_{2}$: à 9 h.; nous sommes tous aux pieds de N.-D. du Pilier. C'est elle qui reçoit

nos premiers hommages, c'est à elle aussi que s'adresseront nos adieux : n'anticipons pas.

La messe commence aussitôt au chœur de paroisse dans le transept. C'est M. Méritan, curé de Saint-Sulpice qui officie. La maîtrise de Saint-Sulpice, sous la direction de M. Bellenot, maître de chapelle, exécute des morceaux de son répertoire. Pendant que le gros des pèlerins qui remplit la vaste nef de la vieille basilique, assiste avec recueillement à l'office du matin, la Vierge de Sous-Terre sourit à sa petite famille qui, cachée à tous les yeux, savoure ses caresses privilégiés. Nous voulons parler de la *Petite Œuvre* qui assiste dans la Crypte à une messe ; elle prie et chante. Tous les prêtres qui font partie du pèlerinage célèbrent le saint sacrifice, tant dans l'église supérieure que dans la crypte, et le sang de l'agneau sans tache coule à flots sur les autels. Quel spectacle d'édification pour la terre ! Quel ravissement pour les anges ! Quelle gloire pour Dieu ! Et de quelles grâces ce sang divin ne sera-t-il pas la source pour les pèlerins ! Car presque tous se sont fait un bonheur de participer au sacré banquet. Ils peuvent demander : le ciel ne peut rien leur refuser ; si leurs supplications ne sont pas dignes d'être exaucées, elles passeront par les mains et le cœur de Marie, et Dieu se laissera fléchir. A l'issue de l'office du matin, courtes recommandations par M. l'abbé Motet, prêtre de la communauté de Saint-Sulpice. Rendez-vous est donné pour l'office du soir à 2 h. et chacun se sépare pour prendre une réfection devenue nécessaire.

Pendant que MM. les ecclésiastiques se rendent au grand séminaire, à des agapes présidées par Mgr Regnault, le vénérable évêque de Chartres, les autres pèlerins se répandent un peu partout dans la ville. D'aucuns sont privilégiés ; ils ont reçu d'agréables invitations des habitants de la cité de Marie. Je fus du nombre. Que mon hôte se rassure, je ne veux pas, en le nommant, blesser sa modestie ; néanmoins il me permettra de dire que la réception ne pouvait être plus aimable. On se sentait vraiment chez un artiste. Son salon, j'allais dire son musée, renferme des tableaux et des objets d'arts remarquables. Je n'aurais eu qu'un désir : celui d'y convier tous les pèlerins ; j'aurais ainsi multiplié le nombre de ses admirateurs. Disons seulement qu'on doit à sa science archéologique la continuation des peintures de la crypte, laissées en suspens par la mort du regretté M. Durand : les six grands pilastres qui partent de l'autel de N.-D. de Sous-Terre sont déjà couverts de ses riches et savantes compositions.

Deux heures viennent de sonner et ont ramené dans la vieille cathédrale dont les verrières étincellent sous les rayons d'un gai soleil, la troupe des pèlerins, auxquels se sont joints de nombreux habitants

de la ville. Après le chant des vêpres de la Sainte-Vierge, M. le curé de Saint-Sulpice monte en chaire pour la récitation du chapelet. En termes éloquents et émus, il s'adresse à ses chers paroissiens qu'il est heureux d'avoir, comme ses prédécesseurs, amenés aux pieds de N.-D. de Chartres. Il leur dit de se réunir dans une commune prière en faveur de la France, des diocèses de Paris et de Chartres et de leurs vénérables prélats, enfin pour le succès des ordinations qui vont avoir lieu ; nous demandons que Dieu donne à son église des ministres selon son cœur. Un salut solennel du T. S. Sacrement clôt cet exercice, et l'on se met en marche pour la procession à travers la crypte splendidement illuminée. Le sainte Châsse qui renferme, comme on le sait, le voile de la Sainte Vierge est portée par quatre prêtres sulpiciens et suivie par M. Méritan, revêtu d'une chape d'un merveilleux travail, don de la reine Anne d'Autriche à la cathédrale de Chartres. On se réunit une dernière fois devant l'image bénie de N.-D. du Pilier ; grâce à une délicate attention du clergé chartrain pour les successeurs du fondateur de la Société de Saint-Sulpice, la Madone, comme toujours en pareille circonstance, porte la robe magnifique que lui destina M. Olier. Chaque pèlerin laisse son cœur aux pieds de N.-D. en y promettant de revenir l'année suivante.

Nous voici tous réunis à la gare pour le départ. C'est le sort de toutes les fêtes d'ici-bas : il n'y a qu'au ciel qu'elles dureront toujours. A six heures le train se met en marche. Sur la butte des Charbonniers, d'où l'on domine la voie du chemin de fer, des centaines de chartrains se sont groupés pour nous souhaiter un heureux retour. Les mouchoirs s'agitent : on leur répond du train par des signaux pareils et bientôt l'imposante basilique ainsi que cette foule de visages sympathiques disparaissent à nos yeux comme une vision charmante qui laisse dans nos cœurs les plus doux souvenirs. Chacun à part soi, en pensant aux doux moments qu'il a passés auprès de la Vierge chartraine, murmure cette prière :

Que je voudrais, ma Mère, ici couler mes jours !
Que ne puis-je à vos pieds me reposer toujours !

A. C.
Un des pèlerins parisiens.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — En présence de Sa Sainteté, la Congrégation des Rites a prononcé la solution du doute *An tuto procedi possit* pour les béatifications des vénérables Grignon de Montfort, Clément-Marie Hofbauer, frère Egide de Saint-Joseph et sœur Joseph-Marie de Saint-Agnès, connue sous le nom de Inès de Benigamin, dont Sa Sainteté a déjà proclamé l'authenticité des miracles au mois de février de cette année. La réponse a été favorable. Et par ce dernier acte tout le procès de ces

bienheureux est clos. Il ne reste à faire que la béatification solennelle. — Dans cette même séance, la Congrégation s'est prononcée affirmativement sur l'authenticité des miracles du vénérable frère Felix de Nicosie, mineur capucin.

— Voici les paroles bienveillantes et paternelles que Léon XIII a dites à l'adresse de nos trois nouveaux cardinaux français, de tous les prélats de france et de notre catholique nation.

« D'abord, a dit le Souverain pontife, Nous tournons nos yeux vers la France, où d'illustres évêques, noblement attachés au Saint-Siège par un zèle ardent et une constante volonté, donnent le grand exemple, digne de tout éloge, d'une union parfaite avec le Chef de l'Eglise. De même les fidèles confiés à leurs soins, ne cessent pas, au milieu des plus graves difficultés, de professer, par des œuvres presque innombrables de piété et de charité, leur amour pour l'Eglise en même temps que leur fidélité inébranlable pour le Vicaire de Jésus-Christ. Ils dépensent volontiers leurs forces et leurs ressources pour défendre les intérêts catholiques. C'est pourquoi, par cette création de cardinaux, Nous avons voulu donner à l'ordre sacré de ceux qui gouvernent les Eglises de France et à toute la nation française un gage public et spécial de Notre amour, et resserrer plus étroitement les liens d'amour et d'obéissance qui unissent cette nation généreuse avec l'Eglise romaine et le Pontificat romain. »

— La Sacrée Congrégation des Rites vient de rendre un décret par lequel sont déclarés patrons de tous les hospices et hôpitaux du monde catholique les deux saints Camille de Lellis et Jean de Dieu ; leurs noms seront désormais insérés dans les litanies des agonisants, après celui de saint François d'Assise.

— S. S. Léon XIII accorde aux conditions ordinaires une Indulgence plénière au prêtre qui offre pour la première fois le saint sacrifice, ainsi qu'à ses parents jusqu'au troisième degré qui assistent à cette première messe ; les autres fidèles qui y assistent peuvent gagner une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines. (16 janvier 1886.)

— *Les princes français.* — L'expulsion des princes français votée par la Chambre et le Sénat est, depuis le 23 et le 24 juin, un fait accompli. M. le comte de Paris et son fils, le prince Napoléon et son fils le prince Victor ont passé à l'étranger. La Révolution n'arrête pas sa marche dans notre pauvre pays. Et la prière qui doit préparer le retour de l'ordre devient-elle plus générale et plus ardente.

Annam. — Un capitaine et un lieutenant ont été tués à Thanhod ? avec des flèches empoisonnées.

On signale de nouveaux massacres de chrétiens en Annam, 500 viennent d'arriver à Saïgon.

Italie. — Les catholiques de Milan ont protesté par un *meeting d'indignation* contre les blasphèmes vomis, le jour même du vendredi-saint, par un journal juif et franc-maçon, le *Secolo*, envers la personne adorable de Jésus-Christ. Ces blasphèmes étaient tirés en grande partie d'une abominable pièce de vers de Victor Hugo. Par l'initiative de l'excellent et courageux *Osservatore cattolico*, plus de deux mille catholiques se sont réunis dans le chœur de l'église Saint-Paul, sous la présidence du comte Belgiojoso.

Angleterre. — L'éloquence et les habiletés parlementaires du premier

ministre, M. Gladstone, pas plus que le droit des catholiques irlandais, n'ont pu triompher de l'égoïste politique qui, depuis des siècles, écrase cette malheureuse nation. La discussion en seconde lecture du bill qui proposait un gouvernement spécial et autonome pour l'Irlande, s'est faite au milieu d'une rare complication d'agitations et de manœuvres en différents sens. La Chambre des communes a rendu son vote le 8 juin, à 1 heure du matin. Le bill a été rejeté par 341 voix contre 311.

Belgique. — Les élections pour le renouvellement par moitié de la Chambre législative ont eu lieu le 8 juin. La majorité catholique s'est encore accrue.

Second centenaire de la fête du Sacré-Cœur. — Le 21 juin, a eu lieu le *second centenaire* de l'établissement de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, à Paray-le-Monial, par la bienheureuse Marguerite-Marie, sur la demande de Notre-Seigneur lui-même. — Jour glorieux et cher à tous les chrétiens.

— Le Congrès eucharistique qui s'est tenu à Lille, à Fribourg, à Avignon, à Liège, devait se tenir à Toulouse dans les mêmes conditions et dans le même but d'honorer la sainte Eucharistie. M. Goblet, par une lettre adressée aux évêques, a prétendu interdire cette réunion sous prétexte qu'il s'agissait d'un concile non autorisé par le gouvernement. Le Congrès eucharistique de Toulouse ne devait être ni un concile ni même un synode diocésain, mais une réunion de fidèles et de prêtres sous la présidence des évêques, dans le but d'alimenter la dévotion à la sainte eucharistie. Il ne pouvait être atteint légalement. S. Em. le cardinal Desprez a répondu dans ce sens au Ministre, et le Congrès fixé au 20 juin, a eu ses assemblées, avec pèlerinage à Lourdes pour la clôture, le 25 juin.

Société d'éducation et d'enseignement. — Cette Société a tenu sa séance annuelle, pour le compte-rendu des travaux de l'exercice, à Paris, le vendredi 28 mai, sous la présidence de Mgr Richard. M. Chesnelong, président de la société, a exposé avec son éloquence ordinaire le but, les moyens d'action, les services et les besoins de l'œuvre. Elle donne à chaque école libre une subvention qui ne dépasse jamais 200 fr., mais si les subventions sont modestes, elles sont nombreuses. En 1885 elles ont exigé une dépense de plus de 50,000 fr., pour 450 écoles. Depuis sept ans, 40 millions ont été employés soit pour les écoles libres de Paris, soit pour celles de province. La cotisation annuelle des membres de l'œuvre est de 10 fr. « Nous comptons, a dit M. Chesnelong, 2,250 adhérents, c'est un chiffre très respectable ; mais si nous avions 2,000 adhérents de plus, nous accroîtrions de 20,000 fr. nos ressources normales annuelles, ce qui assurerait à notre société une base d'existence très solide. »

Lourdes. — Un imprudent avait parlé avec dédain, à la tribune du Sénat, du culte rendu à la T. S. Vierge dans le sanctuaire de Lourdes. Mgr l'Evêque de Tarbes vient de répondre à cette provocation par une lettre pastorale, dans laquelle il rappelle ce que les Souverains Pontifes et les évêques de toute la catholicité n'ont cessé de faire pour témoigner de leur dévotion envers ce sanctuaire. A la fin de la lettre, Monseigneur fait une énumération très abrégée des principaux miracles accomplis à Lourdes ; il omet à dessein ceux auxquels les écrits de M. Henri Lasserre ont donné une telle célébrité, que c'eût été faire une œuvre inutile que de les rappeler aux fidèles.

Fruits de l'éducation chrétiennne. — M. Eugène Veuillot, rédacteur en chef du journal l'*Univers*, vient d'être frappé cruellement par la mort d'un de ses fils, Bernard Veuillot, âgé de 19 ans. Ce jeune homme, élevé au collège des jésuites à Canterbury, donnait les plus belles espérances. Le 19 mars dernier, il formulait ses demandes à saint Joseph dans une prière qu'on a trouvée : « Protégez, disait-il, pendant leur vie tous ceux qui me sont chers. Protégez moi. Obtenez-moi, je vous en prie, la grâce de connaître ma vocation et de la suivre ; la grâce de ne jamais commettre le péché mortel (je demande aussi cette grâce pour tous ceux qui me sont chers) ;... Obtenez-moi toutes ces grâces, toutes celles que j'oublie de demander, toutes celles dont j'ai besoin. Pardonnez-moi si j'ai demandé quelque chose qui ne fût pas pour le bien de mon âme, et protégez-moi toujours, afin qu'après une vie chrétienne et pieuse, je meure en bon chrétien, en état de grâce. » Le 2 mai, tout récemment, à sa sœur, novice de la Congrégation de Notre-Dame, il écrivait : « Vraiment, c'est une bénédiction pour notre famille que ton entrée en religion. A la gloire de notre nom, il fallait l'achèvement du sacrifice complet de soi, et mon oncle (*Louis Veuillot*) a dû être bien heureux dans le ciel... »

Une martyre annamite. — Dans la chrétienté de Dièm-Dièn, une femme plus que septuagénaire vit tous les siens partir sans pouvoir se résoudre à fuir, pensant que son âge inspirerait la pitié et qu'on l'épargnerait. Les assassins ayant penétré dans sa maison lui posèrent d'abord cette question : « L'extermination des chrétiens est chose arrêtée ; femme, de quel genre de mort préférez-vous mourir ? » — Mon Dieu, répond celle-ci, laissa aux Juifs armés contre lui le choix de son supplice, je n'oserais faire autrement. » — Alors l'un d'eux propose de la mettre dans le cercueil qu'elle tenait prêt depuis plusieurs années, selon la coutume annamite, pour le jour où Dieu la rappellerait à lui, et de l'enterrer vivante. Cet avis prévalut, et tandis que dans la cour deux hommes creusent une fosse, on sert à la pauvre femme des bananes, des pains d'épices et quelques tasses de thé chinois, le tout dans le but, disaient-ils, de la réconforter un peu.

Quand tout fut prêt, le chef du village se tournant vers la chrétienne qui priait à haute voix depuis que sa condamnation avait été prononcée : « C'est assez de prières, lui dit-il, étendez-vous dans la bière. Et vous, crie-t-il en s'adressant au fossoyeur, parachevez votre œuvre. » Et la pauvre femme, revêtue de ses plus beaux habits, s'avance résignée, mais chancelante jusqu'au cercueil. Elle fut aidée à ce moment suprême par ses bourreaux eux-mêmes dont plusieurs parurent regretter, mais trop tard pour ne pas en partager la responsabilité, d'avoir trempé dans la mort de cette innocente victime. La bière se referma sur elle et fut descendue dans la fosse sans que l'on entendit une seule plainte.

Les réponses du bon Dieu. — L'année dernière, dans un gros village du centre de la France, un malheureux instituteur voulut ricaner du Christ devant ses élèves. C'était pendant la classe. Pour bien faire comprendre à ces pauvres enfants que Jésus-Christ ne pouvait rien, il prend une baguette et se met à frapper le crucifix pendu à la muraille.

« Ah ! disait-il, voyez-vous, il ne m'entend pas, il ne dit rien, il ne me peut rien. Ah ! le petit charbonnier, — (pardon, mon Dieu, d'écrire ces blasphèmes !) — s'il était Dieu, est-ce qu'il me laisserait faire ? » Et il frappait sur le ventre du crucifix. Ajoutez que la femme de ce misérable, entr'ouvrant la porte, riait de *l'esprit* de son mari.

Le Dieu du Calvaire avait souffert sans se plaindre les coups des bourreaux et les insultes des Juifs. Le Christ souffrit, sans répondre, les défis de ce malheureux ; il attendait son heure.

Or, quelques mois après, sa femme mettait au monde deux enfants. Le premier était mort-né, avait le ventre déchiré et les entrailles sorties. Le second, qui vit encore, est tout noir, aveugle, sourd et muet.

La punition était frappante. La population y vit la main de Dieu, sévère, mais juste. Allons, insulteurs de Dieu, briseurs de crucifix, ricanez bien du Christ, jetez-lui bien au visage vos blasphèmes. Il compte, et quand le moment qu'il a fixé sera venu vous serez payés.

Annales de N.-D. de la Salette. N° de Juin.

— La presse religieuse prête sa publicité à l'annonce suivante :

Sous le titre : *Loyal-Office*, un groupe d'anciens militaires pour la plupart décorés, ont formé, il y a environ cinq ans, en vue d'améliorer leur position, une association ayant pour objet la représentation commerciale, plus spécialement celle concernant les denrées alimentaires. Composée d'hommes d'une honorabilité éprouvée, cette association n'a pas tardé à donner de bons résultats ; elle est aujourd'hui en pleine activité, elle compte en France ou aux Colonies plus de 600 membres. Dans un moment où l'on se plaint tant de l'altération des denrées alimentaires, cette institution est appelée à rendre d'utiles services. En s'adressant aux honorables maisons qui font partie de l'association du *Loyal-Office*, l'on peut éviter d'être victime de toute fraude ou falsification de denrées, auxquelles se livrent certains industriels peu scrupuleux.

Le Centre d'opérations du *Loyal-Office*, est admirablement placé pour faire face à tous les besoins ; les excellents produits du Midi, qu'il met à la disposition du public sont des plus variés et absolument garantis.

Pour renseignements, s'adresser à M. F. Lafont O ✠ Officier supérieur de cavalerie en retraite ; Directeur de l'administration centrale de l'association du *Loyal-Office à Aix-en-Provence.*

— Une supérieure de communauté religieuse nous prie de faire connaître l'*Etablissement hygiénique et maritime* fondé à Trouville-sur-Mer (Calvados), pour les enfants délicats et les jeunes filles anémiques et convalescentes. Maison splendide à trois minutes de la plage. Médecin spécial. Classes pour les enfants. Chambres séparées pour les parents.

Pour renseignements et demandes d'admission, s'adresser à Mme la Directrice, 25, rue Maubeuge et avenue d'Iéna, à Paris, et 55, rue de la Cavée, à Trouville-sur-Mer (Calvados).

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Un beau calice et des burettes ; c'est l'offrande d'un prêtre.

Lampes. — 121 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Juin, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 82 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 6 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 16.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 253.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 700.

Nombre de visites faites aux clochers : 536.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Juin ont été consacrés 68 enfants, dont 31 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Plusieurs groupes sont venus clore les pèlerinages de mai. Citons : 1° les Frères de Saint Vincent de Paul, qui avaient tenu à terminer devant N.-D. de Chartres les exercices de retraite qu'ils avaient suivis à Chaville, près Paris ; ils étaient quinze prêtres ; — 2° environ 200 enfants et jeunes filles d'un ouvroir de Paris soutenu par une Société de Jeunes économes ; elles étaient présidées par des religieuses de St Vincent et leur aumônier, M. l'abbé Montlezun, secrétaire de l'archevêché, qui a célébré la sainte messe, prêché et donné le salut du Saint Sacrement. — Dans le mois de juin, les pèlerinages les plus importants ont été : 1° celui de la paroisse St Sulpice raconté plus haut ; — 2° celui des élèves de philosophie et de rhétorique du Petit Séminaire de Versailles venus le 14 avec plusieurs de leurs maîtres ; — 3° celui de l'école St Jean dirigée à Versailles par les Pères Eudistes ; les jeunes gens de cette école, réunis à leurs maîtres, ont eu à la crypte deux offices bien chantés qui ont fait notre édification.

Nous signalerons, après ces groupes, d'autres pèlerins isolés dont le passage devait particulièrement fixer notre attention : l'abbé T. de Montréal (Canada) ; le cher Frère Idealinis, directeur général des établissements dirigés par les religieux du Vén. de la Salle dans les Indes ; le cher Frère Aloysius, de l'établissement de Malacca. Un père Mariste a été surtout remarqué : le R. P. Deniau, missionnaire depuis plus de vingt ans aux îles Fidgi (Océanie). Ce bon missionnaire est originaire de Châteaudun et a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Saint-Cheron ; il a quitté Chartres, après sa rhétorique en 1857, pour entrer au noviciat des Maristes. Il est revenu en France pour s'y occuper des intérêts de sa mission. Ses entretiens au séminaire et devant d'autres auditoires ont fait connaître les efforts, les succès et les épreuves de l'apostolat auprès des Fidgiens. Le R. P. Deniau a mis ses insulaires sous le patronage de N.-D. de Chartres.

— Monseigneur l'Evêque d'Orléans a célébré la sainte messe à l'autel de N.-D. de Sous-Terre le 25 juin ; Sa Grandeur se rendait aux obsèques de Mgr Le Hardy, évêque de Laval.

— Monseigneur l'Evêque de Chartres a prié Mgr de Forges, évêque de Tenarie, de le remplacer pour l'ordination du 19 juin.

Sept prêtres ont été ordonnés : MM. Chedeau, Fourmy, Lebel, Lejards, Vallée, Vaurabourg, et avec eux le R. P. Paul Muset, jésuite, dont les parents habitent Chartres, et qui va partir prochainement pour les missions des Montagnes-rocheuses.

— Trois des nouveaux prêtres ont dit leur première messe à la crypte, le jour de la Trinité : M. Lebel, le R. P. Muset et M. Lejards ; le premier, assisté par M. Legué, vicaire général, en présence de la Maîtrise dont il a été l'élève ; le second, assisté par M. l'abbé Vassard, curé de St Pierre, en présence de nombreux parents, et amis ; le troisième, assisté par M. l'abbé Rouillon, directeur de l'Institution Notre-Dame, en présence du personnel de cette Institution où il est professeur.

— Le triduum annuel de la paroisse Saint-Aignan ouvert le mercredi soir 30 juin a pour prédicateur M. l'abbé Drouin, curé de Beaumont-les-Autels. — Chaque matin à 7 heures, messe et méditation, le soir sermon et salut. La clôture aura lieu le dimanche 4 juillet, fête solennelle du Sacré-Cœur de Jésus à 7 heures du matin. Messe, allocution et communion générale.

Le pèlerinage de la paroisse Saint-Aignan au Sacré-Cœur à Montmartre aura lieu le lundi 5 juillet, comme pieux couronnement de ces édifiantes cérémonies.— Départ de Chartres, 5 h. 25 du matin, Départ de Paris, 6 h. 55 du soir. Prix des places aller et retour . 7 fr. 25. S'adresser au clergé de Saint-Aignan.

— La retraite d'ordination, au séminaire de Chartres, a été prêchée par le R. P. Alet, de la Compagnie de Jésus.

— La prochaine fête d'Adoration mensuelle aura lieu dans la chapelle de la Visitation, le jeudi 22 juillet. — Celle de juin, à la Communauté des Sœurs de Saint-Paul, a eu pour prédicateur, M. l'abbé Canuel, vicaire de la cathédrale. Excellent sermon, beaux chants, nombreux adorateurs.

— La première communion, pour la paroisse Notre-Dame, est fixée au mercredi 7 juillet. Messe à 7 heures et demie. Prédicateur de la retraite de première communion : M. l'abbé Drouin.

— Les cinq grandes fenêtres situées au dessous de la grande rosace septentrionale du transept, dans la cathédrale de Chartres, sont privées depuis quinze jours, de leurs magnifiques vitraux ; ils ont été emportés à Paris et confiés à M. Bonneau, peintre-verrier et à M. Steinhel, dessinateur, pour une restauration devenue nécessaire.

— La seconde édition de la *Vie du cardinal Pie* vient de paraître avec de nombreuses additions et corrections. En tête de ce remarquable ouvrage sont des lettres du plus haut intérêt ; d'abord une

de S. Em. le cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat de S.S. Léon XIII ; puis d'autres venant de N. N. S. S. les évêques, parmi lesquels Mgr l'évêque de Chartres.

— Procession de la Fête-Dieu à Chartres dans les rues de la cité ; cette année dans la basse ville ; reposoirs préparés avec entrain et bon goût ; c'est et ce sera toujours la grande fête populaire.

— Nous sommes autorisé à faire savoir que Monseigneur confirme les pouvoirs précédemment obtenus de Rome pour les directeurs paroissiaux de l'Œuvre de St François de Sales.

— M. l'abbé Delpuech, curé d'Arrou, sera installé chanoine honoraire, le 2 juillet. La nouvelle de cette promotion ne pouvait manquer d'être bien accueillie par ses confrères et ses paroissiens.

— Les nominations qui ont dû suivre l'ordination de la Trinité ne sont pas encore fixées au moment où nous mettons sous presse.

Le Pèlerinage des Trois Bonnes Marie à Mignières

La fête des Trois Bonnes Marie a été célébrée à Mignières par plusieurs milliers de pèlerins. Dès cinq heures et demie du matin, Mr le Curé disait la sainte messe au sanctuaire vénéré des Trois Bonnes Marie pour la confrérie ; et, déjà la foule commençait à envahir le cimetière. C'est dans l'église paroissiale que l'on continua les cérémonies du Pèlerinage, à cause de l'affluence des assistants. Des guirlandes, des fleurs naturelles et des plantes rares ornaient gracieusement le temple sacré. La chapelle de Notre-Dame de la Salette tout embaumée de fleurs offrait aux regards ses belles parures du mois de Marie. A 10 heures, la procession sort de l'église paroissiale pour se rendre au sanctuaire des Trois Bonnes Marie, le temps est splendide, la foule immense, le cortège sacré s'avance lentement et avec peine au milieu de cette multitude qui se presse de toutes parts ; les bannières, les oriflammes flottent au vent, les bâtons des Stes Patronnes tenus par les jeunes gens de la paroisse, la châsse portée par des prêtres, le joyeux carillon des cloches qui s'unit au chant des hymnes sacrées, un clergé nombreux, tout contribue à donner à ce spectacle un caractère solennel et touchant à la fois.

Le lendemain, un nombre considérable de pèlerins qui n'avaient pu venir le jour même de la fête remplissaient encore les églises de Mignières, le Petit Séminaire de Saint Cheron avait envoyé deux de ses professeurs pour aider au service du pèlerinage. On nous a signalé plusieurs guérisons miraculeuses obtenues par l'intercession des Trois Bonnes Marie.

— On nous écrit du Petit-Séminaire de S[t] Cheron-les-Chartres :

Le dimanche 20 juin était pour le Petit Séminaire de Saint-Cheron un jour de joie et de bénédiction. A huit heures un jeune prêtre, Monsieur l'abbé Vaurabourg de Saint-Rémy-sur-Avre, montait à l'autel de sa première messe, et un jeune séminariste, entouré de sa famille heureuse et doucement émue, recevait le Dieu de sa première communion. Par une coïncidence unique dans les fastes du Séminaire et ménagée par Dieu, le nouveau prêtre et le jeune communiant étaient tous les deux du même pays. Et ainsi l'hostie qui allait se reposer sur les lèvres du jeune enfant, lui était présentée par un frère aîné qui venait de consacrer pour la première fois. Tous les assistants contemplaient avec ravissement cette scène particulièrement touchante et admiraient les voies de la Providence qui réserve à ses amis des suavités si pleines et si pures. Mais ce spectacle béni avait un témoin dont les yeux se reposaient avec plus de consolation sur ce couple bien aimé, dont le cœur goûtait une allégresse plus vive et plus intime : c'était Monsieur l'abbé Dureau, curé de Saint-Rémy, regardant ses deux enfants aux deux extrémités de la carrière lévitique, l'un sur les degrés de l'autel, l'autre au bas du sanctuaire. En pareille circonstance c'était à lui de parler : cinq fois dans la journée il le fit avec le talent et le cœur qui le distinguent, et il serait difficile de dire avec quel charme et quelle délicatesse il fit ressortir l'heureuse coïncidence qui l'appelait parmi nous.

Mais ce n'était pas la seule joie que nous devions éprouver : il fallait un couronnement à notre fête ; aussi, vers 11 heures, un autre jeune prêtre, Monsieur l'abbé Vallée, professeur à Saint-Cheron, montait à son tour au saint autel. Enfant de Notre-Dame de Chartres, il était quelques instants auparavant dans la Crypte de la Vierge, assistant à la première messe d'un frère. Il venait donc nous apporter des bénédictions toutes spéciales de la part de notre Mère du ciel, et sa messe fut la brûlante action de grâces de tous, elle fut comme le Magnificat de Marie passant par la bouche de son serviteur, maintenant prêtre de Jésus-Christ ; c'est ce qui explique la profonde émotion qui débordait de toutes les âmes. Comme à la messe précédente, Monsieur l'abbé Rebiffé et son chœur de chant ont tenu à interpréter en de pieux cantiques les sentiments qui convenaient à une telle solennité. — Nous n'en doutons pas, cette première communion, ces deux premières messes ont attiré sur notre maison une pluie de grâces et de faveurs. Leur souvenir laissera dans tous les cœurs un inaltérable parfum de joie et de piété. Veuille le Seigneur faire luire souvent à nos yeux des jours aussi beaux et nous inonder de bienfaits aussi précieux. *Laus Deo !* DELÉPINE J.

La Révérende Mère Prieure des Carmélites de Chartres a reçu la lettre suivante qu'elle nous prie d'insérer dans la *Voix :*

Ma Très Révérende et Vénérée Mère,

Permettez-moi de venir recommander à vos ferventes prières et à celles de votre sainte communauté, notre Carmel bien éprouvé en ce moment et confier à votre cœur maternel mes angoisses et mes peines.

Obligées en 1870, d'abandonner au Gouvernement notre antique monastère di Santa Teresa et nos revenus, nous sommes depuis cette époque sans couvent fixe, errant de maison en maison et réduites à la plus profonde misère. Bientôt encore nous devrons quitter l'étroit local que nous occupons en face du Quirinal. Votre cœur, bonne et vénérée Mère, comprendra les anxiétés et les inquiétudes d'une pauvre Prieure chargée de 19 religieuses qui sont à la veille d'être sans asile, car nous n'avons pas le moyen d'acheter une modeste maison, puisque les choses les plus nécessaires à la vie nous font journellement défaut. Oh ! je vous en supplie, ma vénérée Mère, ayez compassion de vos pauvres sœurs de Rome. Combien nous vous serions reconnaissantes si vous pouviez intéresser en notre faveur quelques personnes riches et charitables de votre connaissance. La plus petite aumône serait reçue avec la plus profonde gratitude.

J'ai la douce confiance, ma vénérée Mère, que mes peines trouveront un écho dans votre âme et que votre Révérence accueillera l'humble prière des pauvres Carmélites de Rome en ces jours d'extrême détresse.

Daignez agréer, etc.

Sr Angela Teresa di Gesu Bambino.

Une si navrante infortune ne peut manquer d'attendrir nos lecteurs et d'intéresser tous les charitables amis du Carmel et de Sainte Thérèse en faveur des pauvres Carmélites de Rome. La Révérende Mère Prieure de Chartres recevra avec beaucoup de reconnaissance, les offrandes qu'on voudra bien lui remettre et qu'elle fera parvenir au plus tôt à ses chères sœurs de Rome.

BIBLIOGRAPHIE

— **Petit manuel de la famille chrétienne pour la réception des derniers Sacrements.** Par le P. Michon, S. M. (Chartres, imprimerie Garnier, 15, rue du Grand-Cerf). Prix : 60 cent. Il y aura une forte remise pour la douzaine Prix : 5 fr. Dépôt chez la Concierge de la Maîtrise, Chartres. Nous avons déjà publié la lettre approbative de Monseigneur l'Evêque de Chartres. Aujourd'hui nous reproduisons l'avertissement mis par l'auteur en tête du livre :

« Lorsque, dans le cours de nos missions, il nous a été donné de conférer aux malades les derniers sacrements, nous avons trop souvent déploré qu'ils n'en connussent pas mieux la nature et les effets.

En les recevant, tous ne montraient pas ces dispositions nécessaires que la foi communément inspire, et combien dissimulaient peu leur indifférence et même leur dégoût pour des remèdes si salutaires.

Puis, certains parents, imbus de funestes préjugés, ne nous laissaient approcher du malade que lorsqu'il était sans connaissance, incapable de produire un acte de confiance et d'amour.

D'autres, quoique bien disposés, ne savaient lui faire entendre une parole d'encouragement, ni réciter avec lui quelque courte prière pour l'aider à mourir plus saintement Enfin, souvent, quelque objet nécessaire à la cérémonie nous manquait, on n'avait pas tout prévu, etc

Or, si chaque famille possédait un livre où se trouvent expliquées la nature et l'importance de ces sacrements, où les préjugés sont combattus, où sont enseignés les devoirs des familles à l'égard de leurs mourants, etc. On le consulterait dans le besoin ; la famille serait mieux instruite ; le malade, lui-même mieux préparé, recevrait plus abondamment les grâces de la religion et ferait une mort précieuse devant Dieu.

Voilà donc à quelle intention nous offrons le *Petit manuel de la famille chrétienne pour la réception des derniers sacrements.*

Nous le divisons en deux parties : dans la première, nous parlons de l'importance que l'Eglise attache aux derniers sacrements, et dans la seconde, de la conduite que doit tenir la famille chrétienne à l'égard des mourants

Puisse Marie, patronne des agonisants, puisse saint Joseph, protecteur de la bonne mort, bénir ce petit livre, le répandre dans toutes les demeures, le faire servir au salut des âmes et à la gloire de Jésus-Christ. notre Sauveur ! »

— **Les martyrs d'Afrique** —Histoire de sainte Perpétue et de ses compagnons, par l'abbé A Pillet, professeur aux Facultés catholiques de Lille, 1 vol. in-8. — Lille et Paris, Lefort, éditeur.

Cette vie de sainte Perpétue, de sainte Félicité et de leurs compagnons, martyrs à Carthage au commencement du III[e] siècle, a été écrite d'après l'histoire bien connue de cette époque, des documents authentiques et le récit de leur passion retrouvée au XVII[e] siècle par Luc Holstein. C'est un commentaire très développé de leur vie et de leur martyre, mais ce n'est point une œuvre d'imagination comme on en compose beaucoup trop aujourd'hui. Il est vrai qu'à propos de la condition sociale, de l'incarcération, du jugement et de la mort cruelle de ces héros chrétiens, l'auteur dépeint en couleurs vives et vraies, le tableau des mœurs païennes au III[e] siècle, et celui de la société chrétienne et ecclésiastique d'alors, ainsi que les scènes sanglantes de l'amphithéâtre, mais ce sont tous ces détails étudiés avec soin et puisés aux bonnes sources de l'histoire qui donnent à son ouvrage un intérêt des plus attachants et un mérite incontestable au point de vue scientifique. Puissent tant de lecteurs et surtout de lectrices détourner de temps en temps, sinon pour toujours, leurs regards de ces romans frelatés, de ces fictions passionnées, où ils cherchent des émotions, et les arrêter sur ce beau livre et sur d'autres semblables dont les récits aussi dramatiques que réels, leur procureront des émotions plus saines et plus profitables pour la vie pratique !

— **Qu'est-ce que le Jubilé ?** — Examen de conscience, par Mgr Isoard, évêque d'Annecy. Belle brochure in-8 de 100 pages. — Prix : **0,50** c , *franco*, **0,65** c — Se vend au profit des prêtres de ce diocèse dont le traitement est supprimé. — *Annecy, librairie* Abry — *Paris*, V. Palmé. — *Chambéry*, Perrin, *libraire.* — *Lyon*, Vitte et Perrussel, *éditeurs.*

Sous ce titre, Monseigneur l'Evêque d'Annecy examine quels sont les devoirs des chrétiens à l'heure présente. Pour montrer l'opportunité de cette brochure et le profit que peuvent tirer de sa lecture les prêtres et les fidèles, il nous suffira de citer le titre des chapitres : I. Connaître sa religion. — II. Que la vie de chacun doit être conforme à sa foi. — III. Des idées de pénitence et de châtiment. — IV. De ce qu'il convient de demander à nous-mêmes et aux autres pour le service de Dieu. — V. De la pompe dans les églises. — VI. La charité par le plaisir. — VII. Baptêmes et Parrains. — VIII Le Mariage. — IX. Les Funérailles. — X. Conclusions générales

— **Le Patron,** *sa fonction, ses devoirs, ses responsabilités,* par Charles Périn, correspondant de l'Institut de France. Un volume in-12 de 190 pages. Prix : **2 fr.** Société St-Augustin, Lille, 26. rue Royale.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTIÈME ANNÉE

8e NUMÉRO — LA VOIX — AOUT 1886

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LETTRE PASTORALE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE

au sujet de la mort de Son Éminence le cardinal GUIBERT, archevêque de Paris

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Vous n'ignorez pas sans doute quelle est la vénération profonde, la haute estime et la respectueuse affection que conservent pour le Cardinal Guibert ceux qui ont eu le bonheur de le connaître. Dès le début de ma carrière épiscopale, je fus vivement frappé en lisant quelques lettres de ce Prélat, alors Évêque de Viviers; sa sagesse, sa modération, l'esprit apostolique qui respirait toujours dans ses écrits, m'avaient touché. Je lui écrivis pour lui exprimer combien j'admirais la clarté de sa diction, la force de ses raisons toujours accompagnées d'un grand esprit de charité. Nous continuâmes à correspondre sans nous être jamais vus; ce fut plus de quinze ans après que, me trouvant dans l'antichambre d'un Ministre, et y apercevant un Prélat remarquable par sa modestie, j'oserais dire par la majesté empreinte sur son visage, je m'approchai et lui demandai s'il n'était pas l'Évêque de Viviers. C'était lui en effet, et, depuis cette époque, nous eûmes la consolation de nous rencontrer quelquefois, et toujours nous avons aimé à nous communiquer nos pensées et nos sentiments. Monseigneur Guibert voulait bien m'honorer de son amitié; c'était bien l'ami sûr que l'on retrouve en tout temps et en toute circonstance.

Tout le monde sait aussi, Nos Très Chers Frères, combien Monseigneur Guibert était dévoué au Saint-Siège et quelles

marques particulières de confiance et d'estime il reçut de Pie IX et de Léon XIII.

Appelé à gouverner le diocèse de Paris, Monseigneur Guibert apparut comme le père de cette immense famille, le champion de la vérité, le défenseur des droits de l'Église. Obligé de combattre les ennemis de cette sainte Église, il n'oubliait pas que ceux dont il réfutait les erreurs étaient ses enfants, et il aurait donné volontiers sa vie pour eux. Dieu a permis que la maladie qui allait bientôt nous le ravir lui laissât toute la lucidité et la vigueur de son esprit; presque sur le seuil de la tombe, il put encore écrire au Président de la République une lettre qui restera comme un monument inébranlable au pied duquel on pourrait graver cette inscription : Vous qui vous êtes faits nos ennemis, bien que nous vous aimions comme nos enfants, *le ciel et la terre sont témoins que c'est injustement que vous cherchez à nous perdre et à nous détruire : Et testes erunt super nos cœlum et terra quod injuste perditis nos.* (1er liv. des Mach., ch. II, v. 37.) Personne ne s'est levé pour combattre les assertions contenues dans cette solennelle protestation du Prélat; tous les Évêques de France y ont adhéré; le clergé et les fidèles y trouveront la vérité; et les palliatifs, les habiletés et la violence ne pourront en obscurcir l'éclat.

En 1871, lorsque Monseigneur Guibert prit possession du siège de Paris et devint notre métropolitain, je me réjouis vivement avec vous, N. T. Ch. F., de cette promotion. Dans une lettre que je publiai alors, je vous disais que le plus grand bienfait que Dieu accordait à un peuple était de lui donner un pasteur selon son cœur, et que cette grande ville, où Dieu est si offensé, ne manquerait pas de ressentir les effets de sa divine miséricorde, puisque cette grâce inappréciable lui était départie; et, en effet, que de bonnes œuvres, que de généreux sacrifices se sont accomplis sous le pontificat du Cardinal Guibert! Que de bien s'est fait, même dans ces temps de persécution qui, du reste, donnent l'occasion de pratiquer les vertus chrétiennes jusqu'à l'héroïsme!

Aujourd'hui que le Cardinal n'est plus, cette divine miséri-

corde apparaît encore visiblement; n'est-ce pas elle qui a ménagé et préparé la coadjutorerie de Monseigneur Richard, qui a été si féconde en fruits excellents ? Il monte sans obstacle sur le siège de Paris où il sera le digne successeur de Monseigneur Guibert. Pendant qu'il jouissait de la présence du Cardinal, il se plaisait à recourir en toutes choses à ses conseils; il s'effaçait en quelque sorte pour le laisser parler et agir; et, de son côté, le Cardinal tenait à lui faire part de ses pensées et de ses projets.

On a déjà publié plusieurs notices sur le Cardinal Guibert, et sans doute on écrira avec détail cette belle vie; elle a été pleine, selon le langage des livres sacrés, et, comme la vie des Saints, elle a atteint la perfection par la patience; car il a souffert beaucoup, et de toutes manières, avec une résignation exemplaire.

Permettez-nous, N. T. Ch. Fr., de vous donner connaissance d'une lettre que le bon et pieux Cardinal m'écrivait au mois d'octobre dernier; on y voit à découvert ses sentiments intimes et sa grande dévotion au Sacré Cœur de Jésus :

« Très Cher et Vénéré Seigneur,

« Je viens de lire avec grand plaisir et édification Votre lettre pastorale prescrivant la quête pour la basilique du Sacré-Cœur, dont la construction avance toujours. Nous espérons dans un an ou dix-huit mois au plus, pouvoir transporter le culte de la chapelle provisoire dans la nouvelle basilique... Je ne saurais assez vous remercier de la persévérance de votre zèle pour l'œuvre du Sacré-Cœur, qui contribuera, je l'espère, à la régénération de notre pays. Le principal motif de votre dévouement à la sainte entreprise est votre grande dévotion au Cœur de Jésus; mais comme il y a aussi un peu de votre amitié pour moi, je vous prie d'agréer toute ma reconnaissance.

« Ma santé semble un peu se refaire, mais je suis faible, et je ne puis pas dire la Sainte Messe. Le Saint-Père a eu la bonté de me permettre de communier en viatique deux fois par semaine. J'accepte avec une parfaite résignation tout ce que la Providence

me réserve, et je ne demande à Dieu que de finir ma longue carrière dans sa sainte grâce.

« En me recommandant à vos prières, Vénéré et Très Cher Seigneur, je vous renouvelle l'assurance de ma bien sincère et respectueuse affection.

« † J.-Hippolyte, Cardinal GUIBERT,

« *Archevêque de Paris.* »

Tels ont été, N. T. Ch. F., les sentiments de foi, de piété et de résignation parfaite du bon et admirable Cardinal Guibert; efforçons-nous d'imiter ses vertus, afin d'avoir part un jour comme lui à la gloire des Élus.

A ces causes, un service solennel sera célébré pour Son Éminence le Cardinal Guibert, archevêque de Paris, dans notre église cathédrale, le vendredi 23 juillet, à 10 heures du matin; nous y invitons le clergé et les fidèles, communautés et pensions de la ville, et nous serons heureux d'y voir les prêtres du diocèse auxquels il serait possible de se rendre à cette cérémonie funèbre.

Les prêtres ajouteront à la messe du même jour l'oraison *Pro defuncto archiepiscopo*.

Donné à Chartres, le 16 du mois de juillet de cette année 1886, jour de la fête de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

† L.-EUGÈNE,

Évêque de Chartres.

— Le service funèbre a eu lieu en effet le 23 juillet. Beaucoup de prêtres de paroisses éloignées ont pu répondre à l'invitation épiscopale et se joindre au clergé de la ville pour la cérémonie. L'officiant de la messe a été M. le chanoine Manceau; Monseigneur, présent avec ses vicaires-généraux, a donné la cinquième absoute; MM. les chanoines Dancret, Duthuillé, Pouclée et Manceau ont donné les autres. La Maîtrise a chanté l'ordinaire de la messe et la prose en faux-bourdons, et les autres prières liturgiques à l'unisson; ces mélodies et ces harmonies auxquelles l'orgue mêle ses voix plaintives ont produit une impression profonde. Les insignes cardinalices posés sur le catafalque, les armoiries du prélat défunt, l'inscription sur un cartouche au milieu de larges couronnes d'immortelles, rendaient hommage à la mémoire du vénéré métropolitain. L'attitude recueillie des nombreux assistants l'honorait plus encore et Dieu bénissait surtout leurs pieux suffrages. A. F. G.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Théodore WIBAUX. — Zouave Pontifical et Jésuite [1]

— LE ZOUAVE PONTIFICAL (Suite) —

Le choléra comptait déjà à Rome bien des victimes quand ce fléau destructeur vint s'abattre sur la petite ville d'Albano où il fit d'affreux ravages. Théodore fut envoyé, avec le reste de sa compagnie, dans cette malheureuse cité où étaient employés comme infirmiers une partie des zouaves qui les y avaient devancés. Tous rivalisèrent de dévouement envers les malades, tous déployèrent un zéle héroïque dans les soins qu'ils prodiguèrent aux cholériques ; mais quand le fléau se fut un peu apaisé, ces intrépides jeunes gens reçurent l'ordre de cesser leur rôle de Sœurs de charité ; ils devaient avant tout se reposer pour s'apprêter à combattre les Garibaldiens : c'est que tandis que les frontières pontificales continuaient à être soit disant gardées de tout envahissement par l'armée de Victor-Emmanuel, les bandes des révolutionnaires attaquaient les villages, pillaient les caisses municipales, rançonnaient les habitants et profanaient les sanctuaires. Leur tactique ne manquait pas d'habileté : attirer sur les frontières les troupes du Pape et faire ainsi le vide à Rome pour s'emparer de la ville en l'absence de ses défenseurs. Le héros de *Caprera* avait échappé à la vigilance bien connue de ses geôliers. Pour braver les foudres de Victor-Emmanuel, il s'était dirigé droit sur Florence : de là, un train spécial le conduisait à la frontière romaine où ses deux fils l'attendaient à la tête des chemises rouges, et le 27 octobre 1867 il s'établissait à Monte-Rotondo situé à cinq lieues de Rome. « C'en était fait de la ville, si la France ne se décidait pas à agir promptement. Enfin, après une attente remplie d'anxiétés, le 30 octobre, les soldats postés sur les hauteurs du Janicule entendent un bruit de clairons et de tambours, puis les sons d'une joyeuse fanfare, c'était la musique des régiments français qui arrivaient à Rome. Trois jours après, le 3 novembre, dans la nuit du samedi au

(1) D'après sa biographie écrite avec un grand intérêt par le R. P. du Coëtlosquet de la Cie de Jésus. Editeurs, Retaux et Bray, 82, rue Bonaparte. (Prix : 3 fr. 50 c.)

dimanche, les deux mille soldats composant cette armée de secours, marchaient, comme corps de réserve, en arrière des troupes pontificales qui allaient au devant des ennemis.

Garibaldi avait habilement choisi ses positions. Son armée, forte d'au moins 10,000 hommes, occupaient le plateau oblong où se dressaient à 500 mètres de distance Mentana et Monte-Rotondo.

Une immense charge à la baïonnette des troupes pontificales commandées par le lieutenant-colonel de Charrette, contraignit les garibaldiens à rentrer précipitamment dans Mentana. Du haut des remparts, ils dirigeaient un feu terrible contre les pontificaux. La bataille devint affreuse, les zouaves firent des prodiges de valeur. Les français, qui arrivèrent vers trois heures devant les murs de Mentana, achevèrent de terrifier les ennemis par cette fameuse décharge de *chassepots* qui força les garibaldiens à se cacher, pendant tout le temps de sa durée, derrière les murailles de la ville qui en portent encore l'empreinte. La nuit suivante vint terminer la lutte. Le matin, les garibaldiens ayant eu le temps de reconnaître leur désarroi, se hâtèrent de capituler. La victoire était complète, la bonne cause triomphait sur toute la ligne. »

Le lendemain du retour des zouaves à Rome, Théodore qui avait échappé aux balles ennemies, dont le sifflement n'avait fait qu'exciter sa vaillance, écrivait à ses parents : « hier nous rentrions à Rome au milieu des ovations les plus magnifiques ; notre compagnie (la sixième) marchait en tête de toute la colonne. Quand nous passâmes la porta Pia ce fut un enthousiasme indescriptible, c'était des cris : « *viva i zuavi,* viva Pie IX, » nous remarquions beaucoup de voix françaises. Le colonel de Charrette, fièrement campé sur son cheval garibaldien, apparaissait à la foule comme le héros du jour... J'essayai autant que possible d'élever mon âme à Dieu ; lui seul est le véritable invincible, le vrai triomphateur !

« Maintenant les soldats français qui nous traitaient en enfants, estiment et aiment les zouaves : en voilà, disaient-ils, qui marchent numéro un ! On pourrait les mettre à notre tête.

S'ils connaissaient le secret de notre force, ils ne s'étonneraient plus. Nous ne sommes pas une armée ordinaire ; sans doute, la jeunesse et la fortune peuvent porter quelques uns à oublier qu'ils doivent être uniquement les défenseurs de la plus pure et de la plus sainte des causes. Mais qu'un événement les place fortement en présence de leur devoir, ils redeviennent *croisés* et alors ce n'est plus qu'un même cœur, une même pensée, une même passion. L'amour pour Pie IX et la sainte Église leur inspire un ardent désir de combattre et de mourir, et tous attendent le jour du sacrifice comme un jour de fête. »

« Durant les premières semaines de 1868, Rome eut lieu de se réjouir et d'espérer en comptant les centaines de volontaires qui accouraient de tous les pays se ranger sous l'étendard pontifical par l'espérance d'un second Mentana. Pour les belles âmes la perspective du sacrifice est irrésistible, le sang des martyrs est un aimant qui attire les cœurs trempés en Dieu. »

Théodore avait été nommé presque en même temps caporal et conseiller de la congrégation; on peut bien penser qu'à ce double titre, notre zélé zouave devint l'apôtre des conscrits.

Une audience de Pie IX vint combler tous ses vœux et l'arrivée prochaine de son frère aîné, Joseph Wibaux, et de son cousin Henri devait ajouter encore une note joyeuse à son bonheur. Venus à Rome à l'époque de la semaine sainte, ils trouvèrent en lui un *cicerone* aussi pieux que dévoué.

Les voyageurs, en quittant Rome, allèrent avec lui visiter en pèlerins la merveilleuse basilique de N.-D. de Lorette qui renferme, placée sous sa coupole, la Santa Casa où *le Verbe se fit chair*. Au bas de la colline s'étend la plaine de Castelfidardo. Ils saluèrent avec respect *le champ des martyrs ;* en mourant, les glorieux vaincus ont eu le bonheur de pouvoir jeter des regards d'amour sur la maison de leur Mère, qui fait penser au ciel, ce beau ciel où elle leur préparait une éternelle demeure !

A la récompense bien méritée de la médaille de Mentana, vinrent se joindre pour Théodore les galons de sergent ; il monta plus tard au grade de sergent-major : car son premier engagement étant expiré, après une courte apparition dans la patrie pour y em-

brasser sa chère famille, il était retourné à Rome pour y continuer son service. Mais avant de se rejeter dans cette vie active il fit au couvent de Saint Eusèbe, sous la direction du Père de Gerlache, aumônier des zouaves, une retraite de huit jours. Il en sortit avec des forces nouvelles pour demeurer victorieux dans ces luttes intérieures dont les anges de Dieu sont les témoins muets.

Théodore, retenu par ses fonctions, ne put jouir, ainsi qu'il l'aurait désiré, des fêtes qui eurent lieu à l'occasion du Concile du Vatican où l'infaillibilité pontificale fut proclamée, comme dogme de foi ; c'était un avant-coureur de tous les sacrifices que la suite des événements lui préparait. Il écrivait à ses parents le 22 juillet 1870 : « Je vis depuis quelques jours dans une agitation facile à comprendre. — Il y a possibilité de guerre entre la France et la Prusse. — La guerre est déclarée ! — Quel terrible coup de canon ! Les deux nouvelles se sont succédé avec la rapidité de la foudre après l'éclair. On voudrait se trouver mêlé aux événements et y apporter sa part d'action et de générosité... » Un peu plus tard il ajoutait : « Quelque chose se trame ici contre nous : la trahison prépare son œuvre... » Et encore : « La trahison se consomme : les dernières troupes françaises, retirées à Civita - Vecchia, quittent définitivement l'Italie. Malheur à la France ! » Oui, malheur à la France : elle enlevait au Vicaire de Jésus-Christ son drapeau protecteur, et pour la punir, Dieu, lui préparait la verge du châtiment. Défaites et capitulations ne se comptèrent plus ; partout les Prussiens triomphaient. Les Piémontais de leur côté s'apprêtaient à réaliser leurs criminels desseins. Le 20 septembre 1870, Rome assistait désarmée au bombardement de ses murailles et quelques heures après, à l'entrée des Italiens. Le *consummatum est* avait sonné pour les zouaves, mais avant de quitter cette ville devenue leur patrie, leur famille, leur espérance et leur vie, ils voulurent recevoir une bénédiction suprême de leur Père Pie IX. Quand sa douce et vénérable figure apparut pleine de tristesse à une fenêtre du Vatican, le colonel Allet brandit son épée et les cris de « vive Pie IX ! » montèrent une dernière fois vers le ciel dans

cette Rome désormais froide et muette, ce fut comme un concert d'acclamations, de sanglots, de salves de mousqueterie ; une dernière fois la bénédiction du Pape tomba des lèvres du père dans le cœur des fils ; après quoi les pontificaux défilèrent le front haut devant les troupes italiennes ; ces prisonniers-là avaient un air de vainqueurs !

On les dirigea sur Civita-Vecchia d'où ils devaient rejoindre leurs différentes patries. Les six cents français furent embarqués à bord de l'*Orénoque,* et là, le 19 septembre, à l'issue de la messe célébrée sur le pont, le drapeau du régiment fut déployé, étalant fièrement les souvenirs de Mentana qu'il portait écrit avec le sang et les balles. Les zouaves se partagèrent ses glorieux lambeaux, les regardant comme une précieuse relique. L'unique vœu de tous les zouaves français était d'utiliser leur force et leur courage pour la défense de la patrie. Mais en venant mettre au service du pays leurs bras et leur sang, ils réclamaient le privilège de continuer à combattre ensemble sous les ordres de M. de Charrette, leur chef si aimé.

Des négociations s'ouvrirent à cet effet avec le Gouvernement de la défense nationale, et après huit jours d'attente, ordre fut donné aux zouaves — qui de Toulon avaient été dirigés sur Tarascon et Beaucaire, — de rejoindre à Tours leur lieutenant-colonel. Le régiment subsistait avec ses cadres et ses chefs, avec son uniforme que tous aimaient comme un grand souvenir ; leur nom seul était modifié, ils s'appelleraient les *Volontaires de l'Ouest.* Cette troupe de braves était alors réduite à trois cents hommes ; les simples soldats furent envoyés sur Fontainebleau. Il restait un noyau de gradés suffisant pour fournir le cadre d'un régiment auquel il ne manquait que des hommes. C'était une âme sans corps ou plutôt le cœur seul restait intact dans ce qui avait été le régiment des zouaves. Mais ce cœur battait avec tant de force qu'il rendit la vie au corps mutilé. Le Mans fut assigné au régiment comme lieu de formation et l'on fit sans regrets ses adieux à Tours et à Garibaldi. De tous côtés les volontaires répondaient nombreux à l'appel de M. de Charrette, attirés par ce beau nom de zouaves détruit officielle-

ment qui subsistait de fait dans toutes les bouches, et maintenant encore il se retrouve buriné en lettres d'or dans cette mémorable épopée, dont les champs de Patay et de Loigny furent le théâtre et les zouaves pontificaux les héros.

(Suite et fin au prochain N°) Un humble servant de Marie.

M. l'abbé GODARD

La lecture de détails édifiants sur une vie sacerdotale plaît toujours à des âmes chrétiennes. Voici une page que nous aurions dû placer plus tôt dans notre revue. La nouvelle du décès de M. l'abbé Godard, chanoine honoraire, curé de La Bazoche-Gouet, nous étant parvenue à la fin d'un mois, lorsque le numéro de la *Voix* allait paraître, nous avons dû alors nous contenter d'une simple annonce et remettre à plus tard quelques détails ; d'autres causes encore nous les ont fait ajourner depuis. On nous a communiqué divers renseignements sur les qualités et les habitudes sacerdotales de M. l'abbé Godard que nous personnellement connaissions comme un très dévot serviteur de N.-D. de Chartres. Son amour de la vérité, son zèle pour la prédication, son habileté dans la direction des âmes, ses succès auprès des malades ont fourni matière à bien des éloges.

Ici nous toucherons deux points seulement de son histoire : sa sollicitude pour l'éducation chrétienne et son esprit de sacrifice :

1. M. le curé de La Bazoche-Gouet prêta tout d'abord l'oreille à cet appel du Sauveur : Laissez, laissez venir à moi les petits enfants. C'est en effet dans les premières années que notre âme reçoit le mieux ces principes qui commandent l'existence entière et par conséquent ces grandes leçons du Christianisme qui donnent à la société, à la famille, leurs membres les plus utiles, les plus vaillants et au ciel ses glorieux habitants. L'enfance eut donc la place d'honneur dans la sollicitude pastorale de M. Godard. Les catéchismes furent l'objet de tous ses soins et il crut avec raison qu'il n'est rien de plus essentiel que de jeter dans un jeune cœur les germes de la vie chrétienne. Mais il ne s'agit pas seulement de semer la vérité, il faut encore la faire goûter, la faire aimer. C'est dans cette œuvre de patience et d'abnégation que se manifeste le dévouement au premier âge, c'est là aussi qu'excellait le bon curé. Et comme l'enfance aime jusqu'à la main qui châtie, pourvu qu'elle sente, derrière la correction et la réprimande, l'amour qu'on lui porte et qui dirige tous les actes du maître, il fut aimé de ceux qu'il instruisit. Il ne lui suffit pas de catéchiser, car si des maîtres dévoués, si des exemples journaliers ne viennent soutenir les pas de l'enfance, elle court risque de faire fausse route : elle est de cire pour le mal comme pour le bien. L'école chrétienne et franchement chrétienne, tel fut son idéal et il eut la consolation de voir prospérer celle

qu'il fonda au prix de tant de sacrifices et de tant d'efforts. Dès les premiers temps de son ministère à La Bazoche, il appela donc à son aide les *Sœurs de Notre-Dame de Chartres;* sous ses auspices, on vit près d'elles fleurir de concert la science et la piété, et les solides vertus qui distinguent et les maîtresses et les élèves furent sa plus douce consolation ; elles sont aujourd'hui son plus bel éloge.

2. S'il était doux pour les autres au saint Tribunal, dans ses entretiens familiers, il était comme le furent tous les saints, sans pitié pour lui-même et sa vie sacerdotale fut bien ce qu'elle devait être, un sacrifice perpétuel. Que lui importait ce que poursuit le monde ici-bas ? Il avait le cœur plus haut et rien de ce qui rattache les autres à cette pauvre terre ne pouvait le captiver. Il se sacrifiait corps et âme au soin de son troupeau. Faut-il parler de ses sacrifices pécuniaires ? Nous l'avons entendu d'un témoin oculaire : M. Godard ne possédait rien en propre et il partageait son maigre traitement avec tous ceux qui lui tendaient la main. Là ne se bornait pas sa charité : il savait deviner et soulager ces misères, ce dénuement, qui pour être cachés n'en sont que plus poignants. Il pouvait bien dire avec St Paul : Je donnerai jusqu'à la profusion et je me prodiguerai moi-même pour votre salut. Et si l'église de La Bazoche s'est enrichie de magnifiques statues, si ses vieilles verrières ont été brillamment restaurées, si en un mot elle est devenue une maison digne de Dieu, le bon curé, nous le pouvons croire, a fait plus que de lui consacrer son goût si sûr, si délicat, et ses soins les plus attentifs. Jamais il ne se soucia du lendemain et au risque de voir la détresse attrister ses vieux jours, de sa vie il ne sut épargner.

Il poussa plus loin l'esprit de sacrifice. Atteint depuis de longues années d'une terrible maladie de cœur, il sût vivre en paix avec son ennemi ou plutôt le dompter et en quelque sorte le forcer au silence. On lui représente ses imprudences journalières ; la science et l'amitié veulent le contraindre au repos : cette nature ardente, je dis mal, cette âme généreuse reste sourde à ces avertissements et l'abbé Godard oublie son propre mal pour aller dans les hameaux les plus éloignés, secourir ceux qui souffrent, ceux qui réclament son ministère, et plus d'une fois sans doute, il se trouva que ceux qu'il allait visiter étaient plus épargnés que lui-même. On l'a vu alors que les années commençaient à peser sur sa tête blanchie avant l'âge, s'enfermer pendant de mortelles heures au saint tribunal de la Pénitence, prêcher, catéchiser avec une ardeur que rien ne pouvait ralentir. Et lorsque la fatigue était au comble, lorsque ses forces le trahissaient, c'était au pied des autels, devant la statue de la bonne Vierge ou devant le saint Tabernacle qu'il trouvait son plus doux délassement, sa meilleure récréation. Là encore, il poursuivait son sacrifice, puisqu'à l'exemple

du Sauveur, il se sanctifiait pour son troupeau, plaidait sa cause devant Dieu et obtenait du ciel le salut de ceux qui lui étaient confiés.

— 28 Juillet. M. l'abbé CHAU, professeur au Petit-Séminaire de Chartres vient de mourir. Nous recommandons son âme aux prières.

FAITS RELIGIEUX

— Une souscription de *cinquante centimes* est ouverte à Paris, par le Comité national des Noces d'or de N. S. P. le Pape Léon XIII.

Tout souscripteur aura son nom inscrit dans l'*Album* qui sera offert à Sa Sainteté au moment de la fête jubilaire, et restera au Vatican comme un magnifique document de la foi et du dévouement des catholiques français à l'égard de la chaire de Saint Pierre. Toute personne envoyant au comité national *quarante noms* unis à leurs souscriptions respectives, recevra gratis le bulletin de l'Œuvre. Les noms et les souscriptions doivent être adressées à M. le comte de Kreusnach, trésorier du Comité français des Noces d'or de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, au siège du Comité, 107, rue de l'Université, à Paris.

— Le Pape a voulu doter la ville de Pérouse d'un établissement de charité. Il a choisi à cet effet les Petites Sœurs des Pauvres, auxquelles il a déjà donné plusieurs marques de sa bienveillante sollicitude. Les bonnes Sœurs sont parties au nombre de trois, dont deux françaises et une italienne et se sont rendues à Pérouse après avoir reçu la bénédiction du Saint-Père. Une petite maison a été mise à leur disposition, et le jour de leur arrivée elles ont commencé leur œuvre de charité. Les habitants de Pérouse ont reçu avec joie les bonnes Sœurs.

Paris. — Mgr Richard a pris de plein droit possession du siège archiépiscopal de Paris, et il a adressé un mandement qui ordonne des prières pour le repos de l'âme du cardinal Guibert.

On dit que 50,000 personnes sont venues voir le cardinal sur son lit de mort. A la cérémonie des obsèques, on a compté 3 cardinaux, 5 archevêques et 34 évêques. Mgr l'Evêque de Chartres y assistait avec un de ses vicaires-généraux et plusieurs membres de son chapitre. Foule immense et respectueuse sur tout le parcours de l'archevêché à la métropole. Armée et magistrature absentes.

Un trait édifiant de Mgr Guibert. — Parmi les traits qui illustrent la vie du vénéré cardinal de Paris, en voici un qui montre bien la charité et l'amour que Mgr Guibert professait pour les pauvres, auxquels il donnait tant qu'il est mort pauvre lui-même.

Dans les premiers temps de sa promotion au siège de Paris, Mgr Guibert sortait chaque matin, à heure fixe, revêtu d'une douillette et coiffé d'un chapeau noir, afin de ressembler à un prêtre ordinaire.

Où allait-il ? C'est ce qu'on se demandait dans son entourage ; car, absent chaque fois pendant le même laps de temps et revenant à la même heure, il rentrait discrètement dans son cabinet de travail sans rien dire à personne.

Intrigué de ces absences quotidiennes, son secrétaire résolut un jour de suivre le bon archevêque à son insu afin de percer le mystère.

Il le vit, après vingt minutes de marche, arriver à une petite rue étroite de la paroisse Sainte-Clotilde, entrer dans une maison de modeste

apparence, puis gravir le cinquième étage, frapper à une porte et entrer. Au bout d'une demi-heure d'attente, le secrétaire, blotti dans un coin de l'escalier, vit repasser le charitable visiteur, qui s'esquiva prestement.

Ce fut à son tour de monter au cinquième étage, de frapper à la porte et d'entrer sur l'invitation qui lui en fut faite. Que vit-il ? Dans une chambre de fort modeste apparence, mais d'une propreté irréprochable, une pauvre vieille malade et infirme gisait dans son lit.

— Madame, lui dit son nouveau visiteur, vous venez de recevoir un prêtre ?

La pauvre femme toute tremblante lui répond en balbutiant :

— Mais... oui, Monsieur.

— Qu'est-il venu faire ici ?

— Mais... il est venu me voir.

— Je veux savoir ce qu'il vient faire tous les jours, à pareille heure ?

— Il est bien bon ce prêtre !

— Ce n'est pas ce que je vous demande. Je suis secrétaire de l'archevêque de Paris, et chargé de lui rendre compte.

Vaincue par cet argument, la bonne vieille s'exécute :

— Ce monsieur prêtre vient tous les jours faire mon lit et ma chambre, vider mes ordures ; il approche cette table de mon lit, dispose à ma portée mes médicaments et ma nourriture, une parole du bon Dieu, m'exhorte à la résignation, me laisse un secours et s'en va. Ah ! monsieur, ce bon prêtre est bien charitable.

Le secrétaire put à peine maîtriser son émotion. Il réconforte la pauvre malade par quelques bonnes paroles, lui laisse son aumône et regagne l'archevêché en bénissant Dieu d'avoir donné au diocèse de Paris un pasteur qui rappelle les vertus des Belzunce et des Charles Borromée.

Beauvais. — Une grande fête a été célébrée dans la cathédrale de Beauvais, l'anniversaire de la délivrance de la ville, en 1472, par l'héroïsme de Jeanne Hachette et de ses compagnes.

Il y a un an, l'église ayant été outrageusement exclue, par un arrêté municipal, de cette cérémonie, où sa place, en vertu des droits du passé, était marquée au premier rang, Monseigneur l'évêque résolut de maintenir quand même les traditions. Tandis qu'un maigre cortège de fonctionnaires sortait de l'Hôtel-de-Ville, sous les yeux d'un public restreint, pour tirer les coups de canon accoutumés, la fête de l'Assaut était célébrée à la cathédrale, et il n'est personne qui ne se souvienne de quel éclat elle fut entourée.

L'élan de la population, loin de se ralentir, n'a fait que s'accroître. Cette année encore, la cité représentée par ce qu'elle compte de plus honorable, a voulu protester contre l'arbitraire haineux qui blesse à la fois les sentiments religieux et patriotiques de la majorité des habitants.

Caen. — Le Congrès annuel de l'*Union des Œuvres ouvrières de France* se tiendra dans cette ville, du lundi 2 août au vendredi 6, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Bayeux et sous la direction de Mgr Gay, évêque d'Anthédon. C'est en même temps, au moins dans une certaine mesure, le Congrès catholique de Normandie.

Le samedi 7 août, pèlerinage à Notre-Dame de la Délivrande et Assemblée des catholiques de Normandie.

Toutes les adhésions et demandes de renseignements doivent être adressées au Secrétariat général de l'*Union des Œuvres*, rue de Verneuil, 32, à Paris.

Le jubilé de la Saint Jean à Lyon. — Ce jubilé, spécial à la ville et au diocèse de Lyon, se célèbre toutes les fois que le 24 juin coïncide avec la Fête-Dieu, ce qui n'arrive ordinairement qu'une fois dans chaque siècle. Il s'est ouvert le 23 juin dans la cathédrale dédiée à St Jean-Baptiste et a duré trois jours. Le 24 juin, on a évalué à plus de cent mille le nombre des pèlerins.

Aux offices, dix évêques entouraient le vénérable cardinal, qui a eu la consolation de voir plus de douze cents hommes assister à l'adoration nocturne.

La clôture du jubilé de Saint Jean s'est faite au milieu d'un immense concours de peuple, dépassant de beaucoup toutes les prévisions. En ville, l'enthousiasme était général et grande l'édification.

L'enseignement supérieur. — Monseigneur d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris, a présenté à la dernière Assemblée générale des catholiques, un très beau rapport intitulé : Les dix premières années des Facultés libres. D'intéressants détails sur les travaux accomplis et la statistique des diplômes obtenus (1) nous aident à constater la vitalité d'une œuvre « qui a quelque mérite à subsister entre des ennemis conjurés pour lui donner la mort et de certains amis oublieux même de sa naissance. »

Monseigneur d'Hulst conclut ainsi son rapport :

« Le haut enseignement catholique a reçu, avec l'existence, tous les éléments nécessaires à sa prospérité, tous ceux du moins qu'il dépendait de ses fondateurs de lui assurer, de ses maîtres de lui conserver. Mais il reste deux conditions de succès qu'il ne peut attendre que du dévouement des catholiques : les élèves et l'argent.

Tous les pères de famille chrétiens lui doivent leurs fils, et le jour où tous rempliront ce devoir, on verra, au milieu des maux qui nous assiègent, cette chose merveilleuse et remplie de promesses : un accroissement soudain, un progrès éclatant de la plus haute et de la plus difficile de nos œuvres.

Tous les croyants, quels qu'ils soient, lui doivent leur or ou leur obole ; et le jour où tous auront fait entrer cette offrande dans les préoccupations ordinaires de leur charité, le jour où tous ceux pour qui 20 francs sont peu de chose donneront 20 francs chaque année à nos grandes écoles, où d'autres n'oublieront pas de leur donner vingt sous ; ce jour-là, sans qu'il y ait pour personne une aggravation appréciable des charges de l'aumône, on verra cette autre merveille : les résultats du haut enseignement chrétien balancer, dépasser même sur plus d'un point ceux que l'Etat obtient à coups de millions pris dans nos poches, à travers un gaspillage immense et en accélérant chaque jour la course effrénée qui emporte la fortune de la France sur la pente de la ruine.

Et quoi qu'il en soit alors des luttes politiques, sur le terrain de la vérité supérieure, nous, catholiques, arborant fièrement avec l'étendard de la croix le drapeau de la science, nous aurons remporté une décisive et durable victoire ! »

(1) Les élèves des Facultés libres ont obtenu, depuis 1876, dix-sept-cent-neuf diplômes, sans compter ceux de théologie et de droit canon. En Droit il y a eu déjà 91 docteurs, 1 agrégé, 963 licenciés, 35 capacitaires.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Un cœur. — Du linge pour les autels de la Crypte.

Lampes. — 94 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Juillet, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 66 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 6 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 5.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 272.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 410.

Nombre de visites faites aux clochers : 399.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Juillet ont été consacrés 68 enfants, dont 31 de diocèses étrangers,

Pèlerinages. — Monseigneur Gay, évêque d'Anthédon, ancien auxiliaire de S. E. le cardinal Pie, a célébré la sainte messe à l'autel de N.-D. de Sous-Terre, le 5 juillet. Sa Grandeur s'était rendue à Chartres, le 4, pour présider la fête patronale de l'église de Saint-Pierre, selon une promesse faite à M. l'abbé Vassard, curé de cette paroisse. Monseigneur Gay avait assisté pontificalement aux offices célébrés avec le plus grand éclat ; l'assistance très nombreuse avait eu la satisfaction d'entendre son éloquente parole à la messe paroissiale. Sa Grandeur donna une admirable homélie sur l'Eglise, sa perpétuité et ses prérogatives.

Parmi les autres pèlerins remarqués, en juillet, devant N.-D. de Chartres citons deux Prélats romains, plusieurs religieux dont deux jésuites venus d'Angleterre et un carme ; des prêtres de divers diocèses : Versailles, Paris, Saint-Dié, Bayeux, Le Mans, Orléans, Rouen, Saint-Brieuc, etc. — Plusieurs paroisses des environs de Chartres ont eu leur pèlerinage de premiers communiants à la cathédrale.

— Par décret du 24 juin, la croix de la Légion d'honneur a été décernée à sœur Marie-Françoise (née Marie-Claudine Nicolas), supérieure de l'ambulance d'Hanoï. Le *Journal officiel* ajoute cette mention : « En Cochinchine, du 25 décembre 1863 au 26 décembre 1883 ; au Tonkin, de 1884 à 1886. S'est particulièrement distinguée pendant l'épidémie de choléra. »

Sœur Marie-Françoise appartient à la congrégation de Saint-Paul de Chartres. Elle est née en 1837 dans le département de Saône-et-Loire et entrée à la communauté à la fin d'août 1860. C'est sur sa demande qu'elle fut envoyée dans la Cochinchine le 19 novembre 1863. Dans le courant de 1875, elle prit un congé de trois mois, et elle repartit pour la Cochinchine en octobre de la même année.

Depuis le mois de septembre 1883, elle dirigea l'ambulance d'Hanoï jusqu'à la fin de mars 1886, où elle fut envoyée à Haïphong. Nous avons signalé ainsi, au numéro de décembre 1885, sœur Marie Lacroix, de la même congrégation, comme récemment décorée en récompense de ses services auprès de nos soldats malades au Tonkin.

— Le diocèse de Montréal (Canada) vient d'être érigé en archevêché. A cette occasion, Monseigneur Fabre qui le gouverne depuis plusieurs années, a reçu de toutes parts des témoignages de félicitations ; les prêtres de la ville archiépiscopale et des autres paroisses se sont rassemblés auprès de Sa Grandeur, le 6 juillet, pour une manifestation publique de leurs sentiments communs. L'Eglise de Chartres ne pouvait rester indifférente à l'élévation en dignité de Monseigneur Fabre, qu'elle compte parmi ses chanoines d'honneur. *La Voix de Notre-Dame de Chartres* s'unit à la *Semaine religieuse* de Montréal pour rendre hommage au nouvel archevêque.

Nous avons déjà plusieurs fois rappelé les relations qui existent entre notre diocèse et celui de Montréal, relations fortifiées de notre temps par les pèlerinages de Monseigneur Bourges et de Monseigneur Fabre au sanctuaire de Notre-Dame de Chartres. Nous ne pouvons oublier non plus *Québec* dont le vénérable archevêque, Monseigneur Taschereau a été promu au cardinalat par S. S. Léon XIII, dans le dernier consistoire. Le premier évêque de Québec (nommé par le pape Clément X en octobre 1674) était un enfant de N.-D. de Chartres : François de Laval de Montmorency, abbé de Montigny-sur-Avre où habita sa famille, avant de devenir propriétaire de la seigneurie de Sours. Il avait été pendant près de seize ans vicaire apostolique de la Nouvelle-France avant d'être intronisé comme évêque dans la capitale de cette province ; Monseigneur de Laval, prélat digne de la primitive Eglise par son zèle et ses vertus, mourut à Québec le 6 mai 1708. Son siège épiscopal est devenu métropolitain, son successeur est cardinal ; nous pouvons nous réjouir de ces gloires.

— Plusieurs diocésains de Chartres se sont fait inscrire pour le pèlerinage d'Orléans à N.-D. de Lourdes (du 2 au 7 août). D'autres ont déjà demandé ou se proposent de demander au plus tôt leur billet pour le pèlerinage national à Ste Radégonde de Poitiers, à l'abbaye de Ligugé, et à N.-D. de Lourdes ; il a été annoncé comme devant avoir lieu du mardi 17 au mardi 24 août. (Prix des places : de Paris, aller et retour, 1re classe, 110 fr. ; 2e classe, 69 fr. ; 3e classe, 46 fr. ; — de Tours, 82 fr.; 50 fr.; 33 fr.) S'adresser au secrétariat de l'Association de N.-D. du Salut, 8, rue François Ier, Paris. — A Chartres, on peut s'adresser à M. le chanoine Roussillon, secrétaire-général de l'Evêché, ou bien à Mlle Peluche, impasse de la Mouton-

nerie. — Les malades pauvres donnent au pèlerinage du Salut un caractère à part ; ils étaient près de huit cents l'année dernière, et leur foi a été récompensée par plusieurs miracles ; les malades pauvres ont seuls droit aux billets gratuits. Les pèlerins qui se joignent à eux et dont la santé est suffisante sont invités à leur venir en aide.

— La retraite ecclésiastique, à Chartres, s'ouvrira le dimanche 22 août; elle sera prêchée par le R. P. Longhaye, de la Compagnie de Jésus.

— La fête de Saint Vincent-de-Paul est un jour de solennels et extraordinaires hommages au Bienheureux Patron de toutes les œuvres de charité. Aussi quelle affluence dans tous les sanctuaires dédiés à son culte ! A Chartres, la grande chapelle des Filles de la charité était remplie de fidèles aux différents offices de la journée, Le prédicateur était M. l'abbé Drouin, curé de Beaumont-les-Autels. Son beau discours à l'Hôtel-Dieu devait avoir le même accueil que ses sermons prêchés deux semaines auparavant à Saint-Aignan et à la Cathédrale. Pourquoi ne dirions-nous pas ici que s'il y avait satisfaction et gain spirituel pour l'auditoire, il y avait aussi profit à attendre pour des absents. Les paroissiens de Beaumont ne restent point étrangers aux prédications de leur zélé pasteur, même quand une longue distance les a séparés de lui. Expliquons-nous. « C'est un ordre du Seigneur en faveur de ceux qui annoncent l'évangile, qu'ils vivent de l'évangile. » Ce texte de Saint Paul justifie les fruits matériels que peut recueillir un prêtre de ses labeurs apostoliques. Entre les mains de M. l'abbé Drouin, des ressources de telle provenance deviennent des aumônes pour l'entretien de son école libre de Beaumont, école dont le sort intéresse le bien des âmes dans sa paroisse.

— La fête de l'Adoration, au monastère de la Visitation, a eu pour prédicateur M. l'abbé Hénault, chapelain de la Providence. La prochaine fête d'adoration mensuelle sera célébrée au Carmel, le 26 août.

— Le vendredi 9 juillet avait lieu dans l'église de Saint-Aignan le service anniversaire de la mort de M. Houlle, le vénéré curé de cette paroisse auquel les habitants ont fait élever au cimetière St-Cheron, un monument funèbre, qui perpétue le souvenir de leur reconnaissance.

M. Bégué, chargé de ce travail, a reproduit avec talent le charmant petit portail d'architecture renaissance servant d'entrée ordinaire à l'église. Heureuse pensée qui réunit ainsi le souvenir du pasteur à celui du pieux bercail où il était si heureux de se voir entouré de son fidèle et bien aimé troupeau !

— Le pèlerinage de la paroisse Saint-Aignan au Sacré-Cœur à Montmartre, qui a eu lieu le 5 juillet, était encore plus nombreux que les années précédentes. La Sainte Messe a été célébrée dans la basilique par M. l'abbé Durand, curé de Saint-Aignan. Pieusement inspiré, il a ému ses auditeurs dans une allocution touchante.

Après le Saint Sacrifice et les *recommandations*, M. le Curé a béni la *pierre* offerte pour contribuer à la construction du magnifique monument expiatoire consacré au Divin Cœur de Jésus.

Paratonnerre sacré qui domine la grande cité et la préserve des foudres vengeresses de la justice de Dieu, tout en étant pour la France entière le signe consolateur de l'espérance et du pardon !

— Un grand pèlerinage pour la conservation de la foi s'est accompli à Sainte-Anne-d'Auray, les 25 et 26 juillet, sous la présidence de S. E. le cardinal Mgr Place, archevêque de Rennes. Nous nous sommes unis aux pèlerins, en fêtant cette grande sainte en son sanctuaire chartrain, une des belles chapelles de l'église de N.-D. de Sous-Terre. A Chartres, Sainte Anne et Saint Joachim ont leur trône dans le palais de leur Fille auguste, pour partager avec elle les honneurs du culte et avec elle distribuer les dons de l'Homme-Dieu, fils de Marie.

— Nous rappelons à nos lecteurs l'Indulgence de la Portioncule, que l'on peut gagner en l'église de N.-D. de Chartres depuis l'heure des vêpres du 1er août jusqu'au coucher du soleil le 2 août.

— Le sermon de la fête de la Visitation, au monastère de ce nom, a été prêché par M. l'abbé de Sainte-Beuve, vicaire de la cathédrale. Celui de N.-D. du Carmel, au monastère des Carmélites, a été prêché par le chapelain, M. l'abbé Fagnoue.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. J'avais recommandé à N.-D. de Chartres, un enfant malade depuis trois mois, et dont on n'attendait plus que la mort. Le jour même de la recommandation, cet enfant est sorti de son lit complètement guéri. Cette guérison subite a frappé un grand nombre de personnes. Plusieurs se sont plu à reconnaître la puissance de N.-D. de Chartres. (Sœur C. religieuse de N.-D. de Chartres à V.)

2. Ayant obtenu un grand adoucissement aux vives souffrances d'un malade, après avoir fait prier N.-D. de Chartres, je vous demande une messe d'actions de graces. (A. de G. au Mans.)

3. Veuillez faire acquitter une neuvaine de messes en l'honneur de N. D. de Chartres : nous les demandons en reconnaissance de deux guérisons obtenues. (H. C. au M. diocèse de Versailles.)

4. Les neuvaines faites récemment pour des enfants et pour d'autres personnes ont été couronnées d'un plein succès.
(L'abbé H. B. à C. diocèse de Chartres.)

5. Grâce à la puissante intercession de N.-D. de Chartres, mon mari que je vous faisais recommander il y a six semaines, est maintenant hors de danger; j'ai bien reconnu la protection de notre bonne Mère dès le commencement de la neuvaine, et après une vive inquiétude, je vois aujourd'hui qu'il n'y a plus rien à craindre. Je promets en actions de grâces un voyage à Chartres, et je vous demande une messe, une neuvaine et une lampe.
(L. B. à R. diocèse de Versailles.)

6. En reconnaissance de la protection obtenue, nous envoyons un cœur au sanctuaire de N.-D. de Chartres; ce cœur contient les noms de l'enfant que nous a donné le Seigneur et ceux de ses parents.
(V. R. à Paris.)

7. Je viens vous remercier des bonnes prières faites à notre intention. Une amélioration notable s'est fait sentir dès le commencement de la neuvaine, et maintenant nous remercions N.-D. de Chartres; c'est à la miséricordieuse bonté qu'est due la guérison au sujet de laquelle je vous écris. (A. V. à M. diocèse de St Claude.)

8. L'affaire de famille pour laquelle ont prié les clers et les associés de l'archiconfrérie d'après notre demande s'est terminée hereusement. Gloire à N.-D. de Chartres ! Qu'elle veuille bien nous continuer sa puissante protection ! (P. G. à Versailles.)

9. Actions de grâces à la Bonne Mère Notre-Dame de Chartres et à Saint Joseph pour une faveur vivement sollicitée et obtenue après une neuvaine de messes et de prières. Qu'ils nous protègent toujours ! (J. L. à Quimper.)

10. Nous vous avions prié de recommander deux intentions : une heureuse délivrance et le succès d'une entreprise. Nous avons été doublement exaucés; comme témoignage de reconnaissance, voici notre offrande à N.-D. de Chartres en qui nous aurons toujours grande confiance. (X. à M. diocèse de Mende.)

Montigny-le-Gannelon. — On nous écrit :

Le dimanche 4 juillet dernier la paroisse de Montigny-le-Gannelon célébrait la fête de sainte Félicité. Dès le matin les pèlerins se pressaient nombreux autour de la châsse qui renferme le corps entier de la sainte martyre. Malgré l'éclat de la fête, un sentiment de tristesse planait cependant sur la pieuse asssistance; des larmes tombèrent de bien des yeux, quand, à la fin de son instruction, le prédicateur du Pèlerinage rappela en quelques mots touchants la perte immense que venait de faire la paroisse tout entière dans la personne de Monsieur Charles-Marie-Sigismond, comte de Levis-Mirepoix, maire et bienfaiteur insigne du pays.

Le soir, à l'issue des Vêpres, la procession se met en marche. Les jeunes filles de la paroisse et du pensionnat vêtues de blanc, sous la direction des Sœurs de la Providence de Ruillé, jettent des fleurs devant les reliques précieuses de sainte Félicité que l'on porte en triomphe. La foule est immense et recueillie. — Quel émouvant

spectacle ! Le cortège sacré s'avance au milieu d'une splendide avenue d'arbres séculaires et arrive en face du vieux château seigneurial dont les fiers donjons rehaussent encore le caractère imposant et majestueux. Les bannières, les oriflammes s'agitent avec grâce sous le souffle d'une brise légère. Les tambours battent aux champs, les clairons entonnent leurs plus joyeuses fanfares, le peuple s'unit avec un saint enthousiasme pour le chant solennel du Te Deum. Les échos des vastes bois qui couronnent la colline retentissent de toutes parts et leurs derniers murmures glissant sur les ondes tranquilles du Loir vont résonner aux oreilles des pâtres de la vallée et réveiller dans leur âme attendrie un sentiment indéfinissable qui les élève vers Dieu.

Cependant la châsse est déposée sur un autel improvisé; et l'œil ravi du pèlerin contemple avec une suave émotion les doux traits de la glorieuse martyre, qui parait dormir sur son lit de parade. Son radieux visage respire la paix et l'innocence ; on dirait une vision du ciel !

Monsieur le curé de Cloyes qui préside la cérémonie récite enfin les prières accoutumées et engage l'assistance à les offrir pour le repos de l'âme de Monsieur le comte de Levis-Mirepoix que l'on voyait chaque année suivre la procession de Sainte Félicité avec la piété chrétienne qui distingue cette noble et religieuse famille et dont le paroisse de Montiguy conservera toujours l'édifiant souvenir !

Un Pèlerin

— La distribution des prix du petit séminaire de Saint-Cheron est fixée au lundi 2 août ; elle sera présidée par Monseigneur l'évêque de Chartres.

NÉCROLOGIE

Sœur Élie, assistante et ancienne Supérieure Générale de la Congrégation de Saint-Paul de Chartres, est saintement décédée à la Maison-Mère, le 19 juillet 1886, après soixante-neuf jours de maladie. Cette mort a causé un grand deuil dans la communauté. Lorsque la triste nouvelle sera parvenue jusqu'aux sœurs des Antilles, de Cayenne, de la Chine, du Tonkin, du Japon, là aussi elle fera couler bien des larmes.

C'est le 22 juillet qu'a eu lieu la cérémonie des obsèques dans l'église de Notre-Dame. Auprès du cercueil étaient rangés d'abord les parents de la défunte ; sa famille religieuse était représentée par le personnel de la Maison-Mère et plusieurs centaines de Sœurs venues d'autres établissements de Chartres ou d'ailleurs. A ce cortège déjà considérable s'étaient joints les élèves pensionnaires ou externes des

Sœurs de la ville, les vieillards des asiles qu'elles dirigent, et une foule d'autres personnes. Ce que sœur Élie avait désiré le plus, c'était le secours de bonnes prières ; une telle assemblée pouvait le lui donner, en pensant à sa vie et à ses œuvres.

Clémence Jarret était née à Vernon (Eure), le 11 novembre 1814. De bonne heure ses inclinations et sa conduite firent entrevoir quelque chose de son avenir. Son directeur spirituel devinait en elle une religieuse capable de grands services. Sur ses conseils, Clémence vint à Chartres et franchit le seuil de la communauté au mois d'avril 1833 ; le 13 septembre, veille de l'Exaltation de la Sainte-Croix, elle revêtit l'habit des Vierges. La jeune novice est d'abord envoyée à l'établissement de Dangeau, le cinquième de la Congrégation par rang d'ancienneté ; il a été ouvert en 1722, et approuvé par lettres patentes de Louis XIV et du ministre Colbert.

Après les plus heureux débuts dans l'enseignement, sœur Élie voit arriver avec joie le jour des noces sacrées. Le 2 août 1835, lisons-nous dans un document important du secrétariat de la communauté, « Marie, Notre-Dame des Anges présente elle-même à l'Époux céleste sa fiancée ; il lui pose sur la tête la couronne entremêlée d'épines ; touchant emblême. Et cette fête de l'hymen sacré se perpétuera pendant les éternités !...» La nouvelle professe entra le mois suivant à l'établissement de Brezolles ; il date de 1710, et il occupe une ancienne ladrerie fondée par Saint-Louis à son retour des Lieux-Saints et à laquelle Louis XIV joignit celle de la Mulotière pour en faire un seul hospice.

Sœur Élie resta deux ans à Brezolles, donnant à l'enfance les leçons de la science et de la vertu. Le 28 décembre 1837, elle entrait au pensionnat d'Arpajon (Seine-et-Oise), pour y remplir une mission plus en rapport avec ses aptitudes ; des éléves internes promettaient à ses efforts des résultats plus féconds ; elle aimait surtout à les nourrir des enseignements de la Religion et chaque témoin de sa vie pouvait voir en elle, comme dans un tableau, la manière de réduire ces enseignements en pratique.

Après plus de vingt années passées dans cet emploi, sœur Élie fut rappelée à Chartres. La culture des petites pensionnaires allait faire place pour elle à celle des postulantes, avenir de la Communauté. Elle devenait leur institutrice le 7 avril 1858. Cette fonction à laquelle s'appliquait son dévouement ne devait être que transitoire. Au bout de huit mois, le Seigneur voulut l'élever parmi les premières dignitaires de l'Institut.

La Maîtresse des novices, Sœur Benjamin Lenoel, d'heureuse mémoire, est emportée par son zèle au delà des mers ; le 15 décembre 1858, elle quitte le rivage de la France ; elle est remplacée immé-

diatement au noviciat par l'institutrice. Sœur Élie, étonnée de sa nomination à un emploi dont elle se croyait indigne et qu'elle remplit si bien, avançait de plus en plus dans la voie des sacrifices. Une charge plus lourde encore attendait à bref délai son admirable courage.

A la retraite de 1861, elle est élue Supérieure générale. C'est la croix à ses yeux ; mais elle courbe humblement la tête et elle portera cette croix pendant six années sans interruption. Le regard au ciel, elle demande la lumière et sous son inspiration, que ne fera-t-elle pas pour le bien de la Congrégation ! Nous n'avons pas à raconter dans la *Voix* les actes de son administration ; la place d'un tel récit est dans les archives de l'Institut. Du reste les Sœurs de Saint-Paul gardent au fond de leur âme le souvenir de ces actes comme celui des vertus de Mère Élie.

Le 29 septembre 1867 avait été pour Mère Élie un jour vivement désiré ; il devait marquer la fin de sa première supériorité. Ce n'était pourtant pas le signal du repos. Remplacée par Mère Saint-Luc dans le gouvernement de la Congrégation, elle dut permuter avec elle et reprendre la conduite du noviciat. Redevenue Supérieure générale en 1874, elle transmit six ans après cette dignité et ce fardeau à sa vénérable assistante, à Mère Saint-Luc qu'elle a dû assister à son tour jusqu'au 19 juillet dernier, son dernier jour ici-bas.

Ce fut pour la Congrégation de Saint-Paul un touchant spectacle, une leçon permanente de douce fraternité et de sainte émulation pour un travail commun, que la stabilité des deux mères dans les deux charges principales avec alternative du premier et du second rang. Un des compliments adressés à Mère Elie, lorsqu'elle célébra ses noces d'or de religieuse en 1883, exprimait en ces termes l'édification qui résultait de cette situation exceptionnelle.

Aux jours présents, Mère assistante
A sa Mère donne concours,
Mais avec une telle entente
Que les deux fleuves n'ont qu'un cours.

Comme on voit, aux saintes histoires,
Plus d'une fois les Bienheureux,
Pour nous dérouter en leurs gloires,
Faire leurs miracles à deux.

Oui ensemble elles ont accompli bien des œuvres bénies du Seigneur, comme elles ont eu à partager l'honneur de bien des combats. Depuis un certain nombre d'années quelle période laborieuse pour les directions de communautés hospitalières et enseignantes, en butte à tant d'inimitiés ! Le dévouement et l'intelligence de Mère Elie furent à la hauteur de toutes les tâches et de toutes les peines.

Bien que d'une constitution délicate et d'une chétive apparence, elle a été moralement la femme forte ; et sa force, elle la puisait dans l'esprit de prière et d'humble confiance en Dieu. Que Dieu la récompense !

— Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, en même temps que la sainte religieuse dont nous venons de parler, plusieurs autres défunts et entre autres, trois hommes du monde qui ont marqué leur passage sur la terre par une vie chrétienne et une longue suite de bonnes œuvres : 1° M. Paul Decaux, un assidu pèlerin de N.-D. de Chartres, vice-président du bureau central de l'Union des œuvres ouvrières, un des membres les plus actifs des Sociétés de Saint Vincent-de-Paul, à Paris ; une attaque d'apoplexie l'a enlevé à l'affection des siens, dans la matinée du 14 juin, lorsque se dirigeait sur Chartres le pèlerinage de Saint Sulpice auquel il avait eu l'intention de participer comme les années précédentes ; — 2° M. Albert Marchand, homme d'une grande charité à qui s'adressaient toujours efficacement les œuvres catholiques et une foule de pauvres ; il a succombé à une courte maladie dans son château de Berchères-l'Evêque ; ses obsèques ont eu lieu à la cathédrale dont sa demeure chartraine était tout à fait voisine ; — 3° M. le vicomte Henry de l'Escalopier de Saint-Laumer dont la pieuse mort comme la pieuse vie, ont fait l'admiration de tous ceux qui l'ont connu. A Sceaux et à Paris, résidences plus habituelles de sa famille, il livrait son temps au soin de ses enfants et de ses pauvres, et faisait rayonner autour de lui, à son insu, l'éclat d'une sincère et forte vertu. Il est décédé au château de Mme de Saint-Laumer, à Barjouville, le 16 juillet, après avoir exprimé à ses nobles parents, à sa digne compagne, à ses chers enfants, des adieux comme en font les saints. Depuis longtemps il avait confié son sort et celui de sa famille à N.-D. de Chartres. C'est près d'elle qu'a été transportée sa dépouille mortelle ; c'est à la cathédrale qu'a eu lieu la cérémonie de ses funérailles ; il a été inhumé au caveau de famille dans le cimetière de Notre-Dame.

Nominations. — M. l'abbé Hubert, professeur de philosophie au grand séminaire, obligé par le mauvais état de sa santé de renoncer à l'enseignement, a été nommé curé de Corancez. — M. l'abbé Pardos, vicaire de Saint-Aignan, à Chartres, a été nommé curé de La Bazoche-Gouet. — M. l'abbé Gâtineau Eloi, professeur au petit séminaire de Nogent-le-Rotrou, a été nommé curé de Coulombs. — M. l'abbé Sévestre, vicaire de Saint-Hilaire, à Nogent-le-Rotrou, a été nommé curé d'Umpeau. — M. l'abbé Rettig, précédemment curé d'Umpeau, est vicaire de Saint-Aignan.

Jeunes prêtres : M. l'abbé Lejards est professeur à l'Institution N.-D. ; M. l'abbé Vallée, professeur à Saint-Cheron ; M. l'abbé Chédeau, professeur au petit séminaire de Nogent-le-Rotrou. M. l'abbé Fourmy, est curé de Poinville ; M. l'abbé Lebel, vicaire de Saint-Aignan ; M. l'abbé Vaurabourg, vicaire de Saint-Hilaire, à Nogent-le-Rotrou.

BIBLIOGRAPHIE

— La 2e édition de l'**Histoire du Cardinal Pie** par Mgr Baunard, que nous avons annoncé dernièrement est en vente, a Chartres, à la librairie Durand-Pie, cloître Notre-Dame Prix 15 fr. Une remise est faite aux ecclésiastiques. On trouve les œuvres du cardinal à la même librairie.

— **Neuvaine au Saint-Esprit**, tirée des méditations sur les Mystères de notre sainte Foi, par le Vén P Louis Du Pont, suivie de prières liturgiques et de la Messe au Saint-Esprit. Petit in-32 de VIII-98 pages, sans filets rouges. Prix : 20 centimes. Avec filets rouges, 50 centimes.

La Même, préparatoire à la réception de la Confirmation, suivie des cérémonies de ce Sacrement, etc., sans filets rouges Prix : 20 centimes. Avec filets rouges, 50 cent. Société de Saint Augustin, Lille, 26, rue Royale.

— **Le Livre des Patronages.** — Conseils aux jeunes filles apprenties, employées, ouvrières, engagées en service, qui composent les Patronages. Par M. de Gransaert. Société de Saint Augustin, Lille, 26, rue Royale. Un volume in-12 de 315 pages. — Prix : 1 fr 85.

Aucun livre n'a encore paru qui ait été fait spécialement pour la classe, cependant si nombreuse, où se recrutent les associées des Patronages : ouvrières, employées de commerce, domestiques. L'auteur du livre des patronages s'est proposé de combler cette regrettable lacune et tout en donnant à ses conseils la forme de causeries gaies et familières, il a tenu à s'inspirer des auteurs les plus sûrs en matière de foi et de morale.

— **A propos de la France Juive.** — Que faut-il penser et conclure de la *France Juive ?* Quelle est l'essence de ce livre dégagée des documents nombreux qui lui donnent une si redoutable puissance ?

C'est à ces questions que répond la brochure de M Arsène Guérin : *A propos de la France Juive.* (Librairie Saint Paul, 6, rue Cassette).

L'auteur a condensé, pour ainsi parler, la *France Juive* en 50 pages Il a tenu de plus à étudier le livre de M. l'abbé Lémann, en comparant ses conclusions à celles de M. E Drumont.

C'est donc un examen complet de la question juive, actuellement pendante, qu'il offre au public.

— **L'Education catholique.** — Revue de l'enseignement chrétien, paraissant le 1er et le 16 de chaque mois, sous la direction d'un Comité d'ecclésiastiques, approuvée par un grand nombre d'Evêques. Prix de l'abonnement : 5 fr. 50 par an Sans le supplément, 3 fr. L'abonnement, payable d'avance, part du 1er janvier. (On s'abonne à Paris, chez Gaume et Cie, éditeurs, rue de l'Abbaye, 3.

Cette utile Revue approuvée par un grand nombre d'évêques vient d'être honorée d'un bref du Souverain Pontife adressé à M. l'abbé Touzery (de Rodez) Le Pape loue et encourage les rédacteurs pour les services rendus par eux aux instituteurs et aux élèves au point de vue de la science et surtout au point de vue de l'éducation morale.

— **Saint Hubert et M. Pasteur.** — La rage peut-elle être spontanée chez l'homme ? — L'épilepsie a-t-elle quelque affinité avec la rage ? Prix : 25 centimes. Paris, librairie de l'Œuvre de Saint Paul, 6, rue Cassette ; G. Téqui, libraire-éditeur, 85, rue de Rennes et chez les principaux libraires.

— **Le Jubilé de 1886** expliqué d'après les Encycliques *Immortale Dei* et *Quod autoritate*, par H. Fanien, curé de Douvrin. Prix : l'exemplaire, 10 cent., les 12, 1 fr., les 50, 3 fr. 50, le 100, 6 fr., le 1,000, 50 fr. Arras, imprimerie Sueur-Charruey, libraire-éditeur, 20 et 22, Petite-Place.

A la même librairie : **Manuel du Jubilé**, d'après Bossuet. — Edition faite par les soins d'un professeur de grand séminaire. Un vol. in-18, *franco* 75 centimes les 13/12 ; *franco* en gare, 6 fr. 50.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTIÈME ANNÉE

9e NUMÉRO — LA VOIX — SEPTEMBRE 1886

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

NOTRE-DAME DE CHARTRES. — LA BONNE MÈRE

(9eme article)

Notre-Dame de Chartres veut former Jésus-Christ dans les âmes. Bénis sont les parents qui secondent son désir en lui confiant les nouveau-nés par une consécration spéciale ! Bénies les mères qui unissent leurs prières et leurs efforts pour mieux répondre aux vues de la Sainte Vierge sur la sanctification de leurs enfants ! Ainsi peuvent se résumer nos articles précédents sur l'éducation dans la famille.

Il y a un autre centre d'éducation que le foyer paternel ; c'est l'école. Avant d'indiquer là l'influence de Notre-Dame de Chartres, avons-nous besoin d'insister longuement sur la nécessité de la religion dans l'enseignement ? Non ; tous nos lecteurs reconnaissent cette nécessité.

Un païen, dont les avis furent toujours d'une grande autorité dans le monde savant, Quintillien, avait dit : « Les âmes déli- « cates des enfants doivent êtres protégées contre le mal par la « sainteté du maître. *Ut teneriores animas ab injuriâ sanctitas* « *docentis custodiat.* » Dans tous les siècles, en tout pays où le bon sens a pu vaincre l'erreur ou la mauvaise volonté de sophistes impies, cette parole a été commentée avec respect.

Il faut des maîtres saints et un saint enseignement. L'Église catholique a-t-elle dit autre chose à propos des écoles ? Il est beau le langage de ses évêques, lorsqu'ils montrent la famille strictement obligée d'élever les enfants pour Dieu et s'associant, pour accomplir ce devoir, l'instituteur mandataire de la famille avant d'être celui de l'État.

Depuis plusieurs années, des journalistes et des orateurs au service de la franc-maçonnerie, ont prôné dans leurs écrits et leurs discours le système de l'école neutre. Et cette théorie des sectaires a été mise en pratique. Aujourd'hui combien d'asiles ouverts à la jeunesse où le Bon Dieu et la religion ne trouvent pas la moindre place dans le programme d'études ! Il nous semble que souvent un colloque étrange a lieu au seuil de ces écoles, lors de la présentation d'un nouvel élève. Nous pouvons supposer que Dieu s'adressant à la conscience de l'instituteur, celui-ci, dominé par des préoccupations terrestres, donne une réponse alarmante pour les anges qui ont entendu avec lui la voix divine. « Voici, dit le Seigneur au maître, voici un enfant qui m'appartient, je l'ai créé pour moi ; c'est pour moi qu'il attend de tes soins la nourriture de l'intelligence et du cœur. *Accipe puerum istum et nutri mihi.* Qu'il apprenne auprès de toi à me servir ; autrement tu ne peux te promettre d'en faire un homme fidèle au devoir vis-à-vis de ses semblables. » Et le maître, quel langage paraît-il opposer à cet avis ? « De par la loi nouvelle, ici vous êtes un inconnu. A d'autres la mission théologique dont vous voudriez m'investir ! Devant mes élèves, silence sur Dieu ! Je les formerai sans vous pour la patrie. »

Nous plaignons les prétendus éducateurs qui osent attendre quelque bien d'un programme athée. Ce sont surtout leurs élèves qui méritent notre pitié. Puissent enfin les pères et mères comprendre les solennels enseignements de l'Église, dépositaire de la vérité en fait d'éducation comme en tout ce qui concerne la vie intellectuelle et morale de l'homme ! Le Pape écrivait, l'an dernier, aux évêques d'Angleterre. « Il n'y a pas de meilleur citoyen que l'homme qui a cru et pratiqué la foi chrétienne pendant son enfance. Le commencement et la semence, pour ainsi dire, de cette perfection humaine que Jésus-Christ a divinement enfantée pour le genre humain, se trouvent dans l'éducation chrétienne de l'enfance, la condition future de l'État dépendant de la première éducation de ses enfants. Or, la sagesse de nos pères et les fondements mêmes de l'État sont ruinés par l'erreur destructive de ceux qui voudraient que

les enfants fussent élevés sans aucune éducation religieuse. *Vous voyez donc, Vénérables Frères, avec quelle active prévoyance les parents doivent préserver leurs enfants des écoles où ils ne pourraient pas recevoir d'enseignement religieux.* » (Lettre pontificale du 27 novembre 1885.)

Ce qui se passe aujourd'hui, pour la neutralité religieuse dans l'enseignement, est un plagiat des systèmes révolutionnaires, avant-coureurs de 93. La Harpe, l'illustre littérateur de la fin du XVIIIme siècle, proteste quelque part contre certains philosophes qui faisaient remonter à une date plus ancienne la ruine de la religion en France, la désertion des églises et l'absence de foi chez les enfants. Il dit : « Cet état de choses qui ne fut que trop réel en 1793 était une exagération folle en 1785. Les églises étaient fréquentées, que ce fût par zèle ou par respect humain, ce n'est pas dont il s'agit et après tout Dieu seul en est juge. Dans nos écoles *toutes chrétiennes* on n'eut pas trouvé un seul enfant qui ne crût à ce qu'on lui enseignait : cela même est dans la nature ; et quand nous avons vu l'enfance même impie, c'est qu'il était ordonné de lui apprendre à l'être. Qu'elle le soit devenue alors rien de plus simple ; ce qui ne l'est pas, puisque jamais on n'en avait vu d'exemple, c'est qu'il ait été légalement prescrit de la rendre telle ; et c'est ce que l'histoire seule peut expliquer. »

De nos jours, nous le savons trop par les récits de fêtes des distributions de prix, une impiété systématique et ouverte est de mode en certaines écoles. En d'autres on se contente d'un mutisme complet sur les choses de Dieu et de la religion, ou bien on les relègue à un rang tout-à-fait secondaire parmi les objets d'étude, ce qui, pour les résultats pratiques, équivaut à la négation de Dieu.

Serions-nous destinés, comme les contemporains de La Harpe, au spectacle devenu général d'une enfance anti-chrétienne ? Comment se résigner à le croire ? Beaucoup de maîtres, Dieu merci ! luttent encore avec avantage contre la ligue d'enseignement maçonnique. Partout le clergé redouble d'efforts pour combler à l'église les lacunes d'une instruction primaire trop

oublieuse des âmes, et ce n'est pas partout que le clergé voit ses leçons contredites, son action annulée.

Nous voulons espérer que les pygmées sectaires qui veulent organiser sur tout le territoire français une guerre de Titans contre le Très-Haut, l'ami des enfants et des humbles, seront trompés dans leurs desseins. En face de leurs œuvres d'orgueil et de destruction, la prière et le dévouement catholiques s'élèvent avec confiance vers le Seigneur qui reste toujours le maître et manifeste sa puissance à l'heure de son choix.

Pour les jeunes générations du pays chartrain en particulier, nous voulons voir un rempart contre les envahissements de l'athéisme dans la tutelle de Notre-Dame de Chartres. L'histoire des temps passés nous montre qu'elle a tant fait pour l'école, comme nous le dirons en notre prochain article ! Ce qu'étaient ses affections maternelles hier et aujourd'hui, elles le seront demain. Le cœur de Marie uni au Cœur divin participe à sa charité qui, en présence des iniquités humaines, reste infinie, inaltérable, comme une flamme inextinguible au milieu des eaux. *Aquœ multœ non potuerunt extinguere caritatem.*

L'abbé GOUSSARD.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Théodore WIBAUX. — Zouave Pontifical et Jésuite[1]

(Suite et fin)

— LUTTES ET VOCATION —

Dès les premiers jours de janvier 1871, M. de Charrette grièvement blessé à Loigny, avait reparu parmi les zouaves, ramenant parmi eux l'espérance et la vie ; sa nomination au grade de général fut acclamée par tous, et regardée comme une récompense pour le corps entier. Le 4 février, Théodore reçut le brevet de sa promotion au grade d'officier. « Le sentiment que j'éprouve de cet honneur immérité, écrivait-il de Rennes à ses chers parents, n'est point celui de l'orgueil, c'est bien plutôt

(1) D'après sa biographie écrite avec un grand intérêt par le R. P. du Coëtlosquet de la Cie de Jésus. Editeurs, Retaux et Bray, 82, rue Bonaparte. (Prix : 3 fr. 50 c.)

la satisfaction de vous savoir heureux ! » Hélas ce rayonnement de bonheur était bien affaibli pour eux par l'état de souffrance de son frère Joseph. Atteint depuis plusieurs mois d'un mal cruel au bras droit qui avait nécessité une douloureuse amputation, le cher patient allait chaque jour s'affaiblissant, et aux premières heures du 31 mai il rendait sa belle âme à Dieu, tandis qu'il tenait serrée contre sa poitrine une profession de foi qu'il avait écrite de sa main gauche, et que son héroïque mère disait tout haut : « Marie, je vous donne mon enfant ! » Théodore avait été appelé près de son frère assez à temps pour recevoir ses derniers conseils et l'assister dans son agonie. La déchirante séparation, une fois consommée, il retourna à Rennes rejoindre son régiment.

Les préliminaires de la paix avaient été signés dès les premiers jours de mars ; néammoins le sort des *Volontaires de l'Ouest* restait indécis et ne fut fixé qu'en août 1871. Le 13 de ce mois, après l'audition de la Sainte Messe, on se forma en carré dans la cour du séminaire ; alors le général annonça le licenciement officiel du régiment. « C'était la seconde fois depuis un an que pareille scène se renouvelait pour ces braves ; mais aujourd'hui, aux douleurs de la première séparation faite sur le sol de l'Italie, se joignaient ces mille souvenirs de la campagne de France durant laquelle l'union des âmes, déjà si intime, avait été cimentée dans le sang versé à Patay et au Mans sous l'étendard du Sacré-Cœur. Aussi quand Charrette dit aux zouaves : « Au revoir, chers camarades, c'est le cœur profondément navré que je me sépare de vous..., on ne brise pas impunément une existence de onze années, » les yeux se remplirent de pleurs, tandis que les voix, faisant écho à celle du chef, redisaient comme dernier adieu : « Vive la France, vive Pie IX ! »

Désormais tout est changé pour Théodore. « Jusqu'ici la route était si bien tracée qu'il suffisait de la suivre les yeux fermés ; » maintenant il rentre dans l'inconnu ; et, rejetant tout autre projet d'avenir, il n'admet pour lui que deux hypothèses : « ou le service militaire forcé, ou le remplacement et le choix d'une vocation quelconque qu'il apprendrait à connaître en

invoquant les lumières de Dieu dans une bonne retraite. » Mais, par une de ces contradictions fréquentes dans la vie spirituelle chez les âmes trop impressionnables, lui dont la nature avide d'immolations généreuses ne peut se contenter de médiocrité et d'à-peu-près dans le bien, le voilà qui au lieu de s'activer, de prendre un parti, de chercher docilement Dieu qui l'invite et l'attire intérieurement, il ferme les yeux avec effort et répond à l'appel d'en-haut : « Je ne vois pas, je n'entends rien. » Il a peur de voir et d'entendre. En un mot, il entre dans une nouvelle voie qui sera l'époque la plus critique de sa vie ; existence nuageuse, lutte contre la grâce, absence d'énergie, hésitations en face du devoir... Rien de plus intéressant que ce drame tourmenté par les luttes, les concessions, les infidélités, et couronné au dernier acte, par le triomphe complet de la grâce.

Revenu dans sa famille, notre jeune homme s'occupe, soi-disant, à s'initier aux affaires ; mais en réalité il fainéante devant un bureau chargé de papiers et de registres ; il s'ennuie démésurément et s'esquive le plus souvent possible, pour aller promener dans la campagne la tristesse indéfinissable qu'il porte au cœur. « Il faut que je quitte le monde, disait-il à ses intimes, je sens que je m'y perdrais. » La sainte mort d'un oncle vénérable qui lui portait la plus vive affection, lui rappela la promesse solennelle qu'il avait faite à son frère mourant de ne prendre aucun parti qu'après une retraite sérieuse dans laquelle il se mettrait en présence de son éternité. Rempli de cette pensée, il partit pour Saint-Acheul afin de demander à l'Esprit-Saint d'éclairer ses ténèbres. Le cousin de Théodore que nous avons vu arriver à Rome avec son frère, était alors à Saint-Acheul au noviciat des Jésuites où il venait de prononcer ses premiers vœux. Une lettre de Mme Wibaux l'avait averti du départ de Théodore ; elle précisait aussi à dessein la date de son arrivée à Amiens. Le premier jour, puis le suivant s'écoulèrent, Théodore ne parut pas. C'est par hasard que Frère Henri en traversant la ville rencontra son cousin occupé à flâner par les rues. Depuis deux jours, tel était l'un de ses plus doux passe-temps. Mais c'est en vain qu'il cherchait à s'étourdir et à oublier

le but de son voyage; comment échapper à Dieu qui voulait son âme?

Grand, on peut le croire, fut l'étonnement du Frère Henri en voyant son cousin; plus grand encore était l'embarras de Théodore. Invité à se rendre à Saint-Acheul, il résiste d'abord, met en avant, pour motiver ses retards, des prétextes improvisés: le nom de sa mère, prononcé en dernier ressort, par le Frère fait heureusement cesser ses résistances.

La vieille maison Saint-Acheul, au passé glorieux, aux ridicules légendes inventées par les ennemis de la Compagnie, n'offre rien de bien attrayant comme coup d'œil; des murs en briques, assombris par le temps; des fenêtres étroites, une grande cour silencieuse, au dessus de laquelle s'étend un ciel de Picardie, tout cela n'invite pas à l'épanouissement; mais ce n'est là que l'extérieur, et en pénétrant dans cette enceinte, on aurait vu la sainte joie rayonner sur les fronts et dans les cœurs d'une nombreuse jeunesse, qui se formait par l'obéissance et la générosité aux bons combats du Christ. Aujourd'hui, Saint-Acheul est désert, mais il peut se consoler; le vent de la persécution a fécondé l'essaim, en le chassant à l'étranger.

Théodore ne voyait que la surface; cet aspect le glaça. Il voulait remettre sa retraite au lendemain. On était au 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception; la cloche annonçait le salut du Très-Saint-Sacrement, pouvait-il se retirer si brusquement, sans offrir une prière à sa mère du ciel, sans fêter l'anniversaire de son entrée aux zouaves? Il resta donc. Alors un coup d'œil sur le passé lui rappela ces jours heureux, éclairés du pur rayon du sacrifice et transfigurés par une prière continuelle; il fixa ses yeux sur le Saint-Sacrement exposé, et durant toute la cérémonie, ses larmes ne cessèrent pas de couler: larmes de regret, de repentir, d'espérance; ne fallait-il pas donner issue au trop plein de ses misères, pour laisser la place au bon Maître qui faisait invasion dans son cœur? Sans différer il commença sa retraite, et en la finissant il écrivit à ses parents que: « malgré son indignité il se sentait destiné à la Cie de Jésus. » Tout cette fois semblait fini, et le triomphe de la grâce paraissait décisif,

mais la nature et le démon n'avaient pas dit leur dernier mot. Après ces jours de solitude pénible, le reclus éprouve le besoin de respirer le grand air. Les deux cousins sortent donc, et dirigent leurs pas vers la cathédrale d'Amiens. Comme ils passaient devant la gare la tentation soudain s'empare du cœur de Théodore, elle l'étreint plus terrible, plus fougueuse que jamais ; il est comme ensorcelé, et, cédant à une force supérieure, il déclare froidement à son cousin qu'il retourne chez lui, que son dessein est bien arrêté, qu'il va s'engager dans les chasseurs d'Afrique. Le Frère Henri voyant son exaltation, se contente de lui dire qu'il serait au moins convenable de prendre congé du Père Recteur qui l'a hébergé pendant huit jours... Théodore se laisse faire, il revient morne et silencieux. Le supérieur était sorti ; il fallut attendre.

Henri s'efforça de montrer au rebelle combien il était coupable envers Dieu, combien il se contredisait lui-même. Il évoqua ensuite ses plus chers souvenirs, mais le cœur de Théodore restait fermé obstinément ; son cousin ne pouvant le convaincre, se retira.

Le salut de cette âme se jouait en ce moment et, du haut du ciel, Dieu prenait en pitié le pauvre prodigue qui se promenait avec désespoir dans le jardin des retraitants sous les regards d'une statue de Marie. Machinalement, il saisit son chapelet et se mit à le réciter du bout des lèvres, tandis que son cœur était tourmenté du désir d'en finir au plus vite. La grâce cependant faisait son œuvre, lui inspirant d'ajouter à chaque *Ave* cette invocation suppliante : « cher *Will,* mon oncle Pierre, priez pour moi. » Et voilà qu'en peu d'instants les distractions se dissipent, le découragement fait place aux pensées généreuses, le dévouement, le sacrifice, l'attirent doucement. Tout en murmurant les derniers *Ave Maria* de son chapelet, il aperçoit son cousin à l'extrêmité du jardin. D'un bond il est auprès de lui, se jette dans ses bras : « Si j'entre au noviciat, lui dit-il, est-ce que j'aimerai Notre-Seigneur ? » — « Oui ! répond Henri tout ému. »

Quelques moments après, Théodore revêtait la soutane, et le soir même, en franchissant la porte du noviciat, il disait :

« Voici le plus beau jour de ma vie. » N'était-ce pas en effet le jour de sa plus belle victoire ?

— NEUF ANS APRÈS —

Deux cents jeunes Jésuites, étudiants en philosophie et en théologie, se trouvaient au mois d'octobre 1880, réunis de tous côtés sur la terre Jersiaise. Le Frère Théodore faisait partie de ces combattants pacifiques.

Dispersés au souffle brutal des décrets, ils avaient demandé à la petite île, si bien surnommée l'*émeraude de la Manche,* le droit de vivre ensemble, d'étudier, de prier Dieu ; et Jersey, fidèle à ses traditions d'hospitalité, avait généreusement accordé aux religieux ce que leur refusait le sol ingrat de la patrie.

L'ancien *Impérial hôtel*, devenu la maison SAINT-LOUIS, semblait préparé par la Providence pour les exilés aux jours de la tourmente ; cependant, malgré ses dimensions monumentales, il mettait ses hôtes à l'étroit, tant leur affluence était grande. « Tout ici est pauvre en fait d'ameublements, d'habits, de livres, écrivait le zouave du bon Dieu à ses chers parents ; mais en revanche, quelle richesse de bon air, de gaîté, de charité, et comme les cœurs se dilatent dans une affection rendue plus grande par un exil commun ! et comme avec transport je m'écrie avec Saint François Xavier : *O societas Jesu, societas amoris !* A la vie, à la mort ! dans la gloire comme dans l'ignominie. »

— DEUX ANS PLUS TARD —

Dans la nuit du 9 au 10 juin 1882, le Frère Théodore exhalait pieusement son dernier soupir à la suite d'une courte mais douloureuse maladie. Le jour même où la nouvelle de sa mort arrivait à Roubaix, son frère Léon revenait de Jérusalem rapportant une lettre que Théodore lui avait confiée pour être déposée quelques instants dans le trou de la croix sur le Calvaire.

Sa courageuse mère l'ouvrit. Le secret de cette fin si prématurée y était révélé. Théodore avait offert au Sacré-Cœur le sacrifice de sa vie pour la France, la sainte Eglise, le Souverain

Pontife, la Compagnie de Jésus, la béatification de Pie IX, pour le régiment, Charrette et tous les siens.....

Le père de la généreuse victime avait eu le triste bonheur d'être présent à cette mort si édifiante et si douce.

Plus belle encore devait être la part de sa mère ; quelques mois après, elle allait rejoindre au ciel ce fils chéri, objet de tant de prières, de dévouement et d'amour !

(Fin.) UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

UN CYCLONE AUX ILES FIDJI (Océanie)

Le Père Deniau, Mariste, venu en France pour les intérêts de sa mission est actuellement dans notre diocèse dont il est originaire. Il nous communique les détails suivants sur les désastres arrivés dans sa mission de Wairiki (Fidji), depuis son départ pour la France.

Située dans l'île Taveuni, la mission catholique de Wairiki se compose d'un village d'une vingtaine de maisons fidjiennes où se succèdent toujours soixante à quatre-vingts personnes qui viennent pendant quatre mois se préparer au baptême et à la première communion. Près du village et sur la droite a été construit l'établissement des Sœurs nommé le « *Paradis* » où une centaine de jeunes filles sont élevées sous la direction de deux Sœurs françaises du Tiers-Ordre régulier de Marie et de cinq Sœurs indigènes. Sur la gauche du village se trouve un groupe d'une quinzaine de maisons habitées par des jeunes gens mariés qui se destinent à être catéchistes et se préparent sous la direction des missionnaires.

Enfin, au centre, le P. Deniau, actuellement en France et qui veut bien nous donner ces détails, a élevé avec d'énormes difficultés une grande et belle église en bois à trois nefs voûtées et couverte en fer galvanisé. Près de l'église un petit groupe de maisons nommé « *Nazareth* » comprend le logement des missionnaires et les bâtiments des écoles où quatre-vingts jeunes gens sont logés, nourris et instruits par la mission.

Ces détails préliminaires permettront de suivre avec plus d'intérêt la lettre suivante écrite par le Père Mariste chargé de la mission de Wairiki en l'absence du P. Deniau.

— Nous venons de supporter un ouragan d'une violence sans précédent. De l'aveu de tout le monde, c'est Taveuni, qui, de toutes les îles de Fidji, a le plus souffert

Mardi 2 mars, les indices certains d'une tempête prochaine étaient manifestes. Il nous fallait prendre toutes les mesures de sûreté que réclamait la circonstance. Les jeunes gens allèrent couper de fortes lianes pour maintenir les toitures et de gros bois qui furent fortement attachés sur les vérandas pour empêcher les feuilles de zinc de se disjoindre sous les coups de la tempête. Les bateaux furent traînés à terre. Tout, en un mot, fut mis en lieu sûr ou consolidé.

Ainsi préparés, nous attendîmes le choc avec confiance. La pluie

était torrentielle, le vent du sud accumulait, sur les hauteurs de Taveuni, de gros et épais nuages dont la course rapide et la direction indiquaient et la force et le circuit du cyclone. Il n'y avait pas encore de danger pour nous.

Le lendemain 3 mars, le vent redoubla de violence, mais, pendant toute la journée encore, nous fûmes abrités par la montagne : le vent ne changeait pas de direction. Le soir j'allai visiter le Paradis. Tout était en bon état ; seul le dortoir des filles, grande construction européenne, mais couverte en feuilles du pays, nous inspira quelques inquiétudes. Nous craignions que la couverture ne fût soulevée pendant la nuit. Nous fîmes donc déménager les quatre-vingt-sept filles. Il était temps ; car à peine les dernières étaient-elles sorties, que le dortoir fléchissait. J'appelai les garçons qui accoururent aussitôt et avec des câbles, solidement fixés en dedans et en dehors, ils purent maintenir la maison. Malheureusement, je ne pensai pas à la faire étayer.

Quelque temps après, la nuit arriva, elle vint ajouter les horreurs d'épaisses ténèbres au danger de la situation. Le vent tournait à l'est et l'établissement commençait à n'être plus complètement abrité. En un instant la récolte des arbres à pain était à terre et avec elle l'espérance de trouver de la nourriture pendant deux mois, car les anciennes ignames étaient finies et les nouvelles ne pouvaient pas être mûres avant le mois de mai. Toutefois les arbres étaient encore tous debout et les constructions en bon état.

J'étais seul dans la solide maison que le P. Deniau avait construite avant de partir pour la France. Je tremblais néanmoins, car le vent arrivait par rafales inouïes : c'était un grondement presque continuel qui ne s'arrêtait que pour nous laisser entendre le grand bruit des flots.

Vers huit heures, le vent montant au nord-est, une des portes céda sous la pression de l'ouragan. Je crus la maison perdue ; heureusement, je pus refermer la porte. Bientôt vint le tour des fenêtres qui s'ouvrirent, elles aussi. Aidé des jeunes gens, je pus encore assujettir les fenêtres ; deux heures se passèrent à organiser une bonne résistance. Nous tâchions d'éviter tout ce qui pouvait donner prise au vent qui menaçait à chaque instant de tout emporter. Vers dix heures, quand je fus maître de la position, je courus au Paradis. Je plaçai des jeunes gens dans chacune des chambres de la maison des Sœurs, afin de maintenir portes et fenêtres ; mais ce fut inutile, car un instant après, le vent étant retourné à l'est, nous nous trouvâmes de nouveau abrités. Je visitai l'église, et comme elle n'avait rien à craindre, je rentrai au presbytère. Vers minuit, le vent avait tourné au nord, et sa force augmentait toujours. Les serrures des portes du presbytère furent brisées et les portes s'ouvrirent. Les jeunes gens qui avaient l'œil à tout, accourent aussitôt, prompts comme l'éclair ; ils entrent, nous fermons les portes et consolidons tout. Le vent redouble ses efforts, tout s'ébranle à la fois, le danger est partout, il faut tout soutenir. Dans les deux

villages fidjiens, c'est-à-dire dans le village des catéchumènes et dans le village des catéchistes, chacun est à son poste, le bras tendu, l'œil au guet.

Les jeunes gens de Nazareth se partagent le travail; les uns se chargent de veiller à la maison des Pères, les autres de protéger les écoles, ceux-ci les dortoirs, ceux-là les cuisines ; le travail est immense, mais le courage ne l'est pas moins.

Au Paradis, toutes les filles abandonnent leurs maisons, pour concentrer leurs efforts et sauver au moins la maison des Sœurs qu'elles aiment tant et dont le malheur seul les touche. Vingt des plus énergiques saisissent des lianes apportées la veille et malgré la pluie torrentielle à laquelle elles sont exposées, elles se suspendent, les unes aux colonnes, les autres aux cadres d'en haut et aux fermes de la véranda toujours prêts à se soulever sous les coups redoublés d'un orage épouvantable. Trente montent au grenier pour soutenir la charpente qui frémit. Les petites s'enferment dans la maison avec la Sœur Marie du Sacré-Cœur pour soutenir portes et fenêtres et pour consolider toutes choses. L'autre Sœur était absente. Personne ne se rend à l'église, elle n'est pas en danger.

Jusqu'à trois heures du matin, l'on n'entend que le bruit des arbres qui se cassent et tombent avec fracas, mais les habitations sont encore toutes debout; le courage et la gaîté règnent partout.

Tout à coup, le vent augmente et l'on entend un bruit formidable du côté du village des catéchumènes, les vingt maisons de ce pauvre village sont renversées d'un seul coup, tout est par terre et les habitants exposés à la pluie. Un instant après, un bruit semblable se fait entendre du côté gauche; ce sont les quinze maisons des catéchistes qui se brisent et ne forment plus qu'un monceau de ruines. Un cri alors retentit : « *Tous les hommes au Paradis.* » Et les hommes s'élancent vers le Paradis, laissant aux femmes le soin de sauver ce qu'elles peuvent dans leurs maisons en ruines. Les hommes n'étaient pas encore arrivés au sommet du Paradis, qu'un troisième bruit annonce que le grand dortoir des filles s'écroule.

Les hommes accourent près de la maison des Sœurs, ils vont prendre la place des filles épuisées de fatigue. Celles-ci poussent un cri d'espérance : « Voilà les hommes s'écrient-elles, la maison des Sœurs est sauvée. » Pauvres enfants ! A peine avaient-elles prononcé ces paroles, qu'un triste craquement se fait entendre ; heureusement ! un homme a tout vu et d'une voix forte il s'écrie : « Tout le monde à plat ventre et que personne ne lève la tête. »

A l'instant, les hommes et les filles du Paradis se jettent à terre, chacun dans l'endroit où il se trouve, un second craquement sinistre se fait entendre, les feuilles de zinc volent à droite et à gauche, au-dessus de toutes les têtes, la charpente de la maison des Sœurs est soulevée, emportée par le vent et jetée à dix pas de là. La maison des petites Sœurs indigènes et l'école tombent en même temps, puis un triste silence se fait. Le commandement donné de sang-froid et

parfaitement exécuté joint à l'action de la Providence avait sauvé tout le monde.

Personne n'était blessé. Un seul cri est dans toutes les bouches : la Sœur? où est la Sœur? Personne ne répond. Elle était bien là, cette pauvre Sœur, elle entendait peut-être, mais ne pouvait répondre. Epouvantée à l'aspect du danger que couraient ses filles, elle s'était évanouie et l'obscurité de la nuit ne permettait pas à tous de la voir. Elle n'était vue dans l'obscurité que par quelques petites filles qui, la croyant morte, l'arrosaient de leurs larmes et n'avaient pas la force de répondre.

Enfin, les grandes filles descendues je ne sais comment, du grenier, à la façon et avec l'agilité des chats, aperçoivent la Sœur, elles la prennent dans leurs bras, et l'emportent au presbytère. Elles arrivent juste au moment où je venais d'envoyer chercher et la Sœur et les enfants. Tout le monde arrive avec elle (car on la croyait morte) et plus de deux cents personnes se trouvent alors réunies dans la maison.

Bientôt la Sœur revient à elle : « — Ou sont mes filles? demanda-t-elle. « — Bonne Sœur, lui répond une petite religieuse indigène, nous sommes toutes ici. « — Y a-t-il quelque enfant de blessée? « — Oh! non, bonne Sœur, le bon Dieu nous a protégées, nous n'avons pas la plus petite égratignure. « — Merci, mon Dieu ! » s'écrie la Sœur, et la voilà debout contente et joyeuse, et courant à ses filles. Les garçons à cette vue poussent un cri de joie répété par les deux cents personnes présentes et tous les hommes sortent pour courir à un nouveau danger.

Un instant après, un garçon arrive : « — Père, me dit-il, le vent tourne vers l'ouest, l'église est en danger, viens vite. » Je courus à l'église; les femmes seules restèrent dans la maison. Je m'empressai de consommer les saintes espèces. Bientôt les feuilles de fer galvanisé qui couvraient l'église, sont enlevées par le vent et volent dans toutes les directions, mais l'église résiste et reste debout. Le jour enfin arrive et avec le jour le vent diminue. A huit heures le cyclone avait terminé ses ravages.

Nous allons alors constater les dégâts; les cocotiers (cent et plus) avaient perdu leur tête et ne ressemblaient plus qu'à de simples colonnes plantées çà et là; cinquante-deux arbres à pain étaient déracinés et étendus par terre. Trente-cinq maisons fidjiennes étaient écrasées; cinq des maisons du Paradis, toutes construites à l'européenne, étaient tombées et ne ressemblaient plus qu'à cinq monceaux de bois.

L'église et plusieurs autres maisons n'avaient plus leur toiture; mais les murs restaient debout et personne n'était blessé.

La seule perte des bâtiments occasionnée par ce cyclone peut être évaluée à quinze ou seize mille francs. »

— Le P. Deniau qui a consacré sa mission à N.-D. de Chartres, comme nous l'avons déjà dit dans la *Voix*, compte sur la charité de ses compatriotes pour réparer ces désastres et continuer son œuvre

d'apostolat parmi les Fidjiens. Si nos lecteurs veulent lui faire quelque aumône dans l'intérêt de la gloire de Dieu et du salut des âmes, ils sont priés d'adresser leurs offrandes à Chartres chez les Pères Maristes de Sainte-Foy qui les transmettront volontiers au zélé missionnaire.

FAITS RELIGIEUX

— La tempête soulevée par la signature des conventions définitivement arrêtées entre le Vatican et Pékin se calme lentement dans les sphères diplomatiques du Gouvernement français.

— A l'approche du 23 août, fête de Saint Joachim, patron onomastique de S. S. Léon XIII, les journaux catholiques ont invité les fidèles à redoubler leurs prières et leurs aumônes pour le Pape qui protège toujours les pauvres et les œuvres chrétiennes avec une bienveillance si généreuse. A l'occasion de sa fête, le Souverain Pontife a ordonné de distribuer aux pauvres une somme de huit mille francs.

— Le Pèlerinage nationale à Ste Radégonde de Poitiers et à N.-D. de Lourdes s'est accompli avec un admirable élan de foi et de piété. Plusieurs milliers de personnes, parmi lesquelles 700 malades, avaient suivi les Pères de l'Assomption à Lourdes; de grandes guérisons ont été signalées. Un groupe important de pèlerins du diocèse de Chartres s'est uni à ceux de Paris, Plusieurs Chartrains s'étaient joints au pèlerinage Orléanais qni eut lieu dans les premiers jours du mois d'août.

— Les pèlerins autrichiens, à qui la populace de Lyon, lors de leur visite à Fourvière, avait fait un accueil bien humiliant pour la France, ont célébré la fête du 15 août à Lourdes. Leur piété, la beauté de leurs chants ont produit une impression profonde. Le pèlerinage comptait 584 délégués, 4 prélats, 173 ecclésiastiques; l'aristocratie austro-hongroise y était dignement représentée. Les pèlerins ont offert une magnifique bannière qui a été bénite, le 16 août, par Mgr l'archevêque d'Albi. Ils ont aussi offert un pilier de la basilique du Rosaire orné de plaques commémoratives, voulant montrer qu'ils ne confondaient pas la nation catholique avec des malheureux que l'impiété crétinise.

Le Mont-Carmel. — Des colons allemands essayaient depuis longtemps d'empiéter sur les possessions des religieux du Mont-Carmel ; le gouvernement français, faisant acte d'énergie, a fait reculer dans leur entreprise inique les usurpateurs, et maintenu les religieux dans leur propriété.

— Sa Grandeur Monseigneur Paul-Georges-Marie Dupont des Loges, évêque de Metz, vient de mourir comme meurent les saints, le 18 août. Né à Rennes le 11 novembre 1804, vicaire général d'Orléans, en 1842, Mgr Dupont des Loges avait été sacré, le 5 mai 1843, évêque de Metz, diocèse qu'il a eu la consolation de gouverner, avec la science, le zèle, la piété d'un véritable Pasteur, pendant quarante-trois ans.

Angleterre. — Le choix de M. Matthews comme ministre de l'intérieur a surpris tout le monde. M. Matthews est catholique, et il n'est pas de département dans lequel il soit à même de rendre de plus

grands services à ces corréligionnaires qu'au ministère de l'intérieur. Sa présence dans le cabinet est d'un bon augure pour l'Irlande.

Toulouse. — Sur la proposition de M. l'abbé Mourot, les membres du récent Congrès Eucharistique de Toulouse ont émis un vœu et adressé une supplique au Souverain Pontife, en faveur de la canonisation de Jeanne d'Arc. Ce vœu et cette supplique ont reçu la haute approbation de Son Eminence le Cardinal Desprez.

Ars. — Le 4 août, ont eu lieu à Ars les magnifiques fêtes du 27e anniversaire de la mort du vénérable J.-M.-B. Viannay, curé d'Ars.

Les cérémonies ont été présidées par Sa Grandeur Mgr Dubuis, évêque de Galveston. Les messes n'ont pas discontinué depuis trois heures jusqu'à dix heures du matin.

— Le 18 août, avait lieu au Vatican la séance préparatoire, dans laquelle la sacrée Congrégation des Rites avait à examiner la cause de béatification du vénérable Jean-Baptiste de la Salle, et répondre au *dubium : An et de quibus miraculis constet in casu et ad effectum ?* c'est-à-dire : L'authenticité des miracles est-elle établie, quels sont ces miracles, et sont-ils concluants dans la cause ?

A cette occasion, et pour appeler la lumière d'en haut sur une délibération d'une si grave importance, les Frères des Écoles chrétiennes ont demandé des prières en beaucoup de sanctuaires. Le T. H. Frère Joseph, supérieur général de l'Institut a demandé une neuvaine de messes dans l'église de Notre-Dame de Chartres.

— On a publié un bref daté du 13 juillet, par lequel le Souverain Pontife approuve et encourage, dans les termes les plus expressifs, une nouvelle édition de l'ouvrage intitulé : *L'Institution de la Compagnie de Jésus*, publiée par le R. P. Anderledy, vicaire général de la Compagnie. La grande importance du bref de S. S. Léon XIII n'échappera à personne. Le Souverain Pontife, en affirmant de nouveau toute son affection pour l'illustre Compagnie, la rétablit absolument dans la situation canonique où elle était avant le décret de Clément XIV.

— Le décret pontifical qui interdit la crémation des corps après la mort a beaucoup ému les francs-maçons. Voilà que les loges s'écrient à l'envi qu'il faut la rendre obligatoire. Preuve nouvelle que sous prétexte d'hygiène et de civilisation, la franc-maçonnerie cherche à détruire les coutumes chrétiennes et à réagir contre tous les actes de la Papauté.

Le sang des martyrs. — Les directeurs du séminaire des Missions étrangères viennent de publier le compte-rendu des travaux des missionnaires de leur société en 1885 ; les lignes suivantes présentent un saisissant tableau des sanglantes épreuves de l'année dernière :

Depuis plus de deux siècles, la société des Missions étrangères a presque constamment vécu sous le coup de la persécution. Mais aucune année n'a été témoin de tant de désastres que celle de 1885 ; aucune n'a vu couler tant de sang chrétien.

Dix des missionnnaires de cette société enlevés par le fer des persécuteurs ; douze prêtres indigènes massacrés avec soixante catéchistes ; trois cents religieuses indigènes et trente mille chrétiens ; une mission anéantie avec ses deux cents chrétiens ; deux cent cinquante églises ou chapelles saccagées et livrées aux flammes, ainsi que deux séminaires, quarante écoles, soixante-dix résidences de missionnaires ou prêtres

indigènes, dix-sept orphelinats, treize communautés de religieuses, une imprimerie, et enfin les maisons privées de cinquante mille chrétiens, tel est le triste bilan de 1885.

N'est-ce pas le cas de répéter avec espérance le beau mot de Tertullien: *Sanguis murtyrum semen christianorum*, le sang des martyrs est une semence de chrétiens.

Tonkin. — Les nouvelles de l'Annam et du Tong-King sont loin d'être rassurantes; la situation semble au contraire s'aggraver chaque jour.

Allemagne. — Grand-Duché de Bade. — Les fêtes données à l'occasion du Ve centenaire de la fondation de l'Université de Heidelberg par le pape Urbain VI et l'électeur palatin Robert, ont commencé le 2 août et ont duré 10 jours. Toutes les grandes Universités du moyen-âge et de l'époque de la Réforme, y compris, malgré son changement radical, celle de Paris, ont été représentées à ces fêtes de l'esprit. Le Saint-Siège apostolique, fondateur de l'Université, a répondu lui-même à cette invitation et a délégué un représentant spécial ayans mission d'offrir au Grand-Duc la *Collection palatine*, transférée sout Grégoire XV de Heidelberg au Vatican. Dans le programme figurait une messe pontificale, qui a été exécutée à l'ancienne église des RR. PP. jésuites de Heidelberg.

Une commission à la Sainte Vierge. — Un jeune homme, depuis longtemps oublieux de Dieu, partant pour Paris, alla, par politesse, demander à une dame, amie de sa famille, ses commissions.

« J'en connais bien une, dit la dame, une petite, mais peut-être vous gênera-t-elle ? — Dites, madame, je suis à vos ordres. — Eh bien ! ayez la bonté, à votre arrivée dans la capitale, d'aller dire pour moi un *Ave Maria* à Notre-Dame des Victoires. » Par convenance le jeune homme s'inclina ; mais la commission n'était guère de son goût. Après un séjour d'un mois employé à visiter les merveilles de Paris, le voyageur, prêt à repartir, se rappela la commission reçue et l'*Ave Maria* promis.

— Tant pis, dit-il, je n'irai pas... Pourtant j'ai promis, et je ne voudrais pas qu'on pût douter de ma parole... J'y vais, mais ce sera bientôt fait... Le voilà dans le pieux sanctuaire, il s'agenouille à demi sur un prie-Dieu et, de l'air dont on fait une corvée, il cherche dans sa mémoire la prière à Marie, délaissée hélas ! depuis longtemps. Il la retrouve et la dit.

Soudain, comme le charbon ardent embrase le bois desséché, cette douce invitation pénètre tout d'un coup l'âme du pauvre pécheur : c'est un réveil, c'est une douce vision. Il se sent ému, il pleure. Le vénérable M. Desgenettes passait en ce moment : il voit cette émotion ; il devine un prodige et il s'approche : « Ne résistez pas à l'appel de votre Mère du ciel, dit le prêtre, votre mère de la terre qui vous attend là-bas en sera si heureuse !... » La grâce avait triomphé : bientôt le jeune homme se confessait. Il retarda son départ jusqu'au lendemain afin de pouvoir communier.

Il fut heureux de dire qu'il avait fidèlement accompli sa mission.

Le Sanctuaire de Saint-Michel. — Après avoir enlevé au culte catholique le sanctuaire de la patronne de Paris, le ministre des Cultes ordonne la fermeture d'une autre église non moins illustre et non moins chère à la piété aussi bien qu'au patriotisme. Le 31 août pro-

chain, la basilique du Mont-Saint-Michel, ce sanctuaire qui domine les côtes de Normandie et de Bretagne comme pour les protéger, cette *merveille de l'Occident*, sera sécularisée et les missionnaires qui la desservent devront l'abandonner. Les souvenirs éminemment nationaux qui se rattachent à ce sanctuaire depuis onze siècles n'ont pu le protéger contre les haines de l'athéisme maçonnique.

Progrès du catholicisme. — Nous trouvons dans la lettre de l'Episcopat catholique des Etats-Unis aux évêques d'Australie : « Au concile de Trente, quatre évêques seulement parlait la langue anglaise ; au concile du Vatican, il y en avait cent-vingt ; en ce moment, ils sont cent-soixante ; et nous pouvons prédire sans témérité qu'avant la fin du siècle ils seront plus de deux cents. En outre les ouvrages de dévotion et de doctrine, si rares en Angleterre, il y a cinquante ans, se trouvent maintenant dans tous les foyers catholiques.

Ces progrès en Amérique et en Australie, nous les devons, après Dieu, à la liberté religieuse qui constitue un des plus nobles caractères de nos gouvernements respectifs. »

Jubilé sacerdotal de Léon XIII. — Afin de faciliter au plus grand nombre de personnes dévouées au Saint-Siège la participation aux noces d'or de Sa Sainteté, le comité français a résolu de constituer un magnifique album contenant les noms de tous ceux qui souscriront pour une somme de 50 centimes. (S'adresser au Secrétaire du Comité pour le Jubilé du Saint-Père, Paris, rue de l'Université, 107).

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Plusieurs cœurs.

Lampes. — 92 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en août, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 69 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 300.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 670.

Nombre de visites faites aux clochers : 419.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres. En août ont été consacrés 49 enfants, dont 23 de diocèses étrangers.

Pelerinages. — Parmi les pèlerins isolés qui se sont succédé chaque jour et à chaque heure du jour devant N.-D. de Chartres nous avons vu des prêtres séculiers de beaucoup de diocèses, et des religieux de différents ordres : franciscains, capucins, lazaristes, sulpiciens, bénédictins, maristes, jésuites. — Citons parmi les groupes : 1° celui d'Argenteuil (Seine-et-Oise), le 29 juillet ; il était composé des vingt-six enfants de chœur de cette grande paroisse, conduits par leurs maîtres, les Frères des écoles chrétiennes ; l'un de MM. les vicaires d'Argenteuil les accompagnait avec plusieurs jeunes gens

du Patronage dont il est directeur. — 2° Un ouvroir de la paroisse de la Trinité, à Paris, 12 août ; plusieurs des maîtresses, Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, avaient accompagné les jeunes filles choisies pour représenter devant Notre-Dame tout l'établissement. — 3° Une délégation nombreuse de la paroisse de Croix-Saint-Leufroy (Eure), 19 août.

— La fête de l'Assomption doit avoir un éclat tout particulier dans les plus célèbres sanctuaires de Marie. A Chartres, la solennité est fort belle, bien que l'absence des séminaristes et d'une grande partie des jeunes clercs ne permette pas une exécution musicale comme celles de la plupart des autres fêtes. Monseigneur a tenu chapelle. Entre vêpres et complies, la procession du vœu de Louis XIII s'est développée dans les rues de la ville avec magnificence ; la sainte Châsse était portée dans les rangs du clergé et partout la foule s'inclinait respectueuse à son passage ; la fanfare des élèves des Frères alternait avec les chants liturgiques.

Au retour à la cathédrale, nous avons entendu une fort bonne instruction sur les grandeurs de Marie, instruction suivie d'un appel à la charité en faveur des œuvres de la Palestine. Le prédicateur était le R. P. André, gardien du couvent des Franciscains de Paris. Selon l'annonce insérée dans les journaux de la localité il y a eu quête à la cathédrale et à l'église de Saint-Aignan pour les Lieux-Saints.

— Le prédicateur annoncé pour la fête et l'Octave de la Nativité de la Sainte Vierge est le R. P. Monvoisin, de l'ordre de Saint-Dominique.

— La fête de l'Adoration au Carmel (26 août), a été pieusement célébrée par une foule de personnes qui tenaient à venir joindre leurs prières à celles des vierges du cloître. Le sermon a été prêché par M. l'abbé Rettig, vicaire de Saint-Aignan. — La prochaine fête d'adoration mensuelle est fixée au jeudi 9 septembre, à la cathédrale.

— Plusieurs ecclésiastiques du diocèse de Chartres, cette année encore, ont subi avec honneur les examens de la Sorbonne. L'un d'eux, M. l'abbé Verret, professeur à l'Institution N.-D. de Chartres, a été reçu licencié ès-lettres ; il était le quatrième sur 34 candidats admis.

— Le 15 septembre, vers 8 heures du soir, procession aux flambeaux à la cathédrale et à la crypte.

— Le dimanche, 29 août, a eu lieu la procession commémorative de la restauration de la cathédrale après l'incendie de 1836 et de la délivrance du choléra en 1832. Deux faits qui rappelle une protection marquée de Notre-Dame sur sa ville privilégiée.

— Au moment où se termine le présent numéro de la *Voix*, la retraite pastorale continue au Grand Séminaire de Chartres. Monseigneur en préside les exercices. Le R. P. Longhaye, jésuite, est dans ses prédications ce que nous le savions être dans ses grandes poésies. Profond penseur aussi bien que littérateur de haut vol, il présente les vérités de l'ordre surnaturel dans un langage élevé et plein de charmes. Que Notre-Dame de Chartres accorde aux discours de cet apôtre les bénédictions qu'il lui a demandées souvent de concert avec son auditoire !

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Mille fois merci à Notre-Dame de Chartres ! La confiance que j'ai toujours témoignée envers N.-D. de Chartres, a toujours été récompensée par des faveurs spéciales. La neuvaine que vous avez dû faire commencer pour moi le 28 juillet dernier pour la réussite d'un examen a été pleinement exaucée et même au-delà de toutes mes espérances. Je viens avec joie vous l'annoncer et vous prie d'inscrire immédiatement dans votre bulletin de pèlerinage cette faveur dont je suis redevable à la protection de Notre-Dame.

Puissé-je, par ce témoignage de ma reconnaissance, contribuer à la gloire de la Bonne Mère ! C'est l'objet de mes vœux les plus ardents. (S. D., étudiant en pharmacie.)

2. Il y a quelque temps mon mari et moi nous demandions bien instamment une messe et d'autres prières pour une affaire dont le succès nous intéressait vivement. J'ai la joie de pouvoir vous annonçer une réussite complète et d'une façon beaucoup plus avantageuse que nous n'osions l'espérer. Veuillez remercier avec nous et pour nous N.-D. de Chartres. Nous désirons une messe d'action de grâces à son autel. (J. M. à M., diocèse d'Autun.)

3. Veuillez exprimer dans la *Voix de Notre-Dame de Chartres,* toute ma reconnaissance envers la Très-Sainte Vierge. Elle a bien exaucé les prières qui lui ont été adressées pour la guérison de ma fille si gravement atteinte. Je me proposais cette inscription en demandant vos bonnes prières, et je viens vous demander d'être l'interprète de ma vive gratitude pour cette Bonne Mère.

(H. de M.. à Marseille.)

4. Action de grâces à Notre-Dame de Chartres ! Depuis longtemps je sollicitais en vain une grâce. Enfin je résolus de m'adresser à Celle qui déjà m'avait favorisée de sa maternelle protection. Mes prières ayant été exaucées, je viens offrir à cette Bonne Mère le tribut de ma filiale reconnaissance. (S. M. C., diocèse d'Albi.)

5. Notre-Dame de Chartres a bien voulu nous exaucer en rendant à la vie et à la santé notre cher enfant que les médecins après une

consultation avaient condamné... Remerciez avec nous N.-D. de Chartres qui nous a couverts de sa protection.

(C. de M., à Limoges.)

6. Un jeune homme allait succomber a une maladie de poitrine qu'il avait contractée à la fin de ses études. La famille voyait avec une vive douleur approcher le fatal dénouement. Ce qui désolait surtout les parents chrétiens, c'est que le malade persistant dans l'espoir de sa guérison ne se décidait point aux grands actes qui disposent le chrétien aux derniers combats et au jugement de Dieu. Une circonstance vraiment providentielle vint tout changer. On avait eu recours à N.-D. de Chartres et la neuvaine était faite en même temps par la famille du jeune homme et par les clercs. Pendant cette neuvaine, il advint que le malade ayant demandé à se distraire par la lecture de quelques journaux, on laissa glisser par mégarde entre les journaux qu'on lui portait un brouillon de lettre, celui même qu'avait écrit la pauvre mère à un autre de ses fils très éloigné du pays. Or cette page devait être toute une révélation pour le poitrinaire. Il y apprit qu'il n'avait plus qu'à mourir et que tout son cher monde se préoccupait principalement du sort éternel de son âme.

Il ne pouvait plus douter de son état. Après avoir dit son étonnement et versé quelques larmes, il montra en lui le triomphe de la grâce. Il ne voulut plus se séparer du livre de prières qu'il avait demandé aussitôt, et se prépara à la venue du prêtre. La manière dont il reçut les derniers sacrements fut un sujet d'édification pour tout son entourage ; peu de jours après il s'éteignait dans la paix du Seigneur. (X. à D., diocèse de Chartres.)

7. Le salut de mon fils était en danger, le démon voulait cette âme en l'éloignant des sacrements. Accablée de chagrins, je demandai une neuvaine à Notre-Dame, (cet enfant lui étant consacré), pour qu'elle remportât la victoire. Le cinquième jour je fus exaucée, mon fils se confessait. Gloire à Dieu ! A Marie invoquée sous le titre de Notre-Dame du Sacré-Cœur, Notre-Dame des Victoires, Notre-Dame de Chartres; amour, reconnaissance ! (M. de Chartres.)

8. Le malade L. C. pour qui l'on prie en ce moment a déjà bénéficié de la protection de N.-D. de Chartres. De lui-même, sans aucune provocation, il a sollicité les sacrements. Voici comment il les a demandés : « M. le curé, aujourd'hui c'est le jour de ma conversion, pas demain, pas plus tard ! » C'est évidemment l'œuvre de la grâce obtenue par Celle que l'on implore jamais en vain. (Il est bon de dire que ce brave homme était bien éloigné de ce pas décisif. On ne savait comment l'aborder sur ce point.) Donc gloire à Dieu ! Remerciements à N.-D. ! (H. L. à B., diocèse de Chartres.)

NÉCROLOGIE. — 1° MONSIEUR L'ABBÉ CHAU, CHANOINE HONORAIRE. — Le Petit Séminaire de Saint-Cheron vient de faire une perte bien sensible dans la personne de M. le chanoine Chau, professeur de rhétorique. Il s'est éteint le mercredi 27 juillet, à l'âge de 43 ans, après en avoir passé vingt-deux dans l'établissement. Un mal interne, dont l'origine pouvait remonter déjà loin, avait miné, d'abord insensiblement, puis pour ainsi dire à vue d'œil, sa robuste constitution, et finalement l'avait emporté avec une rapidité effrayante.

M. l'abbé Chau (Louis-Gervais), était né le 24 février 1843, à Dambron, desserte de Poupry, d'une famille de modestes cultivateurs, non seulement honnêtes, mais excellents chrétiens. Elevé dans la crainte de Dieu et dans l'horreur du mal, le petit Gervais manifesta de très bonne heure l'intention de se consacrer au service des autels.

Il entrait au Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou, en octobre 1855, et y conquérait tout de suite l'affection et l'estime de ses maîtres et de ses condisciples. Grâce à son intelligence et à son application, quatre années lui suffirent pour parcourir le cycle des études classiques, moins la rhétorique qui se faisait alors au Grand Séminaire. Admis dans cette maison, il y montra les mêmes qualités aimables, les mêmes aptitudes, la même ardeur ; il s'y concilia les mêmes sympathies. L'étude consciencieuse des matières ecclésiastiques ne l'empêcha pas de se livrer à des travaux personnels considérables, soit sur la littérature, soit sur les sciences exactes, travaux qui devaient bien lui servir plus tard.

Ce fut en octobre 1864 que l'abbé Chau, âgé de 21 ans, entra comme professeur au Petit Séminaire de Saint-Cheron. Il débuta par la septième, et conduisit ses premiers élèves jusqu'à la rhétorique inclusivement. Puis, après quelques années passées dans d'autres classes, il reprit celle-ci pour ne la plus quitter. Son amour de l'étude, son zèle pour l'avancement de ses disciples et pour le sien propre lui faisaient dès lors prendre, jusqu'à l'imprudence, sur le temps des récréations et sur celui du repos.

On trouvait réunies en lui les qualités du bon professeur, tel qu'on peut le souhaiter dans nos maisons : solidité d'esprit, clarté et méthode, droiture de jugement, sûreté de goût, talent remarquable de la critique, et, par suite, aptitude peu commune pour la formation de jeunes littérateurs. En classe, sa direction ferme, sévère même, mais sans rudesse ni emportement, obtenait l'attention et le travail ; une pénétration singulière lui faisait vite connaître et juger l'esprit, le cœur et le caractère de ses élèves, et presque jamais il n'avait à revenir sur sa première appréciation. Dans les conseils, on

aimait sa franchise, sa décision unie à une parfaite mesure ; et, quand par extraordinaire un autre avis avait prévalu sur le sien, cette simplicité charmante avec laquelle il s'y ralliait. Bref, c'était dans la personne de notre regretté confrère et modèle un ensemble de qualités précieuses et très bien équilibrées ; mais, chez lui, les pensées de la foi venaient constamment et vigoureusement en aide à la nature, et un dévouement absolu, une entière abnégation ne cessaient de la perfectionner.

J'aurais beaucoup à dire, sur les fonctions d'aumônier militaire qu'il exerça en 1870 avec un zèle admirable ; sur son apostolat, fécond en fruits consolants, à l'hospice de Saint-Brice et surtout à l'orphelinat de Sainte-Elisabeth ; sur les prédications ou retraites qu'il donna dans beaucoup d'églises de paroisse, et dont tout spécialement Gasville et Champhol gardent un vivant souvenir ; sur son ministère dans le faubourg de Saint-Cheron, où il a assisté soixante-dix malades à leurs derniers moments, et où il jouissait d'une popularité bien légitime et du meilleur aloi. Mais, il faut se borner.

A travers toutes ces occupations, il commençait et conduisait déjà loin l'intéressante biographie de la Sœur Valentine, fondatrice de l'orphelinat de Sainte-Elisabeth ; et, s'il ne l'a pas achevée, c'est que des circonstances indépendantes de sa volonté l'en ont empêché. Il acceptait et menait à bonne fin la révision des œuvres d'un poëte aimable et fin, traducteur d'Horace, M. l'abbé Guiot, curé de Chécy, ancien professeur au Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin. Surtout, il étudiait avec acharnement, de jour et de nuit, la langue allemande, voulant la bien savoir pour l'enseigner ; par là, il se préparait à rendre d'immenses services religieux à la petite colonie allemande de Chartres, et à faire affronter à ses élèves avec un succès plus certain les épreuves du baccalauréat.

Cependant, sa puissante constitution devait succomber sous le poids de travaux excessifs. Depuis quelque temps nous le voyions faiblir ; il s'en plaignait lui-même parfois. Il ressentait une douleur constante au côté droit. Il perdait le sommeil et l'appétit ; enfin, à bout de forces, il dut consentir à ce qu'on le déchargeât de sa classe pour lui procurer un repos sérieux.

Sur ces entrefaites, le 24 mai, fête de Notre-Dame Auxiliatrice, il fut nommé chanoine honoraire de la cathédrale aux applaudissements de tous. Il pensait dès lors au ministère paroissial ; et, comme le prouve une petite note au crayon trouvée après sa mort, il aimait à savourer d'avance tous les sacrifices qu'il aurait à faire en quittant Saint-Cheron.

En attendant, le mal faisait de rapides progrès, sans nous inquiéter encore. Le samedi, 24 juillet, M. Chau se rendit à Chartres, et vit

son directeur auquel il dit qu'il voulait se confesser comme pour mourir. Le mardi suivant, jour d'examen au Grand Séminaire pour les rhétoriciens, il descendit encore pour les voir et leur souhaiter bonne chance. Le lendemain, à 11 heures du matin, une demi-heure à peine après s'être remis au lit, il expirait doucement entre les bras de Monsieur le Supérieur et les miens. On avait pu en hâte lui donner l'absolution et l'Extrême-Onction. Sa dernière parole avait été : « Tout pour Dieu ! »

Le samedi, 31 juillet, eut lieu le service funèbre. Le deuil était conduit par le vénérable père du défunt, et par M. Ychard, Supérieur de la maison. Plus de 90 prêtres, un bon nombre de grands séminaristes et de pieux laïques, des députations de différentes communautés, beaucoup de gens du village étaient là pour payer au chanoine Chau un dernier tribut d'hommages et de regrets, et pour donner à sa double famille un gage de douloureuse sympathie. Merci à tous, merci ! Que tous veuillent bien prier encore, et pour notre très regretté confrère, et pour ses pauvres parents désolés mais soumis, et pour le Séminaire si rudement atteint par cette perte !

L'abbé DEUZET.

P.-S. — Des amis et d'anciens élèves de feu M. l'abbé Chau, ont exprimé le vœu qu'un monument fût élevé sur sa tombe, et que, pour réaliser ce pieux dessein, on fît appel aux personnes qui lui ont été unies par des liens de reconnaissance et d'affection.

Une souscription a été ouverte à cet effet.

Les offrandes peuvent être adressées à Chartres, soit à M. le Supérieur du Petit Séminaire, soit à M. Bochin, 43, rue du Soleil-d'Or.

Si la somme recueillie excède le prix du travail qu'on se propose de faire exécuter, le reste sera affecté à la fondation d'une ou de plusieurs messes pour M. l'abbé Chau et pour les autres défunts, prêtres, élèves ou personnes de service, qui auront vécu au Petit Séminaire.

2° M. L'ABBÉ LESIMPLE. — Le 9 août ont eu lieu dans l'église St-Pierre de Chartres les obsèques de M. l'abbé Lesimple (Louis-Marin), né à Maillebois le 11 novembre 1796, décédé à Chartres le 6 août 1886 — M. Lesimple fit ses études ecclésiastiques à Versailles et à Paris. Prêtre en 1823, il se voua d'abord à l'enseignement ; il fut pendant vingt-sept ans précepteur dans la famille de M. de Maistre. Depuis la fin de ce préceptorat, il a vécu à Chartres, auxiliaire dévoué des chanoines et des prêtres de paroisse. C'est en 1845 que Mgr Clausel de Montals l'avait nommé chanoine honoraire. M. Lesimple est resté jusqu'à la fin de sa carrière, membre de la Commission pour les écoles normales et membre suppléant de la Commission pour les brevets d'instituteurs et institutrices. — M. le

Curé de Saint-Pierre a prononcé une touchante allocution au moment de l'absoute, et a loué l'esprit de foi et les habitudes pieuses du défunt.

3° M. L'ABBÉ LEROY, P. — Le 24 août, pendant la retraite pastorale, un télégramme est venu informer l'évêché et le séminaire du décès de M. l'abbé Leroy, curé de Moléans. Cette mort que rien n'avait pu faire pressentir, a causé une vive émotion. M. l'abbé Leroy (Louis-Auguste-Prudent), est né le 22 août 1851, au Favril. Il a fait ses premières études de latin à la Maîtrise de la cathédrale, où l'on garde toujours de ce clerc modèle un précieux souvenir. Il fut aussi élève exemplaire au petit et au grand séminaire. Ordonné prêtre le 11 octobre 1874, il fut nommé, le 13, curé de Mottereau, et transféré à Moléans le 19 septembre 1883. Il desservait en même temps cette dernière paroisse où il résidait et celle de Donnemain-St-Mamés. Ici et là, son zèle et ses qualités aimables l'ont rendu cher à tous. Nous prions pour ce très précieux ecclésiastique N.-D. de Chartres dont il affectionnait tant le culte.

BIBLIOGRAPHIE

— La 2e édition de l'**Histoire du Cardinal Pie** par Mgr Baunard, que nous avons annoncé dernièrement est en vente, *à Chartres, à la librairie* **Durand-Pie**, *cloître Notre-Dame.* Prix : 15 fr. Une remise est faite aux ecclésiastiques. On trouve les œuvres du cardinal à la même librairie.

— **Les Beautés du Rosaire**, par Mgr Conrad Martin, évêque de Paderborn. Ouvrage traduit de l'allemand, par le docteur P. Prosper

Un vol. in-18 de 470 pages orné de filets rouges. Prix : 2 fr. 50 (Société de Saint-Augustin, Desclée et Cie, rue Royale, 26, Lille).

— **Vie de Mgr Dauphin**, troisième directeur général de l'œuvre des écoles d'Orient, par Eugène Beluze.

La biographie d'un éminent éducateur de la jeunesse, Mgr Dauphin, prélat de la maison de LL SS. les Papes Pie IX et Léon XIII, fondateur du collège d'Oullins et troisième directeur général de notre chère Œuvre, a été écrite *con amore* par l'un de ses élèves, M. Eugène Beluze, l'honorable Président du Cercle catholique du Luxembourg Elle se présente sous les auspices de l'illustre Cardinal Lavigerie qui a daigné l'enrichir d'une remarquable préface.

P.-S. — La Vie de Mgr Dauphin est un beau volume in-12, de plus de 500 pages. Prix : 3 fr. 50, s'adresser aux bureaux de l'Œuvre des Ecoles d'Orient, rue du Regard, 12, Paris.

— **Du Vénérable Sacrement de l'Autel**, par St Thomas-d'Aquin. — Traduit, collationné et annoté par le chanoine Humbert, docteur en théologie, Maître en St Thomas. 2 vol in-32 avec filets rouges, de 300 pages chacun. Prix : 3 fr. Société de St Augustin, 26, rue Royale, Lille.

St Thomas est, par excellence, le docteur de l'Eucharistie. Nul ne l'a étudiée, approfondie, célébrée, chantée comme lui. Dans son Traité *Du Vénérable Sacrement*, il a élevé l'édifice total de la doctrine eucharistique. Rien n'a été dit sur l'adorable mystère qui ne soit là, et rien ne sera dit désormais qui ne s'y trouve.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

DISTRIBUTION DES PRIX

A L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Année 1885-1886

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Quatrième. — Prix : Charles Reulier, de la Pointe, diocèse d'Angers. — Accessit : Joseph Marchand, de Coulonges-les-Sablons, diocèse de Séez.

Cinquième. — Prix : Jules Guillon, de Triel, diocèse de Versailles. — Accessit : Paul Damas, de Soizé.

Sixième. — 1er prix : Louis Guiard, de Tuffé, diocèse du Mans. — 2e prix : Paul Coulombeau, de Chartres. — 1er accessit : Louis Cardenau, d'Aucuns, diocèse de Tarbes. — 2e accessit : Yves Meudec, de Landerneau, diocèse de Quimper.

Septième. — 1er prix : Ernest Bitu, de Miermaigne. — 2e prix : Augustin Girardot, de Bourbonne-les-Bains, diocèse de Moulins. — Accessit : Lucien Isambert, de Chartres.

Huitième. — 1er prix : Albert Gérondeau, de Boncé. — 2e prix : Gabriel Pothier, du Favril. — 1er accessit : Auguste Thieux, de Nogent-le-Rotrou. — 2e accessit : Victor Larsonneau, de Savigny, diocèse de Blois. — 3e accessit : Théophile Venot, de Lignières, diocèse de Blois.

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE

Quatrième. — Prix : Charles Reulier, 2 fois nommé. — Accessit : Joseph Marchand, 2 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Paul Damas, 2 fois nommé. — Accessit : Laurent Faure, de Lourdes, diocèse de Tarbes.

Sixième. — 1er prix : Louis Guiard, 2 fois nommé. — 2e prix : Ernest Métra, de Chartres. — 1er accessit : Louis Cardenau, 2 fois nommé. — 2e accessit : Yves Meudec, 2 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Lucien Isambert, 2 fois nommé. — 2e prix : Joseph Lethiers, de Corancez. — Accessit : Henri Villain, d'Ymonville.

Huitième. — 1er prix : Auguste Thieux, 2 fois nommé. — 2e prix : Eugène Bisson, de Neuilly-sur-Eure, diocèse de Séez. — 1er accessit : Victor Larsonneau, 2 fois nommé, — 2e accessit : Léon Vatonne, de Frazé. — 3e accessit : André Beaudouin, de la Croix-du-Perche.

THÈME LATIN

Quatrième. — Prix ex-æquo : Adrien Bérard, de Jumeaux, diocèse de Clermont, et Joseph Marchand, 3 fois nommé. — Accessit : Charles Reulier, 3 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Paul Damas, 3 fois nommé. — Accessit : Stanislas Paragot, d'Houville.

Sixième. — 1er prix : Louis Guiard, 3 fois nommé. — 2e prix : Ernest Métra, 2 fois nommé. — 1er accessit : Yves Meudec, 3 fois nommé. — 2e accessit : Paul Coulombeau, 2 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Lucien Isambert, 3 fois nommé. — 2e prix : Auguste Raffray, de Plouer, diocèse de Saint-Brieuc. — Accessit : Henri Villain, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Eugène Bisson, 2 fois nommé. — 2e prix : Léon Vatonne, 2 fois nommé. — 1er accessit : Gabriel Pothier, 2 fois nommé. — 2e accessit : Marie Massot, de Senonches. — 3e accessit : Théophile Venot, 2 fois nommé.

VERSION LATINE

Quatrième. — Prix : Joseph Marchand, 4 fois nommé. — Accessit : Charles Reulier, 4 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Stanislas Paragot, 2 fois nommé. — Accessit : Paul Damas, 4 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Ernest Métra, 3 fois nommé. — 2e prix : Louis Guiard, 4 fois nommé. — 1er accessit : Louis Cardenau, 3 fois nommé. — 2e accessit : Paul Coulombeau, 3 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Lucien Isambert, 4 fois nommé. — 2e prix : Auguste Raffray, 2 fois nommé. — Accessit : Henri Villain, 3 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Auguste Thieux, 3 fois nommé. — 2e prix : Joseph Maillard, de Danjoutin, diocèse de Besançon. — 1er accessit : Gabriel Pothier, 3 fois nommé. — 2e accessit : Léon Vatonne, 2 fois nommé. — 3e accessit : Eugène Bisson, 3 fois nommé.

VERS LATINS

Quatrième. — Prix : Charles Reulier, 5 fois nommé. — Accessit : Joseph Marchand, 5 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Jules Guillon, 2 fois nommé. — Accessit : Laurent Faure, 2 fois nommé.

NARRATION FRANÇAISE

Quatrième. — Prix : Désiré Bonvoust, de Voves. — Accessit : Charles Reulier, 6 fois nommé.

THÈME GREC

Quatrième. — Prix : Charles Reulier, 7 fois nommé. — Accessit : Joseph Marchand, 6 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Paul Damas, 5 fois nommé. — Accessit : Stanislas Paragot, 3 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Louis Guiard, 5 fois nommé. — 2e prix : Ernest Métra, 4 fois nommé. — 1er accessit : Louis Cazenave, de Loubajac, diocèse de Tarbes. — 2e accessit : Yves Meudec, 4 fois nommé.

VERSION GRECQUE

Quatrième. — Prix : Charles Reulier, 8 fois nommé. — Accessit : Joseph Marchand, 7 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Paul Damas, 6 fois nommé. — Accessit : Stanislas Paragot, 4 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Ernest Métra, 5 fois nommé. — 2e prix : Louis Guiard, 6 fois nommé. — 1er accessit : Yves Meudec, 5 fois nommé. — 2e accessit : Paul Coulombeau, 4 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Henri Villain, 4 fois nommé. — 2e prix : Auguste Raffray, 3 fois nom. — Accessit : Lucien Isambert, 5 fois nom.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ET ORTHOGRAPHE

Quatrième. — Prix : Mérille Monié, de Fresnay-le-Comte. — Accessit : Joseph Marchand, 8 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Paul Damas, 7 fois nommé. — Accessit : Laurent Faure, 3 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Louis Guiard, 7 fois nommé. — 2e prix : Paul Coulombeau, 5 fois nommé. — 1er accessit : Louis Cardenau, 4 fois nommé. — 2e accessit : Yves Meudec, 6 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Henri Villain, 5 fois nommé. — 2e prix : Joseph Lethiers, 2 fois nom. — Accessit : Lucien Isambert, 6 fois nom.

Huitième. — 1er prix ex-æquo : Auguste Thieux, 4 fois nommé, et

Gabriel Pothier, 5 fois nommé. — 2e prix : Eugène Bisson, 4 fois nommé. — 1er accessit : Joseph Maillard, 2 fois nommé. — 2e accessit : André Beaudouin, de la Croix-du-Perche. — 3e accessit : Francis Jumentier, de Chartres.

GRAMMAIRE GRECQUE

Cinquième. — Prix : Paul Damas, 8 fois nommé. — Accessit : Laurent Faure, 4 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Paul Coulombeau, 6 fois nommé. — 2e prix : Louis Guiard, 8 fois nommé. — 1er accessit : Ernest Métra, 6 fois nommé. — 2e accessit : Louis Cardenau, 5 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Henri Villain, 6 fois nommé. — 2e prix exæquo : Lucien Isambert, 7 fois nommé, et Joseph Lethiers, 3 fois nommé. — Accessit : Auguste Dhuit, de Chartres.

GRAMMAIRE LATINE

Sixième. — 1er prix : Louis Cardenau, 5 fois nommé. — 2e prix : Paul Coulombeau, 7 fois nommé. — 1er accessit : Louis Guiard, 9 fois nommé. — 2e accessit : Jules Baudet, de Réclainville.

Septième. — 1er prix : Henri Villain, 7 fois nommé. — 2e prix : Joseph Lethiers, 4 fois nom. — Accessit : Lucien Isambert, 8 fois nom.

Huitième. — 1er prix : Léon Vatonne, 4 fois nommé. — 2e prix : Gabriel Pothier, 6 fois nommé. — 1er accessit ; Auguste Thieux, 5 fois nommé. — 2e accessit : Marie Massot, 2 fois nommé. — 3e accessit : Eugène Bisson, 5 fois nommé.

HISTOIRE

Quatrième. — Prix : Charles Reulier, 9 fois nommé. — Accessit : Joseph Marchand, 9 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Paul Damas, 9 fois nommé. — Accessit : Laurent Faure, 5 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Paul Coulombeau, 8 fois nommé. — 2e prix : Ernest Métra, 7 fois nommé. — 1er accessit : Louis Guiard, 10 fois nommé. — 2e accessit : Louis Cardenau, 6 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Lucien Isambert, 9 fois nommé. — 2e prix : Henri Huet, de Gommerville. — Accessit : Auguste Raffray 5 fois nom.

Huitième. — 1er prix : Gabriel Pothier, 7 fois nommé. — 2e prix : Eugène Bisson, 6 fois nommé. — 1er accessit : Francis Jumentier, 2 fois nommé. — 2e accessit : Joseph Maillard, 3 fois nommé. — 3e accessit : Albert Gérondeau, 2 fois nommé.

GÉOGRAPHIE

Quatrième. — Prix : Adrien Bérard, 2 fois nommé. — Accessit : Charles Reulier, 10 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Paul Damas, 10 fois nommé. — Accessit : Laurent Faure, 6 fois nommé

Sixième. — 1er prix : Paul Coulombeau, 9 fois nommé. — 2e prix : Louis Guiard, 11 fois nommé. — 1er accessit : Ernest Métra, 8 fois nommé. — 2e accessit : Louis Cardenau, 7 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Henri Huet, 2 fois nommé. — 2e prix exæquo : Joseph Lethiers, 5 fois nommé, et Henri Villain, 8 fois nommé. Accessit : Auguste Raffray, 6 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Auguste Thieux, 6 fois nommé. — 2e prix : Eugène Bisson, 7 fois nommé. — 1er accessit : Victor Larsonneau, 3 fois nommé. — 2e accessit : Léon Vatonne, 5 fois nommé. — 3e accessit : Gabriel Pothier, 8 fois nommé.

ARITHMÉTIQUE

1er Cours. — 1er prix : Paul Damas, 11 fois nommé. — 2e prix : Ernest Métra, 9 fois nom. — Accessit : Auguste Daguy, de Nogent-le-Rotrou.

2e Cours. — 1er prix : Auguste Thieux, 7 fois nommé. — 2e prix : Désiré Bonvoust, 2 fois nommé. — 1er accessit : Louis Cardenau, 7 fois nom. — 2e accessit : Constant Joulin, d'Ignol, diocèse de Bourges.

3e Cours. — 1er prix : Victor Larsonneau, 4 fois nommé. — 2e prix : Laurent Faure, 7 fois nommé. — Accessit : Ernest Bitu, 2 fois nommé.

4e Cours. — 1er prix. Gabriel Pothier, 9 fois nommé. — 2e prix : Louis Mauvais, de Chaux-de-Fonds, Suisse. — 1er accessit : Eugène Bisson, 8 fois nommé. — 2e accessit : Marie Massot, 3 fois nommé.

PRIX D'EXAMEN

Quatrième. — Prix : Emilien Fret, de St-Eliph. — Accessit : Mérille Monié, 2 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Paul Damas, 12 fois nommé. — Accessit : Laurent Faure, 8 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Louis Guiard, 12 fois nommé. — 2e prix : Paul Coulombeau, 10 fois nommé. — 1er accessit : Ernest Métra, 10 fois nommé. — 2e accessit : Yves Meudec, 7 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Lucien Isambert, 10 fois nommé. — 2e prix : Joseph Lethiers, 6 fois nom. — Accessit : Auguste Dhuit, 2 fois nom.

Huitième. — 1er prix : Eugène Bisson, 9 fois nommé. — 2e prix : Léon Vatonne, 6 fois nommé. — 1er accessit : Auguste Thieux, 7 fois nommé. — 2e accessit : André Baudouin, 3 fois nommé. — 3e accessit : Francis Jumentier, 3 fois nommé.

MUSIQUE

Chant : Soprano. — 1er prix : Auguste Denieaud, d'Angers. — 2e prix : Auguste Girardot, 2 fois nommé. — Accessits : Auguste Daguy, 2 fois nommé ; Auguste Dhuit, 3 fois nommé ; Henri Huet, 3 fois nommé ; Joseph Lethiers, 7 fois nommé.

Alto. — Prix : François Lamy, de Chartres. — Accessit : Lucien Isambert, 11 fois nommé.

Plain-chant. — Prix : Mérille Monié, 3 fois nommé. — Accessits : Charles Reulier, 11 fois nommé ; Joseph Marchand, 10 fois nommé.

Piano. — 1re division. — Prix : Paul Damas, 13 fois nommé.
2e division. — Prix : Auguste Denieaud, 2 fois nommé. — Accessit : Louis Guiard, 13 fois nommé.

PRIX D'ACCESSITS

Quatrième. — Charles Reulier, pour 6 accessits ; Joseph Marchand, pour 7 accessits.

Cinquième. — Laurent Faure, pour 7 accessits ; Stanislas Paragot, pour 3 accessits.

Sixième. — Louis Cardenau, pour 8 accessits ; Yves Meudec, pour 7 accessits ; Paul Coulombeau, pour 3 accessits ; Ernest Métra, pour 3.

Septième. — Lucien Isambert, pour 5 accessits ; Auguste Dhuit, pour 3 accessits ; Henri Villain, pour 3 accessits.

Huitième. — André Baudouin, pour 3 accessits ; Eugène Bisson, pour 3 accessits ; Victor Larsonneau, pour 3 accessits ; Gabriel Pothier, pour 3 accessits ; Auguste Thieux, pour 3 accessits ; Marie Massot, pour 3 accessits ; Francis Jumentier, pour 3 accessits ; Léon Vatonne, pour 3.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTIÈME ANNÉE

10e NUMÉRO — LA VOIX — OCTOBRE 1886

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

FLEURS DES SAINTS

SAINTE-BRIGITTE, de Suède, Veuve. — Du Tiers-Ordre de Saint-François

8 OCTOBRE

Brigitte, née vers l'an 1302, eut pour patrie ce royaume de Suède si criminellement détaché de la foi catholique au XVIe siècle, et dans lequel elle brillait alors du plus vif éclat.

Briger, le père de notre sainte appartenait à la famille des princes Suédois et, *Sigride*, sa mère, comptait les rois des Goths parmi ses ancêtres. Tous deux joignaient à l'illustration du rang, celle plus grande encore de la vertu. Avant la naissance de Brigitte, la princesse Sigride ayant été surprise en mer par une violente tempête, n'échappa à la mort que par un secours inespéré. La nuit suivante un homme vénérable lui apparut et lui dit : « Dieu vous a sauvé la vie à cause de la fille que vous portez dans votre sein, élevez-la pour son amour et regardez-la comme un présent du ciel. » Le jour même où cette enfant de bénédiction vint au monde, un saint prêtre, curé d'une paroisse voisine, étant en oraison, vit une nuée lumineuse au milieu de laquelle était assise une jeune vierge, ayant un livre à la main; au même moment il entendit ces paroles : « Il est né à Briger une fille dont la voix sera entendue de tout le monde. » Cependant la petite Brigitte resta trois ans sans dire un seul mot ; mais au bout de ce temps, elle se servit de la parole avec autant de facilité et de netteté que si elle en avait toujours fait usage. Après la mort de sa mère, qu'elle perdit encore toute jeune, son père la mit sous la direction d'une de ses tantes, femme d'un mérite éprouvé. Brigitte n'avait encore que sept ans quand

la Sainte Vierge lui apparut tenant une couronne de grand prix et l'invitant à s'approcher d'elle pour la recevoir : l'enfant courut à la Reine des anges qui la lui remit avec un ineffable sourire.

L'Esprit-Saint se plaisait à répandre dans cette jeune âme l'abondance des dons célestes. A l'âge de dix ans elle entendit un sermon sur la Passion. La nuit suivante elle vit le Sauveur attaché à la croix, meurtri de coups, déchiré de plaies, ensanglanté, couronné d'épines. « Ah ! Seigneur, s'écria-t-elle, qui vous a donc traité de la sorte ? » — « Ce sont, lui dit le Sauveur, ceux qui me méprisent, et qui dédaignent mon amour. » La vision s'évanouit, laissant Brigitte plongée dans un abîme de douleur et d'amour. A partir de ce moment, la Passion de Jésus-Christ devint l'objet habituel de ses méditations ; le souvenir des indicibles tortures du Calvaire commença à la pénétrer tout entière et à lui faire verser d'abondantes larmes.

Son esprit était tellement absorbé en Dieu, que parfois lorsqu'elle travaillait à des ouvrages d'aiguille, ses mains devenaient tout à coup inactives ; mais, par une de ces attentions délicates de la Providence dont la vie des saints nous fournit plus d'un trait, la tante de Brigitte aperçut un jour une céleste *ouvrière* qui finissait la broderie d'or et de soie que la chère sainte, dans l'extase de sa prière, avait laissée inachevée...

L'amour sans bornes qu'elle avait pour le Seigneur la portait à lui consacrer sa virginité ; mais l'obéissance vint mettre obstacle à ses ardents désirs. Brigitte était encore au printemps de la vie quand son père lui donna pour époux Ulphon, prince de Néricie, jeune homme bien digne, par ses nobles sentiments, d'être uni à une âme aussi sainte. Pour s'affermir mutuellement dans la piété et s'encourager dans les pratiques austères de la pénitence, les jeunes époux entrèrent dans ce *tiers-ordre* de Saint-François d'Assise, si recommandé de nos jours par le Souverain Pontife Léon XIII qui, pour le rendre accessible à tous les courages, a ôté de la règle certaines observances un peu rigoureuses pour la délicatesse des tempéraments actuels. Huit enfants (quatre garçons et quatre filles), furent la couronne de bénédiction accordée à leur union. Catherine, l'une de leurs

filles, suivit de près les traces de sa bienheureuse mère, et mérita comme elle d'être placée sur les autels.

Brigitte considéra comme son premier devoir de former de bonne heure ses enfants au service de Dieu et, chose bien importante et parfois trop négligée dans les familles même chrétiennes, elle n'admettait au nombre de ses serviteurs que des personnes de confiance dont elle surveillait d'ailleurs la conduite. Elle donnait elle-même, toute grande dame qu'elle était, l'exemple d'un travail assidu, ne se permettant aucune lecture frivole, aucune visite inutile : observant fidèlement les prescriptions de l'Église; visitant, soulageant les pauvres, et leur témoignant la plus compatissante charité. — Son époux la secondait dans toutes ses bonnes œuvres, et jamais la moindre note discordante ne vint altérer la paix qui régnait dans cet intérieur, dont la vue édifiait la terre et réjouissait le ciel.

Après avoir été quelque temps surintendante de la reine de Suède, Brigitte entreprit, avec Ulphon et ses enfants, de longs voyages pour visiter les plus célèbres sanctuaires de la Norwège, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne et de la France. De retour dans sa patrie, Ulphon entra dans le monastère d'Alvastra, de l'ordre de Citeaux, où il mourut saintement en l'année 1344. Brigitte partagea alors ses biens entre ses enfants et les pauvres, se couvrit de vêtements grossiers, n'ayant qu'une corde pour ceinture; et commença une vie d'effrayantes macérations. Élevée dans l'austère climat de la Scandinavie, elle avait, dans la manière de traiter son corps, ce *je ne sais quoi de rude* qui rappelait le climat de sa patrie. L'indication seule de ses pénitences ferait frémir, on les croirait impossibles si l'on ne savait que l'amour divin élève la nature au dessus d'elle-même. Du reste, la sainte, si sévère pour sa personne, ne laissait voir dans ses rapports avec le monde que modestie, douceur et charité.

Brigitte bâtit à Wadstena, en Suède, un couvent de religieuses sous la règle de Saint-Augustin ; elle établit aussi des prêtres et des Frères pour le service du monastère, et donna ainsi naissance à l'ORDRE DU SAUVEUR.

Le changement de vie de Brigitte, sa pauvreté volontaire, ses

austérités soulevèrent contre elle une tempête violente. On la raillait dans le monde ; on tournait en dérision ses pratiques pieuses : à tous elle répondait : « Vous n'êtes pour *rien* dans ma détermination ; à cause de vous je ne changerai *rien* à ma manière de vivre. » Belles paroles qui, prononcées dans des circonstances analogues, mettraient plus vite fin aux contradictions que l'on rencontre dans la piété, que ces concessions arrachées à la faiblesse ou au respect humain. La servante de Dieu, nous l'avons dit, avait été favorisée de visions dans son enfance ; mais ce fut seulement après la mort d'Ulphon que commencèrent ces mémorables *révélations* dans lesquelles le Seigneur se plut à lui découvrir ses merveilles et ses secrets. Effrayée d'abord, elle redouta les illusions de l'esprit de mensonge. Le Seigneur la renvoya à son directeur, le chanoine Mathias, homme savant, éclairé et surtout d'une habileté consommée dans la conduite des âmes ; la sainte eut plus tard pour directeur Pierre, religieux et prieur d'Alvastra, qui l'accompagna dans ses divers pèlerinages et reçut également le récit de ses pieuses visions. Brigitte, deux ans après l'établissement de son monastère de Wadstena, quitta la Suède et se rendit, sur l'ordre de Notre-Seigneur, dans la ville éternelle.

Les temps où ces illuminations du ciel se faisaient jour dans l'âme de Brigitte étaient des temps malheureux ; le vaisseau de l'Eglise se montrait plus que jamais ballotté par la tempête. Rome et l'Italie, divisées par les vieilles factions des Guelfes et des Gibelins étant devenues un séjour difficile pour les Papes, ceux-ci avaient transporté leur résidence dans la ville d'Avignon ; le désordre était partout. A la lumière divine, Brigitte connut toute l'étendue des plaies faites à la sainte épouse du Sauveur : elle en parla comme les anciens prophètes parlaient des plaies d'Israël et de Judas, avec une sainte liberté. Jésus lui dévoilait, non pour elle-même, mais pour l'intérêt des âmes, les douleurs de son Église. Comme sainte Catherine de Sienne et le franciscain Pierre d'Aragon, sainte Brigitte fut suscitée de Dieu pour travailler au retour de la papauté à Rome. Chargée dans ce but de plusieurs messages auprès des papes Innocent VI,

Urbain V et Grégoire XI, elle s'en acquitta avec une sagesse et un zèle tout apostoliques.

— On lit dans l'*Auréole séraphique* (1) que, le 4 octobre 1354, la sainte visitant l'église du couvent de saint François *à Ripa*, ce bienheureux père lui apparut et l'invita à faire un pèlerinage à Assise. Pendant son séjour dans cette ville, Notre-Seigneur, l'assura dans une vision, de l'authenticité de l'indulgence de la *Portioncule* dont quelques uns doutaient.

Le jour de son départ, saint François se montra à Brigitte portant les glorieux stigmates des plaies du Sauveur, ce qui accrut encore son ardeur à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes.

La sainte avait une tendresse de cœur toute particulière pour les douleurs de la Très-Sainte-Vierge. Cette douce Mère lui fit connaître la peine qu'elle éprouvait de voir tant d'âmes en oublier le salutaire souvenir. Elle sut aussi, par révélation, qu'un pécheur endurci pour lequel elle priait avec larmes s'était confessé à ses derniers moments, et qu'il devait son salut à la compassion qu'il avait conservée au fond du cœur, pour les douleurs de Marie.

Un pèlerinage que Brigitte fit en Terre-Sainte dans un âge très avancé, sur le commandement exprès du Seigneur, mit le comble à sa dévotion pour l'adorable mystère de notre Rédemption. En visitant les lieux qui avaient été honorés de la présence du Seigneur, les communications divines dont la sainte était favorisée, inondaient son âme d'ineffables délices et, par sa foi vive et sa tendre piété, elle mérita de goûter « *la suavité des plaies de Notre-Seigneur,* » comme le dit si bien l'auteur de sa vie.

Sainte Brigitte a écrit le livre de ses révélations ; on a aussi d'elle des *oraisons* qui forment dans leur ensemble, une passion affective des plus touchantes.

Cette grande servante de Dieu, revenue à Rome y rendit paisiblement son dernier soupir au mois de juillet 1373, à l'âge

(1) Ce remarquable ouvrage du R. P. Léon renferme en quatre volumes les biographies des saints et des bienheureux des trois Ordres de Saint-François. — Bloud et Barral, éditeurs. — Paris, rue de Rennes, 57. — Prix : 14 francs.

de 71 ans. Elle fut ensevelie chez les Clarisses de Saint-Laurent *in Panisperna ;* mais l'année suivante ses enfants firent transporter ses reliques en Suède au monastère de Wadstena.

Sainte-Brigitte fut canonisée par le pape Boniface IX.

L'Ordre de Saint-Sauveur, fondé par la sainte veuve, prit aussi son nom après sa mort. On appelle également *chapelet de Sainte-Brigitte* un chapelet de six dizaines dont elle répandit l'usage pour honorer le nombre des années que la Très-Sainte-Vierge avait passées sur la terre.

Les indulgences, dites *brigittines,* que les souverains pontifes y ont attachées, peuvent être appliquées, par tout prêtre autorisé à cet effet, aux rosaires et aux chapelets ordinaires.

Nous ne saurions mieux honorer cette chère sainte qu'en transcrivant l'une des belles oraisons qu'elle a composées, dans un admirable élan de foi et d'amour envers Notre-Seigneur.

« O Jésus, miroir de vérité, arche d'alliance et lien de charité, souvenez-vous de la multitude des plaies dont vous avez été couvert depuis le sommet de la tête jusqu'aux pieds, et du sang qui en a coulé, *et* AVEC CE SANG *écrivez-en le souvenir dans mon cœur* afin que je lise sans cesse vos douleurs et votre mort, et que je vous en remercie jusqu'à la fin de mes jours ! »

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

FAITS RELIGIEUX

— Sa Sainteté le Pape Léon XIII, vient de renouveler pour l'année 1886 la concession des Indulgences et Privilèges qu'elle avait daigné concéder les années précédentes aux Eglises et Oratoires où était célébré le mois du Rosaire. On récitera le rosaire et les litanies de N.-D. de Lorette dans toutes les églises pendant le mois d'octobre, devant le Saint-Sacrement exposé.

Sa Sainteté, outre les faveurs accordées dans les bulles précédentes, accorde aux églises pauvres où la bénédiction ne pourra être donnée avec l'ostensoir la permission de la donner, après avis de l'Ordinaire, avec le saint Ciboire, en ouvrant le tabernacle au commencement de la cérémonie et en bénissant à la fin le peuple avec la Custode.

« En cette présente année enrichie du trésor du Jubilé, Notre Très Saint-Père souhaite que, en face des calamités publiques et privées qui augmentent, on réclame avec une confiance plus assurée secours et remède, et qu'on les réclame à la Divine Miséricorde qui a voulu que nous ayons tout par Marie. »

— Le Souverain Pontife a modifié comme il suit, les prières que tous les prêtres doivent réciter après la Messe :

Trois *Ave Maria.* — *Salve Regina,* ℣ *Ora pro nobis,* etc. — ℟ *Ut digni,* etc. *OREMUS.* — *Deus refugium nostrum et virtus, populum ad te clamantem propitius respice; et intercedente gloriosâ et immaculatâ Virgine Dei genitrice Mariâ, cum beato Josepho ejus Sponso ac beatis apostolis tuis Petro et Paulo et omnibus Sanctis, quas pro conversione peccatorum, pro libertate et exaltatione Sanctæ Matris Ecclesiæ, preces effundimus, misericors et benignus exaudi. Per Cristum Dominum Nostrum. Amen.*

Sancte Michaël Archangele, defende nos in prælio, contra nequitiam et insidias diaboli esto præsidium. Imperet illi Deus, supplices deprecamur: tuque, Princeps militiæ cœlestis, Satanas aliosque Spiritus malignos, qui ad perditionem animarum pervagantur in mundo, divina virtute in infernum detrude. Amen.

Voici la traduction de ces oraisons. — O Dieu, notre refuge et notre force, regardez favorablement le peuple qui crie vers vous, et par l'intercession de la glorieuse et immaculée Vierge Marie, mère de Dieu, par celle de saint Joseph son époux, par celle des saints Pierre et Paul et de tous les saints, écoutez avec miséricorde et bienveillance les prières que nous répandons devant vous pour la conversion des pécheurs, pour la liberté et pour l'exaltation de notre sainte Mère l'Eglise. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi-soit-il.

Saint Michel archange, défendez-nous dans le combat, soyez notre secours contre la malice et les embûches du diable. Que Dieu lui commande, nous vous en supplions; et vous, chef de la milice céleste, par la vertu divine, repoussez en enfer Satan et les autres esprits mauvais qui sont répandus dans le monde en vue de perdre les âmes. Ainsi-soit-il.

N. T. S. P. le Pape accorde trois cents jours d'indulgence à tous ceux qui réciteront ces prières comme ci-dessus.

— Notre Saint-Père le Pape vient de signer, avec le roi de Portugal, un Concordat qui a pour objet de mieux préciser les droits du Portugal sur certaines églises des Indes, il doit mettre fin à des difficultés sans cesse renaissantes depuis cinquante-trois ans.

Nice. — Le mercredi 1er septembre, à Nice, Mgr l'Évêque de Marseille, subdélégué par S. Exc. le Nonce apostolique, assisté de Mgr Vico, auditeur de la nonciature à Paris, a mis à exécution le décret consistorial *Universæ Ecclesiæ Pastori,* du 12 juin 1886, détachant du diocèse de Fréjus pour l'annexer au diocèse de Nice l'arrondissement de Grasse, à l'exception de l'île de Saint-Honorat, et celui du 10 juillet 1886, commençant par ces mots : *Cum publicarum rerum,* qui distrait du diocèse de Vintimille, pour l'adjoindre à celui de Nice, le petit territoire de Garavan.

Ste-Anne-d'Auray. — Chaque année, au retour de Jérusalem, les pèlerins de la Pénitence ont l'habitude d'offrir à un sanctuaire la grande croix du pèlerinage aux Saints-Lieux. La première est au Vatican; la deuxième, au Sacré-Cœur de Montmartre; la troisième, à Notre-Dame de la Salette; la quatrième, à Lourdes. La cinquième, qui est celle du dernier pèlerinage 1886, a été portée à Sainte-Anne-d'Auray, en Bretagne, et plantée le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, le 14 septembre.

Plusieurs évêques avaient répondu à l'appel de Mgr Becel, évêque

de Vannes. Le concours des pèlerins assistant aux cérémonies de Ste-Anne-d'Auray, le 14, a été considérable.

Prêtres Tertiaires à Bétharram. — Le sanctuaire et la sainte colline de Bétharram ont été, jeudi 19 août, le théâtre de scènes à la fois grandioses et touchantes. Une centaine de prêtres, enfants de Saint-François, s'étaient donné rendez-vous dans ce lieu béni, pour y célébrer la fête du patron de leur Fraternité, l'aimable saint Louis d'Anjou, ce jeune pontife de race royale qui, héritier légitime de trois couronnes, en préféra une quatrième, celle de franciscain, pour obtenir plus sûrement celle du Ciel.

La Fraternité sacerdotale de Pau avait invité à ce pieux pèlerinage les prêtres Tertiaires connus du diocèse et les directeurs des Fraternités du Gardiennat de Pau. On y a répondu en venant des diocèses de Tarbes, d'Aire, de Bordeaux, d'Auch, de Toulouse, de Pamiers, de Béziers même.

Le Sandwich. — Le journal *Les Missions* annonçait dernièrement que le R. P. Damien Devenster, l'apôtre des lépreux de Molokai, avait contracté la maladie incurable des tristes ouailles que son zèle lui a fait adopter pour ses enfants. « Je ne puis aller à Honolulu, écrivait-il naguère à son évêque, car la lèpre m'atteint. Les microbes se sont attaqués à ma joue gauche, et mon oreille, mes sourcils commencent à tomber ; bientôt je serai défiguré. N'ayant aucun doute sur le vrai caractère de ma maladie, je reste calme, résigné, et très heureux parmi mon peuple. Le Dieu tout-puissant sait ce qui vaut le mieux pour ma sanctification et je dis chaque jour de bon cœur : *Fiat volùntas tua.* »

Qu'on parle maintenant d'héroïsme ! C'est dans cet enfer de Molokai que le monde peut admirer la charité catholique.

Tonkin. — Mgr Puginier, évêque de Mauricastre et vicaire apostolique du Tonkin-Occidental, vient d'éprouver dans sa mission un nouveau et grave désastre.

Sa Grandeur a fait expédier de Hong-Kong, le télégramme suivant : — Hong-Kong, 9 septembre. — « Tanh-Hoa, en août, 700 chrétiens massacrés, 30 villages brûlés, 9,000 chrétiens affamés. — « PUGINIER. »

Afrique Equatoriale. — Les Missions qui dans l'Ouganda faisaient concevoir de bonnes espérances, ont été un instant menacées d'une terrible persécution ; mais la Providence qui veille sur elles, a permis que le roi de l'Ouganda rende ses bonnes grâces aux courageux et zélés missionnaires. — Les nouvelles du haut Congo sont bonnes.

Irlande. — Les ennemis de l'Irlande, pour refuser à ce pays la liberté religieuse et civile, prétendent que les Irlandais en abuseraient au détriment des protestants. Voici un témoignage que rend aux Irlandais catholiques lord Spencer, protestant, qui a gouverné pendant huit ans l'Irlande :

« J'ai vécu en Irlande pendant plus de huit ans et je suis encore à connaître un seul cas particulier d'intolérance religieuse de la part des catholiques contre les protestants. Je reconnais, et je le regrette profondément, qu'il y a eu des signes d'amère animosité religieuse ; mais où s'est-elle montrée ? Est-ce dans les provinces où les catholiques dominent beaucoup ? Non, elle s'est montrée en Ulster où plus de la moitié de la population appartient à la foi protestante. »

C'est dire clairement que le protestantisme n'invoque que des pré-

textes pour persécuter les catholiques. La persécution est l'essence de la Réforme, elle n'est que la protestation par les faits.

Congrès catholique de Caen. — Le Congrès de l'*Union des Œuvres ouvrières* et *des Catholiques de Normandie*, s'est tenu dernièrement à Caen. Dans un remarquable discours, M. Charles Périn, l'éminent économiste de Louvain, a parfaitement étudié la question de la coopération dans la classe ouvrière. Il a montré que les principes chrétiens y sont nécessaires, parce que, seuls, ils peuvent y introduire l'élément divin de la charité. Il a constaté, par les faits les plus positifs, que, jusqu'ici, la coopération a produit peu de résultats satisfaisants en matière de production et de consommation. Le remède à cette insuffisance viendra d'une alliance plus intime entre les ouvriers et les patrons, c'est-à-dire de la substitution des sentiments chrétiens aux vaines théories des démocrates. Par la raison contraire, la coopération en matière de crédit a beaucoup mieux réussi, grâce surtout à l'initiative et à la persévérance de son célèbre promoteur, le R. P. Ludovic de Besse, capucin.

Nous signalerons aussi, à propos des orphelinats, la douloureuse constatation qui a été faite du petit nombre de ces établissements institués en faveur des garçons. Sur 100,000 garçons orphelins, il en est à peine 7,000 qui puisseut y être recueillis. La proportion est infiniment plus consolante pour les filles. D'où cela vient-il ? De ce que la loi française a laissé quelque liberté aux congrégations religieuses de femmes, tandis qu'elle s'est toujours acharnée contre les associations d'hommes et n'en a autorisé qu'un très petit nombre.

Un avis aux communautés religieuses. — M. Théry, le savant jurisconsulte de Lille, a publié dans le journal *l'Univers* une importante communication, dont nous croyons utile d'extraire le passage suivant :

« Plusieurs membres d'une congrégation religieuse ont, en leur nom personnel, acquis un immeuble en commun. L'acte d'achat stipule « que cette acquisition est faite conjointement entre les acquéreurs, sous la condition expresse qu'au décès du prémourant sa part accroîtra aux survivants, de manière que le dernier survivant se trouvera ainsi réunir sur sa tête la totalité de l'immeuble acquis.

« L'acte ne contient pas la clause d'adjonction de nouveaux membres.

« Un des acquéreurs décède ; on demande quel est le droit exigible : 5,50 o/o, droit ordinaire de mutation à titre onéreux, ou 9 o/o, droit exceptionnel de mutation établi par l'article 4 de la loi du 28 décembre 1880 ?

« Certains receveurs ont appliqué ce second droit ; tout récemment, deux perceptions ont eu lieu à ce taux dans le département du Nord ; mais, sur réclamations, M. le directeur de l'enregistrement a ordonné la restitution de la somme perçue au-dessus de 5,50 o/o, seul droit applicable à l'espèce.

« Cette décision est bien rendue. »

Amérique. — Les évêques chargés par le concile de Baltimore de fonder à Washington l'Université catholique projetée, viennent d'adresser aux fidèles américains une circulaire fort remarquable. Après avoir rappelé l'importance d'un Institut, où toutes les sciences auraient des chaires, ils abordent les moyens d'application. Déjà, l'on a recueilli plus de 2 millions et acheté 66 ares de terrain. Le monument va

s'élever dans une magnifique position à Washington, et la jeunesse américaine ira puiser à ces sources du vrai savoir, les connaissances qui lui manquent. Les premières chaires créées seront celles de théologie et de philosophie. On s'occupera ensuite des autres facultés (lettres, sciences et arts).

Le dimanche en Suisse. — Le gouvernement lucernois a rendu récemment un arrêté sur la sanctification du dimanche. Il est interdit, ce jour-là, d'ouvrir les magasins de huit à dix heures du matin ; les établissements publics devront être fermés pendant le même laps de temps. Seuls, les bouchers et les boulangers sont autorisés à tenir leur boutique ouverte le dimanche.

Le dimanche à la Nouvelle-Orléans. — Un journal de la Nouvelle-Orléans, nous apporte le texte d'une loi qui vient d'être votée et qui ordonne la fermeture, le dimanche, de tous les cabarets et endroits publics dans l'Etat de Louisiane (Etats-Unis).

Equateur. — Les journaux de l'Equateur nous apprennent que la République de ce nom, à l'occasion du deuxième centenaire de la dévotion au Sacré-Cœur, a été le théâtre d'émouvantes manifestations religieuses. Le 19 juin, sur la proposition de plusieurs sénateurs, le Sénat de l'Equateur — sans une seule protestation contraire — a rendu solennellement « *un vote de gratitude et de louange au Cœur très sacré de Jésus, patron de la République de l'Equateur*, et a pris la décision de ne tenir aucune séance le jour de la fête du 21 juin, *en signe d'adhésion au sentiment populaire.* »

— Joseph Fabisch, le statuaire qui a eu l'honneur d'exécuter la statue de l'Immaculée Conception, de la grotte de Lourdes, a rendu son âme à Dieu le 6 septembre, à l'âge de 74 ans.

Ses sentiments religieux, ses œuvres artistiques qui sont nombreuses et principalement sa Vierge de l'apparition le désignèrent, il y a un an, à la bienveillance du Saint-Père qui le nomma chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand. « De cette belle vie, dit le journal de Lourdes, nous ne voulons en ce moment citer qu'un seul trait. Bernadette venait de décrire devant lui l'inoubliable scène du 25 mars, l'artiste s'écria aussitôt : « Pour moi, cela suffit, je crois, cette enfant a vu, et ce qu'elle *a vu est d'un autre monde.* »

« L'image de l'Immaculée Conception a jailli de cet acte de foi. Devant quelle Vierge de Raphaël, ou de Fra Angelo, a-t-on prié comme on prie devant la Vierge de Fabisch ? »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Plusieurs cœurs. — Une belle bague armoriée et une alliance pour la Sainte-Châsse. — Une large médaille en argent provenant d'un Concours d'industrie. — Un morceau de dentelle pour linges d'église.

Lampes. — 101 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en septembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 78 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 4 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 348.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 1197.

Nombre de visites faites aux clochers : 1010.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En septembre ont été consacrés 102 enfants, dont 34 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Les pèlerins ont afflué à l'église de N.-D. de Chartres tous les jours du mois de septembre. Nous avons remarqué davantage les ecclésiastiques, surtout ceux qui demandaient à célébrer la sainte messe à l'autel principal du Pèlerinage. Il y en a eu d'un grand nombre de diocèses. Citons les suivants : Chartres, Paris, Versailles, Orléans, Séez, Laval, Le Mans, Tours, Evreux, Blois, Angers, Rennes, Langres, Autun, Cambrai, Coutances, Agen, Gap, Lyon, Tarbes.

Des religieux de plusieurs instituts sont venus aussi rendre leurs hommages à N.-D. soit isolément, soit par groupes. Citons des Lazaristes, des Sulpiciens, des Jésuites, des Dominicains, des Pères du St-Esprit, des Missionnaires de la Société des missions étrangères à la veille de leur départ pour la Chine et le Tonkin, un groupe de Religieux de Sainte-Croix (Paris), plusieurs groupes de Frères des Ecoles chrétiennes venant de Paris, de Versailles, de Rambouillet, du Mans, etc.

Plusieurs communautés, asiles et ouvroirs de Chartres sont venus successivement faire leur pèlerinage à la basilique.

Nous donnons plus loin le récit d'un pèlerinage orléanais.

— Monseigneur l'Evêque de Chartres a porté à la connaissance de son clergé le décret pontifical sur le mois du Rosaire, décret dont nous avons parlé plus haut. Sa Grandeur, en faisant cette communication, s'exprime ainsi :

« Le recours à Dieu par Marie est notre suprême espérance dans les maux qui affligent l'Eglise et ses enfants, et nous ne cesserons de le prier avec l'invincible confiance qu'un jour nous serons exaucés. Nous ne verrons peut-être pas de suite le triomphe, mais nos supplications abrégeront le temps de l'épreuve, et cette pensée soutiendra notre piété. Aussi nous espérons que les âmes pieuses voudront faire de ce mois d'octobre qui va s'ouvrir un mois de prière à Notre-Dame du Saint-Rosaire ; elle a déjà sauvé la France en des circonstances aussi difficiles, et elle veut encore la sauver. »

Monseigneur rappelle les faveurs spirituelles accordées par S. S. Léon XIII à l'occasion du Rosaire. 1° une indulgence de sept ans et de sept quarantaines à chaque récitation du Rosaire, soit publique, soit même privée, pour ceux qu'une cause légitime empêcherait d'assister à la réunion ; 2° une indulgence plénière à tous ceux qui,

s'étant confessés et ayant communié, réciteront au moins dix fois pendant le mois d'octobre les prières prescrites soit à l'exercice public, soit en particulier, en cas d'empêchement légitime ; 3° une autre indulgence plénière à tous ceux qui, au jour même de la fête de Notre-Dame du Rosaire ou de l'octave, s'approcheront des sacrements et imploreront dans une église Notre-Seigneur et sa Sainte-Mère aux intentions du Souverain Pontife.

Ensuite, parlant des prières qui, par ordre du Pape, devront être récitées désormais à la fin des messes basses, Sa Grandeur nous dit :

« Le Souverain Pontife, qui connaît bien les besoins de la société chrétienne, prend les moyens qu'il juge les plus convenables pour y subvenir. C'est pourquoi il nous invite à implorer l'intercession puissante de l'archange Saint Michel, le prince de la milice céleste, si redoutable à Satan et à ses légions. Nous nous empresserons de répondre au désir de Sa Sainteté, et dès à présent nous joindrons aux prières de la fin de la messe l'invocation à Saint Michel archange, le grand protecteur de la France. »

— Le dimanche 19, le R. P. Monvoisin, prédicateur des fêtes de la Nativité, a terminé son sermon par un appel à la charité en faveur de l'*Œuvre des Campagnes*, et une quête a suivi le sermon.

L'*Œuvre des Campagnes*, fondée il y a environ trente ans, a pour but la conservation de la foi dans les paroisses catholiques pauvres des campagnes. Elle vient en aide au clergé des paroisses rurales pour les missions, les écoles, les bibliothèques, les patronages, les associations de piété et de charité, laissant à l'Œuvre des Tabernacles la mission de s'occuper des besoins du temple, des ornements, des vases sacrés, etc. Les Associés donnent 12 francs par an, ou réunissent douze souscriptions d'un franc et reçoivent le bulletin. Les personnes qui ne peuvent apporter qu'une souscription d'un franc n'en ont pas moins droit aux mérites et privilèges de l'Œuvre. La direction générale est à Paris, rue de Sèvres, 35. Le directeur diocésain pour Chartres est M. l'abbé Favrot, secrétaire de l'Evêché. Depuis six mois, mille francs environ ont été obtenus du Conseil général de l'Œuvre et répartis entre plusieurs paroisses du diocèse de Chartres.

— La fête de la Nativité de la Sainte-Vierge est solennisée à Chartres avec un extraordinaire éclat. Il en est ainsi surtout, depuis que le pèlerinage a retrouvé son mouvement et sa renommée d'autrefois. Dès la veille arrivent à la cité de pieuses personnes, désireuses de faire leurs dévotions aux pieds de Notre-Dame; le 8 septembre en effet, les communiants sont fort nombreux, surtout devant l'autel principal de la Crypte. Cette année encore, les offices

capitulaires ont été suivis par une assistance considérable. Quelle magnifique réponse à l'appel chanté par le clergé avant la grand-messe ! « Celle qui doit enfanter le roi suprême, le soleil de justice, la voilà qui s'est avancée à l'Orient ; c'est l'étoile de la mer, c'est Marie ; fidèles, contemplez joyeux la divine lumière ! »

Les regards se portaient vers Marie. L'affluence ne cessait point au sanctuaire du Pilier. On y voyait une masse compacte de mères, présentant leurs enfants à la bénédiction des prêtres. Des étrangers, pour qui un tel spectacle était nouveau, ne savaient comment exprimer leur étonnement. Nous avons dû expliquer plus d'une fois que ce jour était particulièrement la fête des enfants consacrés à N.-D. de Chartres ; leurs parents les apportent à la Bonne Mère, pour que son sourire et son intercession confirme en eux les faveurs qui accompagnèrent leur *nativité* spirituelle, c'est-à-dire leur baptême.

Un ecclésiastique, de passage dans notre ville le 8 septembre, nous écrivait quelques jours après : « J'avoue que je n'ai jamais vu pareille foule de pèlerins ou de pèlerines, à la gare de Chartres, sur les quais encombrés et partout... A chaque station, s'envolait du train un essaim de jeunes mères, on déposait une corbeille de petits enfants. Les derniers bouquets de cette longue guirlande vinrent m'accompagner jusqu'à Dourdan et Saint-Cheron (Seine-et-Oise). Avec eux expiraient harmonieusement dans les ombres fraîches d'une belle nuit, les derniers accents de la fête. »

Pendant toute l'octave, nous avons pu admirer le concours de prêtres et de fidèles. C'est le soir qu'avaient lieu les prédications. Le R. P. Monvoisin, de l'Ordre de Saint-Dominique, a su captiver l'attention de son auditoire par une suite de discours éloquents sur les conditions de la vie chrétienne. L'instruction était suivie d'un salut solennel chanté en musique tantôt par l'excellent chœur de cantiques de la *Maison-Bleue*, tantôt par les chantres et les enfants de chœur. La solennité prit un caractère encore plus majestueux le 9 septembre, jour de l'Adoration mensuelle pour la ville de Chartres et le 15, en la cérémonie de clôture de l'Octave.

Cette dernière circonstance est notée, chaque année, dans nos annales, comme pleine d'attraits incomparables. Il ne s'agit plus seulement d'hommages publics rendus à la Madone du Pilier, illuminée par des faisceaux de cierges, ou bien au saint Voile exposé au grand chœur dans son magnifique reliquaire, ou bien encore à la Madone de l'Assomption qui domine le maître-autel de la basilique et se détache comme une apparition céleste dans les massifs fleuris et sous le rayonnement de mille feux. Une procession aux flambeaux suit les longues nefs de l'église supérieure et de l'église inférieure, portant sur tous les points les saintes ardeurs d'un peuple

en prières. Monseigneur, malgré la difficulté de la marche, a voulu, cette fois encore, prendre part à la procession ; toutefois Sa Grandeur avait laissé l'honneur de la présider à M. l'abbé Icard, supérieur-général de la Compagnie de Saint-Sulpice. Après le beau cortège formé des confréries et du clergé, on vit passer devant l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre des milliers d'autres personnes qui semblaient n'avoir qu'un même désir ; celui de stationner un peu plus longtemps au milieu de ces merveilles, auprès de la Vierge-Mère invoquée avec confiance dans toute la Chrétienté.

Pour une bonne partie de cette religieuse multitude, l'impression s'accroissait sans doute des souvenirs qu'avait laissés le sermon du même soir. Le prédicateur avait fort bien développé cette double pensée : « Donner Jésus au monde, c'est toute la gloire de Marie, et cette gloire est la raison de notre culte envers Notre-Dame. » La salutation donnée en passant à la douce Madone était un acte trop rapide de ce culte si cher aux chartrains ; mais que de vœux elle résumait sous le regard de la Mère bien-aimée qui devine et bénit tous ses enfants !

L'ŒUVRE DE SAINTE MARTHE D'ORLÉANS A N.-D. DE CHARTRES

L'heure présente est aux Pèlerinages : plus la foi diminue en certaines âmes, esclaves des préjugés ou de l'ignorance, plus elle s'affirme dans les âmes plus éclairées et mieux inspirées.

De là ce besoin de réparation, cet entraînement vers les sanctuaires privilégiés où la tendresse et la bonté de notre Mère du ciel se traduisent par des bienfaits plus signalés.

Dimanche dernier, 5 septembre, une députation de l'Œuvre de Sainte Marthe, composée d'une trentaine d'Enfants de Marie, conduites par les Religieuses dévouées de la Présentation, et accompagnées de quelques Dames patronesses, se rendait d'Orléans à Chartres, à ce vénéré sanctuaire dont M. Olier disait : Cette sainte et dévote Eglise est la première dévotion du monde par son antiquité, puisqu'elle a été érigée par prophétie : *Virgini pariturœ.*

Dès huit heures du matin, le groupe orléanais pénétrait dans la crypte mystérieuse et profonde, éclairée par des lampes dues à la piété des fidèles. M. l'abbé Hautin, vicaire général d'Orléans, directeur de l'Œuvre de Sainte Marthe, avait tenu à honorer de sa présence, et à présider ce Pèlerinage.

Avant de franchir les degrés de l'autel pour célébrer le saint sacrifice, M. le Directeur prononça une touchante allocution sur l'origine auguste du sanctuaire, sur le but de la démarche des associées, et les résultats qu'elles en devaient espérer. Cette pieuse parole disposa toutes les âmes à la communion qui allait suivre.

Pendant la messe, des cantiques de circonstance chantés avec beaucoup d'ensemble par le Pèlerinage, firent oublier la fatigue, donnant un élan, un entrain religieux à cette simple fête de famille.

Après l'action de grâces, les cierges offerts au nom de l'Association augmentèrent l'éclat du luminaire, continuant par leur symbolisme l'offrande des intentions multiples exprimées par chacune.

La journée parut courte, pieusement remplie par l'assistance à la grand'messe et aux vêpres, et par la visite aux diverses églises : Saint-Aignan, dont nous retrouvons avec bonheur le doux et puissant patronage dans le pays chartrain ; Saint-Pierre avec ses belles galeries en dentelles de pierres, ses antiques vitraux et ses émaux splendides si justement vantés.

Après l'office, le vénérable Evêque de Chartres ayant remarqué l'humble Pèlerinage, daigna, à la sortie du chœur, s'arrêter pour donner sa bénédiction à chacune des Enfants de Marie, et leur faire baiser son anneau pastoral.

On ne pouvait quitter le cher sanctuaire, on multipliait les prières à Notre-Dame du Pilier où une procession du Rosaire vint terminer heureusement la série des exercices de la journée. Notre petit Pèlerinage trouva sa place parmi les nombreuses intentions recommandées.

Enfin, notre zélé Directeur obtint que l'on nous montrât le Voile de la Très Sainte-Vierge, relique insigne gardée religieusement à Chartres depuis mille ans ; et, après une dernière prière faite par lui à haute voix aux pieds de Marie pour une intention chère aux Sœurs de la Présentation d'Orléans, il fallut s'éloigner, le cœur plein de souvenirs et d'impressions fortifiantes.

Et maintenant, dirons-nous aux Enfants de Marie de Sainte-Marthe : C'est la piété qui vous a conduites à Chartres, c'est elle qui doit vous diriger dans toutes vos voies, *partout* et *toujours*. Il ne faut pas que l'on dise de nous : *qu'entreprenant beaucoup de pèlerinages, nous n'en devenons pas plus saintes*. Faisons honneur à notre dévotion, et selon le vœu de l'un de nos plus grands et saints fondateurs d'ordre : Honorons Dieu et Marie en les étudiant plus intimement, en les aimant plus ardemment, en les servant plus fidèlement (1).

D. J.

Remerciements du clergé au R. P. Longhaye

A la clôture de la retraite pastorale, le clergé du diocèse de Chartres a voulu, suivant l'usage, adresser ses remerciements au prédicateur. C'est M. l'abbé Marquis, curé d'Illiers, qui a porté la parole. Voici son charmant discours :

« L'heure n'est pas aux frivolités ; les aménités littéraires ne sont

(1) *Annales relig. et lit. d'Orléans.*

pas de saison ; elles ne seraient dignes ni de vous ni de nous. Mais la reconnaissance est un devoir de tous les temps : ici elle est avant tout un bonheur.

Nous écoutons encore votre parole grave et persuasive, noble et lumineuse comme la vérité. Nous l'écoutons encore et les derniers échos n'expireront qu'avec notre vie. Nous connaissions déjà ces drames chevaleresques que la France chrétienne et patriotique a salués de ses applaudissements ; nous admirions, maintenant nous aimons. Dans chacun de vos discours, votre cœur s'est trahi. Nous avons surpris à chaque ligne un intérêt fraternel et ardent pour ce clergé français, auquel vous portez sur des points divers l'édification de votre parole, ce clergé obligé par devoir, de vivre dans un monde toujours périlleux pour lui, mais n'oubliant jamais l'exemple du grand Apôtre qui eut voulu être anathème pour sa chère nation.

Permettez-moi de croire, mon Père, que dans le silence de votre pieuse retraite, vous avez pensé avec une affectueuse compassion à ces sentinelles oubliées au fond des campagnes, dans la solitude de leur presbytère ou de leur église, forcées d'assister, le deuil au cœur, à l'apostasie graduelle de la France. Aucune voix amie ne vient encourager ceux qui sont chargés de soutenir la foi des autres. Mais le Sauveur a des Anges consolateurs pour tous ceux qui vont gravir un Calvaire. Cette voix du ciel, qui réconforte et ranime, on la trouve ici lorsqu'on a le bonheur d'y venir en retraite et celui plus grand encore de vous y entendre, mon Révérend Père.

Dans son isolement, chacun de nous disait : O qui donnera à ma pauvre âme, privée de consolations, de l'eau de la source de Bethléem, c'est-à-dire les accents qui jaillissent du Cœur de Jésus ! Et vous, mon Père, comme un vaillant athlète, franchissant les lignes ennemies et bravant les proscriptions du prétoire, vous êtes allé puiser, non pas dans un casque de guerrier, mais avec votre propre cœur, l'eau vivifiante de la parole évangélique et vous l'avez offerte à nos lèvres altérées !

Que vous savez faire aimer le Divin Maître ! En vous entendant, on reconnaît bien vite que vous êtes de la maison : *Nam et loquela tua te manifestum facit.*

Placés entre les exemples d'un vénérable évêque dont les belles années bravent toute défaillance et le charme de votre bienfaisante parole, nous redisons encore dans nos cœurs : « N'est-il pas vrai que le chemin nous paraissait plus court, le devoir plus doux et le ciel plus près tandis qu'il nous parlait ? »

Nos espérances de résurrection de la foi, de réveil de la France, allaient, hélas ! s'éteignant chaque jour. Et voilà qu'une voix inspirée nous montre dans la fidélité même à notre humble poste, un espoir de

résurrection ! Ce ministre de Dieu qui prie et souffre pour la sainte cause, dans son isolement, devient la preuve la plus vivante de la divinité du christianisme. La foi refleurira ne fut-ce que sur sa tombe. Non, son ministère n'est pas stérile. Il est l'éternelle protestation du droit de la vertu contre l'iniquité. Il est la dernière ancre — l'*anchora sacra* — du navire social en péril. Il est surtout, mon Père, comme vous l'avez si bien dit, le représentant de la charité et l'expansion vivante de l'amour, de la compassion du Christ. Merci, mon Père, d'avoir fait descendre ces rayons d'espérance dans nos cœurs, vos puissants encouragements, nous en vivrons longtemps.

Pourquoi douterions-nous des résurrections sociales ? N'en êtes-vous pas une vivante preuve ? Proscrits il y a un siècle, n'avez-vous pas soulevé victorieusement la pierre du tombeau ? Et en face des proscriptions modernes, ne montrez-vous pas à l'impiété confuse, vos œuvres merveilleuses sous tous les climats ? Rien ne décèle l'amertume de l'exil dans votre vaillante parole. Vous n'en rapportez qu'une grâce de plus pour encourager ceux qui combattent et souffrent.

O que l'illustre martyr de Cantorbéry, lui qui a reçu chez nous une si large et si cordiale hospitalité, daigne vous rendre ce que nous lui avons donné (1) ! Aux jours de son exil il reçut le gîte en la maison-Dieu de Châteaudun, et pèlerin d'un jour laissa en partant son aumônière. Le jeune clerc qui le soutint sous les coups des sicaires, devint notre évêque, notre immortel Jean de Salisbury. Et les dalles de la basilique n'ont pas bu tout le sang précieux du martyr, car nous en avons longtemps possédé. Ce sont là nos liens avec Cantorbéry. Bien aimé Père, vous venez d'en créer de nouveaux. Nous prions St Thomas de vouloir bien acquitter nos dettes envers vous.

Agréez, mon Révérend Père, les remerciements, la reconnaissance profonde de tous nos vénérés Confrères. On ne saurait vous entendre sans en devenir meilleurs. Merci pour tout le bien qne vous nous avez fait ! Vous allez désormais tenir une place choisie dans tous ces cœurs de prêtres ; de ce sanctuaire, vous ne serez jamais exilé.

NÉCROLOGIE

M. l'abbé PIAUGER, chanoine honoraire, aumônier de l'Hôtel-Dieu

Une mort terrible et presque soudaine vient d'enlever prématurément au clergé de Chartres l'un de ses membres les plus méritants et les plus estimés. M. l'abbé Alexandre-Victor Piauger, chanoine honoraire, aumônier de l'Hôtel-Dieu, né à Villars le 9 avril 1841, est

(1) Le R. P. Longhaye est, depuis plusieurs années, professeur en Angleterre ; on sait que les Jésuites ont un beau collège à Cantorbéry.

décédé le 15 septembre dans sa quarante-sixième année, à Notre-Dame du Rancher, prés le Mans, où il était allé chercher sous le toit hospitalier d'un ami (1) un indispensable repos.

Il y a deux mois, une cécité douloureuse l'avait contraint d'interrompre son ministère. Mais, bien que sa santé fût profondément ébranlée, rien ne faisait présager une fin si prompte. Nous espérions que, grâce à sa constitution robuste, à sa surabondance de vie, à son énergie invincible, il triompherait de son mal.

La Providence avait d'autres desseins. Dieu n'a pas voulu sans doute prolonger ici-bas l'épreuve d'un serviteur qui, depuis vingt années, se dévouait si constamment pour lui. Comme il a marché plus vite au combat, il est arrivé plus tôt à la couronne ; c'est bien à lui qu'il convient d'appliquer la parole de l'Ecriture : « *Zelus domus tuæ comedit me :* Le zèle pour ta maison, Seigneur m'a consumé. »

Cette pensée consolante adoucit l'amertume de nos regrets ; ce souvenir nous fait oublier les tristesses de sa mort, et nous rappelle toutes les vertus et les enseignements de sa vie.

Nous voudrions reproduire ici le touchant tableau qu'en a fait au jour des funérailles la parole émue de M. l'abbé Hervé ; malheureusement ces accents inspirés qui sortaient du cœur brisé d'un ami n'ont point été recueillis. Nous ne pouvons qu'essayer d'en ressaisir la suite.

Il y a dans l'office des Apôtres une pensée sublime que M. l'abbé Piauger semblait, à l'exemple du divin Maître, avoir prise pour devise : « *Majorem caritatem nemo habet ut animam suam ponat quis pro amicis suis :* La perfection de la charité, c'est de donner sa vie pour ses amis. »

Dès le jeune âge, l'abbé Piauger avait entendu ce mot d'ordre de Jésus-Christ. Ses condisciples se souviennent des aspirations généreuses, des élans apostoliques qui le portaient vers les missions lointaines. Le martyre n'effrayait point ses rêves. Il avait toutes les ardeurs et l'enthousiasme des hérauts évangéliques.

Ordonné prêtre le 10 juin 1865, il se sentit affermi plus que jamais dans sa vocation d'apôtre par son talent de parole naissant et ses premiers succès d'éloquence. Aussi, la petite paroisse de Dampierre-sous-Brou, confiée d'abord à ses soins, fut bientôt un champ trop étroit pour son zèle. L'enseignement, où il ne fit que passer, ne suffit pas non plus à sa débordante activité. Appelé le 1er mai 1868 au vicariat de St-Pierre, il trouvait enfin sur ce nouveau théâtre une matière plus conforme à son ardeur.

(1) M. l'abbé Chevé, aumônier du Noviciat des Frères des Ecoles chrétiennes, au Rancher.

Nous ne le suivrons pas dans ses œuvres. N'est-ce point faire savoir assez, de dire que partout il réussit ? On aimait cette franchise d'allures, cette joyeuse humeur, ce visage épanoui, cet irrésistible entrain. Il avait une sincérité de convictions, une droiture d'âme, qui gagnait les plus rebelles, une énergie d'expressions qui ne souffrait point de réplique, une manière d'aborder les gens si engageante et si ronde, qu'elle lui donnait l'accès de toutes les portes et de tous les cœurs. Sa verve un peu brusque, ses saillies de caractère ne lui firent jamais perdre un ami ; car toujours, sous les aspérités du dehors, on retrouvait la loyauté des actions et la constance des affections.

Il n'était ainsi tout à tous, que parce qu'il n'était point à lui, mais tout à Dieu. Il eût voulu s'y donner plus encore. L'expérience du ministère paroissial, en lui faisant voir de plus près le besoin des âmes, n'avait fait qu'exciter ses désirs d'apostolat.

Vivement frappé comme Paul sans doute de cette sainte terreur : « Malheur à moi, si je n'évangélise ! *Va mihi, si non evangelizavero !* », un jour, brisant tous les liens de cette terre, il partit, après de touchants adieux, au noviciat des Frères-Prêcheurs. Mais, à la voix de l'évêque qui retenait ses élans, se souvenant bientôt que l'homme obéissant peut seul chanter victoire, il revint soumis reprendre son poste, et donner un autre exemple d'un dévouement plus rare, en sacrifiant sans murmure ses goûts et sa volonté.

Puisque la Providence ne permettait pas qu'il portât au loin l'Evangile, M. l'abbé Piauger se fit du moins l'apôtre de son pays. Toutes nos chaires chrétiennes redisent encore l'écho de sa parole. Est-il besoin de rappeler ses succès ? Il avait la puissance oratoire. Sa voix vibrante trouvait des accents qui frappaient droit au cœur. Qui n'a gardé le souvenir et l'émotion de ses inspirations heureuses ? S'il était parfois inégal, il ne laissait pourtant pas que d'être entraînant. Dans la chaleur du débit, toujours eussent disparu les défauts de la forme. On reconnaissait à l'entendre le prêtre courageux, saint et vaillant, qui proclame la vérité sans faiblesse et ne sait pas cacher la croix de Jésus-Christ sous des fleurs inopportunes.

A côté de ce dévouement à la cause de Dieu, M. l'abbé Piauger gardait vivant au cœur un autre culte bien cher, celui de la patrie. Lorsque abattue par les revers, la France humiliée voyait partout couler le sang de ses fils, c'est trop peu pour lui de partager la pitié commune ; il veut courir où la voix des mourants l'appelle. Les lignes ennemies ferment le passage ; les rigueurs de l'hiver s'opposent à ses desseins ; où trouver, parmi tant d'obstacles, ceux dont il espère consoler la dernière heure ? Rien n'arrête son courage. On salua sa venue comme une espérance. Il fut brave entre tous,

dévoué jusqu'à la mort. Faut-il dire que ses soldats l'aimaient ? Il avait sur eux l'autorité d'un chef, parce qu'il avait pour eux la bonté d'un frère. Ceux qui survivent ne démentiront point ces éloges. Ne se souviennent-ils pas de l'avoir vu, sous les feux ennemis, ramener au combat ceux qui semblaient faiblir ?

Un jour surtout, il fut beau. Le canon grondait, les balles sifflaient. Effrayé par la menace de la mort, le bataillon tout entier eût voulu demander grâce à Dieu. Mais le temps presse. L'aumônier fait plier le genou à tous ces hommes, et s'élevant sur un tertre, au nom du Dieu des armées, il donne à toute cette foule un pardon solennel, et puis descend avec elle à la bataille, prêt à périr au champ d'honneur.

Dieu voulait qu'il succombât sur un théâtre plus obscur. De retour à Chartres, bientôt nommé premier vicaire de Saint-Aignan, il fut là ce qu'il avait été à Saint-Pierre. L'expérience et les mérites accrurent de jour en jour son influence. Chargé pendant de longues années par un curé infirme de presque tout le fardeau de la paroisse, il en porta courageusement la responsabilité.

Pour occuper les rares loisirs que lui laissait son poste officiel, il prit spontanément le soin des bons vieillards des Petites-Sœurs-des-Pauvres. Nous ne saurions dire avec quelle amoureuse sollicitude il remplissait cet humble ministère. Cet homme, que nous connaissions ailleurs si plein d'ardeur et si prompt, se faisait là bienveillant et doux. Il trouvait pour instruire les pauvres des paroles si simples et si persuasives qu'aucun ne résistait à ses conseils. Ces braves gens ne tarissent pas de louanges, lorsqu'ils parlent des attentions délicates et des soins vigilants qu'il avait pour eux. Ce fut un grand deuil, lorsque la maladie vint dernièrement briser tous ces liens. M. l'abbé Piauger ne put contenir ses larmes, et ne se consola un peu, qu'en laissant sa succession au meilleur de ses amis. Les vieillards reconnaissants n'oublièrent point leur aumônier. Quand, l'autre jour, sa dépouille mortelle fut rapportée à Chartres, ils étaient là, sur leur demande, formant autour du cercueil un touchant cortège, et les larmes, que tous versaient, font du défunt le plus bel éloge.

La rentrée du corps à l'Hôtel-Dieu fut aussi poignante d'émotion. Tout le personnel était venu à sa rencontre. Les malades convalescents étaient descendus pour saluer ses tristes restes. Les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul s'étaient réservé l'honneur de faire la dernière garde près du cadavre de celui qui depuis quatre ans partageait leur vie de sacrifice.

Nommé aumônier de l'Hôtel-Dieu, le 10 novembre 1882, M. l'abbé Piauger s'était senti faiblir, dès ses débuts dans ce nouveau poste.

Si robuste que fût sa santé, si grandes que fussent ses forces, il n'avait pu impunément les compromettre tant de fois. Il cacha tant qu'il fut possible, le mal qui le menaçait. Habitué à se dépenser sans compter et sans se plaindre, il continua jusqu'au bout son ministère. Dire ce qu'il fut auprès des malades, ce serait répéter ce qu'il était chez les Petites-Sœurs-des-Pauvres. Ici et là, même entrain, même ardeur, même bonté, même dévouement.

L'année dernière, quand la maladie l'ébranlait de toutes parts, n'écoutant comme toujours que son zèle, il avait ajouté au double fardeau qu'il portait le poids d'une troisième fonction, en acceptant pour plusieurs semaines le desserte du Coudray. Ce fut trop ; depuis lors, ses forces à chaque instant le trahirent. Au mois de janvier dernier, sa vue commença peu à peu de s'éteindre. Il voulut marcher encore. L'honneur bien mérité que lui fit Sa Grandeur, au mois de mars, en le nommant chanoine honoraire, sembla lui rendre momentanément sa vigueur. Ce n'est qu'en juillet, qu'il lui fallut enfin céder à la violence du mal. Grâce à la bienveillance de MM. les Administrateurs des hospices, il avait pris loin de nous un congé nécessaire. Nous ne l'avons plus revu.

Appelés en hâte à son lit de mort, sa mère et quelques personnes amies ont seules pu recueillir ses dernières paroles, recevoir sa dernière bénédiction, être témoins de son sacrifice suprême. La nouvelle de son décès a jeté une fois encore le deuil dans le diocèse. Un cortège nombreux de prêtres s'était rendu, le samedi 18 septembre à ses obsèques pour rendre hommage à ses vertus. La chapelle de l'Hôtel-Dieu ne put contenir la foule d'amis qui venaient lui dire adieu, et répandre sur son cercueil une sympathique prière.

Qu'il repose en paix ! Nous garderons de lui un ineffaçable souvenir. Sa vie nous servira d'exemple ; nous tâcherons d'imiter son dévouement. « On ne fera jamais mieux, dit Lacordaire, que de mourir pour Dieu. C'est le sacrifice qui a fondé la religion chrétienne. » Peut-être aussi l'holocauste volontaire des saints prêtres, qui se font victimes pour le salut des autres, soutiendra l'Eglise en ces temps difficiles. Puissent ces pensées consoler nos tristesses ! Confiants dans cet espoir, nous voulons finir par un souhait chrétien : « *Fiant novissima nostra ejus similia !* Que nos fins dernières ressemblent aux siennes ! »

L'abbé J. Tissier.

M. l'abbé P. LEROY, curé de Moléans.

La *Voix de N.-D.* a annoncé le mois dernier la mort de cet excellent prêtre. Nous aurions désiré publier sur lui quelques détails biographiques ; le temps nous a manqué. Nous le faisons aujourd'hui.

M. l'abbé Louis-Auguste-Prudent Leroy est né au Favril, près Pontgouin, le 21 août 1851. Il passa ses premières années dans les

occupations ordinaires à l'enfance ; et rien dans sa vie ne mérite d'être signalé jusqu'au moment où il fut admis à la Maîtrise. Ses débuts dans cette maison ne réalisèrent pas l'espérance qu'on avait conçue. On ne pouvait croire que cet écolier turbulent et un peu dissimulé, plus ardent au jeu qu'au travail, fût appelé à l'état ecclésiastique. Déjà les supérieurs songeaient à le remettre à sa famille. Néanmoins ils voulurent prolonger l'épreuve jusqu'à l'époque de la première communion. Peut-être les impressions d'un si grand jour auraient enfin raison de ce caractère intraitable. Leur attente, cette fois, ne fut pas trompée ; et ceux qui ont été témoins du changement qui s'opéra dans le jeune lévite n'ont jamais oublié l'éclat de ce qu'ils appelaient sa *conversion*. Ce fut un triomphe complet de la grâce, et le Seigneur descendant pour la première fois dans cette âme en prit sans doute définitivement possession.

A partir de ce moment, Prudent Leroy modifia de la façon la plus heureuse ses habitudes de conduite et de travail. Il devint, pour ainsi dire sans transition, ce qu'il ne devait jamais plus cesser d'être, un sujet d'édification pour tous et un modèle pour ses condisciples. Les maîtres ne pouvaient trouver d'élève plus docile et plus attentif à leurs enseignements et à leurs conseils ; ils lui rendaient en dévouement et en affection ce qu'il leur témoignait de respect, d'attachement et presque de culte. Ils aimaient à louer en lui la persévérance dans le travail, présage d'honorables succès, une fidélité scrupuleuse à observer le règlement, une piété dont la ferveur ne parut jamais se démentir.

Ces qualités précieuses, le jeune Clerc de N.-D. les porta, quand le moment fut venu, au Petit-Séminaire de Saint-Cheron. Là aussi comme à la Maîtrise, il ne tarda pas à gagner l'affection de ses maîtres et de ses camarades. Il ne cachait point de son côté les sentiments affectueux qu'il éprouvait à leur égard ; il aimait à se trouver en leur compagnie et il ne négligeait aucune occasion de faire ressortir leurs talents et de vanter leurs succès.

Au Grand-Séminaire, il continua cette vie de piété et de travail ; et quand après avoir parcouru le cercle des études ecclésiastiques il fut appelé à l'honneur du sacerdoce, il était capable de répondre de la manière la plus satisfaisante à la confiance de ses supérieurs.

Ordonné prêtre le 11 octobre 1874, il fut nommé curé de Mottereau. Pendant neuf ans, il exerça le saint ministère dans cette paroisse. Envisageant de haut la mission qu'il avait reçue, il se livra avec ardeur aux œuvres du zèle pastoral. Prédications nombreuses faites avec la chaleur d'une ardente conviction, visites pastorales fréquemment renouvelées, soins vigilants donnés aux malades, il ne négligea rien pour ramener à la pratique des devoirs religieux

des populations, hélas ! trop indifférentes. Mais s'il n'eut pas toujours le succès qu'ambitionnaient ses désirs et que méritaient ses efforts, il réussit du moins à faire aimer et estimer en sa personne le ministre de Dieu. L'œuvre des catéchismes attirait particulièrement sa sollicitude : il préparait avec un soin tout spécial les instructions qu'il devait adresser aux enfants et il faisait tous ses efforts pour faire pénétrer dans leurs âmes les sentiments pieux dont il était animé.

Cette ardeur pour les devoirs du ministère pastoral, M. l'abbé Leroy la gardait de toute défaillance en entretenant dans son cœur le foyer de la vie spirituelle. Dans ce but il accomplissait avec une grande régularité tous les exercices de piété dont il avait pris l'habitude au séminaire. Les heures qu'il pouvait consacrer à de légitimes distractions, il aimait à les passer au pied du tabernacle, et les dernières paroles qu'il a prononcées ont été un témoignage de sa filiale confiance en la Sainte-Vierge.

S'il était sévère envers lui-même, il était d'une extrême indulgence envers le prochain ; et quoiqu'il n'eût pas en partage les dons de la fortune, il montra toujours pour les pauvres une générosité qu'on lui a souvent reproché de pousser à l'excès. Heureux dans la compagnie de ses confrères dans le sacerdoce, il n'avait pas de joie plus grande que de les recevoir ou de les visiter.

Au mois de septembre 1883, il fut transféré à la cure de Moléans et chargé en même temps de desservir la paroisse de Donnemain-Saint-Mamès. Cette double charge n'effraya pas son zèle et on le vit se multiplier pour servir de son mieux les intérêts religieux des deux communes. Aussi les habitants de Moléans et ceux de Donnemain-Saint-Mamès lui accordèrent-ils bien vite la sympathie qu'il avait obtenue à Mottereau. Ils en donnèrent une preuve touchante lors du douloureux évènement qui leur ravit leur bien aimé pasteur. C'était le 22 août dernier. M. P. Leroy, voulant prendre un bain dans le Loir, avait succombé à une congestion pulmonaire. La triste nouvelle à peine connue, les paroissiens éplorés accoururent en foule auprès du lit funèbre et témoignèrent de la manière la plus convaincante de la sincérité de leurs regrets. Le deuil fut général. A la cérémonie des funérailles, l'éloge du défunt fut prononcé avec esprit et avec cœur par M. l'abbé Hautin, curé de Marboué, qui n'eut pas de peine à faire passer dans l'âme de ses auditeurs l'émotion dont il était lui-même rempli. Tous en effet comprenaient l'étendue de la perte qu'on venait de faire, et bien des larmes furent versées sur cette tombe prématurément ouverte.

La sagesse antique regardait ceux qui meurent jeunes comme les amis des dieux. Le monde aujourd'hui déplore leur triste destinée ; il ne comprend plus que la divine Providence interrompe brusque-

ment le cours d'une vie qui promet d'être utile et belle. Mais le chrétien, lui, n'oublie pas qu'il est des cœurs vaillants qui, selon la parole de l'Ecriture, fournissent en peu de temps une longue carrière. M. l'abbé Leroy, nous l'espérons, est au nombre de ces âmes privilégiées, et les trente-cinq années qu'il a passées sur la terre auront été pour lui des jours pleins, dignes de la récompense : *Et dies pleni invenientur in eo.*

BIBLIOGRAPHIE

— **Mois du T.-S. Rosaire**, par l'abbé L. Miquel. — Broch. in-18 de 552 pages, chez Carrère, imprimeur-libraire à Rodez (Aveyron). Prix *franco :* 1 fr. 25 ; la douzaine avec treizième 12 fr.; *franco* 13 fr.

Le *Mois du Rosaire* nous fait connaître l'origine de cette excellente dévotion, les dispositions qu'il faut y apporter, les précieux avantages qui y sont attachés Il présente *pour chaque jour du mois* une *considération*, accompagnée d'un pieux *exemple* Ce petit manuel, écrit avec onction et simplicité, fera un grand bien aux fidèles et accroîtra dans toutes les âmes la dévotion envers la Très-Sainte-Vierge.

— **Le Mois du Saint-Rosaire**, par l'abbé Ch. Girard, chanoine de Reims; 1 fr. 25, à la librairie de l'Œuvre Saint-Paul, rue Cassette, 6, Paris.

— **Sermons sur la dévotion du Rosaire**, par le même, 1 fr. 50. — Même librairie.

— **La vie merveilleuse de Sainte-Alpais**, par M l'abbé Tridon, curé-doyen de Charny (Yonne). Publication approuvée par Monseigneur Bernadou, archevêque de Sens.

La vie merveilleuse de l'extatique sainte Alpais, vierge gâtinaise au XII[e] siècle, est à la disposition du public. L'ouvrage forme un magnifique volume grand in-8°, de 25 centimètres sur 16. Il compte plus de 600 pages, impression de luxe, très beau papier. On le vend 5 fr. sans les illustrations hors texte, et 6 fr. 50 avec les illustrations. (A Sens, librairie Mosdier, ou chez M. le curé de Cudot-Sainte-Alpais, par Saint-Julien-du-Sault (Yonne)

De l'aveu de tous ceux qui en ont pris connaissance, ce travail offre le plus vif intérêt. C'est comme un drame mystique où se développent, dans les émouvantes péripéties de la vie de la sainte, aussi bien que dans les évènements publics et nationaux, tous les enseignements de la foi, sur le surnaturel, sur la douleur, sur les phénomènes merveilleux de la grande sainteté : l'intimité avec Dieu, l'extase, les visions, les signes divins, les souffrances inexprimables, les consolations mystérieuses, les miracles,

L'auteur montre Alpais mêlée aux graves évènements de son époque, date célèbre d'une transformation sociale et nationale évidemment providentielle. Thomas Becket, alors réfugié en France, le roi Louis VII, la reine Adèle, Philippe Auguste, interviennent. Blanche de Castille, écoute, à Cudot, les conseils et les prédictions de la bergère gâtinaise envoyée de Dieu au royaume très chrétien, comme autrefois la bergère Geneviève, et comme, plus tard, la bergère Jeanne d'Arc.

— Nous renvoyons nos lecteurs à l'annonce détaillée que nous avons donnée le mois dernier des **Beautés du Rosaire** (Desclée et C[ie], éditeurs, Lille. Prix : 2 fr.50 franco) et nous reproduirons textuellement l'appréciation du *Messager du Sacré-Cœur* sur ce bel ouvrage, qui traduit parfaitement notre pensée.

« Le vénérable auteur se peint tout entier dans son œuvre. Ce livre est un lumineux abrégé de toute la dogmatique chrétienne, une exposition simple, précise, claire et profonde du *Symbole des Apôtres*, du *Gloria Patri*, des trois vertus théologales, du *Pater*, de l'*Ave* et des quinze mystères dans le cycle desquels saint Dominique a renfermé l'histoire de notre salut. On trouve dans ces pages solides et suaves la plus pénétrante onction. »

Ajoutons que ce livre peut être répandu dans les communautés, les catéchismes de persévérance et qu'il sera très utile à tous les directeurs de la Confrérie du saint Rosaire; disons aussi que la typographie ne laisse rien à désirer.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTIÈME ANNÉE

11e NUMÉRO — LA VOIX — NOVEMBRE 1886

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

NOTRE-DAME DE CHARTRES. — LA BONNE MÈRE

(10eme article)

Filioli mei, quos iterùm parturio, donec formetur Christus in vobis.

Mes petits enfants que j'enfante de nouveau, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous (S. Paul aux Gal. IV, 19).

Des études historiques déjà nombreuses ont mis en lumière une série de faits et de dates qui montrent tout le moyen-âge fort attentif à l'instruction de l'enfance dans les campagnes comme dans les villes. Nous venons de lire dans les *Annales religieuses* d'Orléans d'intéressants articles intitulés : « Les écoles chrétiennes à Orléans : Du zèle de nos Evêques à les multiplier et à les perfectionner. » L'auteur rappelle les actes de Théodulphe, évêque de la fin du VIIIe siècle, prescrivant aux prêtres de tenir école dans les bourgs et les campagnes, et donnant au théologal et à l'écolâtre une mission dont l'influence sur les écoles a été décisive jusqu'à l'époque de la Révolution.

Des travaux analogues à celui que publient les *Annales* Orléanaises parurent naguère aussi pour le diocèse de Chartres ; ils seront sans doute complétés un jour. Ils constatent que la diffusion de l'enseignement pour le peuple, loin d'être un bienfait de la Révolution, était déjà bien des fois séculaire avant cette période de bouleversements terribles qui l'arrêta.

Longtemps donc le foyer principal de l'instruction secondaire et primaire fut la résidence de l'évêque. C'est dire que, dans notre région, l'organisation scolaire partait de l'église de Chartres. Notre-Dame était au sommet de cette hiérarchie que nous

appellerions académique, s'il était permis d'appliquer à une institution que l'on dit carlovingienne un mot emprunté par les temps modernes à la Grèce antique.

Sous cette tutelle de Marie, inspiratrice et présidente générale des écoles, on peut penser quelle large part était faite aux exigences de la véritable éducation, et comme le développement intellectuel, au point de vue des connaissances utiles aux relations sociales, allait de pair avec la formation du chrétien.

Les instituteurs étaient des membres du clergé ; et quand les laïques furent admis à l'honneur d'instruire l'enfance, des règlements paroissiaux, dont plusieurs subsistent encore, maintenaient leurs habitudes religieuses, l'esprit chrétien de leurs leçons contrôlées par la surveillance épiscopale et toujours empreintes de l'amour du Bon Dieu et de Notre-Dame.

Au XVII[e] siècle, dans les limites du diocèse de Chartres, se formèrent de nouvelles associations pleines de promesses pour l'avenir de la jeunesse. C'était une époque de gloire politique, militaire et littéraire ; c'était aussi celle d'un grand mouvement religieux. Des hommes de génie et des hommes d'éminente vertu se rencontrèrent souvent sur les dalles de notre basilique. Le pays chartrain se ressentit de cet élan donné partout aux cœurs généreux et aux intelligences d'élite.

C'est l'année même de l'avénement de Louis XIV, dont la naissance avait suivi tant de prières à N.-D. de Chartres, que l'histoire signale dans notre ville la fondation d'une communauté qui depuis plus de deux siècles se livre aux soins de l'éducation. Les Sœurs de la Providence, instituées par le chanoine Pedoue, perpétuent auprès de la cathédrale le témoignage des attentions maternelles de Notre-Dame sur le jeune âge.

C'est encore sous le règne du grand roi, vers 1692, que de pieuses paroissiennes de Levesville-la-Chenard étaient initiées par leur curé à la vie commune et à la direction de petites écoles. Dieu les destinait à devenir le premier groupe d'une vaste communauté, enseignante et hospitalière qui fait honneur au diocèse de Marie. Nous voulons parler des Sœurs de Saint-Paul.

En 1696 une autre famille de vierges institutrices se formait à Sainville, toujours dans le même diocèse. Plusieurs paroisses beauceronnes profitent aujourd'hui comme autrefois du dévouement de ces Sœurs de la Présentation, bien que leur maison-mère située à Janville avant la Révolution, soit maintenant à Tours. Nous voyons souvent des religieuses de cet Institut aux pieds de N.-D. de Chartres qui récompense certainement par d'abondantes bénédictions l'hommage de leur reconnaissance filiale.

Les Filles de la Providence du Sacré-Cœur, dont les premières avaient vécu au couvent de Sainville, s'établirent à Saint-Remi d'Auneau, en 1725. Pendant longtemps l'instruction de l'enfance fut l'un des points de leur règle, et elles s'y livraient avec le zèle qu'elles mettent exclusivement au soin des malades, depuis que Notre-Dame a fixé leur maison-mère au chef-lieu du diocèse. La charité qui caractérise leur existence leur a mérité le nom de Sœurs de Bon Secours.

Les Sœurs de ces communautés rivalisaient d'ardeur avec d'autres qui, sans être d'origine chartraine, s'occupaient alors d'éducation dans notre pays, toutes confiantes au patronage de la Vierge druidique. Nommons, dans cette catégorie, les Filles de l'Union-St-Chaumont, les Ursulines, les Dames de Sainte-Élisabeth ou Franciscaines, les Sœurs de Ste Geneviève, les Sœurs grises.

Pendant que des congrégations nouvelles s'étaient ainsi constituées chez nous dans le but d'élever les petites filles, des religieux arrivaient avec des intentions semblables pour les petits garçons. Nous avons dit plus d'une fois la dévotion du V. de La Salle à Notre-Dame de Chartres. Ce saint ami de Mgr Godet des Marais voulait évidemment dédier sa fondation de Frères instituteurs et ses plans d'éducation à la Vierge qui doit enfanter Jésus dans les âmes, *Virgini pariturœ*. De son séjour au palais épiscopal et à la basilique chartraine résulta l'ouverture des classes de Frères à Chartres et plus tard à Nogent-le-Rotrou et à Châteaudun. C'était une prise de possession des âmes enfantines par les meilleurs maîtres, fidèles disciples de Jésus et de Notre-Dame. En souvenir de telles

grâces reçues à l'origine de leur Institut, les religieux du V. de La Salle renouvellent souvent pour leurs classes de France et de l'étranger le pèlerinage de leur fondateur; et, sur la demande des supérieurs de Paris, chaque année scolaire commence par une neuvaine de messes célébrées au sanctuaire de N.-D. de Chartres.

Ainsi les conditions de l'instruction primaire restèrent favorables au peuple jusqu'à l'ère de désordres et de ruines qui a clos le XVIIIe siècle. Au XIXe, quels éléments nouveaux la Bonne Mère fit-elle surgir pour l'amélioration et la propagation de l'enseignement; c'est ce que nous nous proposons d'examiner dans un prochain article. L'abbé GOUSSARD.

TRISTESSE ET CONSOLATIONS

Le voilà revenu ce mois tout rempli de ces souvenirs d'*outre-tombe* si chers aux exilés de la vallée des larmes, qui ont vu partir pour la patrie des êtres bien aimés. Afin d'adoucir les peines de la suprême séparation, ils cherchent à se former par la pensée comme une *présence réelle* de ces chers absents; vivant pour ainsi dire encore avec eux, s'associant à leurs prières, écoutant leurs voix; et si, dans l'incertitude de leur sort, elles parviennent à leur oreille attentive accompagnées de gémissements et de sanglots. Oh! alors, l'espoir de pouvoir encore leur être utiles, ravive leur courage abattu. *Leur être utiles*, nécessaires même pour les soulager dans leurs tourments, quel stimulant pour le sacrifice! quel puissant mobile pour le dévouement! quel champ sans limites ouvert à la générosité!...

Admirons la bonté infinie de Dieu qui nous a donné un tel pouvoir: sa Justice lui lie les mains, mais sa Miséricorde en nous donnant, pour délivrer ces pauvres âmes, les mérites et le sang de Jésus-Christ, nous rend envers elles les *auxiliaires* de son amour.

Pauvres comme riches, malades comme bien portants, jeunes gens comme vieillards, réjouissez-vous tous: et ne vous plaignez plus de votre impuissance à faire du bien; vous avez en mains des topiques merveilleux pour guérir les maux les plus cruels, des mines d'or inépuisables pour payer la rançon de milliers et de milliers de captifs; le tout est de penser à vous en servir.....

Le Saint-Sacrifice de la Messe, la Sainte-Communion, toutes les œuvres de piété et de charité, les indulgences qui s'y trouvent appliquées, les immolations volontaires, sont les *topiques* si nombreux et la *mine* aux riches filons dont la Provi-

dence nous transmet l'usage en faveur des fidèles trépassés. Nous en multiplierons l'efficacité en faisant, sans retour, l'abandon du côté satisfactoire de nos bonnes œuvres (1). Cet acte appelé héroïque n'est qu'un dépouillement apparent : car nous donnons bien moins que nous ne recevons en réalité, puisqu'en augmentant nos mérites nous avons droit aux magnifiques récompenses attachées par le Seigneur aux œuvres de miséricorde ; de plus les âmes qui nous devront la liberté des cieux, offriront pour nous au divin rémunérateur de ferventes prières ; celles aussi, que nos suffrages n'auront pas encore entièrement délivrées, nous attireront, par leurs pieux suffrages, les faveurs célestes. Elles ne peuvent rien pour elles-mêmes, à la vérité, mais elles peuvent, selon une croyance autorisée par des faits incontestables, obtenir bien des grâces à leurs bienfaiteurs. Et puis en agissant ainsi nous réjouissons le cœur de la douce Reine du Ciel qui regarde comme s'adressant à elle-même tout ce que nous faisons pour les âmes de ses enfants. — Nos frères égarés, les protestants, qui n'admettent pas la prière pour les défunts, sentent tout le vide que laisse dans leur pauvre cœur l'absence de cette pratique consolante, et envient notre croyance dans le dogme du purgatoire qui répond si bien aux sentiments de la nature. En voici une preuve frappante :

Une dame protestante, tout enveloppée de vêtements de deuil, entrait chez une de ses amies catholique fervente, au moment où la mort venait de lui enlever un fils à la fleur de l'âge. Un prêtre vénérable qui avait reçu le dernier soupir de cet enfant chéri, adressait à la mère les plus touchantes consolations : « La mort, lui disait-il, n'a pas rompu les liens d'amour » qui vous attachaient à ce cher fils, vous pouvez lui faire » sentir encore votre tendresse maternelle. De mon côté je » vous promets d'offrir pour lui le Saint-Sacrifice de la Messe, » unissez vos prières aux miennes. Bientôt, sans aucun doute, » il sera dans le sein de Dieu, et à son tour il pensera à vous, » *il priera tendrement pour vous.* »

La dame protestante écoutait ces pieux encouragements avec une émotion visible, son cœur paraissait accablé sous le poids d'une douleur sans espérance. Elle poussait de violents soupirs mais elle gardait un morne silence ; cependant à ces paroles : « *Il priera tendrement pour vous* », elle se précipite entre les bras de la pauvre mère en s'écriant : « Oh ! heureuse amie ! oui, heureuse dans votre malheur ! Vous du moins vous n'êtes pas entièrement séparée de votre cher fils, vous vivez avec lui d'une vie d'amour, et tous les liens qui vous unissaient à lui ne sont pas brisés, tout ce *va et vient* d'un cœur qui donne et d'un cœur qui reçoit n'est point interrompu ; tandis que moi

(1) Voir à la *Bibliographie* l'annonce d'un opuscule concernant cette généreuse pratique.

je soupire après l'époux que j'ai perdu, je l'appelle, mais ma desséchante religion me dit qu'il ne m'entend pas; je voudrais lui porter secours, elle arrête mon élan; et, en m'enlevant toute espérance de lui porter secours s'il est dans la souffrance, elle me laisse privée de toute consolation.

« Oh! religion dénaturée! et en disant ces mots elle pousse un cri et s'évanouit. »

Quelques jours après, cette veuve éplorée, demandait à entrer dans l'Eglise catholique dont les consolantes croyances étaient en si parfaite harmonie avec les besoins de son cœur.....

Il y a dans le culte rendu aux morts un des caractères les plus touchants de la fraternité chrétienne. Quand on va au cimetière prier pour ses chers défunts, avant de s'éloigner on s'agenouille pieusement devant la grande croix de pierre, demandant l'éternel paix pour tous ceux qui reposent dans ces lieux funèbres dont la mort a fait son domaine en attendant le réveil du jugement.....

Le dogme du Purgatoire est donc essentiellement moralisateur. Lui seul résout le problème de cette égalité vainement rêvée par les utopistes humanitaires.

Il n'y a plus de rang devant la poussière des tombeaux; mais il s'établit en présence de cette fin commune dont nul n'est exempt, un courant de sympathique douleur qui entraîne les âmes et leur donne de bien délicates inspirations.

« Un pauvre père logé dans une usine où il était ouvrier, ayant perdu un enfant, le patron, dans sa visite habituelle, mit tout son cœur de chrétien à consoler ce foyer désolé; il fait apporter le petit cercueil et l'orne de fleurs blanches.

« Deux ans après, il arrive qu'un semblable malheur tombe sur le patron de l'usine. Lui aussi vient de perdre un petit enfant et l'âme brisée, il ne veut d'autres consolations que celles de la famille.

« Un homme se présente et insiste pour le voir; on lui répond que le malheureux père ne veut recevoir personne. Le visiteur ne se décourage pas et reste à la porte une partie de la journée. Le patron sort cependant, il s'approche de l'ouvrier et lui demande ce qu'il veut: « Vous voir, lui répond le digne homme, vous êtes dans la peine et je viens vous rendre ce que vous avez fait pour moi ». Sa main tenait quelques fleurs blanches. »

« Ils mêlèrent leurs larmes. Le patron ne se souvenait plus de ce qu'il avait fait; mais le ciel et son ouvrier ne l'avaient pas oublié. »

Ce trait ravissant dans sa religieuse simplicité est emprunté à l'*Écho du Purgatoire*(1), pieuse Revue dans laquelle le R. P. Gay, qui en a la direction, s'est constitué l'avocat le plus chaleureux et le plus dévoué des âmes de nos chers défunts.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

(1) *Revue mensuelle*, prix: 3 fr. par an Haton, éditeur, rue Bonaparte, 35.

Le VOILE de la SAINTE VIERGE CONSERVÉ à la CATHÉDRALE de CHARTRES

Il y a bien peu de livres scientifiques qui ne soient entachés de quelques erreurs. Les hommes que l'on proclame savants sont les premiers à en convenir. Mais certaines erreurs, légères en apparence, sont d'autant plus graves en réalité, qu'elles en engendrent d'autres qui bouleversent de fond en comble les traditions les plus respectables. C'est un devoir de les signaler avant que le temps ne les ait accréditées.

Un ouvrage publié récemment par M. F. de Mély, intitulé *Le Trésor de Chartres*, ouvrage d'un haut intérêt, même après le *Catalogue des Reliques et Joyaux de Notre-Dame de Chartres*, par M. L. Merlet, a reproduit, d'après Willemin (pl. XVI), l'enveloppe de l'insigne relique chartraine, avec cette inscription : *Voile de la Vierge.* Pour un habitant de Chartres, c'était là, il faut bien le dire, une distraction regrettable.

Depuis la grande fête du millénaire (12 septembre 1876), le saint Voile est très connu à Chartres et au loin, puisqu'il a été développé pour la première fois dans une *monstrance* fabriquée *ad hoc*, porté triomphalement dans les rues de la cité, exposé enfin au dehors et dans le chœur de la cathédrale, où des milliers de pèlerins ont pu le contempler à loisir. Mais l'auteur du *Trésor de Chartres*, ayant vu dans les *Monuments français inédits* de Willemin (1806) une représentation d'un riche tissu oriental, sous ce titre : « Voile, vulgairement appelé Chemise de la Vierge, etc. », s'est empressé de le faire reproduire pour illustrer son livre, sans omettre le titre erroné de Willemin. Là est la faute.

M. l'abbé V. Davin qui a donné une analyse de cet ouvrage dans l'*Univers quotidien* du 28 juillet dernier, s'est sans doute aperçu de cette erreur, mais n'ayant pas de motif pour la signaler, il l'a simplement rectifiée. Lorsqu'il énumère à la fin de son article, les richesses encore existantes du Trésor de la cathédrale et mentionnées par M. de Mély, il cite entre autres « *l'enveloppe* du Voile de la Vierge, tissu du IXme siècle, d'un intérêt capital. »

Mais voici qu'un autre critique, Mgr Barbier de Montault, l'un des rédacteurs de la *Revue de l'art chrétien*, tire de cette erreur que l'on pourrait appeler matérielle, les conséquences rigoureuses qu'elle comporte. Ayant pris au sérieux l'inscription de l'enveloppe bysantine, il vient d'écrire, dans un compte rendu sur le *Trésor de Chartres*, à l'article *Bibliographie* de la 4me livraison de cette *Revue* (1885), les lignes suivantes : « Il (M. de Mély) a été assez heureux pour retrouver quelques pièces notables, soit en nature, soit en dessins. Nous lui empruntons trois planches : le Voile de la Vierge, tel qu'il fut dessiné par Willemin, tissu certainement oriental, mais non du Ier siècle et sur lequel j'ai disserté dans le *Trésor de Monza*, à propos d'une relique connue sous le nom de *broderie de la Vierge*... »

Certes Mgr Barbier de Montault a parlé ici en archéologue instruit, et ce qu'il dit est évident. Mais il n'a jamais vu le *Voile de la Vierge*. Or tous ceux qui, comme lui, ignorent la nature de ce tissu, concluront forcément de son appréciation, qu'il n'existe à Chartres aucun vêtement de la Sainte Vierge, et que l'étoffe qu'on prétendait lui avoir appartenu ne remonte qu'au VIIIme ou au IXme siècle. Il était donc nécessaire d'éclairer l'opinion sur cette confusion d'une sainte relique avec son enveloppe.

Le Voile de la Vierge est un tissu uni, sans ornements, composé de de soie écrue. Envoyé de Constantinople à Charlemagne par l'impératrice Irène, il fut donné à la cathédrale de Chartres, en 876, par Charles-le-Chauve. Son authenticité est incontestable. Le chanoine Souchet l'a prouvé dans une dissertation qu'il fit à ce sujet, en 1653, et qui forme le XIVme chapitre de sa *Parthénie*. Le procès-verbal de sa translation faite par Mgr de Mérinville, le 13 mars 1712, dans une nouvelle châsse où il fut trouvé en 1793, donne la description exacte de ce précieux vêtement.

Quant à l'enveloppe, appelé *Voile de sainte Irène*, M. Paul Durand en a fait un dessin dont la perfection ne laisse rien à désirer. Celui de Willemin manque de vérité pour les couleurs aussi bien que pour la forme. Les deux planches de M. P. Durand, (ensemble avec détails de grandeur réelle), lithographiées en couleur par Émile Beau, se trouvent, avec la dissertation de Souchet et la copie du procès-verbal, à la fin de l'*Histoire des relations des Hurons et des Abnaquis du Canada avec Notre-Dame de Chartres*, publiée par M. Luc. Merlet, en 1858.

Puisqu'il s'agit d'étoffes anciennes et du Trésor de Chartres, je saisis cette occasion pour avouer une méprise que j'ai commise moi-même touchant l'époque et la provenance du manteau qui couvrait la statue de la Vierge druidique au moyen âge, et dont j'ai fait la description accompagnée d'un dessin, dans mes *Recherches historiques sur la fondation de l'Église de Chartres* (pages 489-490). Deux savants dont le jugement est parfaitement sûr, en pareille matière, M. de Linas et Mgr B. de Montault ont bien voulu m'informer de cette erreur. L'étoffe de cette robe n'est ni orientale ni du XIIme siècle, comme je l'avais supposé, d'après une note manuscrite jointe à l'objet, mais italienne et du XIVme siècle. Quoi qu'il en soit, c'est encore une riche épave de l'ancien Trésor, à ajouter à toutes les autres.

L'abbé HÉNAULT.

LE REPOS DOMINICAL DANS LES CHEMINS DE FER

Si l'administration des chemins de fer voulait seulement supprimer les trains de petite vitesse le dimanche, elle donnerait ainsi la liberté de la prière et un jour de repos par semaine à plus de 400,000 employés. Cette réforme fut demandée cette année à la

réunion des actionnaires de l'ouest par M. le comte Yves ; c'est le privilège et l'honneur des catholiques de la réclamer sans cesse au nom des principes les plus élémentaires de la prudence humaine comme en vertu des plus hautes raisons de la philosophie religieuse. Il est compromettant pour la sécurité des voyageurs que la mesure des forces humaines soit dépassée et que des employés travaillent de 16 à 18 heures par jour.

Il est impie que l'âme n'ait pas, après une semaine d'absence d'elle-même, un jour pour se refaire en Dieu.

Il est vexatoire qu'un employé soit obligé d'enfreindre une consigne pour voler à l'administration, qui n'avait pas le droit de s'en emparer, l'heure matinale de la messe. C'est charger son âme que de tyranniser celle des autres.

Dieu est juge toujours entre l'oppresseur et l'opprimé, et Notre-Dame de Chartres, du haut de sa sublime demeure, prend en pitié, ces noirs ouvriers qui traversent nuit et jour les plaines spacieuses où la cathédrale se voit de si loin, et qui, tout emportés qu'ils sont par la machine brutale, dirigent peut-être en passant un regard de l'âme vers Celle qui trône en paix dans sa maison de gloire, immobile au milieu des moissons de la Beauce. Elle est le secours des affligés, le soutien de ceux qui portent des fardeaux, l'espérance de ceux qui peinent nuit et jour pour le service ou le plaisir d'autrui. Elle discerne, au milieu de la poudre noire du charbon de terre et de la sale fumée de l'usine, cette chose délicate qui émerge des fanges, qui étincelle comme un diamant, qui s'élève et qui monte jusqu'à ses pieds immortels, je veux dire l'âme du travailleur dominant toute matière et capable de tout élan.

C'est dans cet esprit qu'ont été composés les vers suivant :

Méditation nocturne. — *(à Léon Patrie.)*

Que de fois marcheur triste, attardé dans les plaines,
Ou privé de sommeil, quand les rumeurs humaines
Se taisent, à cette heure où l'on entend le mieux
Le pouls qui bat, la mort qui vient, le temps qui passe,
Quand minuit vers la terre inclinait ses yeux bleus,
J'écoutai ces longs cris qu'un train jette à l'espace...
L'homme est infatigable ! et l'on entend toujours
Sa navette de fer qui va traînant sans cesse
Ta toile d'araignée, éphémère richesse.
Le lucre est à l'étroit dans la longueur des jours.
Le chauffeur mercenaire est comme une âme en peine,
Un labeur sans repos causera son trépas ;
Il ne connaîtra point la vieillesse sereine
Et les fils de ses fils ne lui souriront pas !
La cloche, de sa voix tranquille et solennelle,
De sa voix douce au cœur : Infortunés, dit-elle,
Dimanche a lui ! le jour de paix sous le ciel bleu !
L'Eglise se remplit d'hymnes et de prières,
La nature, ce temple, est pleine de son Dieu :
Cependant le chauffeur fuit avec la chaudière
Loin du temple, au milieu des charbons et des feux ;
La bise injurieuse agite ses cheveux,

L'haleine fait défaut à sa course éperdue...
Et l'*Angelus* du soir se plaint dans l'étendue...
Cet homme aux courts sommeils, cet homme au front pâli,
Dont l'ouragan sans terme enténèbre la vie,
Expérimente en lui l'esclavage aboli,
Laboureur sans moisson de l'avare industrie.
Ainsi, noir travailleur, je songeais à tes maux
A l'heure où le convoi troublait la nuit sonore...
Comme un roulement sourd on l'entendait encore,
Et puis tout se taisait, comme si les tombeaux
Avaient pris pour toujours la race infatigable,
Comme si tous dormaient, heureux et misérables,
Dans la fraternité de leur lit solennel
Cependant que la nuit au-dessus de nos têtes,
Lentement préparait dans ses astres en fêtes,
Les séjours étoilés du repos éternel.

Florentin LORIOT (d'Alençon).

LETTRE D'UN MISSIONNAIRE

Les récits de voyage dans les pays lointains ont toujours de l'intérêt quand ils sont écrits sous le souffle de la vérité ; mais pour nous, enfants de la sainte Église catholique, ils doublent de prix quand ils sortent de la plume des Missionnaires qui ont tout naturellement des connaissances précises sur les contrées qu'ils évangélisent. Ils ne tracent pas des portraits par ouï-dire ; ils ont vu réellement ce dont ils parlent, ou ils en ont des données certaines...

Aussi les lettres qu'ils adressent aux parents, aux amis qu'ils ont laissés dans la patrie, sont-elles reçues avec bonheur, comme étant un moyen bien doux de s'associer, du moins par la pensée, à leur vie, à leurs travaux...

C'est à l'une de ces lettres écrite de To-Kiò (Japon septentrional), par M. Ligneul, dont le nom est bien connu de nos lecteurs, que nous allons emprunter les détails suivants qui sont remplis d'actualité.

« Votre missive du 28 avril m'a été apportée au milieu de mes païens : car, quoique cénobite (le savant missionnaire s'occupe d'écrits importants qui le retiennent à sa résidence), je suis sorti cette fois de ma cellule pour remplacer un confrère dans l'ouest et le nord. Ce pays, le plus semblable à l'ouest de la France, probablement le plus fertile du Japon, est malheureusement celui où le Boudhisme est le plus florissant ; ce qui a fait appeler cette contrée la *Cuisine des Bonzes*.

« Voici un trait qui vous donnera une idée de la ferveur des populations. A quelques lieues seulement de *Guifou*, l'endroit où j'ai reçu votre bonne lettre, on a bâti un nouveau temple qui n'est pas

encore terminé ; or les poutres de ce temple ont été tirées, à force de bras, quelques unes de plus de cinquante lieues de distance, avec des cordes *de cheveux*, au lieu de câble. Les femmes se coupent les cheveux et les donnent ; des milliers de personnes s'attellent aux poutres et tirent en répétant à tous les pas « *Amida hotoké*, ayez pitié de nous. » Amida est le nom d'un des principaux fotoques du Japon ; dans la langue du pays on dit hotoké en aspirant l'h, c'est de là qu'est venu le mot *fotoque*, lequel n'est autre que le nom japonais mal prononcé. Dans un temple de Kyôto (l'ancienne Miako, c'est-à-dire Capitale), il y a comme souvenir une corde de cheveux, ou plutôt des cordes, de huit à neuf centimètres de diamètre, et *onze à douze cents* mètres de long. C'est à pleurer de compassion en voyant une pareille piété et une pareille bonne foi dans ces pauvres païens. Si ces braves gens pouvaient donc être détrompés, quels bons chrétiens ils feraient ! malheureusement ils sont encore bien loin de la vérité. Cependant, pour revenir au pays de *Guifou* et des environs, il y a un grand changement déjà depuis cinq ou six années. Le premier missionnaire qui y vint ne trouva nulle part à se loger ; voulant à tout prix annoncer l'Evangile en cet endroit, il en fut réduit à louer le théâtre de la ville pour y réunir la foule : tout se passa en disputes épouvantables entre les bonzes et lui ; et, pour se coucher, il fut obligé d'aller à deux lieues dans la campagne, chez les parents d'un séminariste eux-mêmes païens, — cette fois j'ai été partout parfaitement reçu ; j'ai traversé la ville et le pays sans entendre une seule parole désobligeante. Aux instructions faites le soir, il y a toujours eu foule ; les bonzes sont venus en nombre et, à part quelques cris insignifiants dans la rue, tout s'est passé comme dans une église, quoique rien n'y ressemble moins que les endroits où l'on réunit les auditeurs, puisqu'il n'y a pas même de pied-à-terre dans beaucoup de localités. On fait la conférence ou le catéchisme tout simplement dans un hôtel, ou une grande maison sur la rue et qu'on loue exprès pour la circonstance. Une soirée coûte de cinquante à *soixante-dix sous.*

Grâce aux habitudes du pays, même en pareils lieux, on a vu de deux à trois cents hommes aussi respectueux et aussi attentifs que dans la plus sérieuse assemblée. C'est ainsi que commence une chrétienté.

D'abord on parle en public ; sur le nombre de ceux qui entendent quelques uns ont le désir de s'instruire, ils apprennent les prières et le catéchisme. Au prochain voyage du missionnaire ils sont baptisés : (quelquefois un seul après plusieurs années). Les nouveaux chrétiens devenant apôtres à leur tour, le nombre augmente ; le prêtre alors loue une maison pour leurs réunions le dimanche et pour dire

la messe quand il vient (deux ou trois fois l'an), plus tard il y laisse un catéchiste qui rayonne dans les pays voisins ; enfin, quand le nombre des chrétiens est suffisant et que le missionnaire a de l'argent (point à noter), il bâtit une petite église avec une maison pour le catéchiste et une chambrette pour lui. Quand il y aura plus tard des prêtres indigènes, ces églises deviendront des paroisses, desservies par eux ; et les missionnaires, sous la direction plus immédiate de l'évêque, auront, comme ils ont dans les missions plus anciennes, la charge d'un district ; ce qui revient au rôle de doyen ; de sorte que l'Eglise en est vraiment encore aux temps apostoliques dans ces pays. Ce n'est réellement qu'en mission que l'on comprend bien l'ancienne discipline et même les actes et les épîtres des apôtres.

Dans le pays d'ou je viens (et où j'ai fait pour la première fois de ma vie quarante-quatre baptêmes), il y a deux endroits où les chrétiens n'ont pas encore de lieu de réunion distinct pour la prière. Il faudrait de quoi meubler deux chambres, j'allais dire *deux églises* dans lesquelles l'Evêque sera obligé de s'asseoir pour mettre sa mitre parce que debout il toucherait le plancher. Et pourtant, s'il plaît à Dieu, plus tard il y aura là des cathédrales et des évêchés comme aujourd'hui en France. Nos magnifiques basiliques n'ont pas commencé autrement. C'est pour cela que l'ouvrage de M. l'abbé Hénault sur les origines de l'Eglise de Chartres que je viens de recevoir, lu en mission devra avoir un intérêt tout particulier.

« J'ai toujours oublié de dire à M. B... le parti que les sœurs de St-Paul, qui tiennent l'école des filles de To-Kio, on su tirer de ses petits morceaux d'étoffes : elles en ont fait des dos, des manches d'habits à leurs petites tout à fait dans le goût du pays. Rien n'est plus curieux à voir que ces enfants vêtues comme de petits arlequins. S'il avait encore quelque chose de ce genre à leur envoyer, ce serait toujours bien accueilli, et les bonnes sœurs de St-Paul en seraient très reconnaissantes. »

Ici se terminent nos citations textuelles de l'intéressante lettre de M. Ligneul ; nous ajouterons seulement, au sujet de ces morceaux d'étoffe si industrieusement employés par les chères sœurs, et qui leur ont causé une si vive satisfaction, que tout ce qui rappelle aux missionnaires et aux religieuses la patrie qu'ils ont quittée, leur procure une véritable joie..... Quel puissant encouragement pour leur venir en aide, et prendre part à leurs mérites en secondant généreusement leurs pieux efforts (1).

C. de C.

(1) *L'œuvre apostolique* fondée dans le but de fournir aux missionnaires les objets du culte, a établi son centre à Lyon d'où elle rayonne dans plusieurs de nos diocèses.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — A la suite d'une recrudescence d'attaques de l'impiété révolutionnaire, le Pape a adressé aux Nonces apostoliques une note dans laquelle il dénonce, auprès de leurs gouvernements respectifs, avec une grande fermeté, la violente campagne menée en Italie contre l'Eglise et les catholiques, avec la tolérance du gouvernement.

Il y a assurément un mot d'ordre sous ces nouvelles attaques. Il semble que la situation si haute conquise par Léon XIII auprès des puissances de l'Europe effraye la révolution italienne.

— Sa Sainteté pour remplir les conditions de l'indulgence jubilaire, a fait les visites indiquées dans la chapelle Pauline.

— Le cardinal Jacobini et M. Sundecich, représentant du prince de Monténégro, ont échangé les ratifications du concordat conclu entre le Vatican et la Principauté.

La Sacrée Congrégation des indulgences, vient de décider que la formule prescrite par Benoît XIV, pour la publication de l'indulgence plénière *in articulo mortis* peut être récitée après l'administration des derniers sacrements, quand même le danger de mort ne serait pas imminent.

Et la Congrégation a soin d'ajouter elle-même que sa déclaration authentique, approuvée par le Souverain-Pontife, est valable pour tous les pays et pour tous les malades.

Jubilé Sacerdotal de S. S. Sainteté Léon XIII. — Le prince de Lœwenstein, en rendant à l'assemblée de Breslau compte du mouvement social opéré par les catholiques, a déclaré que tout est organisé en Allemagne pour fêter dignement le Jubilé sacerdotal du pape Léon XIII.

Italie. — Les 50 religieuses professes du monastère de la *Sapienza*, à Naples, ont dû quitter leur pieux asile que le gouvernement revendiquait pour loger des soldats. La noble protestation de la Supérieure, Sœur M. Emilie Belli, se termine par ces touchantes paroles :

« Vierges Epouses de ce Jésus qui, du haut de la Croix, n'a eu pour ses bourreaux que des paroles de pardon, nous déclarons dans la sincérité de notre cœur que, non seulement nous ne nourrissons pas de haine ou de rancune envers qui que ce soit, mais aussi que nous implorons pour nos ennemis un ample et genéreux pardon ; et nous avons la ferme confiance que nos larmes amères seront efficaces auprès du trône de la divine miséricorde pour obtenir à nos ennemis la grâce d'un sincère repentir, une vraie contrition et l'amendement de leurs cœurs. »

Le Pape et le Portugal. — L'épiscopat portugais avait envoyé une lettre de remerciement au Souverain Pontife à la suite de la signature du Concordat conclu entre le Vatican et la cour du Portugal, au sujet du patronnat royal dans l'Inde.

Léon XIII vient d'y répondre par une Lettre Encyclique dans laquelle l'auguste Pontife recommande au clergé et aux fidèles de suivre dans les question politiques les prescriptions et les conseils de l'Encyclique sur la constitution chrétienne des Etats. Léon XIII exhorte ensuite les évêques à travailler à l'union et à la concorde, à s'occuper du recrutement et de l'éducation du clergé, à préserver les fidèles de la pernicieuse influence des mauvais livres et journaux, à propager la bonne presse.

— Les *Missions catholiques* publient en ce moment un récit de M. Geoffroy, missionnaire de la Cochinchine orientale, intitulé : *Une page de la persécution de la Cochinchine :*

Nous y trouvons ce fait extraordinaire :

« ..... Parmi les gros canons, il y en avait un surtout d'un calibre énorme. . . . .

Eh bien, ce canon, quoique placé à moins de cent mètres, n'a atteint l'église qu'une seule fois dans la petite rosace au-dessus de l'autel. Ce n'était pourtant pas défaut de bien viser, car le pointeur était un ancien mandarin militaire qui ne manquait pas d'habileté. Il a avoué dans la suite que, voulant atteindre *une belle dame vêtue de blanc qui se tenait debout sur le faîte de l'église, tous ses coups, moins un, ont porté trop haut.*

Toute cette journée et celle du lendemain, les païens, sur la colline de Kim-Son, ne cessait de crier à haute voix :

« *C'est bien extraordinaire que cette femme se tienne toujours sur le haut de l'église ; on a beau la viser, on ne l'atteint jamais.* »

Etait-ce donc une apparition miraculeuse de la sainte Vierge ? Cette bonne Mère aurait-elle protégé en personne cette église dédiée à son Cœur immaculé ? Ce n'est pas à moi à prononcer sur un fait si grave.

Ce qui est certain, c'est que les païens n'ont cessé de répéter, ces deux jours, qu'ils voyaient une femme debout sur l'église.

Tantôt ils en parlaient avec respect et l'appelaient une belle dame vêtue de blanc ; tantôt ils l'insultaient, dépités de ne pouvoir l'atteindre, Les chrétiens, en entendant ce que disaient les païens, avaient beau regarder : le Père lui-même ne voyait rien... »

Angleterre. — Une belle aumône de Jubilé. — Nous tenons à signaler un trait bien touchant de générosité de la part d'un des pensionnaires catholiques du Royal Hôpital de Londres. Cet hôpital, qui ressemble aux Invalides de Paris entretient aux frais de la Reine environ 400 vieux militaires qui ont obtenu une pension pour les services rendus à la Patrie. Il y a quelques jours le R. P. Kelly, premier vicaire de l'église St Mary's, faisait sa visite accoutumée aux vieux troupiers, qui aiment beaucoup leur aumônier. Voici que se présente à lui un irlandais qui lui remet son offrande pour le Jubilé. Le R. P. Kelly s'aperçut que ce bon vieux soldat lui avait donné 16 livres sterling (400 francs). Aussitôt il lui représente que cette aumône est au dessus de ses moyens : « Non, reprend le soldat catholique, non, M. l'aumônier, ni je ne fume, ni je ne bois, et j'ai amassé petit à petit cet argent que je suis trop heureux d'offrir pour le denier de Saint-Pierre. » L'aumônier ne put entendre ces accents de foi vive, sans se sentir profondément ému.

Liège. — Un congrès de catholiques s'est tenu à Liège, (Belgique). Le 29 septembre a eu lieu la clôture. Plus de 2,000 catholiques etaient réunis à ce congrès traitant spécialement des œuvres sociales, sous la présidence de l'Evêque de Liège, assisté des Evêques de Tournai, de Luxembourg et de Trèves. De nombreux vœux ont été émis en faveur d'une législation chrétienne et du retour au régime des corporations.

A la séance générale, le comte de Mun a prononcé un remarquable discours sur les devoirs des classes élevées. (Voir *l'Univers* du 2 octobre).

Quel tableau des ravages produits par la Révolution et des menaces du socialisme grandissant ! L'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers a tenu une grande place dans ce congrès international. La fondation d'une ligue de patrons chrétiens a été votée. Quarante industriels se sont déjà formés en groupe.

Angers. — En octobre, congrès des œuvres catholiques ouvrières ; mêmes succès qu'à Liège ; grand discours de Mgr d'Angers.

Lille. — Le 12 octobre a eu lieu l'ouverture du XI[e] congrès des jurisconsultes catholiques, sous la présidence de M. Lucien Brun sénateur. Après la messe, célébrée par le recteur des Facultés catholiques, Mgr Hautcœur, M. Lucien Brun a prononcé un fort beau discours, ayant pour thème la décentralisation.

France. — Le prince Joseph de Broglie, fils aîné du prince Raymond de Broglie, vient d'entrer dans les ordres. C'est Mgr Hugonin, évêque de Bayeux, qui lui a conféré le sous-diaconat, dans la chapelle de l'évêché, en présence des membres de la famille.

— Le conseil général de la Corse, avant de clore sa session, a mis 4,000 fr. à la disposition de Monseigneur l'évêque d'Ajaccio pour le recrutement du clergé. C'est un exemple aussi louable que rare.

La religion et la marine française. — Quelques feuilles radicales, qui se distinguent par une haine grossière et brutale de toute la religion, mène une campagne contre l'aumônerie de la marine. Dans ces derniers temps, elles ont violemment attaqué l'amiral Aube, ministre de la marine, coupable de s'être découvert au moment de la bénédiction public d'un navire. La *Paix*, journal de M. le Président de la République, fait à ce sujet les réflexions et les aveux suivant :

« S'il n'y a pas un aumônier à bord du navire, le matelot se trouvera nécessairement privé de tout secours religieux pendant toute la durée du voyage, pendant ses maladies et à l'heure même de sa mort. La foi religieuse souffrira d'une telle privation....

« Quant aux cérémonies religieuses et à la participation des chefs de l'armée de mer à ces cérémonies, ceux qui s'en plaignent n'ont jamais vécu quarante-huit heures au milieu des marins, sans quoi ils se garderaient bien de faire entendre de telles plaintes. »

— Un des journaux de la Franc-Maçonnerie a dit dernièrement qu'au convent annuel du Grand-Orient, après un discours du F∴ le pasteur Dide, membre du Sénat, « les Maçons français se sont engagés à travailler sans relâche à obtenir des pouvoirs publics *la dénonciation immédiate du Concordat et la séparation à jamais de toutes les Eglises et de l'Etat.*

Orient. — Mgr Puginier a écrit que l'insurrection s'étendait de l'Annam au Tonkin. Les désastres continuent dans les chrétientés.

Parlement. — Les discussions sur la nouvelle loi sur l'enseignement primaire aggravent de plus en plus la situation des congréganistes.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Deux cœurs dont un en reconnaissance pour N.-D. qui a préservé plusieurs enfants de graves périls.

Lampes. — 102 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en octobre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 80 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 268.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 484.

Nombre de visites faites aux clochers : 435.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En octobre ont été consacrés 63 enfants, dont 32 de diocèses étrangers.

— Bien que le nombre des pèlerins ait diminué à la fin de septembre, nous avons encore remarqué devant N.-D. de Chartres beaucoup de prêtres venus de divers diocèses. Nous citons particulièrement cinq jeunes prêtres de la Société des Missions étrangères, presque à la veille de leur départ pour l'Orient. Parmi eux était M. Rousseau, ancien vicaire d'Illiers (au diocèse de Chartres) qui est désigné pour une mission du Su-tchuen.

— Le discours de S. S. Léon XII aux pèlerins hollandais et belges, le 17 octobre, a manifesté de nouveau ses espérances en la dévotion du Rosaire, comme moyen de détourner les fléaux de Dieu. Déjà l'effet produit par la dernière Encyclique sur les âmes chrétiennes semblait avoir été déjà considérable. Les récits donnés par les feuilles catholiques nous ont montré l'habitude du rosaire se généralisant de plus en plus par suite des invitations pressantes du Souverain Pontife.

Dans l'église de N.-D. de Chartres particulièrement nous avons pu constater nous-même un accroissement du nombre des fidèles pour la récitation publique et quotidienne du chapelet. La fête du 3 octobre a été solennisée surtout par le saint exercice du rosaire avec allocutions et cantiques comme par les visites multipliées en vue de gagner l'indulgence *totiés quotiés*. On n'a pas moins été assidu les autres jours devant l'autel de la Confrérie du Rosaire. Il en devait être ainsi au lieu privilégié du culte de Notre-Dame. De tout temps l'église du grand pèlerinage ne fut-elle pas témoin du zèle pour les pratiques pieuses en l'honneur de Marie? Récemment nous est tombée sous les yeux une phrase écrite au XVII[e] siècle qui suffirait à prouver l'affection des chartrains de cette époque pour la précieuse couronne d'*Ave Maria.* Madame de Sévigné, se rendant en Bretagne, disait dans une lettre adressée à Madame de Grignan, en date du 17 septembre 1675 : « C'est une folie de s'embarquer, quand on est à Orléans..... mais il est vrai qu'on se croit obligé de prendre des bateliers à Orléans, *comme à Chartres d'acheter des chapelets.* »

Afin d'aider à la propagation de cette dévotion tant recommandée, nous avons indiqué déjà plusieurs livres qui l'expliquent. Nous en annoncerons encore un aujourd'hui : *Le Rosaire de la Bienheureuse Vierge Marie*, par l'abbé Regnaud (1). Cet ouvrage nous paraît important.

(1) **Le Rosaire de la Bienheureuse Vierge Marie.** *Instruction générale, Histoires. Cérémonies, Formules, Prières, Méditations, Hymnes et Cantiques*, par M. l'abbé REGNAUD, auteur de la

— C'est toujours avec une vive satisfaction que nous enregistrons dans notre humble revue les détails qui prouvent l'extension du culte de N.-D. de Chartres. A ce titre, nous signalons le fait suivant. Dans l'église de Tuffé (Sarthe) vient d'être posée une verrière, une rosace représentant N.-D. de Sous-Terre avec l'inscription : *Virgini pariturœ.* Elle a été offerte par une personne reconnaissante envers la Bonne Mère qui a été très efficacement invoquée pour elle dans notre basilique. La lettre qui nous annonce cette inauguration, donne une esquisse de cette peinture sur verre puis elle ajoute : « Voilà une description bien imparfaite et qui ne vous donnera point une véritable idée de notre belle verrière ; ce n'est pas du reste la seule que nous possédions, mais ce que je ne saurais vous dire, c'est notre joie en la voyant : nous avons tant d'obligations à votre bonne Madone ! »

Il est bon de rappeler ici qu'en dehors de Chartres l'église de Tuffé n'est pas la seule où brille l'image peinte de l'une de nos Madones. Il y a longtemps que la basilique de la Salette (Isère) et celle de Lourdes possèdent un vitrail représentant N.-D. de Chartres. Nous en avons vu un autre à Poitiers ; Monseigneur Pie aimait à l'avoir sous les yeux avec la devise qu'il avait choisie : *Tuus sum ego.* De plus, la *Voix* a raconté, en 1884, l'inauguration de la gracieuse verrière de Pontgouin, représentant à genoux devant N.-D. du Pilier l'illustre cardinal, originaire de cette paroisse. La maison Lorin, de Chartres, qui a fourni ce vitrail, en avait déjà exécuté deux autres avec copie de N.-D. du Pilier ; l'un se voit dans l'église St Jean-Baptiste d'Arras, l'autre à la cathédrale de New-York, en Amérique.

Enfin l'une des fenêtres de la grande église de Bethléem, en Terre-Sainte, offre aux regards des pèlerins N.-D. de Sous-Terre, et ce sont les chartrains qui ont payé jadis ce vitrail.

— Le 19 octobre, l'anniversaire de la Dédicace de l'église cathédrale, a été célébré à Chartres, comme toujours, par de beaux offices. Le chœur de chant, redevenu complet après les vacances, a bien inauguré ses exécutions de mélodies liturgiques et de musique religieuse qui doivent rehausser l'éclat de nos solennités. — Le 19, fête de St Savinien, de St Potentien et de leurs compagnons d'apostolat, les décorations du sanctuaire principal de la Crypte indiquaient une fête exceptionnelle, et beaucoup de personnes ont participé à cette fête par l'assistance aux mystères sacrés et la communion. On avait

SOMME DU CATÉCHISTE. Paris, BLOUD et BARRAL, éditeurs (1 vol. in-12 d'environ 400 pages. Prix : 2 fr. 25). L'auteur a bien fait d'ajouter à son livre tout ce qui concerne *la Procession du Rosaire, le Mois du Rosaire* et les principales Dévotions se rattachant au Rosaire, comme les *Quinze Samedis*, les *Quinze Mardis* et les *Quinze Vendredis.* Dans un Appendice assez étendu se trouvent les Prières du matin et du soir, les Prières de la Messe et divers Exercices pour la Confession et la Communion ; avec un choix d'Hymnes et de Cantiques sur le Rosaire.

exposé à la vénération une précieuse relique de St Savinien et une autre de St Altin que les Orléanais considèrent comme leur premier évêque et qui, selon la tradition la plus authentique, vint de Sens à Orléans, puis à Chartres prêcher la foi chrétienne.

— La fête prochaine d'Adoration mensuelle aura lieu à la chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres, le 11 novembre. Celle d'octobre a été célébrée le 28, à la chapelle de N.-D. de la Brèche ; le prédicateur était M. l'abbé Canuel, vicaire de la Cathédrale.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Monsieur le Directeur, quoiqu'il se soit écoulé un temps relativement considérable depuis l'accomplissement du fait que je viens vous signaler, et que je vous autorise à publier dans la *Voix* de Chartres, je ne puis cependant toujours le différer parce qu'il fait trop bien ressortir la bonté et la puissance de N.-D. de Sous-Terre.

Voici le fait dans toute sa simplicité : Au commencement de cette présente année je souffrais depuis douze mois d'une gastralgie nerveuse, que de nombreux remèdes de plusieurs célèbres diciples d'Hippocrate avaient été impuissants à guérir. Au contraire, avec le temps, j'en étais arrivé à ne plus pouvoir garder aucune espèce de nourriture. A ce moment et sans m'en avertir, quelque personnes charitables, eurent la pensée de recourir pour ma guérison à N.-D. de Sous-Terre et commencèrent une neuvaine.

On me prévint alors et chose admirable ! à partir du jour où j'en eus connaissance, les vomissements que j'éprouvais chaque jour depuis un an cessèrent comme par enchantement.

Je n'ose crier au miracle parce que je m'en reconnais tout à fait indigne ; mais enfin, je ne puis m'empêcher de voir dans ce fait une protection tout à fait spéciale de N.-D. de Chartres puisque depuis cette époque, les vomissements n'ont plus reparu et qu'à ce jour, je jouis d'une santé aussi florissante que jamais.

Gloire à Marie envers qui je me suis acquitté de la dette que la reconnaissance m'imposait et que je pense encore honorer en divulguant davantage la grâce signalée que j'en ai obtenue.

(Un prêtre de Lyon.)

2. Notre mission vient de finir et mon premier devoir est de remercier Notre-Dame de Chartres : nous comptons deux cents conversions. Malheureusement tous les pécheurs de la paroisse n'ont pas profité de la grande grâce qui leur a été offerte et si nous nous réjouissons de ce que beaucoup de brebis égarées sont revenues au bercail du Bon Pasteur, nous ne saurions oublier que beaucoup aussi s'obstinent à ne pas vouloir entendre l'appel qui leur a été

adressé. Mais je sais que le moyen d'attirer de nouvelles bénédictions de Dieu sur nous, est de payer les dettes de la reconnaissance. Aussi je vous prie de faire célébrer une messe d'actions de grâces à l'autel de la Crypte. (L'abbé F., diocèse de Séez.)

3. Ma bru, en danger de mort, a été recommandée à N.-D. de Chartres. Et aussitôt le danger a disparu. Toute la famille tient à exprimer sa reconnaissance à la Bonne Mère.

(Madame R. à L. V., Paris.)

4. Nous avons été exaucées. Le mieux s'est manifesté dans l'état du malade dès les premières recommandations au sanctuaire de N.-D. de Chartres. Gloire soit rendue à Marie ! Veuillez faire brûler deux cierges à notre intention. (M. à D., diocèse de Chartres.)

5. Je viens avec bonheur remercier N.-D. de Chartres de sa protection. Je lui attribue complètement le succès obtenu. Puissé-je aller bientôt, selon ma promesse, faire mon pèlerinage d'actions de grâces dans le sanctuaire d'où Elle se plaît à répandre ses faveurs sur toutes les âmes qui ont mis en elle leur confiance !

(J. D. F. à B., diocèse de Besançon.)

6. Notre chère enfant A. N. a été guérie par N.-D. de Chartres que nous invoquions et faisions invoquer pour elle. Veuillez acquitter une messe d'actions de grâces, et de nouveau nous recommander aux prières du Pèlerinage. (S. à M., diocèse d'Orléans.)

7. La recommandation que vous avez bien voulu faire pour nous au sanctuaire de N.-D. vers la fin de juin dernier, a eu un bon succès. Tout a été pour le mieux en ce qui nous concerne. Aujourd'hui je vous demande une messe à l'intention d'un pauvre ouvrier malade qui a grande confiance en N.-D. de Chartres.

(D. à V., diocèse du Mans.)

8. Une affaire très importante qui durait depuis près de cinq mois, a été enfin terminée ; et la famille en offre très humblement sa reconnaissance à N.-D. de Chartres qu'elle a priée et fait prier.

(X., diocèse de Troyes.)

9. Deux enfants de B. ayant été guéris à la suite de neuvaines à N.-D. de Chartres les parents ont voulu la remercier par une offrande consacrée à son culte, et désirent que le bulletin du Pèlerinage soit l'interprète de leur éternelle reconnaissance.

(X. à B., diocèse de Chartres.)

Saint-Avit. — Depuis douze ans l'église de cette paroisse est complètement changée. Le dallage du sanctuaire, du chœur et de la nef a été refait en carreaux mosaïques; les murs sont ornés de peintures, les fenêtres de vitraux ; le lambris, en partie renouvelé, a été décoré

avec modération mais avec goût; une toiture nouvelle a été mise au chœur et celle du clocher est en exécution.

Le maître autel réparé avec soin nous montre un tableau donné jadis en pieux souvenir par un artiste alors bien connu à Chartres: — Fournier des Ormes — et surtout de curieux bas-reliefs en albâtre, d'une grande valeur; les fonts baptismaux viennent d'être remplacés par de nouveaux, plus solides et plus élégants; la vieille Pieta a reçu un trône plus digne d'elle ; les chaises vermoulues et cassées ont cédé la place à des bancs plus commodes; une muraille qui séparait l'église en deux, cachait l'autel aux fidèles de la nef et la chaire à ceux du chœur a été heureusement enlevée et l'œil qui n'est plus arrêté par cet obstacle, contemple dès l'entrée les vastes proportions du chœur; deux autels en bois sculpté sont dus au ciseau d'un habile ouvrier de la contrée, et nous pouvons prier auprès d'une statue du Sauveur, récemment bénite au milieu d'un grand concours de fidèles, édifiés par la parole éloquente du digne abbé Piauger que l'Eglise de Chartres vient de perdre et que ses nombreux amis regretteront toujours.

Le 26 septembre dernier, une solennité nouvelle réunissait une foule considérable, venue des points les plus éloignés de la paroisse et des paroisses voisines pour assister à la bénédiction d'un chemin de croix. Cette cérémonie toujours imposante laissera un profond souvenir dans la paroisse. C'est avec une admiration remplie d'étonnement que nous avons écouté les pieux cantiques, les psaumes des vêpres et les motets du salut si bien chantés par les jeunes aveugles d'Illiers, venues sous la conduite des charitables filles de Saint Vincent de Paul. Le vieil orgue lui-même se montrait tout surpris de pouvoir rendre encore des sons harmonieux.

Ce nous fut une grande joie d'entendre un prédicateur de réputation bien établie : Monsieur l'abbé Alix d'Yénis, du diocèse de Versailles, chanoine de Vintimille et de Gap, connu du monde entier, pour avoir, les armes à la main, défendu les droits du Saint-Siège, et depuis pour avoir prêché dans les chaires les plus en renom de Paris et de Rome et vengé, par la parole, les droits toujours méconnus du Christ et de son Eglise. M. l'abbé d'Yénis, certes, est bien au dessus des éloges que nous pouvons adresser à son éloquence si chaude et si vibrante, à la remarquable pureté de sa diction, à tout ce qui est art dans l'ordonnance et la conduite de son discours. C'est vraiment la parole de Dieu qu'il fait entendre. Le Souverain Pontife lui-même a daigné le lui dire, en le félicitant de ses succès de prédication et d'apostolat, dans la chaire de Saint Louis des Français. Nos louanges lui paraîtraient bien légères après celles du Chef de l'Eglise, nous nous contenterons de lui adresser le témoignage de notre gratitude et de notre admiration.

Il nous reste à dire que les travaux exécutés à l'église de Saint-Avit, sont dus à la bonne entente toujours persévérante des administrations municipale et fabricienne, mais surtout à la générosité d'une famille bien connue des pauvres et des bonnes œuvres. Ce chemin de croix, en particulier, nous rappellera l'heureuse naissance d'un fils qu'une éducation chrétienne initiera bientôt aux excellentes traditions de sa famille. Cet enfant a déjà semé les bienfaits, il en recevra toute notre reconnaissance. X.

Nogent-le-Rotrou. — *L'Œuvre des Campagnes* dont nous avons entretenu nos lecteurs dans un numéro précédent, avait sa réunion annuelle, le dimanche 10 octobre en l'église Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou. M. le Curé, dont le dévouement aux œuvres catholiques est connu de tous, avait déployé le plus grand zèle, pour que cette réunion fut nombreuse et édifiante. Il réussit pleinement. Le clergé de la ville, le petit Séminaire, tout ce que Nogent compte d'âmes généreuses s'était réuni à l'heure des vêpres, pour entendre la parole apostolique du R. P. Clair, de la Compagnie de Jésus, Directeur Général de l'Œuvre.

Dans un langage simple et familier, plein d'à-propos et de points de vue pratique, le R. P. exposa le but, la nécessité et l'opportunité de *l'Œuvre des Campagnes*; il conclut en montrant quel concours il lui faut prêter. La quête prouva combien l'auditoire était sympathique à l'orateur et sensible aux nécessités pressantes du ministère pastoral ; aussi les Nogentais ont dû réjouir le cœur du grand Hilaire en versant si abondamment au pied de son autel, leurs aumônes et leurs prières pour le triomphe de la cause de Dieu et l'entretien de ses plus vaillants défenseurs.

— Depuis quelques semaines plusieurs cérémonies religieuses nous ont été signalées comme ayant eu lieu en diverses paroisses. Nous avons regretté de ne pouvoir donner un récit sur chacune d'elles. Qu'il nous suffise de constater qu'elles ont été l'occasion d'une plus grande affluence de fidèles au saint lieu, et par là même sans doute de pieuses résolutions pour beaucoup d'âmes ; de ce résultat le Seigneur sait tirer sa gloire. Ainsi nous savons qu'il y a eu à la fin de septembre, à Sancheville, une solennité pour bénédiction d'une statue de N.-D. de Lourdes, avec sermon par M. l'abbé Goussard ; — à Mignières, fête du pèlerinage annuel à N.-D. de la Salette, avec sermon par M. l'abbé Favrot, secrétaire de l'évêché ; — le 26 septembre, à Ymonville, deux grandes cérémonies : une translation de reliques de St Saturnin, patron de la paroisse, et la bénédiction de la fosse commune au nouveau cimetière ; dans ces circonstances, sermon de M. l'abbé Ychard, originaire d'Ymonville, supérieur du petit séminaire, et sermon de M. l'abbé Rousseau, curé de Voves ; — le 17 octobre, à St-Pierre de Chartres,

fête de sainte Soline, honorée spécialement dans cette église où furent déposées les reliques de cette vierge martyre, venue du Poitou à Chartres pour confier sa vertu à la protection de Notre-Dame; — le 24 octobre, à Houville, bénédiction d'une école libre de filles qui va être confiée à des Sœurs de St-Paul, cérémonie présidée par M. l'abbé Legué, vicaire-général, et sermon prêché par M. le curé de Voves, ancien curé d'Houville.

Nominations. — M. l'abbé Marchand, curé de St-Aubin, est nommé aumônier de l'Hôtel-Dieu de Chartres. — M. l'abbé Aubouin, ancien curé de Nonvilliers, remplace aux Corvées M. l'abbé Doret démissionnaire pour cause de santé. — M. l'abbé Béguin, précédemment professeur au petit-séminaire de Nogent-le-Rotrou, est curé de Nonvilliers. — M. l'abbé Augis, est transféré de Saint-Ange à La Ferté-Villeneuil. — M. l'abbé Coquard et M. l'abbé Lemonier, jeunes prêtres ordonnés en septembre, sont nommés : le premier, curé de Châtaincourt, et le second, professeur au petit-séminaire à Nogent-le-Rotrou.

M. l'abbé Havard, licencié en théologie, précédemment professeur à St-Cheron, est maintenant professeur de philosophie au grand-séminaire. — M. l'abbé Lejard, professeur, est transféré de l'Institution N.-D. de Chartres, au petit-séminaire de Nogent; M. l'abbé Chedeau, professeur, est transféré du petit-séminaire de Nogent à l'Institution N.-D. de Chartres.—M. l'abbé François, précédemment professeur à Nogent, est vicaire de Dreux.

NÉCROLOGIE

1° **M. l'abbé Lepais.** — M. l'abbé Auguste-François Lepais, ancien curé de Mérouville, est décédé le 4 octobre, à Voise, son pays natal où il vivait retiré du ministère; il était âgé de 77 ans et 3 mois. Depuis de longues années, la maladie le préparait de plus en plus à cette fin sacerdotale qui a édifié ses compatriotes. Les paroissiens de Voise et une quinzaine de prêtres entouraient ses restes mortels à la cérémonie des funérailles. Nous recommandons son âme aux prières.

2° **Mme la duchesse de Vallombrose.** — Le 20 octobre, l'église d'Abondant était en deuil. Une assistance considérable y rendait les derniers devoirs à la noble châtelaine de la paroisse, Mme de Vallombrosa, décédée quelques jours auparavant. Plusieurs prêtres s'étaient joints à M. le curé d'Abondant et se partageaient les fonctions de l'office funèbre. M. l'abbé Leroy, curé de Dreux a chanté la messe; M. l'abbé Roussillon, secrétaire-général de l'évêché, chargé de représenter Monseigneur à la cérémonie des obsèques, a prononcé l'éloge de la défunte. Nous résumons son discours.

« Madame la duchesse de Vallombrose, fille du duc des Cars, a présenté dans sa personne un équilibre merveilleux de facultés, une harmonie de qualités et de vertus qui faisait d'elle le type de la

femme accomplie. Issue d'une illustre origine, elle portait avec dignité l'honneur séculaire d'ancêtres dont les uns ont brillé dans les camps, les autres dans les conseils de nos rois, dont d'autres ont partagé dans la tour du Temple la captivité d'une famille royale agrandie encore par le malheur. Mais elle n'usait de ce privilège de la naissance que pour rendre autour d'elle plus de services. D'une distinction parfaite, d'un esprit élevé et délicat, d'un abord aimable pour tous et particulièrement pour les petits, elle avait le cachet de ces grandes noblesses qui s'élevaient encore en s'abaissant vers les plus humbles, se faisant tout à tous, comme pour dérober à l'attention l'éclat de leur rang. »

L'orateur parle ensuite de la manière dont Mme de Vallombrose a rempli ses devoirs d'épouse et de mère. Il rappelle sa dévotion à Marie et ses pèlerinages à Chartres où « notre vénérable évêque qui pleure sa meilleure diocésaine, se faisait chaque fois une joie de l'accueillir »..... Il y a à peine quelques semaines, dit M. le Secrétaire-général, je recevais encore ses dernières recommandations écrites au crayon d'une main tremblante sur un lit de douleur; c'était des œuvres, des pauvres, des affligés qu'elle confiait à Marie; c'était comme le testament de sa charité pour les malheureux et de son amour pour la Reine du ciel. » Après quelques détails sur les points principaux où se portaient les saintes générosités de la pieuse duchesse, sur son amour des pauvres, sur son dévouement à l'Église et au Pape, aux missions, aux écoles catholiques et en général à toutes les grandes causes qui intéressent la foi, M. le chanoine Roussillon termine à peu près en ces termes : « C'est avec ce cortège de bonnes œuvres qu'après une longue maladie elle a paru devant Dieu. Elle a pu lui dire : « Seigneur, vous ne m'avez rien refusé de tout ce qu'on peut désirer sur la terre : illustre origine, richesses, affections les plus pures ; mais j'ai tout employé à votre gloire ; j'ai conservé la foi, j'ai achevé ma course : *Fidem servavi, cursum consummavi.* » Et maintenant elle a reçu ou elle ne tardera pas à recevoir la couronne qu'elle a méritée. Nous hâterons par nos prières l'heure de la récompense ; nous demanderons en même temps la consolation pour sa chère et si honorable famille qu'elle a laissée dans les larmes.

BIBLIOGRAPHIE

— **La Très Sainte Eucharistie**, d'après les écrits de Bossuet. Texte établi et disposé par l'abbé J Variot, docteur ès-lettres, professeur à la Faculté des lettres de Lille. Un vol. in-18 avec filets rouges (Bibliothèque Eucharistique). Prix : 1 fr. 50. — Société de Saint-Augustin, Lille, 26, rue Royale.

Les extraits réunis dans ce volume sont empruntés aux différents écrits de Bossuet sur l'Eucharistie. L'auteur a pris pour cadre les trois divisions adoptées par Bossuet dans son catéchisme de Meaux : le *Sacrement*, le *Sacrifice* et la *Communion.*

— **L'Intérieur des Loges Maçonniques**, par le P. F. X. Schouppe, S. J. — Brochure in-32, 0,20 — Société de Saint-Augustin, Lille, 26, rue Royale.

De tous les opuscules de ce genre aucun n'est aussi clair et ne présente un aperçu plus complet, plus exact, plus intéressant. C'est un tableau raccourci mais plein de vie.

— **LA BONNE NOUVELLE DE N.-S. J.-C.**, *ou concordance des Quatre Evangiles*, avec annotations parallèles, 5 beaux volumes in-8, de 550 à 650 pages (Librairie Retaux-Bray, 82, rue Bonaparte, Paris).

Nous avions jadis annoncé le premier volume de ce grand ouvrage de M. Lemenant des Chesnais Nous sommes heureux de voir enfin livré à la publicité le travail complet du laïque savant et pieux, profond théologien, qui avait demandé maintes fois la bénédiction de N.-D de Chartres.

Il s'agit d'un Commentaire théologique, *unique en son genre*, du texte littéral et intégral du saint Evangile, — de telle façon que pas un verset, pas un mot n'est omis, et que l'ensemble formé par *cette concordance* constitue un tout parfaitement homogène, — *sans laisser lieu à aucune difficulté d'interprétation, à aucune apparence, même minime, de contradiction ou de divergence quelconque*.

Les Journaux Catholiques de France ont été unanimes pour faire LA RECOMMANDATION la plus expresse et la plus chaleureuse, en faveur de **la Bonne Nouvelle**, car c'est « une œuvre d'une haute portée philosophique et théologique (*la Défense* » du 15 janvier 1886; *la Croix* du 6 mars 1886); » — C'est « une œuvre vraiment » magistrale (*Revue du Monde Catholique* du 15 février 1886); » — « Ce commen» taire est plein d'illuminations soudaines. On sort de cette lecture avec une véri» table impatience d'y revenir (*Semaine Religieuse d'Arras*) » — « Comment dire » tout ce qu'il y a d'érudition, de raisonnement, de puissante logique et d'applica» tions pratiques dans *les annotations* si savantes et si complètes qui suivent le texte » du saint Evangile, verset par verset ? (*Semaine Religieuse de Cambrai*) »

Dans son numéro du 8 mai 1886, *le Monde*, par une plume autorisée, dit : « *C'est » un cours complet de théologie, de mystique et de direction spirituelle... Nous avions » besoin de ce livre.* . C'est un chant de triomphe à la miséricorde divine... »

Un religieux éminent, dans un article fort étendu, ne craint pas d'affirmer (*Univers* du 23 mai 1886) que « c'est une œuvre magistrale au suprême degré ; comme » les œuvres des grands maîtres, elle passera à la postérité... On ne sait plus s'en » séparer. Ce livre est *sui generis*... »

« Je crois pouvoir assurer », — écrivait à l'auteur le Révérendissime Dom Ch. Couturier, abbé de Solesmes, — « qu'aucun chrétien de bonne volonté ne lira ces » pages sans un grand profit pour son âme. Il y trouvera un résumé original et » lumineux de toute la démonstration évangélique et, dans l'étude du texte sacré, » le mot vrai et scientifiquement théologique sur la plupart des questions que peut » soulever la pieuse curiosité des fidèles.

» Heureux si par là il peut arriver à cet amour de la vérité qui fait le caractère » spécial de votre livre. »

N. N. S. S. les archevêques de Rennes et d'Alger ont confirmé ces témoignages par des lettres fort élogieuses qui ont été publiées.

— **Mine d'Or** ouverte aux pieux fidèles dans la pratique de l'acte héroïque de charité en faveur des âmes du purgatoire, par un Trappiste expulsé. Imprimerie de Cîteaux (Côte-d'Or). Prix : 25 centimes

Cet opuscule est écrit avec une lucidité, une précision et une sûreté de doctrine devant lesquels tombent toutes les objections que l'on oppose à la pratique de l'acte héroïque fait en faveur des âmes du purgatoire.

C'est vraiment de ce petit traité que l'on peut dire « *prenez et lisez* », et la cause de nos chers défunts sera gagnée.

— Un père de famille a émis, l'an passé, au Congrès eucharistique d'Avignon, le vœu « de voir les auteurs d'opuscules eucharistiques faire au plus tôt une étude sur » les *moyens pratiques les plus efficaces pour* arriver à ce but ; que cette étude » publiée sous une forme populaire et peu coûteuse, soit répandue à profusion », ce vœu a été entendu et réalisé.

L'Apostolat de la première Communion dans les temps actuels, renferme, sur cet important sujet, des aperçus nouveaux qui pourront être d'une grande utilité aux prêtres zélés chargés des catéchismes.

Cet intéressant opuscule se vend au prix réduit de 25 centimes à la librairie de l'Œuvre de St-Paul, Paris, 6, rue Cassette.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTIÈME ANNÉE

12e NUMÉRO — LA VOIX — DÉCEMBRE 1886

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

NOTRE-DAME DE CHARTRES. — LA BONNE MÈRE

(11eme article)

Filioli mei, quos iterùm parturio, donec formetur Christus in vobis.

Mes petits enfants que j'enfante de nouveau, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous (S. Paul aux Gal. IV, 19).

La Révolution passa; elle avait laissé partout la ruine et le deuil; mais l'Eglise qu'elle eût voulu faire disparaître, devait lui survivre. Les prêtres n'avaient pas tous laissé la vie dans les prisons, sur l'échafaud ou en exil. De toutes parts on les voyait reprendre le ministère, autre forme d'immolation, mais volontaire, au milieu des fidèles qui avaient langui dans l'attente de leurs pasteurs. Comme les prêtres, les religieux et les religieuses que la mort avaient épargnés, retournèrent aux labeurs particuliers à leur vocation. Combien l'on fut heureux de retrouver dans les villes et en beaucoup de villages, des maîtres et des maîtresses que l'enfant pouvait saluer de ces noms tant aimés : « Mon Frère, ma Sœur ! »

Notre-Dame de Chartres allait donc accomplir en faveur des générations nouvelles les merveilles de bonté qui avaient réjoui nos pères avant 1792. Elle facilita le rétablissement des communautés d'Eure-et-Loir. Du reste, grâce à sa protection maternelle, plusieurs religieuses avaient, même après l'expulsion du couvent, rempli quelque temps leurs fonctions d'institutrices sous le costume laïque.

Les communautés d'origine chartraine profitèrent vite du retour de la liberté. Leur développement fut rapide. Deux

d'entre elles ne tardèrent pas à étendre au delà du diocèse, leurs œuvres d'éducation. Les Sœurs de la Présentation (1) que l'illustre Bossuet visita jadis à Sainville et qu'il demanda pour plusieurs paroisses de sa juridiction épiscopale, multiplièrent bientôt comme autrefois leurs établissements en diverses parties de la France. Les Sœurs de Saint-Paul se répandirent en France, aux colonies et plus tard en Angleterre. Nous avons souvent entretenu nos lecteurs de leur apostolat à l'étranger.

Pendant que ces institutions saintes reprenaient vigueur au grand avantage des âmes qu'elles devaient donner à Jésus-Christ, *donec formetur Christus in vobis*, l'attention publique se portait aussi avec un vif intérêt sur les débuts d'une communauté nouvelle. Le célèbre abbé Beulé fondait à Nogent-le-Rotrou les Sœurs de l'Immaculée-Conception. Dès 1809 la première supérieure allait se former dans la capitale à l'enseignement des sourds-muets et, peu après, elle revenait communiquer à ses filles spirituelles des connaissances bien utiles à leur zèle ; désormais elles pourraient instruire, élever de pauvres infirmes que trop généralement leur infirmité même avait semblé condamner à l'oubli. Les Sœurs de l'Immaculée-Conception ne devaient pas restreindre à cette catégorie d'enfants leurs soins affectueux. Aux enfants doués de la parole comme aux autres, dans les pensionnats comme dans les écoles primaires, elles continuent, depuis environ 80 ans, à donner un enseignement béni de Dieu. Et pendant que les Sœurs institutrices se livrent à ce travail à Nogent-le-Rotrou, et en d'autres localités du Perche, de la Normandie et du Nord de la France, plusieurs de leurs compagnes demeurent tout près de la basilique chartraine. Celles-ci vaquent à des occupations différentes mais toujours au service de la jeunesse, et se considèrent aux pieds de N.-D. de Chartres comme déléguées de leur cher Institut pour l'offrande quotidienne de ses prières et de ses désirs.

(1) Dans notre précédent article sur le même sujet la substitution d'un mot à un autre a causé une erreur que nous rectifions ici. Page 247, ligne 5, lisez : *après*, au lieu de : *avant*. C'est seulement après la Révolution que les Sœurs de la Présentation fixèrent leur maison-mère à Janville. Elles l'avaient eue à Sainville jusqu'en 1792 ; elles l'ont à Tours depuis 1812.

C'est aussi sous le patronage de l'Immaculée-Conception, mais sous un autre vocable, que le 8 décembre 1831 se constitua non loin de la cathédrale une association de pieuses filles destinées à l'éducation de jeunes ouvrières. M. l'abbé Lecomte, chanoine archiprêtre, prédisait un heureux avenir à cette humble plantation qu'il avait faite dans le jardin du Seigneur. La formation d'un nombre considérable d'enfants pauvres à la vie chrétienne et leur entrée honorable dans la vie sociale, tels sont les fruits de l'arbre. La très Sainte Vierge a merveilleusement assisté la communauté des Sœurs du Saint Cœur de Marie et leurs succursales de l'Orne.

L'année scolaire 1853-1854 qui fut féconde en œuvres nouvelles pour notre diocèse, y a vu s'ajouter une congrégation à celles dont il pouvait déjà s'honorer à juste titre. C'est en avril 1854 qu'a eu lieu la cérémonie solennelle de vêture pour les premières religieuses appelées « Sœurs de Notre-Dame de Chartres. » Non seulement, comme leurs devancières des autres couvents, elles allaient vouer leur existence à la glorification de Notre-Dame de Chartres, patronne spéciale de l'enfance et de la jeunesse ; mais, pour mieux se recommander d'un tel patronage, elles étaient investies de son titre même ; son blason devenait le leur. Comment oublieraient-elles leur mission qui est la sienne : Former les âmes à J.-C. ? De Berchères-l'Evêque, où elles avaient été réunies tout d'abord, elles transférèrent au bout de quelques années leur principale résidence à la ville épiscopale. C'est de là qu'elles sont envoyées dans les paroisses de la campagne pour s'occuper de l'instruction des petites filles et du soin des malades.

A côté de ces congrégations et communautés diverses, nous pourrions nommer les Dames de la Sainte-Famille et d'autres maîtresses vivant en société avec les mêmes principes et le même but. Saluons ensuite avec reconnaissance, au nom de nos compatriotes, des religieuses qui sont venues d'autres diocèses, demandant leur part de travail sur le domaine de Notre-Dame de Chartres. Ces filles adoptives de la Bonne Mère sont : les Sœurs de St-Vincent-de-Paul directrices d'ouvroirs,

les Sœurs des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie ou *Dames blanches* qui ont ouvert en 1834 leur établissement de Châteaudun, et en 1837 celui de Chartres ; les Sœurs de la Charité d'Evron, les Sœurs de la Providence de Ruillé, celles de la Charité de Besançon, celles de Saint Joseph de Champagnolle (Jura).

Voilà une belle couronne de familles religieuses autour de notre auguste Reine ! Et nous n'avons point parlé des monastères réservés à la vie contemplative sans la pratique de l'enseignement.

Qu'on ne s'étonne plus maintenant, si en certains jours, comme aux époques d'examens publics, des Sœurs de tout pays et de tout costume se rencontrent aux sanctuaires du pèlerinage chartrain. Il y a là un admirable confluent de prières. Il y a là un point central de bénédictions que Notre-Dame dirige vers les écoles, si lointaines qu'elles soient, où l'on veut faire vivre de Jésus les jeunes cœurs qu'Il aime.

Vienne, oh ! vienne bientôt un temps plus favorable où les institutrices non congréganistes (et parmi elles il y en a toujours eu de très pieuses) auront toutes le désir de puiser à la même source, à l'autel de Marie, l'esprit chrétien que la loi moderne méprise scandaleusement, mais qui n'en restera pas moins le premier devoir de leur état ! L'abbé GOUSSARD.

FLEURS DES SAINTS

SAINTE ALPAIS, l'extatique de CUDOT [1]

Sainte Alpais naquit vers le milieu du XIIe siècle à Cudot, village du diocèse de Sens. Elle appartenait à des parents chrétiens. Son père s'appelait Bernard, on ignore le nom de sa mère : tous deux vivaient du travail de leurs mains. Alpais, l'aînée des enfants, était chargée de la conduite du troupeau qui servait à nourrir la pauvre famille.

Prévenue dès son jeune âge de la grâce divine, la petite ber-

(1) La *Voix* du numéro d'octobre a parlé, avec l'éloge qu'il mérite, du bel ouvrage de M. l'abbé Tridon, sur la Sainte senonaise; c'est d'après cette importante biographie que nous traçons ces esquisses.

gère se faisait remarquer par sa piété, sa soumission envers ses parents, et une attention remarquable pour ne causer à personne aucune peine, aucun tort. Aussi veillait-elle avec grand soin sur son troupeau, de crainte qu'il ne fit quelque dégât dans les champs voisins de l'endroit où elle le conduisait paître.

Devenue grande, Alpais, par un esprit de religion, ne se mêlait jamais aux danses et aux jeux folâtres de ses compagnes. Les dimanches et fêtes, dans l'intervalle des offices, elle gardait son troupeau, conservant toujours la présence du bon Dieu dans ses occupations champêtres : car la vue de la nature lui rappelait sans cesse la main créatrice qui a donné aux champs leur verte parure, aux fleurs leur parfum, au soleil sa radieuse clarté !

La vie intime de cette chère sainte (douce *agnelle* du bon Dieu), était tout entière vouée au Seigneur. Elle l'avait établi seul maître de son cœur, et, comme le grand apôtre, elle pouvait dire en toute vérité : « ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi ». Pour fortifier cette union divine, il fallait que le cachet indélébile de la croix fut apposé sur son âme et sur son corps.

La voie douloureuse était ouverte devant elle. SA PASSION allait commencer !

La mort de Bernard, son père bien-aimé, vint ouvrir l'ère de la souffrance pour cette âme prédestinée. Un décroissement sensible des forces de la bergère et l'apparition de ce mal affreux qui, sous le nom de lèpre, faisait au moyen-âge tant de victimes, furent pour Alpais comme ces tintements funèbres chargés d'annoncer l'agonie des mourants..... Ses proches durent lui choisir un réduit éloigné du leur. La loi était inexorable sur le point d'une complète séparation : et, malgré les déchirements de la nature, il fallait lui obéir.

Deux traditions relatives aux fontaines de Cudot et de Triguères qui portent le nom de la Sainte, trouvent leur place à cette époque de notre récit.

Pendant la première phase de son mal contagieux, alors

qu'Alpais, déjà en langueur, continuait toutefois à pouvoir se traîner dehors à l'aide d'un bâton, et garder son petit troupeau, il arriva ce qui suit :

Après avoir descendu lentement la pente contiguë à sa demeure, la bergère s'était installée avec ses brebis sur un coin de pré au milieu de la plaine.

Bientôt une de ces crises, trop connues des lépreux, se déclare. La soif la plus ardente brûle la poitrine d'Alpais de ses feux intérieurs. — Où boire ? — Où trouver une goutte d'eau pour rafraîchir son gosier desséché ? — Soumise aux défenses de la loi, l'infortunée souffre quelque temps en silence cet intolérable supplice ; mais n'en pouvant plus et apercevant des ouvriers dans la plaine, la Sainte, donnant à sa voix l'accent douloureux de son Jésus crucifié, leur crie de loin : — « *J'ai soif*, au nom de Dieu, donnez-moi à boire. »

La réponse des travailleurs à la demande de la pauvre lépreuse, fut un refus brutal.

Alors, dans un élan de confiance et de foi, Alpais lève ses yeux vers le ciel, puis enfonçant dans le sol le bâton qui lui sert d'appui, elle joint ses mains et se met à prier !.....

O merveille ! Une source limpide jaillit de la terre ainsi entr'ouverte.

La bien-aimée de Dieu, sans enfreindre la défense, put se désaltérer !

A Triguères, près le village de la Mardelle (Orléanais), où demeurait l'aïeule maternelle d'Alpais, le même fait se reproduisit dans des circonstances analogues.

La bergère gardait un jour ses brebis dans une prairie, arrosée par la rivière de l'Ouanne, quand elle se sentit saisie d'une soif inextinguible, augmentée peut-être encore par la vue de l'eau qui coulait à ses pieds.

Elle n'aurait qu'à se baisser pour boire, si une interdiction légale ne l'en empêchait ; cependant Alpais avisant quelques hommes à distance les conjurent de lui procurer un vase ou une puisette pour atteindre l'eau du torrent, sans l'imprégner de sa souillure.

Cette instante supplique n'obtient, comme à Cudot, que des interjections d'horreurs, mêlées d'injures. Ces gens égarés par l'effroi poussent même la cruauté jusqu'à précipiter dans les flots le troupeau de la bergère. A cette vue, Alpais plante sa quenouille sur la rive en invoquant le Sauveur..... Aussitôt du pied de sa quenouille, une eau limpide s'élance à la vue de tous ; Alpais, après avoir étanché sa soif à ce miraculeux breuvage, détache son tablier, l'étend et couvre de ses plis les eaux gonflées de la rivière. Sur ce tissu flottant elle vogue, rejoint ses brebis bêlantes, les ramène rangées à ses pieds, toujours sur son merveilleux esquif, et rentre à la Mardelle.

Tous les ans, de temps immémorial, les habitants de Triguères et des environs, réunis en procession, se rendent, sous la conduite du clergé, au chant des hymmes et des psaumes, à la petite fontaine d'*Alpais la lépreuse,* dont l'eau bienfaisante a guéri tant de maux depuis qu'elle a été sanctifiée par l'attouchement de la chère sainte !..... Revenons maintenant à son douloureux martyre. Chaque jour et chaque heure en augmentaient l'intensité. Ne pouvant même plus supporter le peu de nourriture que lui jetaient, sur le seuil de sa cabane, sa mère et ses frères, le corps d'Alpais était entièrement atrophié. Couchée sur un misérable grabat, dévorée par la soif et par la faim, la pauvre lépreuse vivait cependant, et la mort, qui avait envahi tous ses membres, semblait dédaigner sa victime en lui épargnant le coup suprême de sa délivrance.

Il y avait cinq ans que durait ce long acte d'une destruction successive. La privilégiée du Christ, patiente et résignée, ne faisait entendre aucun murmure ; les plus horribles douleurs de la chair ne lui arrachaient aucune plainte ; toutefois, pour compléter sa ressemblance avec le Crucifié du calvaire, il lui fallait encore endurer ces angoisses de l'esprit et du cœur, cet abandon apparent de Dieu lui-même qui arrachaient au Sauveur expirant ce cri d'indicible désolation : « *Eli! Eli! lamma sabacthani?* Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonné ? » C'est le Vendredi saint, — jour mémorable entre tous où s'est opéré le rachat du monde, — que l'âme d'Alpais

ressentit, dans toute son étendue, cet inexprimable martyre.

Le samedi saint, la pauvre lépreuse anéantie sous le poids de tant de souffrances, fit monter vers le ciel cette ardente prière (1) :

« Je m'adresse à vous, Seigneur, ma rédemption, ma miséricorde, mon salut, l'espoir de mon cœur, le soutien de mon âme.

» A vous, ma vie, ma lumière ; à vous, fin dernière et but de mon être ; à vous, que par dessus tout je désire ; à vous dont plus que de toute nourriture j'ai faim ; plus que de tout breuvage j'ai soif..... A vous, principe de toute pitié, source de toute bonté, compassion immense, miséricorde universelle ; à vous, moi votre indigne servante, j'ai recours dans l'abjection où je suis réduite.

» Voyez ma détresse, ne m'abandonnez pas à ceux qui demandent ma mort, O vous, Sauveur plein de bonté qui avez ressuscité Lazare déjà en proie à la corruption de la tombe. O Dieu ! soyez-moi propice, et aux siècles des siècles je vous bénirai. Je vous rendrai grâces d'avoir été non seulement le Sauveur de mon âme, je vous louerai aussi d'avoir été l'auteur et l'adorable guérisseur de mon corps. »

Cette prière, dans sa simplicité tranquille, a quelque chose de solennel et de sublime qui surpasse même en élévation les plaintes de Job, cette grande victime de la douleur, dont l'Ancien Testament contient les navrantes infortunes.

La Sainte avait à peine prononcé l'*Amen* qui confirmait les pieux élans de sa prière, qu'elle en éprouva les bienfaisants effets : Notre-Seigneur Jésus-Christ apparut à sa bien aimée, pour l'encourager et lui annoncer la prochaine visite de MARIE, si bien nommée le salut des infirmes. A cette nouvelle, Alpais, dans un saint ravissement, adresse de brûlantes invocations à la Reine du Ciel, qui est aussi la consolatrice des exilés de la terre, et voilà que tout à coup sa misérable masure se trouve inondée d'une brillante lumière et embaumée d'un délicieux parfum. La Mère de Dieu s'approche d'elle, lui sourit, et, d'une

(1) Nous avons dû l'abréger bien à regret.

voix pleine de douceur, lui promet un bonheur éternel en échange de son long martyre, et une gloire exceptionnelle, même en ce monde, en retour des rebuts et des humiliations dont elle avait été abreuvée.

Touchant ensuite de son auguste main les membres paralysés de la jeune sainte, elle guérit ses ulcères, puis l'aimable Souveraine disparaît, laissant la cabane d'Alpais tout embaumée de l'odeur céleste qu'elle y avait apportée.

La période de l'ignominie est terminée pour la vierge sennonaise, celle de L'EXALTATION va la suivre, et glorifier ses souffrances.

(Sera continué). UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

LETTRE DU R. P. DENIAU, MARISTE,

au Directeur de la Voix de N.-D. de Chartres.

Sainte-Foy-les-Lyon, 28 octobre 1886.

.... J'apprends que l'on me confie la difficile mission des Nouvelles-Hébrides. Le jour même de mon départ est fixé.

Je m'empresse de vous annoncer cette nouvelle et je demande avec plus d'instances que jamais vos ferventes prières, et celles de vos professeurs, de vos séminaristes, de tous les abonnés à la *Voix de N.-D.*

Merci à mes compatriotes chartrains! Merci à vous tous de ce que vous avez déjà fait pour moi! et surtout continuez à m'aider à l'avenir.

Ainsi donc, je ne retournerai point dans ma chère et belle mission des Fidji. Je ne les reverrai plus ces chers Fidjiens si aimés et si aimants! Ah! Monsieur le Directeur, quel sacrifice! Sans doute ma volonté dit : *Fiat!* mais comme mon cœur saigne! Dans la mission des Nouvelles-Hébrides, mission qu'il faut créer, jamais missionnaire n'a encore pénétré. C'est un archipel insalubre décimé par les fièvres et tout entier anthropophage.

Je partirai de Marseille le 17 nov. prochain. Recommandez souvent à N.-D. de Chartres votre pauvre confrère qui, à l'âge de 50 ans, va apprendre une nouvelle langue et recommencer son ancienne vie au milieu de nouveaux et plus redoutables antropophages.

Que Notre-Dame m'obtienne la grâce du martyre! ce sera ma récompense; et c'est tout mon ambition.

Veuillez aussi échanger l'association de prières que nous avions faite

pour Fidji contre celle que je vous envoie. Priez surtout pour l'île du St Esprit la plus sauvage de toutes les Hébrides. C'est à la fin de janvier que j'y aborderai avec sept apôtres Fidjiens pour y fixer ma résidence. C'est de cette île que désormais je vous entretiendrai.

Donc courage, apôtres de la prière, marchons ensemble à la conquête des âmes, vous par vos supplications, moi par la croix et le combat !....... DENIAU

Miss. Apost. des Nv Hébrides (île du St Esprit.)

— Une association de prières pour la conversion des Nouvelles-Hébrides a été approuvée par le Souverain-Pontife, et enrichie par Lui de précieuses indulgences. Pour en faire partie, il suffit de choisir une des îles indiquées plus bas, et de prier pour la conversion des infidèles qui l'habitent. On peut aussi se réunir en sections de plusieurs membres et prier en commun pour la conversion d'une même île.

Pratiques des Associés. — Pour avoir part aux faveurs spirituelles qui leur sont accordées, les associés s'engagent, sans obligation de conscience, aux pratiques suivantes : 1° Tous les mois, une communion pour la conversion de l'île qu'ils ont choisie. Si quelqu'un n'avait pu faire cette communion, il la remplacerait par cinq *Pater* et cinq *Ave* en l'honneur des cinq plaies de N.-S. ; 2° Tous les jours une dizaine de chapelet avec l'invocation : *O Marie, conçue sans péché, priez pour la conversion des infidèles et des pécheurs.*

On peut associer les enfants à l'œuvre, en leur faisant réciter quelques prières proportionnées à leur âge.

Indulgences. — 1° une indulgence plénière : le jour où l'on entre dans l'Association ; une fois par mois, au choix de chaque associé ; à l'article de la mort ; 2° une indulgence de cent jours, chaque fois qu'on récite la dizaine de chapelet avec l'invocation : *ô Marie, conçue sans péché, priez pour la conversion des infidèles et des pécheurs.*

Les Iles des Nouvelles-Hébrides pour lesquelles les Associés doivent prier, sont : 1° L'île du Saint-Esprit ; 2° l'île Aurore ; 3° l'île Aoba ; 4° l'île Abrym ; 5° l'île Malikula ; 6° l'île Api ; 7° l'île Sandwich, dans le groupe du nord ; 8° l'île Aneitum ; 9° l'île Futuna ; 10° l'île Tana ; 11° l'île Nuia ; 12° l'île Koromago, dans le groupe du sud.

Remarque. — Chaque associé fait une aumône d'un franc au moins par an pour les besoins de la mission. Cette aumône peut être envoyée dans une des résidences des RR. PP. Maristes, avec cette indication : *Pour le Père* **Deniau**, *missionnaire des Nouvelles-Hébrides* (île du Saint-Esprit).

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Dans la réponse du Saint-Père aux catholiques hollandais, on a beaucoup remarqué les paroles sur la situation qui est faite à l'Eglise dans Rome, « ce centre et ce foyer de la civilisation chrétienne. »

Pour que Léon XIII ait pu faire entendre une parole aussi grave, pour qu'il parle des « luttes suprêmes » ne faut-il pas qu'il soit convaincu que la situation est extrême, et que, peut-être, l'heure décisive du conflit est sur le point de sonner ?

— La persécution contre les Ordres religieux revêt chaque jour un caractère plus arbitraire. Le nombre des couvents, qui d'après un arrêté ministériel doivent être évacués, s'élèvent à 23. A la suite des désordres commis à Naples par les anti-cléricaux, le questeur de cette ville a résolu de supprimer non pas les sociétés libérales qui ont pris part à la manifestation et qui l'on fait dégénérer en une provocation ouverte contre les catholiques, mais l'Assemblée ouvrière qui porte le nom de Léon XIII. Ainsi, ce sont les membres du cercle qui seraient punis des violences exercées contre eux.

— La congrégation de la Propagande a reçu de très mauvaises nouvelles sur la situation des missions catholiques dans l'Afrique centrale. Mgr Lasserre, évêque titulaire de Marocco, coadjuteur de Mgr Taurin, évêque titulaire d'Adramitto, vicaire apostolique pour le territoire des Gallas, a dû, sur l'ordre du roi de Choa, Menelick, quitter ce pays, et il s'est enfui a Obock pour se placer sous le protectorat des Français. Le roi Menelick aurait été poussé à expulser les missionnaires par le négus d'Abyssinie. Le nombre des catholiques habitant le territoire des Gallas est évalué à 10.000 âmes.

On sait que cette mission, desservie par les Pères Capucins italiens, était précédemment dirigée par S. Em. le cardinal Massaïa.

— En novembre, encore trois congrès : celui des catholiques du Nord, à Lille ; celui des catholiques de l'Ouest, à Rouen ; le congrès de Milan, en Italie.

Loi sur l'enseignement primaire. — L'*exécution* de la loi sur l'enseignement primaire, selon l'énergique expression de M. de Mun, est terminée. La laïcisation, non seulement du programme, mais encore des établissements scolaires et des instituteurs, a été votée le samedi, 23 octobre, par 363 députés, et promulguée à l'*Officiel* sous la signature de M. Grévy et le contre-seing de M. Goblet, le dimanche 31 octobre.

Les conséquences de cette loi d'opression sont incalculables : expulsion des Frères et des Religieuses de toutes les écoles communales, dans l'espace de cinq ans, malgré le vœu des Conseils municipaux et des populations chrétiennes ; service militaire de cinq ans et de vingt-huit jours, obligatoires pour les congréganistes, qui n'ont plus la liberté de recourir au volontariat d'un an, ce qu'on ne refuse à aucun autre ; surveillance par un jury composé d'adversaires, suspensions et suppressions arbitraires des instituteurs libres, etc. etc.

A peine la loi a-t-elle été votée que se groupant autour de Mgr Freppel, les catholiques de la Chambre ont formé un comité, dont le but est de fonder partout des écoles libres. On ouvre là un champ immense à la générosité catholique. C'est un devoir de donner des deux mains et de donner vite.

— La *Société générale d'éducation et d'enseignement*, 35, rue de Grenelle (Paris), a été fondée dans le but de travailler à la propagande et au développement de l'instruction basée sur l'éducation religieuse.

Elle étudie toutes les questions qui se rattachent à l'enseignement. C'est la mission propre de ses Comités permanents, qui sont au nombre de trois : 1° Comité de l'Enseignement primaire, présidé par M. E. Keller, député ; 2° Comité de l'Enseignement secondaire et supérieur, présidé par M. le baron de Ravignan, sénateur ; 3° Comité du Contentieux, présidé par M. Merveilleux du Vignaux, doyen de la Faculté catholique de droit de Paris, et où des jurisconsultes autorisés donnent des consultations gratuites sur les cas litigieux qui leur sont soumis.

Les travaux de ces divers Comités sont publiées dans le *Bulletin* de la Société, qui paraît le 15 de chaque mois (*10 francs par an.*)

Toutes les ressources disponibles de la Société sont employées en *subventions aux écoles chrétiennes libres les plus nécessiteuses.*

On peut s'adresser à M. le secrétaire pour toutes les questions litigieuses relatives à l'enseignement.

Tours. — Les journaux de Tours ont publié de bien intéressants détails sur l'imposante fête de St-Martin. Ils évaluent à plus de vingt mille le nombre des personnes qui, dans la matinée seulement, ont visité le tombeau de saint Martin. L'affluence était telle qu'on avait toutes les peines du monde à arriver à la sainte table.

Paris. — C'est le 17 novembre qu'a eu lieu le service funèbre à Notre-Dame de Paris pour S. Em. le cardinal Guibert. La foule était immense. Beaucoup d'évêques étaient présents.

L'église métropolitaine de Notre-Dame était, pour la circonstance, décorée de tentures noires. Une magnifique oraison funèbre de l'éminent et vénéré défunt a été prononcée par Mgr Perraud, évêque d'Autun, membre de l'Académie française.

Le lendemain 18, il y a eu grande réunion des évêques pour les affaires de la Faculté catholique, et le 19, cérémonie solennelle à l'église du Sacré-Cœur, à Montmartre, en présence des vénérés prélats qui étaient au nombre de 17.

S. E. le cardinal Langénieux, a béni les quatorze chapelles absidiales dont sept se trouvent placées dans la crypte consacrée à la Sainte Famille, et sept dans la partie absidiale de l'église située au niveau du sol. M. l'abbé Brettes, chanoine de la métropole, a prononcé un discours dans lequel il a fait ressortir combien le cardinal Guibert avait eu raison de placer la France sous la protection du Sacré-Cœur, et de compter sur le dévouement de tous les catholiques français.

Une mort qui donne à réfléchir. — Si nous parlons ici de la mort de M. Paul Bert, ancien député au Parlement français, premier résident-général au Tonkin, c'est qu'elle a été considérée comme un évènement digne d'attention dans les circonstances où il s'est produit.

La Providence vient de frapper ce coup au moment même où la loi sur l'enseignement primaire entre en application. Or cette loi néfaste, c'est de l'initiative de Paul Bert qu'elle a émané.

Sainte vie et sainte mort.— Mgr Lachat, ancien évêque de Bâle, archevêque titulaire de Damiette, administrateur apostolique du canton du Tessin, vient de mourir. Il était né à Damuant, dans le diocèse de Bâle, le 14 octobre 1819. Entré dans la congrégation du Précieux-Sang, il fut préconisé évêque de Bâle le 23 septembre 1863. Les protestants et les francs-maçons suisses le forcèrent à passer dans l'exil une grande partie des vingt-deux ans qu'il resta en possession de ce siège. On sait avec quel courage Mgr Lachat supporta l'épreuve, avec quelle énergie il défendit les droits de l'Eglise.

Le vieux soldat et le Rosaire. — Un vieux soldat, accablé de fatigues et de blessures, se trouvait à l'hôpital. Il avait vieilli dans les camps, mais il avait conservé son âme jeune et toute prête à s'ouvrir aux inspirations de la piété. Un prêtre qui vint le voir lui parla de la dévotion du Rosaire et lui apprit à réciter son chapelet. Le vieux militaire trouva tant de charme et de consolation dans cette prière qu'il pleurait de l'avoir connue si tard. « Si je l'avais connue plus tôt,

disait-il, je l'aurais récitée tous les jours. » Dans l'ardeur de ses regrets, il s'efforçait de suppléer au temps perdu, et selon le mot d'un chroniqueur, il disait son chapelet avec le pas accéléré d'un voyageur qui chemine au soleil brûlant et cherche à gagner l'ombre. N'espérant plus guérir, il disait : « Si la très-sainte Vierge voulait bien m'obtenir trois ans de vie, je réciterais autant de Rosaires qu'il y a eu de jours dans mon existence. » Il demanda combien soixante années faisaient de jours. On lui répondit : Vingt-et-un mille neuf cents. » Il demanda ensuite combien il faudrait dire de Rosaires par jour pour compléter ce nombre en trois années. On lui dit qu'il en fallait réciter vingt par jour. Et le vieux soldat s'imposa cette tâche avec bonheur : nuit et jour il avait son Rosaire à la main, et, en trois ans, il arriva ainsi transfiguré et illuminé par sa piété à son vingt-et-un mille neuf centième Rosaire. La mort l'attendait là ; il ne vécut ni un jour ni une heure de plus. Il expira en récitant son dernier *Ave Maria.*

Messes pour les défunts. — Le saint sacrifice de la messe, voilà le vrai secours par excellence... Nous n'avons pas besoin d'insister sur cette pensée : tout le monde la comprend... Je me trompe. On a l'air maintenant de ne pas la comprendre, puisque tant de catholiques aujourd'hui oublient de faire dire des messes pour leurs morts. Soyons mieux inspirés et mettons nous du nombre de ceux qui n'oublient pas.

En 1866 le choléra éclata avec tant de violence dans la ville de la Seyne, près de Toulon, qu'il ne resta bientôt presque plus personne pour enterrer les morts : la panique s'était emparée des vivants. Deux hommes généreux se dévouèrent, ils habitaient l'Institution Sainte-Marie dirigée par les Pères Maristes, l'un comme domestique, l'autre comme Frère coadjuteur. Le domestique allait chercher les cadavres dans les maisons : l'autre les recevait sur sa voiture pour les conduire au cimetière où les forçats de Toulon avait creusé les fosses.

Un jour le domestique vint trouver le supérieur de l'Institution Sainte-Marie : « Tenez, lui dit-il, en lui remettant une pièce d'or, voilà ce qu'on m'a donné en croyant me récompenser de ce que je fais. Dites avec cela des messes pour les malheureux que j'enterre. »

Quelle simplicité dans l'héroïsme de cet homme et en même temps quelle vraie charité pour les morts ! Nul doute que cette pièce d'or donnée pour faire dire des messes n'ait grandement servi à soulager ou à délivrer les âmes du purgatoire. *(Annales de St Joseph).*

Prières à Marie Immaculée. — A l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception qui se célébrera dans quelques jours, nous rappelons, soit pour la neuvaine préparatoire, soit pour l'octave, aux serviteurs de Marie et spécialement à nos lecteurs, les invocations à Marie Immaculée qui ont été approuvées par 7 Cardinaux, 9 Archevêques, 42 Evêques, en la forme la plus solennelle que le St Siége mette à leur disposition *(concession d'indulgences partielles pour leurs diocèses respectifs).* Elles se disent principalement pour le Pape, l'Eglise, la France, les pécheurs et à toutes les intentions de ceux qui font cette prière. C'est comme une croisade pacifique. Excellente occasion pour obtenir de la protection toute puissante de la Sainte-Vierge toutes les grâces qu'on sollicite !

On trouve ces prières à l'Imprimerie Lecomte, à Paris, rue des Dames, 9, aux prix suivants : 50 centimes le 100 ; 4 fr. le 1,000 ; 35 fr. les 10,000 ; 150 fr. les 50,000 ; 250 fr. les 100,000, *franco.* — La propriété n'est pas réservée. Chacun peut les faire réimprimer,

pourvu qu'il n'y soit rien changé et notamment que soit reproduit l'*imprimatur*.

« *Pour le Pape, l'Eglise, la France, les pécheurs, et à toutes les intentions de ceux qui feront cette prière.*

Dieu le Père, par votre Fille *Immaculée*, exaucez-nous. — Dieu le Fils, par votre Mère *Immaculée*, exaucez-nous. — Dieu le St-Esprit, par votre Epouse *Immaculée*, exaucez-nous. — O Marie *Immaculée*, priez pour nous. — Saint Joachim et Sainte Anne, glorieux parents de Marie *Immaculée*, priez pour nous. — Saint Joseph, époux de la Vierge *Immaculée*, priez pour nous. — Saints Anges, serviteurs de Marie *Immaculée*, priez pour nous. — Saints et Saintes du Paradis, serviteurs de Marie *Immaculée*, priez pour nous. — En union avec les Saints et les Saintes du Purgatoire, nous vous disons : O Marie *Immaculée*, priez pour nous. — En union avec les Saints et les Saintes de la terre, nous vous disons : O Marie *Immaculée*, priez pour nous. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Linge donné pour la Crypte, en reconnaissance de succès obtenus aux examens.

Lampes. — 100 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en novembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 75 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 6. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 379.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 247.

Nombre de visites faites aux clochers : 178.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En novembre ont été consacrés 42 enfants, dont 20 de diocèses étrangers.

— *Fêtes de novembre.* — La fête de la Toussaint qui ouvrait le mois était belle comme le sont toutes les solennités de première classe à la cathédrale de Chartres. Le sermon entre les deux vêpres a été prêché par M. l'abbé Lemoine, chanoine honoraire, aumônier du collège ; sermon très remarquable dont le fond était un parallèle admirablement présenté entre les tentations des Hébreux sur le chemin de la Terre promise et celles des chrétiens sur le chemin du ciel.

Le 2 novembre, fête des trépassés. La procession au cimetière a été bien suivie. L'on a remarqué sur les tombes plus de fleurs que jamais. Nous croyons que les dépenses pour ce genre d'hommages à la mémoire des défunts vont croissant d'année en année. Les dépenses pour faire offrir souvent le saint sacrifice en faveur des âmes du purgatoire, suivent-elles dans beaucoup de familles la même proportion ? ?

Le 7, fête des Saintes Reliques, les châsses contenant de ces restes précieux ont été exposées. C'était l'occasion de nouveaux honneurs et de nouvelles prières à nos protecteurs célestes qui ont fait usage ici-bas de leur corps dans la pénitence et le possèderont au ciel dans gloire.

Le 14, veille de la fête de Saint Eugène, son patron, Monseigneur l'évêque de Chartres a reçu les hommages et compliments du chapitre de la cathédrale et de tout le clergé de la ville. — Le lendemain, Sa Grandeur a célébré la messe dans la crypte à la chapelle Saint Yves où se trouvent l'image peinte et les reliques de Saint Eugène et de Saint Louis. Le même jour, 15, a eu lieu à l'évêché la séance annuelle et générale de l'Œuvre de la Propagation de la foi. Beaucoup de personnes se sont rendues à la réunion. Un intéressant rapport sur l'Œuvre dans le diocèse a été présenté par le directeur, M. l'abbé Favrot ; ce compte-rendu a été suivi de plusieurs communications sur les travaux et les succès de nos missionnaires et de nos religieuses en Orient.

C'est aussi le 14 que l'Œuvre des pauvres malades (paroisse Saint-Pierre et de Saint-Aignan), a eu son assemblée de charité dans l'église de Saint-Pierre. Le prédicateur était M. l'abbé Chapon, chanoine honoraire, chapelain de la Visitation, à Orléans. Il a captivé l'attention de son auditoire par de belles considérations sur l'amour et la miséricorde.

Le 21, c'était le dernier dimanche après la Pentecôte et, à cause de cela, selon l'ordre des offices du diocèse, la fête des saints patrons de l'église et du diocèse de Chartres. « Ces ancêtres dans la foi sont comme des produits de notre cité, des fleurs maintenant pleines de parfums dans les prairies célestes qu'arrosent de purs ruisseaux ; nous, leurs humbles rejetons dans la triste vallée, nous attendons la force qui vient d'en haut par leurs prières répétées au milieu des chœurs angéliques. » Nous avons emprunté ces poétiques paroles à l'une des hymnes de la fête.

Le 27, nous avons célébré la Présentation de la Sainte Vierge, fête tranférée du 21. En ce jour, rénovation des promesses cléricales dans les séminaires et nouvelle consécration à Notre-Dame en d'autres établissements ; pieuses réjouissances du cœur partout où sont des enfants de Marie.

Ajoutons à cette série de fêtes : 1° celle de Saint Martin à la crypte pour la Société de Saint-Vincent-de-Paul, comme à l'église abbatiale du faubourg Saint-Brice pour le nombreux personnel de l'hospice qui jouit de cette église ; 2° celle de Sainte Elisabeth pour le tiers-ordre franciscain ; 3° celle de l'Adoration mensuelle, à la chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres, selon l'annonce donnée au dernier numéro.

La fête prochaine de l'Adoration sera célébrée le 16 décembre à la chapelle de l'Hôtel-Dieu (rue de Bonneval). Prédicateur annoncé : M. l'abbé Chevé, aumônier du Noviciat des Frères, à N.-D. du Rancher (Sarthe).

— Prédicateurs de la station d'Avent à la cathédrale : M. l'abbé Tirant, curé de Bailleau-l'Evêque, pour l'Œuvre de la Propagation de la foi (1er dimanche). — M. l'abbé Drouin, curé de Beaumont, pour la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul (2e dimanche). — M. l'abbé Canuel, vicaire de la cathédrale (le 8 décembre). — M. l'abbé Favrot, secrétaire de l'évêché (3e dimanche). — M. l'abbé Chichy, vicaire de Notre-Dame, à Nogent-le-Rotrou (4e dimanche). — M. l'abbé Tissier, professeur à l'Institution N.-D. (le jour de Noël).

— Le 8 novembre, trois Sœurs de St Paul de Chartres sont parties pour les colonies. L'une d'elles retournait à la Guadeloupe où elle a déjà fait un séjour de plus de douze ans : les deux autres se rendaient à la Martinique.

— Les listes d'adhésions à l'Œuvre du Jubilé sacerdotal du Saint Père Léon XIII circulent à Chartres et dans le diocèse. Les souscripteurs se multiplient. (Correspondant principal à Paris : M. le vicomte de Damas, rue de l'Université, 107.)

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je remercie la très Sainte Vierge de m'avoir protégée dans un moment où ma santé courait un péril sérieux. J'avais prié Notre-Dame de Chartres et lui avais promis l'expression publique de ma reconnaissance. (E. D. C., au diocèse de Cahors.)

2. Je vous ai demandé vers le milieu de septembre une neuvaine et une lampe d'un mois pour une de mes paroissiennes malades.... En reconnaissance de sa guérison, cette personne me charge de demander de nouveau une lampe pour un mois devant N.-D. de Sous-Terre. (J. B. C., curé de S. C., diocèse de Nantes.)

3. Je demande une messe d'action de grâces. Ma petite fille a échappé deux fois à un grave danger, grâce à la protection de N.-D. de Chartres à qui elle a été consacrée dès avant sa naissance.
(C. de V. à V., diocèse de Bayeux.)

4. Voici une offrande à N.-D. de Chartres. J'avais promis cette offrande, si mon petit-fils guérissait du croup qui a exigé l'opération de trachéotomie ; la guérison est complète.
(P. de P., à Paris.)

5. J'avais demandé, il y a quelques mois, une neuvaine de prières pour le succès d'une affaire qui importait beaucoup à notre

situation. Notre grande confiance en N.-D. de Chartres a été encore une fois bénie. (A. L. à C., diocèse de Chartres.)

6. Comme je dois à l'intercession de N.-D. de Chartres une grâce que je viens d'obtenir, je veux la remercier par une offrande destinée à son Œuvre des Clercs. (O. de P., diocèse de Cambrai.)

7. L'enfant que nous avons fait recommander à N.-D. de Chartres et dont l'état inspirait de si sérieuses inquiétudes, n'eut pas plus tôt revêtu le cordon bénit de la très Sainte Vierge, qu'elle éprouva un mieux sensible, au grand étonnement et à la joie de sa pieuse mère et des personnes qui l'entouraient.

Notre chère petite malade est présentement en pleine convalescence; bientôt, nous l'espérons, elle pourra se rendre elle-même au sanctuaire vénéré, pour remercier sa Divine Bienfaitrice.

(Une religieuse de St Paul à V., diocèse de Chartres.)

8. Depuis longtemps déjà je m'adressais avec confiance à N.-D. de Chartres pour une faveur vivement désirée. Mon âme déborde de joie à la pensée que mes prières ont été efficaces. Le concours des circonstances qui ont favorisé le succès demandé m'a montré la protection de la Bonne Mère. Je croirais manquer à un devoir si je ne venais aujourd'hui exprimer ma reconnaissance. Puissé-je contribuer par là à l'accroissement du culte de Notre-Dame !

(D, memb. dipl. de l'Instit. sténogr. des Deux-Mondes, Le Mans.)

9. Depuis longtemps je sollicitais une grâce temporelle d'une grande importance pour moi et qui me semblait presque impossible à obtenir. Le Vendredi-Saint dernier, j'ai demandé à la Providence cette faveur inespérée, au nom des souffrances de Notre-Seigneur et par l'intercession puissante de Marie que j'invoquai sous le double vocable de *Notre-Dame de Délivrance* et de *Notre-Dame de Chartres*, et j'ai été exaucée. Que Dieu veuille, par l'intercession de Celle qu'on n'implore jamais en vain, me continuer cette grâce si désirée et si nécessaire ! (J. A., à Paris.)

UNE CÉRÉMONIE AUX MISSIONS ÉTRANGÈRES

On nous écrit de G.

Monsieur le chanoine,

Voici une petite nouvelle qui peut être intéressante pour la *Voix de N.-D.* Vous en ferez l'usage que vous jugerez à propos.

Le mercredi 3 novembre, onze prêtres faisaient leurs adieux au Séminaire des missions étrangères et à tous leurs amis de France pour aller sur les terres lointaines augmenter le nombre des amis de Dieu. Le diocèse de Chartres comptait un de ses prêtres dans cette phalange de partants . M. l'abbé Rousseaux ancien vicaire

d'Illiers. Une douzaine d'ecclésiastiques étaient venus pour représenter tous ceux qui lui sont unis par les liens d'amitié et qui lui resteront toujours unis dans la prière.

La cérémonie était présidée par Sa Grandeur Mgr Vey, évêque de Siam.

La présence de cet homme de Dieu marqué du noble sceau des fatigues et des infirmités précoces contractées au service de Jésus Christ disait mieux que tous les discours à cette ardente jeunesse que les travaux apostoliques ne sont pas seulement une exagération oratoire mais une réalité palpable. Mais cela même ne les effrayait pas; et, au milieu des embrassements de la tristesse et des larmes de leurs amis auxquels ils donnaient rendez-vous pour le ciel, ils conservaient ce calme et cette tranquilité sereine des âmes confiantes en la force de Dieu.

Dans son discours simple mais singulièrement convaincant, parce qu'on y sentait l'homme d'expérience, l'évêque a surtout recommandé aux partants l'obéissance au vicaire apostolique, la dévotion à la Sainte Vierge et à l'ange gardien. Aux assistants il a demandé avec instance le secours de leurs prières pour ceux qui s'en vont chez les nations infidèles cueillir des fleurs à Jésus Christ pour remplacer celles qui se fanent sur le sol de la patrie.

Ah ! sans doute le clergé français comprend que le travail utile pour Dieu et fructueux pour l'éternité diminue de plus en plus au milieu de nous et qu'il faut le chercher ailleurs, car le séminaire des Missions étrangères n'a jamais compté autant d'aspirants. Ils sont environ deux cent vingt qui dans cette antichambre du martyre font leurs premières armes pour marcher à la conquête pacifique du monde.

Demandons à Dieu de soutenir leur courage; prions-le de leur adjoindre des compagnons plus nombreux encore pour travailler à la moisson du Seigneur; et espérons malgré tout que le peuple dont les enfants vont avec tant d'ardeur et de dévouement porter la foi aux nations païennes ne la perdra pas lui-même pour toujours !

Veuillez agréer, etc..... Florent D'ARSONVILLE.

— Il y a eu plusieurs cérémonies très édifiantes en diverses paroisses du diocèses, à l'occasion des missions de jubilé. On nous en a signalé une avec bénédiction solennelle de statues à Morancez et à Fresnay-le-Comte le 21 ; d'autres à Santilly, à Voise, à Moinville-la-Jeulin.

Le vendredi 5, la fête d'adoration du Saint Sacrement, en l'église de N.-D. de Nogent-le-Rotrou, a été couronnée par une très belle cérémonie ; elle avait pour objet spécial la bénédiction des travaux de restauration et d'embellissement qui viennent d'être faits dans

cette église. C'est M. l'abbé Legué, vicaire-général, ancien curé de Notre-Dame, qui a procédé à cette bénédiction, M. le curé a prononcé un charmant discours bien propre à inspirer aux nombreux Nogentais présents l'amour du saint lieu. De beaux motets ont été chantés par les élèves de l'Institution de Mlle Leconte.

— A Loigny, le 2 décembre, sera célébré le service annuel pour les victimes du combat qui eut lieu à pareil jour en 1870. Le prédicateur annoncé est M. l'abbé Tissier, professeur à l'Institution N.-D. de Chartres.

— M. l'abbé Emangeard, ancien curé de Champseru, est nommé curé de Donnemain-St-Mamès.

BIBLIOGRAPHIE

— **LA BONNE NOUVELLE de Notre Seigneur Jésus-Christ** ou concordance des quatre Evangiles avec annotations parallèles, c'est-à-dire un commentaire théologique, *unique en son genre*, du texte littéral et intégral du Saint Evangile. — 5 beaux vol. in-8, **35 fr.** (Paris, librairie Retaux-Bray, 82, rue Bonaparte)

Nous avons déjà annoncé cet important ouvrage à la fin du numéro de novembre de la *Voix*.

Deux tables aident singulièrement à se servir de ce véritable trésor. L'une est divisée en deux parties qui se trouvent à la fin du troisième et du cinquième et dernier volume ; c'est la table analytique qui, suivant en quelque sorte la chronologie évangélique, résume en quelques mots, et page à page, toutes les questions traitées dans l'ouvrage.

La seconde table, au contraire, suit verset par verset le texte même de chacun des Evangélistes. En regard, le lecteur trouve immédiatement le tome dans lequel ce verset est commenté et la page du volume à consulter.

— **QUELQUES GRAINS DE BON SENS** A PROPOS DU DIMANCHE. — *Ouvrage béni par S. S. Léon XIII.*

7me édition. — Œuvre de Saint Paul, 6, rue Cassette, Paris — 15 cent. l'exempl ; 25 exempl., 2 fr. 85 ; 50 exempl., 5 fr. ; 100 exempl , 8 fr.

Cet opuscule écrit sous l'inspiration d'une foi vive, et avec ce chaleureux entraînement que donne une conviction profonde, est de nature à gagner ses lecteurs à la sainte cause qu'il soutient si bien. Nous en recommandons la propagande à ces catholiques zélés qui, ne transigeant pas avec leurs croyances, voudraient les voir partagées par les personnes qu'ils fréquentent. Ils trouveront dans ces quelques pages d'irrésistibles arguments en faveur de l'observation stricte du repos du Dimanche et la sanctification de ce saint jour.

— **Les principaux appels du Souverain Pontife Léon XIII** aux hommes de notre temps, pour le salut de leur âme et de la société, par le R. P. Godffroy, S. J. (Haton, 35, rue Bonaparte, Paris). Prix : 50 centimes.

C'est aux hommes principalement que s'adresse l'auteur de cette brochure. Rien de meilleur ne peut être fait pour notre temps. La forme répond admirablement à l'importance du sujet.

— **Guide de Pédagogie pratique**, par J. B. Heinrich, ancien Instituteur, ancien Directeur d'Ecole normale, ancien Inspecteur primaire, officier d'Académie. (Paris, librairie Bloud et Barral, 4, rue Madame.)

Maîtres, maîtresses, pères et mères, ont besoin de conseils dans l'éducation et l'instruction des enfants. Voici un livre qui vient leur en offrir, et c'est un livre chrétien. L'auteur a traité chaque matière de l'enseignement sous le meilleur point de vue pédagogique, en prenant pour base la religion. Sous ce dernier rapport son ouvrage est précieux pour combattre la nouvelle loi athée et pour lutter avantageusement contre le courant d'un certain esprit moderne qui tend à chasser la religion de l'école et même de la religion domestique et civile. Aussi Monseigneur l'Evêque de Dijon vient-il de recommander ce *Guide de Pédagogie* aux mères de famille, aux Congrégations religieuses, et de l'adopter pour les écoles de son diocèse.

Prières publiques après la messe basse prescrites par le Pape.

La Société de St Augustin, 26, rue Royale, Lille, a publié une édition de ces prières, textes latin et français, en petit format, afin que les fidèles puissent l'avoir sous les yeux dans leur livre et s'unir plus facilement à la prière du prêtre.

I. Grand format 37 s/28 très riche impression en rouge et noir avec vignette. Ce tableau donne en outre le *Tantum ergo*, le Verset et l'Oraison pour la Bénédiction du St Sacrement, ainsi que l'*Asperges me*, avec les Versets et Oraisons *a*) en feuilles plano, fr. 0-30; *b*) collé sur carton, bande toile fr. 0-60; *c*) bande cuir, crétage doré, fr. 2-00; *d*) bande maroquin, dorure très riche, fr. 8-00.

II. Format in-12 — 27 s/19, en feuilles, 0,10; collé sur fort carton, bordure toile, 0,30

III Format in-48 pour livres de prières, texte latin et traduction française, le cent 1 fr.

— **Almanachs pour 1887.**— Se vendent à Paris, rue Furstenberg, 6, les almanachs suivants rédigés dans un esprit vraiment catholique.

L'Atelier, *le Laboureur*, *le Soldat*, *le Marin*, 25 cent. l'exempl., 35 cent. par la poste; 1 fr 80 c. la douzaine, 2 fr. 50 c. par la poste.

Le Coin du Feu, 50 cent. l'exempl., 65 cent. par la poste; 3 fr. 60 c. la douzaine, 4 fr. 60 c. par la poste.

— Se vendent à Lille, Société catholique, 26, rue Royale et chez tous les libraires de Chartres, l'**Almanach catholique**, un vol. grand in-4 illustré. Prix : 1 fr. Edition de luxe avec deux grandes chromol. 3 fr. Enfin, édition de grand luxe, 5 fr.

Même librairie, **Almanach des Enfants**. Joli petit volume : 50 centimes.

— **Le Messager de la Beauce et du Perche**, édité à Chartres, à l'Imprimerie de M. J. L'anglois, rue des Quatre-Coins, se trouve chez tous les libraires du département. Prix : **40** centimes.

Cet almanach très amusant et très moral soutient toujours dignement sa réputation. Les gravures fort curieuses ajoutent un grand charme à celui des récits et anecdotes.

TABLE DES MATIÈRES DE LA VOIX DE NOTRE-DAME durant l'année 1886.

I. Œuvre des Clercs et de la Crypte.

II. Chronique de N.-D. de Chartres.

Pèlerinages à N.-D. de Chartres.

III. Religion, Littérature Beaux-Arts.

IV. Articles biographiques.

Nécrologie.

V. Faits divers.

VI. Chronique diocésaine.

VII. Œuvres diverses.

VIII. Bibliographie.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.


GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01186 1560

